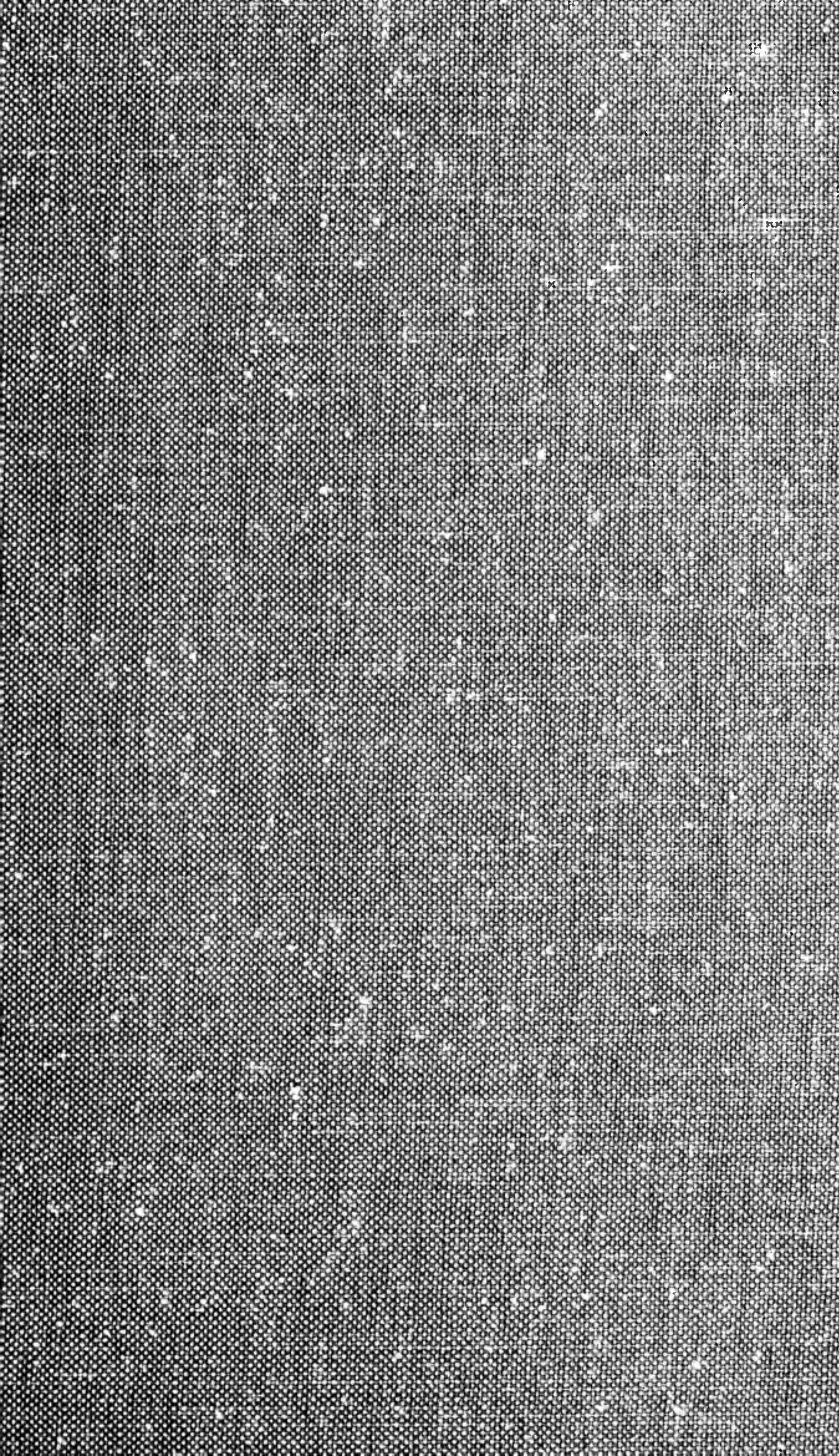


LES

ANCIENNES MAISONS DE PARIS

SOUS NAPOLÉON III.

BRUXELLES. — IMPRIMERIE DE CASIMIR COOMANS.

LES

ANCIENNES MAISONS

DE PARIS

SOUS NAPOLÉON III,

PAR

L'HISTORIOGRAPHE LEFEUVE.

Édition internationale.

TOME QUATRIÈME.

PARIS,
58, rue Neuve-Saint-Augustin, 58.

BRUXELLES,
13, rue Dupont, 13.

1873



Une erreur de pagination produit une lacune de 100 pages dans ce volume, dont la page 551 se trouve par cela même suivre immédiatement la page 450.

Rue Childebert. (1)

Celle-ci, le cardinal de Bissy, abbé de Saint-Germain-des-Prés, l'ouvrit sur l'enclos monacal, dans l'année même où mourut Louis XIV, et la dédia à Childebert I[er], roi de France, qui, fondateur de l'abbaye, y avait été enterré en l'année 558.

Une fois livrées à la circulation, les rues d'origine conventuelle, comme l'était celle Childebert, ne jetaient pas entièrement le froc aux orties; elles avaient l'air, en devenant mondaines, de garder le petit-collet. Bien des commerces y restaient interdits, comme le bruit, comme les odeurs mauvaises, et ce n'était lieu de plaisance que pour des âmes délicates, dont la dévotion se prêtait aux accommodements d'une demi-retraite, ou que désaltérait, dans leur soif de s'instruire, la riche bibliothèque des pères. Les rues de Saint-Germain-des-Prés avaient pourtant leur animation propre; elles ne sont guère plus vivantes depuis la révolution qui les a mises dans la voirie commune.

Aux différents étages des n[os] 1 et 3, tels que nous les voyons rue Childebert, des pensionnaires de l'abbaye avaient leurs chambres, communiquant l'une avec l'autre, au-dessous desquelles se suivaient des boutiques, où se vendaient surplis et rabats.

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue Childebert figurait encore sur la carte de Paris, où la remplacent un tronçon du nouveau boulevard Saint-Germain et l'espace nouvellement laissé à découvert devant l'église Saint-Germain-des-Prés.

Au rez-de-chaussée du 5 il y avait, sous Louis XVI, et une mercière et un marchand d'élixir de longue vie. Le 11 était aussi une maison à deux fins, habitation et boutique; le 13 pareillement, et M. Arnheiter, mécanicien, occupait ce dernier immeuble, avant d'avoir ses magasins au 8: il n'y a donc pas moins de 40 ans que ce fabricant d'instruments d'agriculture habite la petite rue Childebert. Par exemple, 2, 4 et 6 n'avaient qu'un seul étage, lorsqu'ils étaient un bien monastique: on les a exhaussés depuis. Les personnes adonnées n'importe à quel commerce, en decà des grilles qu'on fermait tous les soirs, y profitaient d'une rare immunité, en ce qu'il était interdit d'opérer chez elles une saisie; dès qu'il avait le pied dans l'enclos, l'huissier perdait le droit d'instrumenter. N'en abusait-on pas pour faire banqueroute? La chose arriva quelquefois.

Un marchand de vin, nommé Chanfort, égayait le n° 10, dès le temps des moines; plus tard sa veuve prit sa place, en faisant la cuisine pour tous les peintres, sans en excepter un, dont le pinceau becquetait une palette aux environs de l'ancienne abbaye. Mme Chanfort servait deux œufs sur le plat à ses habitués, pour 3 sous: confessons qu'elle les faisait cuire dans la graisse. La moyenne du prix de ses dîners n'allait guère qu'à 60 centimes, le vin compris. Qu'on se garde pourtant de comparer son petit restaurant aux gargottes dans lesquelles les rapins d'aujourd'hui sont réduits à prendre leur pâture, moins saine à coup sûr, mais plus chère!

Rue des Ciseaux. (1)

Nous avons essayé de retrouver l'hôtel des Ciseaux, dont cette rue tire sa dénomination, d'après le *Dictionnaire des Rues de Paris*. Surgissait-il rue du Four-Saint-Germain ? Son titre venait-il d'une enseigne de tailleur ou de coutelier ? Une famille portait-elle ce nom ? Dernière version s'accordant mieux avec la qualité d'hôtel reconnue à l'habitation.

On en revoit un précisément à l'angle de la rue du Four ; ses proportions n'ont rien de vaste ; mais il a pu se détacher d'un plus grand, particulièrement de son jardin, car il faut surtout un jardin pour élever une maison au rang d'hôtel. De bonne bourgeoisie, pour le moins, était cette bâtisse d'encoignure, remontant pour sûr à l'époque où d'une rue qualifiée des Fossés-Saint-Germain on a fait une rue des Ciseaux, autrement dit au milieu du grand siècle. Sa façade donne sur les deux rues ; des arcades y sont dessinées, répétant les arceaux de ses caves, qui sont encore vierges de gerçure. Par suite d'une licitation, le 20 mars 1662, une sentence des requêtes-du-palais en rendait adjudicataire le collége des Écossais, et la seule mutation qui, depuis lors, se soit produite date de 1847 ; seulement il a fallu une ordonnance royale pour autoriser M. Caire, administrateur temporaire des fondations catholiques anglaises et écossaises en France, à aliéner ledit immeuble.

---

(1) Notice écrite en 1858.

Le 5 et le 6 de la même rue, qui se contentait déjà de 9 maisons et de 2 lanternes en 1714, paraissent plus anciens que la propriété des écoliers écossais.

Rue de la Clef. (1)

L'Enseigne. — La Prison. — La Gueuserie. — La Victime cloîtrée de bonne Composition. — La Pension bourgeoise. — Michel Fourmont. — Henriot. — L'Institution Savouré. — Le Clos du Chardonnet. — L'hôtel Danès. — L'Ogre municipal.

On a bientôt dit d'une rue qu'elle est la filleule d'une enseigne. Celle-ci, ajoute-t-on, se serait brimbalée, rue de la Clef, entre deux fenêtres du nº 5. S'il s'agit du 5 d'à-présent, la chronique semi-officielle court le danger de s'être trompée de porte, les titres de propriété de cet immeuble ne parlant même pas pour mémoire du signe particulier dont il s'agit. Pas plus de prétentions en face à cette paternité, dont la recherche n'est pas interdite. Trois maisons d'origine commune y venant la troisième, la quatrième et la cinquième à partir de la rue Copeau (Lacépède), étaient à Louise-Catherine Moreau, épouse séparée de biens de Pierre Lemerre, écuyer, avocat au parlement

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue de la Clef s'appelait encore rue Vieille-Notre-Dame et rue du Pont-aux-Biches à partir de la rue d'Orléans, maintenant Daubenton. L'élargissement et l'exhaussement font qu'elle commence du côté droit par une place à bâtir, que suivent des constructions neuves, et à gauche par un vieux mur, au pied duquel est gardé par un petit escalier l'ancien niveau. Une place, en outre, s'est formée presque en face de Sainte-Pélagie ; elle prendra sans doute le nom de Monge, comme la rue nouvelle qui y fait parallèle à celle de la Clef.

et du clergé de France, en 1763, et à Borderel de Caumont, prêtre, quelques années plus tard.

Problablement un serrurier s'était mis sous l'invocation que les captifs de Sainte-Pélagie ont dû souvent prendre pour un sarcasme. La Clef, quelle amère dérision! Sainte-Pélagie en a des trousseaux, mais accrochés à des ceintures de geôliers. Prison pour dettes, elle a fait rire; politique, elle a donné lieu aux récriminations et aux chansons. Mais on y enferme de nos jours, faute de Bérangers et de Courriers, des hommes de paille de la presse plus souvent que des journalistes, des ambitieux, ou plutôt des envieux, qui ne cesseraient d'être persécutés que pour devenir les plus ineptes, les plus lâches, les plus odieux de tous les persécuteurs, et puis des marchands à faux-poids, des laitiers trop chimistes, des gérants de société en commandite sans compères dans la finance, des complices d'adultère, des médecins si peu autorisés à soigner des malades que leurs confrères à diplôme en tuent bien davantage, des agents d'affaires auxquels on a confié quoi que ce soit, des usuriers ne prêtant qu'à la semaine, des cochers en contravention, des voleurs à leurs premières armes, des mouchards en apprentissage, *etc.*

Cette prison a cessé d'être affectée à la détention pour dettes en 1834; une division à part y servait de maison de correction pour des garçons de catégories diverses, et une autre prison encore, ayant son greffe particulier, recevait dès-lors des prévenus et des condamnés, accusés ou convaincus d'avoir commis des délits ou des crimes. La Révolution y avait fait, en outre, des prisonniers politiques en beaucoup plus grand nombre que la Restauration, notamment Millin, naturaliste et archéologue, le peintre Hubert Robert et M[me] Joséphine de Beauharnais. C'est même en 1792

qu'on avait converti en prison publique Sainte-Pélagie, qui ne renfermait sous l'ancien régime que des pécheresses repenties et non repenties, celles-ci dans une division dite le Refuge, qui relevait de l'Hôpital-Général, en se distinguant du couvent dans lequel entraient celles-là. Mme d'Aguillon avait contribué à fonder en 1665 la communauté religieuse qui s'y était placée sous le patronage spirituel d'une comédienne sanctifiée par la pénitence.

Sainte-Pélagie, ce purgatoire des mœurs, commença par purifier et transformer, en l'absorbant, certain hôtel de la Gueuserie, dit aussi Zône et Jaune. Pierre Moue était encore propriétaire en l'année 1660 de la Gueuserie, qui comportait trois corps-de-logis et autant d'arpens de jardin, à l'angle de la rue *Courtoise* et de la rue *Françoise*, qui faisait suite à celle du Puits-de-l'Ermite. Au nombre des maisons voisines qui passèrent vers le même temps aux religieuses de Sainte-Pélagie et à l'Hôpital-Général, plusieurs n'étaient données ou vendues qu'en nue-propriété. Lépy, docteur en médecine, et sa femme, née Lemoyne, en avaient encore l'usufruit, l'année 1731. La rue s'était appelée d'abord de Saint-Médard, en raison de l'église à laquelle elle conduisait ; puis était venue la dénomination de Courtoise, dont la clef nous échappe encore. La moitié des pensionnaires de Sainte-Pélagie s'y écrouait, de par le roi, pour sauver l'honneur des familles, ce qui pouvait être fort utile, mais non pas fleur de courtoisie.

Une des filles forcément repenties du Refuge était pourtant venue, avec le temps, à n'en plus vouloir à personne du séjour d'une année et demie qu'elle avait fait dans un âge encore tendre, qui ne l'avait déjà montrée que trop tendre à des tentations prématurées. Elle revenait rue de la Clef en 1805, après avoir usé et abusé de la

plupart des autres années de sa vie, et c'était pour se retirer au n° 25, en regard de son ancienne maison de correction, dans une de ces pensions bourgeoises comme il en reste plusieurs rue de la Clef. Elle avait nom Mme du Petitpas et environ quatre-vingt-cinq ans d'âge, bien qu'elle ne regrettât la perte que d'une seule de ses facultés. Est-il besoin de dire laquelle? Comment s'appelait-elle Petitpas? point délicat à éclaircir, car elle appartenait à une honnête famille, qui n'avait pas même attendu la majorité de Louis XV pour faire casser un mariage clandestin que la petite avait contracté, en état de minorité, avec un Italien de passage en France, et déjà vieille elle avait convolé en second, puis en troisième divorce, sous les gouvernements républicains. Tous les jours elle montrait à Mme Simon, qui tenait la pension bourgeoise, le donjon sombre et sans croisées d'en face, en regrettant fort, si ce n'est le châtiment, de ne pouvoir plus l'encourir. M. Rousseau, notre estafette, tient ces détails d'une voisine, qui, en 1807, a vu mourir la mère Simon. La pensionnaire était fort saine d'esprit et de corps, en dépit d'une longue jeunesse; mais il y avait alors sous le même toit un certain nombre de gens infirmes et, qui plus est, dans un corps-de-logis à part, cinq ou six fous et folles, gardés à vue. Le docteur Chansaud est mort centenaire dans cette maison de santé et de convalescence, dont il était le médecin, et qui de notre temps compte encore des pensionnaires, d'âge et de sexe différents, sous la direction d'une brave femme, Mme Vallon.

Michel Fourmont, professeur de syriaque et d'éthiopien au Collège de France, membre de l'académie des Inscriptions et frère de l'orientaliste Étienne Fourmont, avait eu en 1738 une propriété, qui n'était séparée que par deux autres de celle dont Mme Lemerre disposait vingt-cinq ans plus tard.

Henriot, chef de factieux, héros des journées de Septembre et agent de Robespierre, dont il a partagé la fin, logea quelque temps rue de la Clef, dans une maison qui semble en disconvenir, tant son aspect est plein de sérénité ! Le nombre qu'elle affiche est 29. Cet Henriot, natif de Nanterre, domestique chez un procureur au parlement, qui l'avait renvoyé, s'était trouvé employé aux barrières, en qualité de commis, lorsque l'insurrection y avait apporté la flamme, dans la nuit du 12 au 13 septembre, et cet agent de l'octroi, craignant quelques mauvais traitements, avait cru plus prudent de se ranger parmi les incendiaires : tels avaient été les débuts du promoteur de tant d'insurrections !

Un jour on heurtait violemment à la porte du n° 9, chez M. Savouré, chef d'une institution de jeunes gens, qui vint lui-même savoir ce qu'on voulait. C'était l'affreux voisin Henriot et plusieurs autres terroristes, ayant à lui intimer l'ordre de faire dîner ses élèves dans la rue. Les tables furent bientôt disposées, pour obéir à ces traîneurs de sabres, parlant au nom de la Nation ; mais M[me] Savouré refusa prudemment l'argenterie et eut l'idée de servir aux élèves des mets qu'ils pussent porter aux lèvres sans se servir de cuillers ni de fourchettes ; le fromage et les artichauds firent donc les frais de ces agapes par ordre. Déjà une irruption pareille du citoyen Henriot avait eu pour objet d'ordonner au maître de pension la destruction d'un certain nombre de bustes qui décoraient la façade sur la rue, et qu'il prenait pour des figures de saints ; or ces malheureux plâtres représentaient des dieux de la fable, et même, du côté de la cour, il en a été conservé huit ou dix, dont ne différaient aucunement les premiers.

La pension Savouré fut fondée rue Copeau, vers 1730, sous les auspices d'une compagnie de professeurs jansénistes, qui avaient pour supérieur Besoigne,

successeur de Durieux et de Gillot, et qui étaient expulsés de Sainte-Barbe, à l'instigation des jésuites de Louis-le-Grand, leurs adversaires. Depuis 128 ans, de père en fils, les Savouré dirigent la maison, et cette dynastie tend à se perpétuer. Jean-Louis Savouré Ier eut dix-sept enfants d'un seul lit ; Jean-Baptiste en compte onze. En sa qualité de janséniste, Rollin accorda, dès le principe, son patronage aux Savouré ; il leur prodigua ses conseils et ses encouragements, et le fait est qu'ils ont mis en honneur les doctrines de son *Traité des Études*.

« L'honneur est l'âme de tous les arts, disait l'illustre « recteur de l'université de Paris, mais du nôtre principalement. Quels que soient les préjugés d'un siècle « corrompu par la frivolité, il n'est rien de plus grand « que notre profession ; rien qui exige des sentiments « plus purs et plus élevés. C'est l'esprit et non le corps « qui est confié à nos soins. Un père remet son fils « entre nos mains ; il demande que nous cultivions son « esprit, que nous formions son cœur à la vertu, que « nous y gravions les principes de la religion et de « la piété. Quel emploi ! Est-il des fonctions plus nobles « et plus excellentes ? » (*Opuscules de Rollin*, tome Ier, p. 430.)

Presque seul des établissements d'éducation, celui que tenait les Savouré résista sans interruption aux crises de la Révolution, en substituant des cours particuliers à ceux des colléges de Lisieux et de Montaigu, dont l'exercice se trouvait supprimé. Son droit de chapelle datait de la création ; Napoléon Ier le sanctionna, et récemment Pie IX le confirmait. Des élèves remarquables de cette institution citons le prince Jérôme Bonaparte, frère de Napoléon Ier, l'amiral Baudin, Gay-Lussac, les généraux de Grouchy, fils du maréchal, MM. Naudet, d'Houdetot, Delécluze et Silvestre de Sacy,

les docteurs Chomel, Donné et Vernois, l'architecte Rougevin.

M. Lacroix, professeur, n'est-il pas une étoile de plus pour cette pléiade? Il a mis au jour une notice historique sur la maison, berceau de ses études, au temps où l'auteur du présent ouvrage publiait, de son côté, un livre sur l'ancienne Sainte-Barbe. Grâce à M. Lacroix, nous savons notamment que la pension Savouré fut transférée dès 1779 dans le local qu'elle occupe maintenant. C'était d'abord l'hôtel Danès, qui a passé dans la maison de Rohan avant que les Savouré l'acquissent : jusque-là rien qui nous taquine. Mais la notice ajoute que Pierre Danès, précepteur de François II, puis évêque de Lavaur, fut propriétaire rue de la Clef, et rien dans son architecture, dans ses décorations à l'intérieur, n'autorise à croire du XVI[e] siècle l'édifice, qui nous a plutôt l'air contemporain d'un autre Pierre Danès, curé, auteur de plusieurs dictionnaires, décédé en 1709. Trois plans de Paris vont passer sous nos yeux ; cherchons-y cet hôtel Danès. La carte de 1652 n'en souffle pas mot. Aucun trait ne l'indique davantage sur le plan de 1714, dans lequel figure un corps-de-garde-française, au coin de la rue d'Orléans, et qui compte en tout, rue de la Clef, 23 maisons. Interrogeons encore la topographie de Paris en l'année 1739, même absence de désignation. Décidément il y a erreur de date.

Vers l'endroit où se carre encore cette maison, cinq autres avaient été anciennement bâties sur la Villeneuve-Saint-René, quartier de terre dit aussi le clos du Chardonnet ; elles avaient dû 60 livres tournois de rente, pour une partie desquelles Nicolas Bouchinet, charcutier, avait passé reconnaissance en 1548 à Raphaël d'Albiac, fils de Louis, seigneur du même fief. Le Canon, vicaire de Choisy-sur-Seine, avait succédé au charcutier,

puis Marin Noël, puis Dauphin, archer de la connétablie, puis le fils de l'archer, sieur de Sainte-Marie, qui avait vendu en 1643 à Pierre Crochet.

De 1747 à 1770, si ce n'est davantage, la propriété appartenait à Antoine-Pierre-Hilaire Danès, comte de Serris, baron de la Mothe, conseiller au parlement, puis conseiller royal et président de la cour des Aides, puis gouverneur de Saint-Denis et enfin lieutenant-général de la ville, prévôté et vicomté de Paris. L'ancien hôtel de ce grand personnage est menacé de perdre une portion de son joli jardin, et les pensions bourgeoises placées sur la même ligne doivent être également écornées : le percement probable d'une rue nouvelle met en émoi tout le quartier. Il est de fait qu'on y trouve encore de la verdure et que les squares y sont tout faits.

— Grâce pour mes arbres ! épargnez mon gazon ! s'écrie plus d'un propriétaire.

— Respectez, dit un autre, mon escalier à vis et ma porte à claveaux.

Malheureusement il y a un ogre dans cet omnipotent préfet qui ne se soucie d'aucune des traditions conservatrices de l'édilité, et l'ogre se bouche les oreilles.

Rue des Sept-Voies. (1)

Dénombrement des propriétaires en l'année 1660.

Gauche :

Brisson, hôtel d'Albret.
La veuve de Bourdon, à la Ville-de-Barcelone.
Le collège des Grassins, 2 corps-de-bâtiment, à la Diligence et à la Sphère.
François du Moutier, principal de ce collège, maison du cul-de-sac de la Cour-aux-Bœufs, attenant aux Grassins.
Le collège de la Merci.
Édeline et Claude, à la Chiche-Face.
Les abbé, prévôt et confrères de la Grande-Confrérie-aux-Bourgeois, 2 corps-de-bâtiment, à l'Image-Notre-Dame et à la Madeleine.
Godechal et consorts, à l'Image-Saint-Étienne.
Antoine de Saumaville, à la Bible-d'Or.
Gellier, à l'Image-Saint-Claude.
Poirier, au Pot-à-Moyneaux.
Sellier, à la Corne-de-Cerf.
Le collège de Fortet.
Id. hôtel de Marly.
L'église Saint-Étienne-du-Mont, son petit cimetière.

Droite :

Le collège de Reims 5 corps-de-bâtiment et un jardin, tant rues de Reims, d'Écosse et Chartière que rue des Sept-Voies.

Idem, petit corps-de-bâtiment, au coin de la rue des Sept-Voies et de celle de Reims, *aliàs* de Bourgogne.

Idem, 2 maisons, dont l'une à l'Image-Saint-Pierre.

MM. de Sorbonne, 2 maisons.

Le collège de Montaigu, 2 maisons et jardin, au coin de la rue des Chiens que Sainte-Barbe a absorbée.

Peu de temps après, l'Image-Notre-Dame et la

(1) Notice écrite en 1860.

Madeleine passaient Petit-Saint-Jean, et la Bible-d'Or, Grâce-de-Dieu.

Le collège des Grassins, dont l'historique est présenté dans la notice de la rue des Amandiers-Sainte-Geneviève (1), avait été passagèrement en possession de la Ville-de-Barcelone, que lui avait vendue en 1634 la veuve de Michel Charpentier, sieur du Plessis, mais qu'avait rachetée dès 1636, par retrait lignager, l'avocat Brisson, qui dans la même année avait eu Cristophe Descourtieux pour acquéreur. Michel Charpentier tenait ce bien de sa mère, née Marie Boissart, fille et héritière de Boissart, conseiller au parlement, et de Marguerite Chapelain, y succédant à Jean Chapelain. Mais le même manoir avait appartenu à des ducs de Bretagne, comme l'hôtel d'Albret, à l'origine, et cela remontait, pour le moins, à l'époque de la guerre des Deux-Jeannes. Le mariage de Charles de Blois, neveu de Philippe de Valois, avec Jeanne de Penthièvre, nièce de Jean III, duc de Bretagne, qui le choisit pour successeur, donna lieu à de sanglantes querelles, que les héritiers des compétiteurs firent durer un siècle. Ce souvenir historique rend fort peu surprenant que le séjour des ducs de Bretagne, au mont Saint-Hilaire, ait été dit de Blois, puis de Penthièvre.

Collège Montaigu. — Tout en a disparu, en 1844, pour faire place à la nouvelle bibliothèque Sainte-Geneviève. C'était, en dernier lieu, une prison militaire, qui avait servi d'hôpital. La suppression des classes n'y datait que de 1792. Ce qui nous a permis amplement de connaître un aimable vieillard, M. Sauvage, qui avait fait ses études à Montaigu : il y était même entré en 1762, M. Regnard y remplissant les fonctions de principal.

---

(1) Maintenant rue Laplace.

La chapelle du collège renfermait le tombeau d'Ulrich Géring, l'un des trois imprimeurs attirés d'Allemagne par la Sorbonne pour fonder à Paris la première imprimerie. Le prédicateur Jean Standoutht, qui dormait sous les mêmes dalles, avait institué dans la maison, sous la direction d'une communauté, une école si pauvre que l'université n'avait rien de pareil : on y faisait un maigre qui ressemblait par trop au jeûne, avec lequel il alternait toute l'année. Ce régent de la faculté de Théologie avait humblement débuté, en qualité de petit domestique. Le collège toutefois avait pour fondateur Gilles Aycelin de Montaigu. Il est fâcheux que ce chancelier, ancien archevêque de Narbonne, ait pris une part active à la persécution suprême des templiers. Mais ne se trouve-t-il pas qu'il est entré pour quelque chose dans l'éducation d'Érasme et de Calvin, puisque l'un et l'autre ont fait la moitié de leurs humanités à Montaigu ?

Collège Fortet. — La famille Perducet, dont nous avons évoqué le patriarche en établissant les états de service d'un des quais de l'île Saint-Louis, fait le commerce des vins depuis un siècle ; elle a fourni à Sainte-Barbe plusieurs générations d'élèves, qui, pour entrer à la pension ou en sortir, n'ont jamais eu que la rue des Sept-Voies à traverser, dans sa largeur modeste. MM. Perducet y sont encore propriétaires, aux n°s 19 et 21, de l'ancien collège Fortet, dont nous allons faire l'histoire.

Pierre Fortet, né à Aurillac, archidiacre de Cussac et chanoine de plusieurs églises, ne multipliait sur sa tête les bénéfices, au XIVe siècle, qu'en vue de faire le plus de bien possible. La preuve suprême en fut donnée par ses dispositions testamentaires, qui fondaient un petit collège, avec huit bourses, sans compter les offices, en laissant des maisons dans

différents quartiers de Paris, ainsi que des rentes, des fiefs et des terres, avec la liberté pour ses exécuteurs testamentaires d'établir le collège où bon leur semblerait quand sa succession serait ouverte, et elle s'ouvrit le 22 avril 1394. Deux des propriétés de ville ainsi léguées reliaient la rue Saint-Jacques à celle des Cordiers ; nous en retrouvons au moins une, dont l'aspect vénérable sourit aux antiquaires, à travers deux petites portes, dont une cintrée, et qui égrène encore, comme un chapelet, ses deux escaliers à balustres, n° 3, rue des Cordiers : elle avait pour enseigne le Barillet. L'autre, qui a été refaite, montrait l'image de la Madeleine. Là fut d'abord créé l'établissement, transféré trois années plus tard rue des Sept-Voies, dans une maison acquise de Listenois, seigneur de Montaigu, moyennant 500 écus d'or, qui formaient, avec une vingtaine d'écus de pot-de-vin comptés à un intermédiaire, 458 parisis. La chapelle, qu'on ajouta vite à l'édifice en l'appropriant à sa nouvelle destination, se dédia à saint Géraud, autrefois seigneur d'Aurillac. La Corne-de-Cerf, propriété attenante, s'incorpora en 1493 à l'établissement, qui ne s'en défit qu'au XVIIe siècle : c'était bien un accroissement. Néanmoins les finances du collège de Fortet n'avaient pas prospéré pendant le premier siècle de son ère : ses rentes sur des particuliers en avaient trouvé d'insolvables ; ses placements sur diverses caisses avaient subi des quartiers de réduction ; l'une de ses maisons, sise rue des Prouvaires, avait été vendue menaçant ruine. La faute pouvait-elle s'en imputer aux maîtres? La principalité de Fortet, à laquelle nommait le chapitre de Paris, en vertu d'un droit conféré par les statuts originaires, passait en l'année 1416 à Jean de Rouvrai, qui eut pour successeur Jean du Sellier ; mais le chapitre avait nommé, depuis deux ans, un procureur, pour ad-

ministrer les affaires, à la décharge du principal et du chapelain.

Le siècle suivant se montra plus favorable. Charles de la Rivière, comte de Dammartin, devait aux principal et boursiers, substitués aux droits de Pierre Fortet, 160 livres parisis : des procès intentés aux acquéreurs et détenteurs des biens du débiteur amenèrent à composition, après plus de 150 ans, l'un d'eux, M. de Harlay, qui se détermina à transporter au collége de Fortet, en 1566, 400 livres de rente à prendre sur celle de 1,000, que les prévôt et échevins lui avaient constituée en 1562 sur le clergé. Jean Beauchêne, grand-vicaire de Paris, avait fondé trois nouvelles bourses, en y appliquant l'abandonnement d'un moulin Martinot, sis à Eaubonne, à Andilly et à Margency, dans la vallée de Montmorency, et ce bienfaiteur était mort en 1566 ; Nicole Watin, principal de Fortet, en ajoutait deux autres, en 1574. Les testaments de Jean Froideval et de Crouzon, qui remplirent au même siècle les fonctions de principal, l'un avant, l'autre après Watin, léguaient aussi de petites sommes, à titre de fondations d'obit dans la chapelle de la maison. Du temps de ce Froideval vint au collége pour la seconde fois Calvin : il y avait précédemment étudié en théologie, il en était sorti pourvu de bénéfices, bien qu'il n'eût pas encore vingt ans, et il avait été suivre des cours de droit à Orléans, en s'y perfectionnant comme helléniste. Le second chef de la Réforme se démettait, en rentrant à Paris, de ses titres et revenus ecclésiastiques, et la savante montagne Sainte-Geneviève, grosse en tout temps des œuvres du passé, se sentit mère d'idées nouvelles. Pierre Robert d'Olivetan s'y était lié avec Calvin, et l'université de Paris avait déjà des échos pour leurs voix. Une harangue de Michel Cop, qui n'en était pas moins que le recteur,

fut dénoncée en 1533, et comme elle passait pour une leçon qu'il avait appris de Calvin à réciter, on voulut s'en prendre à tous deux. Seulement l'étudiant de Fortet avait déjà quitté sa chambre, lorsqu'on vint l'y chercher; le chanoine Dutillet, frère du greffier en chef du parlement de Paris, lui donna asile en Saintonge, puis la reine Marguerite, à Nérac. Après avoir prêché, du côté gauche, jusqu'à un changement de communion, la rue des Sept-Voies abonda dans le sens opposé, de l'autre côté de la rue, Sainte-Barbe y devenant le berceau de la compagnie de Jésus.

Aussi bien l'université agissait officiellement, par des visites, sur la discipline de Fortet, et le parlement eut lui-même à s'immiscer dans ses querelles intestines. Charles de Goussancourt, quoique fait principal par les chanoines, se voyait disputer la place par Jean Cinqarbres, que les boursiers lui préféraient : un arrêt de la cour ne tarda pas à annuler la nomination de Goussancourt, parce qu'elle avait eu lieu pendant l'office divin. Les agitations de la Ligue, avant d'avoir le royaume pour théâtre, se ménagèrent des coulisses dans le même établissement, où le fougueux ligueur Boucher, curé de Saint-Benoît, qui fut aussi recteur de l'université et prieur de Sorbonne, eut assez longtemps un asile : le conseil-général de la faction des Seize y tint ses premières séances, en 1585. Le XVIe siècle compta donc avec le collége Fortet, qui se passionnait avec lui et entrait des premiers en lice, au lieu de garder la sage neutralité qu'aiment à observer tant de cuistres ! L'un des risques courus à ce jeu n'était-il pas de passer d'un extrême à l'autre? La jeunesse, d'ailleurs, se renouvelait dans la pédagogie de la rue des Sept-Voies, bien qu'elle ne cessât pas d'y être vaillante. Préoccupés de questions extérieures, ses écoliers prenaient moins vite leurs

degrés; les finances de l'école n'en allaient pas plus mal.

L'hôtel des évêques de Nevers, longeant le jardin du collége et ouvrant rue des Amandiers, ainsi qu'au carrefour de Saint-Étienne-du-Mont, avait été adjugé au profit du collége, en 1564. Quand, plus tard, l'évêque de Nevers voulut profiter des édits de 1608 et 1613, autorisant le réméré des biens ecclésiastiques aliénés pendant les guerres de religion, les acquéreurs lui réclamèrent judiciairement une somme trois fois plus forte que celle de l'adjudication, à cause des réparations qu'ils avaient faites dans la propriété, et le vendeur préféra renoncer à toute revendication. Ladite propriété, dont les boursiers tirèrent pendant deux siècles le revenu, s'appelait cour de la Vérité du côté de la rue des Amandiers, où maintenant elle remplit encore les nos 13 et 17, avec passage rue des Sept-Voies, 17. Du côté de Saint-Étienne-du-Mont, elle garda la dénomination d'hôtel de Nevers tant qu'elle put.

Une acquisition du même temps est représentée à nos yeux par un des deux immeubles de MM. Perducet: voyons-y Marly-le-Châtel, maison à trois corps-de-logis, vendue par Claude de Lévis, qui était seigneur de Marly, et que le séminaire des 33 avait quittée en 1637 pour passer à l'hôtel d'Albiac, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. La corporation des relieurs, démembrée de celle des libraires en 1689, renforcée au siècle suivant par celle des papetiers-colleurs, et reconnaissant pour patron saint Jean-Porte-Latine, avait là son bureau, qui payait loyer au collége. Autre maison encore et puis jardin, dans la même rue des Sept-Voies, adjugés sous le règne de Henri III aux mêmes boursiers, qui n'en gardaient pas moins d'autres biens par la ville, et particulièrement rue Saint-Victor.

En 1610, restauration complète du collége proprement dit. Fondation de quatre bourses de plus, deux ans après, par Claude Croisier, principal. Deux autres dues, en 1719, à Grémiot, chanoine de Castres. A cette dernière date, Bernard Collot exerce la principalité ; ce fonctionnaire, d'humeur trop processive, finit par être déclaré incapable d'ester en justice sans l'assistance de Lavigne, avocat, nommé d'office par la cour. Puis le collége Fortet est au nombre de ceux qu'on réunit au collége Louis-le-Grand, en 1764 : M. de Vernhes, le dernier principal, deux autres officiers et seize boursiers composent alors l'effectif constitutionnellement défrayé. Le grand-bureau de Louis-le-Grand administre ses biens, que la Révolution fait nationaux ; l'immeuble du collége n'est adjugé à un particulier que le 12 juillet 1806.

Hôtel d'Albret. — Le manoir à Paris de Charles de Blois, duc de Bretagne, époux de Jeanne de Penthièvre, ayant passé à un ou plusieurs comtes de Blois, à un ou plusieurs comtes de Penthièvre, Jean de la Chesnaye n'en fut que partiellement donataire en l'an 1516. La moitié en constituait déjà l'hôtel d'Albret, qu'on ne disait plus de Blois que pour mémoire. Alain d'Albret, comte de Dreux, y commandait en maître; mais était-il le vieux sire de ce nom dont le fils devait à un mariage la couronne de Navarre, ou n'était-il qu'un autre membre de la même famille? Henri, roi titulaire de Navarre, héritait alors du Béarn ; mais ce grand-père de Henri IV n'en faisait pas autant du séjour que voici.

Alain d'Albret y vendait en 1520 une place et une masure à Nicolas Barrière, procureur-général de l'ordre religieux et militaire de la Merci, pour établir le collége de son ordre. Ce collége, au XVIIIe siècle, n'était plus que l'hospice de la Merci, infirmerie du couvent dont il reste des débris et des bâtiments rue de Braque et rue du Chaume.

Dès 1793 a été mis en vente l'ancien collége de l'ordre.

Mais l'édifice qui donne en face de la rue du Four-Saint-Hilaire a-t-il, comme on le dit sur les lieux, fait partie du collège, tout en étant le siège d'une imprimerie royale pour la musique? Ne serait-ce même pas l'ancienne *masure* refaite, celle qu'avaient vendue à la Merci les parents du chef de la dynastie des Bourbons? Deux escaliers à balustres de chêne, que nous avons l'heur d'y revoir, étaient déjà de mode surannée à l'époque attribuée par Germain Brice à la construction de la maison. D'après cet historiographe, la maison de la rue des Sept-Voies occupée de son temps par Frédéric Léonard, marchand libraire et imprimeur ordinaire du roi, avait été bâtie en 1673 par son père, fameux dans la même partie. Brice confondait, selon nous, une reconstruction avec une construction, et des documents inédits viennent à l'appui de notre opinion. Avant l'année 1673 Frédéric Léonard avait déjà en cet endroit une maison et un jeu de paume, que lui avait cédé à titre d'échange Claude Rotrou, conseiller et procureur du roi ; il y tenait d'une part aux grassins et aux religieux de la Merci, d'autre part à la maison de la Grande-Confrérie-aux-Bourgeois. Il faudrait donc dans le bel édifice reconnaître une réparation complète de la Chiche-Face. Quelle transformation avantageuse! A coup sûr, la propriété était vendue en 1768 par Léonard des Malpeines, conseiller au Châtelet, et son beau-frère Chardon, maître-des-requêtes, intendant de marine, à Leguay d'Hauteville.

François du Moutier, principal des Grassins, a laissé à sa famille la maison de la Cour-des-Bœufs, qui attenait à son collége et que la communauté de provenance rendait solidaire avec l'hôtel d'Albret, pour le cens dû à l'abbaye de Sainte-Geneviève.

La marquise de Jussac en était propriétaire quand sonnait la dernière heure de Louis XIV. Lejeune, officier du roi, jouissait des mêmes droits, de 1732 à 1740. Puis est venu le docteur en Sorbonne Antoine de Sarcey de Suttières, que le cardinal de Gesvres, évêque et comte de Beauvais, a eu pour grand-vicaire. Son frère, Jacques Sarcey de la Combe, négociant à Lyon, a été le légataire universel de ce prêtre, en vertu d'un testament reçu par Jarry, notaire à Paris, le 17 avril 1768, et l'exécution de ce testament a été consentie par les héritiers légitimes exhérédés, dont les principaux s'appelaient : J. B. de Suttières, écuyer, gentilhomme-servant honoraire du roi; Mme Louise-Marie Sarcey, veuve d'Étienne Chanony, négociant à Lyon ; J. B. de Suttières-Sarcey, ancien officier d'infanterie, et Mlles Antoinette et Jeanne Sarcey, filles majeures, ses sœurs ; Mme Claude Simon, veuve de Jean Sarcey l'aîné, négociant à Lyon ; Benoît Sarcey ; Melle Claudine Sarcey ; François et Philibert Sarcey, autorisés par Me Pierre Perrin, procureur ès-cours de Lyon, leur curateur à conseil nommé par sentence de la chambre de la sénéchaussée de la ville du 17 décembre dernier. Nomenclature d'autant plus intéressante qu'elle rappelle à Francisque Sarcey, notre confrère, des parents qui ne lui étaient pas encore aussi connus !

Il y eut place aussi dans le cul-de-sac de la Cour-des-Bœufs, mais plus au fond du sac, pour le séminaire de Saint-Hilaire, où des étudiants en théologie s'exerçaient aux cérémonies du culte. L'église Saint-Hilaire, qui avait une porte à l'entrée de la rue des Sept-Voies, était connue dès le XIIe siècle ; Philippe-le-Bel y avait annexé un petit hospice pour six pauvres femmes de bonne vie ; elle a été démolie en 1790.

François-Vincent Bazin, chapelain de Saint-Marcel, supérieur de la communauté de Saint-

Hilaire, avait acheté la cour d'Albret, en 1718, de la présidente Rouillé, née Bitault, demeurant au couvent de Bon-Secours, rue de Charonne, et de sa fille mineure. Les six corps-de-logis que concernait principalement cette mutation permettent de croire que tout ce qu'on appelait encore l'hôtel d'Albret y passait. Néanmoins cela pouvait n'être que l'ancienne Ville-de-Barcelone. Un titre authentique nous dit bien que la *cour* d'Albret, qui avait appartenu à François Brisson, en la censive, justice, police, voirie, terre et seigneurie de l'abbaye, s'adjugeait en 1686 à Pierre Rouillé de Marbeuf, conseiller du roi, lieutenant-général des eaux-et-fôrets, auquel nous savons de bonne part que Rouillé, président au grand-conseil, succéda. Malheureusement un autre document donne pour tenants à la *cour* d'Albret également une maison aux grassins par-ci, une maison au président Rouillé par-là.

Collége de Reims. — Il y avait déjà près de cinq siècles que la rue des Sept-Voies avait sept débouchés sur ce versant de la montagne, heptacorde vibrant au grand air, quand, sous le règne de Charles VI, le testament de Guy de Roye, archevêque de Reims, fut ouvert : le défunt enjoignait à ses héritiers d'établir à Paris un collége de Reims et de Réthel. L'hôtel de Bourgogne, situé au-dessus de l'église Saint-Hilaire, fut acquis, en 1412, à cet effet pour une société d'écoliers, et les premiers bénéficiaires de ladite fondation champenoise avaient l'honneur d'être sous la conduite de Gerson. Né à Réthel, diocèse de Reims, cet auteur présumé de l'*Imitation de Jésus-Christ* avait fait ses études au collége de Navarre ; comme curé de Saint-Jean-en-Grève, il s'était élevé en chaire contre la doctrine de Petit, théologien, qui avait essayé de justifier le meurtre du duc d'Orléans, assassiné à la porte Barbette. L'influence de Gerson dans l'université

de Paris était déjà considérable, avant qu'il y eût succédé, comme chancelier, à son ami le grand-maître Pierre d'Ailly.

Voulez-vous voir la porte principale de cet ancien collége, dont la façade sur la rue des Sept-Voies a été entièrement refaite en 1745? Elle répond au chiffre 16. La somme de 72,000 livres était énorme sous Louis XV, et surtout au pays latin; on se demandait donc dans quelle caisse puisait, à pleines mains, le docteur en théologie François Copette, à la fois principal, procureur et chapelain, pour appliquer aussi forte dépense à une reconstruction partielle. Il ne suffisait pas à maître Copette, pour la défrayer, d'économiser deux offices; il allait jusqu'à ramener à pareille unité les bourses fondées à trois reprises dans la maison qu'on réparait : mieux valait, après tout, subventionner quelque temps des maçons que des écoliers, s'il fallait retenir ceux-ci sous un toit qui se refusait à les couvrir, entre des murs qui commençaient eux-mêmes à faire l'école buissonnière. Aussi bien l'archevêque de Reims, collateur aux bourses, avait consenti à sauvegarder l'avenir de l'institution aux dépens du présent.

Mais avant que ce prélat ait à sacrer un nouveau roi, les petits colléges trop endettés doivent être réunis à Louis-le-Grand. Il s'assemble donc un conseil, par ordre du parlement de Paris, pour préluder par une enquête à la réduction et à la centralisation des bourses de tant de fondations pédagogiques. Or le recteur, les anciens recteurs et les principaux, qui composent ledit conseil, veulent au moins qu'on leur présente, qu'on leur fasse connaître à fond l'unique élève, *rara avis*, défrayé par le collége dont toutes les autres bourses sont en souffrance. Comparait donc un jeune clerc tonsuré, arrivé par le coche la veille

de la convocation, et il se nomme Laurent Modaine. Quand il aura été examiné par des régents, ce rhétoricien de province ne sera reçu, à Paris, qu'élève de troisième au collége de Lisieux. Il reste toutefois dix autres étudiants, tant en théologie et en philosophie qu'en médecine, en physique et en droit, payant loyer de leur chambre au collége de Reims, et ils ne sont pas tous obligés d'en sortir pour suivre le cours objet de leurs études. Les professeurs de droit ont, en effet, pris à bail la plus grande classe de la maison, afin d'y donner des leçons, et d'autres élèves, dans une autre salle, profitent des leçons de maître Tranchant du Tret, bachelier en théologie, qui vise à entrer en Sorbonne; la chapelle elle-même sert de classe à un maître de philosophie. Enfin l'instituteur Dubois, locataire d'une bonne portion des bâtiments, conduit deux fois par jour ses trente-cinq pensionnaires, comme élèves externes, au collége de Beauvais. Le principal de Reims, après avoir édifié ces messieurs sur l'état de l'intérieur, rend un compte non moins fidèle du revenu de 11 maisons formant le pourtour du collége, 6 rue de Reims et rue Chartière, 5 sur la rue des Sept-Voies; sa place pourtant ne lui rapporte en tout que 1,374 livres 10 sous, sur lesquels 250 livres sont retenues pour son propre logement. Le conseil, au bas du mémoire que lui a présenté Copette, écrit: « L'état de ce collége fournit une preuve bien sensible et bien convaincante de la nécessité de la réunion. »

La grande institution Sainte-Barbe, en notre siècle, a établi les mathématiciens qu'elle prépare aux examens des écoles du gouvernement, dans la plus grande partie des bâtiments qu'avait occupés Reims, mis en vente par l'État les 8 messidor

an IV, 2 mai et 8 août 1807. L'ancien collége Sainte-Barbe a été pour nous le sujet de recherches particulières (1).

---

(1) *Histoire de l'ancienne Sainte-Barbe et du collége Rollin.* In-8. 1858.

Rue du Jour.

Le collége Fortet avait une petite rente sur une maison de la rue du Jour, en face de l'église Saint-Eustache. Le 3 a pourtant fait partie de l'hôtel Châteauneuf, ouvrant rue Coquillière, donnant aussi rue Platrière (Jean-Jacques-Rousseau) : M. de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, garde-des-sceaux, en était le propriétaire dans la première moitié du XVIIe siècle. Le marquis de Pourpre ou de Poulprie, en 1167, avec M. Gressu de Saint-Marsault pour tenant, du côté de la rue Coquillière, et Mlle Léger de la Cour, sur l'autre flanc.

L'hôtel de Royaumont se carre, sur le plan de Paris en 1652, auprès de l'église Saint-Eustache ; reconnaissons-le donc n° 4, avec sa grande porte, au couronnement flanqué de deux chiens de faïence : un marchand de faïence et de porcelaine y laisse grimper du lierre sur une des faces de la cour. Philippe Hurault, évêque de Chartres, abbé de Royaumont, fit construire cet hôtel en 1612. François Montmorency, comte de Bouteville, ne tarda pas à y établir une salle-d'armes, où se réunissaient les raffinés du point-d'honneur, qui s'y entretenaient la main en mettant des fleurets à la disposition de tout bretteur de profession, sauf à noyer sa raison dans le vin s'il en avait encore trop pour se faire le second du premier-venu. Cet illustre duelliste Bouteville, père du maréchal de Luxembourg, affronta jusqu'au bout les édits de Louis XIII contre le duel. Forcé de se réfugier à Bruxelles, après une rencontre, il revint tout-à-coup, pour

se battre en plein jour place Royale, où il avait Croixmart pour second. Arrêté dans sa fuite, il paya de sa tête en Grève cette forfanterie suprême. Mme de Bouteville, qui était huguenote, passa galamment le veuvage : elle couchait dans des draps de lin écru pour paraître plus blanche. Toutefois elle épousa Croixmart, catholique comme son premier mari.

Un grand cabinet littéraire occupait en partie l'hôtel de Royaumont au moment de la Révolution, et l'archevêque de Cambrai, en tant qu'abbé de Royaumont, touchait le prix de cette location.

Mais il y eut du côté opposé un petit hôtel du même nom, qui a donné le change à plus d'un historiographe. Il était contigu à l'habitation de la communauté de Sainte-Agnès, ouvrant surtout rue Plâtrière. On y retrouvait les ruines d'une tour du mur de Paris dû à Philippe-Auguste. Un autre pan de la même enceinte se dressait chez le sieur Legay, alors qu'il disposait de la maison qui venait la cinquième avant la rue Coquillière, et ce tronçon se reliait aux restes d'une autre tour, régnant chez Gilles, rue Plâtrière.

Une tranche de ce gâteau de pierre avait été concédée par la Ville, en l'année 1574, à Jean du Tremblay, dont la propriété appartenait : en 1581 à Martin Ballet, bourgeois ; en 1699 à Philippe de Laporte; en 1729 à Anjorrant, conseiller au parlement de Paris ; en 1767 à André Dufour, seigneur de la Nau, ou de Launeau, et à Anjorrant, son beau-frère. Est-ce à un prince de Lambesc ou à la ville de ce nom que ladite propriété devait la qualification d'hôtel de Lambesc ? Elle avait eu deux portes rue du Jour, avec une dans la rue Montmartre et une dans la rue Plâtrière ; mais, Anjorrant et Dufour ayant partagé, la maison du premier donnait rue Mont-

martre et celle du second rue du Jour, où il séparait les religieuses de Sainte-Agnès des héritiers Danets, qui avaient l'encoignure.

En ce temps-là M. Mariette, contrôleur-général en la grande-chancellerie, était propriétaire sur la même ligne, entre l'abbé de Royaumont et les héritiers de Bèze ; mais il touchait aussi d'une part et dans le fond à la succession du président Mallet, propriétaire d'un cul-de-sac par-derrière. Sa maison était grande ; le tailleur Bucy n'en était pas le seul locataire ; elle avait porté l'image du Cormier et plus anciennement la dénomination du Séjour. Jean Mariette, libraire, et sa femme, née Coignard, en avaient été possesseurs antérieurement : le pâtissier Coring, sous Louis XIII, et Pierre de Caen, sous Henri III. *Le Séjour*, qui plus est, avait valu à la rue Raoul-Roissolles du siècle XIII le nom de Séjour, dont *Jour* n'est que la corruption.

Je te salue encore, logis du roi, inauguré par Charles V sur la lisière du Paris de Philippe-Auguste, et que les historiographes, à l'unanimité, se sont plu à jeter par terre, sans jamais donner une date à cette prétendue démolition ! Le royal pied-à-terre du XIVe siècle n'est pas aussi rasé qu'on le croit. Un escalier, bordé de pilastres en bois, et les beaux dessus-de-porte des paliers, à tous les étages, confirment au n° 25 un droit d'aînesse incontestable sur l'hôtel des abbés, avec un air d'autorité que ne sapent pas entièrement les disgrâces d'une si longue occupation populaire ! Que sera-ce donc si vous vous arrêtez à deux fines colonnes, dont les chapiteaux forment des têtes de béliers, dans la cour ? Cela indique le style de la chapelle, qui était, en effet, contemporaine du palais Saint-Paul et de l'hôtel de Sens. Des mascarons et des dorures intérieures, qui ne

remontent qu'au siècle de Louis XIV, sont un fard déjà pâle et n'en dissimulant que plus mal un âge beaucoup plus avancé.

La propriété de M. Mariette était encore à ses hoirs en 1784, et les deux latérales, aux hoirs de Bèze, à l'abbé de Royaumont. Mais le comte de Montmort et le marquis de Coursillon, un peu plus tard, avaient l'intermédiaire, si ce n'était pas le 29. Le 10 appartenait alors à M. de Voypierre.

Au reste, plus d'une maison s'était bâtie sur les dépendances du Séjour, notamment celle où Mallet, président en la cour des Comptes, avait pour successeur le chevalier Mallet de Chanleloup, qui résidait rue Plâtrière. Propriétaires avant eux, même endroit : le bourgeois Maupin, en l'an 1581, et dame Jeanne Sanguin, veuve de Jean Goret, en 1574.

Les filles de Sainte-Agnès avaient aussi, en quelque chose, Charles V pour prédécesseur indirect. La porte d'une crèche, en notre rue Jean-Jacques-Rousseau, a été l'entrée principale de ces religieuses, tenant une école de filles pauvres et une pension de jeunes demoiselles, qui était séparée de l'école. Léonard de Lamet, curé de Saint-Eustache, avait institué leur communauté en 1678, et les titulaires de la cure, depuis lors, avaient continué à veiller sur sa bonne tenue. La grande révolution a supprimé cette communauté, que Colbert avait gratifiée d'une rente de 500 livres, dont elle avait mis en gage le contrat, pendant l'hiver rigoureux de 1709, afin d'être plus secourable aux enfants confiés à sa garde.

Le dernier curé qui l'ait assistée de ses conseils était l'abbé Poupart. Il habitait, n° 2, une maison appartenant à la fabrique de Saint-Eustache.

Chaque fois que les membres du comité révolutionnaire de la section du Contrat-Social vinrent y voir le citoyen Poupart, c'était pour le conduire à la Râpée ou à la Courtille et y déjeuner copieusement à ses frais. Si le pauvre homme avait résisté, c'en était fait de sa liberté et de sa vie.

Rue Laffitte. (1)

Café Hardy. — Cérutti. — Le Marquis d'Hertford. — Laromiguière. — Dîner de l'Exposition. — La fausse Malibran. — La Rue qui se range. — MM. de Rothschild. — Mme de Saint-Jullien. — La Reine Hortense. — Hôtels Laffitte et Thélusson.

Riz au lait, riz au gras, cette inscription figurait sur les vitres des meilleurs cafés, et ils ne servaient de substantiel que des potages quand le café Hardy imagina, à l'époque du Directoire, d'ajouter à l'indication extérieure : *et déjeuners à la fourchette*. L'innovation d'abord était timide : elle avait surtout trait à des déjeuners froids ; mais les œufs et les côtelettes amenèrent peu-à-peu bien des limonadiers à se faire restaurateurs, à l'exemple du pauvre Hardy, qui a fini par se couper le cou. Son café avait, du reste, commencé par être l'œil-de-bœuf des affaires, la petite Bourse escomptant les nouvelles douteuses et la coulisse des spéculateurs sur les fournitures des armées. Le restaurant de la Maison-d'Or a pris la suite du café Riche, dans un immeuble qui remplace, depuis

(1) Notice écrite en 1860, pendant que bien des pioches frayaient, au travers de la rue Laffitte, passage à la rue Lafayette, en ce qu'elle avait de nouveau. Mais la rue Olivier ne s'élargissait pas encore aux dépens des derniers numéros de la rue Laffitte, pour se prolonger des deux bouts et pour prendre bientôt le nom du cardinal Fesch, qui avait résidé à l'une de ses nouvelles extrémités.

1839, l'ancien hôtel de Mme Laferrière, décédée au milieu du règne de Louis XVI. La même résidence a été connue au comte de Stainville, qui était un Choiseul; Mme Tallien l'a habitée aussi, avant de passer princesse de Chimay, mais après Cérutti, dont la rue a porté le nom de 1792 à 1814. Cet élève relaps des jésuites, rédacteur principal de la *Feuille villageoise*, membre de la Commune de Paris et député à l'Assemblée, est mort dans un bon lit à l'angle de sa rue.

Le ci-devant hôtel d'Aubeterre, dont l'encoignure demi-circulaire fait vis-à-vis à celle-là, ne s'appelle plus comme d'anciens maréchaux de France; mais le marquis d'Hertford, pair d'Angleterre, partout gentilhomme accompli, l'a acheté sous la Restauration, afin de ne pas déménager, au moment où sa mère, qui y demeurait avec lui, devenait elle-même propriétaire au coin de la rue Taitbout.

Au no 10 ou au 12, l'an VIII voyait Laromiguière, qui avait publié, au fort de la Terreur, ses *Éléments de Physique* à Toulouse.

Nous croyons que le 16 n'était pas étranger au grand hôtel-garni que la Révolution avait fait du ci-devant hôtel de Choiseul, maintenant occupé par l'administration de l'Opéra, et dont une porte donnait rue Cérutti. Un passage Laffitte s'y trouvait, en tout cas, avant que M. Émile de Girardin, acquéreur de l'immeuble, y eût pour locataires les fondateurs du Dîner de l'Exposition-Universelle. Plutôt qu'un restaurant, n'était-ce pas la banque des assignats de la gastronomie? Que d'actionnaires en sortirent ayant faim!

A la place de ce restaurant, où l'on mangeait si bien.... l'argent des autres, un gymnase érotique donnait auparavant un autre genre de leçon. Bien que les exercices n'y fussent pas de ceux qui se recommandent aux familles, c'était encore pis

dans un corps-de-logis qui passait pour mieux habité, à l'extrémité du passage, alors qu'une supercherie odieuse y exploitait la vogue si méritée de Mme Malibran. Une vieille femme, postée au paradis, assistait fréquemment aux représentations des Italiens, et elle était habile à distinguer les étrangers, fraîchement débarqués, dont le talent de la prima-dona portait l'exaltation au comble. L'intrigante fieffée s'arrangeait pour en aborder au moins un, dans l'entr'acte, en se donnant pour la parente, pour l'amie de la cantatrice, et que n'osait-elle pas offrir ! Il y avait toujours rendez-vous pris au passage Laffitte, et l'amateur s'y rendait, au sortir du spectacle, tout plein d'orgueil, quand ce n'était qu'un sot, mais avec hésitation s'il avait l'esprit de craindre une mystification. N'en arrivait-il pas toujours à se croire le plus fortuné des galants quand il voyait venir la duègne, accompagnée d'une femme dont la taille, les traits et l'âge se rapportaient à ceux de la grande artiste ? L'étranger en bonne fortune vidait sa bourse sans regret, et souvent il quittait Paris avant qu'un examen plus attentif l'eût tiré d'une erreur où son amour-propre trouvait son compte. L'aventurière abusait de sa ressemblance avec Mme Malibran jusqu'à se donner pour elle, tout le carnaval, au bal de l'Opéra, et à ne pas même en démordre quand le champagne du souper semblait lui délier la langue. M. de Girardin, en supprimant le passage, n'a pas peu contribué à la moralisation de la rue Laffitte.

Elle est de plus en plus financière et de moins en moins décolletée, cette avenue du quartier Bréda, qui lui-même se modifie sensiblement en prenant du développement. Lola Montès, qui a donné des bals par souscription au nº 40, et Mogador, si connue à Mabile lorsqu'elle était logée au 52, ont des couronnes brodées sur leurs mouchoirs !

Mais retournons d'un siècle à l'autre. Après Mme Laferrière, dont la propriété tenait plus de place que la Maison-d'Or, venait M. de la Live de July, introducteur des ambassadeurs. M. d'Aubeterre, proche parent des d'Esparbès, était, comme à l'entrée de la rue, propriétaire aux nos 13 et 15. En face demeurait M. de Courmont, régisseur-général du Trésor, à côté M. de Saint-Jullien, trésorier des États de Bourgogne, puis receveur-général des rentes du clergé. La clientèle ecclésiastique de ce dernier n'empêchait pas sa femme, une La Tour-du-Pin, de s'amuser, de fréquenter Voltaire et de sacrer à la manière des bateliers du coche de *Vert-Vert*. Le veuvage ne la trouva pas moins philosophe que d'autres inconstances de l'amour. Sa 90me et dernière année fut 1820.

La reine Hortense, bien que la cour consulaire l'eût mise plus à son aise que la cour impériale, en était l'ornement encore lorsqu'elle se fixa à l'hôtel Saint-Jullien. Le titre de reine lui était conservé, malgré sa séparation et l'abdication de son mari. Son salon devint tout de suite le rendez-vous de ce qu'il y avait de plus distingué. Elle ne suivit pas les membres de la famille Bonaparte, dans leur premier exil, en 1814; mais, ayant contribué au revirement des Cent-Jours, elle en porta la peine le reste de sa vie.

Mieux encore qu'un tel souvenir, un des rameaux de l'arbre des Rothschild protége cette belle demeure: leur greffe de Vienne s'y ente sur Paris. M. Anselme de Rothschild ne veille pourtant que de loin sur son immeuble, naguère habité par M. Salomon. Des compagnies de chemins de fer y ont établi un réseau de siéges administratifs, qui comptent l'espace par minutes, comme le temps par kilomètres.

Chez M. le baron James de Rothschild, qui fait souvent des affaires avec les rois, le Trésor royal avait ses bureaux avant 89, et dire que le fonds

de roulement s'y est accru considérablement, en passant d'un souverain à un particulier! Le garde du Trésor, M. Micault d'Harvelay, résidait lui-même rue d'Artois, vis-à-vis de la rue Pinon, maintenant Rossini, aussi près de ses bureaux que l'est M. de Rothschild. Naugude, voisin de d'Harvelay, précédait aux n°s 23 et 25 : le général Savary, duc de Rovigo, ministre de la police sous l'Empire, M. de Greffulhe, M. Joseph Périer, qui a fait bâtir le devant, enfin M. James de Rothschild.

Le comte de Laborde, banquier de Joseph II, a étrenné l'hôtel qui vient après et que l'on écorne à cette heure pour faire place à une rue de biais, reliant le boulevard des Capucines à la Nouvelle-France. Cet inaugurateur, que n'a pas épargné le tribunal révolutionnaire, était un honnête homme, d'après les uns, et un trop habile homme au dire des autres. Valet-de-chambre du roi, puis banquier, il a été encore plus connu par ses galanteries et ses œuvres musicales. Un d'Escars, chevalier de Malte, n'a consenti à changer de vocation, en devenant le gendre de ce financier, que pour un million, plus le gîte et la table. Substitué aux droits que Bouret de Vézelay, un autre financier, tenait de l'édilité sur les bords de l'égout parallèle au boulevard, M. de Laborde a obtenu, vers la fin du règne de Louis XV, des lettres-patentes autorisant le percement de la rue d'Artois, dont Cérutti ne fut plus tard le parrain qu'à la place d'un prince du sang. On dit que le même Laborde a, dans l'origine, affermé l'hôtel à sa maîtresse, la Guimard, mais pour peu de temps. Il ne le vendit en 1770 à Mme Loménie de Brienne que pour bientôt rentrer dans ses droits, faute de paiement. La duchesse de Mouchy fut un acquéreur plus sérieux; elle eut pour successeurs : l'architecte Rougevin, les époux Mellier, Jacques Laffitte.

La révolution de 1830, à laquelle ce dernier avait

tant contribué, valut à son nom la popularité de l'estampille voyère où la Restauration avait remis en honneur celui du prince. Le 28 juillet, les députés de l'opposition s'étaient réunis dans l'hôtel dont Jacques Laffitte, leur collègue, était propriétaire depuis huit ans, et les délibérations y avaient continué jusqu'à la constitution du nouveau gouvernement. L'homme politique triomphait un moment; par malheur il était financier, et les affaires souffraient, depuis plusieurs années, des violences d'une polémique dont les tendances remettaient en question les principes de l'autorité. Trop de passions révolutionnaires étaient déchaînées pour qu'une transaction libérale suffît à les assouvir. Aussi le député devait-il promptement rentrer dans l'opposition, comme devant ; l'auréole du martyre lui était décernée en raison du mauvais état de ses finances, qui n'avait nullement attendu, pour se produire, les journées de Juillet. Une souscription mémorable rachetait son hôtel, pour le lui rendre à titre de don patriotique. Dans Laffitte s'incarnait bourgeoisement le centre-gauche, dont l'idéal était assurément le meilleur des gouvernements, mais qui l'a eu plus d'une fois pour adversaire sans s'en apercevoir.

La rue d'Artois s'est prolongée, en 1823, jusqu'à la rue Chantereine, ou de la Victoire, en faisant mordre la poussière au superbe hôtel Thélusson, dont la porte, en forme d'arche de pont, se voyait du boulevard. Mme Thélusson y avait reçu somptueusement la bonne compagnie, qui en avait repris le chemin, sous le gouvernement directorial, quand le *Bal des Victimes* s'y donnait périodiquement par souscription, ainsi qu'au ci-devant hôtel Richelieu. L'État avait confisqué la propriété, qui n'était encore en 1807 qu'un hôtel-garni, auquel faisait concurrence porte à porte l'ancienne résidence de Laborde. Puis Murat l'avait habité; Napoléon ensuite

l'avait donné à l'empereur Alexandre, pour l'ambassade de Russie. Enfin Berchut, naguère tailleur au Palais-Royal, avait acheté l'immeuble, et tout le quartier en voulut à ce spéculateur alors que disparut le beau jardin qui distribuait de toutes parts quelque aperçu de sa verdure, purifiait et rafraîchissait l'air, en y mêlant des senteurs délicieuses.

L'année suivante, la rue fut continuée sur le territoire d'Ollivier, auquel nous consacrons un souvenir domestique dans la rue du Faubourg-Montmartre.

Rue Taitbout. (1)

Bougainville, Thénard, Talleyrand, Mme Grandt, Parny, de Jouy, les Magny, Le Peletier du Houssay, Taitbout, La Michodière, Bouret de Vézelay, Fleurieu, Ouvrard, Aguado, Ed. Renaud, Dantan, Lablache, Mlle Déjazet, Mlle Flore, Tortoni, de Brancas, lord Seymour, Mme de Villoutreys, Démidoff, Angilbert et Guéras.

Quand la constitution de l'an VIII se promulgua, Bougainville et Thénard, les deux savants, logeaient au cul-de-sac dont l'émancipation n'avait pas encore fait la rue du Helder. L'Institut donnait à Bougainville pour collègue le premier-consul, qui devait le nommer sénateur, comte de l'Empire ; il avançait déjà dans ce voyage de la vie qui se décomposa pour lui en tant d'autres, et, à titre de fils d'un échevin, il avait de bonne heure contracté des liaisons avec la famille de Taitbout, greffier du bureau de la Ville. Ces relations suivies avaient même fait attribuer au grand navigateur un *Essai sur l'île d'O-Taïti*, qui était l'œuvre d'un Taitbout. Les croisées de Thénard et de Bougainville donnaient à la fois sur la rue Taitbout et sur son impasse.

M. de Talleyrand, autre membre de l'Institut, sortait fréquemment à cheval du n° 30 de la rue, précédemment hôtel d'Orsay, avec Mme Grandt, une Indienne, veuve d'un administrateur de la compagnie des Indes. Le ministre du Directoire,

---

(1) Notice écrite en 1858.

ayant donné sa démission à temps, revenait aux affaires grâce au 18 Brumaire. Le premier-consul vit d'abord avec l'indifférence d'un Athénien que l'ancien évêque d'Autun donnât à des femmes, en public, le bras auquel était confié le portefeuille des relations extérieures ; il ne dit qu'après réflexion à son ministre : — Finissez-en avec Mme Grandt.... M. de Talleyrand, n'étant pas homme à se complaire aux longs attachements, se proposait précisément de rompre ; mais, dans le désir qu'il avait de n'obéir et de ne désobéir qu'incomplètement à l'ordre ainsi reçu, il trouva un biais : le mariage. Le contrat fut signé sans bruit, comme un testament, rue Taitbout. Un bref de Pie VII, il est vrai, relevait peu de temps avant, ou peu après, l'homme d'église de ses premiers vœux ; seulement, la question de l'hyménée n'y étant que sous-entendue, M. de Talleyrand ne fit accueillir qu'avec difficulté Mme Grandt aux Tuileries.

Macdonald et Français de Nantes avaient un peu plus tard leur protégé, l'élégiaque et l'érotique Parny, dans l'ancienne maison du ci-devant marquis de Mesnil. C'était, ma foi, le n° 25, où un autre homme d'esprit, Nestor Roqueplan, avec délices Parisien, né au surplus dans le Marais, a pris, avec un intervalle de quelques lustres, la survivance du poëte qui a pleuré souvent avec les femmes, mais badiné toujours avec les dieux. Le faubourg Poissonnière, au reste, fut aussi habité par M. de Parny, auquel Napoléon finit par accorder une rente de 3,000 fr. : pension, pensionnaire et Empire, tout s'éteignit en même temps.

Il ne fallut pas loin courir pour remplir à l'Académie le fauteuil devenu vacant. M. de Jouy, dont le couvert n'était plus mis, avec ceux de Jay et de Tissot, aux déjeuners de Savary, dans

le futur hôtel Laffitte, n'en vivait pas moins en ermite de la Chaussée-d'Antin, au 67 de notre rue. Mais elle s'appelait par-là rue des Trois-Frères, le percement en étant dû à l'année 1778, sur l'initiative de M. Maguy de Maisonneuve, avocat, et de ses deux frères. Le père Murger, portier de l'académicien, était tailleur ; il a donné le jour à Henry Murger, le bohème par excellence de la littérature. On ne remarquait dans la rue des Trois-Frères que la maison Castéra (Brunet *fecit* 1802) et la maison Biteaux (Blanchard, 1795).

Pour mettre en communication la rue Taitbout primitive avec celle des Trois-Frères, M. Le Peletier du Houssay avait ouvert, en même temps que celle-ci, la petite rue du Houssay. L'unification trinitaire est de 1853.

La rue Taitbout d'auparavant n'avait sur les deux rues y faisant suite que trois ans de primogéniture ; celles d'Artois (Laffitte) et de Provence étaient, au contraire, ses aînées de plusieurs années. L'autorisation manquait encore au projet de la former quand Jean-Baptiste-François de la Michodière, chevalier, comte d'Hauteville, prévôt des marchands, et ses échevins, *vu la requête présentée au roi par Bouret de Vézelay, trésorier-général de l'artillerie et du génie, pour obtenir d'ouvrir une nouvelle rue sur un terrain acquis par lui à titre d'emphytéose des Religieux Mathurins à droite du chemin de la Grande-Pinte dite Chaussée d'Antin, laquelle rue prendrait son ouverture sur le Rempart, vers l'issue de la rue de Grammont, entre la rue d'Artois et la Chaussée d'Antin, à travers un terrain appartenant propriétairement audit sieur Bouret de Vézelay et tenant audit Rempart, serait continuée sur ledit terrain acquis des Mathurins au grand égout, ainsi qu'elle est tracée sur le plan joint à ladite requête,* demandaient que la nomination de cette rue leur

fût réservée si Sa Majesté n'y pourvoyait pas par ses arrêt et lettres-patentes. Il souriait aux édiles d'en choisir le parrain dans la famille municipale, et le greffier du bureau de la Ville eut l'honneur de fixer leur choix.

Quant à Bouret, qui mourut secrétaire du roi en 1777, il ne fut pas le seul fermier-général de son nom. Le père de ce financier avait été laquais de Ferriol, ambassadeur à la Porte, et avait épousé une femme-de-chambre de Mme Ferriol. Sa famille possédait encore le n° 9, dans la seconde moitié du règne de Louis XVI, et deux maisons peu importantes, que séparait l'une de l'autre l'hôtel du comte de Vasan, à-peu-près en face du 25.

Il y eut aussi, avant la Révolution, un hôtel de Caumont rue Taitbout. M. de Fleurieu était au n° 20 : il ne devint ministre de la marine qu'en 1790, et lorsqu'il cessa de vivre, vingt ans après, il était sénateur, membre de l'Institut. Mme de la Live se trouvait au 40, mis depuis lors en communication avec l'hôtel qui le touche par-derrière. La banque d'Ouvrard, fameux munitionnaire, occupa le n° 11, mais à partir du Directoire.

Une petite-maison du dernier siècle figurait bien encore, sous Louis-Philippe, au n° 44 : un salon y formait rotonde à l'angle des rues Taitbout et de Provence. M. Aguado y meubla une danseuse de l'Opéra et ajouta le contenant au contenu en la rendant propriétaire. Lorsqu'un autre acquéreur voulut augmenter le revenu de l'immeuble, un tour de force s'y exécuta : le locataire du premier continuait à dormir sur les deux oreilles, pendant qu'on refaisait deux étages sous le sien et qu'on le surchargeait de trois étages supérieurs. Les amateurs y apprécient les bas-reliefs qui surmontent les croisées, et le vestibule de la cour présente lui-même un beau travail. L'honneur en revient à M. Ed. Renaud, contrôleur en chef des grands travaux

de la Ville, qui en architecture est un artiste. Quel joli logement il occupe en haut de la maison ! On y remarque une cheminée, pleine d'originalité, où soufflent deux petits démons ; plus haut est l'Amour qui s'échappe, après avoir allumé son flambeau : il fuit le foyer domestique, où il n'a pas brûlé ses ailes, car une glace les montre tout ouvertes. Dantan jeune, ami de M. Renaud, n'a pas craint de commettre un calembour de plus, en disant de cette œuvre d'art : — Quand tu feras, mon cher, un autre Amour, ne lui mets plus le derrière à la glace !

Le 16 doit être bien bâti, car le gros Lablache y logeait. M[lle] Déjazet, ce colibri de la scène, pèse infiniment moins au 5. M[lle] Flore, sous l'Empire, a été mise dans ses meubles par un gros fermier de la Brie, au-dessus même de Tortoni. Le propriétaire de l'immeuble était alors M. Mallet, qui n'y avait pas succédé directement à M. de la Reynière. Tortoni, mort en 1822, avait fondé pendant la République son illustre établissement.

L'ancien hôtel de Brancas, au coin du boulevard, recevait naguère le dernier soupir de lord Seymour, le dandy populaire des carnavals parisiens d'avant Chicard et d'avant Gavarni. La marquise d'Hertford, mère de milord, avait acheté l'immeuble qui, d'après l'acte du notaire Dehérain, en date du 15 mai 1825, provenait de la Nation et des mathurins. Les religieux mathurins avaient vendu à Bourel de Vézelay le terrain sur lequel MM. de Brancas-Lauraguais avaient fait bâtir, et l'hôtel avait pu, comme bien d'émigré, revenir à l'État, substitué du reste aux mathurins, qui n'avaient pas aliéné la totalité de leurs droits. Toujours est-il que Trudaine et Charles de la Sablière s'étaient rendus propriétaires de la maison et de ses dépendances en février 1792. MM. Lefeuve et Habert, prédécesseurs de la marquise, avaient donné en échange la terre de

la Jonchère à la comtesse de Villoutreys, épouse divorcée du général Rapp en premières noces, et cette dame avait eu pour vendeurs en juillet 1820 M. Le Cornu, comte de Balivière, et sa femme, née Bouvard. Dans l'appartement de lord Seymour, le prédécesseur de sa mère avait été le baron Cardon, qui venait lui-même après le comte Nicolas Démidoff, dont un fils épousa en 1840 la princesse Mathilde Bonaparte. Angilbert et Guéras avaient cependant ouvert au rez-de-chaussée le café de Paris, plus salon à manger que restaurant, haut de plafond comme dans un château, et il était de meilleur ton de s'y montrer qu'en tout autre cabaret du monde. Ce lion des cafés a vécu 36 ans : tous les lions meurent-ils aussi vieux ? Trop gentilhomme pour laisser des économies, il avait encore fait plus de réputations qu'il n'avait contribué à défaire de fortunes.

Rue et Quai des Grands-Augustins. — Rues Gît-le-Cœur et de l'Hirondelle. (1)

Le Couvent des Grands-Augustins. — Les Hôtels d'Hercule, de la Salamandre, de Savoie, d'O, de Luynes, des Charités-de-Saint-Denis, de Saint-Louis, Lecoigneux, de Conflans et de Bussy. — Les Collèges d'Autun et de Saint-Denis. — Et leur Entourage.

Avant que Philippe-le-Bel fît établir le quai où nous abordons, des saules y bordaient la Seine de leurs troncs, souvent creux, et de leurs branches flexibles. Le siècle suivant y vit les augustins succéder à des frères de la Pénitence-de-Jésus-Christ, dits sachets, que saint Louis y avait placés. Les nouveaux-venus avaient été voisins de la porte Saint-Bernard et de la porte Montmartre ; leur monastère définitif ne s'acheva que sous Charles V. De l'histoire de France fait partie celle du couvent dont nous nous entretenons, dépositaire des archives des ordres de la noblesse et des ordres du roi : les assemblées du clergé s'y tenaient, Henri III

(1) Notice écrite en 1860. Le marché de la Vallée a été supprimé depuis, et maintenant la volaille se vend principalement aux Halles centrales. La formation d'une nouvelle place Saint-Michel a fait tomber les premières maisons du quai des Grands-Augustins et presque toutes celles de la rue de l'Hirondelle, qui ne serait plus qu'une impasse de la rue Gît-le-Cœur sans les arcades qui la relient à la place, comme un passage.

y présida le chapitre des chevaliers du Saint-Esprit, Marie de Médicis y fut saluée régente, la chambre des comptes et plusieurs chambres de justice en occupèrent les grandes salles. Ainsi furent condamnés en 1716 aux Augustins, comme coupables de malversations, les traitants Geoffrin, Leriche, Luillier, Aviat, Crozat, Poisson, Daugny, Hénault, Rouillé et autres; mais leur maltôte, une fois les taxes payées, déshonorait moins les coupables que s'ils avaient volé des objets de peu de valeur à des particuliers. De l'église, dédiée à sainte Anne en 1443, où furent enterrés Philippe de Commines, Rémy Belleau, le seigneur de Pibrac, Eustache de Caurroy, et qui longeait le quai à l'endroit occupé par le marché à la volaille, rien ne reste debout. Les religieux du crû n'ont pas même justifié, en 1790, de l'envie de résister que supposait ce vers de Boileau :

J'aurais fait soutenir un siége aux Augustins.

Il subsiste pourtant un assez bon nombre des maisons qui formaient le pourtour et les dépendances du monastère; les murs de son réfectoire s'y reconnaissent, qui plus est, sur le derrière, entre les rues du Pont-de-Lodi et Christine. Le surnom de la Vallée s'appliquait déjà sous l'ancien régime à la portion du quai des Augustins où se vendaient en plein vent, le long de l'église, le beurre, les œufs et la volaille. Il y stationnait, dès 1691, des calèches attelées, qu'on prenait à 20 sols l'heure.

Quelques-unes des fenêtres qui donnent sur le quai, entre le marché actuel et la rue Dauphine, doivent avoir éclairé le travail de Bérey, enlumineur du roi à l'enseigne des Deux-Globes, dont le plan de Paris se dessinait avant la mort de Mazarin. Une dame Truchet, qui, du temps de Necker et de Turgot, regardait l'eau couler au

même endroit, sans sortir de chez elle, et qui se faisait vieille, avait été la Hantier de l'Opéra. Difficile de reconnaître en cette bonne femme une beauté, qui avait eu tant de galants à ses trousses ! On eût dit qu'elle oubliait tout, voire même la nuit où le prince de Carignan, son amant en titre, avait surpris au lit, dans l'appartement dont il avait une clef, le fermier-général Leriche de la Popelinière, brutalement tiré de bonne fortune, puis exilé pour trois mois à Marseille par une mission du cardinal Fleury.

A l'autre angle de la rue des Grands-Augustins se carrait, sous François Ier, le grand logis du chancelier Duprat, qui le tenait de Louis XII et que remplaçait le prévôt Nantouillet sous les règnes suivants. C'était l'hôtel d'Hercule, à cause de peintures ou de tapisseries qui représentaient à l'intérieur les travaux de ce demi-dieu. » En septembre 1573, dit l'Estoile, j'ai vu nos trois rois, celui de France, celui de Pologne, celui de Navarre ; ils mandèrent à Nantouillet, prévôt de Paris, qu'ils voulaient aller prendre la collation chez lui, comme de fait ils y allèrent, quelques excuses que sût alléguer Nantouillet pour ses défenses. Après la collation, la vaisselle d'argent de Nantouillet et ses coffres fusrent fouillés, et disait-on dans Paris qu'on lui avait volé plus de cinquante mille livres. » Procéder ainsi par surprise, même pour se faire justice, était-ce digne de tout autre roi que de celui qui avait présidé à la Saint-Barthélemy ? L'hôtel de Nemours a pris la place de celui d'Hercule, en en retenant beaucoup plus qu'un pavillon. Mais de cette conversion étaient indépendantes deux maisons qui appartenaient, sur la fin du règne de Louis XIV, à Forget, comte de Bruillevert, grand-maître des eaux-et-forêts, avec porte sur le quai et porte sur la rue. Un peu plus loin des Augustins, mais aussi près de la rivière, les

d'Ourset, correcteurs des comptes de père en fils, touchaient à Guérin d'un côté et de l'autre au marquis de Novion, époux en secondes noces d'une Le Boulanger.

Aujourd'hui se remarque davantage une façade, décorée de jolis dessus-de-croisées et sur laquelle se prend la devanture de la librairie académique de Didier, à l'angle de la rue Pavée (1). Le procureur Martin acquérait, en 1700, des familles Feydeau et Montholon, cette propriété et la contiguë, que décore le balcon d'un appartement qui fut celui du mathématicien Laplace, sous le Directoire. L'autre angle de la même rue passait, sous Louis XIV et sous Louis XV, de Revelois en Revelois : l'un d'eux était marchand rue Saint-Denis, ce qui n'empêchait pas tantôt un avocat, tantôt un médecin, de se qualifier M. de Revelois, seigneur de Buire, dans les actes. Pierre Martin, sieur de la Guette, maître-des-comptes, avait une maison à côté, mais résidait rue Saint-Aveye. Émery, libraire, en tenait deux autres de Saint-Simon, marquis de Sandricourt, et de Lemaistre de Bellejamme, conseiller au parlement ; ses affaires devenant mauvaises, patatras! expropriation. Bailly, doyen de la chambre-des-comptes, était propriétaire au coin de la rue Gît-le-Cœur, un peu avant l'avénement de Louis XVI.

Mais, un instant ! ne passons pas devant le nº 25, où la Salubrité eut ses bureaux sous Louis-Philippe, sans vous dire que son origine, malgré cela, fut d'un logis royal. François Iᵉʳ le fit construire, pour s'y rapprocher d'un hôtel habité par la duchesse d'Étampes.

Ce dernier, qui se revoit encore dans la rue de l'Hirondelle, s'étendait jusqu'à l'autre encoignure

(1) On dit présentement rue Séguier.

de la rue Gît-le-Cœur. Seulement la rue de Hurepoix n'était pas encore absorbée par le quai parallèle, qui devait s'en incorporer avec le temps tout un côté, dans ces parages. Une Salamandre est restée le signe caractéristique de cette maison historique, achetée par le roi-chevalier pour faire plaisir à sa maîtresse, qui y demeurait déjà, et décorée en l'honneur de la belle de peintures à fresque, de tapisseries et de devises, dont il ne reste rien de plus tangible que de la salle de bain et du jardin. L'auguste amant aurait pu y donner à la fameuse inscription gravée de sa main sur une vitre cette variante : *Souvent maison varie !* Celle-là, en effet, avait appartenu à Louis de Sancerre, connétable de France, dont les prédécesseurs y avaient réuni le séjour des évêques de Chartres ; Deuvet, maître-des-requêtes, avait ajouté à cela une maison en regard d'une ruellette qui descendait à la rivière.

Après avoir favorisé de royales amours, le tout se divisa en hôtel d'O, dont une porte se retrouve au 5 de la rue Gît-le-Cœur, et en hôtel de Luynes, duquel a dépendu le n° 17 du quai. Le chancelier Séguier, pendant la Fronde, pensa y être assassiné ; mais des soldats, déguisés en maçons, n'y découvrirent pas sa cachette, dans une chambre où son frère l'évêque de Meaux, réfugié avec lui, se hâtait de le confesser : les assaillants s'en consolèrent en saccageant le reste de la maison. Le mariage de la fille du chancelier avec le duc de Luynes réunit un hôtel à l'autre encore une fois.

Dix lots en étant faits par Albert de Luynes, duc de Chevreuse, l'année 1671, l'un convint à Berrier, secrétaire du conseil, et de nouvelles constructions commencèrent, mais en respectant le plus possible des anciennes : circonstance oubliée toujours par les auteurs des ouvrages sur Paris, qui n'aiment pas à tenir compte de la répugnance

que nos pères avaient pour la démolition. Berrier, lieutenant-de-police, hérita donc le 5, Gît-le-Cœur, de son grand-père. Un hôtel, nouvellement dit de Saint-Louis, s'étendait rue de l'Hirondelle et comportait sans doute la Salamandre, mais avec une entrée rue Gît-le-Cœur ; il fut adjugé en 1689 au duc de Nivernais, ministre d'État, lieutenant-général, académicien, *etc.*, qui demeurait rue de Tournon. Les Thumery de Boissise, que nous avons vus rue Barbette, et M. de Lespine, le premier acquéreur d'un des dix lots, divers membres de la cour des comptes et Gueffier, imprimeur-libraire, avaient aussi pignon sur cette rue, qui devait son nom à Gilles Cœur, ou bien à Gilles, queux du roi.

Ne quittons pas celle de l'Hirondelle sans reconnaître en ses nos 23, 25 et 27 l'ancien collége d'Autun, dont une face regardait l'église Saint-André-des-Arts, mais qui, dans le sens opposé, confinait à une maison, portée à son avoir, baillée en location et décorée de l'image patronale de la rue, une Hirondelle. Cette pédagogie a été fondée en 1341 par le cardinal Bertrand ; deux autres bienfaiteurs de l'institution ont été Oudart de Molins, président en la chambre des-comptes sous Charles VI, et André de Sauséa, évêque de Bethléem et principal du collége sous Louis XIII. Après la réunion des petits colléges à Louis-le-Grand, on a mis au collége d'Autun l'École gratuite de dessin, pour ne la transférer qu'en 1770 à Saint-Côme, où elle est encore.

Le cardinal Bertrand n'avait connu le quai voisin que sous la dénomination de rue de Seine. Quant à la rue des Grands-Augustins, elle a été celle à l'Abbé-de-Saint-Denis, *aliàs* des Écoliers-de-Saint-Denis. Un collége, en effet, sorte de séminaire de l'abbaye, a été établi par Matthieu de Vendôme,

abbé de Saint-Denis, avec une maison de ville pour ses officiers, entre les rues Contrescarpe (1), Saint-André-des-Arts, Dauphine, Anjou-Dauphine (2), Christine et de Savoie, ces quatre dernières n'existant pas encore. Il s'en projetait même quelque chose sur l'autre aile de la rue des Grands-Augustins, et un passage sous terre menait de la grande propriété à la petite, que le plan de Paris en 1652 qualifiait encore hôtel des Charités-de-Saint-Denis. Le trésorier de l'abbaye y avait gardé ses bureaux. Or le n° 25 avait pour occupant un loueur de carrosses, au XVIII[e] siècle, et n'était séparé de ladite aumônerie que par le 23, dont la porte déploye ses battants à gros clous sans montrer aux passants son bouquet d'arbres, qui n'est pas seul à survivre par-derrière au jardin de la trésorerie des moines. Le corps-de-bâtiment où se retrouve encore, dans l'ancien hôtel des Charités, un escalier à balustrade en chêne, remonte sans doute à Matthieu de Vendôme.

Plusieurs historiographes se débarrassent pareillement de l'hôtel de Nemours et de Savoie, en disant qu'il n'existe plus depuis que la rue de Savoie est ouverte. Il y avait seulement des écuries entre les Charités et cette résidence princière, quand Charles-Amédée, duc de Savoie, de Génevois, de Nemours et d'Aumale, en hérita, avec son frère Henri de Savoie. La duchesse de Savoie, fille de Charles-Amédée, la divisa, pour s'en défaire, en 1670 ; mais les morceaux n'en étaient pas mauvais. Les mansardes du 7 ne s'affaissent pas encore sur ses deux étages, hauts de plafond ; un escalier de figure seigneuriale y fait monter sa vieille

---

(1) Maintenant rue Mazet.

(2) Maintenant rue de Nesles.

rampe en fer jusqu'à une librairie ancienne, où l'in-folio domine sur les rayons, et le 5, où demeurent MM. Pillet, qui impriment le Journal de la Librairie, depuis 1812, et le *Journal des Villes et Campagnes*, n'a été que refait pour Mlle de Bretteville, propriétaire des deux hôtels habités antérieurement par des princes de Garignan, autrement dit par la maison de Savoie. Mlle de Bretteville a eu pour héritière sa cousine, Mlle de Conflans, qui a donné, par testament, en 1761, à Louis de Conflans, marquis d'Armentiéres, lieutenant-général, toute sa fortune et notamment le 5, devenu l'hôtel de Conflans-Carignan ; mais la défunte avait réservé quelques legs, en laissant notamment à Brière de Bretteville une propriété de la rue des Grands-Augustins qui avait la même origine, c'était probablement le 7. Des lucarnes à la Ducerceau recommandent à notre attention une façade en briques au no 3, même rue ; nous avons peine à croire que jusque-là pût aller l'hôtel de Nemours. Elle a été timbrée des panonceaux du notaire Laideguive, et ce tabellion, y succédant comme propriétaire aux Dupré de Saint-Maur, maîtres-des-comptes, devait en savoir plus long que nous sur l'origine de son logis, qui s'était probablement détaché de l'hôtel d'Hercule.

Du côté des chiffres pairs, en face de la rue de Savoie, les initiales E. B. s'entrelacent dans la grille d'une terrasse ; elles voudraient rappeler que la maison a été l'hôtel de Bussy : on y entre par la rue Christine. Matthieu Feydeau, docteur en Sorbonne et curé, plusieurs fois exilé comme janséniste enragé, n'avait que l'usufruit du no 18 ; sa sœur en avait transporté la nu-propriété au couvent de la Conception, dans lequel elle s'était retirée, à l'Assomption. Claude Feydeau de Marville, lieutenant aux gardes, était possesseur

du 22. Enfin Barberie de Saint-Contest, que protégea plus tard Mme de Pompadour et qui devint ministre des Affaires-Étrangères, eut pour locataire un évêque, au fond du no 26.

Rue du Cloître-Notre-Dame. (1)

Dans quelles conditions s'y menait la vie de chanoine.

Une loi du 24 août 1790 déterminait la position nouvelle de ces propriétés du cloître Notre-Dame dont les titres principaux étaient un bref de Benoît VII et des lettres-patentes de Lothaire ; la Nation, moyennant le payement d'un sixième de leur valeur estimative, les affranchissait des conditions particulières qui avaient voulu perpétuer leur transmission de chanoine à chanoine. L'Assemblée nationale, avant d'émanciper l'avenir de cette main-morte ecclésiastique, s'était enquise du passé, et nous allons sonder, comme elle, les arcanes d'une situation amphibie, qui était plus que de l'usufruit, moins que de la toute-propriété, pour les chanoines dont les 33 maisons du cloître portaient les 33 noms. On disait à coup sûr : Maison Cochu et maison Farjonel.

Et, en effet, elles étaient dans le commerce ; impossible de les prendre pour des fonds de bénéfices ecclésiastiques; on ne les achetait pas du chapitre, mais d'un chanoine, en présence du chapitre, sans énoncer les conditions du marché. L'un disait à la compagnie : — Je vends ma maison ; l'autre : — Je l'accepte, et le chapitre prenait acte, approuvait, en touchant, à titre de seigneur, cent sols de lods et ventes, qui se partageaient entre les capitulants. Chaque chanoine, il est vrai, ne

(1) Notice écrite en 1859. La rue à l'étude n'avait pas encore perdu deux ou trois de ses maisons anciennes à l'angle de la rue de la Cité.

devait posséder qu'une maison ; mais ils étaient 51, et toutes les maisons situées dans le périmètre du cloître, dont les rues étaient entretenues par le chapitre, ne se trouvaient pas canoniales. Quand le chanoine était mort *ab intestat*, le bureau du chapitre ouvrait une enchère, et les droits de mutation s'élevaient au cinquième du prix ; si, avant de mourir, le chanoine avait disposé *in extremis* de sa propriété, par-devant les commissaires du chapitre pour la validité c'est le dixième qui revenait aux capitulants ; dans ces deux cas, au reste, les créanciers primaient les héritiers, quant à la portion disponible. Tout cela était si connu qu'un chanoine empruntait avec la plus grande facilité, soit pour acquérir une propriété dans le cloître, soit pour la réparer ensuite. Ils avaient presque tous des dettes, mais solidement hypothéquées, puisque leurs maisons valaient, en général, de 60 à 100,000 livres. Celle de M. Bochard, décédé peu de temps avant la promulgation de la loi nouvelle, lui avait coûté 79, 400 fr., et il y avait fait pour 60,000 fr. de réparations dans l'année de l'acquisition ; celle de M. Montagne, doyen, revenait de la même façon à 74,000 livres, plus 30,000, et il n'en était pas différemment pour les logis des chanoines Dumarsais, Desplasses, Leblanc, Viet, Delon et de Bonneval. Différentes conclusions capitulaires avaient été prises en 1775, en 1766 et en 1745 pour régler différents usages que le temps avait consacrés, avec la sanction des autorités spirituelle et temporelle ; toutefois les statuts et règlements conservaient au chapitre pris en corps le titre de propriétaire-foncier, en reconnaissant à ses membres la faculté de disposer de la jouissance des maisons par la seule voie des résignations au chapitre.

Les laïques habitant le cloître étaient surtout des magistrats ; on y venait solliciter un certain

nombre de parlementaires, au milieu du XVIIIe siècle. Les maisons canoniales étaient en possession de donner asile à des femmes, pourvu qu'elles fussent parentes ou domestiques du détenteur, et pourtant, en remontant à l'année 1334, nous trouverions un arrêté par lequel le chapitre défendait à toutes femmes de franchir les portes du cloître. La preuve qu'avant cette date pareille prohibition n'existait pas, c'est qu'Héloïse et Abélard, évangélistes d'un amour qui n'était même pas connu de l'antiquité païenne, se sont donné des rendez-vous dont le lieu n'était pas à l'extérieur du cloître, sous le prétexte il est vrai d'étudier. Mais le concours qu'y attiraient alors les écoles épiscopales avait si bien troublé la paix du cloître qu'avant peu le chapitre avait résolu de conserver uniquement l'école de théologie.

Sur la place du Parvis-Notre-Dame, en sa largeur actuelle, et dans la rue du Cloître-Notre-Dame, qui d'un côté se confond avec elle, il y avait autrefois : et l'entrée dudit cloître, et le bureau des Pauvres, qui donnait rue Saint-Pierre, tout près de Saint-Pierre-aux-Bœufs, presque en face de Saint-Christophe, et Saint-Jean-le-Rond, qui touchait d'une part la cathédrale, d'autre part la porte du cloître, et un puits, mais à l'autre extrémité de la rue, encore plus voisin de l'archevêché que de la rue Chanoinesse. Quant aux maisons sur lesquelles, depuis tant de siècles, se projette l'ombre de Notre-Dame, voici des documents, inédits comme les précédents, qui les concernent.

En 1660, Jacques Séguier, chanoine théologal de l'église de Paris, avait le 22 ; il était membre de cette famille Séguier qui portait avec éclat la robe depuis le milieu du XVIe siècle et qui fut aussi celle, comme on l'a dit, de l'apothicaire de Charles IX. L'immeuble a jeté le froc aux orties d'une adjudication laïque, le 8 brumaire an IV ;

mais le cardinal Mathieu et sa famille furent depuis de ses locataires, ainsi que la duchesse d'Aumont.

Louis-Joachim-Élisabeth Cochu n'était sans doute pas la perle du chapitre ; il avait plus de dettes probablement que tout autre chanoine, au commencement de la Révolution, et nous l'eussions trouvé n° 20. Le toit y fait angle rentrant sur une petite place de forme inusitée, où il n'y a de jeune que des brins d'herbe, poussant comme la barbe au menton d'une vieille femme. Cette maison, résignée *in extremis* par le chanoine Joudon entre les mains de son confrère, s'était donné depuis une indigestion d'hypothèques ; il fallait bien finir par les purger. Parmi les créanciers à désintéresser, la malveillance aurait remarqué un limonadier, un bonnetier et un épicier. Celui-ci devenait l'acquéreur du chanoine, qui se retira bien dégrevé rue Chabanais, n° 3.

Sur la petite place en retraite se rencogne le 18, dont les glaces et les trumeaux ont été enlevés, de notre temps, comme une garniture superflue, au bureau de secours du IXe arrondissement, qui n'a gardé une rampe en vieux fer qu'en ne la croyant pas un objet de luxe.

Le 16, où se tient l'école des frères, s'écarte un peu moins de l'alignement ; mais, en fait d'âge, il n'a rien à envier aux voisins : j'en atteste les balustres de bois d'un escalier. Maisons nées pour le célibat, elles en ont gardé la discrétion ; loin de se commander, elles s'arrangent d'un commun accord pour isoler la vue dont elles jouissent, au risque de briser cinq fois l'alignement. De là vient cet angle rentrant sur lequel prennent encore façade, en divers sens, le 14 et le 12, qui n'ont pas toujours observé le vœu du célibat, convenons-en, puisqu'il fut un temps où les deux ne faisaient qu'un. L'abbé Cœur, à présent évêque, habitait le 14, comme le fait encore un chanoine, M. Tré-

vaux, à charge de loyer. A M. Chillaud-Desfieux, dernier détenteur canonial, avait été résignée cette maison, le 27 septembre 1780, par M. de Chazal, chanoine à l'article de la mort, et 3,840 livres avaient été perçues en conséquence par le chapitre, comme dîme de l'*in extremis*. Avant Chazal, c'était Gaujel, membre aussi du conseil archiépiscopal, qui disposait de la propriété et qui la dégrevait d'une dette contractée par un de ses prédécesseurs, Pierre de la Chasse, envers Charles Perrochel, chantre et chanoine de l'église de Paris, puis passée à Jean-Jacques Farjonel d'Hauterive, chanoine de la même église et conseiller en la grand'chambre du parlement Maupeou. Ce Farjonel « adorait les bénéfices, sans oublier les épices, » d'après une note qu'a laissée le chancelier Maupeou sur les membres de son parlement. Il eut sans doute été moins assidu aux offices sans le méreau, jeton de présence auquel avaient droit les chanoines.

En revanche, l'abbé de Lafage, qui portait aux cérémonies de Notre-Dame la robe rouge et violette, comme l'abbé Farjonel, s'est imposé une sorte d'amende volontaire pour avoir siégé à la même cour : il a fait reblanchir à ses frais l'intérieur de l'église métropolitaine.

De la Chasse, décédé archidiacre de Josas, avait été propriétaire là avec Jacques-Étienne de Méromont, pénitencier ; par conséquent, à leur époque, la maison était divisée. L'un et l'autre avaient succédé à un homme éminent, Edme Picot, chancelier de ladite église et partant de l'université de Paris, confesseur de la fameuse Mme de Brinvilliers ; Ce double chancelier tenait la propriété, par conclusion capitulaire du 4 janvier 1706, des vénérables doyen, chanoines et chapitre de l'église de Paris, entre les mains desquels elle avait été remise par l'université de Paris. Rappelons même que Louis de Bernage, étant le titulaire du logis au

milieu du siècle XVII, céda à son collègue et voisin du nº 16, Jean de Hillerin, un aisement d'environ 3 mètres carrés, cession qui enchevêtre encore l'un dans l'autre ces deux immeubles mitoyens. Le chanoine Feydeau avait été le prédécesseur de Hillerin, et ne sait-on pas que des familles Feydeau ont produit des sujets brillants dans l'église, la magistrature et les lettres ?

L'abbé Thiéry, à son tour chancelier, prononçait un discours lorsqu'il présidait, en cette qualité, à la clôture annuelle de la licence de théologie ; à cette occasion, en 1770, il fit l'éloge de l'archevêque, M. de Beaumont, dont l'ardeur à défendre les prérogatives ecclésiastiques contre les droits de la royauté passait alors pour abusive. Le lendemain, selon l'usage, il donnait un repas d'étiquette aux docteurs et suppôts de Sorbonne, en son hôtel claustral, qui n'avait rien d'érémitique.

Le cabinet d'histoire naturelle de l'abbé Bourbon était visible, sous Louis XVI, en cette rue, à proximité de celle Chanoinesse.

Étienne Brémont, né à Châteaudun en 1714, avait la vocation des sciences abstraites. Curé et grand-pénitencier à Chartres, il prit ensuite le bonnet en Sorbonne et devint chanoine à Paris ; mais à l'époque de son changement d'église, la *Gazette ecclésiastique* l'attaqua, à propos des prétendus miracles opérés sur la tombe du diacre Pâris. L'abbé Brémont fut surveillé par le parlement, puis décrété de prise de corps ; il se sauva plus tard en Italie ; seulement ses biens furent annotés pendant onze ans, et notamment sa maison dans le cloître, dont se remarquent la belle porte cintrée, qu'un balcon surmonte, et la rampe d'escalier en fer, 10, rue du Cloître-Notre-Dame. L'amour de la patrie l'emportant sur les avantages qu'on lui offrait en Italie, Brémont se plut à rentrer en France, où ses ouvrages obtinrent du succès, entre autres un livre en six volumes, *De la Raison*

dans l'homme, honoré d'un bref de Pie VI. Cet ecclésiastique assistait, non sans émotion, au spectacle révolutionnaire, où ses amis jouaient les rôles de victimes, lorsqu'un érysipèle goutteux l'enleva aux consolations du travail, le 25 janvier 1793, c'est-à-dire quelques jours après la mort du roi. Les héritiers d'Étienne Brémont, par un arrêté des commissaires de l'administration des Domaines nationaux, le 12 juin de la même année, furent déclarés propriétaires de la maison sise au ci-devant cloître, payement étant fait du sixième appartenant à la Nation. Cette propriété, le 17 floréal an III, tenait par-derrière aux citoyens Despinas et Desfieux, ci-devant chanoines, d'un côté au citoyen Rivière, ci-devant chanoine, et à la ci-devant maîtrise des enfants de chœur, d'autre part au citoyen de Lostanges, ci-devant chanoine, et au citoyen Desfieux, déjà nommé.

M. Bouchardat, ex-pharmacien en chef de l'Hôtel-Dieu, possède en ce temps-ci la maison du précité chanoine Rivière. Une rampe de fer, bien que depuis longtemps le style en soit passé de mode, rajeunit encore cet hôtel, qui a été la résidence du médecin de Charles VI. L'habileté de ce médecin royal est rappelée par Sismondi ; son domicile dans le cloître, vis-à-vis de la porte Rouge, est constaté de même par Barante, dans l'*Histoire des Ducs de Bourgogne*. Probablement ce médecin, qui s'appelait Claude Fréron, était prêtre ; on l'estimait le plus des médecins attachés au roi, dont la démence fut traitée plusieurs fois par des astrologues et des sorciers.

Rue de la Colombe. (1)

Des colombes de l'antiquité faisaient leur nid dans des casques de guerriers, afin de prouver que la bonne intelligence régnait entre Mars et Vénus ; à plus forte raison, ces oiseaux de paix et d'amour trouvaient un refuge facile, au moyen-âge, dans les mitres des saints évêques sculptés sur la face des églises, et il n'en manquait pas dans la Cité. Paris est une forêt de Dodone où des colombes à voix humaine ont toujours rendu des oracles ; la plupart sont belles et fêtées, tant que leur cœur est pur de fiel, comme le dit Lucrèce de ses colombes :

Quas odium nullum, nec felleus inquinat ardor.

Quand la haine succède aux caresses, l'oiseau de Cypris devient une chouette.

De la petite rue qui nous occupe parle une charte de l'an 1223, sans dire quelle image douce et blanche, quelle colombe fut d'abord son signe particulier. Peu de filles d'Ève faisaient parler d'elles, depuis la célèbre Héloïse, sur le territoire canonial ; or le cloître de Notre-Dame s'étendait, en suivant la rue de la Colombe, jusqu'à l'extrêmité de la rue des Marmouzets. Un amour dénué de poésie y fut tout au plus inspiré à un Italien, M. de Salze, secrétaire de l'ambassadeur de Naples sous Louis XV, par une fille Mercier, dite la Cauchoise ; son oncle, chantre au lutrin de l'église de Paris, logeait dans une maison, n° 10, dont les fenêtres à coulisses et l'escalier de bois à balustres n'ont

---

(1) Notice écrite en 1859.

pas encore changé de physionomie. Cet étranger, qui était abbé de cour, avait rencontré la normande en se rendant chez un chanoine : elle était grande, corsée et brune, mais d'un teint de lait, avec d'aussi blanches dents ; on ne lui reprochait guère que d'être bête et de savoir où demeurait la Varenne, complaisante duègne de la rue Feydeau. M. de Salze fit offrir une chambre garnie, rue de Beaune, à la colombe sans défense ; mais il y mit une condition, c'est que, revêtue d'un manteau de lit, sans robe qui lui permît de sortir, elle garderait nuit et jour la chambre. La nièce du chantre ne dit pas non et s'envola tout-à-fait de chez son oncle.

La rue ne comptait alors que 6 maisons et 2 lanternes ; c'est seulement en 1811 qu'on l'a prolongée jusqu'au quai. De ses vieilles maisons, qui plus est, la plupart ouvrent sur d'autres rues ; tels sont le 9, le 7 et le 5. Cette dernière propriété à double face comporte les restes d'une chapelle Saint-Aignan, près de laquelle nous ne pouvions moins faire que de passer deux fois. Une ancienne porte cochère est aussi condamnée au n° 4, dont l'enseigne à Saint-Nicolas doit remonter au moyen-âge ; néanmoins sa façade est décorée de rinceaux, et ses fenêtres, de grilles d'appui, qui prouvent une reconstruction datant seulement du dernier siècle. On remarque au 8, grâce aux marches d'un café, un changement de niveau, qui porte à soupçonner que d'anciens fossés servaient par-là de limite au cloître. Nul doute que le sol de la Cité, au lieu de s'abaisser, s'est élevé. Le 12, une construction haute à escalier d'autant plus ténébreux, s'accote depuis longtemps sur le 14, dont le seuil est rue Chanoinesse ; l'origine de l'un et de l'autre remonte à celle de la rue de la Colombe.

Place Gerson

NAGUÈRE

du Collége-Louis-le-Grand. (1)

Substituée en 1839 à la rue des Poirées, cette place méritait à double titre de porter le nom du collége dont elle a dégagé les abords et qui a contribué aux frais de son établissement.

Le bouquiniste Loisel y a sa boutique n° 3, après avoir été rue Saint-Jacques et rue des Grès ; il achète et vend des livres d'occasion depuis un demi-siècle pour le moins. Chaque édition de la grammaire grecque de Burnouf, en dépréciant la précédente, a fait perdre quelque argent audit revendeur, que pourtant cet helléniste, son client, honorait autrefois d'une protection familière. La boutique de Loisel était occupée, avant lui, par un gargotier plus heureux, en ce qu'il regrâttait à coup sûr, servant le matin en ragoût les rôtis rebutés la veille, et ne mettant rien au pilon, ainsi que le fait un libraire des ouvrages classiques répudiés par les programmes de l'Université. A la maison du bouquiniste est contiguë une maison du même âge, mais d'une importance augmentée par douze marchands d'habits ambulants qui se cotisèrent il y a quinze ans pour en devenir propriétaires.

De l'autre côté de la place, voici le 4, qu'on

---

(1) Notice écrite en 1859, avant que la place reçût le nom d'un ancien chancelier de l'université de Paris.

a refait également ; le 6, où bruissaient autrefois les ateliers d'un serrurier ; le 8 enfin, devenu l'hôtel du Lot. Cette hôtellerie, qui a beaucoup gagné en vieillissant, servit longtemps d'abri aux petits métiers ; le saltimbanque y descendait. En l'année 1741, quelques petites filles de la Savoie y furent casées par une commère, dans un grenier plus que modeste : elles allaient chanter par la ville. Celle qui accompagnait du cliquetis de son triangle les glapissements des autres enfants, changea de position à tout prix ; mais les gens qui l'avaient connue à ses débuts, l'appelèrent toujours *la Savoyarde*. Son véritable nom était Beaumier ; son pseudonyme, Mlle de Ville. Elle avait quitté son galetas, prête à ruiner toute la terre, et son train de vie coûta cher à Kulan, chevalier de Malte ; à Varenne, avocat en parlement, ancien élève de Louis-le-Grand ; à Robinet, entrepreneur des hôpitaux de l'armée ; à Villarceau, conseiller au Châtelet ; à Roland de Trémeville, fils du receveur-général des finances de la généralité de Riom ; mais elle n'en sut mettre de côté que 8,000 pauvres livres de rente, tant il fallait tenir son nouveau rang ! La différence entre les recettes brutes et le produit aurait permis à cette parvenue des amours d'acheter et de rebâtir toute la rue des Poirées.

Galerie Colbert. (1)

L'Hôtel Colbert. — Mlle Labsolu.

M. Adam, du Comptoir national d'escompte, doit le jour au fondateur de la galerie Colbert, ouverte en 1826 entre les divers corps-de-bâtiment d'un hôtel, et non pas sur ses ruines, comme l'ont dit plusieurs écrivains qui ne prenaient pas la peine d'y aller voir. Ancien hôtel Bautru-Serrant, il a été aussi la résidence de Colbert, puis au marquis de Seignelay, son fils. Une belle gravure de l'époque où Guillaume Bautru, comte de Serrant, l'occupait, en représente la façade. Ce membre de l'Académie-Française, qui n'avait rien écrit, mais qui avait égayé de ses bons mots la Flandre, l'Espagne et l'Angleterre, dans ses ambassades, devai sa fortune à un duc d'Orléans ; un prince de la même famille fit établir ses écuries, dès 1720, dans cette ancienne demeure du bel-esprit, que les réparations de Levau avaient enrichie pour le premier ministre. On y avait remarqué, comme œuvre d'art, jusqu'à la porte de ces écuries : elle jouait sur ses gonds, rue Vivienne, et l'envergure en est présentement absorbée par les magasins de musique d'Heugel. Mais contigu au grand hôtel Colbert était le petit du même nom, habité après la famille du ministre par Paulin Fondre, receveur des finances de la généralité de Lyon, puis président à la chambre-des-comptes. On vantait de ce financier le cabinet, décoré de glaces, de trumeaux et de marbres rares, dont la cheminée était aussi un précieux modèle.

---

(1) Notice écrite en 1859.

Les dépendances de l'hôtel Colbert comportaient, outre les jardins, d'autres constructions sur la rue Vivienne.

Du côté de la rue Neuve-des-Petits-Champs, dans le petit passage en équerre ajouté à la galerie deux ans après sa formation, est l'entrée du café Colbert, qui du rez-de-chaussée a gagné le premier étage de cet ancien corps de l'hôtel. Les élèves de l'école Polytechnique ont adopté pour lieu de rendez-vous cette portion de résidence historique rendue publique par un *Géorama*, avant que ce fût par un café ; l'uniforme élégant et martial de l'École apparaît donc à chaque instant, le mercredi et le dimanche, à cette extrémité de la galerie. Un magasin de nouveautés occupe de même, mais d'une rue à l'autre en empiétant sur la galerie, l'ex-hôtel de l'homme d'État dont le grand nom couvre, comme pavillon, la marchandise que fait voguer la mode sur cette embarcation affrétée à l'époque de l'ouverture de la galerie.

Que d'officiers en herbe projetèrent des regards d'envie sur les montres de ce magasin, au temps où Casimir Périer présidait à son tour aux destinées d'un règne ! Plus d'un élève de l'École, avant de se rendre au café, allait et venait, plein d'une curiosité qu'il croyait presque de l'amour, devant une porte vitrée de la galerie, au n° 26. Là, sous l'apparence d'une gantière, brillait une beauté accessible, mais qui ne tenait compte, en fait de jeunesse, que de la sienne ; elle imposait aux mieux favorisés de pourvoir aux atours dont elle espérait une fortune, qu'en réalité lui ont faite les galants qui cherchaient à s'impatroniser, notamment le frère d'un ministre. Cette jeune et belle femme sous verre, on l'appelait Labsolu ; mais à sa recherche la philosophie aurait perdu tout son temps à courir. C'est sa bonne qui vendait les gants ; elle en demandait. Bref, à l'époque dont

nous parlons, et en dépit de la belle rotonde Colbert, le point important de la galerie était le nº 26, que Mlle Labsolu n'a quitté que pour prendre un appartement, avec voiture et rentes sur le grand-livre, dans la rue Ollivier-Saint-Georges. A la bonne heure ! s'écrièrent sur le coup plusieurs mères et beaucoup de portiers de filles moins bien partagées ; parlez-moi d'avoir un nez grec et de se coiffer à la chinoise, quand cela sert à quelque chose ! La belle a tant fait parler d'elle que l'ombre de son frais visage, aux lignes pures, aux souris plus souples que ses gants, plane encore sur la galerie qui, depuis son départ, est déserte !

Rue Colbert. (1)

La Stainville. — La Ctesse de Stainville. — Les Propriétaires successeurs de Colbert. — Mme de Lambert. — L'Abbé Barthélemy.

La Stainville fut connue, elle aussi, des chalands au détail de la galanterie, mais en qualité d'agent-de-change. Les comptoirs Stainville et Germancey, quoique en concurrence l'un avec l'autre, faisaient l'escompte de l'amour au même taux sous la Restauration. Le premier opérait dans la rue Colbert et il n'a pas encore changé de place. Une femme Alexandre y remplace la Stainville, et ce n'est pas encore avec les avantages du wagon sur la diligence, qui prenait moins de voyageurs et qui les gardait plus longtemps ; mais elle a obtenu, dit-on, plus de célérité dans l'expédition des affaires : *times is money!* Depuis soixante-dix ans, dans cette académie, la pantomime abrège incessamment cette comédie des amours que les tendres cœurs prolongent jusqu'au drame de la séparation, dénouement inévitable. Mais une déplorable confusion a fait que la nommée Stainville passait, aux yeux de sa clientèle, pour une véritable comtesse. Plusieurs Choiseul ont dû à une terre, qui leur appartenait, de s'appeler aussi Stainville, notamment le ministre d'État qui s'est illustré sous Louis XV. Un acteur a porté de nos jours le même nom, dans un théâtre secondaire ou tertiaire, et il pouvait l'avoir puisé à la même source. Mais c'est, tout

(1) Notice écrite en 1859. L'arcade qui mettait à couvert l'extrémité de la rue n'a disparu que dix ans après.

au plus, l'ancienne maîtresse d'un comte de Stainville qui se livra au genre de commerce encore exploité dans une maison qui ne s'en cache guère : un ou plusieurs œils-de-bœuf et un joli perron, que surmonte une plate-forme à balustres, y donnent par-derrière, et c'était originairement sur un jardin. Le bâtiment en est visible sur le plan de Paris en 1739 : n'a-t-il même pas compté pour l'une des deux maisons officiellement reconnues dans cette rue un quart de siècle auparavant, avec une fontaine et 4 lanternes ? D'origine révolutionnaire est l'équivoque injurieuse pour les Choiseul, comme la profanation du lieu. La Stainville ne se retira pas des affaires à la rentrée des Bourbons, que leur préfet de police eût odieusement trahis en tolérant qu'une parente de l'ancien ministre et de son neveu, pair-de-France, les déshonorât à ce point, dans le ressort d'une surveillance qui regardait spécialement la police ! Pure plaisanterie, par conséquent, que la couronne de comtesse attribuée à la pourvoyeuse, qu'il convenait de remettre à sa place pour l'honneur d'un nom qui va de pair avec celui que la rue porte !

Il y a pourtant eu un Stainville au nombre des grands seigneurs mal mariés. Le mémorial de Bachaumont nous en convainc à la date du 27 janvier 1767 :

« Clairval, acteur de la Comédie-Italienne, vivait depuis longtemps avec Mme de Stainville. Son mari, indigné du goût dépravé de sa femme, a obtenu un ordre du roi et vient de l'enlever et de la conduire lui-même à Nancy. On a fait une descente chez l'histrion pour enlever lettres et portraits, si aucuns y étaient. On assure que la veille de son départ M. de Stainville avait trouvé Mlle de Beaumesnil, de l'Opéra, sa maîtresse, entre les bras d'un jeune Danseur, d'autres disent d'un Officier aux Gardes.

A propos de cette anecdote, on cite un bon mot de

Caillaud, camarade de Clairval. Ce dernier, assez inquiet de sa position, consultait l'autre sur ce qu'il devait faire. — M. de Stainville, lui disait-il, me menace de cent coups de bâton, si je vais chez sa femme. Madame m'en offre deux cens, si je ne me rends pas à ses ordres. Que faire ? — Obéir à la femme (répond Caillaud) : il y a cent pour cent à gagner. »

Sur requête présentée à Louis XIV par Jean-Baptiste Colbert, marquis de Châteauneuf, secrétaire et ministre d'État, contrôleur-général des finances, surintendant-général des bâtiments de Sa Majesté, arts et manufactures de France, l'ouverture de la rue en question a été autorisée sur un terrain qui lui appartenait ; une arcade a été percée sous la galerie de l'hôtel du duc de Nevers, un des deux héritiers de Mazarin, et cette arcade avait pour vis-à-vis l'hôtel Louvois, de même qu'à l'autre extrémité la voie nouvelle débouchait en face de l'hôtel de Torcy. Elle a porté moins d'une année la dénomination de rue Mazarin, pour prendre celle de rue de l'Arcade-Colbert immédiatement après la mort de son fondateur.

Celui-ci, en sa qualité de propriétaire, a eu Colbert, archevêque de Rouen, pour successeur, à l'angle gauche de la rue Vivienne, et Colbert de Seignelay en face. M. Piffet tenait, en 1710, à M. de Seignelay, et le reste était à M. de Mazarin, duc de Nevers.

Ledit duc, héritier de la moitié du palais Mazarin, ne faisait aucun usage de la portion de galerie dominant la nouvelle arcade et reliée à l'hôtel qu'on retrouve de nos jours au n° 12, rue Colbert ; dès 1698, il en avait cédé la jouissance à la marquise de Lambert, par bail viager. Mme de Lambert, élevée par Bachaumont, amie de Fontenelle et estimée par Fénélon, a beaucoup embelli la maison, pour en faire un bureau d'esprit, émargé

de l'hôtel Rambouillet. Les mardis et les mercredis, on y dînait; le premier de ces deux rendez-vous hebdomadaires était le grand jour pour les réputations dont le cours allait à la hausse; mais souvent la marquise appelait, au cercle du lendemain, des arrêts prononcés par celui du mardi. Antichambre de l'Académie, son salon était le seul où le jeu n'empiétât pas sur le terrain du bel-esprit. Combien de fortunes, en revanche, se faisaient ou se défaisaient, tout près de là, quand le financier Law eut transformé le palais de Son Éminence en hôtel de la Banque royale et de la Compagnie des Indes! De cette métamorphose, qu'a opérée l'architecte Mollet, date la prolongation de la galerie intérieure dite Mazarine jusqu'à la rue Colbert, ainsi que l'ouverture pratiquée après coup rue Neuve-des-Petits-Champs. La chute du système de Law a permis d'installer enfin, comme sur ses ruines, la Bibliothèque royale; mais les droits de Mme de Lambert, qui se trouvait en ce temps-là dans sa soixante-quinzième année, continuaient à être respectés. Des procès l'avaient éprouvée cruellement, et, les infirmités de l'âge s'étant mises de la partie, péniblement se traînait sa vieillesse. Malgré la marquise, on avait imprimé ses *Avis à sa fille* et *Avis d'une mère à son fils*, où elle donnait ce conseil distingué: « Mon fils, ne faites jamais que les sottises qui vous feront beaucoup de plaisir; » mais elle se mettait au *Traité de la vieillesse* avec une douce résignation, car sa plume s'était retrempée au préalable dans un *Traité de l'amitié*. L'auteur de ces écrits a cessé de vivre le 12 juillet 1733, à l'âge de 86 ans.

Le cabinet des Médailles ne s'est transféré de Versailles qu'après huit années d'intervalle, dans la galerie qui le retient toujours; mais une indemnité avait été payée à la famille, pour les dépenses faites par la défunte dans la galerie et

la maison. L'abbé Barthélemy, auteur du *Voyage d'Anacharsis*, ami fidèle et reconnaissant des Choiseul, a occupé, de 1753 à 1795, comme garde du cabinet des Médailles, le logement de Mme de Lambert. De nos jours encore l'immeuble a pour hôtes des savants ou des littérateurs, employés supérieurs de la Bibliothèque impériale.

Boulevard Saint-Marcel

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Place de la Collégiale. (1)

La Mère Prieur. — L'Hymne à l'Être-Suprême. — Vente de Biens nationaux.

La mère Prieur, qui a été fermière rue Mouffetard et qui l'est encore quelque peu rue Pierre-Lombard, nº 3, au moment où nous tenons la plume, naquit en 1782. Elle a souvent le mot pour rire ; les anecdotes qu'elle raconte ont plus de montant parfois que le petit-lait. Cette bonne femme est voltairienne et regarde Philippe-Égalité comme un jésuite à exécrer ; son culte pour la monarchie lui fait voir dans Napoléon le glorieux vengeur de Louis XVI, martyr de ses condescendances pour les ennemis du bien public. Par conséquent, la mère Prieur, dont la mémoire est excellente, pense diamétralement le contraire de feu Mme Cavaignac, la veuve du conventionnel, cette jacobine trempée dans l'eau bénite. Elle fit sa première communion, très-vraisemblablement la seule, à l'église de Saint-Marcel, dont le titre fut d'abord partagé par la place de la Collégiale.

---

(1) Notice écrite en 1859. Le boulevard Saint-Marcel a postérieurement emporté la place de la Collégiale, en s'en appliquant un pavillon monumental, qu'on devrait garder à titre de souvenir. Cette relique, encore si durable, du moyen-âge fait presque face à une rue nouvelle qui porte la dénomination de l'ancienne place et qui commence rue du Fer-à-Moulin, en absorbant une portion de la rue du Petit-Moine.

De cette église, bâtie à la place même où avait été enterré au ve siècle saint Marcel, évêque de Paris, il reste encore quelque chose. On revoit, au n° 5, la voûte du clocher, dont la flèche fut rasée en 1804 ; cette voûte et les murs y attenant furent adjugés, le 11 frimaire an vi, à Ambroise Tinancourt, ensuite condamné aux fers par un jugement du 28 thermidor an viii, qui emportait la confiscation de ses biens. Voici de même, n°3, la porte et le bâtiment du cloître, adjugés le 29 avril 1793 à Pierre-Sylvain Maréchal, homme de lettres : des numéros sont encore déchiffrables à la porte des chambres, dans l'intérieur de cette propriété. Tinancourt avait deux enfants, dont les droits furent pris en quelque considérations ; mais le citoyen Lhuillier, plus tard référendaire à la cour-des-comptes, racheta aux criées l'immeuble du condamné, fit ensuite un échange avec son voisin Maréchal, et, depuis 1821, les deux immeubles sont réunis entre d'autres mains.

Maréchal, à l'époque de son acquisition, était un sophiste à la mode ; il rima pour la fête de l'Être-Suprême une hymne, qui fut suivie d'hymnes à la Raison ; Grétry composa la musique de plusieurs pièces de sa façon, *Diogène et Alexandre*, *Denis à Corinthe*, *la Rosière républicaine;* il écrivit, en outre, une pièce en prose, *le Jugement des rois*. De lui paraissait chaque année une brochure philosophique, rappelant son *Almanach des honnêtes gens*, brûlé par le bourreau en 1788. Ce n'en était pas moins un homme serviable, au milieu des fureurs déchaînées par l'esprit de parti. Ses débuts, ayant été faits dans la poésie pastorale, l'avaient d'abord autorisé à signer « le berger Sylvain » ; puis il avait hurlé avec les loups. Vers le commencement du Consulat, il habitait Montrouge, avec sa femme et quelques autres femmes instruites, société qui lui inspira une déclamation nouvelle :

Projet de loi portant défense aux femmes d'apprendre à lire.

La ferme de Saint-Marcel, qui appartenait au chapitre, se retrouve nos 13 et 15, près d'une seconde ferme, fructifiant sous Louis XVI pour le marquis d'Aubouin, dont le château avoisinait Villejuif. En ce temps-là une foire se tenait, à la Toussaint, sur la place de la Collégiale. L'espace y était découvert dans le commencement du XVIIIe siècle ; mais, au milieu du précédent, un cimetière obstruait encore le passage entre l'église précitée et celle de Saint-Martin, dont il subsiste pareillement des fragments. Au 6 est sa vieille porte en pierre, qui n'ouvrait pas dans le sens de la place ; des poules donnent un aspect rustique à cette maison de tonnelier, vestige d'un temple qu'environnaient et que pavaient, si récemment encore, plusieurs générations de tombes, confondues dans le même oubli. La ci-devant église de Saint-Martin, qu'on ne jeta bas que vers 1806, avait été le chef-lieu de la section du Finistère.

Ce qu'on nommait le petit cimetière sert également de basse-cour, no 4, dans l'ancien presbytère du curé de Saint-Martin, qui n'avait alors qu'un étage, sur lequel était prise la salle des marguilliers. Le 14 floréal an IV, ce bâtiment fut adjugé au citoyen Piault, capitaine de vétérans, par acte dressé à 7 heures du matin, en présence d'un citoyen Jean-Jacques Rousseau, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du XIIe arrondissement du département de la Seine, canton de Paris.

Rue Thouin,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

de Fourcy-Saint-Jacques, et rue de Fourcy,

NAGUÈRE

de Fourcy-Saint-Antoine. (1)

Un grand jour pour l'Hôtel-de-Ville que le 30 janvier 1687! Les édiles ce jour-là traitaient le roi, les princes et princesses du sang, des seigneurs et dames de la cour. Jamais dîner ne fut plus de gala. Le prévôt-des-marchands Henri de Fourcy, président de la chambre-des-enquêtes, servait le roi; Geoffroy, premier échevin, le Dauphin; la présidente de Fourcy, la Dauphine; le deuxième échevin, Monsieur, et le dernier échevin, le duc de Chartres.

M. de Fourcy, comme chef de l'édilité, fit combler d'anciens fossés de la ville, en exécution d'un arrêt du conseil du 17 avril 1685, pour former la rue de Fourcy-Sainte Geneviève, *aliàs* de Fourcy-Saint-Jacques, dite aussi place Neuve-de-Fourcy d'après Lacaille. Le mur de l'abbaye, dans lequel s'était ouverte la porte Papale de ce monastère,

---

(1) Notice écrite en 1867. La mémoire du naturaliste Thouin ne se rattachait encore par aucune particularité à la rue de Fourcy-Saint-Jacques qui, en changeant de vocable, a agripé un crochet de celle des Fossés-Saint-Victor.

et un jeu de longue-paume en occupaient d'abord tout un côté, où se trouvait, au siècle suivant, le marchand de vin Thiéry, à l'angle de la rue Bordet, aujourd'hui Descartes.

En ce jeu de paume avait été monté un petit spectacle par le farceur Legrand, dit Turlupin, et ses deux acolytes, Gros-Guillaume, Gautier-Garguille. Ils venaient tous trois du faubourg Saint-Laurent, où ils avaient été garçons boulangers avant que d'y monter sur les tréteaux de la foire, et ils s'étaient particulièrement arrêtés dans la région du Pont-neuf, en accomplissant le voyage d'outre-Seine qui avait mis le sceau à leur réputation. Les bouffonneries de ce triumvirat créaient un genre, éminemment railleur, et nous voyons encore des personnages du répertoire de Molière se turlupiner sur la scène. Les représentations données par Turlupin et Cie près de l'abbaye ne duraient guère que de une heure à deux de relevée; on en voyait la farce pour 2 sols 6 deniers par place. L'esprit naturel des scènes qu'ils offraient au public avec succès, ne devait rien à l'atticisme ; néanmoins les comédiens privilégiés de l'hôtel de Bourgogne se plaignirent de cette concurrence au premier ministre de Louis XIII. Avant de faire droit à leur réclamation, le cardinal de Richelieu voulut se donner un plaisir que tant de monde avait pris à si bon compte sans lui, et qui allait être supprimé. Appelés à jouer au Palais-Cardinal, les trois acteurs y déridèrent si bien son Éminence qu'elle les fit entrer par ordre dans la troupe même de l'hôtel de Bourgogne. Près de là, en 1791, la place de l'Estrapade eut un théâtre des Muses, qui se ferma l'année suivante.

Les turlupinades, que l'envie avait poursuivies jusque-là, s'étaient pourtant bien éloignées de leur berceau. N'avaient-elles pas, en outre, un voisinage sinistre dans l'Estrapade? François Colletet, en son

poème *La Ville de Paris*, disait de cet instrument de supplice :

Enfin tu vois bien l'Estrapade,
Triste et douloureuse escalade
Où l'on fait monter quelquefois
Ces grands Violateurs de Loix,
Je parle de Loix militaires,
Qui sont justes et fort sévères ;
Item auprès est le gibet
Où le criminel, au colet
Une fois pris, n'en peut descendre,
Par ce qu'il a gagné le pendre.

En face du susdit Thiéry, la veuve Coménil, née Popin, était propriétaire. Puis venaient : une maison à Nicolas Defays, conseiller aux aides, successeur de Moreau, pelletier ; une maison et un terrain au marbrier Adam.

Le même prévôt-des-marchands avait fait, en 1684, d'un cul-de-sac la rue Neuve-Fourcy, dite également Sencée, puis de Fourcy-Saint-Antoine, au bout de celle des Nonnains-d'Hyères Elle avait déjà 10 maisons avant le règne de Louis XV, sur la fin duquel l'abbé Terray disposait du n° 1 actuel ; M. Gomont, d'une maison un peu plus haut, et les dames de Bon-Secours d'une autre ensuite. Quant à notre n° 7, il a sans doute dépendu de l'hôtel bâti en 1706 dans la rue Saint-Antoine pour Hénault de Cantorbre, fermier-général. Les propriétaires de l'autre rangée, à partir du n° 2 actuel, étaient : MM. Laurent, Jeault, Vincent, les religieux célestins, M. de la Tour, encore les célestins et enfin Mme Mauduit.

Rue de Grenelle-Saint-Germain. (1)

Revue d'hôtels et de couvents.

Certaines rues peuvent être rajeunies ; mais on aurait beau faire pleuvoir l'eau de Jouvence sur la tête de celle-ci, ses cheveux reblanchiraient vite, inséparables de la poudre. Changez même l'alignement, le cordon des suisses reculera : c'est le front-de-bandière du camp. Mais les hôtels resteront impassibles, au fond d'autant de cours grandes encore ; ils garderont pour nous l'habit à la française, avec une épée en verrouil, comme maints portraits de famille qui en décorent l'intérieur. Assez de visites se rendent rue de Grenelle à nos contemporains ; déposons-y, par exception, des cartes à l'adresse de leurs devanciers, sans espérance de retour, quelque nombreuse que soit la distribution.

Le moyen d'en vouloir encore au doge de Gênes, amené à Paris, avec quatre de ses sénateurs, par Colbert de Seignelay, le fils du grand Colbert, pour faire pardonner aux Génois d'avoir fourni des frégates à l'Espagne ! Cette république bombardée, venant faire ses soumissions en l'an 1686, est descendue à l'hôtel de Beauvais, que Pierre de Beauvais, conseiller du roi, avait acquis d'une Dampierre, veuve de Foucaul de Saint-Germain, comte de Dognon, vice-amiral et maréchal de

(1) Notice écrite en 1860. Ultérieur est le percement des rues des Saints-Pères et Clerc, de l'avenue La Motte-Piquet et du boulevard Latour-Maubourg au travers de la rue de Grenelle.

France, cessionnaire elle-même de la marquise d'Antin, née Zamet, la donataire de Zamet, évêque de Langres. Les petites-cordelières, religieuses de l'ordre de Sainte-Claire, réformées sous le titre de la Nativité de-Jésus, s'établirent aussi, au moyen d'un échange, dans l'hôtel de Beauvais, après le passage du doge : elles n'avaient été que quatre ans rue Payenne, près l'hôtel d'Angoulême, en quittant leur quartier de fondation, qui était le faubourg Saint-Marcel. En 1744, le conseil d'État envoya d'office un économe à ces cordelières, leurs affaires se trouvant dans un désordre qui ne tarda même pas à entraîner la suppression du couvent. A Saint-Simon, évêque de Metz, s'adjugea la maison, et ses héritiers la vendirent en 1763 à Beaumanoir de la Boissière, capitaine de dragons. Tout près, le comte du Châtel a acheté l'usufruit d'un hôtel appartenant aux carmes de la rue des Billettes, et où des religieux de Saint-François-de-la-Terre-Sainte avaient été établis par décret du 14 avril 1667. La plus considérable de ces deux propriétés contiguës s'est transformée quand on la qualifiait grand et petit hôtels de Créqui : le marquis de Créqui laissait veuve, en 1771, la marquise sur laquelle on a publié des mémoires, et lui-même cultivait les lettres. M. de l'Espinasse, général d'artillerie, habita le petit hôtel, avant que cela fût une mairie, et le baron Boyer, chirurgien en renom, puis son fils, occupèrent le grand : le prolongement de la rue des Saints-Pères menace tout au moins l'un des deux.

Contemporain de M. de Créqui, M. de Bérulle a fait bâtir le 15 ; sa petite-fille l'y remplace, Mme la marquise de Puybusque. Le sol en avait dépendu de l'ancien hôtel de Beauvais, car les héritiers de Claude Cahours, baron de Beauvais, étaient encore propriétaires au coin de la rue de la Chaise, en 1763, d'une portion des bâtiments

maintenant en la possession de M. le marquis de Croix. Mme la comtesse Ogier n'est venue au 45 qu'après Vien, une célébrité de la peinture ; de même, le duc de Bassano a précédé Mme Smith au n° 49, dans les appartements duquel figurent de jolis bas-reliefs.

Pour inaugurer, comme prévôt-des-marchands, un admirable monument de Bouchardon, la fontaine dont les récollettes de la rue du Bac avaient donné l'emplacement, Étienne Turgot vint rue de Grenelle à la tête d'un pompeux cortège. Raison de plus pour nous étonner que le plan de Paris, dédié en 1739 à ce chef de l'édilité, se contente d'indiquer quatre hôtels dans toute la rue : voyez vous-même s'il en passe ! La plupart des hôtels y datent de plus loin, et les simples maisons y paraissent en minorité, tant elles prennent peu de place au soleil ! L'égalité ne règne encore, à ce point de vue, que dans le numérotage, malgré la révolution qui a fait du quartier la section de la Fontaine.

Au 73, écart de l'hôtel Galiffet, Mme la comtesse d'Arlincourt perdait naguère le romancier, son mari, dont elle suit les traces en écrivant aussi. Le duc d'Albe, ambassadeur de Philippe V, était mort, en 1711, dans la grande maison du président Talon, postérieurement hôtel Galiffet, devenu sous la République le ministère des Relations-Extérieures. M. de Talleyrand, étant ministre, résida au 75, dont l'histoire était différente. Le cardinal d'Estrées, camerlingue du sacré collège, membre de l'Académie-Française, l'avait créé au xviie siècle, s'en payant le cens à lui-même comme abbé de Saint-Germain-des-Près, et il y avait eu pour successeur le prince Égon, comte de Furstenberg, puis le maréchal de Tessé, général des galères de France, puis Phélypeaux de la Vrillière, ministre, puis Phélypeaux de Maurepas, que Marmontel qualifiait le plus séduisant des ministres, et dont le crédit

n'avait pas nui à l'établissement de la belle fontaine peu distante de sa demeure. L'ex-hôtel Maurepas, sous la Restauration, appartenait à MM. Moreton de Chabrillan, en leur qualité d'héritiers de la duchesse Du Plessis-Richelieu d'Aiguillon. La princesse de Talmond, la comtesse de la Rochejaquelein et M. de Galiffet, prince de Martigues, figurent à la suite sur les titres de propriété et n'y précèdent que M. Edmond Lafond. Mme de Talmond a possédé également l'immeuble subséquent, où M. de Maurepas avait autrefois pour voisine la comtesse de La Mothe-Houdancourt, née de la Vergne de Tressan.

Pour fêter le bâptême de la maison d'après, il faut que le curieux se reporte un peu avant la fin du règne de Louis XIV : l'enfant est tenu sur les fonts de sa première pierre dans un marais, appartenant aux Lefébure, famille d'un grand-audiencier. Cotte, premier architecte du roi, a tracé le plan ; arrivent les maçons, et un superbe hôtel sort de la terre pour la duchesse d'Estrées. Celui-là se divise également en grand hôtel et petit. Le premier, tenant à l'autre et à l'hôtel La Mothe, est vendu en 1754 par le duc de Biron, légataire de sa tante, la duchesse d'Estrées, à une princesse du sang, Charlotte-Aglaé d'Orléans, épouse du prince d'Est, duc de Modène. Puis le marquis de Beuvron-d'Harcourt, commissaire-général de la cavalerie, achète des héritiers de la duchesse de Modène. Le duc de Feltre, maréchal de France, prend possession de l'immeuble sous l'Empire et le céde sous la Restauration à la marquise de Tourzel, après laquelle vient le duc de Tourzel, puis Mme la duchesse d'Escars, née Tourzel. Quant au moindre hôtel, autrement dit le 81, il a eu pour acquéreur le comte Annibal de Montmorency-Luxembourg ; mais les héritiers de celui-ci en ont accommodé M. de Beuvron-d'Harcourt, qui a réattelé ensemble les deux

maisons à grandes guides, après lesquelles prenait la file l'hôtel de Bonneval, marquis de Martonne, équipage domestique ultérieurement mené par le marquis de La Salle, lieutenant-général.

Les Luxembourg, au reste, ont été, comme les d'Estrées, propriétaires sur plusieurs points de la rue à laquelle se consacre cette monographie. Un hôtel Desmarest, ensuite Rivié, que l'architecte Lassurance avait dessiné, est devenu Luxembourg, du chef d'un duc. La duchesse de Châtillon, femme de M. de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, a disposé, en outre, du 97; mais elle habitait rue du Bac, et cette maison de la rue de Grenelle n'était pas de qualité : Filz, avocat, et Boullet, le concierge du palais d'Orléans, l'avaient eue, avant M. de Vertilly, père de la duchesse. Là n'a jamais été l'hôtel de Luxembourg ; mais nous ne serions pas moins empêché de vous le montrer du doigt que ceux du Rourre, de Dillon, de Konski, de Mirepoix, de Caumont, de Castellane, de Feuquières et de Bréant, qui ont marqué même rue. En revanche, pour en dire autant de l'hôtel d'Avaray, il faudrait être aveugle : les lettres d'or d'une inscription n'y laissent aucun doute aux passants. Le duc d'Avaray, qu'eut pour favori le comte de Provence et qui décéda en 1810, y avait-il remplacé le marquis d'Avaray, lieutenant-général, ambassadeur près les cantons suisses, gouverneur de Péronne, *etc?* Les châteaux eux-mêmes restent rarement plus d'un siècle dans la même famille ; mais ils ne changent pas de noms comme de maîtres, et les hôtels n'en font souvent pas d'autres. Les d'Avaray peuvent, à notre insu, se contenter des restes d'un Mirepoix ou d'un Caumont-Laforce. Nul doute qu'un Lamoignon a résidé en regard du couvent de Panthemont, et qu'un hôtel de Portugal, vraisemblablement occupé par l'ambassadeur de ce royaume, avait eu le même vis-à-vis ;

mais il n'y a pas certitude que la demeure de celui-ci fût l'ancienne de celui-là : le monastère tenait trop de place pour ne faire face qu'à un seul hôtel.

De l'hôtel Seignelay à celui de Maillebois toute la distance pouvait n'être que celle d'une génération : le comte de Maillebois, lieutenant-général, avait pour oncle Colbert de Seignelay. Mettons-les donc l'un après l'autre au nº 87, si nous osons nous contenter de conjectures vraisemblables.

Le ministère de l'Intérieur n'a pas été que la résidence de Le Voyer de Paulmy d'Argenson. L'hôtel principal y remonte à 1704, et Lassurance encore en est l'auteur. Le marquis de Rothelin y a précédé le financier Hoguier, baron de Presles, dont les appartements ont été mis en 1716 à la disposition d'un ambassadeur extraordinaire du roi de Suède, le comte de Sparre, et qu'a remplacé sur saisie, en 1734, l'adjudicataire Thomas Legendre, seigneur de Calandre, maréchal-de-camp. Celui-ci a vendu l'année suivante à Mademoiselle, Louise-Anne de Bourbon-Condé, princesse de Charolais. D'où l'hôtel a passé Conti, autrement dit Condé de branche cadette, et Jaillot ajoute: De la Marche.

Clément de Ris, au nom et comme fondé de pouvoir de Guy Guérarpin de Vauréal, évêque de Rennes, ancien ambassadeur, grand d'Espagne, grand-maître de la chapelle du roi, se rendait adjudicataire, au milieu du XVIIIe siècle, de notre nº 125, licité par les hoirs de la marquise de Rochechouard, née Pincy de Saint-Luc. Or cet hôtel de Rochechouard, œuvre de Cherpitel, attenait d'une part au Cours, dit improprement le Rempart (1), qui n'était encore que tracé, d'autre

(1) Autrement dit pour nous la rue d'Iéna.

part à Mme de Monestrolle et aux héritiers d'Hautefort, par-derrière à un clos, propriété des Invalides! Il avait commencé par être Pompadour et le devait à Chanac, abbé de Pompadour, qui descendait de la famille de Guillaume de Chanac, évêque de Paris au XIVe siècle. La marquise Duchâtelet, fille du baron de Breteuil, y avait passé quelque temps; vous savez tous que cette femme savante, qui s'était mariée jeune avec un lieutenant-général, avait su mériter de célèbres amis et surtout la reconnaissance de Voltaire. Le même toit a abrité: sous Louis XVI, le duc de Guiche, mari d'une Polignac, père du menin du duc d'Angoulême et grand'père du duc de Gramont, le plus beau gentilhomme de notre temps; sous l'Empire, le duc de Cadore; sous la Restauration, les bureaux de la liste civile, quand l'administration de la maison du roi occupait le palais archiépiscopal d'à-présent; sous Louis-Philippe, l'ambassade d'Autriche. Jusqu'en 1838, notre rue s'est arrêtée là, elle se poursuit depuis dans le quartier du Gros-Caillou.

Grand train de maison chez l'abbé de Pompadour, dont le petit hôtel, ouvrant en face de l'autre, est devenu Bezenval. Courtisan de Marie-Antoinette, le baron de Bezenval était inspecteur-général des gardes-suisses, et sa galerie de tableaux avait de la réputation: chargé d'un grand commandement, avant d'avoir désespéré du salut de la monarchie, il ne sut se ménager que des passeports; encore fut-il arrêté dans sa fuite et jugé, mais absous. S. A. le prince Lucien Bonaparte habite, par le temps qui court, l'ancienne demeure du baron.

Elle ne venait la dernière que comme hôtel, sur le flanc droit de la rue. Il y avait place encore pour Sainte-Valère, petite église et communauté religieuse. Un refuge de filles repenties

y avait été autorisé en 1710. L'église n'a disparu qu'en 1840.

Aussi bien l'hôtel de Luxembourg-Châtillon, qui nous faisait tout-à-l'heure tâtonner, est-ce qu'il n'était pas de ce côté? Apprenez toujours que le comte de Châtillon vendait en 1719 au duc de Noirmoutiers le terrain sur lequel s'exécuta un plan de Cortonne. Son altesse sérénissime Mademoiselle, comtesse de Sens donnait, quinze ans après, au marquis de Matignon 200,000 livres du grand et du petit hôtels Noirmoutiers. Les gardes-du-corps de Monsieur, comte d'Artois, y ont eu leur quartier; c'est maintenant l'École impériale d'état-major.

Le 134 servait de logement aux officiers supérieurs de la caserne Bellechasse, un peu avant que le duc de Duras, gentilhomme de la chambre de Louis XVIII, s'y installât personnellement. Nous serions étonné qu'il n'eût pas fait partie de l'établissement des carmélites de Sainte-Thérèse, venues là de la rue du Bouloi vers 1688. Le temporel de ces religieuses ayant souffert, elles le mirent en direction; M. d'Argenson, lieutenant-de-police, régularisa leurs affaires et fit tirer, le 13 février 1715, une loterie que le roi leur avait accordée: le principal en montait à 478,000 livres, dont il ne revenait net à la maison que 15 100.

Du doyen des hôtels de la rue, qui lui aussi en formait deux, le moindre reste au 118. Jacques Le Cogneux, président à mortier, qui s'était signalé comme frondeur, y avait donné ses ordres avant le maréchal duc de Navailles, prédécesseur de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, et de l'illustre maréchal de Villars, dont la famille conserva au bout du jardin la statue, ouvrage de Couston l'aîné. Les bâtiments de l'ambassade ottomane sont tellement de notre siècle que M. de Forbinjanson, évêque de Nancy, en a

fait les frais. Cet immeuble touchait presque, avant la révolution de Février, à l'ancien hôtel de Brissac, où siégeait l'ambassade napolitaine. Le ministère de l'Instruction publique, au dire de M. Girault de Saint-Fargeau, est un ancien hôtel Rochechouard, du dessin de Cherpitel ; mais quelque chose nous paraît s'en étendre sur l'ancien territoire des religieuses de Bellechasse. Bullet ne laissait guère, en 1676, sur sa carte de Paris, que de quoi bâtir une maison entre les derrières de ce monastère et un hôtel de Noailles, pour lequel il prenait sans doute celui de Navailles.

Ces dames de Bellechasse tenaient de l'autre côté à celles de Panthemont, qui succédaient indirectement à des augustines du Verbe-Incarné, établies là, dès 1644, dans l'ancienne orangerie du roi, mais n'ayant pu s'y maintenir que vingt-deux ans. Les biens de la communauté supprimée avaient été appliqués à l'Hôpital-Général, qui, moyennant échange, avait transmis la propriété disponible aux religieuses de Panthemont, abbaye fondée de longue date en Picardie. Coutant et Fransque ont construit cette église à coupole de leur monastère de Paris ; elle est depuis le Consulat un temple protestant. L'administration du génie utilise un bâtiment qui faisait partie du monastère.

Entre Panthemont et le jardin des dames de la Visitation-Sainte-Marie, la comtesse de Fontaine, née Marie Pelart de Quincy, acquit en 1724 et laissa après elle à son mari, qui était lieutenant-général, une maison dessinée par de Lisle-Mansart au commencement du dernier siècle. Le nôtre y vit au prince de Rosbeck succéder des Laroche-foucauld, avant qu'un carrossier s'en emparât. Portons cela au compte du 102.

La marquise de Noaillac disposait, sous l'ancien régime, d'un hôtel où le premier empire vit le

comte Chaptal, et qui appartient encore à M. le baron Delaage, le gendre du chimiste que Napoléon eut pour ministre : 88-86. On donne en ce moment une face nouvelle au n° 84 ; c'est masquer un ouvrage de Pierre de Lisle-Mansart, qui y travaillait pour lui-même à la fin du XVIIe siècle.

En vue de la Seine et de la Marne, présentées à la Ville de Paris par Girardon, dans son allégorie en marbre, deux maisons, touchant par-derrière à l'hôtel de Luynes, étaient payées 131,200 livres par Marie-Thérèse Guyot, veuve de Jubert de Bouville, maître-des-requêtes, aux D^lles Potherat, dans le milieu du siècle dernier ; toutes les deux avaient appartenu à l'évêque de Nevers, et elles étaient occupées, l'une par la présidente Portail, l'autre par le sellier Rigaud.

Vis-à-vis la rue de la Chaise, auprès d'une maison appartenant aux cordeliers, Desbordes était marchand de vin en 1734, ainsi que Pierre Carteron l'avait été en 1681 : il paraît que la place est bonne, car il y reste encore un cabaret. Près de là, un hôtel-garni a conservé le titre de Clarence, après avoir été, dit-on, le séjour d'un duc de ce nom. Et pourquoi pas ? Nous pouvons ajouter que l'immeuble a été connu, auparavant que d'être maison meublée, pour petit hôtel de Beauvais, eu égard au plus grand hôtel d'en face, dont il était le frère de lait. Le premier propriétaire n'en fut pas Robert de Bragelonne, capitaine au régiment d'Épagny ; Louis de Beauvais, baron de Gentilly, son successeur, changea la face de l'édifice en 1687 ; les Sénecterre, marquis de Saint-Victour, y sont venus moins de trente ans après. Pourquoi ne pas dire au 24 qu'il avait pour propriétaire, peu d'années avant la Révolution, Pierre Vignon, l'un des douze marchands de vins du roi ? Voilà un titre de noblesse pour sa cave ! L'enseigne du

Bon-Lafontaine est celle d'une autre hôtellerie, parce qu'un petit-neveu du fabuliste a possédé l'immeuble principal qu'elle exploite ; l'établissement n'a englobé qu'ensuite le n° 18, qui conserve un petit jardin, et que des Beauharnais ont habité quand c'était un hôtel de maître.

Quai de la Mégisserie. (1)

Le quai de la Mégisserie aurait beau se pourvoir auprès de S. Exc. le garde-des-sceaux, pour obtenir d'ajouter à son nom ceux sous lesquels il a été connu, il n'en paraîtrait pas plus noble pour cela. Les gens qui ne reculent pas devant cette démarche se flattent d'en tirer plus de profit ; il y gagnent tout au moins un *de*, qui ne demande qu'à passer pour une particule nobiliaire. Des plus vilains nominatifs la déclinaison fait ainsi des génitifs qui semblent d'une autre extraction. Beaucoup de nos contemporains, nés Bardout, Chicot ou Royer, qui en veulent à leurs ancêtres de ne leur avoir pas légué une carte de visite à effet, se contenteraient d'être dits de la Saunerie, de la Poulaillerie, de la Ferraille. Bien au contraire, le quai a répudié chacune de ces dénominations, rappelant ses spécialités commerciales, et il les regrette aussi peu que celle de Vallée-de-Misère, qui également a été sienne.

En face du Grenier-à-sel, situé dans la rue parallèle au quai, le port Popin, dit Pépin attirait les sauniers : on y déchargeait bien du sel, qui venait à Paris par eau. Le port Marion recevait force blé, car des moulins à eau se suivaient sur la Seine, outre des bateaux de blanchisseuses. Les arches Pépin et Marion, sous lesquelles se vidaient,

---

(1) Notice écrite en 1860. Le quai de la Mégisserie a perdu depuis tout ce qu'il avait encore de séculaire ; son niveau s'est élevé, et il a perdu quelque chose de sa longueur au percement de la rue du Pont Neuf.

entre soldats-aux-gardes, des affaires d'honneur, protégeaient également deux entrées d'abreuvoir et deux sorties d'égout, qui ne faisaient pas du quai la promenade la plus agréable. Le café de la Samaritaine y avait pourtant son public un siècle avant l'année qui court. Il arrivait même au quai, deux fois par semaine, de sentir bon et de prendre un air de fête, qui attirait plus de filles que de garçons : le marché aux fleurs s'y tenait le mercredi et le samedi. Le dimanche matin, plus de fleurs ; mais c'était le jour aux oiseaux, dont le marché hebdomadaire était la miniature et le reste d'un grand marché à la volaille. Le For-l'Evêque, prison des comédiens au XVIIIe siècle, se trouvait entre les deux arches, mais plus près de celle Marion. Une barrière des huissiers et sergents-à-verge y avoisinait encore la rue de la Monnaie, en l'année 1714. La mégie, c'est-à-dire l'art de préparer en blanc les peaux de mouton, avait dès-lors quitté la place, puisqu'elle avait reflué un siècle auparavant de la Seine à la Bièvre. Mais des marchands de vieille ferraille étalaient tout le long du quai, sans en occuper les bâtiments. On y retrouve en ce temps-ci, à défaut de spécialité bien accusée, des marchands de graines à semer, des oiseliers et des quincailliers, beaucoup mieux installés que jadis, en des maisons dont la serrurerie, plus que séculaire, porte çà et là des vestiges de dorure, des arabesques s'enlaçant avec art, des lettres faisant chercher un nom.

Des racoleurs, qui avaient leur bureau quai de la Ferraille, en plein vent, ainsi que chez les marchands de vin, il nous reste la conscription, dont les contingents sont plus sûrs, plus dignes surtout d'un peuple libre. Quand les rois, par exemple, se battent pour leur plaisir, dans un intérêt dynastique, en vue de cueillir des lauriers

ou de marier à leur convenance un prince ou une princesse du sang, pardonnons-leur, louons-les même de rendre volontaire, pour leurs sujets, l'impôt du sang : le sergent cherche alors des recrues pour le compte d'un colonel, dont le régiment sert le prince. Ce régime a rendu les boucheries humaines moins fréquentes et moins meurtrières, dans un temps où les rois n'y eussent renoncé qu'en passant pour d'osés tyrans. On s'engageait d'abord pour une campagne ; Louis XIV donna une année pour minimum aux engagements. Des perpectives plus modestes qu'à-présent s'ouvraient pour les jeunes recrues ; il fallait donc suppléer aux honneurs par l'honneur même de porter l'uniforme. En entrant dans un régiment, on changeait de nom comme au couvent. La Tulipe et Brin-d'Amour n'en voulaient pas toujours au sergent-recruteur qui leur avait promis plus de beurre que de pain, moins de corvées que de bonnes fortunes et plus de gloire surtout que d'hôpital, en arrosant de copieuses libations la signature de leur enrôlement. Trop de fois l'apprenti-héros avait cédé à l'ardeur d'un moment, au dépit amoureux, à un accès de chagrin, à une heure de découragement, et lorsque son envie de se dépayser se noyait dans les larmes du repentir, de l'amitié ou de l'amour, pas de retour possible : la nouvelle recrue ne s'appartenait plus. Mais aujourd'hui un mauvais numéro signe l'engagement, et la famille même que le départ du conscrit met en deuil, défraye les réjouissances inséparables de l'adieu qu'il dit au village. L'un s'enivrait en contractant la dette ; l'autre s'enivre devant la feuille de route, échéance d'un billet souscrit par la naissance. En dépit de ces différences, nos armées de l'ancien régime n'ont pas été toujours exemptes d'un Waterloo ; celles du nouveau ont vu luire plus encore de journées de Fontenoy.

Une démolition récente supprime la moitié des

immeubles sur le quai de la Mégisserie : les plus hauts numéros ont été épargnés, ils en seront quittes pour descendre de la moitié dans l'ordre numérique. Parmi les maisons disparues, il pouvait s'en trouver du temps de Charles V, qui fut le créateur du quai ; plusieurs, du moins, avaient été bâties sous le règne de François I[er], qui changea l'alignement. Toujours est-il qu'au dernier siècle, le 82 d'à-présent appartenait à l'évêque de Senlis, et le 74 au marquis de Bovillon. Le marquis de Bercy avait dans le 66 une belle propriété, alors que son maître-d'hôtel était Tallien, pére du Tallien que la Révolution devait illustrer.

Ce dernier immeuble, ou un autre peu distant, avait été la demeure de Ticquel, conseiller à la grand'chambre, aux jours duquel attenta son portier, assisté d'un soldat-aux-gardes, en exécution d'un plan conçu par la femme elle-même de la victime. Sur la plainte que ce magistrat avait portée l'année précédente à Fontainebleau, durant le séjour de la cour, Montgeorges, capitaine-aux-gardes, avait rompu, par ordre du roi, avec M[me] Ticquet, dont il était l'amant,. et elle avait tenu à en tirer vengeance. Le pauvre mari, laissé pour mort, guérit de ses blessures par miracle ; la femme subit en place de Grève la peine capitale, en présence d'un concours immense de curieux et surtout de curieuses; les deux complices avaient été condamnés au supplice de la roue.

Aussi près de l'arche Marion, et il ne m'étonnerait pas que ce fût au n° 54, la corporation des Tailleurs d'habits tenait son bureau. Elle avait été réunie à celle des marchands pourpointiers en 1655, et de plus les fripiers y avaient été agrégés en 1775. L'apprentissage était de trois années, le

compagnonnage pareillement. Le brevet coûtait 24 livres et la maitrise 800. Chaque maître ne pouvait avoir qu'un apprenti à la fois. La compagnie était sous le patronage de la Trinité, à l'église de la Trinité, rue Saint-Denis.

Place des Victoires. (1).

Ses Ministres. — Ses Origines. — Ses Maréchaux. — Ses Financiers. — Sa Noblesse. — Sa Centenaire. — La Reine de sa Façon. — Son Médecin. — Ce qu'elle a gagné aux Journées de Juillet 1830.

François d'Aubusson de la Feuillade, duc et pair, maréchal de France, colonel des gardes-françaises, prit un jour la résolution d'élever un monument à la gloire de son roi ; il donna donc 500,000 livres du grand hôtel de M. de Laferté-Sénecterre, autre duc et pair. Mais il n'y eut lieu d'en appliquer qu'une portion à l'accomplissement de son projet, qu'il avait fait adopter par la Ville. Celle-ci avait acheté un hôtel d'Émery, qu'une simple rue séparait du premier, et quelques petits héritages contigus. Là sans doute avait résidé Particelli d'Emery, seigneur de la Chevrette, épouse d'une Lecamus et ami de Marion Delorme, devenu argentier du roi, puis surintendant des finances, quoique fils d'un banquier qui avait fait banqueroute à Lyon. L'architecte Prédot, sur croquis de Jules Hardouin-Mansart, et à la diligence des prévôt et échevins, construisit cette belle place des Conquêtes, puis des Victoires, qui fut inaugurée le 18 mars 1686, et sur laquelle se faisaient les publications de paix. M. de la Feuillade avait pourvu tout seul aux frais du groupe, œuvre de Desjardins, où était due au talent de Gilles Guérin la statue pédestre de

---

(1) Notice écrite en 1860.

Louis XIV, drapé dans le manteau du sacre et foulant aux pieds la Discorde : la figure ailée de la Victoire déposait la couronne sur le front du monarque. Pour assurer la conservation de cet ouvrage, le maréchal constituait pour l'aîné de sa race une sorte de majorat, qui devait passer à la Ville en cas d'extinction de postérité mâle, et cet apanage consistait dans le duché de la Feuillade, produisant 22,000 livres de rente, à charge pour le bénéficiaire de réparer le monument tous les vingt-cinq ans.

Mort en 1691, La Feuillade laissait pour héritier principal son fils, encore mineur comme sa fille, et pour principal créancier le marquis de Clérambault, qui avait hypothèque sur les biens du défunt, parmi lesquels figurait son hôtel, précédemment de Sénecterre ou Senneterre, et des maisons qu'avait données au duc le corps de Ville, en échange du terrain que lui avait ôté la place. De cet hôtel, que l'archevêque d'Embrun, évêque de Metz, se proposait d'acheter, un angle en saillie dérangeait la symétrie de l'architecture de la place et la perfection de son ovale ; l'édilité eut à donner une nouvelle indemnité pour en opérer le retranchement, nécessaire au couronnement de l'œuvre de Mansart. La maison de La Feuillade recula donc, ce qui ne nous empêche pas d'en retrouver encore la porte, surmontée d'un joli balcon, rue La Feuillade, nº 4, et les derrières rue Neuve-des-Petits-Pères. Tant que le maréchal avait vécu, on avait négligé aussi de régulariser le cens pesant sur ce nouveau quartier : le contrôleur des domaines réclama. Tout l'ancien territoire de l'hôtel Senneterre et plusieurs des lots de l'autre hôtel, son contemporain, avaient porté antérieurement les fortifications de 1358 et relevaient, par conséquent, du roi. L'archevêque de Paris gardait en sa censive plusieurs lots de l'hôtel d'Émery ; il demandait,

en outre, des dédommagements pour la construction du Palais-Royal, pour la formation d'une place au lieu de l'hôtel de Vendôme, pour l'ouverture de celle des Victoires et en raison de la transformation de l'hôtel Séguier, le tout sis dans les mêmes parages et ressortissant, en général, mais pas exclusivement, des fiefs et censives de l'Archevêché de Paris : le conseil du roi avait chargé M. de Ponchartrain, contrôleur des finances, de lui présenter un rapport sur la validité de cette prétention. Quant au milieu de la place, des épigrammes suffirent à en faire ôter, avant la fin du XVII[e] siècle, les quatre lanternes qui éclairaient le soir la figure d'un roi dont le soleil était l'emblême dans les beaux-arts. Cette auguste figure, du moins, était-elle immuable ? pas davantage. Un Louis XIV de Coysevox se présentait avec une telle autorité en tenue de Romain triomphateur, malgré sa perruque ample, qu'on donnait celui dont la pose rappelait saint Michel écrasant un dragon, à M. de Fourcy, le prévôt-des-marchands, qui le reléguait dans sa maison de campagne de Chessy.

Le n° 3, derrière lequel paraissent subsister des restes de l'hôtel d'Émery, fut acquis, dans l'année de la mort de La Feuillade, par M[me] de Soyecourt, veuve de l'homme de cour qui avait servi de modèle au personnage du chasseur bavard, dans une pièce de Molière, *Les Fâcheux*. C'est le marquis de Brown qui occupait la maison de M[me] de Soyecourt.

Nous n'aimons pas à nous inscrire en faux contre les traditions locales, car elles ont toujours une raison d'être, directe ou indirecte. Le moyen, néanmoins, d'accorder au n° 5 l'honneur d'avoir logé Turenne ! Avant que le plan de la place fût tracé, le grand capitaine était mort, l'histoire de France dit comment ; il n'avait pu avoir pour résidence que le logis préexistant. Rendons au 5

plusieurs Péreuse-d'Escars, qui lui ont mieux appartenu. Le Péreuse qu'avait anobli l'acquisition d'une charge de secrétaire du roi, en 1638, était médecin et était Courtenay de son nom patronymique.

Aussi bien les maréchaux de France ne brillaient que par leur absence dans les hôtels du pourtour. Le fameux Antoine Crozat n'y était séparé, comme propriétaire, que par M. Cormery du fermier-général Jean Rémi Hénault, père du président et arrière-petis-fils d'un laboureur. L'Hénault et le Crozat dont nous parlons furent condamnés en l'année 1716 à restituer de profits illicites, celui-ci 1,800,000 livres, celui-là 6,600,000 livres : l'amende élevée à cette puissance, quel brevet de solvabilité! Entre M. Prudot et le marquis de Pomponne débouchait la rue Pagevin. Les autres propriétaires étaient M. Clérambaut, qui venait après le marquis, M. Nivet, M. Roland, Mme Pelet, Mme de Mailly, M. Raquin, Mme de Normando, M. Jérémie, Mme Pelet, M. Legras. Il suffisait, au reste, qu'un financier fût entré dans la place pour que d'autres suivissent. Bientôt la caisse du chevalier Bernard était au 7. Ce traitant, beaucoup plus connu sous le nom de Samuel Bernard, avait fait sa fortune sous le ministère Chamillard; Louis XIV, qui avait figuré parmi ses débiteurs, lui avait accordé des lettres de noblesse. M. de Boulainvilliers possédait encore, sous Louis XVI, la propriété de Bernard, son aïeul; seulement un Voyer-d'Argenson y avait fixé sa demeure. De Monchy et Lemée, qui étaient fermiers-généraux, occupaient deux des autres maisons de la place, du vivant de l'opulent Samuel. Disons plus : le célèbre Law fut quelque temps au 2 et au 4, échus plus tard à M. Bergeret.

Mme de Wolcomte, sous l'un de ces deux toits, vécut 97 ans, existence emphytéotique à fin de bail vers l'année 1854! Quand cette vénérable dame remontait, par le souvenir, jusqu'à son enfance

si lointaine, elle voyait, à la place de ceux qui vivaient, d'anciens propriétaires : n° 1, M. Autreau ; n° 3, Mlle Oré; n° 6, M. Lenoir ; n° 8, les héritiers Plé; n° 10, M. Gigault ; n° 12, M. Le Duc. Les initiales de ce dernier n'ont pas quitté la ferrure de sa porte; il descendait d'un tailleur en réputation, lequel avait habillé Louis XIV, et la maison avait été bâtie par ce Dusautoy du grand siècle.

L'un des toits qui ont un versant du côté de la rue, ou de la place des Petits-Pères, a abrité M. Vénier, le secrétaire particulier du cardinal Dubois, premier ministre. Cet ancien frère-convers avait été tiré de bonne heure de Saint-Germain-des-Près par le maître qui, en s'élevant, l'avait haussé, et le service qu'il avait à faire ne demandait pas moins de patience que de discrétion. Dubois s'emportait vite. Un jour entr'autres, ce fut pour un papier qui ne se retrouvait pas, et jamais sa colère n'avait dégorgé plus d'invectives pour ses nombreux commis. — Si je n'ai pas encore assez de ces gens-là pour faire mes affaires, criait-il en jurant et en tapant sur la table de Vénier, j'en prendrai dix, trente, cinquante, cent de plus; mais qu'on ne me perde aucune pièce. — Monseigneur, finit par lui dire avec froideur son secrétaire, ne prenez qu'un commis de plus ; mais, si vous m'en croyez, il sera chargé de sacrer et tempêter pour vous, les affaires s'en expédieront mieux et vous aurez du temps de reste...... L'homme d'État s'apaisa en souriant, au lieu de se formaliser d'un franc-parler auquel Vénier n'avait jamais recours qu'à propos.

Oh! par exemple, il s'en fallait que la centenaire eût vu naître l'hôtel Pomponne, dont aucun historien de Paris n'a même soupçonné l'origine. Le prévôt-de-Paris avait validé, en l'an 1560, un congé donné par les religieux de Saint-Martin-des-Champs à Pasquier l'archer, de la maison avec jardin qu'il

occupait rue des Petits-Champs, à l'enseigne du *Cinge-qui-pisle*, et les mêmes propriétaires en avaient fait bail à Pasquier le riche, le 31 octobre 1561. Jean Hénault, ancêtre du fermier-général et du président de ce nom, avait pris cette propriété à ferme le 13 décembre 1578, avec renouvellement de bail le 15 novembre 1588.

Déjà le Singe-qui-pile s'était érigé en hôtel du Hallier quand les martiniens, en échange d'une rente de 200 livres, constituée par François de Béthune, comte d'Orval, et Jacqueline Caumont, son épouse, le cédèrent, par contrat du 15 septembre 1628, à messire François de l'Hospital, seigneur du Hallier, chevalier des ordres du roi, conseiller en ses conseils d'État et privé, capitaine-lieutenant de sa campagnie de gendarmes, maréchal de ses camps et armées, gouverneur pour S. M. de Vitry-le-Français, qui habitait ledit hôtel, sur la paroisse Saint-Eustache. Ce Du Hallier, sur la fidélité duquel complait Louis XIII, devint ministre d'État ; comme il s'était d'abord destiné à l'état ecclésiastique, Henri IV l'avait pourvu de l'abbaye de Sainte-Geneviève de Paris et de l'évêché de Meaux. Ses services militaires eurent de l'éclat ; il commanda l'aile gauche à Rocroi. Mais son intérieur n'avait rien d'honorable. Charlotte des Essarts-Sautour, sa première femme, avait été la maîtresse de Henri IV et d'un prince de Lorraine, dernier cardinal de Guise ; elle avait eu de celui-ci cinq enfants et de celui-là Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de Fontevrault. Veuf depuis deux années, le maréchal épousait en secondes noces, le 25 aout 1653, Françoise Mignot, veuve de Pierre de Portes, trésorier du Dauphin, mais fille d'une blanchisseuse de Grenoble, qui l'avait eue pour apprentie. Il mourut en son logis à 77 ans ; c'était le 20 avril 1660. Son légataire universel était Georges d'Aubusson, seigneur de la Feuillade, archevêque d'Embrun ; seulement la maréchale restait

sa donatrice et son exécutrice testamentaire. Elle ne changea pas de domicile, mais laissa bientôt se détacher de l'hôtel de l'Hospital les bâtiments ou le terrain de celui du Languedoc, inauguré par Le Secq, conseiller du roi, trésorier de la *Bourse des Estats de la Province du Languedoc*. A sa charge passait une part proportionnelle du droit de cens pesant sur la totalité au profit de Saint-Martin-des-Champs, et vers le même temps Duchesne avait pour successeurs Pierre et François Grand-Cerf, comme receveur-général des deux-tiers du revenu temporel du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Françoise Mignot, en convolant de nouveau, monta plus que jamais en grade ; elle se mariait, le 4 décembre 1672, dans la chapelle de son hôtel, avec un roi de Pologne, représenté par son fondé de pouvoir ; malheureusement pour elle Casimir V, qui avait abdiqué, n'était plus qu'abbé commendataire de Saint-Martin de Nevers et de Saint-Germain-des-Près, outre qu'il rendit le dernier soupir à Nevers dans le courant du mois. La reine si peu reine aurait pu enterrer plus de trois maris ; elle ne s'arrêtait sans doute en si beau chemin que pour ne pas redescendre ; mais ce n'est pas dans le même palais qu'elle a vécu jusqu'au 30 novembre 1711.

En son lieu, Jacques Lafosse, sieur de Villemaloux, président au bailliage de Meaux, était propriétaire et avait même pour successeur, avant la formation de la place, Jean Laguillaumie, membre des conseils du roi, secrétaire ordinaire de son conseil privé, qui transigea, sur un procès relatif aux droits seigneuriaux, avec M. Jules-Paul de Lionne, prieur commendataire de Saint-Martin-des-Champs, lequel demeurait à l'hôtel de M. de Lionne, le ministre, rue Neuve-des-Petits-Champs. L'hôtel de la place des Conquêtes avait été attribué non-seulement à ladite rue, mais encore aux rues Croix-des-Petits-Champs, des

Fossés-Montmartre et des Bons-Enfants; son numéro actuel, 48, ne compte même que pour la rue Pagevin. Il devint Pomponne, du chef de Simon Arnauld, marquis de Pomponne, ministre lui-même et secrétaire d'État, mari de Catherine Ladvocat, père du second marquis de Pomponne, de l'abbé Arnauld et de la marquise de Colbert-Torcy. Ensuite ce fut l'hôtel Massiac, où s'installa en 1806 la Banque de France, ainsi que dans l'immeuble contigu de la rue des Fossés-Montmartre (1). Puis Ternaux, fabricant de châles, y eut de grands magasins.

Avant la Révolution, les 2 et 4 de la rue Vide-Gousset appartenaient : celui-ci à Mlle Pallu, fille ou nièce du conseiller d'État auquel Voltaire avait adressé des épîtres, et celui-là à Mlle Oré.

Plusieurs fois Mme de Wolcomle vit la statue elle-même changer de face. Dès 1790 on arrachait de son piédestal les quatre esclaves qui formaient ses quatre angles et qui actuellement décorent l'hôtel des Invalides. Puis une pyramide en bois, portant le nom des citoyens morts dans la journée du 10 Août, remplaçait Louis XIV, place des Victoires-Nationales. Desaix venait ensuite. La restauration de Louis XIV, sur un nouveau modèle de Bosio, avait lieu en 1816.

L'éminent physiologiste Barthez, médecin consultant de Louis XVI, s'était retiré à Carcassonne pendant la Révolution; il prit un appartement sur la place, en revenant à Paris, pour y rendre son dernier soupir le 15 octobre 1806: Napoléon avait aussi nommé Barthez son médecin consultant. La mort du duc d'Orléans, père de Philippe-Égalité, n'en avait pas moins été imputée à la maladresse de ce praticien.

---

(1) D'Aboukir maintenant.

C'est seulement en 1830 que des enseignes commerciales purent barrioler à leur aise ou dissimuler les arcades, soubassement sur lequel il s'élève un grand ordre de pilastres ioniques : des émigrants de la rue des Bourdonnais colonisaient la place des Victoires, le lendemain d'une révolution qui, devant au commerce de la reconnaissance, lui livrait, à titre d'à-compte, une place jusque-là vierge d'inscriptions, comme la place Vendôme.

Rue Notre-Dame-des-Victoires
et rue Paul-Lelong,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Saint-Pierre-Montmartre. (1)

Samuel Bernard. — Les Messageries-royales. — L'Escalier qui voyage. — L'Abbé de la Victoire. — Un Souper en deux Actes. — D'Hozier. — Le Couvent des Petits-Pères. — La Bourse aux Petits-Pères.

Samuel Bernard était propriétaire, rue Notre-Dame-des-Victoires, de deux maisons à tout le moins, que nous retrouvons l'une et l'autre entre les rues Saint-Pierre et Joquelet. Le nº 52 appartenait encore sous Louis XVI à un Bernard; mais Samuel était mort en 1739, âgé de 88 ans, sans avoir fait mauvais usage des richesses considérables que lui avait rapportées l'autre siècle. Au surplus, ce prince des croquants avait été le père d'un président au parlement, Bernard de Rieux, et d'un comte de Coubert. Ledit titre de comte avait dû appartenir tout aussi bien au chef de la famille ; mais trop de gens eussent ri d'entendre le fils d'un graveur se faire annoncer de la sorte : on croyait encore, à l'époque de sa jeunesse, qu'il était presque aussi difficile au roi de faire un noble avec un roturier, qui n'avait pas porté l'épée, que de changer une fille

(1) Notice écrite en 1860. La rue Saint Pierre-Montmartre et celle Paul-Lelong en faissaient encore deux.

en garçon ! Samuel Bernard ne se parait guère que de la qualité de chevalier. Sa deuxième propriété, que posséda plus tard son petit-fils, le marquis de Boulainvilliers, était vraiment un bel hôtel, dont le 28 comporte encore une portion. Son jardin a longtemps servi d'embarcadère aux Messageries royales, avant l'exploitation des chemins de fer. Là Paris commençait à l'arrivée, finissait au départ. Que de fois une femme y mettait en voiture ou son amant ou son mari, avec des larmes dans les yeux, mais en avait d'autres à cacher, en revenant à sa rencontre ! Les Messageries impériales ont changé d'élément, pour exploiter principalement les paquebots de la Méditerranée ; les échelles du Levant sont pour elles de simples relais ; l'administration, néanmoins, siége toujours au n° 28. Les bureaux du rez-de-chaussée sont maintenant au chemin de fer d'Orléans, qui ne rend pas à la cour toute son activité. En revanche, les voyageurs ne sont plus exposés à se tromper de ligne, à monter, par exemple, dans la diligence de Marseille quand leurs bagages prennent la route de Brest. L'escalier de Samuel Bernard a fini par céder lui-même aux besoins de locomotion qui dominent de plus en plus : n'est-ce pas entraîné par l'exemple, qui lui était donné de première main, qu'il a lui-même fait son petit voyage ? Les lecteurs n'auront pas grand'peine à le suivre, par le train-express de nos notices : il s'est arrêté rue Louis-le-Grand, où de nouveau il ne fait corps avec l'immeuble que par une fiction de la loi.

Le passage Saint-Pierre, reliant à la rue Montmartre ladite cour, n'a été sous l'ancien régime qu'une impasse. La rue du même nom longe des propriétés qui appartiennent, elles aussi, aux actionnaires de la compagnie d'Orléans, financier collectif remplaçant aujourd'hui celui de Louis XIV. Nous y retrouverions probablement

jusqu'au logis de Pierre Pénécher, qui a mis sous l'invocation de son patron cette petite rue, ainsi que le cul-de-sac. On les a percés l'un et l'autre sur le clos Gautier ou des Masures, Henri IV étant sur le trône, avec la qualification originaire de Petit-Chemin-Herbu : à cette époque se rapportent les deux niches du 4 et du 5, rue Saint-Pierre, auxquels deux madones ou deux saints ont servi d'enseigne et d'égide. Durant la Fronderie, comme dit Tallemant des Réaux, le petit Duval de Coupeauville, qui était d'une famille rouennaise de robe, avait ici ou là sa chambre Nommé en 1639 abbé de la Victoire, il dut à ses bons mots de la réputation. Voiture l'avait présenté à la reine qui, en passant à Senlis, alla le voir dans son abbaye et le complimenta d'y avoir tout remis à neuf. Et l'abbé de répondre aussitôt : — Madame, si Votre Majesté m'en donnait encore deux où trois vieilles, je les accommoderais encore mieux.

Toutefois cette petite rue était peu fréquentée ou mal habitée en 1699, quand la police y découvrit une nichée de petits voleurs.

Ce qu'on a pour 2 francs sans marchander, n° 3, rappelle de son mieux la spécialité luxurieuse qu'avaient donnée deux ou trois grands seigneurs du XVIIIe siècle à des maisons de la rue et de l'impasse. Devenues des hôtels-garnis, ces maisons ont de grandes portes, sans lesquelles n'aurait pu y entrer un carrosse. Au 10, lorsqu'il était l'auberge des galanteries de Lauzun, que de nuits blanches se succédèrent ! De laquelle lui demander compte ? Levons au moins le voile qui en couvre une. Tout ce qui se passait chez Lauzun, rue Saint-Pierre, un valet l'allait rapporter à l'hôtel du lieutenant-de-police, qui le colportait à Versailles : arrêtons l'espion au passage, le matin du dernier lundi d'août 1770. Le maraud va nous dire ceci : — Mon maître a reçu hier soir bonne compagnie :

d'abord le duc de Chartres, dont la petite-maison, rue Blanche, garde un peu mieux ses secrets que la nôtre : que ne puis-je y servir à table ! M. le prince d'Isenghien, qui n'est autre qu'un de Gand-Mérode-Montmorency, le comte d'Osmond, M. de Bézenval avaient aussi leur couvert mis à ce petit-souper, dont les autres convives faisaient corps avec le menu. La Dlle Duthé, qu'entretient maintenant le marquis de Duras, voilà pour le morceau de roi. Mon maître n'en a fait qu'une bouchée, bien qu'on le croie amoureux fou de la Dlle Audinot, laquelle vient de recevoir de ses bijoux, sans les porter toutefois devant le prince de Soubise. Les Dlles Joinville et Legrand, c'est-à-dire les maîtresses du marquis de Villette et de M. Minute, ont été remerciées honnêtement à minuit, ainsi que Mlle Duthé. C'était l'heure du relais pour elles, pour ces messieurs également. Ils m'avaient envoyé d'avance chez la Brissault, excellente maîtresse-de-poste : les filles Argentine et Fournier ont fait le reste du voyage.

Le 15 et le 17, même rue, ont dû le jour à un serrurier en carrosses. Le marquis de Gouffier, M. de Saint-Paul, M. Cadeau, trois contemporains de Lauzun, étaient propriétaires là et tout près.

Rue Notre-Dame-des-Victoires, le 42 était alors au comte de Durfort, le 30 au comte du Lude, comme le 16 au président d'Hozier, grand généalogiste de la cour, auteur avec son père de l'*Armorial de France* : d'autres d'Hozier successivement avaient rempli la même charge ; la race en explorait, depuis Louis XIII, les vieux titres, pour y chercher des comtes, des écuyers, et elle faisait plus de nobles que le roi ! Maillard, ci-devant intéressé dans les gabelles, a laissé, dans un temps plus rapproché du nôtre, le 14 à son fils, un conseiller d'État. Que si des mascarons, des rampes de fer servent de chevrons aux immeubles précités, les états de

service du 6 comptent encore plus de campagnes : des balustres de chêne font créneaux dans son escalier. Par conséquent, il date d'une époque où sans doute le Chemin-Herbu n'avait pas encore ceint sa robe virile de rue Notre-Dame-des-Victoires.

La première pierre de l'église des Petits-Pères, placée sous cette invocation, fut posée par Louis XIII. Les *Petits-Pères* étaient des augustins réformés ; leur territoire longeait ladite rue et n'était séparé de la rue Vivienne que par un hôtel, du côté de notre place de la Bourse où ils ont substitué eux-mêmes des constructions au mur de jardin. Ces religieux, en plein XVIII[e] siècle, étaient au nombre de 80, sans compter les novices, qui payaient de pension 400 livres. Les pères ne se doutaient guère que leur église, pendant un interrègne, se travestirait elle-même en une Bourse, à l'entrée de la rue des Victoires-Nationales. Fermée au Louvre le 13 janvier 1795, la Bourse s'ouvrit aux Petits-Pères le 12 janvier suivant, puis fut transférée au Palais-Royal le 7 octobre 1807.

Peu de temps avant la suppression des monastères, M. Pajot disposait des immeubles répondant de nos jours aux premiers chiffres pairs. Tout ce côté bourgeois de la rue appartenait sous la Régence aux particuliers dont la nomenclature suit :

La maréchale d'Estrées, au coin de la rue du Mail ; la veuve de Montarlo ; le sieur André ; le sieur Vincent ; le sieur Penon ; le sieur Berthelot ; le marquis de l'Hospital ; le sieur Leduc ; M. Orry, au premier angle de la rue Saint-Pierre ; le président Séguin, second angle ; M. Dubas, lieutenant aux gardes-suisses ; la dame Rolland ; le président Séguin ; la comtesse de la Bretèche ; M. de la Touanne ; la dame Bostel, au premier coin de la rue Joquelet ; la dame Avise, second coin ; la même ; la veuve Masson ; la même ; la veuve

Delahaye ; le sieur Hyon, à l'enseigne de la Tour-d'Argent ; le sieur Girard, pour le mur d'une propriété de la rue Montmartre; M. de Bourges, pour le derrière aussi d'une maison de la rue Montmartre ; le sieur Proux, sculpteur ; le même ; M. de Séronges, à l'encoignure de la rue Montmartre.

Rue Louis-le-Grand. (1)

Mme de Montespan. — Le Général Chasseloup-Laubat. — M. Double. — Le Général Bertin de Vaux. — Les Hôtels d'Egmont et Gontaut-Biron. — Le Duc d'Antin. — Le Maréchal de Richelieu. — Le Pavillon de Hanôvre.

Les propriétaires en cette rue étaient, sous le règne de Louis XVI :

Côté des numéros impairs : — MM. de La Fontaine de Brassard, de Grandbourg, Castela, de la Bussière, de Villemarais, Maurangel, Taupin, Gueffier, Daugny, d'Egmont, de Gontaut, la maréchale de Nicolaï, MM. Arthur et Grenard.

Côté des numéros pairs : — M. Duval de Lépinay, Mlle Quinon, les héritiers Croixmare, MM. de Verville, Vernier, de Richelieu.

Bien qu'ouverte en 1703, elle était bordée plus encore de murs que de maisons sur le plan de Paris en 1739. Des hôtels auxquels tenaient ces murs, gardons-nous d'oublier le plus ancien, mais

---

(1) Notice écrite en 1860. La nouvelle rue du Dix-Décembre croise aujourd'hui la rue Louis-Le-Grand, à la rive gauche de laquelle s'arrête à l'heure qu'il est l'avenue de l'Empereur, qui doit également passer outre, pour mettre en communication directe le nouvel Opéra avec le palais des Tuileries. Le changement de niveau donne l'air de s'effondrer à un tronçon de la rue Louis-le-Grand, reliée d'un côté par des marches à la rue du Dix-Décembre.

le moins connu. C'était plutôt une maison qu'un hôtel, car elle n'avait pas de jardin, tant le couvent des Capucines, par-derrière, la serrait de près ! Mme de Montespan, dans la disgrâce, y passa quelque temps. Depuis son départ de Versailles, elle menait une vie de pénitence, quoique peu sédentaire, après s'être essayée à l'immobilité de la retraite dans la communauté des filles de Saint-Joseph : ses terres la gardant six mois de l'année, elle prenait, de plus, les eaux de Bourbon. Le duc du Maine et le comte de Toulouse, légitimés princes du sang, visitaient à Paris Mme de Montespan, qui ne les traitait pas sur un autre pied que le fils du marquis de Montespan, leur frère aîné. MM. de Grandbourg et Castela ont disposé de la propriété ; elle a été occupée de plus fraîche date par l'amiral Parcèval-Deschênes, par le général Digeon : n°s 3 et 5 à-présent.

M. de l'Épinay était propriétaire du 4, arrière-bâtiment de l'hôtel Mondragon, que nous avons vu rue d'Antin. L'hôtel avait appartenu conjointement à Marie Bersin, femme de Louis Duval de l'Épinay, secrétaire des finances, et au marquis de Mondragon, secrétaire des commandements de Madame, comtesse de Provence, ainsi qu'à la marquise, née Duval de l'Épinay. M. Varignon de Villêmarais, qui avait le 9 du chef de sa femme, veuve de Derbais en premier lit, était l'un des prédécesseurs du général marquis de Chasseloup-Laubat, père du ministre actuel de la Marine. Sénateur depuis une année, le général, en 1814, se rappela qu'il était fils et petit-fils de brillants officiers, qui avaient servi sous le drapeau des maréchaux de Saxe et de Luxembourg ; il refusa même, aux Cent-Jours, de reprendre sa place au sénat, ce qui n'empêcha pas Napoléon de faire encore à Sainte Hélène l'éloge des talents et de la probité de Chasseloup-Laubat. Le général a

eu pour acquéreur le beau-père de M. Double, propriétaire à l'heure qu'il est de l'immeuble où il donne l'hospitalité à une rampe d'escalier, tirée de la maison de Samuel Bernard, rue Notre-Dame-des-Victoires. M. Double possède aussi, dans la vallée de Montmorency, un ancien château des ducs de Vendôme, qui fut de plus à Mlle d'Enghien. Son appartement à Paris est d'un luxe devenu rare en ce qu'il ne parle pas qu'aux yeux: un magnifique mobilier historique y réveille le souvenir des détenteurs primitifs de chaque objet, c'est-à-dire des plus grands ministres, des ducs et pairs, des rois eux-mêmes, et des femmes qui, l'une après l'autre, taillèrent dans chaque règne le leur. Tapisseries, cheminées, porcelaines, mosaïques, pendules, bronzes, dorures, lustres, sofas et guéridons sont des chefs-d'œuvre de bonne compagnie, avec lesquels jamais on n'est tout seul: chacun d'eux cite une date et un nom historiques, dont on aime à s'entretenir et qui donnent quantité d'idées qu'un mobilier tout neuf garde pour plus tard. Tout n'est pas une importation dans le musée domestique de M. Double: les sculptures, les peintures des plafonds et des dessus-de-portes n'ont jamais été autre part. Bon Boulogne a passé par-là.

Suit l'ancienne propriété de M. Maurangel; M. Taupin, vers 1800, la vendit à M. Merlin, agent-de change, beau-père du général Bertin de Vaux, qui y commande. Les immeubles d'après n'ont fait, pour la plupart, que croître, sans embellir, depuis le règne de Louis XVI: exemples, le grand hôtel d'Egmont, au 21, et le petit, dans le fond du 23. Jenny-Colon a joué aux Variétés une pièce qui nous empêche d'oublier que la jolie Mme d'Egmont chassait de race, étant fille du maréchal de Richelieu.

L'hôtel de M. de Gontaut-Biron a quitté entière-

ment la place à des maisons de revenu sur ce point de la rue Louis-le-Grand. La fameuse pension Morin et cet hôtel, pour lequel elle avait renoncé à l'ancien théâtre de Pierre, seraient-ils morts dans les bras l'un de l'autre? *L'Histoire du lycée Bonaparte* donne sur la pension Morin des détails plus circonstanciés, qui seraient pour nous une répétition. Renvoyons aussi le lecteur à la notice de la rue Grange-Batelière (1) s'il tient à s'édifier sur le compte de M. Daugny, le second voisin des d'Egmont. Mais les Gontaut ont eu évidemment, eux aussi, majeur et mineur hôtels. L'un des deux a passé Nadara et ouvre plus bas : vous pénétrez dans son sous-sol d'autrefois en allant prendre une glace chez Durant, sur le boulevard des Capucines, où le jardin de l'hôtel a touché au jardin du ci-devant couvent de femmes déboisé par le percement de la rue de la Paix.

L'an 1738, il n'y avait encore à l'angle du Rempart et de notre rue, à l'extrémité de sa ligne gauche, que le magasin des marbres du roi. L'autre angle n'était qu'un fossé. L'égout de la Ville grouillait, à n'en pas douter, entre les deux.

Le financier Lacour-Deschiens, sieur de Neuville, avait fait bâtir, en l'année 1707, sur les plans de Pierre Levée, un bel hôtel rue Neuve-Saint-Augustin, dont le jardin allait jusqu'au boulevard, entre les rues de la Michodière et Louis-le-Grand. Il en reste, sur celle-ci, notamment le n° 16, marqué déjà sur le plan de Lacaille. Le duc d'Antin, ingénieux courtisan du roi, surintendant de ses bâtiments, s'était rendu acquéreur, en 1713, de l'hôtel qui a pris son nom pour le laisser à un

(1) La portion de la rue Drouot dans laquelle se retrouve l'ancien hôtel Daugny appartenait naguère à la rue de la Grange-Batelière.

quartier. Le maréchal de Richelieu en était propriétaire dès 1757, et il y faisait faire des embellissements. Alors fut dessiné par Chevaulet ce joli pavillon qui forme encore le coin du boulevard, à la place de l'ancien fossé : sa rotonde y délasse la vue des monotones pans coupés que présentent tant d'autres angles ! Les masques qu'on y a sculptés demeurent les chefs-d'œuvre du genre. Un balcon tourne autour de l'édifice, comme une ceinture glissante, et c'est pourtant la seule que Richelieu ait nouée, dans son pavillon de Hanôvre : il faisait le contraire aux autres ! On sait que la plupart des femmes préféraient sa maturité à la jeunesse de ses rivaux, le poursuivaient encore, octogénaire, de leurs envies de pardonner, qui étaient des lettres de rappel : plus d'une finissait même par le coucher, consolation désespérée, dans la ruelle de son testament ! Il disait à son fils, goutteux : — Imitez votre père, Fronsac ; quand un de mes pieds a la goutte, c'est l'autre qui en souffre le plus : je ne fais pas un pas de moins.

En ce qui regarde notre rue, le duc plaida avec M. Arthur, prédécessseur des frères Robert : cet Arthur avait établi, à l'autre encoignure du Cours, c'est-à-dire à la place qu'avait occupée le dépôt des marbres du roi, une fabrique de papiers peints, qui masquait la moitié de la vue. Fronsac n'hérita de son père qu'en 1788, et des entrepreneurs de fêtes publiques accaparèrent l'hôtel de seconde main, dans la Révolution. Il était dès-lors divisé, car la rue de Hanôvre, dont le terrain avait été acquis par Chéradame, et celle de Port-Mahon, dont le nom rappelait aussi une victorieuse campagne du maréchal, avaient été, celle-ci tracée et l'autre ouverte, avant que Richelieu rendît le dernier soupir dans l'hôtel, séparé déjà du pavillon. On y assista à des fêtes,

bals, concerts, petits spectacles, feux d'artifice ; on put s'y loger en garni ; une maison de jeu s'y essaya, qu'éclipsa bientôt Frascati ; enfin Tortoni y fonda sa réputation de glacier, comme associé de Velloni. Puis, les maçons revenant à la charge, de nouveau les lustres s'éteignirent dans les salons où, au milieu d'un bal, la générale Bonaparte avait reçu le glorieux surnom, qui déjà était justifié en 1798, de Notre-Dame-des-Victoires. Simon, marchand de papiers peints, devint le locataire du pavillon, occupé aujourd'hui par un marchand de ruoltz.

Comment en un vil plomb l'or pur s'est-il changé?

Rue de Varenne. (1)

Documents recueillis aux Archives de l'Empire et mis d'accord, autant que possible, avec le peu de découvertes qui jusqu'à présent a suffi, sur le même sujet, aux livres relatifs à l'histoire de Paris.

Les personnages historiques ne laissent pas souvent leurs noms aux demeures que semblait pourtant leur assimiler pour jamais l'empreinte de leurs succès ou de leurs infortunes, de leurs exploits ou de leurs défaillances, de leurs vertus ou de leurs vices, de leurs croyances ou de leurs doutes. Le caractère et le rang d'un logis ne changent ni aussi vite ni aussi complètement que ceux des habitants qui s'y succèdent. Un hidalgo a beau devenir gueux, il drape son manteau troué d'une façon qui le distingue encore, et il en est de même pour un hôtel, qui se révèle, en dépit de ses transformations, jusque dans la décrépitude, et ne tombe tout-à-fait qu'en ruine. Pour nous, qui n'avons le fanatisme ni de l'habit noir, ni de la blouse bleue, il y a des maisons qui portent des pelisses à la Louis XI ; d'autres, une coiffure à bandelette nouée par un camée ou une pierre précieuse, comme la belle ferronière, et plus encore, un des costumes des personnages de Molière. Cela dépend de l'époque où elles ont été le plus remarquées.

Le 11 de la rue de Varenne porte à nos yeux

(1) Notice écrite en 1860.

une perruque volumineuse, qui retombe sur les épaules de Potier de Novion, président à mortier, pour lequel il fut édifié par Leduc sous Louis XIV : le petit-fils de ce président, ayant la survivance de sa charge, se trouva président à quinze ans. Raphaël de la Planche, trésorier des bâtiments-du-roi, laisse au 15 comme une fraise du temps de Henri IV ; il a créé la rue qui s'est dite de la Planche, entre les rues de la Chaise et du Bac, jusqu'à la présidence républicaine de Napoléon III. Une manufacture de tapisseries y avait le même fondateur, avec entrée rue de la Chaise. Tout ou partie de l'hôtel Novion passa Saint-Agnant, et M. Portail, président au parlement, l'achetait en 1750 d'Edme Duban, marquis de la Feuillée, capitaine au régiment d'Harcourt. La moitié indivise de l'ancien hôtel était celui de Venise, conversion due probablement à l'ambassadeur de cette république, lorsque le marquis de la Feuillée vendit à Marie-Florence du Châtelet, veuve de Melchior Esprit de la Baume, comte de Montrevel, maréchal-de-camp, qui ne tarda pas à acquérir l'autre moitié. Mme Amelot, née de Brion, laissa la maison patronymique de la rue de la Planche à Amelot, ministre d'État, qui la céda au procureur-général Joly de Fleury. La famille de ce magistrat a eu pour acquéreur le marquis de Montmorency, avec lequel traitaient dernièrement les pères de la Miséricorde. Au moment où Napoléon Ier nommait grande-duchesse de Toscane la princesse Élisa Bacciochi, sa sœur, qui avait déjà exercé le pouvoir sous le nom de son mari, couronné prince de Lucques et de Piombino, elle avait pour palais l'un de ces deux hôtels.

Une *varenne* est un terrain inculte et fertile en gibier, ou une réserve de chasse, et cette traduction étymologique convient à une rue où tombe celle Bellechasse. Néanmoins la localité

pourrait avoir eu pour parrain un abbé de Varennes, un seigneur de Varennes ou encore Florent de Varennes, amiral de France. Mathieu Perrot, chancelier de l'académie et de l'église de Bourges, était abbé de Varennes sous Charles IX; Jacob de Nuchez, coadjuteur de l'évêque de Châlon-sur-Saône, l'était sous Louis XIV et avait pour contemporain François Perron, écuyer, sieur de Varennes. Enfin le bailliage et le greffe de la Varenne, juridiction forestière, se tenaient au Louvre; mais il y avait aussi une capitainerie des chasses de cette Varenne du Louvre, et rien n'aurait empêché le chef-lieu de la capitainerie de s'asseoir originairement à une petite distance du palais des rois. Caron de Beaumarchais fut lui-même lieutenant-général des bailliage et capitainerie royale des chasses de la Varenne du Louvre, grande vénerie et fauconnerie de France.

L'hôtel Saint-Gelais, occupé sous Louis XV par la duchesse de Lauzun, se délabre, nos 24, 26 et 28. Quelque chose aussi appartenait aux récollettes dans la ci-devant rue de la Planche, habitée en notre siècle par M. de Musset, M. de Goyon, la duchesse de Lorges, le prince de Montmorency-Tancarville, la marquise de Pâris, le duc de Narbonne.

Une salle d'asile réunit des enfants au 39; 41 et 43 n'ont fait qu'un; la duchesse de Narbonne, née Serrant, a disposé du 45; le duc de Larochefoucauld-Doudeauville a le 47. A coup sûr, ce pâté d'hôtels n'a pas cuit tout d'une pièce. L'hospice des Convalescents, que nous mentionnons rue du Bac, donnait aussi rue de Varenne sur ce point. L'abbé de Fontenille demeurait, en l'année 1736, dans une propriété tenant des deux côtés et par-derrière à cet établissement de charité, et le duc de Lauragais, qui cultivait les lettres et les sciences, en était locataire ensuite. Cartaud, en

1732, dessinait pour M. de Janvry une belle maison, près des Convalescents.

Mme de Narbonne a possédé aussi le 46 ; les Baignières, le 48, ancienne résidence de Charles Skelton, maréchal-de-camp. L'hôtel de la duchesse d'Estrées, que nous avons vu rue de Grenelle, s'étendait jusque-là. Goullier, marquis de Thoix, hérita de son père le n° 56, qu'il céda à Chaumont, marquis de la Galaizière, en 1768. La comtesse Bernard du Prat, née Bourgoing, inaugura l'hôtel d'Auroy, qui suit, sur lequel est assis le majorat créé pour le comte Rampont, général de l'Empire. A M. de la Galaizière fut encore le 60, dit plus tard hôtel de Tingry : M. le comte de Béthune-Sully y succède à M. de Montmorency-Luxembourg.

Ce Chaumont de la Galaizière n'avait-il pas pour proche Guy-François de Chaumont-Quitry, qui prenait la qualité de « républicain français » en tête d'une brochure politique, parue en thermidor an VII ? Ce grand-père du marquis de Chaumont-Quitry, chambellan de l'empereur actuel et député, habitait aussi la rue de Varenne ; il était garde-du-corps en 1789. Il y avait un fusil à lui parmi les armes données en nantissement que le Mont-de-Piété distribua au peuple pour la journée du 14 Juillet. La restitution de ces gages étant devenue impossible, on vota à l'Hôtel-de-Ville, pour les porteurs de reconnaissances, une indemnité dont la répartition a été faite sur des pièces qui se retrouvent à la Bibliothèque impériale, section des Manuscrits. Le reçu de Chaumont-Quitry s'y produit, le premier, pour 80 francs de *boni* sur son fusil.

Le millésime 1787 figure dans la serrurerie de la porte du 49. En l'absence d'autres documents, nous regrettons de n'y pas introduire un Jaucourt, un Boisgelin ou un Ségur : nous cherchons en vain rue de Varenne la place exacte de ces trois contemporains des deux Chaumont.

Mlle d'Angennes, dont la vie a fini avec le XVIIIe siècle, a laissé à M. de Vérac la propriété qui précède le superbe hôtel Monaco. Celui-ci, dessiné par Cortonne pour le maréchal de Montmorency, prince de Tingry, fut vendu inachevé, en 1723, à Jacques Goyon de Matignon, comte de Thorigny. On y revoit, au fond d'un grand jardin, un petit Trianon, pavillon ajouté par M. de Matignon. A son fils, pair-de-France, qui prit le nom de Grimaldi en devenant prince régnant de Monaco et duc de Valentinois, cette demeure donnait pour voisins Roise, conseiller au parlement, d'une part, et le marquis de Latour-Maubourg, de l'autre. M. de Quélen, duc de la Vauguyon, ce lieutenant-général qui devint le précepteur des quatre petits-fils de Louis XV, n'avait été là que locataire de Matignon ou de Tingry. Mademoiselle, princesse Adélaïde, a occupé l'hôtel sous la Restauration ; puis le général Cavaignac, étant chef du pouvoir exécutif ; après cela, M. Baroche, président du Conseil d'État.

Le susnommé de Fay de Latour-Maubourg, lieutenant-général, avait eu pour prédécesseur Philippe de Vendôme, le grand-prieur de France, acquéreur du comte de Tessé en 1719. La duchesse de Mazarin, née Françoise de Mailly, mais d'abord femme du marquis de la Vrillière, avait pris pour son compte la moitié de la vaste propriété adjugée en 1733 à M. de Latour-Maubourg, après une saisie pratiquée sur les héritiers du grand-prieur à la requête de ses créanciers ; si bien que cet hôtel en faisait deux. Le premier échut à Duprat, marquis de Barbançon, et à sa femme, Éléonore de Latour-Maubourg ; il fut, au profit de enfants mineurs du marquis, vendu au duc de Rohan, qui devait le partager avec le prince de Monaco, déjà nommé ; puis il passa Chimay : Mme Tallien, grâce au divorce, y entra princesse de Chimay.

Reynauld, curateur à la succession vacante de la duchesse de Mazarin, céda l'autre à Frédéric de la Trémoille, prince de Talmond, duc de Châtellerault, qui eut pour acheteur en 1750 Dominique de Rohan-Chabot, prince de Léon, président de la noblesse de Bretagne. Ledit hôtel n'est devenu Montebello que bien après la mort du maréchal Lannes sur le champ-de-bataille d'Essling. Rougevin, architecte, avait les deux immeubles à sa disposition en l'année 1826 ; mais il perpétua leur divorce en les séparant par une rue, qui s'appela d'abord Mademoiselle, à cause du voisinage de la princesse d'Orléans, mais qui prit ensuite le nom de Vanneau, élève de l'école Polytechnique, tué le 29 juillet 1830 en commandant l'attaque de la caserne Babylone.

C'est en 1708 que l'hôtel d'en face est acquis par Lacroix, marquis de Castries, et sa femme, une Rochechouart-Mortemart, d'Angélique de Guynes, veuve de Dufour, seigneur de Nogent, à l'expiration d'un bail consenti au président Étienne d'Aligre. Leur fils épouse la fille du duc de Lévis, nommée dame d'honneur de la duchesse de Chartres sur la présentation du duc du Maine ; il devient lieutenant-général, maréchal de France, puis ministre. C'est, nous le rappelons, c'est à la suite d'un duel entre Charles de Lameth et M. de Castries, mestre-de-camp de cavalerie, qui a blessé son adversaire, que tout un peuple excité se porte rue de Varenne, le 13 mars 1790 : l'hôtel est mis à sac, et, au bout d'une demi-heure, il n'en reste plus que les murs, avec des monceaux de débris. Des petits-neveux du maréchal occupent de nos jours la maison.

Mlle Desmares crée un hôtel au commencement du XVIIIe siècle : le plan en est dressé par Aubry, architecte du roi. Elle diffère tellement de Mlle Guimard, avec laquelle des historiographes la

confondent, que, la première, elle joue le principal rôle d'*Athalie* et celui de *Sémiramis*. Les amoureuses de comédie sont également dans ses cordes, et, grâce à ses talents de rechange, l'emploi des soubrettes lui vaut encore les suffrages du public. Vive, jolie, intelligente, M[lle] Desmares obtient des succès à la ville, auxquels elle sacrifie ceux de la scène en n'ayant encore que 39 ans ; mais ce n'est qu'une demi-retraite, car elle joue encore à la cour et sur des théâtres de société, où de vrais seigneurs lui donnent la réplique. Hoguier, baron de Presles, devient ensuite propriétaire de la même maison, dont il est exproprié par des créanciers, alors que l'ambassadeur d'Angleterre l'occupe, et dont se rend adjudicataire le duc de Villeroi, qui en augmente les proportions. Ce gouverneur de l'enfant-roi était un favori de Louis XIV ; le duc du Maine, moins heureux, a vu passer en d'autres mains la surintendance de l'éducation de Louis XV, que lui confiait le testament royal. Aussi bien Villeroi ne refuse pas à son élève un exemple dont le roi défunt se montrait encore moins avare : il est lié publiquement avec la spirituelle et belle M[me] de Caylus. Ne voilà-t-il pas des précédents un peu légers, pour un immeuble qui maintenant est de ceux qu'on prend le plus au sérieux ? Il se trouvait déjà ministériel au département du Commerce, lorsque lui a été confié le portefeuille de la Police générale ; la présidence du Conseil-d'État a quitté depuis sept ans l'hôtel Monaco, pour nous remettre ici en présence de l'avocat distingué qui est le chef de ce grand corps de l'État ?

Notre 59 est l'ouvrage du duc de Fornari, un Sicilien, mettant ses talents d'architecte au service du marquis Charles d'Étampes. Le cardinal de Polignac l'habite pendant la Régence, à l'époque où la conspiration de Cellamare recrute plus d'un

conjuré rue de Varenne. Cet auteur de l'*Anti-Lucrèce*, poëme latin, que commence à traduire le duc du Maine, occupe le fauteuil de Bossuet à l'Académie. Comme ambassadeur de Louis XIV, il a pris à Utrecht une revanche de précédentes humiliations, en traitant avec l'Angleterre sans l'assentiment de la Hollande, et c'est alors qu'il a répondu aux négociateurs du pays, qui essayaient de l'écarter : — Nous traitons de vous et chez vous ; mais il faut que ce soit sans vous... Le successeur de M. d'Étampes est le marquis de Mézières-Béthisi, que Saint-Simon nous représente comme un être vaniteux et difforme, ayant épousé une Anglaise dont la mère a été blanchisseuse de la reine, femme de Jacques II. Cette marquise, qu'on ose appeler M[lle] de Mézières, comme si elle n'était pas femme de qualité, fait restaurer par Dulin son hôtel. L'un de ses enfants devient lieutenant-général et gouverneur de Longwy, tout en cultivant les lettres et les arts. Des Rohan, alliés aux Mézières, les remplacent quelque temps à l'hôtel d'Étampes-Mézières-Montauban.

Le 65-67 a été fondé, mais plus tard que les habitations qui l'environnent, par la marquise de la Suze et la vicomtesse de la Rochefoucauld, grand'mère du duc de la Rochefoucauld-Doudeauville. Cet auteur de *Mémoires* en cours de publication habite maintenant l'hôtel : il y est né.

Si nous cherchons sur le plan de Gomboust l'immeuble où M. Duchâtel, ancien ministre, réside en ce temps-ci, nous y trouvons la plaine de Grenelle ; mais Lacaille nous montre, dès 1714, l'hôtel de Châtillon, qui n'est pas autre. L'architecte Leblond l'a bâti pour la sœur du duc de Chevreuse, qui venait d'épouser, quoique jeune, un vieillard, le marquis de Seissac, grand-maître de la garde-robe. Ce mari avait pour le noir une aversion, qui lui survécut pour sa femme et qui la dispensa

du deuil. Au lieu de Mme de Seissac, qui faisait emplette plus tard de la maison de Lauzun à Passy, la rue de Varenne logea la duchesse de Châtillon, dame d'atours de Madame. Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, entra postérieurement en possession. Il jeta le froc aux orties, pour se distinguer à Fontenoy, et voulut même être de l'Académie. Pour un prince du sang, n'était-ce pas un peu déroger ? L'égalité commençait au fauteuil ! Pendant que M. de Clermont, ses bénéfices résignés, allait finir sa vie plus loin du monde, son hôtel devenait d'Orsai. C'était vers 1815 l'habitation d'Armand Séguin, économiste et fournisseur des armées, ami de Fourcroy et de Berthollet, mais qui l'était aussi d'Ouvrard, qu'il fit écrouer pour une dette s'élevant à 60 millions. A la tête d'une immense fortune, Séguin était un grand original, un marquis de Brunoy parvenu ! M. Barbet de Jouy, en 1838, a pris sur la propriété, qui se trouvait alors entre ses mains, de quoi ouvrir la rue portant son nom, et qu'il a défrayée de pavé, de trottoirs, de bornes-fontaines et de conduits pour le gaz, en acceptant l'interdiction d'y élever des bâtiments au-dessus de 16m, 50.

Remarquez-vous que dans cet historique il y a un blanc pour le premier empire ? L'hôtel aurait-il échappé aux billets de logement que le maître signait alors au profit de hauts dignitaires, qu'il défrayait aussi du train de maison ? Oh ! il était tombé au sort, dans cette conscription des hôtels, à en juger par la nombreuse livrée que l'on y voyait dans son neuf. N'était-elle pas au service de son Excellence Bigot de Préameneu, l'un des auteurs du Code, que Napoléon avait fait ministre des Cultes ? Cet ancien avocat au parlement, qui avait été député à l'Assemblée législative, resta au pouvoir jusqu'à la Restauration ; mais l'ancien hôtel d'Orsai cessa probablement d'être ministériel avant

la fin de l'Empire. L'hôtel de Préameneu était le n° 17 de l'année 1812, et il y en avait un de Bénévent, numéroté 23, que nous hésitons plus encore à reconnaître. Son altesse Talleyrand avait perdu en 1807 le portefeuille des Affaires-Étrangères, pour avoir bâti d'autres châteaux en Espagne que ceux de l'empereur ; mais il avait reçu, outre la principauté de Bénévent, le titre de vice-grand-électeur, avec 500,000 francs de traitement.

Le comte de Langonnay a précédé la famille de Broglie, dans un hôtel édifié en 1704 près celui de Châtillon et embelli au bout de sept années par Boffrand. En 1815 y résidait Lebrun, prince de Plaisance, archi-trésorier de l'Empire, qui avait gardé son fauteuil de sénateur à la chambre des Pairs de Louis XVIII quand la nouvelle du retour de l'île d'Elbe vint le surprendre, comme tant d'autres ! M. Valette, son secrétaire, en l'abordant dans le jardin, lui rendit aussitôt un titre qu'il avait cessé de porter : — Comment se porte Votre Altesse ? — Moi, je vais bien, lui répondit Lebrun ; mais mon altesse à la migraine..... Toutefois, pendant les Cent-Jours, l'ancien consul Lebrun était grand-maître de l'Université : au milieu même de ses grandeurs, il avait toujours fait état de sa qualité d'homme de lettres.

Dernier hôtel de la rue de Varenne. Il eut pour architectes Gabriel et Aubert, dont le client était Peyrenc de Moras, chef du conseil de la maison de Condé, inspecteur-général de la Banque. Son altesse sérénissime la duchesse du Maine, princesse vive et ambitieuse, petite-fille du grand Condé, que la conspiration découverte par Dubois avait éloignée de la cour, ne reparut qu'en 1721 ; son mari l'accusait de ses malheurs et de trop dépenser : elle acheta donc, toute seule, mais à vie, la maison Moras. L'excellent accueil que tous deux faisaient aux poëtes, aux beaux-esprits du temps, les aidait

à se consoler séparément de leurs disgrâces ; cette passion qu'ils avaient pour les lettres finit même par les rapprocher, dans le brillant domaine de Sceaux. La duchesse mourut à 77 ans, dans son hôtel, où le maréchal de Matignon la remplaça. Néanmoins, Gontaut duc de Biron, lieutenant-général, colonel des gardes-françaises, achetait des héritiers d'Anne Farges, veuve Moras. Lauzun, qui ne signa duc de Biron qu'en 1788, s'installait à l'hôtel en revenant d'Amérique, épris des libertés qu'il avait contribué à rendre au Nouveau-Monde. Aux États-Généraux, le député Lauzun était encore l'ami du duc de Chartres, et tous deux eurent la même fin en 1793. L'hôtel, dont les jardins avaient été publics à certaines heures, sous l'ancien régime, servait de geôle sous la Terreur, comme succursale du Luxembourg. Maintenant, c'est le Sacré-Cœur qui en occupe les bâtiments.

Rue de Béarn,

NAGUÈRE

de la Chaussée-des-Minimes. (1)

Se restreignant à une sorte de carré, elle formait comme une boîte dont une maison dite le *Pavillon de la Reine*, sur la place Royale, figurait le couvercle, ouvert à angle droit, avec les arcades du Pavillon pour charnières. Commencer à la place Royale pour aboutir rue des Minimes, n'était-ce mesurer plus de longueur que de largeur ? Elle n'en avait pas moins porté la dénomination de rue du Parc-Royal, en mémoire du parc des Tournelles, lors de son ouverture, en 1607, à la place d'un chemin bordé par des terrains appartenant aux seigneurs de Vitry. De 1805 date son prolongement sur l'emplacement de l'église des Minimes. Les religieux de cet ordre avaient eu tout près une bibliothèque à citer.

Le bureau de bienfaisance de l'arrondissement occupe le n° 10, qui dépendait jadis du couvent des Hospitalières, dont une impasse garde le nom (2). Fondé en 1624 pour donner du soulagement à de pauvres filles et femmes malades, cet établissement fut fermé en 1792 ; mais il est remplacé depuis lors, au-delà du cul-de-sac, par une filature à l'usage des indigents, qui appartient à l'administration générale de l'Assistance-Publique.

Au commencement du règne de Louis-Philippe, le second étage du n° 5 se complaisait à tenir clos et couvert un vieux ménage, dont la maison restait l'aînée assurément, mais qui avait déjà célébré depuis huit ou dix ans la cinquantaine.

---

(1) Notice écrite en 1858. L'ancienne chaussée des Minimes n'avait pas encore pris le nom d'une ancienne province.

(2) Maintenant impasse de Béarn.

Sous les auspices de leur oncle commun, Jacques Verberecht, sculpteur du roi, demeurant rue Basse-du-Rempart, le cousin Plon avait obtenu en cour de Rome les dispenses nécessaires pour épouser la cousine Dorothée Verberecht. Ce vieux couple amoureux, tout au moins de ses habitudes, dînait sur le coup de deux heures et, une fois ou deux par semaine, Mme Mongolfier prenait place à la table. Quand le couvert de ce convive se trouvait mis en pure perte, les époux Plon mangeaient et dormaient mal; ils ne digéreaient l'affront fait à la fortune du pot qu'en recevant, le lendemain, des explications ou des excuses, qui, d'ailleurs, étaient si valables que l'affaire s'arrangeait toujours. Une fois même l'accident qui avait fait manquer le rendez-vous donnait à craindre de dangereuses récidives. En montant dans un omnibus, la bonne dame avait commencé par se tromper de direction; elle avait, d'autre part, oublié de se munir des 5 sous, prix d'une place alors dans ces voitures, et, pour surcroît, en mettant pied à terre, à l'extrémité de la ligne, elle avait senti le vide se faire absolument dans sa mémoire, bien qu'on pût la tenir jusque-là pour une femme de sens et douée de présence d'esprit. — Votre nom? lui demanda une dame, qui venait de lui prêter cinq sous. — C'est singulier, c'est affreux, lui dit-elle; je ne m'en souviens plus du tout. — Votre adresse? — Je ne la sais plus... Mme Mongolfier s'était assise sur une chaise, à la porte d'un pâtissier, et elle s'y mettait l'esprit à la torture sans en tirer le moindre souvenir; heureusement quelqu'un passa qui la reconnut, qui l'appela par son nom, en demandant ce qu'elle faisait là. Aussitôt, le nuage se dissipa et la conscience de soi reparut. Mais il était trop tard pour que Mme Montgolfier se rendît à l'invitation du couple Philémon et Beaucis de la chaussée des Minimes.

Rue des Petites-Écuries. (1)

Mme la comtesse Gudin, veuve d'un général de l'Empire, habite le 56 de cette rue depuis l'époque où la paix de Tilsitt était conclue avec les Russes par le maréchal Ney, dont la famille demeurait au 52. L'armée d'Espagne attendait Ney, qui fit ensuite la campagne de Russie. M. Gamot, dont nous croyons que le maréchal était parent, et qui a rempli les fonctions de préfet, possédait alors la maison, dont M. de Lathan, officier aux gardes-françaises, avait été le créateur en l'année 1783; M. François Cottier, banquier, puis membre du conseil municipal de Paris, s'en rendit acquéreur sous la Restauration, ainsi que du 54. M. André, associé de M. Cottier, et qui lui a donné son fils pour gendre, a occupé de même le 46. Or la plupart des hôtels qui se suivent sur cette file et sur l'autre le 51 doivent à des rapports de style et d'âge d'être attribués en masse à un architecte du comte d'Artois, qui n'aurait travaillé pour lui-même qu'au 48. Cet immeuble a été le théâtre d'un crime sous Louis-Philippe : l'assassinat des époux Maës. Un autre, à M. Paravey, peut se qualifier rétrospectivement hôtel d'Aumont. On a considéré, d'ailleurs, comme signé par Ledoux en 1780 un hôtel sis à l'angle de la rue du Faubourg-Poissonnière et que cet architecte a habité, en sortant d'un pavillon aux pères de Saint-Lazare ; mais ledit hôtel a été d'Espinchal avant la Révolution : la cour y séparait deux portes cochères

---

(1) Notice écrite en 1860.

d'un vestibule rond à six colonnes. Mais ce n'est pas Ledoux, c'est Bellanger que le comte d'Artois avait principalement pour architecte.

Tous les immeubles circonscrits par les rues des Petites-Écuries, du Faubourg-Poissonnière, de Paradis et d'Hauteville ont eu, sans exception, pour origine foncière un marais vendu à Goupy, entrepreneur des bâtiments-du-roi, moyennant 70,000 livres, par les filles-Dieu. Il avait fallu à ces dames, pour aliéner ledit terrain, des autorisations spéciales, à commencer par celle que leur avait donnée, en 1771, dame Julie-Sophie Gillet de Pardaillan d'Antin, abbesse de Fontevrault : le couvent des filles-Dieu était de l'ordre de Fontevrault. Les deux rives de l'ancien égout de ceinture appartenaient encore à ces religieuses au moment de la transformation d'un chemin de l'Ancienne-Voirie-de-Saint-Denis en rue des Petites-Écuries. Il n'en était plus de même en 1738, d'après cet établissement de situation :

Gauche :	Droite :
Jardin à Ledru.	Maison à Drouin.
Marais à Mme Pêcheur.	Dépôt du pavé de la Ville.
Id. à Mme de Champeron.	Maisonnette au sieur Guénon.
Id. à Ledru.	*Id.* au sieur Buzelin.
Grand marais à Michel Nugue.	Voirie de Saint-Denis.
Marais aux filles-Dieu.	Marais aux filles-Dieu.

Mais plusieurs lots avaient ensuite fait retour au couvent, puisqu'il était propriétaire du sol plus ou moins nu des nos 1, 3, 5, 7, 9, 11, et de plus encore, mais plus loin, lorsque Verne, contrôleur des Petites-Écuries, fit couvrir l'égout de ceinture, en 1769, sur toute la longueur de la voie, après avoir obtenu l'agrément du bureau de la Ville à cet égard, Bignon étant prévôt.

Des chevaux et des voitures du roi avaient leurs

écuries et leurs remises au 15, où se trouve l'une des deux entrées de la cour dite encore des Petites-Écuries. La surveillance en était confiée au contrôleur, qui faisait du 13 son hôtel. Derrière lui demeurait Aubert, sculpteur, peintre et doreur du roi, et son cabinet n'était pas l'une des moindres curiosités de Paris. Il y avait jusqu'à un chapelain et une chapelle aux Petites-Écuries. Ne dit-on pas sur les lieux que Ninon y avait tenu d'abord sa cour galante ? Dans les roues d'une tradition qui a fait son chemin sans bruit, ne jetons pas, en guise de bâtons, que cette femme célèbre du XVIIe siècle avait déjà fermé les yeux avant que la rue fût ouverte. La cour des Écuries, qui a pu être un jardin pour Ninon de Lenclos, a toujours eu sa porte principale sur la rue du Faubourg-Saint-Denis. De ce côté, pas d'anachronisme.

A la rue des Petites-Écuries, qui aboutit près du Conservatoire, il manquerait à coup sûr quelque chose si la musique n'avait pas voix au chapitre de ses souvenirs. Méhul, vers la fin de sa vie. demeurait au n° 40. Cet ancien élève de Gluck mourait à-peu-près au moment où se fêtait la naissance d'un héritier présomptif de la Couronne, et quelle fête peut aller sans musique ! Il s'ajoutait alors un intérêt de circonstance au mérite si bien reconnu de l'ouverture du *Jeune Henri*, et la musique du *Chant du Départ,* dont Méhul était aussi l'auteur, paraissait avoir fait son temps. Une autre maison de la rue nous mettrait vis-à-vis d'Alard, virtuose de nos concerts.

Rue du Sentier. (1)

Laissons à la rue de Cléry l'habitation de Mme Vigée-Lebrun, dont la galerie de portraits historiques relie le dernier siècle au nôtre. Mais son mari a fait bâtir sur les dépendances du même hôtel une maison, que revendiquerait la rue du Gros-Chenet si cette rue ne s'était pas fondue en 1849 dans celle dont voici la notice. Le nº 8 que vous voyez a fait ainsi partie de l'hôtel Lebrun. Sa façade se trouvait inférieure d'un étage au niveau du jardin, dont la terrasse reposait, vers le coin de la rue de Cléry, sur un pan de l'ancien mur de Paris.

Du 10 Mme de Bonfils était alors propriétaire, et il appartient de nos jours à Mme Chapsal, veuve du grammairien.

Nº 12. — Mme de Staël a habité cette propriété, dépendance de l'hôtel de M. Necker, dont nous parlerons aussi rue de Cléry.

A l'angle de la petite rue Saint-Roch, rallonge mise de nos jours à celle des Jeûneurs, le comte de Montault avait été propriétaire, sous le ministère du cardinal Fleury. La neuvième propriété qui venait à la suite était un jeu de boules, après lequel Milleux avait une maison, donnant aussi rue Poissonnière, puis Jean Douart, architecte, sa demeure. A gauche il ne s'élevait encore, entre la rue des Jeûneurs et le Rempart, qu'une ou deux constructions et puis des murs. C'était la rue, dans

---

(1) Notice écrite en 1860.

toute la longueur que lui donnaient déjà, mais sans maisons, les plans de 1714 et de 1652.

Le 23 a été à la disposition du président Hénault, surintendant de la maison de la reine, puis de la maison de la Dauphine, et membre de l'Académie-Française, qui, n'ayant pas d'enfants, laissa ses biens, en 1770, à ceux de la comtesse de Jonzac, sa sœur. Cette dame avait tenu la maison de son frère, dont les soupers réunissaient une brillante société. Il avait écrit, outre son *Abrégé chronologique*, des comédies, des poésies et un grand drame en prose, *François II*, dont M. Mérimée a donné, dans ses *États de Blois*, le pendant.

Vers le même temps, le 27 appartient à M. de Saint-Robert ; le 29 et le 31, à M. Le Fèvre, magistrat, et il s'y fonde plus tard, en l'an VII, une banque territoriale, qui prête sur les biens-fonds la moitié de leur valeur, en émettant des traites ; mais l'affaire, au lieu de réussir, va se liquider péniblement rue Notre-Dame-des-Victoires.

Aujourd'hui l'hôtel contigu est divisé ; reportons-nous, pour le revoir tout battant neuf, à l'époque où le fermier-général Lenormant d'Étioles y reçoit sa jeune épouse, Melle Poisson, dont cette union fait déjà la fortune. Mais elle devient Mme de Pompadour, et l'époux s'en console en face. La petite-maison du financier se cache encore de nous au fond du no 24, avec un balcon sur la cour et un jardinet par-derrière : des médaillons de Boucher y font cercle avec des médaillons de Fragonard, dans un salon ovale. M. d'Étioles, une fois veuf, épouse la Dlle Rem, fille d'Opéra, sur cet autre versant de la rue. A la bonne heure celle-là ! On la chansonnera à discrétion, sans avoir la Bastille à craindre. Et un quatrain de commencer l'attaque :

Pour réparer *Miseriam*,
Que Pompadour fit à la France,
Lenormant, plein de conscience,
Vient d'épouser *Rem publicam.*

Mais ne voilà-t-il pas que l'ex-danseuse rend son mari des plus heureux! Il va donc publiant que si, en premières noces, il a eu le malheur de tomber sur une femme honnête qui est devenue une catin, le contraire cette fois a lieu. Comme il donne de très-beaux concerts rue du Sentier, Mme de Coislin s'y risque, entraînant d'autres grandes dames, et la maîtresse du logis en fait les honneurs avec une si charmante modestie qu'elle se trouve acceptée par un monde qui s'était d'abord bien promis de ne la pas prendre au sérieux. De ce mariage naît une fille, qui, devenue Mme de Linières, habite le côté des numéros impairs et vend l'autre propriété, en 1801, à M. Bonnet, avocat, dont la veuve y reçoit encore ses visites.

Cette dernière maison tient, sous Louis XVI, à M. Chauveau d'une part et de l'autre à Mme Janvier, que suit M. de la Renaudière. Après se carre le bel hôtel du président Masson de Meslay, échevin, et qui peut provenir de Jean Douart; il passera au chancelier Dambray, à Hottinguer, banquier, puis aux Legentil, du commerce des nouveautés, avec le chiffre 32 sur la porte, plus des plaques de marchands en gros, comme il n'en manque nulle part rue du Sentier.

Rue des Colonnes. (1)

M. Rousseau n'est ni marié ni prêtre ; peu lui importe, lorsqu'il va prendre en ville des notes sur les maisons anciennes, qu'un gros numéro çà et là accuse une spécialité qui ne l'attire ni ne le fait reculer. Paris n'est pas fait tout d'une pièce ; les traditions qu'on y recueille ne prêtent pas toujours à rire, nous ne leur demandons que d'être intéressantes, sans les chicaner sur le reste, et la méthode synthétique, dont le caractère convient éminemment à des recherches historiques, aide à recomposer un tout, quelque distincts qu'en soient les éléments. Nous ne sommes exclusivement ni collecteur d'anas, ni archéologue, ni généalogiste, ni biographe, et si nous pouvions réunir en nous-même un bénédictin, un rat de l'Université, un critique et un peintre de mœurs, quelle ambition complètement assouvie ! En attendant, le gibier que nous chassons nous entraîne par monts et par vaux : c'est principalement un oiseau rare, l'inédit. Chasse qui menaçait de se perdre, comme la fauconnerie s'est perdue. L'historiographe, depuis trop longtemps, n'a plus rien d'un oiseau de proie, qui fend la nue avant de raser la terre ; il élève plutôt des lapins domestiques, afin d'en régaler de petits gourmands, dont c'est tout le gibier. Notre piqueur bat les rues de porte en porte, pendant que nous explorons des fourrés

---

(1) Notice écrite en 1859. L'ouverture de la rue du Dix-Décembre n'a que postérieurement tranché la tête à la rue des Colonnes.

plus épais, savoir : les archives de la Ville, de la Police et de l'Empire, puis les Bibliothèques, pour mettre d'accord nos propres découvertes avec celles de nos devanciers, qu'il nous faut parfois rectifier.

Des trois ou quatre maisons de commerce faisant la place aux alentours, et qui valurent à la rue des Colonnes certain renom de foire aux amours, une seule a été retrouvée par le prud'homme, notre envoyé. La matrone en pensa mourir sous une voiture, durant l'Exposition universelle, dont le succès fit valoir jusqu'à ses produits : depuis l'accident elle est estropiée. Ce nom, trop connu, de Buquet qu'elle affiche dans son escalier, n'est pas le sien ; il n'a même pas appartenu à sa devancière, courtière sous le manteau, qui l'avait emprunté d'un négociant américain, le protecteur en passant de sa jeunesse. La famille exotique de ce négociant ne se doute peut-être pas de la notoriété parisienne dont elle aurait si peu lieu de s'énorgueillir. La soi-disant Mme Buquet était d'abord marchande de vin et locataire de l'actrice Émilie Comtat, à côté du théâtre Feydeau ; elle avait alors pour concurrent, au coin des rues Feydeau et des Colonnes, un bonhomme dit *père la Perruque*, ci-devant portier de Robespierre dans une maison de la rue Saint-Honoré. M. Hennette, directeur du cadastre du département de la Seine, a fait bail à l'ancienne marchande de vin, rue des Colonnes, n° 3, d'une propriété qu'avait vendue en l'an VIII au sieur Chanteloup l'architecte Bénard.

Ce dernier avait édifié, en société avec Fichet, trois maisons touchant l'une à l'autre, sur l'emplacement de l'hôtel de Verneuil, acquis de la famille de Baudecourt par Bénard et Fichet, avec obligation de suivre un plan mis au cahier des

charges. Les galeries bordant la rue sont, en effet, les mêmes sur les deux rives ; mais, outre les sculptures identiques, on peut remarquer, n° 5, des gerbes représentées en pierre, et qui d'abord étaient dorées ; le boulanger dont la boutique est là fit les frais, il y a trente années, de ce décor emblématique. Il est dommage que toutes les industries n'aient pas pris le parti, dans la rue, d'exposer de pareils attributs, pour se distinguer l'une de l'autre. Longtemps il y eut n° 8 une dame qui offrait, par la voie des journaux, d'excellents partis aux célibataires ; elle avait pour état de négocier des mariages. Par malheur on se trompait souvent, faute d'enseigne, et qui peut même certifier que les jeunes gens à marier n'entraient pas au n° 3?

Il est constant, au reste, que la rue n'était premièrement qu'un passage ; les héritiers de Chaspon de Verneuil eurent, par suite de licitation, le citoyen Baudecourt et plusieurs autres pour successeurs, comme propriétaires fonciers, en 1792. Ces détenteurs pétitionnèrent pour être autorisés à supprimer les grilles et à faire une rue du passage ; le théâtre Feydeau ne pouvait qu'y gagner un débouché pour les voitures, et d'ailleurs les propriétaires offraient de se charger, pour la rue, comme ils faisaient pour le passage, de tous les frais d'éclairage, de pavage et de nettoyage, en un mot d'entretien. Une déclaration du 10 avril 1783 s'opposait à ce qu'une rue nouvelle fût ouverte avec une largeur de moins de 30 pieds ; mais M. de Baudecourt et consorts eurent raison de cette difficulté, en prouvant que la rue des Colonnes mesurait 42 pieds, pourvu qu'on comptât ses galeries, et l'an VI vit exaucer leurs vœux.

Rue du Colisée. (1)

Le Colisée et son Public. — M. de La Ferté. — Le Duc d'Uzès.

Autrefois le chemin des Gourdes serpentait entre des marais; ce sentier, élargi et redressé en 1769, devient ainsi la rue du Colisée. Une rotonde est en construction, entre la rive droite de la rue et le rond-point, dit la première étoile des Champs-Elysées. L'amphithéâtre en rappelle, il est vrai, le grand édifice romain qui a inspiré le crayon de Lecamus; toutefois il est disposé principalement pour ces luttes parisiennes dont les gladiateurs ne rivalisent que d'envie de plaire, et 16 arpens permettent d'entourer le nouveau cirque d'un jardin assez vaste, assez varié, assez XVIII[e] siècle pour en faire une encyclopédie de séductions. Un projet primitif, caressé par Greuze, affectait surtout ce Colisée aux expositions de peinture de l'académie de Saint-Luc, lesquelles n'y auront lieu, un peu plus tard, qu'accessoirement et comme par occasion. La destination avérée n'est plus la même. N'y a-t-il rien de dû au duc de Choiseul dans cette concession faite aux susceptibilités jalouses de l'Académie royale de peinture et de sculpture? Lecamus est bien l'architecte ordinaire de cet homme d'État, qui a même eu à son service l'un des autres auteurs du projet qui s'exécute, le nommé Corbie, ancien domestique de la famille de sa femme,

---

(1) Notice écrite en 1859.

née Duchâtel. Monnet, ancien directeur de l'Opéra-Comique, est également de l'affaire. Le sieur Le Rouge y reste-t-il beaucoup plus étranger ? La description topographique du Colisée, par cet ingénieur-géographe du roi, empêchera bientôt d'oublier qu'il a coopéré à l'œuvre.

Aussi bien la comtesse de Langeac préside, en 1770, avec le duc de la Vrillière, son protecteur, et le chevalier d'Arcq, son protégé, aux premières fêtes que donne ce vauxhall des Champs-Elysées. Il y a Colisée en été, tous les jours fériés, de 4 heures à 10 heures du soir ; des lampions le constatent, échelonnés dans l'avenue de Neuilly, à partir de la place Louis XV, et dans l'avenue de Marigny. Trente musiciens, d'uniforme vert et or, composent l'orchestre à l'ordinaire ; mais chaque jeudi a lieu une plus grande fête, avec surcroît de personnel concertant, et ces jours-là le prix d'entrée se double, ce qui le fait monter à 3 livres. Une pièce d'eau pour les joutes et un espace découvert pour les feux d'artifice, que tirent Séguin, Morel, Torré, virtuoses de la pyrotechnie, sont environnés de pelouses, que séparent de larges avenues et que relient des circuits ombragés. Aussi bien le bouquet de chaque fête est une collection nouvelle de fleurs en pied, semées ailleurs et qui disparaîtront à peine fanées. Le gazon reverdit, en ce jardin, si vite et si bien qu'on ne se gêne guère pour le fouler aux pieds, et des charmilles, quoique rasées de moins près encore, ménagent aux couples qui s'y glissent l'étrenne de leur propre barbe. L'accessoire vient partout en aide au principal, dans le carrousel aux aventures d'amour que donne périodiquement le Colisée, bourgeois dans ses après-dînées, mais comme les *rendez-vous bourgeois* de l'Opéra-Comique, et plus leste, plus galant à l'heure du souper. L'œillade, hameçon de la ren-

contre, fait des pêches miraculeuses autour du grand bassin d'eau douce où, par des exercices nautiques, préludent les divertissements. Enfin, grâce aux jardins publics, ces encyclopédies vivantes, la société française fait bon marché d'une étiquette qui se relâche, et, gagnant des mœurs plus faciles à ce que les rangs se rapprochent, elle fête, comme un plaisir de plus, une égalité qui s'y prête. La même buvette y désaltère la noblesse et le tiers-état, qui se succèdent là sans amertume; on commence même à prendre pour une saveur l'aigreur fermentée de la bière, qui fait concurrence aux sorbets. Chez le traiteur du Colisée, dont le programme se livre à la publicité, « vous êtes traité à tant par tête, depuis la moitié d'un écu jusqu'à un louis, et toujours servi proprement. »

Des princesses et des ambassadrices se donnent rendez-vous, il est vrai, sur les gradins de l'enceinte circulaire, sans préjudice pour les familles bourgeoises, bien que la Comédie-Française et la Comédie-Italienne ne soient nullement consignées au contrôle. Les divinités du théâtre, qui voudraient faire du monde entier leurs coulisses, commencent toujours par les lieux où l'on soupe. Bien qu'elles soient en minorité, leur entrée produit quelque effet, au Colisée même, sur le public, et celle de Mlle Guimard, qui n'apparaît que rarement et sur le tard, fait ouvrir grands les éventails, par pudeur ou par jalousie, et avancer plus d'un carrosse. Signalons deux autres danseuses, inférieures en réputation, mais qui ne manquent pas un jeudi. Voyez-vous cette figure à peindre, mais qui se détache déjà peinte d'un groupe animé, près de l'orchestre? Quels yeux vifs, sans cesse attachés sur ceux d'un maître-de-ballet, qui se tient auprès de la belle! Telle est Mlle Lafond, de la Comédie-Italienne, qui aime éperdûment Vestriss et pour laquelle celui-ci a quitté Mlle Alard, des Français. Jusque-là vous

ne comprenez guère, n'est-il pas vrai ? le luxe dont toute sa personne a princièrement pris l'habitude; vous seriez plus surpris encore si vous voyiez l'appartement que cette danseuse, fille d'un pauvre petit tailleur, occupe rue Comtesse-d'Artois (1), dans une maison à sculptures, vis-à-vis la rue Mauconseil. Mais remarquez, un peu plus loin, l'intendant de ses menus-plaisirs, qui remplit près du roi le même office ; c'est Papillon de la Ferté. Derrière Mlle Lafond, voici l'une de ses amies, attachée aux ballets de la Comédie-Française, Mlle Vallée, dite Dupin ; ses galants, les compte qui pourra. J'en remarque pourtant un qui passe, le seul dont la curiosité ait fini par devenir des assiduités : le moyen que vous deviniez qui ! Si je dis toutefois que jamais le pareil de ce monstre n'a franchi le seuil du Colisée, les habitués reconnaîtront tout de suite le duc d'Uzès, vieux et petit, bossu en tous sens, défiguré au point qu'une joue lui manque et que sa bouche agrandie en dévie. Presque tous les soirs que Dieu fait, la Dupin soupe, rue de l'Arbre-Sec, en face de cet affreux visage, qui fait encore plus de grimaces en quittant son état de repos, et que reçoit-elle ? Ah ! ce n'est pas trop payé : 30 louis par mois, sans les cadeaux.

Ainsi va le Colisée sous la direction du sieur Duchesne; mais le privilège en est révoqué dès 1779, en raison du mauvais état des bâtiments. Puis il reparaît sous ce nom une guinguette soldatesque, donnant aussi sur le rond-point.

On veut qu'à l'ancien Colisée ait survécu, n° 44, une manière de pavillon, décoré de sculptures du temps ; un pensionnat de demoiselles a occupé ce petit bâtiment, augmenté par le sieur Catelouse,

---

(1) Autrement dite Montorgueil.

affermé aujourd'hui par bail à la maison de l'empereur, dont les écuries, rue Montaigne, remplissent une portion de l'espace où était le jardin public. Ce côté de la rue, au surplus, a pour fondement une tourbière; on y a bâti sur pilotis; des débris de végétaux, accumulés depuis vingt siècles, forment un lit combustible par-dessous.

Au commencement du règne de Louis-Philippe, la rue comptait plus de chantiers, plus d'ateliers sous des hangars, plus de jardins qu'en ce temps-ci. Quelles maisons y voyait-on? Le 13, populeuse cité ouvrière, précédée d'une avenue et ouvrant aussi rue de Ponthieu, rue d'Angoulême-Saint-Honoré (1); le 14, le 20, le 26, le 30, et cette dernière maison, assez petite et racornie, est l'une de celles qui succédèrent directement au Colisée; le 32, le 34, le 34, le 36, en face desquels a demeuré Gautier, peintre des équipages du roi, dans une maison qui a fait place à d'autres; le 35, aussi vieux que la rue, quant à son bâtiment du fond; le 38 et le 40, construits pour Bonnet, carrossier, avec l'argent que venaient de lui rapporter ses fournitures au maréchal Davoust; le 46, déjà incorporé aux écuries de la duchesse de Berri, maintenant écuries impériales; le 53, maison rajeunie d'un demi-siècle par l'enseigne d'hôtel de l'Alma, qui ne rappelle que la campagne de Crimée.

---

(1) Autrement dite de Morny.

Les Cours du Commerce et de Rouen. (1)

La cour du Commerce sort d'un fossé creusé pour la défense du pavillon de la porte de Buci ; une portion de cet ancien fossé fut concédée par le bureau de la Ville, dès l'an 1582, à Jean Bergeron, capitaine de ses cent archers, auquel succéda le sieur Bernard, et une autre portion, en 1651, aux frères Leblanc. Antérieurement à l'ouverture de cette cour du Commerce, il n'y avait que des échoppes et deux jeux de boules à sa place.

Parmi les boutiques de luthiers, de libraires et de papetiers qui de nos jours la bordent, se remarque, au n° 8, un cabinet de lecture assez suivi, formé du temps de la Convention par la veuve du conventionnel Brissot, qui avait pris un nom d'emprunt pour utiliser de cette façon le fonds de la bibliothèque de son mari, déjà monté sur l'échafaud. Dans la même maison était l'imprimerie de l'*Ami du Peuple*, que Marat avait placée là, en vertu d'une réquisition de la Commune : il fallait franchir deux grilles pour arriver aux ateliers de cette imprimerie. Les travaux n'en étaient-ils pas dirigés par Brune ? L'imprimerie de ce futur maréchal de France appartenait du moins au même quartier et ne s'éloignait pas plus des Cordeliers : la *Bouche de fer* s'y composait, feuille à laquelle collaborait Marat.

Ducellier, membre de la Constituante, avait bâti en 1773 les nos 17 et 19, qui ne forment qu'un seul immeuble, et il en avait acquis le territoire du

---

(1) Notice écrite en 1859.

président de Mesnières. A Lemit, associé de Ducellier, était échu en partage l'hôtel de Rouen actuel, quand avait cessé leur état respectif d'indivision. La famille du constituant fit élever plus tard les maisons basses qui occupent le milieu de la cour du Commerce, et auxquelles tient l'ancien hangar qui est devenu la boutique d'une blanchisseuse, Mme Lemor. Là fut faite sur des moutons une première expérience de la guillotine, instrument dont l'inventeur demeurait à la fois cour du Commerce et rue de l'Ancienne-Comédie.

La propriété qui répond à l'enseigne d'hôtel Molinié fut habitée par le célèbre Danton, que Robespierre y fit arrêter, dans l'appartement du deuxième étage, le 31 mars 1794. Ducellier avait déjà eu tout près de là le même conventionnel pour locataire, mais à une époque où il n'était encore qu'avocat au grand-conseil. En arrivant au Luxembourg, et avant d'être mis au secret, Danton dit aux autres prisonniers : — J'espérais, Messieurs, vous faire sortir d'ici ; mais je viens partager votre sort.... Traduits devant le tribunal révolutionnaire, Danton et son collégue Lacroix ne craignirent pas de jeter des boulettes aux juges et aux jurés, et quelques jours après l'habitant de la cour du Commerce, dont on préparait le supplice, adressait au bourreau cette recommandation suprême : — Tu montreras ma tête au peuple, entends-tu ; elle en vaut la peine.

Les cours de Rouen, passage composé d'une triple cour et qui relie la rue du Jardinet à la cour du Commerce, n'étaient qu'un cul-de-sac en 1714. Leur dénomination nous rappelle que l'archevêque de Rouen eut pour séjour de ville et aliéna en 1584 des bâtiments qui y datent du moyen-âge. De même que sur deux points de la propriété des héritiers de Ducellier, il s'y retrouve le socle

d'une tourelle, qui a fait partie des fortifications du Paris de Philippe-Auguste. Deux petits jardins suspendus y dominent l'ancien rempart ; un pensionnat de petites filles prend ses ébattements quotidiens sur ce mur dix fois séculaire. On dit même que l'ancien hôtel archiépiscopal a été restauré pour Diane de Poitiers et que la famille de Rohan l'a possédé jusqu'à la Révolution. Aussi le nom des trois cours s'écrit-il comme celui des Rohan quand ce n'est pas comme celui de la ville normande. Il se peut, en effet, que des Rohan s'y soient succédé ; seulement nous découvrons qu'en 1743 M. de Marsal, avocat-général, exerçait là des droits de propriétaire. Des vestiges de dorure y reparaissent, sous le salpêtre, comme pour attester une grandeur dont nous voyons, hélas ! la décadence.

Rue du Chaume. (1)

La Merci. — Le Théâtre. — Hôtel Sourdis-Rostaing. — Lefebvre d'Ormesson. — Le Gentilhomme trois fois mort. — La Porte de l'Hôtel de Guise.

Un accord fut passé, en l'année 1370, entre messire Matthieu de Roquencourt, prêtre, chevalier, maître-d'hôtel de Charles V, au nom et comme gouverneur de la chapelle de Braque, et frère Luc Pasquier, procureur des religieux de l'hôpital du Temple, à l'égard des droits seigneuriaux qui d'origine grevaient cette chapelle au profit de la Commanderie. On élevait alors la Bastille, et la ceinture de la ville s'élargissait de ce côté, en supprimant l'enceinte qui, depuis deux siècles à-peu-près, se restreignait à l'angle des futures rues de Paradis et du Chaume, point sur lequel Philippe-le-Bel avait fait pratiquer la porte de Braque ou du Chaume. La voie qui nous occupe paraît avoir porté, outre sa dénomination, celle de Grande-rue-de-Braque jusqu'au XVIe siècle ; mais, grâce à Germain Braque, échevin sous Charles VII, les droits de cens sur la chapelle qu'y avait fondée Arnould de Braque, son aïeul, se trouvaient amortis à perpétuité, en vertu de lettres-patentes du roi, depuis 1447 ; elle était érigée en fief à part. Or Tristan de Rostaing, en 1566, avait acquis de damoiselle Deshayes un hôtel contigu à cette petite église, et une sentence du prévôt de Paris, sous le règne de Henri III, avait ordonné la production des titres de propriété ; par suite, le chevalier

(1) Notice écrite en 1858.

Tristan s'était vu condamner à payer diverses sommes au grand-prieur de France, seigneur du lieu.

Les choses en étaient là, lorsque la reine Marie de Médicis, qui patronnait les religieux de la Merci, ou de Notre-Dame-de-la-Rédemption-des-Captifs, établis depuis l'année 1515 rue des Sept-Voies, les aida à se transférer dans la chapellenie de Braque. L'ordre de la Merci avait pris naissance, dès 1218, à Barcelone, comme congrégation de gentilshommes qui se consacraient, corps et biens, à racheter des prisonniers de guerre ; donc les états de service de ces chevaleresques rédempteurs, ayant saint Pierre de Nolasque pour modèle, avaient commencé entre la IVe croisade et la Ve ; la règle de saint Augustin leur avait été imposée depuis, sans que toutefois leur ordre de chevalerie s'effaçât sous la discipline monastique. L'église de ces pères succéda, rue du Chaume, à la chapelle de Braque, vers 1631 ; des tronçons de piliers et une porte en survivent, de nos jours, chez un marchand de charbons.

Quant au surplus de leur territoire conventuel, une portion en avait déjà appartenu, Louis XII régnant, à leur gouverneur et chapelain, révérend père en Dieu messire Charles de Hautibois, évêque de Tournay. L'adjonction de la moitié de l'ancien hôtel Rostaing, dit de Sourdis au risque d'être confondu avec l'hôtel pareil de la rue Charlot, vint donner sa plus grande extension au domaine de ces religieux. Le marquis de Mesmes et celui de Ravignan possédaient le reste de ladite propriété, avant son annexion à l'hôtel des recettes-générales. Le premier-président de Mesmes avait eu, pour sa part, les mêmes vendeurs que les pères, pour la leur, c'est-à-dire : Antoine d'Escoubleaux, marquis de Sourdis ; le chevalier du même nom, dernier seigneur de la chapelle de Braque, représentant Anne de Flageot,

épouse du comte de Serres; la comtesse d'Apecher; Mme Françoise des Serpents, épouse de Hugues de Chasteauneuf, baron de Rochebrune, et la marquise d'Aligre, lesdites dames d'Aligre, de Château-neuf, d'Apecher et de Serres étant les héritières de leur sœur utérine et consanguine, Marguerite de Rostaing, femme de Flageot, laquelle, avec une autre sœur, Anne de Rostaing, veuve de Réné d'Escoubleaux de Sourdis, avait hérité de Tristan de Rostaing, leur père. Le nº 15, qui fit précisément partie de cet hôtel de Rostaing-Sourdis, sur les dépendances duquel la rue Rambuteau commence son parcours, porte écrit sur un médaillon :

R. P. de la Merci. Reconstruit de 1727 *à* 1731. *Godeau, architecte.*

Il y avait déjà un siècle et demi que ces révérends pères étaient rue du Chaume, dans la circonscription de la paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, lorsque Christophe Dimier, commandeur de l'ordre royal et militaire de Notre-Dame-de-la-Merci, et Jean-Jacques Aubert, docteur en théologie, procureur de ladite communauté, renouvelèrent au comte d'Artois, grand-prieur de France, à cause de sa commanderie du Temple, la reconnaissance censitaire imposée autrefois au sire de Rostaing.

Église et monastère furent mis aux enchères, les 15 brumaire et 9 nivôse an VI. Le réfectoire des pères se transforma bientôt en une salle de spectacle, sous la direction d'un sieur Cabanis. Pendant que Martinville et Barba, qui devinrent l'un journaliste et l'autre libraire, jouaient tout d'abord la comédie au théâtre de la Cité, Lagrenée fils débutait sur la scène de la rue du Chaume, tant comme auteur que comme acteur.

L'autre angle de la rue de Braque appartenait, sous Louis-le-Grand, au président Bailleul. Mais Duret, médecin de Charles IX et de Henri III, avait

fait bâtir la maison. Guy-Patin a dit de ce praticien, mort de l'opération de la pierre :

> Car si la taille l'a fait vivre,
> La taille aussi l'a fait mourir.

Au n° 5 grande porte, ornée de mascarons, et vieilles ferrures, servant de rampe à l'escalier, ainsi que de grilles aux croisées. C'est, ma foi, l'ancienne résidence d'André Lefebvre, seigneur d'Ormesson, conseiller au grand-conseil, commissaire de la Chambre ardente ! Ce membre d'une famille de grande robe avait été formé aux belles-lettres par l'abbé Fleury, qui avait composé pour son instruction une *Histoire du Droit français ;* il eut nombre d'enfants, notamment une fille qu'épousa le chancelier d'Aguesseau et une autre à laquelle s'unit François Feydeau, seigneur du Plessis, maître-des-requêtes. Celle-ci laissa l'hôtel dont il s'agit au président Feydeau, son fils. La marquise du Quesnoy, née Feydeau, passa ensuite un certain nombre d'années au même endroit ; puis Nicolas Vernier, membre du grand-conseil.

Ne serait-ce pas au 2 que M. France de Croisset avait, un peu plus tard, son cabinet d'histoire naturelle ? Comme le plan de Paris en 1739 ne fait commencer la rue du Chaume qu'au coin de celle de Paradis-au-Marais (1), en ajoutant à celle de l'Homme-Armé le bras de rue qu'il retranche de la nôtre et où se trouve ce n° 2, aussi bien que le n° 5, il y a marge pour quelque incertitude. N'en sont pas exempts les cochers, à l'époque même où nous tenons la plume ; lorsqu'ils chargent pour la rue du Chaume, ils oublient une fois sur

---

(1) Voir la notice de cette rue, actuellement des Francs-Bourgeois.

deux qu'elle prend sa source rue des Blancs-Manteaux, et la faute n'en serait audit plan que si les cochers s'occupaient d'archéologie.

Nous nous reconnaîtrions toujours mieux au n° 4, si une construction moderne n'y remplaçait pas un séjour contemporain de l'hôtel Duret. Y résidait noble homme François Civille, qui prit dans plusieurs actes la singulière qualité de *gentilhomme trois fois mort, trois fois enterré*, et le fait est qu'à plusieurs reprises il avait coupé court à ses propres funérailles, en s'éveillant d'une léthargie qu'on avait prise pour la mort. De sursaut en sursaut, il était parvenu à dépasser l'âge de maturité, bien qu'il fût encore fort épris d'une de ces filles-d'honneur de Catherine de Médicis dont Brantôme s'ébaudit à célébrer les charmes, sans se porter garant de leur constance. Sur quoi la nouvelle reprit cours que ce seigneur avait fermé les yeux ; sa maîtresse ne s'en émut guère, car elle comptait sur une résurrection de plus, comme bien d'autres gens à la cour. Mais cette fois le trépas tint bon ; la demoiselle d'honneur pleura, une fois perdu pour elle, ce même François Civille qu'elle avait moins aimé de son vivant, et elle semblait inconsolable de ne pouvoir plus le tromper. La maison de ce gentilhomme, un quart de siècle après sa mort, servait encore de parloir amoureux, mais cette fois à Gabrielle d'Estrée, qui y recevait Henri IV. La maison est restée debout jusqu'en 1846.

Que si la rue du Chaume doit son nom à un toit modestement couvert de tiges de blé, elle a, depuis, abrité des princes, et nous y voyons de profil un palais dont la face regarde la rue de Paradis. Les Archives de l'Empire occupent l'ancien hôtel de Guise, acheté par Mme de Soubise avec l'aide de Louis XIV. Quelque grande dame que parût celle-ci, et bien que le roi l'eût aimée, elle eut de la peine à fournir sa quote-part

maternelle de preuves de noblesse pour faire recevoir son fils chanoine de Strasbourg : il ne fallait remonter qu'à sa grandmère pour retrouver la fille d'un marmiton. La porte principale, au temps des Guise, donnait rue du Chaume; mais dès que François de Rohan, prince de Soubise, fit rétablir l'hôtel, sur les dessins de Lemaire, l'entrée en fut transférée rue de Paradis. Le première est devenue celle de l'École des Chartes, et les templiers avaient élevé des bâtiments sur cette aile du palais actuel, avant les princes de la maison de Lorraine ; la seconde est celle des Archives. Le jardin n'était déjà plus dans son grand sous le règne de Louis XVI ; on savait pourtant gré au grand-aumônier de France, le prince-cardinal de Rohan, d'en avoir fait une promenade publique. Du reste, un passage Soubise traversait antérieurement la propriété et mettait en communication directe, pendant le jour, la rue de Braque avec celle Vieille-du-Temple. Des concerts d'amateurs se donnèrent à l'hôtel Soubise, pendant douze ans, et la sonate y prit de l'autorité, mais cessa en 1780 d'y renouveler ses morceaux de caractère et de mouvement différents, qui ne passionnent encore qu'un auditoire d'élite.

Rue de la Chaussée-d'Antin.

Le gros Bouffé au Café Foy. — Mmes d'Épinay, Necker, de Staël, Récamier et Le Hon. — Le Général Moreau. — La Guimard. — Hôtels de Padoue et Mallet. — Le Sculpteur Clodion. — Mirabeau — Le Général Foy. — Le Comte Roy. — Le Cardinal Fesch.

Que toutes nos fautes nous soient remises aussi bien que nous pardonnons à M. Amédée Achard, dont le mérite est surtout chose de forme, d'avoir pris, dans *Paris chez soi*, l'ancien hôtel Montmorency, bâti sur les dessins de Ledoux, pour celui de Mlle Guimard, construit par le même architecte! Mais, depuis lors, la maison noble s'est renouvelée de fond en comble, nº 1, rue de la Chaussée-d'Antin.

L'autre coin du boulevard n'est pas moins veuf d'une caserne de gardes-françaises, que remplace une compagnie de garçons et de cuisiniers, commandée par Bignon, restaurateur en vogue. Honneur aux colonels de l'ancien régime qui se ruinaient

---

(1) Notice écrite en 1859. Quel tremblement de terre a depuis renversé le tiers des maisons de la rue de la Chaussée-d'Antin ! Le signal a été donné par le prolongement de la rue Lafayette. Mais le déplacement de l'Opéra a laissé par-là un sillage particulièrement sensible. Un peu plus, et la rue entière devenait un seul carrefour. Elle a bien moins gagné à la suppression de la rue Basse-du-Rempart que perdu au percement du boulevard Hausmann et des rues Meyerbeer et Halévy.

pour le service du roi ! Mais, à la tête du café Foy, il n'a fallu que peu d'années à Bignon pour faire sa fortune. Il est vrai qu'un ou deux de ses prédécesseurs, à ce qu'on dit, furent moins heureux. N'appelait-on pas M. Nigaud, ou d'un nom approximatif celui qui eut pour principal client le gros Bouffé, directeur du Vaudeville à quatre ou cinq reprises ? Ce viveur de première classe buvait beaucoup de champagne et ne réglait ses additions que par le mot sacramentel de : — Garçon, c'est pour moi !... Nigaud voyait grossir le compte de Bouffé, sans trouver le moment de lui en toucher deux mots. Comment un pareil ventre aurait-il fait pour avoir à jeun des oreilles? Après boire, c'était encore pis, car il suffisait de savoir tout ce qu'il avait absorbé pour se faire un cas de conscience d'en troubler la digestion. Le créancier, toujours intimidé par la sérénité du débiteur, qui avait soin de ne lui donner audience qu'à table, ne tenta même qu'une fois d'aborder la question, en se plaignant de la dureté des temps ; mais cette précaution oratoire donna le loisir à Bouffé de parer le coup, encore mieux que Don Juan quand il éconduisait M. Dimanche. L'état de gêne étant général, il n'y avait rien d'étonnant à ce que les affaires de Nigaud s'en ressentissent ; mais un aveu, si plein de franchise, faisait du confident un véritable ami, qui lui révélait tout de suite que le succès de sa maison était une question littéraire, c'est-à-dire de publicité intelligente, et que si l'opinion de la presse lui devenait enfin favorable, gloire et richesse de s'ensuivre aussitôt. Cet expédient de viveur au pied du mur reposait, dans le fond, sur une idée bien juste. Si jamais on écrit l'histoire des cabarets, des cafés et des restaurants, nous y verrons pas mal de gens d'esprit commencer, à leurs propres frais, la fortune de maint et maint imbéciles. Mais Bouffé

déclarait enfin : — L'heure est venue pour les poëtes et les journalistes de ne plus se ruiner en détail, lorsqu'ils érigent en millionnaire un gâte-sauce ou un garçon de café ! Nous autres, directeurs de théâtre, nous comptons bien avec la presse et nous sommes trop heureux qu'elle goûte, la première, à nos plats ! Ne faut-il pas toujours marcher avec le siècle ? A votre place, cher monsieur Nigaud, je frapperais un grand coup, en conviant des hommes influents à un souper, digne de les captiver : tous les petits plats dans les grands !

— Très-volontiers, monsieur Bouffé, répondit le restaurateur ; mais où demeurent donc les gens d'esprit dont vous parlez ?

— Presque tous en garni et sans domicile fixe, reprit cet osé débiteur ; mais je les connais, comme ma poche. Chargez- vous de faire bien les choses et comptez sur moi pour les gens !

— Ah ! quel service vous m'allez rendre, s'écria aussitôt Nigaud, en renfonçant la note dans sa poche !

Une nuit donc, après l'heure du spectacle, quel beau couvert de noce au café Foy ! Toutes les raretés de la saison y avaient donné rendez-vous aux merveilles de la cave, et le directeur déclassé en faisait les honneurs à plusieurs acteurs du Vaudeville, à des régisseurs d'autres théâtres et à des amis personnels, fraîchement libérés de Clichy, dont l'extérieur peu cultivé concordait, en effet, avec celui de bien des poëtes. Nigaud, qui prenait tout son monde pour l'élite même de la presse, allait et venait, ne comptant que sur lui-même pour diriger les manœuvres du service et jugeant par ses propres yeux de l'effet croissant du menu. Jamais convives n'avaient ouvert plus grands yeux ni plus grandes bouches ; deux ou

trois invités, entre autres, avaient tout l'air de manger pour huit jours, dont la moitié à titre d'arrérages, et le champagne, comme il coulait à flots ! Aussi bien l'amphytrion apparent daigna se retourner, au dessert, du côté de celui qui l'était réellement, pour lui dire : — Ces messieurs sont contents de vous, mon cher !

M. Nigaud espérait éprouver, à son tour, le surlendemain, une vive satisfaction. Levé dès cinq heures du matin, il sentait vraiment son cœur battre chaque fois qu'un porteur de journal glissait une feuille sous la porte ; il se baissait, avec avidité, pour la débarrasser de sa bande. Comment n'y soufflait-on pas mot du somptueux médianoche? Même manége les jours suivants ; même déception pour unique résultat. Lorsque le maître-queux s'en plaignit à Bouffé : — Croyez-vous, demanda celui-ci, qu'on puisse bien juger d'une grande pièce sur une seule représentation?

— Ho ! alors, je vais faire faillite, avoua notre homme, et voici votre note, que je vous supplie d'acquitter entre nous.

— Pauvre ami, j'en suis désolé, répliqua l'autre ; mais si vous faisiez tort de ma dette à vos créanciers, vous les tromperiez gratuitement. Ayez la probité d'en renforcer votre bilan ; j'aime encore mieux qu'elle fonde entre les mains de personnes que je ne connais pas, qu'entre les vôtres, qui me sont chères. Tous les syndics savent ce qu'ils ont à faire de mes factures en souffrance.

Heureusement les quittances de loyers sont, en général, mieux payées dans la rue de la Chaussée-d'Antin ; le fondé de pouvoir de Mme la comtesse de Sommariva signe celles du no 5. Ce petit hôtel était au sieur Canuel dès 1784, et il avait appartenu à une femme illustre, fille de Tardieu des Clavelles, gentilhomme de Flandre mort au service du roi, veuve de Denis-Joseph de la Live d'Épinay, intro-

ducteur des ambassadeurs. Non-seulement Mme d'Épinay y avait vécu avec Grimm ; mais encore Grimm y avait donné à Mozart, par ricochet, une hospitalité de cinq mois. D'anciens biens de campagne de cette protectrice de Jean-Jacques avaient été acquis eux-mêmes, à côté de Montmorency, par le comte de Sommariva.

En face de Canuel, le 9 messidor an VI, le citoyen Crémieux achetait une maison dont la dame Wattebled, née Larbalestrier, se trouvait adjudicataire par arrêt du 12 janvier 1788 ; il la divisa en deux propriétés, dont l'une donne rue du Helder : l'autre porte le n° 6 en notre rue.

Le 7, ce magnifique hôtel dans lequel se distribuent les bureaux de la compagnie du chemin de fer de Lyon, a pour auteur l'architecte Cherpitel, agissant pour le compte de M. Necker, à qui Mme d'Épinay a justement écrit des lettres que l'impression a conservées. Necker n'est encore que ministre de la république de Genève près du roi, et il demeure place Vendôme, lorsqu'il acquiert de Letellier et de Plon séparément deux terrains sur la chaussée d'Antin, rue qui commence sur le Cours à la hauteur de l'hôtel du duc d'Antin. Toutefois Letellier, entrepreneur des bâtiments-du-roi, n'a lui-même acquis des religieux mathurins que la jouissance, à titre d'emphytéose, d'une portion dudit emplacement, et les 99 années de son bail couraient depuis sept lorsqu'il a transporté ses droits tels quels à l'ambassadeur de Genève, le 16 août 1775. Quant à Plon, ses vendeurs ont été les héritiers du sculpteur Jacques Verberecht, et ce sculpteur a commencé par acheter, en société avec Sandrié et Taboureux, un plus vaste terrain, avec maison, cour et jardin, de Pierre Ligné, acquéreur de Silvois en 1714.

Necker, le plus marquant des ministres de

Louis XVI, a vu le jour en 1732 ; il est venu faire d'abord son noviciat commercial à Paris, chez le banquier Vernet ; puis, en qualité d'associé, il est entré chez Thélusson et il a consacré, en somme, à faire sa fortune vingt années. Sa femme, Suzanne Curchod de Nasse, accueille dans son hôtel du quartier neuf de la Chaussée-d'Antin ces beaux-esprits : Thomas, Buffon, Grimm, l'abbé Raynal, Saint-Lambert, Marmontel. De plus, une petite place est réservée dans le salon, sur un tabouret de bois, à Mlle Necker, dont sa mère a commencé l'éducation avec assez de roideur pour que l'impulsion en contraste avec le ton général des réceptions ; mais on sait que Mme de Staël, née Necker, si elle a toujours été jeune, n'a jamais été un enfant. Extrêmement charitable, la femme du ministre fonde un hospice, qui porte encore pour nous le nom de son mari. Dès la première année de son installation dans le bel hôtel de sa création, M. Necker s'est vu appeler à la direction du Trésor, sur la demande de M. de Maurepas, et en lui l'homme d'État est tout-à-fait sorti de la chrysalide du banquier. Peu de mois après avoir donné une première fois sa démission de ministre, il ajoute à sa propriété un petit hôtel, relié par un cul-de-sac à la rue Basse-du-Rempart et dans lequel a succédé à Plon Catherine de Vernimen, veuve de Louis Lhermitte.

On sait que bien des royalistes reprochent à presque tous les actes de la vie politique de Necker, encore ministre en 1789, d'avoir provoqué l'explosion de la Révolution française, qui ne l'en a pas moins fait figurer au nombre de ses réprouvés. Outre qu'il laissait deux millions, bien à lui, dans les coffres du Trésor royal, il a vu ses propriétés séquestrées au nom de la Nation, et son nom a grossi la liste des émigrés. Mme de Staël, admiratrice passionnée de Rousseau, n'était

pas sans prétendre elle-même, comme écrivain, comme génie, au panthéon démocratique; confidente de Barras, elle faisait partie du cercle constitutionnel qui siégeait à l'hôtel de Salm, opposé au club de Clichy, et c'est elle, à coup sûr, qui a présenté au Luxembourg M. de Talleyrand, débarqué à son retour des États-Unis sans autre ressource que cette caution féminine, qui est devenue un lien d'intimité. La Notre-Dame du 18 Fructidor a ensuite usé de son crédit pour faire cesser la proscription de l'exilé de Coppet, son père, ainsi que peut nous le rappeler la pièce inédite que voici :

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE DE LA RÉPUBLIQUE.

Liberté. *Egalité.*

Paris, le 13 thermidor, l'an VI de la République Françoise, Une et Indivisible.

« LE DIRECTOIRE EXÉCUTIF,

Vu les diverses réclamations tendantes à ce que le nom de Jacques NECKER soit rayé de la Liste des émigrés, et les pièces à l'appui de cette réclamation;

Ouï le rapport du ministre de la Police générale,

Arrête :

« Article 1er. Le nom de Jacques Necker, ex-directeur des finances, sera définitivement rayé de la Liste des émigrés du Département de la Seine, ainsy que de toutes autres Listes d'émigration où il auroit pu être inscrit.

« Article. 2. Le séquestre apposé sur ses biens, meubles et immeubles, sera levé, avec restitution des fruits et la jouissance de ces biens.

« Article 3. Dans le cas où tout ou partie de ses biens auroit été vendu, en exécution des Loix, le montant lui en sera remis, à la charge par lui de payer tant les frais du séquestre que ceux de la vente, si elle a eu lieu.

« Article 4. Le présent arrêté ne sera pas imprimé,

les ministres de la Police générale et des Finances sont chargés de son exécution, chacun en ce qui les concerne.

« Pour expédition conforme :

Pour le Président du Directoire Exécutif,

MERLIN.

Par le Directoire Exécutif : pour le secrétaire-général,

L. M. RÉVEILLIÈRE LÉPEAUX,

« Certifié conforme,

Le ministre de la Police générale,

LECARLIER. »

Le 25 vendémiaire an VII, Necker, par l'entremise d'Uguiet, fondé de pouvoir, cède ses deux propriétés au prix de 37,383 piastres, 4 réaux, somme qu'on a stipulée payable en argent espagnol pour éviter le payement en assignats. Mais la rue sur laquelle donne le plus important desdits immeubles s'appelle du Mont-Blanc, depuis la réunion de ce département à la France. Les preneurs de ces deux hôtels sont Jacques-Roze Récamier, banquier, et sa femme, née Jeanne-Francoise-Julie-Adélaïde Bernard, qu'ont rendue célèbre sa beauté, son esprit et son influence. Elle commence par donner aux incroyables, rue du Mont-Blanc, des bals dont le luxe est inouï : les éventails et les bouquets des danseuses y sont renouvelés autant de fois que la chaleur de la danse en a altéré la fraîcheur et, de plus, une provision de chaussures, prévoyance inconnue des fées, empêche qu'aucune invitée passe d'une gavotte à une sauteuse avec un soulier qui s'affaisse, ou qu'elle quitte le bal en Cendrillon. Mais à ces fêtes du Directoire, dont le Consulat rehausse encore l'éclat, succède un silence délicat, vers le commencement de l'Empire. D'un côté, Mme Récamier a donné passagèrement refuge, dans

sa maison de campagne de Saint-Brice, à Mme de Staël, dont le père a voulu rester à Coppet, et les Necker sont des plus mal en cour ; d'autre part, M. Récamier a fait des pertes d'argent considérables, disgrâce contribuant à éloigner sa femme d'un monde qui en souffre beaucoup plus qu'elle-même. Donc le 1er septembre 1808, M. et Mme Récamier, qui se contentent alors de demeurer rue et division du Mail, no 19, cèdent leurs deux maisons de la Chaussée-d'Antin au riche épicier Mosselmann, établi dans la rue Saint-Denis en face de celle du Ponceau.

C'en est fait dès-lors, pensez-vous, des salons où Mme de Staël, dont le talent n'a jamais eu de sexe, jouait tout enfant avec des philosophes, ses camarades ; c'en est fait également des grâces, si Mme Récamier s'éloigne. Longue avenue, tu ne mènes plus qu'au deuil ; cour et jardin, que ne vous entendez-vous, pour étouffer l'édifice deux fois veuf, que vous n'embrassez plus sans regrets ! Mais cet hôtel prédestiné sourit à une maîtresse nouvelle et qui grandit sous ses lambris, pendant que les deux précédentes partagent l'exil qui les fait enfin presque sœurs. Blonde étoile du matin, salut ! Qu'importe le prestige des souvenirs, puisqu'une autre séduction commence ! Chaque génération veut la sienne. En un mot, Mlle Françoise-Zoé-Mathilde Mosselmann, née dans l'ancien hôtel Necker, porte à ravir un autre nom, qui lui vient d'un ambassadeur du roi des Belges ; c'est maintenant, pour ne rien vous taire, Mme la comtesse Le Hon. Cette sœur cadette ne doit rien aux aînées ; néanmoins, à Paris, le report des adorateurs sur le retour met ordinairement les jolies femmes de plusieurs générations en compte les unes avec les autres, opération qui fait passer au crédit de la dernière-venue les économies de ses devancières. C'est à peine si les hypothèques de

bonnes fortunes, prises comme à perpétuité par certains merveilleux de l'époque directoriale sont atteintes par la prescription sous le règne de Louis-Philippe : le mérite n'a pas d'âge en France, où la galanterie en est un. La jeune ambassadrice n'a pas même trouvé d'inscriptions, au nom de la fille du ministre ou de la femme du banquier, sur l'hôtel qu'elle tenait d'elles : son père en avait fait place nette en s'acquittant de ce qui restait dû tant à dame Louise-Germaine Necker, veuve du baron de Staël-Hostein, qu'à Mme Récamier, devenue l'Égérie de l'Académie-Française et consultée sur chaque élection dans un salon de l'Abbaye-aux-Bois.

Du même côté, mais plus haut que la caserne, qui a principalement servi de conservatoire à la musique des gardes-françaises, gît un cimetière Saint-Roch, enterré à son tour, puis longtemps arrosé par des pompes à l'usage des porteurs-d'eau. Les constructions numérotées 8 et 10, dont l'une se relie encore à un jardin du côté de la rue parallèle, comportaient moins de plâtre et de pierres avant la grande révolution; Daniel parlait en maître dans la première et l'un des frères Périer dans l'autre. Les Périer dirigeaient la compagnie des eaux qui avait établi la pompe à feu de Chaillot ; un écrit du comte de Mirabeau, en décriant les actions de cette compagnie, donnait lieu à une réplique favorable de Beaumarchais. Entre le 10 et le 18 se trouvait un hôtel moins rétréci, à la famille Mallebranche. Venait ensuite Pierre-Nolasque Leblanc de Verneuil, qui avait fait bâtir au milieu d'un terrain concédé par les mathurins pour 99 années, emphytéose appelée à expirer en 1881 ; le lendemain même du décès de ce détenteur primitif, autrement dit le 20 floréal an III, l'immeuble était acquis par le citoyen Lakanal, prêtre, professeur, vicaire-général constitutionnel, conven-

tionnel, puis censeur au lycée Bonaparte, membre aussi de l'Institut, qu'il avait organisé et dont il fut évincé en 1816, pour y rentrer sous le ministère Decaze. Cet admirateur de Marat n'avait pas attendu, pour devenir propriétaire, la loi agraire que promettait Babeuf. Il fit élever deux corps-de-bâtiment (nos 18 et 22) sur le devant de sa propriété, avec passage réservé au milieu pour la construction du fond ; mais cette surcharge lui pesa à tel point qu'il fut forcé de vendre. L'acquéreur du lot principal, que flanquaient les deux autres, fut le général Moreau, qui, dans le salon du rez-de-chaussée, concerta le plan de la campagne du Rhin avec le général Bonaparte, dont il était encore l'égal en grade. Sur les bureaux installés par Moreau, commandant en chef d'une armée, on a jeté depuis huit étages, au bout de l'avenue, à main droite : que ce fardeau leur soit léger ! MM. de la Bouillerie, Delamarre, Letissier, Prat et Bergonier ont joui successivement de cette résidence, qui était celle du général Bourmont en 1816. Bourmont, dont le nom réveille aussi des souvenirs politiques si mal étouffés qu'ils passionnent encore tout le monde, occupait le même appartement que le général son devancier, et les ornements n'en ont pas encore changé de style. Une salle de bain y attenait, que le premier des deux généraux avait fait ajouter en aile à la hauteur de sa chambre à coucher, c'est-à-dire du premier étage. Lorsqu'on supprima cet annexe, on découvrit sous la baignoire, au lieu de dalles noires et blanches, qu'elle était suspendue par deux barreaux de fer sur une cachette, ménagée dans la pierre.

La rue dont nous parlons est revenue, sous Louis XVIII, à ce nom de la Chaussée-d'Antin qu'elle partage avec un quartier. Le magasin de nouveautés qui a pris la même invocation rem-

place un hôtel, qui fut dit le temple de Terpsychore lorsqu'il s'érigeait pour une danseuse aux frais du prince de Soubise. Le protecteur avait soupé ailleurs avec la comtesse de Lhospital ; sa petite-maison était rue de l'Arcade. La protégée, Mlle Guimard, reçut en courtisane qui sait son monde le financier Laborde, l'évêque de Tarente et d'autres grands personnages par la porte à deux battants du prince de Soubise, sans que se rouillassent les gonds de la porte dérobée. Mais le prince défraya mieux que ses successeurs en titre les trois soupers que donnait par semaine la Guimard. Il y en avait un pour des grands seigneurs ; un qui réunissait des auteurs, des artistes et des savants ; le troisième était une orgie hebdomadaire, avec des filles. La belle damnée, comme l'appelait Marmontel, avait pour armoiries : au milieu de l'écusson un marc d'or, d'où sortait un gui de chêne, les Grâces servant de support et les amours couronnant le cartouche. Elle recevait ses amis en foule dans sa propre salle de spectacle ; l'élite des troupes régulières y donnait des représentations, auxquelles assistaient, en loges grillées, des prêtres et des femmes honnêtes, sur des billets sollicités d'avance. Néanmoins tout a une fin. Celle de l'hôtel Guimard fut une loterie : 2,500 billets à 5 louis. Le tirage avait lieu aux Menus-Plaisirs le 29 mai 1786, et la comtesse Dulau, qui n'avait pris qu'un seul billet, gagnait. A présent, tout est bien changé. Plus de porche décoré de colonnes, plus de bas-reliefs, plus de peintures de Fragonard ! Quelle étoffe souhaitez-vous, madame? Cette couleur vous sied à merveille ; vous mesurez au moins 12 mètres : flatteries qui réussissent toujours !

Seulement la métamorphose ne s'est pas opérée du jour au lendemain. L'ancien temple du plaisir servait de chef-lieu à une section, pendant la Révolution. Le banquier Perregaux l'eut ensuite

pour hôtel et y signa le contrat du mariage de sa fille avec le maréchal Marmont. Les bureaux de la maison de banque se tenaient là également. M. Perregaux y reçut, un jour, les offres de service d'un inconnu, qu'il refusa de prendre pour employé, mais qui, en se retirant, vit luire sur le paillasson une épingle, se baissa pour la ramasser et la piqua dans le drap de sa lévite, comme une fiche de consolation. Ce détail, qui prouvait à l'improviste que le solliciteur éconduit avait de l'ordre, le fit aussitôt rappeler et recevoir à titre de commis. Il n'était autre que ce Jacques Laffitte qui succéda plus tard à Perregaux.

Immédiatement après le grand magasin vient, comme avant, le siége central d'un chemin de fer ; cette fois il s'agit de la ligne d'Orléans. Naguère le Casino y donnait des concerts, inaugurés par le violon de Paganini, et des soirées, des nuits dansantes qui, en été, étendaient au jardin l'illumination de la rotonde. Celle-ci avait été ajoutée par-derrière à un hôtel qui faisait partie du majorat constitué par l'empereur en faveur de son parent, le général Arrighi, duc de Padoue, par décret du 28 mars 1812. Une loi du 10 juin 1853 a autorisé le fils et héritier du général, titulaire de son majorat, à céder cet immeuble à la compagnie d'Orléans, à la condition que le prix en serait appliqué à l'acquisition de rentes ou d'immeubles remplaçant l'hôtel aliéné dans la composition du majorat. Le jardin en finissait, sur le passage Sandrié, par une élégante orangerie et une volière, que séparait l'une de l'autre un petit labyrinthe. Mais cet hôtel à fronton, précédé d'une belle avenue, n'avait pas été fait exprès pour le duc de Padoue. Pierlot, receveur-général de l'Aube, l'avait acheté, le 27 pluviôse an x, de M. et Mme Cottin, lesquels avaient eu pour vendeur, en 1784, Jean-Baptiste marquis de Lavalette,

propriétaire en qualité de légataire universel, pour les biens existant en France, du marquis de Castéra, son oncle, décédé quatre années auparavant. Les droits dont le marquis avait joui peu de mois provenaient de la succession du fondateur, Louis de Pernon, à qui avait été cédée une portion du terrain par l'avocat Legouvé, en 1768, et qui avait pris le reste de l'architecte Louis Signy. Comme ce dernier n'était en possession que pour 99 années, une moitié environ du jardin sera reprise en 1867 ou 1868 par le Domaine, substitué aux pères mathurins, qui avaient consenti l'emphytéose.

Ledit Legouvé, dont le fils a écrit le *Mérite des femmes* et le petit-fils de grands pièces de théâtre, a lui-même essayé de se faire auteur dramatique. De lui reste imprimée une tragédie d'*Attilie*, qui n'a pas été représentée.

L'auteur d'*Attilie* était aussi propriétaire, mais conjointement avec le baron de Thun, ministre de Wurtemberg, d'un terrain contigu à celui de l'hôtel de Pernon, sous la censive de Saint-Denis-de-la-Châtre, et qui avait appartenu peu de temps après la mort de Louis XIV à Claude de Prat, seigneur de Plainville. M. Legouvé y eut pour acquéreur, en 1769, un secrétaire du roi, qui se nommait Boucher de Saint-Martin, aux dépens de qui s'éleva une petite-maison, dont la clef s'afferma à Bouret de Vézelai, le fermier-général; Mme Boucher de Saint-Martin accommoda ensuite de la propriété l'abbé Bertin et son frère, lesquels eurent à leur tour pour successeur M. de Mallet, officier de cavalerie, fils ou neveu du président Mallet, qui avait figuré parmi les anciens possesseurs du terrain avec Mlle Quarante. En 1791, M. de Mallet transportait cet immeuble à une famille financière du même nom, qui ne tenait nullement à la sienne. Les aînés de ces barons Mallet qui, de nos jours

encore, y dirigent une maison de banque considérable, sont justement nés sous ce toit ; ils ont fait leur salle-à-manger d'une pièce consacrée par leurs prédécesseurs à un petit musée chinois. Aussi bien de l'hôtel Necker aurait dépendu, nous dit-on, la maison adjacente, qui se replie sur la rue Neuve-des-Mathurins ; d'autres personnes prétendent que sa construction remonte à 1766 et en font honneur à Mlle Duthé : elle appartient, dans tous les cas, depuis plus d'un demi-siècle, à la famille d'Érard, le facteur de pianos.

On traitait le 24 d'hôtel Quéveron, Louis XVI régnant, et M. Février disposait de la maison d'après. Celle-ci, refaite plus tard par le baron Méchin, qui voulait y ouvrir un passage débouchant sur la rue du Helder, mais dont l'intention ne se réalisa pas, a été depuis pour M. Mirès un pur et simple placement. Voyez dans la maison d'ensuite, aux allures aristocratiques et qui ne manque pas de profondeur, l'ancienne demeure de Clodion : il y avait son atelier, d'où sont sorties de ravissantes terres-cuites, pour se distribuer dans le monde élégant. Qu'était-ce encore que le 32 ? un hôtel à trois corps, répondant au nom de Montigny, et dont M. Sartoris, le banquier, a laissé une portion à la marquise de l'Aigle, sa fille. M. de Fontanes, ce grand-maître de l'Université qui avait fait refleurir les études, s'est éteint au 36 en 1821.

Ces constructions de l'autre siècle ont, en général, des vis-à-vis de celui-ci ; néanmoins Ethis de Coray était alors chez lui au 31, et nous retrouverions dans le plus ancien des bâtiments multiples du 27 *bis* le domicile d'un gentilhomme breton, M. de Lavau de Pansemont, président du conseil des Anciens, qui avait commencé par faire la guerre d'Amérique. Traditions nouvelles pour l'historiographie, mais trop

bourgeoises pour ne pas s'effacer devant celles qui appartiennent également à l'Histoire !

En 1791, le 2 avril, le peuple obstrue les abords de la rue ; l'orateur vient de mourir dont la vie politique s'explique honnêtement par cette confession suprême : — J'ai voulu guérir les Français de la superstition de la monarchie et y substituer son culte.... Ainsi a parlé Mirabeau qui, à l'article de la mort, n'a voulu se réconcilier qu'avec le prince de Talleyrand. — S'il a expiré, crie la foule, c'est que la cour l'a fait empoisonner !... Ainsi le peuple compte pour rien les fatigues incessantes de la vie qui vient de s'éteindre ; mais il en gronde comme un orage posthume, après tous ceux qu'elle a bravés, essuyés, couvés, déchaînés. Quelle consternation et quels regrets ! Il y a unanimité plus qu'en toute autre des manifestations de la douleur ou de la colère publique. Les théâtres se ferment, l'Assemblée nationale arrête que tous ses membres assisteront aux obsèques du grand homme, et la Nation, pour recevoir ses cendres, improvise le Panthéon ! Rien ne manque à l'apothéose.

Le lendemain de la cérémonie, la rue où l'orateur a cessé de vivre est proclamée la sienne, rue Mirabeau : dénomination d'un jour, mais qui paraît aussi celle de l'avenir. Puis sur une table de marbre noir s'inscrit, sur le devant de sa maison, un distique de Chênier :

> L'Âme de Mirabeau s'exhala dans ces lieux !
> Hommes libres, pleurez ! tyrans, baissez les yeux !

Ces vers ont disparu, dès 1793, et la maison, dont le grand orateur avait payé à Mme Talma 2,400 francs de loyer, n'est pas démolie ; elle n'a que changé de face en 1843. C'est n° 46 : on y revoit une cheminée, style Louis XVI, du cabinet de Mirabeau.

L'hôtel Montesson, que nous rapportons à la rue de Provence, comptait pourtant dans celle de la Chaussée-d'Antin, qui finissait par celui de Montfermeil. Mme de Montesson, veuve d'un lieutenant-général, épousa en secondes noces secrètement, mais avec l'agrément tacite du roi, le duc d'Orléans. Des dépendances de sa maison faisait partie un théâtre privé, inauguré en 1763 et où le prince ne fut pas sans jouer des rôles. Mme de Genlis, nièce de Mme de Montesson, prit la direction de ce spectacle et y fit débuter ses filles, très-jeunes encore. Quand le duc d'Orléans ferma les yeux, sa mort fut attribuée à la maladresse d'un médecin ; mais la gastronomie y devait être pour quelque chose. Une fois, ce gros mangeur n'avait-il pas expédié, dans le même repas, 27 ailes de perdreaux ? L'hôtel où Mme de Montesson rendait le dernier soupir en 1806 passa au fournisseur Ouvrard, puis au banquier Michel.

Après avoir payé notre tribut, en passant, à de tels souvenirs, nous sentons bien que, par comparaison, l'intérêt pâlira des recherches relatives au 50, dont un bas d'escalier, décoré d'une galerie de balustres, fait toutefois plaisir à rencontrer. Un bon bourgeois, M. Delore, en a gratifié ses pénates peu après la mort de Louis XV ; Mme Caubert, propriétaire actuelle, est une nièce de Delore.

Régnait un pont sur l'égout de la ville à la hauteur de la rue de Provence, d'après le plan de 1739 ; on l'appelait pont de l'Hôtel-Dieu, et la même dénomination en ce temps-là se donnait à la voie, parce qu'elle touchait à une ferme dont jouissait ledit hôpital. Quel nom, d'ailleurs, n'a pas porté la rue, qu'habitent aujourd'hui les femmes qui, de cette ville capricieuse, changent le plus souvent de toilettes ! A la fin du XVIIe siècle on a dit : Chemin des Porcherons, de l'Égout-de-Gaillon, de la Chaussée-de-Gaillon. Puis, avant

qu'un arrêt du conseil ait prescrit, en 1720, le redressement de la voie prolongée jusqu'à la barrière des Porcherons, on l'a bachiquement qualifiée de la Grande-Pinte, eu égard à l'enseigne de ce même cabaret qu'a tenu plus tard Ramponneau.

A gauche, en vue de la rue de Provence, sous laquelle se cachait l'ancien égout, l'orientaliste Anquetil, membre de l'académie des Inscriptions et frère de l'historien, vivait durant le ministère Necker. Sur la même rangée, un peu plus haut, le marquis Barthélemy, sénateur du premier empire, eut son hôtel : il avait été l'un des directeurs de la République et devint pair-de France. Du temps d'Anquetil, aussi près de lui, mais plus bas, une courtisane étalait force luxe ; c'était Mme de Bonneuil, qui se donna par caprice à Mirabeau pour un sac de marrons grillés de chez Benoît, au Palais-Royal, mais qui coûta les yeux de la tête à d'autres. Quand cette Bonneuil supplanta la Dlle Renard dans l'amour de Sartines, fils du ministre, ce prodigue avait commandé pour la maîtresse distancée une voiture livrée à la nouvelle, qui la fit décorer d'un écusson à ces armes parlantes : un renard éventré, surmonté d'un œil couronné.

Les possessions de l'Hôtel-Dieu en notre rue étaient ainsi désignées sur un titre de 1700 :

« 1° maison aux Porcherons, tenant au château du Coq, propriété de M. Lecoq, et au chemin de la porte Saint-Honoré à Clichy, dit pont ou chaussée de l'Hôtel-Dieu, aboutissant au chemin qui va du Roule à Saint-Laurent et aux égouts de Paris.

2° 2 arpens 1/2, tenant d'un côté aux dits égouts, d'autre aux Mathurins, d'en haut au chemin de Clichy, par bas auxdits Mathurins. »

Les gouverneurs et administrateurs de l'Hôtel-Dieu étaient alors :

« Réné Accard, conseiller du Roy, substitut du procureur-général, Jean Petitpied, écuyer, secrétaire des finances ; Henri Herlan, conseiller du roi en l'Hostel de cette Ville, ancien échevin ; Pierre de Stricky, conseiller du roi, substitut du procureur-général, et Michel de Bourges, écuyer, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances de la Généralité de Paris. »

Sur la ligne opposée, en l'année 1738, la ruelle des Marais, rue actuelle de la Victoire, débouchait entre 1 arpent 1/2, au sieur Bourgeois, et une maison, avec jardin, où Grandhomme, maître-maçon, précédait Ruelle. Ensuite se présentait le marais des héritiers Lefévre, un autre au sieur Loisnes et puis notre rue Saint-Lazare.

L'acquéreur de Ruelle fut M. Leriche de la Popelinière, l'un des fermiers-généraux du roi. Double était sa propriété en 1747 ; une porte de communication en séparait ou en reliait à volonté les deux moitiés, dont l'une avait comme l'autre sa maison, son jardin et son entrée. La totalité confinait latéralement à la rue des Marais et au terrain des héritiers Lefèvre, par-derrière à la propriété Coypel et par-devant à la chaussée de la Grande-Pinte ou d'Antin. Au pavillon de gauche se réservait la spécialité des parties fines ; celui de droite avait, au contraire, une destination littéraire : ici une bibliothèque et tout ce qu'il fallait pour écrire, là ce qu'on faisait de mieux était encore de bouquiner à la façon des lièvres. La Popelinière, quoique financier, se piquait de bel-esprit ; il s'est essayé dans la chanson, la comédie et le roman. De lui s'est imprimé un livre de débauche, *les Mœurs du Siècle* ; mais il n'en a tiré que très-peu d'exemplaires, sa réputation de paillard étant déjà des mieux établies. Il en figurait un dans l'inventaire de la succession de l'auteur ; la rareté et les figures y ajoutaient un si grand prix qu'un

commissaire avait empêché, dans l'intérêt des autres héritiers, Mlle de Vandi de jeter au feu, avec indignation, ce chef-d'œuvre de polissonnerie. Le lieutenant-de police, averti, en référa à M. de Saint-Florentin, et l'ordre s'expédia bientôt de s'emparer du maudit livre, au nom du roi.

N'avait-il pas été écrit au n° 62, qui nous représente au moins l'un des deux pavillons du fermier-général? Cette maison, à notre connaissance, s'est surélevée de deux étages, en même temps qu'on remplaçait par une porte en chêne la grille qui le mettait à jour. Maison de verre dont le sage fut quelque temps Mme Joséphine de Beauharnais et plus tard le général Foy, qui y mourut en 1825. Cette fois encore des questions brûlantes menaient, pour ainsi dire, le deuil : les formidables manifestations qui se produisirent aux funérailles du plus éloquent avocat de la cause du libéralisme ne firent malheureusement reculer que pour peu d'années la contre-révolution devant l'abîme qu'elle avait pu mesurer. Le moyen de douter que la France fût centre-gauche! L'âme ardente du soldat que le patriotisme avait fait écrivain et orateur, planait encore et remplissait l'air de promesses, où la cour ne voyait que des menaces. Pendant que la Chambre se disposait à jouer de nouveau, mais avec un peu plus de calme, cette partie de boston interminable où se gagne et se perd une majorité, la galerie, c'est-à-dire la France, pour laquelle tenaient les cartes Royer-Collard et Casimir Périer, ouvrait et remplissait une souscription nationale pour ériger en monument la tombe du général Foy et offrir un million à ses enfants.

L'autre pavillon de La Popelinière n'est-il pas deux maisons plus haut? Nous y reconnaissons de moins ancienne date le domicile mortuaire du comte Roy, ancien ministre des finances. Mmes de Talhouet et de Lariboisière, ses filles, ont vendu à

M. Bonnard, pour y fonder un comptoir financier d'une importance peu commune, ce qu'on a appelé le grand hôtel Roy. C'en est fait du petit hôtel de la même portée ; mais quelque chose reste du jardin, qui était indivis lors même que M. Roy avait acheté de Charles Geyler, le 20 frimaire an XII.

Trois petits hôtels, 53, 55 et 57, bâtis depuis un peu moins d'un siècle sur le territoire de l'Hôtel-Dieu, se ressemblaient comme des frères jumeaux ; mais leur air de famille se perd depuis que M le président Benoît-Champi a fait exhausser le premier.

Au 70 enfin revient notre dernière visite ; aussi bien la rue s'y termine et au même point s'est tenue la barrière des Petits-Porcherons. C'est l'ancien hôtel Montfermeil, refait pour le cardinal Fesch, oncle maternel de Napoléon Ier. La chapelle en était naguère un gymnase où les deux sexes prenaient alternativement des leçons d'agilité, dans une maison contiguë ouvrant sur la rue Saint-Lazare. Après avoir été, à la suite de son neveu, commissaire des guerres en Toscane, Fesch a repris l'habit ecclésiastique à la faveur du concordat ; bien que nommé archevêque de Lyon, il a conservé cet hôtel, officiellement élevé au rang de palais. Élu en 1810 président du concile de Paris, le prélat n'a pas craint de combattre les mesures de violence exercées par l'empereur sur le Saint-Père à cette époque ; une demi-disgrâce en a été la conséquence et a duré jusqu'aux Cent-Jours. Napoléon, voyant reparaître le cardinal Fesch en compagnie de Mme Lœtitia Bonaparte, a mis de côté toute rancune pour embrasser son oncle et le créer pair.

Rue du Cherche-Midi. (1)

Les Prémontrés. — Un bâtiment élevé sans retraite sur la rue et en très-bon état encore, que décorent sobrement quelques festons de pierre et dont un chantier de bois à brûler occupe la cour, est numéroté 4. Voyons-y l'ancien couvent des prémontrés de Sainte-Anne, dits aussi de la Croix-Rouge et les prémontrés réformés, établis l'année même où mourut Mazarin et patronnés par la reine Anne. Au temps de la campagne d'Égypte, la marquise de Saint-Simon habitait le premier étage de cette maison. Au-dessous d'elle demeurait Blangini, avec sa femme et six enfants, petits prodiges ; cette famille donnait des concerts. La marquise produisit dans le monde l'artiste, jusque-là peu connu, dont elle commençait la fortune, car il ne tarda pas à devenir fort à la mode. La princesse Pauline Borghèse, sœur de Napoléon Ier, à laquelle Blangini dédia une ou plusieurs de ses compositions, daigna faire souvent pour lui, tout éveillé, le sacrifice consommé une seule fois par Marguerite d'Écosse, femme de Louis XI, en faveur d'un poëte qui dormait, Alain Chartier.

N° 5 : — construction à porte cintrée, de l'époque

---

(1) Notice écrite en 1858. Les flancs de la rue du Cherche-Midi ne s'étaient encore prêtés ni à l élargissement du carrefour de la Croix-Rouge, ni au prolongement de la rue Sainte-Placide et de la rue des Missions (naguère Saint-Maur), ni à la formation de la rue Béritte.

où elle ne pouvait manquer d'enseigne, payant maintenant ses termes de loyers à M. Labric, médecin de l'hospice des Petits-Ménages. C'est l'Image-Saint-Nicolas quand Toussine Marigny la cède à Jean Mariel, en l'année 1694 ; puis un boucher y fait étal, après quoi elle est occupée par Bullion, marquis de Gallardon, conseiller du roi, garde à la prévôté ; Claude Le Roy, écuyer, en fait l'acquisition et la revend en 1726, avec deux maisons donnant aussi en face des Prémontrés, moyennant 200,000 livres, à Peyrenc de Moras, conseiller du roi, maître-des-requêtes de son hôtel. La première est occupée, douze ans ans après, par le marquis de Parabère ; la seconde et la troisième, par M. de Monthulé, conseiller au parlement, et alors elles touchent d'une part à l'encoignure de la rue du Vieux-Colombier, où est établi le maître-maréchal Élie, d'autre part à une maison au baron de Montmorency.

M. de Monthulé. — Il paraît avoir acquis les deux siennes des légataires ou héritiers de la comtesse de Vérue, lesquels n'étaient guères qu'un membre de la famille Mailly et un de la famille Bournonville, tous les autres, c'est-à-dire le prince d'Albert de Grimberghen, la duchesse de Duras, le duc de Chaulnes, la marquise de Gouffier, la marquise de Foissac et la comtesse de Sassenage ayant renoncé à la succession de leurdite tante ou sœur.

Les Ratabon. — Mme de Vérue a donné elle-même, en 1719, de trois maisons tournant le dos à un couvent de la rue Cassette, 137,250 livres à l'évêque et comte de Viviers et à la comtesse de Crécy, héritiers de leur neveu, Martin Ratabon, dont le père y avait fait bâtir. Mais ce n'était pas un triolet, c'était une demi-douzaine de maisons ou de places pour en édifier, aboutissant par-derrière au Saint-Sacrement, que Ratabon d'Herval, maître-

d'hôtel du roi, avait cédées en 1686 à Louis de Ratabon, ambassadeur en Italie. Mme d'Herval, sœur de M. de Bretonvilliers, était belle, sage et aumonière ; elle n'a fermé les yeux que sous la Régence, dans un établissement religieux. Louis de Ratabon a vendu en 1692 et 1693 à la duchesse douairière de Mecklembourg, veuve de Louis Chétien, duc souverain, deux de ces propriétés à jardins.

No 9 : — anciennes écuries d'un hôtel de Montmorency, que nous reconnaîtrons un peu plus haut. Un M entrelacé figure aux grilles des croisées ; mais il est possible que ce chiffre se rapporte à une famille du Maine, celle du marquis de Montecler, qui a joui de cette résidence. Le présent détenteur, qui d'ailleurs n'habite pas Paris, s'appelle M. Maillé-Saint-Prix ; le hasard fait donc que la lettre majuscule en fer battu se trouve encore une initiale de circonstance. La maison ou le terrain n'en a pas moins appartenu à un ou à plusieurs des Ratabon.

Les Députés d'Artois. — Le fer aussi décrit, no 11, des verticilles magnifiques, rampe d'un escalier qu'ont gravi les députés d'Artois, ayant là leur maison de ville, puis des Sully-Charost et plus récemment le comte de Nicolaï, antérieur à M. Cherrier, propriétaire actuel.

Les Dames du Saint-Sacrement — Nous lisons dans les notes prises par M. Rousseau, pour les besoins du présent recueil, que l'immeuble considérable no 13 est réputé d'origine conventuelle ; notre envoyé toutefois garde des doutes à cet égard, car il a cru s'apercevoir de la médiocrité des matériaux qu'on y a employés à la construction d'un des corps-de-logis qui remontent aux siècles précédents. Et le fait est qu'il sied à la religion de bâtir même en vue de l'éternité ! N'en déplaise à M. Rousseau, les religieuses du Saint-Sacre-

ment possédaient un hôtel rue du Cherche-Midi ; Mme de Voysin, femme d'un conseiller d'État, en payait le loyer 2,500 livres pour chacune des dernières années du règne de Louis XIV. L'immeuble touche encore par-derrière à des jardins de la rue Cassette qui ont appartenu aux mêmes dames. L'ancien séjour de Mme de Voysin a été récemment légué à Mme la comtesse Hullin par le général du même nom.

N° 14. — Il a dû appartenir aux prémontrés. De belle rampes. s'y étagent, de style Louis XIV.

Hôtel Montmorency. — Il s'en est détaché, n° 15, comme une galerie ; on y retrouve aussi des degrés reliés par une belle balustrade. C'est justement en regard des Prémontrés qu'un plan manuscrit, accolé en 1713 au Terrier de Saint-Germain-des-Près, marque un hôtel Montmorency, vis-à-vis des Prémontrés. Mais les descendants des premiers barons de France ont eu dans notre rue plus de deux propriétés. Antoine Chaumont y prenait de Sigismond de Montmorency, pour 200,000 livres, l'hôtel Châtillon, le 10 avril 1720, et Mgr de Viviers n'avait reçu auparavant du comte de Châtillon que 72,600 livres pour l'une de ses maisons. Ce n'était plus le duc de Montmorency-Luxembourg, époux d'une Châtillon ; mais c'était un comte de Montmorency qui habitait encore la rue en 1752 et qui, de plus, y achetait du bourgeois Petit, du marchand de vins Delahaye et du mercier Mahon, tous trois syndics des créanciers de Caillon, une maison à porte cochère et séparée de la rue de Bagneux par une autre maison audit Caillon. Passagèrement on fit de l'hôtel Montmorency proprement dit une maison d'éducation, sous la République.

Nos 17 et 18. — Qui songe à s'étonner que des hôtels soient occupés par des peintres dont les toiles s'étalent dans des palais ? C'est l'exception, que n'est-ce la règle ! M. Duval-Lecamus a surélevé

d'un atelier d'artiste une habitation de gentilhomme, dans laquelle est mort le baron Le Mercier, gendre du maréchal Jourdan, sur la rive gauche de la rue du Cherche-Midi. Sur la droite, M. Mailand, confrère de Duval-Lecamus, s'est accommodé, pour un temps, d'une propriété échue aux hospices, mais aussi bien née que l'autre sous Louis XVI, puis hôtel de Lambrechts, ministre de la Justice sous le Directoire et député sous la Restauration.

Le Cherche-Midi. — Qu'un rendez-vous nous soit à charge, et que l'heure prise en soit midi, nous cherchons tous midi à quatorze heures. Une enseigne, qu'avait inspirée cette vérité, a valu son nom à la rue, dite aussi Chasse-Midi et partiellement des Vieilles-Tuileries, du Petit-Vaugirard. O bonne fortune! voici l'enseigne, médaillon en pierre d'un module voyant, sur la façade du 19. La vente s'est opérée en 1736 de la maison et d'une brasserie, à cette chère image du Cherche-Midi, par Jacques-Étienne Cousin, brasseur, à Françoise Fourcroy, veuve d'Étienne Cousin, autre brasseur, moyennant 12,000 livres. Le bâtiment fit d'abord corps avec ceux d'un couvent dont la chapelle, dédiée à saint Joseph, était au 21, la porte principale au 23. Or des religieuses augustines de la congrégation de Notre-Dame s'installèrent là, en 1634, sur un terrain acquis du sieur Barbier ; puis, de 1669 à 1790, ce fut le prieuré des bénédictines de Notre-Dame-de-Consolation, dont la ci-devant propriété se vendit par lots de l'an VI à l'an VIII et servit à la formation de la rue d'Assas.

Écoles nationales de la Rue du Cherche-Midi. — Elles s'ouvrirent, vers l'année 1786, soit à l'ancien hôtel Montmorency, soit au n° 31, qui fut pour le moins une pension de jeunes gens, tenue sur le pied militaire, pendant la première république.

Mme de Vérue. — Cette charmante comtesse n'avait quitté Turin pour revenir en France qu'avec

une place retenue dans un couvent ; puis elle avait reparu dans le monde, pour y tenir un grand état. Elle n'était princesse que de la main gauche et n'avait perdu dans son mari, qui avait péri à la bataille d'Hochstet, qu'un inspecteur-général de la cavalerie ; mais elle était née Jeanne-Baptiste d'Albert, fille du duc de Luynes. On admirait à l'hôtel de Vérue, dont les dépendances s'étendaient aussi rue du Regard, des tableaux de maîtres flamands, un mobilier splendide, une volière peuplée d'oiseaux rares, un écrin digne d'une reine. Et quels soupers la comtesse y donnait ! Après elle, ce fut l'hôtel de Toulouse, dont M. de Scarnasis, ambassadeur de Sardaigne, occupa au moins la moitié. Les Conseils de guerre y siègent à-présent.

Le Bon-Pasteur, communauté fondée par une protestante convertie, M[me] de Combé, dans la maison d'un calviniste que la révocation de l'Édit de Nantes avait poussé à s'expatrier, accueillait des filles repentantes, qui entraient et se retiraient à volonté. Affecté d'abord à la manutention des vivres militaires, cet ancien monastère qui fait vis-à-vis au palais-de-justice de l'armée de Paris est devenu prison de la même juridiction.

Plus haut à droite. — Quatre ou cinq hôtels y paraissent dater de la seconde moitié du XVIII[e] siècle Nous les trouvons encore un peu jeunes pour pour affirmer qu'il s'en équipa deux pour le maréchal de Brancas, marquis de Séreste, qui servit sur mer et sur terre. Mais s'il n'a pas jeté l'ancre à ce degré de latitude, c'est plus bas. Le 40 abrita bien le comte de Rochambeau et son fils, dont la belle carrière militaire commença aux États-Unis ! La maison qui suit fut le chef-lieu du district, section du Bonnet-Rouge. Le 44, qui se trouvait le n°2 de la rue des Vieilles-Tuileries, réunie en 1832 à celle du Cherche-

Midi, fut bâti en 1770 pour la bisaïeule de la détentrice actuelle. La première propriétaire avait pour gendres Moreton de Chabrillan et Courtemer, tous deux aides-de-camp de Lafayette lorsque ce député à l'Assemblée-Nationale était commandant de la garde nationale. L'arrière-corps-de-logis fut habité par le comte Garat, sénateur et membre de deux sections de l'Institut, qui avait eu à notifier à Louis XVI son arrêt de mort, en qualité de successeur de Danton au ministère de la Justice. La comtesse Lacoste, femme d'un député du premier empire, demeura sous le même toit. L'abbé Grégoire y prit également domicile. Ce député jacobin, que l'empereur travestit aussi en sénateur, avait prêté serment l'un des premiers à la constitution civile du clergé, comme évêque de Blois. Néanmoins le cardinal Fesch, désirant qu'il rendît une visite à Pie VII, lors du séjour forcé de ce pape à Paris, dépêcha des prêtres chargés de conseiller à Grégoire cette démarche. Les ambassadeurs l'abordèrent en l'appelant : Monsieur le sénateur ; mais il commença par leur dire : — Je n'y suis pas, messieurs, comme sénateur ; l'évêque seulement veut bien vous recevoir..... Ce début de l'ancien curé et tout ce qu'il dit à la suite faisaient bien craindre qu'il mourût dans l'impénitence finale, et l'appréhension s'en justifia le 28 avril 1831. Mais, l'archevêque de Paris refusant à son tour les prières de l'Église au mort, le peuple protesta contre la rigueur de ces représailles posthumes, et le cercueil, porté à bras, fut suivi de 20,000 fidèles, qui n'auraient peut-être pas mis les pieds dans l'église.

Plus haut à gauche. — L'ambassade sarde avait ses écuries passé la rue du Regard. Un hôtel de Péruse-Escars se remarquait au-delà. N'a-t-il pas le malheur de faire partie du gros pâté de maisons à la démolition desquelles il est actuellement procédé pour que les rues Saint-Maur et Sainte-

Placide aillent jusqu'à celle de Vaugirard. La poussière commence à tendre le grand linceul qui doit tout ensevelir, depuis le 41, dont le rez-de-chaussée est séculaire et où se trouve un café d'artistes, décoré de jolies peintures dues aux pinceaux de ses consommateurs, MM. Foulogne, Harpignies, Guérard, Defaux, Cléry, Hamon, Glück, Nazon, Francis Blin et Eugène Tourneux, jusqu'au 71. Cette série de maisons, qui appartenaient aux Hospices, va tomber plus difficilement qu'un château de cartes. Une sentinelle y passait, à la porte d'un quartier de gardes-françaises, toutes les nuits sur le qui-vive au milieu du XVIIe siècle ; la rue de Bagneux n'en était pas plus loin que celle du Regard. Est-ce la façade du quartier que je vois déjà nue, sans ferrure ni boiserie, sans vitre ni gouttière ? Quel bruit font les premiers coups de pioche ! Mais M. Haussmann est content.

Le Général Hullin. — Quant à l'hôtel Péruse-Escars, nous le croyons plutôt au nombre des maisons préservées que des atteintes, au-delà qu'en-deçà du nº 71, qui lui-même a fait couple avec le 73, dont une rampe d'escalier est Louis XV. La veuve d'un colonel, Mme Fournier dispose de la plus grosse moitié. Un des parents de cette dame, le général Hullin, a rendu le dernier soupir en 1840 dans son appartement ; c'était l'un des vainqueurs de la Bastille, commandant de la place de Paris sous l'Empire, retiré à Hambourg sous la Restauration et aveugle sur la fin de sa vie.

Nos 87, 89 et 91. — Au coin que voici de la rue de Bagneux résidait le comte de Clermont-Tonnerre, député aux États-Généraux, que la populace immola plus bas, sur le chemin de son hôtel, dans la journée du 10 Août. Le savant Cabanis, qui épousa la sœur du général Grouchy et de la veuve de Condorcet, y demeurait peu de temps après : c'est le seul médecin dont Mirabeau

consentît à recevoir les soins pendant sa dernière maladie. Lors de son édification, ce triple bâtiment était un. La meilleure part s'en trouve, quant à présent, à la disposition de M. Lucas de Montigny, le petit-fils du prince des orateurs, dont nous venons de prononcer le nom. Le maréchal Lefebvre, duc de Dantzig, a également résidé là ; sa vie militaire était une suite d'actions d'éclat, parmi lesquelles figurait un service personnel rendu à la reine le 10 juillet 1789.

N° 97. — Retraite qu'a appropriée à son usage, par une restauration de bon goût et en y ajoutant un fort joli jardin d'hiver, M. Le Normant, depuis longtemps libraire et imprimeur en nom du *Journal des Débats*. En face de sa propriété, qui peut compter pour centenaire, se trouvait l'hôtel de Bissy, jeté bas sous le règne de Louis-Philippe : la famille des comtes Thiard de Bissy avait fourni un cardinal et l'un des poëtes de la pléiade de Ronsard. Aussi bien les écriteaux portaient encore, dans le haut de la rue du Cherche-Midi, le nom de rue du Petit-Vaugirard en 1831.

Au-dessus du Boulevard, vers 1760 :

Côté droit : — La fabrique de l'église de Vaugirard, propriétaire, avec un nourrisseur pour locataire. — Maison appartenant à la communauté de l'Enfant-Jésus, avec Lejeune, maître de pension, pour occupant — Barbier, maître-maçon.

Côté gauche : — Mme Chavanne, propriétaire, avec un jardinier pour fermier.

Rue Saint-Paul et rue Charles V,

NAGUÈRE

Neuve-Saint-Paul. (1)

L'Église. — La Prison. — Les Filles de Saint-Paul. — Le Palais. — L'Hôtel de Sens. — La Reine Blanche. — M. de Lignerac et le Mis de Sade. — Les Brioches. — L'Hôtel Saint-Maur. — Les Eaux. — Coiffier. — Les Frères Pâris. — Le Médecin et l'Apothicaire de Charles IX. — La Varenne. — La Mise de Brinvilliers. — Mme du Boccage. — L'Hospice médico-électrique. — Mme de Serrant.

Saint Éloi a fondé dans la Cité, sous l'invocation de saint Martial, un monastère de filles, plus tard abbaye de Saint-Éloi. Nous rapportons ailleurs comment ce monastère est devenu l'église Saint-Barthélemy, dont l'ancien bâtiment fait encore face au Palais-de-Justice. Sainte Aure a été la première abbesse de Saint-Martial, couvent qui, peu d'années après sa fondation, comptait 300 religieuses. Le cimetière du monastère était situé hors de la ville ; il attenait à la chapelle Saint-Paul-des-Champs, également bâtie par saint Éloi et que les Normands détruisirent. Rebâtie et flanquée de tours aux XIIe et XIIIe siècles, c'était déjà l'église d'un quartier ; elle fut agrandie encore

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue Neuve-Saint-Paul n'avait pas reçu encore le nom du fondateur de l'ancien palais de Saint-Paul.

par Charles V et dédiée de nouveau, en 1431, par Jacques du Châtelier, évêque de Paris. Henri III y fit ériger à Quélus, Maugiron et Saint-Mégrin de superbes mausolées, que la justice du peuple renversa deux siècles avant la Bastille. D'autres monuments funéraires y protégèrent plus longtemps les cendres de Rabelais, de Huet, évêque d'Avranches, de Saint-Sorlin, d'Adrien Baillet, des deux Mansart.

Près de l'église, un bâtiment, dit originairement la grange Saint-Éloi, se convertit de bonne heure en prison. Aux prisonniers qu'on y a égorgés, le 12 juin 1418, a survécu Villette, abbé de Saint-Denis, échappé tout seul au massacre : il avait eu le temps de revêtir l'habit sacerdotal, en se plaçant, une hostie à la main, sur les marches de l'autel. La grange est devenue postérieurement une prison de femmes, mais qu'on a, vers la fin, restituée à l'autre sexe. Il y avait alors, dans un passage contigu à l'église, une communauté de filles de Saint-Paul, qui se composait vraisemblablement des sœurs de charité attachées à cette paroisse ; leur ci-devant place a été prise, sous le premier empire, par une communauté de pauvres ouvrières, au nombre de 48 jeunes filles. L'aliénation par l'État de l'ancienne prison de Saint-Éloi est du 25 vendémiaire an V ; celle de l'église est du 6 nivôse, même année. Or le numéro 34 actuel de la rue Saint-Paul appartenait à ladite église, et il y touchait d'une part, comme d'autre part à la prison, dont le geôlier en chef a habité un corps-de-logis du 38. Les filles de Saint-Paul occupaient la première de ces maisons, dans laquelle se retrouvent et des balustres d'escalier tournés au XIVe siècle et un passage Saint-Pierre, qui mène rue Saint-Antoine, mais qui n'a pas toujours été ouvert. L'autre bâtiment que nous signalons porte, comme hôtel-garni, une dénomination rappelant le séjour royal de Saint-Paul, dont il a fait partie.

La prison de Saint-Éloi, ainsi que tout le territoire qui, de ce côté de la rue, n'appartenait pas à l'église, avait dépendu du palais.

Non-seulement Charles V, n'étant encore que dauphin, a créé ce royal séjour, sous les auspices de l'église du lieu ; mais encore, étant roi, il a fait élever la Bastille, pour tenir en respect les soldats du séditieux duc de Bourgogne, et il a pris sur les jardins de l'hôtel l'emplacement donné aux célestins. Ce domaine princier, réuni en 1364 au domaine de la Couronne comme *hostel solemnel des grants esbatemens*, avait été formé, pendant la captivité de Jean-le-Bon en Angleterre et le Dauphin étant régent, par l'acquisition de plusieurs hôtels et au moyen d'une taille particulière établie sur les Parisiens. Il avait fini par s'étendre de l'autre côté de la rue Saint-Paul et au-delà même de l'*Ave-Maria*, rue des Barrés. L'hôtel de Sens ayant été vendu au Dauphin, en 1363, par Guillaume de Melun, archevêque de Sens, Jean-le-Bon y avait lui-même résidé. Diverses pièces de cet hôtel de Sens ont été spécifiées la chambre *où gît le roi*, la chambre *des nappes*, la *grand'chambre du retrait*, la chambre de l'*estude*, les *estuves*, les *chauffedoux* ; mais, sous François Ier, a été rétablie la résidence archiépiscopale dont, nous parlons dans l'historique de la rue du Figuier et de la rue des Barrés.

Un autre hôtel se qualifie ancien logis de la reine Blanche, au coin de la rue Saint-Paul et de la rue des Barrés. On y remarque un chiffre merveilleusement sculpté, la décoration d'une alcôve qu'un atelier a le bon goût de respecter, des mansardes du XVIe siècle et une rampe de fer moins ancienne. Les béguines de l'*Ave-Maria* ont été établies par saint Louis à côté du séjour de la reine-mère, que le palais a dû également englober au siècle suivant. M. Bournet-Verron, notaire, est présentement propriétaire de cette maison, qu'il

tient de son beau-père, et que l'État a vendue pendant la République. M. Bournet-Verron, n'ayant entre les mains aucun titre de propriété séculaire, nous permettra de lui apprendre que son immeuble, au XVIIIe siècle, était l'hôtel de Lignerac. Une baronnie audit nom était possédée, dans la Marche limousine, par la maison de Robert de Mure. Toutefois M. de Lignerac, dont les petits-soupers n'ont pas laissé que de faire quelque bruit, portait le titre de marquis. Ses commensaux étaient principalement le marquis de Gaucourt et M. Dutillet, et il donnait en ce temps-là 25 louis par mois à Collette, de la Comédie-Italienne, chez laquelle ce chef-d'emploi se contenta ensuite de servir de doublure, par mesure d'économie, au trop fameux comte de Sade, plus tard marquis. Ce dernier avait été conduit à Vincennes par ordre du roi, en 1763, puis dans les terres de son beau-père ; on lui avait permis, l'année suivante, de reparaître en ville, mais la police avait défendu à la Brissault et à d'autres appareilleuses de lui confier des filles hors de leur surveillance directe. La comtesse de Lignerac disposa aussi, sous Louis XVI, d'une propriété venant après l'ancien logis de la reine Blanche.

M. de Malerme en avait deux en face de la rue des Lions-Saint-Paul ; la comtesse de Percuit ou de Péreuil, deux autres vis-à-vis la rue Neuve-Saint-Paul ; la comtesse de Fontelet, trois ou quatre du même côté. Le 35, avec une autre maison contiguë, appartenait aux De Sève : un conseiller d'État, membre de cette famille d'origine piémontaise, avait épousé une fille de Guénégaud, trésorier de l'épargne. A la fabrique de Saint-Louis étaient deux maisons, situées à l'entrée d'un cul-de-sac, maintenant passage à l'église. Là se trouvaient sans doute les six étaux de la boucherie ouverte dans la rue. Mais l'angle de celle Saint-Antoine

avait été incontestablement occupé au XVIIe siècle par Flécheux, pâtissier, dont les brioches avaient de la réputation ; les prisonniers de la Bastille en faisaient prendre de toutes chaudes : ils étaient les premiers servis.

Des autres pièces du palais Saint-Paul on a distingué, sous le règne de Louis XI, le *retrait où dit ses heures monsieur Louis de France ;* cette pièce ne dépendait ni de l'ancien hôtel de Sens, ni de l'hôtel de Puytemuce, mais faisait partie de celui qu'on avait appelé Saint-Maur et de la Conciergerie, sis entre la ménagerie, que représente la rue des Lions, et l'église Saint-Paul. Charles V y avait logé ses deux fils ; la reine Isabeau y avait établi quelque temps après les écuries de sa maison.

La compagnie des Eaux de Seine clarifiées, qui siège n° 4, nous rappelle qu'en la même rue des bains se coulaient chez *Godefroi l'Estuvéeur* l'an 1292. A vingt-trois années delà, *Jacques de Laigny* était le particulier notable de la rue Saint-Paul, où le nommé *Hanequn de Holland, taunier*, servait à boire et à manger. Coiffier, commis d'Émery de Particelli, a marqué à son tour sur la ligne de nos numéros pairs ; ce financier en sous-ordre était fils d'un commissaire au Châtelet, mais petit-fils de la Coiffier, pâtissière connue pour avoir été la première à servir des dîners à tant par tête. Ledit 4 émargeait du royal séjour et en retenait encore le nom quand les frères Pâris, ces quatre fils Aymon de la finance, y demeuraient, sous la Régence. Leur hôtel, sis entre une fontaine, qu'on nommait le regard Fieubet, et le quai des Célestins, passa La Vieuville, et c'était vraisemblablement du fait de la famille de Mme de Parabère, née de la Vieuville ; une enseigne du Dauphin, royale quand même, flottait alors à la porte d'un traiteur du voisinage appelé Florent.

La rue Neuve-Saint-Paul, dont une moitié a

porté jusqu'en 1844 le nom de rue des Trois-Pistolets, s'est ouverte au milieu du XVIe siècle sur le terrain des écuries d'Isabeau, mais sans jeter bas tout ce qui s'y élevait. La preuve, c'est que Léonard Botal, médecin de Charles IX et de Henri III, a habité l'ancien hôtel Saint-Maur. D'ailleurs, cette tourelle que nous voyons encore au coin de la rue des Lions, y est-elle tombée des nues? Si ses dimensions étaient celles des tours qui gardaient autrefois la résidence royale dont nous parlons, la voie publique serait interceptée. Ce Botal qui n'était pas fâché de s'y retrancher dans un reste de fortifications, il inaugurait, comme médecin, l'ère de la saignée; il avait sous ses ordres l'apothicaire du roi, qui pouvait bien être un Séguier, et qui tenait pour les purgatifs; ce médecin et cet apothicaire valaient donc, à eux deux, le docteur Sangrado, création de Lesage, dans laquelle Rabelais aurait sans doute retrouvé deux anciennes connaissances, bien qu'il fût enterré au cimetière de Saint-Paul depuis 1553.

L'entre-deux de l'église et de l'ancienne ménagerie a été habité aussi par La Varenne, qu'un chroniqueur nous donne pour ancien fouille-au-pot et cuisinier, devenu porte-manteau de Henri IV et mercure de ses plaisirs. Ce parvenu eut assez de crédit pour favoriser le rétablissement en France des jésuites, qui lui durent le collége de la Flèche, auprès duquel il se retira très-riche. N'est-ce pas de la jolie tourelle que l'intrigant avait vu venir son monde?

Mais on y cherche plutôt l'empreinte des pas d'une femme dont les passions donnaient la mort. Le bruit court que Mme de Brinvilliers y aurait caché son amant, puis le premier fourneau de sa criminelle officine, sous le même prie-Dieu. Mais nous considérons comme plus certain que

la célèbre empoisonneuse a demeuré au n° 12, rue Neuve-Saint-Paul, avant de passer au quartier de la Tournelle. Il est vrai qu'elle pouvait avoir simultanément grand et petit hôtels près Saint-Paul sans qu'ils attinssent tout-à-fait l'un à l'autre. On revoit dans celui de la rue Neuve, en haut d'un escalier, un bas-relief où figurent des cornues. Quelles armes parlantes ! Un avocat de notre temps en profiterait pour plaider la monomanie, pour obtenir des circonstances atténuantes, et la Brinvilliers n'aurait plus de peine capitale à subir. Le 10, même rue, n'est qu'un démembrement de ladite propriété, où demeurait un Pâris de la chambre des Comptes dès 1692, postérieurement hôtel de l'Aigle, puis logis et bureau de Rivière, arpenteur de la maîtrise des eaux-et-forêts, actuellement en la possession des sœurs hospitalières de Bon-Secours.

Aux chiffres impairs de la rue Neuve-Saint-Paul nous ne réclamerions en vain : ni un appartement qu'a occupé M[me] du Boccage, née Lepage, prônée par Fontenelle et Voltaire, mais auteur de poëmes obscurs, morte nonagénaire pendant le Consulat ; ni les anciens hôtels Gourgues et Delaunay, qui pouvaient n'être que deux phases de la même planète ; ni une maison hospitalière, desservie par des sœurs de Saint-Thomas-de-Villeneuve. Les célestins étaient propriétaires de cette dernière maison, où se forma en 1783, sous les auspices du roi et de M. de Vergennes, un hospice médico-électrique. Ledru père, surnommé *Comus*, y traitait encore les affections nerveuses sous l'Empire, mais sans le concours des sœurs de Saint-Thomas ; il était aidé par son fils, et les malades n'avaient rien à payer pour profiter de ses expériences.

L'autre rue, par exemple, avait pour habitante la plus jolie femme du quartier, sous Louis XV,

Mme de Serrant. Son mari, gouverneur des pages du duc d'Orléans, ne lui souffrait pour galant protecteur le fermier-général Bouret qu'à la condition pour celui-ci d'afficher également comme sa maîtresse Mme Filleul, femme d'un intéressé dans les affaires du roi. Les deux rivales, loin de s'arracher les yeux, prenaient leur mal en patience, et elles faisaient souvent de compagnie des parties de campagne à Croix-Fontaine, avec le financier. Mme de Serrant était la locataire de M. de la Vieuville.

Plus tard, le citoyen Cardon a installé au ci-devant hôtel La Vieuville une manufacture de tabac, remplacée vers 1808 par l'établissement des Eaux. L'hôtel ainsi transformé en usine s'était lui-même détaché du palais de Saint-Paul, sous le règne de Henri II. Les prédécesseurs de ce roi avaient fixé leur résidence au château des Tournelles, et, dès l'année 1516, Jacques de Genouillac, dit Galliot, grand-maître de l'artillerie, avait acquis de François Ier une portion du séjour abandonné.

Rue de Harlay-au-Marais. (1)

Les filles du Saint-Sacrement avaient reçu de la Ville, par voie d'adjudication, le terrain que ces religieuses avaient vendu au chancelier Boucherat ; le jardin de l'hôtel Boucherat, situé rue Saint-Louis (2), ne finissait qu'au Boulevard. La fille du chancelier, Anne-Françoise-Marie-Louise Boucherat, veuve de Auguste de Harlay, conseiller d'État, vendit en plusieurs lots une portion du jardin de l'hôtel, après avoir obtenu l'autorisation de percer la rue de Harlay, qui fut livrée à la circulation en l'année 1721 et sur laquelle le Saint-Sacrement avait une issue.

On y retrouve trois maisons séculaires qui ont perdu à la Révolution leur dénomination d'hôtels de Ruault, de la Blache et de Villars, et auxquelles se sont ajoutées des constructions.

La rue Neuve-de-Harlay, qui ne se distingue plus de la vieille, avec laquelle elle formait équerre, était perpendiculaire au Boulevard. Une place de 242 toises y échut à la susnommée Mme de Harlay, née Boucherat, par donation de Françoise de Loménie, seconde femme du chancelier Boucherat.

L'aînée de ces deux rues vit de bonne heure affluer les gourmands du Marais chez Leroux, pâtissier-traiteur, renommé pour « des pâtés en croûte fine de jambon de Bayonne, des dindons *à la Gatinoise*, des têtes de veau farcies, *etc.*

---

(1) Notice écrite en 1861.

(2) Maintenant rue Turenne.

Rue Saint-Sébastien. (1)

L'enseigne d'un ébéniste pourrait avoir été, dès le commencement du siècle précédent, celle de la maison qu'il occupe, n° 12, et avoir fait changer en ce temps-là le nom de Saint-Etienne, que la rue tenait d'un autre tableau parlant. Mais une compagnie d'arbalétriers, dont Saint-Louis fut membre, avait pour patron saint Sébastien ; elle se fondit dans le corps des archers, chevaliers de l'Arquebuse et de l'Arc, qui avaient leur lieu de réunion et d'exercice depuis l'année 1604 à l'entrée actuelle de ladite rue quand la plantation des contr'allées du Boulevard, maintenant remplacées par des maisons, fit reporter le jardin de l'Arquebuse près la rue de la Roquette, en regard de la Bastille. En l'honneur de cette compagnie fut arborée probablement l'enseigne. Outre une barrière de la ville, la rue Saint-Sébastien ne comportait d'abord que des champs, des jardins et 6 maisons, dont celle que nous croyons sa seconde mère, construction basse assez curieuse. Un râtelier de mansardes en forme de guérites y borde une petite cour : on s'y croirait dans un château de cartes.

Un bâtiment d'aspect tout différent répond au chiffre 44 ; la rue n'en voit que le profil, dans une muraille percée de jours irréguliers et d'une seule fenêtre, dont la ferrure est vieille. Cette habitation paraît avoir compté sur une avenue ou

---

(1) Notice écrite en 1861, avant que la rue fût traversée par le boulevard Richard-le-Noir et par celui du Prince-Eugène.

un chemin antérieur à la rue Saint-Sébastien pour communiquer avec celle Popincourt.

Sur la même ligne, une dizaine d'années avant l'écroulement de la Bastille, l'architecte Carteau habitait la maison qui venait la seconde ; Gérard, chandelier, la troisième, après laquelle il n'y en avait plus à porte cochère ou plus du tout.

Du côté opposé, M. de Saint-Germain, capitaine des chasses, avait ses deux propriétés, qui probablement englobaient nos n°s 9, 19 et 25. Une seule au même endroit, et elle tenait moins de place devant qu'en profondeur, était à M. d'Ormesson de Noiseau, en 1787.

Il y avait alors dans la rue une manufacture royale de terre d'Angleterre. Le directeur de cet établissement demeurait-il au 24, au 36 ou au 48 ? Deux de ces trois propriétés avaient, comme petites-maisons, la spécialité des bonnes fortunes et des gaietés nocturnes. Le dépôt-général des pompes antiméphytiques des bâtiments du roi, pour le service de la vidange, n'en était pas moins établi dans le cul-de-sac Saint-Sébastien.

Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. (1)

La petite Bretonnerie et la grande. — Les Chanoines réguliers. — La Famille Luillier. — Lalande. — Une Partie carrée au Bal de l'Opéra. — Le Bijoutier Strass. — Hôtel Peletier. — Vol d'un Marteau de Porte-cochère. — Les numéros 21 *et* 39. — *L'infortuné Kornmann.*

La petite Bretonnerie et les *Arres des Vignes* étaient deux petits fiefs assis près de la porte Saint-Jacques et appartenant aux filles de Longchamps, religieuses établies derrière le bois de Boulogne ; l'école de Droit y remplace l'ancien collège de Lisieux, près duquel une ruelle de la Bretonnerie se faisait jour. Le fief de Saint-Pierre-de-Lagny et le champ aux Bretons ont donné autre part naissance à une rue de la Grande-Bretonnerie, qui s'y distinguait de celle de Lagny avant de l'absorber. Saint Louis y avait un hôtel des monnaies, dont il gratifia des religieux originaires de Liége. Le docteur Robert Sorbon, chapelain du roi, chanoine de Cambrai, abandonna aux mêmes moines des maisons contiguës ; le roi, pour l'en indemniser, se dessaisit en sa faveur de trois maisons rue Coupe-Gueule, où le savant fonda bientôt le collége de la Sorbonne, que fit reconstruire plus tard avec magnificence le cardinal de Richelieu. L'église des religieux casés à la grande Bretonnerie s'est dédiée sous le titre de l'Exaltation-de-Sainte-Croix, qui a fait appeler la rue où elle avait son entrée

---

(1) Notice écrite en 1861.

principale Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. Le cardinal de Larochefoucauld réforma sous Louis XIII cet établissement monastique et y introduisit des chanoines de Sainte-Geneviève, abbaye réformée à la même époque ; seulement les anciens membres de ce chapitre ne résistaient pas moins aux innovations que les chanoines de Sainte-Croix, et ceux-ci obtinrent un ordre du roi qui, au bout de trois mois, les remit exclusivement en possession de leur couvent, dont ne changea que la règle. Nous y avons déjà introduit le lecteur par la porte conventuelle de la rue des Billettes. Du côté de la rue Sainte-Croix résidait le provincial des autres maisons de France du même ordre, et c'était le frère du maréchal de Balincourt lors de la seconde interdiction de la compagnie de Jésus dans le royaume. En cette maison principale, qui était de fondation royale, chaque religieux devait recevoir de sa famille, au minimum, une pension viagère de 200 livres, qui dans les succursales demeurait purement arbitraire ; on regardait moins à la dot qu'à la famille pour y donner l'habit. Le novice portait, en attendant, une soutane noire, et tant qu'il ne l'avait pas prise aucun jour ne comptait pour l'année du noviciat. Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, qui, en réunissant les crieurs-jurés des inhumations dans son sein, servit de berceau à l'administration des Pompes-Funèbres, fut longtemps dépositaire des minutes du conseil privé ; sa bibliothèque estimée était à la disposition des savants et des curieux ; ses chanoines prenaient même des laïques pour locataires, moyennant 200 livres par an et 800 nourriture comprise.

Outre les bâtiments conventuels, dont plus d'un survit à l'église dans le passage Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, le chapitre n'avait-il pas plusieurs maisons rue des Billettes et deux se suivant rue Sainte-Croix ? Celles-ci avaient appartenu à Dreux-

Hennequin, abbé de Bernay, conseiller au parlement sous Louis XIII, puis à l'une de ses héritières, femme de Denis Feydeau de Brou : nous en revoyons une au nº 35. L'administration de tous les biens des chanoines réguliers de Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, maison de Paris, fut confiée par arrêt du conseil, le 10 juin 1778, à M. Bollioud, receveur-général des rentes du clergé, et des baux furent consentis à de plus stables locataires par ledit administrateur, qui demeurait un peu plus tard dans la rue et l'hôtel qu'habite présentement M. James de Rothschild.

Le comte de la Martellière disposait alors du nº 5, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie. On y remarque, dans le fond, un bel escalier à balustres de chêne, sur lesquels a pu s'appuyer un changeur du temps de Jean-le-Bon et de Charles V, qui avait nom Robert Luillier et de qui descendait Eustache Luillier de la Malmaison, prévôt-des-marchands dans les premières années du XVIe siècle. Il est du moins à notre connaissance que Geoffroi Luillier, seigneur de la Malmaison et d'Orgeval, a hérité de ses ancêtres une propriété peu distante de Sainte-Croix ; qu'il a fondé dans cette église la chapelle de sa famille, et que son fils, Nicolas Luillier, a épousé la fille de Faucon, marquis de la Luzerne. De la maison dudit La Martellière, rien n'empêchait que se fût détachée celle de Lartat, ou mieux encore celle de Pannetier, faisant le coin de la rue Bourtibourg. Les numéros 11, 13, 15, 17 et 19 appartenaient à Thureau, Drouard, Lefebvre, Guérin et Leboucher.

La ligne brisée par l'embouchure de la rue Bourtibourg n'est pas celle où nous recherchons l'hôtel Lalande vers le même dégré de latitude. L'astronome Lalande prenait en pension, mais à perte, des jeunes gens dont l'amour de la science le poussait à faire ses élèves. Ce savant

s'amusait à manger des chenilles, comme le moineau-franc, et ne croyait pas plus en Dieu que s'il ne savait pas un mot des autres secrets du ciel. N'est-ce pas au 14 ou au 16 que se trouvait l'hôtel Lalande ?

L'un des deux pour le moins a été d'Amblimont. Nom que repéte un indiscret écho, dans la chronique des bals de l'Opéra, note du 13 février 1767 :

« M. de Bargemont, colonel du régiment de Soubise, ne cache pas son intrigue avec Mlle de Beauharnais ; ils ont disparu ensemble pendant trois heures au dernier bal de l'Opéra. M. de la Sablière, chevalier de Saint-Louis, qui a été dans l'Inde, faisait partie carrée avec Mme d'Amblimont. »

Cette nouvelle à la main, qui aurait inspiré de la jalousie à Dorat, ménageait le mieux possible M. Claude de Beauharnais, en dissimulant l'existence de ce mari de Fanny Beauharnais, capitaine des vaisseaux du roi. Fanny était la fille d'un receveur des finances nommé Mouchard ; elle faisait jusqu'à des comédies et vivait en garçon d'esprit.

Un peu plus bas était propriétaire d'une maison décorée d'un fronton, le bijoutier Frédéric Strass, dont le nom et l'état s'accordaient parfaitement. *Strass* ne veut-il pas dire *cristal* en allemand ? Pline citait déjà comme une industrie lucrative chez les Romains l'art d'imiter les pierres précieuses, pratiqué par les alchimistes au moyen-âge et perfectionné en Allemagne avant de prendre à Paris des développements nouveaux. Le droit de bourgeoisie que Frédéric Strass avait su acquérir se brisa comme verre, à son tour ; la maison du bijoutier fut saisie, à la requête d'un serrurier, et adjugée en cour des Aides à l'échevin Bernard, qui s'y fixa.

Le fermier-général Romans avait entre les murs d'après sa résidence, sous Louis XIV : la rue

comptait en ce temps-là 57 maisons, 20 lanternes. Le règne suivant vit stationner sous ce toit Le Peletier de Morfontaine, intendant de la généralité de Soissons, puis conseiller d'État, qui de là fut habiter l'hôtel Roquelaure, rue Notre-Dame-de-Nazareth, en y transférant son cabinet de peinture. Cet homme à bonnes fortunes, que s'était attaché pendant plusieurs années la duchesse de Mazarin, la laissa dans les meilleurs termes avec M. de Sainte-Foix, trésorier de la marine, qui toutefois n'était pas alors sans engagement avec Jeanne Vaubernier à la veille de passer Mme Dubarry. Le Peletier, trésorier d'Amiens, remplaçait M. de Morfontaine rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie : il avait installé un curieux cabinet d'histoire naturelle dans l'ancienne galerie de peinture. L'hôtel, qui est devenu depuis 1840 la mairie de l'arrondissement, a gardé bonne contenance. Mais la conservation a été moins heureuse quant au marteau artistement ciselé dont la grande porte était fière : il a été enlevé la nuit, en 1858, par un véritable amateur, dont le signalement n'a pu, en même temps que celui du marteau, être expédié à la police de Londres, qui se livre encore à des recherches *ad hoc*.

Un des hôtels situés vers le milieu de la rue servait de bureau, sous Louis XVI, à Dufresne de Saint-Cergue, contrôleur-général de la maison de Madame. On y trouvait, au commencement de l'Empire, une Caisse des employés et artisans, dont les actions étaient de 30 francs. Nous croyons que l'un et l'autre de ces renseignements intéressent le 21.

Le 39 fut laissé par Quentin, baron de Champlost, premier valet-de-chambre du roi, à Quentin, chevalier de Champlost, mestre-de-camp de cavalerie, également valet-de-chambre du roi, lequel demeurait au vieux Louvre et faisait gérer ses

affaires par Jean-Charles Guinard, *fourrier du corps de la comtesse d'Artois.*

A la famille Feydeau de Brou avait appartenu le 44. Il y a demeuré un mari trompé qui, loin de prendre son mal en patience, le criait par-dessus les toits. M. Guillaume Kornmann, prédestiné de nom à ce genre de mésaventures, avait été banquier, intéressé dans les affaires des Quinze-Vingts. Il accusait publiquement d'avoir été les amants de sa femme MM. Daudet de Jossan, Caron de Beaumarchais, Lenoir, ancien lieutenant-général de police, et le prince Louis de Rohan, avec des circonstances aggravantes, qu'il relevait avec aussi peu de scrupules. Mme Kornmann était aussi fidèle épouse que jolie avant que le premier l'eût séduite et puis rendue mère ; le second, non content d'empêcher que l'ordre se rétablît dans le ménage, s'était mêlé des affaires de banque du mari et lui avait fait faire faillite ; le troisième, de par le roi, avait soustrait la femme à l'autorité de l'époux outragé, qui l'avait mise dans une maison de correction ; le quatrième enfin, par ses largesses, avait corrompu tous les domestiques de M. Kornmann et protégé la fuite d'un malfaiteur.

Rue des Lombards. (1)

Boccace. — Les Pourpointiers. — La Buffeterie. — Les Lombards. — Les Catherinettes. — Le Poids-du-Roi. — Le Mortier-d'Or. — Le Fidèle-Berger. — Autres Enseignes.

Ah ! que nous donnerions avec plaisir trois squares et une trentaine de rambuteaux, créations de notre temps, pour retrouver dans la rue des Lombards la maison où est né Boccace. Ne peut-elle pas encore y subsister ?

Cette rue, qu'un large boulevard a de nos jours percée de part en part, était déjà bâtie à l'époque de la v[e] croisade ; on la disait de la Buffeterie à la fin du XII[e] siècle et de la Pourpointerie sous Louis XIII. Il s'y était pourtant établi des *lombards* dès le règne de Philippe Auguste, c'est-à-dire des prêteurs sur gages, primitivement originaires de la Lombardie, qui ont fait longtemps appeler, par extension, jusqu'aux bureaux de prêts des *lombards* et des *milans* : industrie particulière anéantie, ou du moins rendue clandestine, sous Louis XVI, par la fondation du Mont-de-Piété. Les plans de Paris donnaient officiellement, depuis 1652, à l'ancienne rue de la Pourpointerie la dénomination qui devait prévaloir et qui était adoptée par l'usage depuis un temps beaucoup plus reculé. La confrérie des Pourpointiers, dont le bureau originairement s'était ouvert dans cette rue, fusionna avec

---

(1) Notice écrite en 1861.

celle des Tailleurs d'habits en 1655. Le nom plus ancien de Buffeterie provenait du voisinage des Halles à une époque où l'une des acceptions du mot *buffet* avait pour sinonyme *bureau*; une ordonnance de 1368 disait : « Seront au buffet de la Halle des clercs sermentés ».

Quant à Boccace, il avait vu le jour en l'année 1313, et sa naissance était le fruit d'une liaison contractée en dehors du mariage par un marchand de Florence ; son père l'avait renvoyé à Paris pour qu'il s'y formàt au commerce, mais il avait une autre vocation, à laquelle se doit son immortalité. Boccace fut donc Parisien, par les impressions de l'adolescence encore plus que par la naissance, et ne devait-il pas en jaillir cette sève tout-à-fait française qui perce à chaque instant, sous la tendre écorce italienne, dans le génie du poëte et du conteur ? Tous les milans établis à Paris ne l'étaient pas près du berceau de Boccace; on en connaissait du Petit-Pont, d'outre-Petit-Pont, de Saint-Germain-des-Prés. La taille de Philippe-le-Bel frappait dans la capitale, en fait de lombards, autant de compagnies florentines, génoises et vénitiennes que de compagnies milanaises. Ceux de la rue ou du quartier des Lombards s'inscrivaient ainsi :

« Philippe le lombart, près de sire Guillaume Bourdon ; Biche le lombart ; Raimbaut le lombart ; Courtat le lombart ; Jacques le lombart, qui a la fille à la belle Amelot ; Foursi le lombart ; Bouchet le lombart ; Perruche le lombart ; Rogier le lombart ; Bertaut ; Cristophe ; François ; Vivien, de Milan.

Nous regrettons de l'hospice Saint-Catherine, qui s'élevait rue des Lombards à l'angle méridional de la rue Saint-Denis, d'abord la porte, que décorait une belle statue de sainte Catherine, ouvrage de Renaudin. Mais dites-moi quel est l'asile gratuite-

ment ouvert aux bonnes sans place, qu'accueillaient les hospitalières de Sainte-Catherine, soumises comme religieuses à la règle de saint Augustin? Elles étaient tenues de loger pendant trois jours les filles attirées dans la grande ville par l'espoir d'y entrer en condition et qui ne trouvaient pas tout de suite à se placer. Ces religieuses étaient chargées, en outre, de faire enterrer tous les morts qu'on exposait à la Morgue du Châtelet et qui n'étaient pas réclamés. Ce service répugnant est entièrement confié à des mains mercenaires depuis la suppression de l'établissement des pieuses filles qui, en remplissant un grand devoir, servaient de famille à qui n'en avait plus. Les catherinettes étaient au nombre de 30 en 1770; elles donnaient en location, rue des Lombards, plusieurs maisons à des particuliers; il doit en rester une ou deux en face de l'emplacement que les religieuses occupaient.

Le même rue avait le Poids-du-Roi au commencement du règne de Louis XIV. Il y demeurait un juré-peseur, que nommaient les épiciers et les apothicaires, en tant que préposés à la garde et et à la vérification des poids et mesures; ce juré conservait les poinçons, les matrices, les étalons des poids et mesures d'un usage légal en ville. Les revenus dudit Poids public avaient d'abord appartenu au roi; mais Louis-le-Gros en avait gratifié Henri de Puelle, divers particuliers en avaient joui postérieurement, puis la propriété en avait fait retour à la Couronne, qui s'en était de nouveau dessaisie, et enfin le chapitre de Notre-Dame avait acquis le Poids-du-Roi, avec le droit y attaché de visite sur les balances. Pendant toute la durée de la foire de Saint-Ladre on transportait ce Poids dans les Halles et il finit par y rester. L'établissement d'un droguiste à l'enseigne du Mortier-d'Or, fondé en 1689, passe pour occuper

l'ancien bureau du Poids-du-Roi ; mais cela n'est absolument exact que si le magasin, que tenait en 1715 Mlle Brochot, a reculé depuis de quelques maisons.

Le Fidèle-Berger, magasin de confiseur touchant au Mortier-d'Or, a déjà fourni les dragées de plusieurs millions de baptêmes et les bonbons d'étrennes en boîtes ou en sacs de 140 premiers-de-l'an. Mais presque tous les titres de noblesse commerciale dont se parent les maisons de la rue des Lombards seraient d'une origine plus reculée si les droguistes et les confiseurs n'y avaient pas eu intérêt à substituer des enseignes anodines à celles de l'usure, du prêt sur nantissement et même de la droguerie d'importation italienne. Gallet ne se montra pas le plus honnête de ces droguistes; collaborateur de Panard, de Collé, de Piron, et aussi joyeux que buveur, il se réfugia, en état de banqueroute, au Temple, qui était lieu d'asile pour les débiteurs poursuivis et qu'il appelait le *Temple des Mémoires*.

Notre-Dame-des-Victoires est encore la patronne d'une maison jadis habitée par Courtinay, médecin, rue de la Pourpointerie. Ce médecin, qui traita d'une charge de secrétaire du roi en 1638, y gagna l'anoblissement et s'appela Courtinay de Péreuse.

Trudaine disposait, sous Louis XVI, de la propriété qui vient immédiatement après la rue Nicolas-Flamel. Trois autres maisons peu éloignées appartenaient alors à Fildesoye, à Sarrazin et à Mme Badouleau. Gautier avait acquis en 1767 une maison, sorte d'échelle de cinq pièces superposées, qui touchait à l'hôtel du Saint-Esprit et faisait retour sur la rue Saint-Martin ; elle avait été laissée en 1663 par Monnier, notaire, à Anne Monnier, veuve de Tisseney, marchand de Bordeaux.

Aussi bien Mlle Brochot aurait pu certifier que, de son temps, 29 façades en regardaient 32 dans cette rue, et que, sur les deux rangées, 12, tout au plus, avaient laissé tomber, dans la réparation ou la reconstruction, leur enseigne sans la relever. Les images survivantes se présentaient dans cet ordre :

Gauche :

à partir de la rue Saint-Martin.

Les Deux-Anges.
L'Etoile-d'Argent.
L'Ecu.
Le Cheval-Noir.
Le Dauphin.
L'Image-Saint-Louis.
La Pucelle-d'Orléans.
La Couronne.
L'Image-Saint-Maurice.
La Toison-d'Or.
Le Petit-Maure.
Le Bras-d'Or.
La Clef-d'Argent.
L'Image Notre-Dame.
Les Quatre-Vents.
L'Image-Sainte-Barbe.
Le Cigne.
Le Cornet.
Le Chapeau-Rouge.
La Croix-Blanche.
L'Etoile
Le Plat-d'Etain.

Droite :

L'Agnus-Dei.
Le Petit-Panier.
Le Grand-Monarque.
Notre-Dame-des-Victoires.
L'Image-Notre-Dame.
Le Petit-Saint-Jean.
La Croix-d'Or.
Le Vert-Galant.
La Truie-Volante.
Le Panier Fleuri.
La Prudence.
Le Plat-d'Etain.
Le Pavillon-des-Singes.
Le Roi-Henri
Le Marteau-d'Or.
Le Poids-du-Roi (maison où en avait été le bureau).
La Coupe-d'Or.
Le Soleil-d'Or.
La Fleur-de-Lys.
Les Vieux-Amis.
Le Mortier-d'Or.
Le Lion-d'Or.
La Tour-d'Argent.
Le Mouton.
Le Soleil-de-France

Rue Saint-Gilles. (1)

Les Tournelles. — Les Minimes. — La Cour de Venise. — L'hôtel de Morangis. — La Rue Neuve-Saint-Gilles. — Mme de Lamotte. — Le Mis de Vaux.

Le palais des Tournelles ne survécut qu'un demi-siècle au séjour de Saint-Paul, qu'il avait remplacé comme résidence royale. Les minimes de Chaillot furent mis par Marie de Médicis en possession d'une portion du jardin des Tournelles, où se perçait, trente ans après, une rue entre celle Saint-Louis (2) et le Rempart : l'église d'un nouveau monastère des Minimes s'y ménageait une entrée latérale. La statue de saint Gilles, qui avait décoré sur ce point le parc royal, donnait son nom à la rue. Le mur de la caserne qui succède principalement au couvent y conserve ostensiblement une Sainte-Vierge dans sa niche.

Un immeuble très-important répond aux nombres 12 et 14 ; c'est, de plus, une ancienne cour de Venise. Or le plan de Paris en 1652 marque un hôtel de Venise rue Saint-Gilles. Cette ancienne résidence de l'ambassadeur de la sérénissime république devint hôtel de Morangis. Mais est-ce entièrement du chef de Mme de Morangis, née Guénégaud ? J. J. Barillon, comte de Morangis, membre des conseils du roi, maître-des-requêtes du quartier d'avril, augmenta les dépendances de la maison par l'acquisition d'un terrain de 7 perches,

(1) Notice écrite en 1861.

(2) Actuellement Turenne.

antérieurement à 1739. Le même titre de comte était porté en 1778 par M. Foullon, de l'hôtel Foullon, boulevard du Temple. De scandaleux procès ont, par malheur, fait parler d'un maréchal-de-camp, Jean-François-Charles de Molette, également comte de Morangis. Ce dernier, ayant abandonné ses biens à ses créanciers en 1768, épousait treize années plus tard en secondes noces Mlle de Lépinière, mère d'un enfant naturel du sexe féminin, légitimé à l'occasion de ce mariage; la mère fut ensuite arrêtée comme bigame, et la fille devint grosse des œuvres du marquis de Morangis, son frère; puis ce dernier accusa le comte d'avoir détourné le bien de sa première femme.

Pas un des comtes de Morangis, que nous sachions, ne s'est allié à la famille Péreuse. Charles Courtinay, seigneur de Péreuse, secrétaire du roi et médecin, avait marié sa fille, Françoise Courtinay, à Louis Prosper Bauyn d'Angervilliers : la branche Bauyn de Péreuse n'eut pas d'autre souche. Le lieutenant-général Bauyn, marquis de Péreuse, a acquis ce qu'on appelait encore l'ancien hôtel de Venise, mais qui n'en était qu'une portion, des hoirs du président Labrosse, qui lui-même y succédait à Mlle Tarade. Les dépendances s'en sont étendues jusqu'au Boulevard, mais derrière un crochet que formait la rue Neuve-Saint-Gilles et qui s'est ajouté à celle des Tournelles.

La distintion entre cette rue Neuve et celle Saint-Gilles n'a pas toujours été assez marquée pour éviter les quiproquos. La première eut, par exemple, une maison qui, d'après une description de tabellion, *donnait rue Saint-Gilles et rue des Tournelles*; elle était conjoïntement à Gilbert de Gardaigne d'Hosten, comte de Verdun, lieutenant de roi, commandant en la province de Forest, et à Delannoy, paveur, lesquels y tenaient d'une part aux hoirs Baudelot, d'autre part aux hoirs

du chancelier Boucherat, et elle avait fait partie de l'hôtel de Nicolas Baudelot, contrôleur de la maison du roi, à cela près d'un terrain provenant du chancelier. Une autre maison à jardin de la même rue appartenait ensuite aux enfants de Bernage de Luçon, capitaine au régiment de Champagne, et de Marguerite du Bernage, son épouse ; les actes la disaient sise derrière les Minimes, entre un hôtel au marquis de Charron et celui de Morangis, anciennement de Venise. Or ce dernier attenait lui-même, d'après les titres officiels, au jardin du chancelier Boucherat, derrière la chaussée des Minimes (1).

Rue Saint-Gilles était un hôtel que le comte de Brisay, qui le tenait de sa mère, née Pinon, vendit à Claude-Jacques de Vigny, marquis de Courquetaine, maître-des-comptes ; la veuve et les enfants de ce dernier y demeuraient sous le règne de Louis XVI. Ladite maison, bâtie sur un terrain aliéné vers l'année 1680 par les chanoines de Sainte-Opportune, est encore reconnaissable entre la cour de Venise et un pavillon pour le moins de l'ancien hôtel Morangis.

L'emplacement de ce corps-d'hôtel fut acquis de Sainte-Opportune par Delisle-Mansart, qui ne s'est pas fait faute d'y créer un petit chef-d'œuvre d'architecture domestique. Sous la Régence, Mme de Morangis habita pour sûr cette maison, qui lui venait de sa mère, Mme de Guénégaud. Soixante années plus tard, le grand-maître des eaux-et-forêts Jules du Vaucel, marquis de Castelnau, en avait fait ses petits appartements. Un salon rond, dont les boiseries dorées sont illustrées de peintures de Watteau, y précède une salle de billard, que d'autres dessus-de-portes et des sculptures décorent. Une double porte, dont la menuiserie est aussi

(1) Maintenant rue de Béarn.

un travail d'artiste, sépare le billard d'un boudoir, la miniature d'un salon. Le jardin a été plus vaste à proportion que l'hôtel ; M. Savard, propriétaire actuel, a pris une portion de ce qui en restait pour en faire des ateliers où se fabrique sur une vaste échelle la bijouterie en or doublé. Mais quelques mascarons qui donnent sur la cour ont des sourires de gratitude pour le conservateur intelligent d'un bijou immobilier, qui est tombé entre bonnes mains.

Aussi bien Pierre Delisle-Mansart, contrôleur des bâtiments-du-roi, et sa femme, Jeanne Mercier, avaient laissé à leur fille, femme d'Edme Duranchin, écuyer, conseiller du roi, contrôleur des guerres, une maison avec jardin, dont les signes particuliers pouvaient convenir à la susdite. Un parchemin constate que l'unique héritière de l'architecte y tient « par-ci aux représentants du marquis de Chauron, par-là à un loueur de carrosses, par-devant au derrière de l'église des Minimes de la place Royalle, par-derrière au cul-de-sac qui répond du côté du Boullevard. »

Sous l'un des mausolées de cette église reposait Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet. La comtesse de Lamotte, qui prétendait descendre d'un bâtard de Valois et recevait à ce titre une pension de la cour, a ourdi l'affreuse trame de l'intrigue du Collier dans une maison que les uns disaient *rue Neuve Saint-Gilles*, *n°* 13, et les autres rue Saint-Claude, mais qui pouvait bien venir dans ce que nous qualifions la rue Saint-Gilles.

Les nos 9, 11, 13 et 15 actuels n'y faisaient qu'un ; leur construction nous semble émaner des minimes.

Le 17 a été l'hôtel du marquis de Vaux.

L'angle du Boulevard, sur la même ligne, appartenait en 1791 à M. Ménesssier.

Les deux Rues Saint-Claude,

DONT L'UNE EST MAINTENANT

Chénier, et les deux impasses Saint-Claude,

DONT L'UNE EST MAINTENANT

Saint-Sauveur. (1)

Sept jardins et deux parcs dépendaient des Tournelles ; ils avaient absorbé tout ou partie du clos Margot, propriété des célestins. La rue Saint-Claude-au-Marais fut tracée en 1640 sur la lisière d'un terrain dit encore le clos Margot, adjugé par le bureau de la Ville en 1686, avec un terrain adjacent, à Gon de Vassigny, vicomte d'Argenlieu. On dit qu'une statue de saint Claude, anciennement érigée à l'extrémité du parc des Tournelles, valait à cette rue le nom qu'elle porte ; mais il est plus probable que Claude Guénégaud, trésorier de l'Épargne, propriétaire dans les rues Saint-Claude-au-Marais, Saint-Louis et Saint-Gilles, fit lui-même placer sous l'invocation de son patron, dans le

(1) Notice écrite en 1861. L'une des deux rues Saint-Claude n'honorait pas encore comme son saint particulier l'un des deux poètes Chénier, et j'aime à croire que c'est André, qui demeurait en face, rue de Cléry ; mais on a tort, en pareil cas, d'économiser le prénom sur la plaque indicative. L'impasse Saint-Sauveur, qui maintenant semble continuer la rue Saint-Sauveur par-delà celle Montmartre, s'appelait encore Saint-Claude.

calendrier des rues de Paris, la nouvelle voie de communication.

Il n'en pendait pas moins une image Saint-Claude, à l'angle d'une rue Célestine, chez Françoise Amelot, veuve de Pierre Bellefin, greffier des bâtiments-du-roi, qui tenait rue Saint-Claude à Langlois, charpentier, et par-derrière aux célestins.

L'hôtel que Claude Guénégaud avait élevé sur un terrain qui avait appartenu à Victor de Chamerayes, fut vendu en 1690 par les créanciers du fondateur à Calande de Guénégaud, chevalier, seigneur des Brosses, conseiller du roi, maître-des-requêtes de son hôtel, qui demeurait rue du Grand-Chantier, et puis il passa au chancelier Voysin, le protégé de Mme de Maintenon. La porte en ouvre rue Saint-Louis ; mais il en reste des dépendances dans l'impasse Saint-Claude, contiguës à d'autres maisons qu'a encore possédées le trésorier de l'Épargne. Guénégaud des Brosses se trouvait, le long de notre rue, entre Dupille ou Du Pillé, receveur-général des finances, dont l'hôtel appartenait à sa femme, Marie-Anne Rollot de la Cour, et Hallé, secrétaire du roi, qu'avait précédé Gellée du Buisson.

Quant aux maisons construites par le vicomte d'Argenlieu, elles appartenaient, en 1727, à Antoine Le Feuve de la Malmaison, conseiller au parlement, et plus tard à Petit de la Villonnière, qui siégeait à la même cour : les nos 8 et 10 nous les représentent ; seulement elles s'étendaient jusqu'au Boulevard. Le 6, par exception, paraît bien plus ancien que la rue : il a donc pu dépendre du palais des Tournelles. Au milieu du XVIIe siècle il ne s'élevait encore aucune église au coin de la rue Saint-Claude et de la rue Saint-Louis ; on y a vu un hôtel Levasseur, auquel pouvait se rattacher ledit 6 ; on y a vu surtout l'hôtel du grand Turenne, mais encore par des dépendances. Il fut vendu en 1684 par le cardinal de Bouillon

aux religieuses de l'Adoration-perpétuelle-du-Saint-Sacrement-de-l'Autel, avec une maison dont la façade mesurait 4 toises sur la rue Saint-Claude, où ces dames tinrent, une fois installées dans leur nouveau monastère, à M. de Sainte-Foy, à elles-mêmes, à M. de Guénégaud et à Poullain. Jacques Charnel, *intendant de justice, police et finances des pays de Loraine et généralité de Metz et Luxembourg*, était aussi propriétaire entre la rue Saint-Claude et quelque coin de l'hôtel de Turenne, en 1684 ; Charles Bourdin de Pierre-Blanche, secrétaire des finances, avait tout à côté une double maison, en avant du jardin du même hôtel, mais *en retour sur un cul-de-sac ou rue projetée sur la rue des Tournelles*. On attribuait toutefois à la rue Neuve-Saint-Claude, vers le même temps, une propriété dans laquelle Despont, bourgeois, tenait à Nicolas Lepère par-ci, à la veuve de François, fille et héritière de Catherine Bégard, par-là, et au maréchal de Turenne par-derrière. L'une de ces maisons était sans doute celle à porte-cochère que le bourgeois Lapie de Soucy vendait le 14 juin 1729 à la présidente Bretonvilliers, née d'Albon ; cette veuve de Leragois de Bretonvilliers, président en la cour des comptes, était là mitoyenne avec M. Lemasson, secrétaire du roi, avec M. de Brèche et avec les filles du Saint-Sacrement. Au même couvent s'adossait une des maisons dans lesquelles on croit qu'a demeuré Mme de Lamotte, qui a tenté de faire un infâme carcan d'un collier, en attentant à la réputation de la reine Marie-Antoinette.

Le comte de Cagliostro, que cette comtesse accusait d'avoir reçu des mains du prince de Rohan, cardinal, le collier de la reine, courut tous les pays, parla toutes les langues, changea souvent de nom et fit tous les métiers ; il fut néanmoins mis à la Bastille, en vertu des dépositions de

'intrigante, ainsi que sa femme, la romaine Séraphina Féliciani, aussi belle que peu lettrée, ne sachant ni écrire ni lire. Sa mise en liberté fut un triomphe ; on l'attendait en foule pour le reconduire dans son petit hôtel du n° 1, rue Saint-Claude, et ce retour était fêté par des sérénades et des vers, des acclamations populaires et les bouquets des dames de la Halle. Tant que la maison put tenir de convives, il en soupa ; des pièces d'argent et d'or furent jetées par les fenêtres aux parasites forcément éconduits. Mais le lendemain parut un commissaire : le roi donnait vingt-quatre heures à Cagliostro pour quitter Paris, huit jours pour le royaume. Le mobilier de l'illustre aventurier ne fut vendu que cinq ans après sa mort, c'est-à-dire en 1810, dans l'appartement même qu'il avait occupé. C'est la marquise d'Orvillé qui avait eu pour locataire le thaumaturge du XVIIIe siècle; le père de la marquise, Bouthillier, comte de Chavigny, capitaine des vaisseaux du roi, avait fait bâtir tant sur un terrain detaché de l'hôtel Boucherat et acquis en 1719 de Mme de Harlay, héritière de son père, le chancelier Boucherat, que sur une place vendue par Étienne Pauvel, maître-maçon.

La chronique scandaleuse donne aussi rue Saint-Claude l'adresse d'une Dlle de Vauvignolles, entretenue par Collet fils. Ce protecteur était intéressé, pendant la guerre de Sept-Ans, dans la fourniture des fourrages de l'armée. Mais ladite pouvait bien recevoir les visites de Collet dans une autre rue Saint-Claude, ouverte en 1660 entre la rue de Cléry et la petite rue Sainte-Foy. Une image de Saint-Claude, pendue au coin de la rue Bourbon-Villeneuve (1), avait fait prévaloir ledit nom sur celui

(1) Présentement rue d'Aboukir.

de Sainte-Anne, porté antérieurement par cette petite voie de communication, qui garde à-peu-près, de nos jours, sa physionomie de l'autre siècle.

La carte de Paris ne met pas moins d'obstination à conserver deux culs-de-sac Saint-Claude. Le second est situé rue Montmartre. La Dlle Beauvoisin, après avoir vécu quelque temps avec le comte Dubarry dans la rue Basse-du-Rempart, vint s'établir daus un appartement dont le balcon se voit encore à l'angle de la rue Montmartre et de l'impasse. Le marquis de Duras avait pourvu aux frais d'emménagement. Au marquis succéda le chevalier de Jaucourt, qu'elle trompa d'abord avec Tombœuf, officier aux gardes-françaises, et le comte de Sade. Jaucourt n'en destinait pas moins à l'infidèle une aigrette de diamant, qu'on lui vola dans son carrosse : il n'en avait donné qu'une pareille à la princesse de Bauffremont.

Rue Soly. (1)

Les venelles deviennent des curiosités ; mais il faut être Parisien pour s'y engager d'un pas ferme ; l'étranger craindrait de s'y perdre, la femme honnête d'y être rencontrée. On y sourit trop au passant, d'une fenêtre ou d'une allée, pour la moralité publique ; mais il faut passer quelque chose à des coupe-gorges qui en ont fait bien d'autres. Où se trouver mieux à l'abri des accidents et des ennuis qui sont occasionnés ailleurs par une trop grande circulation ? Les petites rues supportent l'abandon avec philosophie et bonne humeur ; l'enfant y joue et la grisette y chante ; l'aveugle y chemine sans bâton. Si le ruisseau dont elles se contentent se cachait lui-même sous un trottoir, les fentes du pavé permettraient-elles encore de marcher un peu sur la terre ? La sagesse de ces ruelles se réfugie dans le travail quotidien, le chômage y est dangereux et le vice une misère de plus.

Balzac a placé rue Soly une scène de roman, qui se passe de son temps : une femme du monde s'y trouve compromise, rien que pour avoir été vue un matin dans cette ruelle, moins dépeuplée alors d'un genre de femmes qui n'y affiche plus aujourd'hui qu'une maison.

La comtesse d'Herselles, au siècle précédent, bravait sans doute le préjugé qui l'aurait empêchée de faire connaissance avec une propriété qui lui appartenait : le n° 8 de la rue. Une église, la

---

(1) Notice écrite en 1861.

Sainte-Chapelle, était propriétaire du 10 ; M. Dionis, du 6 ; le comte de Luges, du 4. La plupart des numéros impairs étaient en la possession de M. de la Poterie.

Parmi les prédécesseurs de ce dernier avaient figuré non-seulement Bertrand Soly, propriétaire aussi rue des Vieux-Augustins, mais encore Antoine Soly, un échevin du temps de Henri II, parrain de la petite rue. Le plus gras des Seize de la Ligue était un Soly, marchand établi près des Saints-Innocents, qui paraissait trop large des épaules pour la rue dédiée à sa famille. Au mois de mars 1589 il fut envoyé avec le conseiller Machault chez Molan, trésorier de l'Épargne, rue des Prouvaires, pour y saisir 360,000 écus d'or. Michel Soly, l'un de ses descendants, était libraire à Paris : il avait pour marque de ses livres un Phénix.

Rue Pagevin. (1)

L'ancien hôtel Massiac, pour lequel nous renvoyons les lecteurs à la notice de la place des Victoires et à celle de la rue des Fossés-Montmartre, donne pourtant rue Pagevin. Une des maisons qui y font vis-à-vis aux dépendances de l'hôtel, fut le siége, vers la fin du XVII[e] siècle, de l'académie de la Danse, établie en 1661, et dont les membres se proposaient de *corriger et de polir la danse en s'y exerçant*. Les académiciens n'étaient qu'au nombre de 13 ; la mort de chacun d'eux donnait lieu à la nomination d'un remplaçant ; les membres survivants le choisissaient parmi les maîtres à danser, qui pouvaient tous se porter candidats : la pluralité des suffrages déterminait l'admission. Les membres de cette compagnie jouissaient du droit de *committimus*, comme les officiers commensaux de la maison du roi ; ils étaient dispensés de garde et de tutelle, exempts de taille et de guet, et leurs enfants pouvaient montrer leur art, comme professeurs, sans lettres de maîtrise. Les assemblées de l'académie de la Danse avaient lieu chez son directeur, lequel payait loyer au sieur Prudot dans la propriété voisine de la place des Victoires.

La portion de la rue Pagevin où siégea cette compagnie, s'appelait rue du Petit-Reposoir depuis cent ans, à cause d'un reposoir où s'arrêtait la procession de la Fête-Dieu, et elle s'était appelée Breneuse comme le reste de la rue Pagevin. Ce vieux mot français de *breneuse* voulait dire *mal-*

(1) Notice écrite en 1861.

propre. Mais la rue avait dû à un particulier, dès le commencement du XIVe siècle, le nom de rue Jacques-Breneult. Nicolas Pagevin, seigneur de l'île Louvier, fut trésorier-général de la maison du duc d'Anjou et d'Alençon, frère de Henri III.

Son nom ne s'est appliqué, pendant deux siècles et demi, qu'à la section de notre rue comprise entre les rues des Vieux-Augustins (1) et Coq-Héron. Les propriétés du côté impair y appartenaient, avant la Révolution, à la comtesse de Choiseul-Gouffier, et elles avaient été bâties à la place des écuries de l'hôtel d'Épernon, maintenant hôtel des Postes.

Le surplus de la rue Pagevin a été dit Verdelet, Verderet, Merderet, de l'Ordure et Breneuse : qualifications peu regrettables. Jean-Jacques Rousseau y prit un logement en quittant l'hôtellerie de Saint-Quentin, afin de se rapprocher de M. Dupin de Francœuil, dont l'hôtel était rue Plâtrière, actuellement Jean-Jacques-Rousseau, en face de celle Verdelet. Le comte de Vannaux était propriétaire de la maison habitée par le philosophe et qui porte le n° 4.

A la rue Pagevin se sont ajoutées les deux autres en 1849.

(1) Présentement rue d'Argout.

Rue de la Vrillière. (1)

La rue des Fossés-Montmartre allait jusqu'à la rue Croix-des-Petits-Champs, avant le raccourcissement de celle-ci. Mais la place des Victoires, lors de sa formation, ne communiqua pas tout de suite avec la rue de la Vrillière ; il fallut jeter par terre un bâtiment qui interceptait la vue de part et d'autre : place fut ainsi faite à une venelle, dite rue Percée, puis petite rue de la Vrillière et présentement Catinat, sur laquelle quatre maisons ont des croisées, mais pas une porte. Le plan de Lacaille, en 1714, présentait ladite ruelle comme une avenue ajoutée au grand hôtel qui maintenant est celui de la Banque ; toutefois les deux rives de la rue de la Vrillière étaient loin de se relier par l'unité de propriété.

La première maison de cette rue, côté droit, appartenait à Leduc, architecte ; elle fut restaurée, sous le règne de Louis XV, par un autre architecte, qui s'appelait Desmaisons. Les bureaux du journal l'*Union*, qui en occupent un étage, ont des croisées donnant sur un balcon tournant, dont la grille est en fer battu bien ouvragé. L'encoignure de l'édifice sur la rue Croix-des-Petits-Champs est arrondie et dépasse hardiment l'aplomb du rez-de-chaussée. Lallemant, Ludet et Chapuis, contemporains de Leduc, étaient propriétaires des nos 6, 8 et 10, et Chevallier de la Motte avait le 4, qu'on vient de rétablir de fond en comble.

Par conséquent, Rouillé, maître-des-requêtes et

---

(1) Notice écrite en 1861.

fermier des postes, n'avait réellement acquis, en l'an 1705, et chacun de nous se contenterait à moins, que l'hôtel édifié au siècle précédent par François Mansard pour le secrétaire d'État Phélypeaux de la Vrillière, seul ministre de Louis XIV que le régent ait conservé. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, s'en rendit acquéreur deux années avant la mort du roi, son père, et il y fit faire des changements considérables par Robert de Cotte, architecte. La cour que cet amiral de France tint à Rambouillet, rivalisait pour l'esprit et le ton avec celle de Sceaux. Son fils, le duc de Penthièvre, dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV et de Mme de Montespan, servit avec distinction et se fit estimer par l'exercice de toutes les vertus. Florian, d'abord page de ce prince, restait son favori, distribuait ses bienfaits et gardait un logement dans son palais, quoique la princesse de Lamballe, belle-fille du duc, y résidât. Cet ancien hôtel de Toulouse était décoré de peintures et de bas-reliefs magnifiques : 61 portraits en pied y représentaient les amiraux de France, depuis Florent de Varennes jusqu'au duc de Penthièvre. Un ordre de la Convention y transféra du Louvre l'Imprimerie nationale. Les discours des tribuns les plus ardents, notamment ceux de Robespierre, se tiraient alors à 400,000 ; toutes les fabriques de papier furent mises en réquisition, pendant trois ans, pour subvenir aux exigences de cette immense consommation. Marat, pour travailler pareillement au salut de la liberté, ne mettait pas en jeu, dans la cour du Commerce, moins de trois presses, qu'une autorisation écrite de Danton, ministre de la justice, lui avait permis d'enlever à l'Imprimerie nationale, pour le service de l'*Ami du Peuple*. Laverne, directeur dudit établissement, ne monta pas sur l'échafaud, comme son prédécesseur, Anisson-Duperron ; mais

il se jeta d'une des croisées de l'hôtel en 1804. L'immeuble, sept années après, fut vendu par l'État à la Banque-de-France, dont les bureaux remplissaient précédemment, sur la place des Victoires, le ci-devant hôtel Massiac.

Rue de Cléry. (1)

Les Censives. — La Maitresse de l'Abbé Terray. — Les Cochery. — Hôtel Poquelin. — Mme Lebrun. — Ducis. — M. Leblanc. — M. Necker. — M. Roland. — Le Carrefour. — Les Ébénistes. — André Chénier.

Sur un titre du temps de Louis XIII, la rue de Cléry est encore désignée *rue des Gravois et chemin le long des fossez allant à la porte Saint-Denis*. Un hôtel de Cléry projetait ses dépendances jusqu'aux Fossés de la ville : n'appartenait-il pas au seigneur de Cléry, près d'Orléans, dont l'église, Notre-Dame-de-Cléry, garde le tombeau de Louis XI? En disant que la rue ne s'ouvrit qu'en 1634, plusieurs livres spéciaux lui font tort de plus d'une année ; mais aucune des maisons préexistantes n'y répondait encore au nom de Cléry, comme sous le règne de François Ier. La rue a servi de chemin de ronde entre ce séjour et les Fossés ; elle prend encore sa source près d'un endroit où a surgi la porte Montmartre.

N° 1 : — dépendait du fief de l'Arche-Saint-Mandé, adjugé au sieur de l'Arche le 26 novembre 1656 et qui s'étendait sur les rues de Cléry, Montmartre et Saint-Joseph, sous la censive du roi. Jean Cochery était possesseur de la maison, vingt ans avant, et Charles Gouin, maître-chirurgien, vingt ans après. Reconnaissance passée au Terrier du roi, en 1702, par Gilles du Caroy, « maistre-d'hôtel du grand-

---

(1) Notice écrite en 1858.

maistre de la maison du Roy, tant en son nom que comme tuteur de Jean du Caroy, fourrier du corps de la duchesse de Bourgogne, fils mineur de luy et de Catherine Gouin, sa femme. »

N° 2 : — appartenait, avec des chantiers attenants, à Pierre Cochery en 1633. Il s'y débitait déjà du vin en 1787, comme à-présent.

La subséquente appartenait en 1703 à Maschary, avocat, qui l'habitait.

Il ne tiendrait qu'à nous de poursuivre assez loin cette nomenclature, de porte en porte. Mais des noms propres qui se présentent sans évoquer de souvenirs, nous aimons à faire bon marché. Le 9 appartenait, du vivant des Cochery, à Mme Gagny, veuve d'un conseiller. Mme de Clercy, née Dupuy, y devint mère de Mme Damerval, grâce à l'abbé Terray, près duquel Mme de Lagarde la supplanta. Ce ministre, ennemi déclaré de la dette publique, fit faire plus d'une banqueroute. Chol de Clercy, écuyer, chevalier de Saint-Louis, réclama publiquement 40,000 livres à l'abbé Terray, somme dont ce mari de Mme de Clercy disait avoir été lésé sur la vente de sa charge de grand-prévôt de la maréchaussée de Lyon. Maintenant l'hôtel représente une sorte de cité, administrée par un concierge, qui se tient à l'affût, dans une loge à guichet grillé comme un bureau de papier timbré ; la profondeur y est due à l'ancien jardin. Le 11, autre hôtel du grand siècle, qui a gardé une rampe de fer, fut élevé par Deroux, occupé par Mme Damand, puis arrangé pour Damand, trésorier du marc-d'or, vers la fin du règne de Louis XV. Fiez-vous au mascaron qui décore la grande porte du 13 et en reporte l'origine au même temps ; mais regardez comme plaquées sur la cour depuis peu de temps deux tourelles, qui rappelleraient l'hôtel Cléry. Hénin, secrétaire du roi, vivait sous le toit

d'après. La porte cintrée du 14 fut franchie par Pierre Cochery, déjà nommé, qui en était propriétaire un siècle et demi avant le chevalier Lembert.

N° 17. — Encore le même Cochery à reconnaître pour père de cet immeuble, né sur l'ancien emplacement de la voirie de Saint-Magloire, fief du Clos-aux-Halliers. De l'abbaye Saint-Magloire, représentée par l'archevêché de Paris, pour la perception de quelques droits de cens, et de l'abbaye de Montmartre, pour une dîme, relève ce fief allant jusqu'à l'égout, jusqu'au futur boulevard Poissonnière. L'hospice de Sainte-Catherine est toutefois seigneur censitaire du quart du terrain passant de Pierre Cochery, qui trouve d'autres amateurs pour le reste du même lot, à Louis-Henri de Berthelot, qui y laisse à ses filles, Mme de Lansac et la marquise de Vernouillet, l'hôtel dont il s'agit céans. Louis-Robert Hallé de Chevilly acquiert en 1767; après lui vient sa veuve. A cette propriété fait vis-à-vis, dans le principe, un vaste espace où se tient le jeu du *Pal-le-Maïl;* mais avant peu il s'y érige une série de maisons bourgeoises, qu'on y retrouve.

*N*os 19 et 21. — Robert Poquelin, prêtre et docteur en Sorbonne, est regardé comme l'un des nombreux frères de Molière; il a pris la qualité d'oncle en signant au contrat de mariage d'un neveu et d'une nièce du plus grand des poëtes dramatiques; un autre membre de cette famille, dont le prénom est identique, n'a pas eu moins de vingt enfants. On fait naître le théologien en 1630 ou bien 1632; on assure qu'il est mort en décembre 1714 ou en janvier 1715. Nous découvrons, en ce qui nous concerne, qu'aux termes d'un acte passé devant Lefèvre, notaire à Paris, le 8 juin 1700, il a fait donation à Louis de Lubert d'un grand hôtel avec jardin, contenant 759 toises de la ci-devant voirie de Saint-Magloire, quoique tributaire de Sainte-

Catherine pour le cens, et dont les deux immeubles susindiqués sont la division. Louis de Lubert lègue la propriété à l'une de ses filles, qui a pour héritiers sa sœur, Marie-Madeleine, fille majeure, et son frère, Louis-Pierre, lesquels vendent l'hôtel Poquelin, en 1778, à Jean-Baptiste Pierre Lebrun, marchand de tableaux, époux de Mme Vigée-Lebrun, peintre célèbre. Le mari forme, de son côté, une riche galerie dans la maison. Mme Lebrun, dans son appartement, reçoit une fois par semaine tous les princes de l'esprit, des arts et de la mode : les derniers-venus, fussent-ils maréchaux de France ou princes de Prusse, s'asseoient par terre, faute de place. Grétry, Garat, Martin, Viotti, Sacchini et Cramer font de la musique avec la maîtresse du logis, dont la voix argentine a du charme et qui joue aussi bien la comédie qu'elle chante. Une fête à la grecque s'improvise, une après-dînée, chez elle ; M. de Pezai, neveu de Cassini, et qui demeure dans le même hôtel, contribue à la mise en scène de ce souper chez Aspasie : en Athéniennes paraissent des invitées, telles que Mme Chalgrin, fille de Vernet, et Mlle de Bonneuil, future comtesse Regnault-de-Saint-Jean-d'Angély ; des convives sont à demi couchés autour d'une table, et le chypre circule dans des coupes, pendant que la mélopée antique renaît de l'accouplement des sons doucement tirés d'une lyre d'or avec une ode, aux strophes qui s'exhalent des lèvres d'un poëte couronné. Portée en 1793 sur la liste des émigrés, quand Mme Lebrun rentre en France, après un laps de neuf années, elle est reçue par son mari dans une maison bâtie, rue du Gros-Chenet (maintenant du Sentier), aux dépens du jardin de l'ancien hôtel Poquelin ; mais elle donne encore des concerts, rue de Cléry, dans une salle qui, sous la Terreur, a discrètement servi à dire la messe, bien que la maîtresse de maison

exilée, peut-être même Molière à ses débuts, en eût fait plusieurs fois une salle de spectacle. Dans la même salle, sous la Restauration, ont eu lieu une exposition de peinture, au profit de quelque bonne œuvre, et les concerts du chevalier Berton, compositeur, fils et petit-fils de musicien, habitant alors la maison.

N° 23. — A Picard, trésorier des Parties-Casuelles au milieu du siècle XVII, puis à sa veuve, puis à M. de Bragelongne, puis à M. de Chastulé : voilà pour les propriétaires. Mais Ducis, en 1808, avait là un appartement ; il y fut honoré pour la seconde fois d'avances dues à son mérite, mais que ses opinions lui imposaient de refuser. Bien que déjà, nouveau Joseph, il eût laissé le manteau de sénateur entre les mains du tentateur, on lui offrait encore la croix-d'honneur. — J'ai refusé pis, osait répondre Ducis.

N° 25. — Les Picard en ont également disposé, et la famille de Cuisy au siècle suivant. Un des grands noms de ce temps-ci, qui a commencé au barreau, se rattache à la même maison, où un logement degarçon suffisait, vers 1830, à M. Baroche, président actuel du conseil d'État. Les savants du quartier la prennent pour l'ancien hôtel de M. Leblanc, ministre de la Guerre, qui a contribué à la découverte de la conspiration de Cellamare ; mais cette propriété voisine, que M. Necker et Mme de Staël ont aussi occupée, que Mme des Fournels a louée ensuite à la régie des Droits-Réunis et puis IIIe mairie, section de Brutus, a disparu, en 1842, sur le passage de la rue de Mulhouse. Plus ou moins près dudit hôtel il y en avait un autre qu'on regardait comme l'œuvre de Richer et que M. Roland habitait dans les commencements de la Révolution.

Une statue de sainte Catherine, à l'angle de la

rue Poissonnière, rappelle que l'hospice de ce nom, ayant pignon sur le carrefour, exerçait son droit de censive sur les hôtels que nous venons de citer. En face, une maison avance en angle aigu sur la rue du Petit-Carreau ; Gabriel Herbault, secrétaire du roi, se la fit adjuger au Châtelet en 1738 et la transmit aux siens.

Là finissait en 1714 la rue de Cléry, forte de 39 maisons, de 15 lanternes. Elle portait le nom de Mouffetard depuis ce carrefour jusqu'à la porte Saint-Denis et 9 lanternes pour 42 maisons, qui suivaient l'ancienne contrescarpe, restée sous la censive du roi. On y remarquait déjà une construction à façade sculptée, au second coin de la rue Poissonnière ; elle avait alors une grande porte, et M. de Noisy en était propriétaire, ainsi que de la maison voisine, dans les premières années du XVIII[e] siècle.

Desgouttières, marchand de vins, se rendait adjudicataire, en 1784, de l'encoignure qui fait vis-à-vis. La quatrième maison, même côté, avait enseigne : Au Roi-Louis XIII ; un rôtisseur, nommé Ruelle, l'avait acquise en 1682 des héritiers de Forestier, menuisier, qui l'avait fait bâtir trente-cinq années avant sur un terrain au sieur Anne de Louis. Beaucoup de menuisiers-ébénistes se suivaient déjà dans les boutiques de la rue. Néanmoins Berthelot de Pléneuf, baron de Blaye, munitionnaire des vivres, y possédait une grande propriété, cinquième avant la rue Sainte-Claude (1), que le roi se vit obligé à prendre en compte, puis qui passa pour sûr à Leblanc, le ministre.

Enfin. dans un immeuble à gauche, faisant retour sur la rue Beauregard, à l'extrémité de celle Cléry, s'opéra l'arrestation d'André Chénier, con-

(1) Maintenant rue Chénier.

damné à mort le 7 thermidor an XI. Le poëte s'y livrait à l'étude beaucoup plus qu'aux conspirations ; mais il avait fait insérer dans le *Journal de Paris* des lettres qui le rendaient un des chefs du parti proscrit le 7, mais triomphant le 9 du même mois.

Rue de Clichy. (1)

Le Coin de Verdure. — La Robe en Gage. — Le Misanthrope. — M. Boutin. — Tivoli Ier — M. Daugny. — Le Duc de Gramont. — Mlle Coupé. — M. de la Bouxière. — Tivoli II.

Elle fut d'abord chemin de Clichy, en raison du village dont elle prenait la direction ; puis rue du Coq, à cause du château du Coq et des Petits-Porcherons, devant lequel elle partait de notre rue Saint-Lazare.

Chaque printemps, il n'y a pas longtemps, chargeait encore trois acacias, de grappes blanches et parfumées, au coin de la rue, sur la droite ; à l'ombre de ces arbres se dressait une étagère de melons à vendre, pendant les chaleurs de l'été, et, aussitôt que les rameaux épineux n'avaient plus même de feuilles, un Auvergnat faisait rougir sa poële, au pied des acacias, pour y griller le fruit du marronnier. Derrière cette sorte de tonnelle, qu'a renversée le vent du progrès sous la dernière république, un comptoir en étain étalait déjà ses gobelets, et un homme en tablier brun, pourvu d'un sac à la malice comme celui des escamoteurs,

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue de Clichy ne se tient plus qu'à cloche-pied dans la rue Saint-Lazare, depuis que l'église et le square de la Trinité, avec une sorte de grande place, en ont absorbé tout le bas du côté droit. Elle finissait à la barrière Clichy, au lieu de laquelle une place du même nom a pour centre un monument, érigé en 1869 et commémoratif de la défense de Paris par le maréchal Moncey.

débitait aux buveurs n'ayant pas d'autre cave que celle du coin des rues, le vin d'un cru qui n'aura jamais de nom, mais à un prix plus élevé que l'ordinaire des meilleures tables. Du paysage rétrospectif que notre plume vient d'esquisser, arbres et fleurs ont disparu ; il ne reste plus que la fabrique, diminutif d'un ancien cabaret de la Grande-Pinte ou de la Petite-Pologne, qui était plus en regard de la chaussée de la Grande-Pinte ou d'Antin.

A côté du comptoir d'étain, depuis un temps immémorial, se tapit, au nº 4, un petit garni, le refuge des bonnes sans place qui, au lieu de chercher de nouvelles conditions, prennent souvent le parti d'en faire. Une jeune femme y vécut, au commencement du règne de Louis-Philippe, dans un état de dénûment que son amour pour un tout jeune homme rendait alors intéressant ; ayant laissé en gage sa dernière robe chez le costumier du Prado, elle garda trois mois la chambre ; le peu d'argent que l'amant se procurait était remis tous les soirs au marchand de marrons d'en-bas, qui faisait quelques provisions, mais si peu que la pauvre fille en devenait maigre pour sa vie, et le loyer courait toujours : la robe de cette Mimi-Pinson ne fut dégagée qu'après Pâques. Que les temps sont changés ! elle roule maintenant voiture ; ses amples robes font un frou-frou du diable. Faut-il vous dire enfin son nom ? La chanson des *Reines de Mabille* le fait rimer avec Clara : par malheur, la rime n'est pas riche.

L'autre encoignure est une maison Guillaume, bâtie vers la fin du XVIIIe siècle.

Un peu au-dessus du petit garni, une grande masure avec des dépendances avait l'air d'être inhabitée ; les murailles s'en lézardaient, ses persiennes se mangeaient aux vers, malgré le rideau

extérieur des toiles d'araignée qui y pendaient en loques, et le toit pliait. Le décès du propriétaire s'y déclara pourtant en 1844, et il avait passé là une quarantaine d'années avec sa bonne. C'était un misanthrope, qui ne souffrait ni qu'on fît une réparation au bâtiment ni qu'on échenillât le jardin. Reçu avocat dans sa jeunesse, il avait pris le monde en dégoût à la suite du refus d'une demoiselle dont il avait demandé la main.

Un des fondateurs de la compagnie du canal de l'Ourcq, M. Hainguerlot, a laissé à sa fille, Mme de Vatry, un hôtel qu'occupait la légation d'Espagne il y a douze ans, mais qui fut édifié au siècle dernier pour le financier Boutin, trésorier-général de la marine. En ce temps-là on appelait des Folies les plus grandes maisons de campagne qui se créaient dans les faubourgs ; mais Boutin eut sur Méricourt, Regnault et Rambouillet cet avantage qu'on se contenta longtemps de dire Boutin le jardin qu'il fut le premier à qualifier, en mémoire de celui d'Horace, Tivoli. Merveille, en effet, que ce jardin ! il était dessiné surtout dans le genre anglais, une innovation pour la France : mais il avait tant d'étendue qu'on avait pu y faire la part de la manière de Lenôtre. Outre ses arbres, ses espaliers, ses fleurs et ses pièces d'eau, on vantait du riche financier la collection de minéralogie, le cabinet d'histoire naturelle et les serres pleines de raretés. Cet hôtel, qu'embellit encore une spacieuse cour ombragée, n'était alors qu'un pavillon d'honneur, avec son escalier grandiose ; le domaine avait, rue de Clichy, une entrée principale, c'est vrai, mais à l'usage du jardin, qu'on demandait souvent à visiter. De plus grande importance était l'hôtel de la rue Saint-Lazare élevé sur la lisière du jardin Boutin en 1788, comme nous l'avons dit

dans la monographie de cette rue (1). Combien d'autres rues devaient sortir de ce Tivoli, premier du nom! Des fêtes brillantes y eurent lieu sous le Directoire, époque altérée de plaisirs; les incroyables mirent donc à la mode ce Tivoli où l'on dansait, sans préjudice pour divers autres jeux, pendant toute la belle saison. C'était pourtant le temps où les Clichiens, dont les réunions politiques se suivaient de près dans ce lieu de plaisir, furent déportés à la Guyane. Tivoli, durant le Consulat, resta quand même de bonne compagnie; sa décadence ne commença qu'aux dernières années de l'Empire. Napoléon y donna un banquet à la garde impériale. Sous la Restauration, les fêtes avaient pris de telles allures que s'en abstenir devint du meilleur ton. Aussi bien le premier Tivoli, sous le règne de Charles X, fut transformé en un quartier nouveau par Mignon et Inguermann.

Chaussart avait dessiné pour M. de Meulan, receveur-général des finances, une maison que Germain Brice disait située un peu plus bas que le jardin Boutin, en notre rue; une manière d'almanach la mettait, au contraire, un peu plus haut en 1787, et c'est à-peu-près l'endroit où Lemaire voyait en 1813 un hôtel Gramont. M. de Meulan eut un fils receveur de la généralité de Paris et pour petite-fille Mme Guizot. Presque en face avait son hôtel M. Daugny, le Richer ou le Domange de son temps. Le fermier-général son père avait épousé la Liancourt, petite chanteuse, qui était la fille naturelle d'une autre actrice de l'Opéra, nommée Duval, surnommée *Bout-saigneux* et *la Constitution*.

---

(1) Ledit hôtel de la rue Saint-Lazare s'est reconstruit récemment pour les bureaux du chemin de fer de Lyon. Ceux de la compagnie d'Orléans occupent largement la place de l'hôtel de la rue de Clichy.

Le duc de Gramont ne doit pas avoir eu moins de deux hôtels en cette rue : l'un a pu être antérieurement à tel ou tel des propriétaires précités et l'autre postérieurement à Mlle Coupé, de l'Opéra. Le terrain de la rue de Berlin lui appartenait sans nul doute du côté de celle Clichy.

Mlle Coupé eut elle-même deux hôtels *di primo cartello*, qui s'embrassaient. Elle cacha dans l'un des deux, à une époque où les jeux et les ris ne prolongeaient aucune jeunesse, Vergniaud, Roger-Ducos et Fonfrède : Robespierre mettait déjà les girondins au ban de la République, comme fédéralistes. La villa du haut, près la barrière, n'était à Mlle Coupé qu'en jouissance viagère ; Robert Jaunel, intendant-général des postes, avait donné 80,000 livres pour l'y mettre, en réservant la nue-propriété aux enfants de Mlle de Lumigny, amie qui vivait avec elle. Une pension de l'Université, dirigée par M. Barthélemy, puis par M. Rouit, a occupé en grande partie ledit hôtel ; il en subsiste un pavillon, 88, rue d'Amsterdam, habilement refait par M. Pigeory pour Mme de Nujac, élégante femme du demi-monde qui ne manque pas une course de Chantilly. L'abbaye de Montmartre avait directement vendu à la charmante usufruitière un arpent de terrain, sans que nous puissions dire sur quel point. Une maîtresse de pension exploite un peu plus bas, au n° 57, la seconde maison de Mlle Coupé. C'était vraisemblablement une des libéralités de M. de Gramont, à qui revenait cher l'amour de sa voisine. Il lui donnait 100 000 livres par enfant, elle ne fut pas moins de six fois mère. L'architecte Harris, son dernier-né, périt en 1848, victime de la guerre civile, à la tête d'une légion de la garde nationale, dont il était le colonel.

Mais doit-on voir en cette actrice, à laquelle les Biographies n'ont pas consacré d'article que nous

sachions, une chanteuse ou une danseuse? Deux quatrains ont couru en 1752, qui lui reconnaissaient un talent dont ils vont nous donner l'écho :

L'un disait :

Quand vous chantez, belle Coupée,
Trop attentif à vos attraits :
J'ignore si mon âme est bien plus occupée
De votre chant ou de vos traits.

Et voici l'autre quatrain :

Coupé, mille amours sur vos traces
Viennent entendre vos chansons ;
Vous les attirez par des sons
Et les retenez par des grâces.

Une actrice récitante et chantante de ce nom avait pris sa retraite en 1750, avec une pension de 1000 livres, qui s'est élevée dans les bonnes années à 1300, et qu'elle touchait encore en 1766. Si elle ne reparut pas sur la scène après l'avoir quittée, c'est qu'elle avait laissé une fille ou une sœur cadette dans le même emploi. Impossible en tout cas que les Coupé fussent moins de deux, les ballets ayant eu la leur pendant plusieurs années où le personnel du chant avait aussi la sienne. Le *Journal de Barbier*, dès le mois d'aout 1742, parlait d'une *petite Coupé*, comme s'il y en avait une plus grande :

« La petite Coupé, disait-il, s'est entêtée d'un greluchon étranger. Le milord Strafford, qui a été averti qu'elle voulait s'enfuir avec lui, a fait tapage. Tout est raccommodé »

Mlle Coupé représentait l'Amour dans les *Fêtes de l'Hymen et de l'Amour*, le 15 mars 1747. La danseuse appartenait encore à l'Opéra en 1759 ; mais l'année suivante elle était déjà riche, d'après une

chronique inédite, et elle passait la nuit du jeudi 13 novembre avec le comte de la Marche, prince du sang, qui n'en avait pas moins plusieurs maîtresses et notamment la D^lle Coraline, ancienne actrice de la Comédie-Italienne. Cette nouvelle à la main nous paraît concerner la belle de nuit qui fut ensuite celle du duc de Gramont.

M. de la Bouxière, fermier-général, avait en regard des propriétés Gramont et Coupé un parc de 20 arpens, avec un pavillon du dessin de Carpentier. C'était un édifice à la romaine, d'ordonnance ionique, à pilastres et couronné d'une balustrade. Tivoli ne quitta l'ancien jardin Boutin que pour l'ancien parc La Bouxière, et ce lieu de plaisance public redevint à la mode. Par malheur la prison pour dettes, dite Clichy, diminuait et assombrissait le jardin, avant que Tivoli disparût de nouveau sous la crue de maisons et de rues qui l'avait déjà submergé plus bas. Cette phase de l'inondation ne laissait surnager du second jardin public de la rue de Clichy que des ilôts de verdure, entièrement entourés de murs, et le pavillon La Bouxière, affilié à la rue Moncey.

Rue Cloche-Perce. (1)

En l'année 1733 a paru le grand ouvrage sur Paris signé *Sauval*; mais Sauval, conseiller au parlement, n'en avait établi que les rudiments, sous la forme de notes, qu'il ne destinait pas à l'impression, et plusieurs de ses collègues avaient fait le reste. D'après le livre dont nous parlons, la rue Cloche-Perce fut dite vers 1660 de la Grosse-Margot, à cause d'un cabaret. Bien que Sauval et Cie ne représentent pas, à nos yeux, une autorité infaillible, cette version est plus vraisemblable que certaine tradition qui veut que Marguerite de France, fille de Henri II, puis reine de Navarre, ait séjourné au no 14. Cette princesse, qui ne donnait pas l'exemple de toutes les vertus s'il faut s'en rapporter au sens qui fait encore prendre adjectivement l'abrégé de son propre nom, peut avoir ou rendu ou reçu d'amoureuses visites rue Cloche-Perce: Charles IX lui-même avait dit: — En donnant ma sœur Margot au prince de Béarn, c'est comme si je la donnais à tous les huguenots de France... Mais la résidence avérée de cette reine, depuis son divorce à l'amiable, était son palais de la rue de Seine. D'ailleurs, il est peu présumable que Louis XIV, qui régnait à l'époque indiquée par Sauval, ait toléré qu'une rue de Paris portât, du chef de la première femme de son aïeul, la dénomination de Grosse-Margot. Mieux vaut donc croire à une enseigne. La rue, d'ailleurs, se trouvait habitée dès le milieu du XIIIe siècle, et elle s'appelait, comme un de ses habitants,

---

(1) Notice écrite en 1858.

Renaut-le-Fèvre (*fèvre* ou *favre* signifiait fabricant). Son nom de Cloche-Perce venait d'une Cloche-Percée servant d'enseigne.

Or le 14 attend, porte béante, quelle compensation notre recueil lui offre pour le découronner de ses prétentions à des particularités royales. Était-ce l'hôtel où le poëte Desmarets de Saint-Sorlin, qui a collaboré aux tragédies de Richelieu, réunissait ses collègues de l'Académie-Française, quand les séances de cette compagnie n'avaient encore qu'un siège nomade? Il est vrai que Desmarets vivait à l'ancien hôtel du cardinal Nicolas de Pelvé, archevêque et duc de Reims, mort sous le règne de Henri IV, contre lequel il avait d'abord pris le parti de la Ligue, et que l'hôtel Pelvé donnait rue Cloche-Perce; malheureusement il vient d'être rasé, en dépit de ses trois portes cintrées, par la nouvelle rue de Rivoli. Les états de service du 14 ne remontent sûrement, pour nous, qu'à l'époque où il chaperonnait un parvenu, M. de Pezai, ancien commis au contrôle-général. On comptait alors dans la rue 4 lanternes et 12 maisons, dont l'une au financier Geoffrin, qui fut condamné en 1717 à restituer 522,000 livres à l'État. Quel chemin avait fait lui-même ce paysan, érigé d'abord en clerc de procureur, puis en commis à la verrerie et en entrepreneur de glaces! Sa veuve devint célèbre par des relations suivies avec les encyclopédistes. Quant au fils de l'autre commis, il passa plus ou moins marquis de Pesay, présenta à la cour en 1776 sa femme, née Murard, qui était belle et qu'on disait dotée par le feu roi. La sœur de ce gentilhomme de fraîche impression, qui prétendait descendre des Masoni d'Italie, était Mme Cassini, maîtresse affichée du comte de Maillebois. L'ancienne habitation de leur père appartenait dès 1748 à Mignot de Montigny,

président du bureau des finances, dont le père avait été trésorier-de-France.

Cette pauvre petite voie publique est maintenant comme un ver de terre dont survivent la tête et la queue, bien qu'une voie magistrale ait emporté tout le milieu de son corps inarticulé. Les deux tronçons cherchent à se rapprocher ; mais un abîme les sépare : des deux côtés, l'étiage actuel empêche, par des talus de pierre, le niveau qu'a abaissé la rue de Rivoli de s'en relever.

Rues du Cloître-Saint-Merri et des Juges-Consuls. (1)

La Barre. — Les Chanoines Seigneurs. — Les Chanoines Propriétaires. — M. Moinery. — Le Bourgeois de Qualité. — M. Broux. — La Rue en Cage. — Le Dr Barroux. — Le Curé Viennet. — Les Juges-Consuls. — La Maitresse de Sedaine.

A l'angle de la rue Saint-Martin et de la rue du Cloître-Saint-Merri s'est abaissée et relevée la *Barre de Saint-Merry*. Elle attenait aux prisons du chapitre de Saint-Merri et au lieu qui servait aux assemblées capitulaires. Les fiefs de Saint-Merri et de Marly, dont ces chanoines étaient seigneurs, portaient sur 33 rues lorsque fut supprimé, sous Louis XIV, l'exercice du droit de justice pour les seigneuries particulières qui tenaient encore audience à Paris.

L'aspect du nº 24, voisin de ladite encoignure et possédé longtemps par les chanoines, n'a pourtant rien d'une geôle du moyen-âge ; le 22 est resté lui-même jusqu'à la première république au chapitre de Saint-Merri, y ayant eu pour locataire au milieu du xviie siècle Ragueneau, avocat en parlement. Pour en augmenter le produit, les chanoines avaient fait rebâtir ces deux maisons-là sous Louis XV, époque où le commerce en gros dominait déjà rue du Cloître, y succédant à la magistrature.

Le 18, où se complaît M. Moinery, naguère

(1) Notice écrite en 1858.

président du tribunal de commerce, date de 60 ans par-devant; mais par-derrière il a trois siècles, grâce à son origine commune avec le 20, dont la façade ne dissimule pas l'âge. Il faut remonter à l'époque où les négociants en gros n'ont pas encore envahi le cloître, pour y trouver, sur ce point, Pierre Hennequin, président à mortier, puis Nicolas Hennequin, président du grand-conseil, puis Henri de Gouffier, marquis de Boissy, époux de Rénée-Marie Hennequin. Charlotte Gouffier, fille de ce couple, épouse François d'Aubusson, comte de la Feuillade, lieutenant-général; mais Charlotte a pour frère Artus de Gouffier, seul héritier du titre de duc de Roanne, créé pour Claude Gouffier, marquis de Boissy, par Charles IX. Ce seigneur désintéressé abandonne à sa sœur, en l'année 1666, non-seulement ses biens, mais encore son marquisat et son duché, que la donataire apporte à son mari, substitution autorisée par Louis XIV. La seule réserve qu'Artus ait faite a pour objet l'hôtel héréditaire qu'il habite au cloître Saint-Merri, et il acquitte une dette de cœur, qu'il colore du titre d'échange, en gratifiant de cette propriété une dame, qu'un événement récent rend opportun de consoler, Marguerite Archambault, qualifiée dans l'acte de cession *veuve de noble homme Pierre Héliot, en son vivant bourgeois de Paris*. Certes, on n'est pas plus gentilhomme! Un autre eût enrichi la veuve sans y faire la part du défunt; mais, après le titre mal sonnant qu'il a fait porter de son vivant au mari de la tendre Marguerite, M. de Gouffier lui doit bien l'apothéose qui, par acte notarié, rend amphibie la mémoire du bourgeois que l'amant de sa femme fait un peu de qualité! Mme Héliot vend une portion de l'hôtel à Petitjean, chapelier, auquel succède Pajot d'Ardivilliers. Savari, garde-maître des eaux-et-forêts de Nor-

mandie, et sa femme, L. C. Ragueneau, acquièrent ensuite d'Héliot de Boissy, écuyer, lieutenant pour le roi du château Trompette, le n° 20 d'à-présent. Les deux maisons alors touchent par-derrière à l'hôtel Pontcarré, qui, vers la fin du règne de Louis XV, devient l'hôtel d'Abbeville. P. P. Savari, sieur de Bontervilliers, gentilhomme de la maison du roi, transporte en 1704 les droits qu'il tient de son père sur la propriété à Jacques Molin, marchand, bourgeois de Paris. Delbos de la Borde, président-trésorier de France au bureau des finances de Guienne, en dispose après Jacques Molin et, à son tour, la baille à Le Conte, épicier-droguiste, qui en était déjà le locataire ainsi que Gerbet, son confrère. Des Le Conte, en 1808, l'immeuble passe au sieur Chevalier, lequel, 36 années après, est le vendeur de M. Broux, père du propriétaire actuel.

Aussi bien le cloître Saint-Merri comprenait dans son périmètre la rue Brise-Miche, ainsi que la rue Taillepain, qui côtoie le n° 18, mais que les quatre propriétaires riverains ont obtenu la permission de mettre en cage sous une double grille. Cette fermeture, au reste, n'a fait que reproduire de notre temps une mesure déjà prise en 1779 ; les chevecier et chanoines de Saint-Merri s'y étaient fait autoriser par le bureau des présidents-trésoriers de France, généraux des finances et grands-voyers de la généralité de Paris.

Antoine-Maximilien Dabos, seigneur de Binanville, conseiller au parlement, était propriétaire, après les Lesseville, du 16, que son fils, le marquis Dabos de Binanville, premier chambellan de Monsieur, frère du roi, réunit au 14, vers le commencement du règne de Louis XVI : cette famille tenait par alliance à celle des Bauyn de Cormery, qui a donné un officier-général aux

armées du roi. Derrière ses deux maisons du cloître Saint-Merri se trouvait l'hôtel d'Orléans, d'après une description de 1783, et dès-lors la pauvre rue Taillepain ne comptait plus. Mais, que dis je ! les Dabos avaient déjà vendu le 14 à Robert Aniel, huissier-à-cheval au Châtelet ; ils ne possédaient plus que l'autre maison, confisquée par l'État ensuite et adjugée en 1791 au citoyen Simon Gabriel. M. le docteur Barroux signe aujourd'hui les quittances de loyers des deux immeubles, ramenés à un sort commun.

Une inscription, n° 10, attire l'attention des curieux : *Fecit mihi magna qui potens est*, 1783. Dans cette maison sont réunis un fourneau économique de bienfaisance, un bureau de secours, une école pour les filles et un hospice transitoire de 15 lits. Esprit Viennet, mort en 1796 après avoir été curé de Saint-Merri pendant 40 ans, a fondé cet hospice dans une propriété à lui. Il avait prêté serment à la constitution civile du clergé, en 1790 ; mais il avait refusé d'occuper, comme évêque de Paris, le siége d'un titulaire vivant. Ce curé bienfaisant a eu pour frère Jacques-Joseph Viennet, député de l'Hérault à l'Assemblée législative et à la Convention ; il était l'oncle de M. Viennet, de l'Académie-Française.

La rue du Cloître-Saint-Merri n'a été prolongée jusqu'à la rue du Renard qu'après avoir perdu son propre débouché sur la rue de la Verrerie. A l'endroit où elle faisait coude s'élevait l'hôtel des Juges-Consuls, siège de la juridiction consulaire depuis le règne de Charles IX jusqu'à celui de Charles X : une statue de Louis XIV en marbre, par Guillain, en a décoré la porte. C'est en 1844 qu'on a donné au bout, facile à détacher, de la rue du Cloître-Saint-Merri la dénomination rétrospective de rue des Juges-Consuls. Une belle maison, dont la nouvelle rue a hérité

à l'angle de l'ancienne, s'adosse à l'église même de Saint-Merri ; on en vantait au milieu du dernier siècle l'architecture virile, due à Richer, et Ricard, trésorier-de-France honoraire, y vivait de ses rentes. Toute la rue avait pour effectif 6 lanternes et 15 maisons.

L'une des quinze reçut, à quelque vingt ans de là, le dernier soupir d'une femme qui mourait d'amour, Mme Lecomte. La trop sensible dame avait été la maîtresse de Sedaine, qui l'avait quittée pour épouser la fille d'un avocat au conseil, et elle avait offert, pour empêcher ce mariage, jusqu'à 50,000 livres à sa rivale, qui les avait refusées.

Rue Clopin. (1)

La rue doit d'être Clopin à un logis, qui le devait au maître de ce logis, et comme elle montait, sans décrire assez de courbe, la montagne Sainte-Geneviève, on y marchait avec difficulté et en y clochant quelque peu. Ses habitants ont dû être les premiers à conjuguer le verbe *clopiner*. Par respect pour ce dérivé, six siècles se sont succédé sans la gratifier d'un pavé, même à la place du trottoir, et elle reste assez escarpée pour qu'on y chemine clopin-clopant. Cette rue fut aussi dite, au XVIe siècle, chemin Gaillard et du Champ-Gaillard, à cause du champ dont nous parlons dans la notice de la rue d'Arras, qu'elle a maintenant pour aboutissant et au coin de laquelle fourche un marchand-de-vin.

Jusque-là venait probablement, sous Henri IV, la caserne d'hommes-d'armes qui régnait rue d'Arras ; la salle-basse où se débitent le vin et l'eau-de-vie doit être un ancien corps-de-garde. O chiffonniers, ô chiffonnières, voilà vos Frères-Provençaux ! Une senteur saumâtre s'en exhale, qui remplace l'arôme de la truffe ; ce qu'on y dépèce de harengs, frais en hiver, saurets l'été, pourrait se compter sur le plancher, jonché de têtes, de queues et d'arêtes. Mais les habitués des deux sexes, qui déjeunent sur le pouce chez ce marchand de vin, n'oublient jamais, quand leur poisson de mer de prédilection est tout frais, de jeter en l'air certaine petite membrane, luisante comme une pièce d'argent

(1) Notice écrite en 1858.

neuve et que la rue Clopin appelle l'âme du hareng, mais qui n'en est pas même l'estomac. Si le boyau reste collé au plafond, cela porte bonheur à l'homme ou à la femme qui en a étoilé le ciel enfumé de la salle-basse, et la constellation y est nombreuse, tant les convives ont la main heureuse ! Les mouches souvent s'en réjouissent, mais n'y réussissent pas à faire place nette.

L'ancien mur de Philippe-Auguste séparait encore la rue Clopin de celle des Fossés-Saint-Victor, dite des Anglaises (1), quand le XVIIe siècle fit la trouée qui leur permit de se rapprocher l'une de l'autre, et la seule maison d'à-présent dont l'origine s'y rapporte, nous la voyons n° 6. Mais pour qu'en 1714 la rue Clopin ne fût encore forte que de 3 maisons et d'une lanterne, il fallait que des murs la bordassent des deux côtés, car elle traversait à cette époque le territoire actuel de l'école Polytechnique, en ayant pour appendice une Petite-rue-Clopin, qu'on retrouve à l'état d'impasse rue Descartes. La portion supprimée en 1809 avait longé, du côté droit, le collége de Boncourt, fondé en 1357 et où Voiture avait été élevé, avant sa réunion au collége de Navarre, dont le mur donnait du côté gauche. Une arcade avait mis en communication l'un avec l'autre ces deux colléges, séparés par la rue Clopin et que depuis 1809 remplace l'école Polytechnique.

---

(1) Maintenant ajoutée à la rue du Cardinal-Lemoine.

Rue du Clos-Bruneau. (1)

Les maisons neuves, au point de vue du revenu, sont évidemment les meilleures. Quel dommage qu'elles se ressemblent toutes ! L'ancien Paris s'est fait tout seul, quant aux maisons particulières ; ses rues ont de la peine à perdre la physionomie particulière que rappelle tel ou tel règne, mais qui n'empêche pas qu'elles se sont ouvertes à leur jour, à leur heure, sur des initiatives spontanées et presque toujours isolées, que révélaient jusqu'aux lettres-patentes autorisant l'exécution de tracés déjà faits. Sur cette chevelure, où frisent des traditions que nous tâchons d'accommoder, mais redevenue presque crépue pour avoir essayé de toutes les coiffures, les décrets impériaux tirent des raies imprévues, sans rendre chauve la tête volumineuse dont les cheveux druidiques, puis romains, se coupèrent à la malcontent cinq ou six fois en dix-huit siècles, ondulèrent pompeusement du temps de Louis XIV et jetèrent tant de poudre aux yeux sous le règne de son successeur ! Les tranchées opérées par le génie moderne entassent, il est vrai, les familles dans des habitations nouvelles, plus pressées l'une contre l'autre, mais pour rendre à la voie publique l'ampleur retranchée au logement. Sans cette satisfaction donnée aux besoins d'une circulation multipliée par les chemins de fer, il nous eût été impossible, convenons-en, d'entreprendre le travail auquel nous nous livrons. N'eût-il pas fallu plus d'une vie pour en réunir les éléments,

---

(1) Notice écrite en 1858.

si toutes les sinuosités du vieux Paris, insurgé une fois de plus, nous avaient joué le tour de résister aux coups de ciseau de la ligne droite, diminuant les plis et replis de l'étoffe (2) ?

C'est ainsi que la rue des Écoles vient de supprimer tous les numéros pairs de la vieille rue du Clos-Bruneau, où nous a déjà entraîné la notice de la rue des Carmes. M. Rousseau, qui connaît assez bien Paris, a gagné par-là une gageure ! On lui avait porté le défi de reconnaître, à la seule inspection de quatre maisons contiguës, dans quelle rue s'arrêterait un fiacre, qui l'amena par de longs détours, les stores baissés, au beau milieu de la rue dont nous parlons. Notre présomptueux collaborateur aurait, certes, perdu son pari si le cocher l'eût fait descendre dans une rue de création récente : les traits particuliers y manquent à la plupart des constructions. Par exemple, on ne trouve pas deux rues du Clos-Bruneau, et franchement c'était assez d'une.

Il exista pourtant deux clos ayant cette dénomination ; l'un, à une place occupée depuis par le Luxembourg ; l'autre, près de la rue Judas, pseudonyme de celle du Clos-Bruneau, dont le nom fut aussi porté par la rue Jean-de-Beauvais. L'ancienne rue Judas est maintenant sur des échasses, à cause de l'abaissement du sol, déterminé par le niveau de la nouvelle rue des Écoles. L'hôtel des Pyrénées s'y fait remarquer, nº 13, en situation pittoresque comme il convient à son titre montagnard ; on l'a, de plus, recrépi à neuf. Les autres maisons de cette rive escarpée sont noires,

(2) Lorsque cette notice voyait le jour pour la première fois, la démolition n'avait pas encore pris les proportions d'une coupe sombre ; l'autorité, tout en ne prenant conseil que d'elle-même, avait encore l'air d'administrer Paris en père de famille.

comme si elles portaient le deuil de la rive dont la leur est veuve, après tant de siècles d'hyménée. L'enseigne d'un marchand-de-vin, au coin de la rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, s'est de même inspirée de l'élévation du site ; un paysage alpestre y repose la vue, avec ces mots : au Repos-de-la-Montagne. Des balayeurs, des marchands de peaux de lapin et des étameurs de casserolles couchent, par chambrées, en vue de la voie nouvelle qui, disent-ils, leur fera froid l'hiver et leur tiendra trop chaud l'été. Ils demandent une indemnité.

Rue du Clos-Georgeau. (1)

L'orthographe des noms propres varie impunément. Certaines gens écrivaient *Jargeau*, d'autres *Georgeot*, quand, pour les mettre d'accord, l'édilité parisienne s'est décidée à adopter une troisième orthographe, *Georgeau*. Si le propriétaire du clos antérieur â la rue s'appelait Georges, l'estampille municipale ne fait que franciser ce nom propre importé en France par la domination anglaise, et alors il est évident que le duc de Bedford a gratifié de l'enclos l'un de ses serviteurs. Il eût donc été plus convenable de préfèrer, en cas de doute, la désignation de *Jargeau*, qui ne rappelait aucune invasion.

Pierre Doria, sieur de Cernay, écuyer, a acquis en l'année 1610 un vaste terrain, dont faisait partie le clos Georgeau et qui allait jusqu'au Marché-aux-Chevaux, en ce temps-là rue d'Argenteuil. Or Doria se trouve encore un nom propre tellement étranger qu'une maison de Gênes l'a illustré ! Une branche de cette famille s'est établie effectivement en Provence, et Pierre Doria devait en faire partie ; un de ses rejetons, lieutenant-général, époux de Charlotte de Montcalm, s'est fait tuer dans le siècle suivant à la tête de l'armée, en Canada. La rue du Clos-Georgeau a été percée, en 1620, sur le terrain même de Doria. Dès 1647, elle avait quelques habitants. Son effectif n'était encore en 1714, d'après Lacaille, que de 3 maisons, se partageant le

(1) Notice écrite en 1858.

soir la clarté d'une lanterne. Mais il en était accusé davantage, quatre ans auparavant, par l'état que voici : *à gauche*, hôtel d'Anjou, au coin de la rue Traversine (de la Fontaine-Molière) (1); Tézou, ensuite ; Chartier, ensuite ; M. Charron, enfin ; *à droite* : l'abbé de Loze, coin Traversine ; M. de Marida, Lemaistre, Mme L. Ménestrel. La propriété Lemaistre était à porte cochère ; mais celle Marida n'ouvrait que sur la rue Traversine et les quatre d'encoignure n'avaient pas plus de portes qu'aujourd'hui sur la rue du Clos-Georgeau, qui n'arrive qu'en les comptant à son 10me numéro.

Vers la fin du règne de Louis XV, Houel vendit le 7 à Coulanges, dont la veuve se remaria avec Beausire, lieutenant au Grenier-à-sel. L'un et l'autre de ces immeubles étaient sous la censive de l'Archevêché. Du 1 se rendit maître, en 1754, l'architecte Jean Charpentier.

---

(1) C'est maintenant la rue Molière.

Rue Clovis. (1)

Le Lycée. — L'Abbaye — La Patronne de Paris. — La Bibliothèque. — Saint-Étienne-du-Mont. — L'ancienne Chancellerie. — L'Enceinte de Philippe-Auguste. -- Les Collèges de Navarre et de Boncourt.

N'attribuons pas aux rois mérovingiens l'ouverture de la rue Clovis ; elle ne fut percée qu'en l'an XIII de la République, entre les rues Clotilde et Descartes, sur le territoire conventuel des ci-devant abbé et religieux de Sainte-Geneviève, et prolongée jusqu'à la rue des Fossés-Saint-Victor (2) qu'en 1809. L'église de ce monastère, fondé par Clovis et la reine Clotilde, venait d'être démolie, à l'exception de la tour carrée qu'en a gardé le lycée Napoléon, autrement dit le collège Henri IV, ouvert depuis l'année 1802. La tour doit avoir fait partie de l'église incendiée en 857 par les Danois ; la crypte, qu'illustraient les miracles opérés au tombeau de sainte Geneviève, patronne de Paris, préexistait également à la reconstruction de 1175 (3). La châsse de la sainte, palladium historique de notre ville, fut publiquement détruite en 1793. Mais n'est-ce pas comme un dernier miracle qui sauvait encore la bibliothèque des religieux ? Elle a reçu ses lecteurs, sous le dôme

---

(1) Notice écrite en 1858.

(2) Actuellement du Cardinal-Lemoine.

(3) Sujet amplement traité dans l'*Histoire de Sainte Geneviève, patronne de Paris*, par M. Lefeuve.

dont la coupole était peinte par Restout, jusqu'à sa translation sous Napoléon III dans le monument élevé à la place de l'ancien collège Montaigu. La congrégation dont l'abbaye génovéfaine était le chef-lieu, depuis l'introduction de la règle de saint Augustin, comptait 109 maisons en France et y nommait à 500 cures. La censive de l'abbé embrassait. sous Louis XIV, presque tout le faubourg Saint-Marcel et s'étendait, de plus, en 54 rues de la ville.

Les chanoines de Sainte-Geneviève avaient bâti, dans leur enclos également et à la place d'une chapelle, que l'enceinte de Philippe-Auguste avait fait entrer dans Paris, Saint-Étienne-du-Mont, dont le jubé est une merveille. Cette église paroissiale se présente de profil, en regard du lycée, avec son presbytère. En l'an 1506, frère Étienne Contesse, génovéfain et curé de Saint-Étienne-du-Mont, avait obtenu de l'abbaye, après maintes difficultés, que la maison où se tenait la chancellerie du chapitre devînt ledit presbytère, restauré au XVII[e] siècle. Jusqu'à la Révolution le curé de cette église voisine était toujours l'un des chanoines de Sainte-Geneviève. Aucune maison particulière ne participe au droit d'aînesse que Saint-Étienne-du-Mont et ce qui de l'abbaye reste au lycée ont sur une voie publique qui a été tracée, comme pour les séparer, aussitôt que l'Université eut divorcé avec l'Église. Cette rue appelée à dominer Paris, sur les ruines d'un royal monastère, ne se taillait pas dans le vide ; elle ne pouvait manquer d'être monumentale. Honneur au fondateur d'une dynastie nouvelle qui, au lieu de lui infliger un nom tiré du Panthéon moderne, l'a fait monter sur le pavois du conquérant, père de la monarchie française !

Faute d'anciens logis humains, nous découvrons

le long de la rue Clovis, à travers des bocages plus élevés que la chaussée, des nids d'hirondelles que le granit où ils s'attachent rend presque historiques. Chaque année en renouvelle uniquement la mousse, dans les fissures d'un pan de mur, large environ d'un mètre et demi et qui nous reste de la clôture de Philippe-Auguste. Ce tronçon d'enceinte vu de profil, qu'éclaire la nuit un bec de gaz, indique l'ancien niveau du sol; mais on n'y retrouve plus les créneaux qui couronnaient d'abord le large mur. Longtemps il ne servait plus de limite qu'aux colléges de Boncourt et de Navarre, qui ont fini par n'en former qu'un seul.

Une *Histoire de Paris*, publiée en 1781 par Poncelin, avocat au parlement, fut ornée de gravures par Martinet; nous y revoyons de ce collége royal de Navarre la belle entrée, que décoraient des statues et d'autres sculptures; la grande cour est également reproduite, puis le jardin du principal, enfin l'un des dortoirs de la maison, qu'une ingénieuse disposition avait faits les modèles du genre. Des bâtiments et la chapelle de cet établissement célèbre subsistent encore de nos jours, comme pour excuser Martinet de n'en avoir pas donné le dessin. Fondé en 1304 par Jeanne de Navarre, reine de France, au profit de 70 boursiers, ce collége de plein exercice a compté pour élèves: Henri III, Henri IV, le duc de Guise, le cardinal Louis de Bourbon, le prince Eugène de Savoie; on disait que le roi de France en était le premier boursier, de fondation, et que les revenus de sa bourse s'employaient à acheter des verges pour entretenir la discipline. Les archives de la Nation de France, ancienne division de la Faculté des Arts, étaient confiées aux écoliers de Navarre, avant que l'université de Paris les transférât à Louis-le-Grand. Réunie à celle de Boncourt, la maison n'a été fermée

que par la grande révolution. Ur décret de Napoléon, daté de Saint-Cloud le 9 germinal an XIII, a transféré l'école Polytechnique dans les ci-devant colléges de Navarre et de Boncourt.

Rue Victor-Cousin,

NAGUÈRE

de Cluni. (1)

La Maison des grands Hommes. — Les Écoliers de Cluni.

L'hôtel de Saint-Quentin occupait le nº 5 ; sa porte était rue des Cordiers, où la remplace de nos jours la boutique d'une marchande à la toilette. Des pierres en saillie, qui n'en ont plus d'autres à attendre, prouvent qu'une voûte a couvert l'extrémité de la rue de Cluni, du côté de celle des Grés (2). Au surplus, l'édifice est haut, et ne dirait-on pas que tout y parle ? Un escalier à balustres de bois le mesure perpendiculairement ; des fenêtres à coulisses, prenant jour sur différentes faces du bâtiment, le croisent d'étage en étage, mais avec moins de symétrie que dans les constructions modernes qui ne disent rien. Au quatrième, gémit une porte en chêne lorsqu'elle met à découvert un pas usé, seuil d'une chambre mémorable, dans laquelle Jean-Jacques Rousseau reçut d'abord Thérèse Levasseur. C'est même la maison de plusieurs grands hommes en ce qu'y habitèrent le philosophe

---

(1) Notice écrite en 1860 La rue n'avait pas encore répudié la mémoire du collège de la congrégation de Cluni pour convoler, sur la carte des rues, en secondes noces avec un maître que l'éclectisme philosophique, la politique libérale, la littérature et l'Université venaient de perdre.

(2) Aujourd'hui Cujas.

Condillac et son frère Mably, qui écrivait aussi. De notre temps encore, le poète Hégésippe Moreau a passé dans le même garni de longues nuits, puis le critique Gustave Planche, dont ce fut le dernier domicile.

Sur la même ligne sont le 1 et le 3 ; l'une de ces vieilles bâtisses se tient parfaitement droite encore, sur un rez-de-chaussée que l'abaissement du terrain a déchaussé pourtant jusqu'au sous-sol ; l'autre s'affaisse, comme un soldat obèse, n'ayant plus que ses pieds qui gardent l'alignement. Toutes les deux, comme la précitée, datent, il n'en faut pas douter, de l'ouverture de la rue, qui eut lieu dans le XIII[e] siècle. On y remarque fort peu une boutique où Robert donnait à manger, du temps de Mably et de Condillac, à raison de 12 et 16 sols, et qui traite encore au même prix, mais avec un menu réduit. En 1714, cette voie de communication, qui finissait à l'arcade, fournissait à la population de la ville un contingent de 5 maisonnées, qui retrouvaient le soir leurs portes à la lueur de 2 lanternes. Son prolongement jusqu'à la rue Soufflot ne remonte qu'à l'année 1849; mais le projet en fut conçu l'an XIII et l'ordre de l'exécuter se donna dès 1826.

Sur la ligne opposée à celle où nous avons trouvé trois vieilles maisons, nous cherchons les deux autres. Mais ce côté a subi un reculement notable, la seconde année du règne de Louis-Philippe. Il s'y élève des façades encore neuves. Quoi de commun, en apparence, entre l'hôtel-garni que peuplent des étudians, n° 6, et l'ancien hôtel de Saint-Quentin ? Franchissez néanmoins la porte et vous reconnaîtrez sans peine que le bâtiment du fond n'est pas nouveau. Autrefois il faisait partie d'une propriété qui non-seulement partait de la place Sorbonne pour aller jusqu'à la rue des Grés, en longeant toute celle de Cluni, mais

encore s'étendait, grâce à l'ancienne arcade, sur la rue des Cordiers. La maison qu'habita Jean-Jacques en avait été originairement et le collége de Cluni avait occupé le tout.

Il en reste la chapelle, dont le fronton, surmonté d'une crête sculptée, dépasse à peine la toiture du nº 7 de la place; mais cet ornement révélateur n'est visible, pour le passant, que du haut des marches de l'église de la Sorbonne. Un grand libraire, M. Hachette, a pour magasin de livres cette chapelle abandonnée, qui a servi d'atelier au peintre David de 1806 à 1815; elle est masquée sous toutes ses faces et abordable uniquement par la cour d'une autre maison neuve, le 21 de la rue des Grés. Plusieurs abbés, prieurs et docteurs en théologie de la congrégation de Cluni reçurent la sépulture dans les caveaux de la petite église, à son tour ensevelie dans l'ombre. Ce sous-sol, mis à découvert par la décroissance du niveau, donne accès, sous d'épais arceaux, aux portefaix de la maison Hachette, qui, chaque jour, font un vide et en remplissent un autre, dans les rayons de cette bibliothèque de volumes en feuilles et brochés, profond tonneau des Danaïdes qui s'épanche sur le monde entier!

Le collége de Cluni regardait comme ses fondateurs: Yves de Vergy, abbé de Cluni sous le règne de saint Louis, Yves de Chasant, son neveu et successeur, puis Henri de Fautières, abbé au commencement du XIVe siècle. Ce séminaire de l'ordre avait été créé en 1269 dans l'hôtel des évêques d'Auxerre, qui attenait à la porte Saint-Michel. La plupart des chroniqueurs disent que tous les prieurs et doyens subordonnés à l'abbaye de Cluni étaient obligés d'entretenir un ou deux boursiers dans ce collége. Quel énorme contingent d'élèves, si de pareils cadres avaient été remplis! La congrégation comptait encore, dix-sept années

avant sa suppression, 2,000 maisons en Europe et conférait en France plus de 600 bénéfices. Elle suivait la règle de saint Benoit, et le chef d'ordre, cette abbaye de Cluni dont le supérieur portait le titre d'archi-abbé, remontait à l'an 910. Le collège était exclusivement destiné à l'étude de la philosophie et de la théologie. Quant au nombre des élèves, il ne s'élevait plus en 1779 ju'à 6, régentés par un prieur, au lieu de 28, nombre réglementaire à cette époque.

Il y en avait eu bien davantage; mais il n'avait pas fallu de place que pour eux. L'archi-abbé résidait parfois au collége, lorsqu'il faisait un séjour à Paris, avant que Pierre de Chalus eût acquis une portion de l'ancien palais des Thermes, pour la convertir en hôtel de Cluni. Nonobstant, l'abbé de Cluni avait en ville, ou dans le faubourg Saint-Germain, un autre hôtel antérieurement.

Rue Cocatrix. (1)

La halle de Beauce, qui étalait dans la Cité, rue de la Juiverie, fut donnée par Philippe-le-Bel à son échanson, Geoffroi Cocatrix, qui demeurait rue Cocatrix. Ce favori du roi était même titulaire du fief de Cocatrix, assis entre la rue des Deux-Ermites et la rue d'Arcole, dans ce que cette dernière a de méridional. Le taunier, c'est-à-dire le cabaretier de la rue, s'appelait Nicolas Barbe en 1315; mais il y tenait le « cabaret Cocatrix, proche celui des Marmouzets. »

Il y avait aussi hors Paris un val Cocatrix, terre qui fut réunie, ainsi que le fief de la Croix, aux seigneuries de Sintry et de Tremblay; Philippe-le-Bel s'y arrêta, les 11 et 12 août 1308, en revenant du Poitou, et, à l'occasion de cette résidence royale, la dîme du pain et du vin consommés par la cour fut octroyée à la léproserie de Corbeil. Des lettres du prince se donnèrent au val Cocatrix en avril 1326.

De Jean de la Caille, imprimeur de la police, qui dédia son plan de Paris à Desmarets, contrôleur-général des finances, nous tenons qu'on comptait 10 maisons et 2 lanternes rue Cocatrix en 1714. Il est vrai que cette voie publique formait alors un retour d'équerre du côté de la rue d'Arcole, crochet retranché en 1843 au profit de la rue Constantine. Des maisons dont La Caille a fait

---

(1) Notice écrite en 1858 sur une rue que l'île de la Cité a entièrement perdue depuis.

l'addition, pas moins de 8 ont disparu ; quelques-unes les ont remplacées. Les nos 7 et 8, étant les seuls qui n'aient pas même changé d'alignement, nous donnent par conséquent l'ancienne largeur de la rue. Ne confondons pas le premier de ces immeubles, qui est exploité en garni, avec une autre maison de la rue qui avait plus de prétentions. Florentin y logeait, à l'enseigne de la Toison-d'Or, les plaideurs de province, dans le cœur du XVIIIe siècle, moyennant 10, 15 ou 18 livres par mois, selon l'importance du procès qui les appelait salle des Pas-Perdus. Dans l'autre logeait alors Thiébault, greffier-commis au greffe civil du parlement.

Dans ce qui faisait coude, le marquis de Verneuil était propriétaire et mitoyen avec le chapitre de Notre-Dame, sous Louis XVI : tous deux avaient M. Tiron pour vis-à-vis.

Rue Honoré-Chevalier. (1)

Citez-moi un mot composé dont l'inversion ne dénature pas le sens ! La rue du Chevalier-Honoré, avant de mettre son nom à l'envers, s'est ouverte sous le règne de Henri IV. Le terrain en avait appartenu au chevalier Honoré ; mais la rue tenait trop peu de place pour que ce propriétaire y eût perdu ses trois maisons juxtaposées, avec leurs trois jardins. Il en reste au moins deux maisons, qui ont dû n'en former qu'une seule, au coin de la rue Bonaparte ; le fait est qu'elles datent l'une et l'autre de la fin du XVIe siècle, mais que le siècle suivant les a rhabillées avant de finir. De ces deux immeubles jumeaux, un seul ouvre sur la rue Honoré-Chevalier, qui n'a jamais eu d'autre immeuble qu'on pût se permettre d'appeler un hôtel. Voici donc l'hôtel de Bargemont, indiqué dans cette rue sous le règne de Louis XVI et que des Polignac avaient habité antérieurement. De six frères Villeneuve de Bargemont, qui naquirent au dernier siècle, trois se signalèrent dans le nôtre par leurs écrits, dont deux préfets.

Le marquis de Permangle ne put guère lui-même demeurer que là dans cette rue. Mme de Charnois, fille du comédien Préville, fut enlevée par ce gentilhomme ; son mari, qui ne lui avait pas donné l'exemple de la fidélité conjugale, ne l'en fit pas moins arrêter à Toulon, où elle jouait la comédie, et ramener à Paris. On enferma d'abord l'infidèle

---

(1) Notice écrite en 1862.

épouse aux Madelonettes, après lui avoir impitoyablement rasé les cheveux, puis on la transféra dans une autre maison de correction, qui était de meilleure compagnie. N'était-ce pas chez les dames Donzy, qui tenaient un établissement de ce genre, fondé par la police à la Nouvelle-France? Quand une jolie femme séparée de son mari choisissait son refuge, c'était le couvent de Bon-Secours, rue de Charonne.

Aussi bien le 8 et le 10 sont-ils plus jeunes que la rue? Deux petites portes y attiennent à deux puits et mènent à deux escaliers qui se ressemblent également, bien que l'un soit garni de petits piliers en chêne au second étage, et l'autre d'une vieille ferrure plus élégante, dès ses premières marches.

Vis-à-vis, mais de l'autre côté de la rue de Madame, n'a pas bronché une maison qui appartenait à Clément Selva, maître-des-requêtes, avant de s'adjuger, en 1752, à Adrien de Monicault, procureur au parlement. Elle était alors dos-à-dos avec le monastère des religieuses du Précieux-Sang et relevait censuellement de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, ainsi que le rappelle une *Carte planimétrique des terrains situés dans la censive de Saint-Germain, levée sous la direction du baron de Molina, colonel, ingénieur, en* 1752 *et* 1753.

Rue Notre-Dame-des-Champs. (1)

L'apôtre saint Denis avait rendu dévots à la Sainte-Vierge des fidèles rassemblés, en dehors de la ville, dans un lieu où s'élevait déjà l'église de Notre-Dame-des-Champs sous les derniers rois mérovingiens. Des moines de Marmoutiers la desservaient, sous le règne de Hugues Capet, et avant peu elle devint le chef-lieu d'un prieuré. La communauté de bénédictins que le prieur de Notre-Dame-des-Champs avait sous sa conduite céda le monastère, en 1604, aux carmélites, qu'on y retrouve encore de nos jours rue d'Enfer. Quand M[lle] de la Vallière entra chez ces religieuses, pour s'y appeler sœur Louise, la rue reprit, au contraire, le nom de l'ancien prieuré, après n'avoir été pendant deux siècles qu'un chemin dit Herbu, puis du Barc. D'un bout à l'autre elle côtoyait l'enclos des chartreux de la rue d'Enfer, lequel avait plus d'étendue que le jardin du palais d'Orléans-Luxembourg. Le séminaire d'Orléans se trouvait substitué au prieuré dans les droits féodaux qu'il avait excercés sur une portion de cet enclos.

Ne dirait-on pas que la rue Notre-Dame-des-Champs regrette encore de n'être plus un chemin? Les habitants n'ont pas entièrement cessé d'y cultiver la terre. Paris, il est vrai, ne fit d'abord sienne qu'une moitié du parcours de cette voie, laissée encore à mi-corps dans les champs ; mais tout en était dans la ville avant que la Nation confisquât le clos des Chartreux, déjà bordé d'importantes contructions.

---

(1) Notice écrite en 1862.

A l'entrée de la rue, les filles de la Mort s'établirent les premières, avec une chapelle sous l'invocation de sainte Thècle. A cette congrégation succéda la communauté de Mlle Cossard, ci-devant rue Princesse, qui fut dite du Saint-Esprit. La fondatrice de cette institution avait prévu le cas de suppression, qui, en effet, se présenta, et, en vertu des mesures qu'elle avait prises, l'Hôpital-Général devint propriétaire, l'an 1707, des bâtiments de sa communauté. Les frères des Écoles chrétiennes s'en rendirent acquéreurs ; leur noviciat, maison de l'Enfant-Jésus, y fut surpris par la Révolution, ainsi que la chapelle du Saint-Esprit, où la messe était encore dite par un chapelain à la nomination de l'Hôpital-Général. Des bâtiments, plus rien qui reste depuis le percement de la rue de Rennes.

Le plus ancien hôtel de la nôtre fut construit pour Chenard d'Honcourt, qui eut pour successeur son frère, seigneur de Bugny ; le fils de celui-ci vendit à M. de Villers, premier mari de la comtesse Duchâtelet, née de Mailly ; laquelle dame eut pour cessionnaire en 1753 le marquis de Mailly, comte de Rubempré, brigadier des armées du roi. Cette propriété, qui avait englobé l'hôtel du président Ogier, se divisait sur la fin de l'ancien régime en grand et petit hôtels de Pons.

L'abbé Terray, ministre de Louis XV, étrenna dans la même rue un hôtel richement meublé : il y avait mis un lit de 80,000 livres, qu'on montrait aux curieux. Une marquise de Fleury, qui avait été la Dufresne, courtisane d'une beauté rare, n'avait pas attendu que cet hôtel passât Fleury pour souper en tête-à-tête avec son fondateur. Le mariage et le titre de cette parvenue ne l'empêchèrent pas de mourir dans l'indigence, elle qui avait mangé la rançon d'un roi : ses deux fils étaient capitaines, l'un de dragons et l'autre d'infanterie.

Les lits et les soupers du collége Stanislas n'ont, par bonheur, eu de commun avec ceux de l'abbé Terray que le local. La pension que l'abbé Liautard avait fondée en 1804 fut constituée en 1821 collège particulier de plein exercice, sous le principal prénom de Louis XVIII, qui portait un vif intérêt à l'établissement. Ce collège occupait l'ancien hôtel Terray et des propriétés attenantes; mais, avant la fin du règne de Louis-Philippe, professeurs et élèves se sont transportés dans l'ancien hôtel de Mailly, dont on avait fait entretemps une brasserie. La rue et le passage Stanislas se sont ouverts au travers de l'ancien territoire du collège, qu'y remplacent encore deux pensions, l'une au coin de ladite rue et l'autre quelques portes plus loin. L'entrée des catacombes, pour les ouvriers, est en regard.

Au-dessous de l'hôtel Fleury, la princesse de Rohan-Guémenée, fille du duc de Bouillon et gouvernante des enfants de France, a déployé un luxe que dépassait encore celui de son mari : une faillite de 33 millions fit tomber ce couple prodigue dans la disgrâce, dès 1783, et la liquidation s'en terminait à peine quand la princesse comparut devant un tribunal qui n'en demandait pas tant pour prononcer un arrêt de mort. La déconfiture avait mis à sa place, rue Notre-Dame-des-Champs, la comtesse de Tournon, qui avait été présentée comme telle à la cour et qui roulait avec un T sur la portière de sa voiture. Cette fille d'un gentilhomme pauvre du Vivarais n'en était-elle pas moins la vicomtesse Dubarry ? Le roi avait signé le 18 juillet 1773 au contrat de son mariage avec le neveu de Mme Dubarry, qui avait été page, officier d'infanterie, puis cornette des chevau-légers de la garde avec le rang de mestre-de-camp de cavalerie. Le mari, fils de Jean Dubarry, pouvait avoir eu des torts envers sa femme lorsqu'elle s'était évadée, pour

essayer du régime de la séparation ; mais, en revenant, elle l'avait rendu père d'un garçon, et puis, en 1778, aux eaux de Spa, il s'était battu pour elle avec un Anglais, le comte de Ris, qui l'avait tué. C'est depuis que la veuve avait acheté dans l'île de Corse deux fiefs en friche, qu'elle avait fait ériger en comté.

Du temps de Mme de Tournon, il y avait sur la ligne opposée l'hôtel Dulau, plus haut que l'hôtel de Montmorency-Laval, postérieurement raffinerie Santerre, qui se retrouve près la rue de Fleurus.

L'architecte Vavin a construit en 1790 des maisons rue Notre-Dame-des-Champs. L'une d'elles, dans laquelle Mlle Rosa Bonheur a eu son atelier de peinture, est maintenant occupée par les sœurs de Notre-Dame-de-Sion. Un passage, qui appartenait à la famille de l'architecte, s'érigeait en rue Vavin au commencement du règne de Louis-Philippe.

Rue de Monsieur. (1)

Louis XVI régnait depuis quatre ans lorsqu'il autorisa l'ouverture de cette rue sur un terrain que venait d'acheter son frère, Monsieur, comte de Provence, afin d'y établir ses écuries. Brongniart avait dessiné le plan de ces écuries, dont il se trouve des bâtiments et tout l'emplacement aux n^os^ impairs qui suivent le n° 7. L'écuyer ordinaire de Monsieur était le marquis de Bièvres, que remplaça en 1784 M. Hazon de Saint-Firmin. Le marquis de Montesquiou-Fezensac, premier écuyer du prince, avait été le menin des enfants de France sous le règne précédent ; la survivance de ses fonctions était acquise au baron de Montesquiou.

Sur le plan de Brongniard aussi, l'hôtel Montesquiou s'était élevé en face des écuries, avec jardin sur le boulevard. Membre de l'Académie-Française et puis des États-Généraux, M. de Montesquiou fut un des premiers députés de la noblesse à faire cause commune avec le tiers-état. Comme lieutenant-général, la République le chargea du commandement de l'armée du Midi et de l'occupation de la Savoie ; mais, bientôt accusé, il émigra en Suisse. Les bénédictines du Saint-Sacrement habitent aujourd'hui l'ancien hôtel du premier écuyer de Monsieur.

Brongniart fut encore l'auteur, en 1786, du pavillon des archives de l'ordre de Saint-Lazare, qui devint ensuite une pension, puis un hôtel, puis une des maisons conventuelles du Sacré-Cœur et enfin le collège arménien de Samuel Morat.

---

(1) Notice écrite en 1862.

Du même temps et toujours du même architecte est l'hôtel contigu, inauguré par Mlle de Bourbon-Condé, abbesse de Remiremont, et occupé sous Louis-Philippe par le comte de Beaumont et la comtesse, fille de Dupuytren.

Un an plus tôt, Legrand a fait bâtir, à côté de la maison de Mlle de Condé, un autre hôtel pour le comte de Jarnac. Le comté de ce nom avait passé dans la famille de Rohan-Chabot en 1715, par suite du mariage de M. de Rohan-Chabot, colonel d'infanterie, avec la veuve de M. de Larochefoucauld-Montendre, née de Jarnac. Maintenant à l'hôtel Jarnac vivent religieusement les barnabites, pères Italiens, dont la chapelle donne rue de Babylone.

Il est plus facile de reconnaître dans le n° 3 l'hôtel de Saint-Simon, puisqu'une inscription le désigne. Le général duc de Saint-Simon, sénateur, ancien pair-de-France, y a pris sa retraite.

La rue de Monsieur a porté la dénomination de Fréjus pendant le Consulat et le premier empire, en mémoire du débarquement opéré par le général en chef de l'armée d'Égypte à Fréjus le 9 octobre 1799.

Rue Royale-Saint-Honoré. (1)

La rue Royale entre dans la circulation en 1757, avec la place Louis XV, dont elle est le trait-d'union pour le Boulevard. Le plan qui leur est commun, ouvrage de Gabriel approuvé par le roi, a imposé aux maisons de la rue l'identité de façade. L'inauguration de la place et de la statue de Louis XV a lieu le 20 juin 1763. Néanmoins il reste, vingt ans après, des vides à remplir dans la monumentale avenue de la place. André Aubert s'y fait donc concéder par le bureau de la Ville 1,304 toises de terrain, afin de les revendre en 6 lots. et l'on peut lire sur les affiches qu'il fait placarder dans Paris :

Lesdits terrains sont exemps de droits seigneuriaux et autres. On pourra vendre à vie les faces bâties. S'adresser à Aubert fils, architecte, rue de la Magdeleine.

Pour se lancer dans cette opération, Aubert a été cautionné par M. Rouillé de l'Estang, qui est déjà propriétaire, sur la place Louis XV, d'un hôtel dont héritera Mme de Pastoret, sa nièce, et que grève une rente foncière de 2,462 livres, 10 sols, au profit du prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers. En qualité de trésorier de la Police, Rouillé de l'Estang a sous ses ordres des commis ; il transfère bientôt ses bureaux rue Royale, au nº 13.

Cette maison, qui a été élevée comme les nº 5, 7, 9, 11 et 15, sur le terrain adjugé à

---

(1) Notice écrite en 1862.

Aubert, est habitée postérieurement par Suard, lequel y meurt à 86 ans, le 20 juillet 1817. Avant la Révolution, cet homme de lettres a rédigé la *Gazette de France*, avec l'abbé Arnaud ; il s'est fait de bonne heure une réputation qui attirait chez lui les étrangers de marque, et il a été élu membre de l'Académie-Française dès 1772. Comme censeur royal, il a refusé son approbation au *Mariage de Figaro*, et pourtant la famille royale assistait à la première représentation de cet ouvrage de Beaumarchais. Poursuivi et proscrit pendant la République, Suard a vu supprimer, en 1810, le *Publiciste*, feuille qui lui appartenait.

Le n° 3, tout d'abord, voit M. de Montaut locataire de l'architecte Boullée, et ensuite c'est l'hotel Fronsac. Petit-fils du maréchal de Richelieu, Frousac y réside cinq ou six ans avant d'émigrer, et ce même duc, en servant la Russie, sera nommé gouverneur d'Odessa ; il reviendra en France pour être ministre et membre de l'illustre compagnie fondée par le cardinal de Richelieu.

Le n° 1, sous Louis XVI, fait partie de l'hôtel Fronsac, ou de l'hôtel Coislin, qui donne sur la place Louis XV et où la marquise de Coislin reçoit son monde en se rendant redoutable par les vivacités de son esprit.

La trésorerie de la Police fait au même temps vis-à-vis à l'hôtel de Gouvernet. Un peu plus bas que cet hôtel, M. Lebas de Courmont, payeur de rentes, a ses bureaux ; un peu plus bas encore se trouve l'hôtel de Chastenet, contigu au Garde-Meuble, en d'autres termes à la maison du roi. M. Randon de la Tour est à cette époque trésorier-général de la maison du roi et il a pour voisin M. Thierry de la Ville-d'Avray, commissaire sous ses ordres, dont la porte ouvre sur la place. Il y a enfin, dès ce temps-là, près de M. Thierry de la Ville-d'Avray, sur la place et sur la rue Saint-

Florentin, le bureau de M. Chabert, inspecteur-général des côtes maritimes, et c'est le berceau du ministère de la Marine, qui englobera le Garde-Meuble.

Au 6, sous la première restauration, un salon acquiert l'importance d'un cabinet diplomatique, le salon de Mme de Staël. De nouveau cette femme célèbre quitte la France, pendant les Cent-Jours, et d'Italie elle revient malade, pour rendre le dernier soupir quatre jours avant Suard, son voisin. La lecture d'un testament fait connaître que M. de la Rocca a été le second mari de Mme de Staël, dont *Delphine* donne le portrait et *Corinne* l'idéal.

La rue Royale, dite en 1792 de la Révolution et trois ans plus tard de la Concorde, reprend ensuite son auguste nom. Elle se prolonge, sans uniformité de construction, aux dépens du Cours ou Boulevard, qui venait primitivement jusqu'à la porte Saint-Honoré, démolie en 1733.

Rue Rousselet. (1)

Rousselet, propriétaire, est devenu sous la Régence, père et parrain d'une rue, qu'on appelait auparavant chemin des Vachers. Des masures y sont plus anciennes que les maisons bourgeoises, dont quelques-unes ont été des hôtels. L'ordre numérique y commençait et y finissait rue de Sèvres, quand il n'était pas fait de différence entre les chiffres pairs et les impairs ; maintenant il part à la fois des deux angles de la rue Oudinot. Que la noblesse de robe ait pris sa retraite, comme aujourd'hui la bourgeoisie modeste, dans cette rue honnête et tranquille, il n'y a pas de quoi s'en étonner. Mais on y a aussi porté l'épée avec honneur. Les hôtels Béon, Lastic et Saisseval étaient occupés rue Rousselet, avant la grande révolution, par le marquis de Béon-Caseaux, chef de brigade des armes du roi, par le comte de Lastic, colonel d'infanterie, fils d'un lieutenant-général, et par le marquis ou le comte de Saisseval-Feuquières, ces deux frères étant en même temps capitaines de cavalerie. Enfin, le n° 29 a été restauré et habité par Valérius, l'ancien bandagiste de la rue du Coq, que ses opinions légitimistes avaient tant compromis, au commencement du règne de Louis-Philippe, et qui a cessé de vivre en 1855.

---

(1) Notice écrite en 1862.

Rue Joubert. (1)

Plus l'âge expose à des affronts la vieille coquette et le galantin sur le retour, plus ils se montrent jaloux des préférences qu'accorde souvent l'amour à la jeunesse. Mais les maisons d'un certain âge sont de si bonne composition qu'elles souffrent sans se plaindre de l'alignement nouveau qu'une façade prend près des leurs et qui est une menace à leur adresse. On ne fait pas grâce d'une crevasse à ces maisons, du moment qu'on convoite leur emplacement ou leurs matériaux. Aucun ménagement n'est gardé par les ennemis que leur fait la spéculation. Sont-ce des hôtels ? on les trouve insolents. Des bicoques ? elles répugnent à une grande ville. Si la vie qu'on y mène paraît irréprochable, quelle jeunesse orageuse ne dissimule pas cette bonhomie caduque ! Parfois on évoque des souvenirs dont elles rougissent sous leur badigeon, en présence d'un square ou d'un boulevard moderne, mais dont elles riraient entre vieilles connaissances. Toute maison qui a vécu est indulgente ; si elle ne dore que le premier étage, elle en console la mansarde ; les espérances qui ont séché ses plâtres ne l'abandonnent qu'au dernier coup de pioche. C'est pourquoi vous voyez errer inévitablement aux alentours, quand elle a disparu, ceux de ses anciens habitants qui lui survivent : on la cherche, on voudrait la revoir, on la regrette comme un ami discret !

Une vingtaine de maisons, parmi celles de la

---

(1) Notice écrite en 1862.

rue Joubert, ont vu le jour avant 89 ; mais, malgré le peu de pruderie que leur donne l'expérience de la fin du XVIIIe siècle, elles ont été des premières à se plaindre d'une des maisons neuves qui sont nées sur l'ancien jardin de la princesse de Wagram. Cette maison, qui a jeté de bonne heure son bonnet par-dessus les moulins, ne paraissait pas à sa place dans une rue de bonne compagnie. Le voisinage, à l'unanimité, d'en demander la fermeture. Les gens, s'écriait-on principalement, qui toute la nuit y viennent en voiture, pourquoi n'iraient-ils pas plus loin ? Mais la maison Farcy, c'était alors son nom, comptait sur des protections, qui l'ont emporté, en effet, sur les scrupules du voisinage. Les établissements de ce genre devaient se contenter autrefois de locaux beaucoup moins en vue, que la spéculation ne disposait pas exprès pour la spécialité. Ayant cédé son fonds, la Farcy est devenue commanditaire d'un agent-de-change, dont les affaires ont moins bien tourné.

Un hôtel au n° 3 est tenu par Mme Compagnon, ancienne mercière, qui a passé 50 années de sa vie, sur 73, dans la rue dont nous vous parlons. Elle y a connu des personnages marquants du Consulat et de l'Empire : Caulincourt, duc de Vicence, au n° 39; Lefebvre, duc de Dantzick, au n° 29; le général Digeon, au n° 17; le général Vatrin, au n° 35.

Nous ne passons jamais devant le n° 15 sans nous rappeler de charmants mercredis. Les salons de Mme Ancelot étaient ouverts, dans ce petit hôtel, à la littérature et à la diplomatie, sous le règne de Louis-Philippe. Tout ce qu'on y a eu d'esprit ne tiendrait pas en un gros livre. Ancelot, l'académicien, fut par malheur directeur du Vaudeville et y écorna sa fortune; mais les procès qu'entraînent de telles affaires l'ayant mis en rapport

avec Me Lachaud, cet avocat déjà connu épousa Mlle Ancelot.

Le prince d'Arenberg a fait construire le 25 et le 27; de la même origine paraît être le 23. Mme Pellaprat demeurait au 35, pendant le Consulat, et le duc de Choiseul, dans la maison suivante, vers 1830; il y avait alors au fond de ces deux hôtels, comme au fond de l'hôtel Caulincourt, de petits jardins, suspendus au-dessus des remises.

Le général Joubert, gouverneur de Paris sous le Directoire, a sans doute habité la rue. Toutefois, le *Moniteur* du 27 brumaire an VIII se borne à dire : « La rue Neuve-des-Capucins, où demeurent la veuve et la famille du général Joubert, a pris ce nom. » Le général était mort à Novi, dans sa 30me année. Sa veuve, née Mlle de Montholon, demeurait en haut de la rue, du côté des chiffres impairs, au dire de Mme Compagnon.

L'ouverture de la rue Neuve-des-Capucins avait été ordonnée par le roi, le 8 juin 1780, sur des terrains à M. de Sainte-Croix et à l'Hôtel-Dieu, en face du couvent des capucins de la Chaussée-d'Antin, actuellement lycée Bonaparte. Les maisons à bâtir avaient été exemptées de diverses charges, telles que le logement des gardes-françaises et suisses, jusqu'à la première vente. Rouillé d'Orfeuil, intendant de Châlons, n'avait pas tardé à établir ses bureaux dans la nouvelle rue. L'architecte Bellanger y avait bâti en même temps les nos 20, 22 et 24. Cette propriété, qu'habita Bellanger, servit aussi de pied-à-terre galant au comte d'Artois et même au financier M. de Saint-James. On en fit une prison sous la Terreur, principalement pour des Anglais que Robespierre y retint. Il paraîtrait que M. de Choiseul y fut aussi incarcéré. Un peu plus tôt ou plus tard, le citoyen Fauchard résidait là.

Rue de la Grange-Batelière. (1)

État de la propriété en 1729 dans cette rue, qui commençait alors au Boulevard et qui aboutissait à la rue du Faubourg-Montmartre.

Gauche. — Mlle de Villefrauche, *y demeurant :* Ponroy, bourgeois; Deslaunay, *id.*; de Crozat, *y demeurant, avec une entrée par le cul-de-sac devenu ensuite la rue Pinon, puis la rue Rossini*; un maraîcher, *au fond dudit cul-de-sac;* Pinon de Quincy, conseiller au parlement, seigneur du fief de la Grange-Batelière, *y demeurant;* Rameau, secrétaire du roi, *place à bâtir;* Chenizot, *id.;* Levasseur, conseiller au parlement, *avec un menuisier pour locataire;* l'abbé Darcy, *place à bâtir;* Raymond, secrétaire du roi, *y demeurant*; un maréchal-ferrant; Vallée, paveur, 3 *maisons.*

Droite. — Levasseur, déjà nommé, 6 *maisons dont une à son usage;* Plessy, menuisier; Duval, *avec un menuisier pour locataire;* un paveur; un maçon; Dolville, procureur, *y demeurant;* Vallée, déjà nommé.

Depuis 1847, la rue Grange-Batelière commence où elle finissait depuis un siècle et demi, c'est-à-dire à la rue du Faubourg-Montmartre : les numéros de ses maisons semblent avoir joué aux quatre coins. D'autre part, au lieu de faire crochet sur le boulevard, la rue se prolonge en droite ligne, de façon que plusieurs hôtels ont changé de rue sans changer de place. Mais au nombre de ces déserteurs involontaires ne figure pas

---

(1) Notice écrite en 1862.

l'hôtel de Nolivos. La maison de Raymond, déjà cité, a été refaite avant l'avènement de Louis XVI, pour M. de Nolivos, capitaine aux gardes-françaises, ami de M. de Valençay. En ce temps-là un avocat nommé de Ligny demeurait vis-à-vis, avec sa femme : c'est sans doute au nº 11, ancien 22. Mme de Ligny se retira aux Anglaises, dans un âge où les jolies femmes ne renoncent pas aisément au monde ; mais elle reçut au parloir du couvent quelques visites du comte de Nolivos, qui ne lui était pas indifférent. M. de Beaumont, archevêque de Paris, réprimanda la supérieure de n'avoir pas deviné une intrigue dans l'objet de ces entrevues, où les liens de parenté et les rapports d'affaires n'étaient pour rien, et temporairement on mura, par punition, la grille du parloir. L'exilé, mis au pied du mur, l'escalada un soir ; il put revoir la pensionnaire, qu'on ne surveillait pas de près, puisqu'elle était logée à part ; mais il fallut se quitter avant le jour, et le temps avait passé vite ! Aussi la femme de l'avocat donna-t-elle plusieurs fois audience, à ce qu'on dit, au comte de Nolivos, dans les mêmes conditions. Le mari, alors en voyage, n'avait pas appris sans plaisir que M. de Beaumont supprimait le parloir !

Nous doutons fort que le même prélat ait exigé que, pour donner des leçons aux demoiselles élevées dans les couvents, les maîtres à danser portassent la tonsure et le petit-collet. Il y eut pourtant rue Grange-Batelière, probablement nº 7, un abbé Quinion, maître de danse. Quelque graves que soient certaines danses, à commencer par le menuet, ne se demande-t-on pas si ce prêtre disait réellement la messe avant de courir le cachet, avec la pochette en sautoir ? Quel doute en laisse un almanach des *Arts et Métiers*, imprimé en l'année 1769, qui constate que l'abbé Quinion était

maître de danse juré, en même temps que prêtre habitué à Saint-Roch ?

Il avait pour voisine Caroline Véronèse, qui avait joué, comme sa sœur Camille, à la Comédie-Italienne. Le prince de Conti n'était encore que comte de la Marche lorsqu'il avait eu de Caroline un fils, cause de sa rupture avec la comtesse de la Marche, et il avait acheté pour sa maîtresse le marquisat de Silly.

Quelques années plus tard, la compagnie colonelle des gardes-suisses se trouvait casernée aux nos 13 et 15 actuels.

Duportail, secrétaire d'État au département de la Guerre, habitait la rue en 1791. Naguère compagnon d'armes de Lafayette en Amérique, ce ministre révolutionna et désorganisa l'armée, en autorisant les soldats à fréquenter les clubs. Les ordonnances y relatives ont-elles été signées par Duportail dans la ci-devant caserne, dans une des deux maisons d'en face, ou bien dans l'un des grands hôtels perdus pour la rue Grange-Batelière depuis que la rue Drouot la croise ? Jusque-là aucun ministre de la guerre n'avait eu la même résidence que son prédécesseur ; mais alors que les mutations se succédèrent avec une rapidité imprévue, le portefeuille, ce meuble si portatif, devint immeuble par destination. Celui de la Guerre changea de mains dix ou douze fois en deux années. Le ministre Pache, en novembre 1792, prit pour secrétaire-général Xavier Ardouin, vicaire de Saint-Eustache, et mit des orateurs de club à la place d'employés dont les opinions ne lui paraissaient plus à la hauteur des circonstances. Pache avait vu le jour en Suisse ; son père avait été le suisse de l'hôtel de Castries : il ne lui manquait plus que d'occuper un ancien quartier de gardes-suisses.

Rue Popincourt et rue Folie-Méricourt,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Popincourt. (1)

Les Annonciades. — Nicolas de Blégny. — Fronsac. — La Comédie-Bourgeoise. — Le Mis de Pange. — Le Cte de Fodoas.

Jean de Popincourt, président au parlement sous Charles VI, avait une maison de campagne près Paris ; elle devint à l'époque des guerres religieuses un temple calviniste, que le connétable Anne de Montmorency prit d'assaut le 31 décembre 1561, en ne le ménageant guère. La même propriété était vendue plus tard par Angrand, secrétaire du roi, aux annonciades du Saint-Esprit. Ces religieuses avaient formé depuis peu d'années à Saint-Mandé un établissement, sur le modèle de leur maison de Melun ; elles se transférèrent à Popincourt le 12 août 1636 et puis l'ancienne chapelle de Saint-Marthe ou du Saint-Esprit y fut remplacée par la leur. Une médaille d'argent, retenue par un cordon bleu sur l'habit que portaient les sœurs, rappelait que leur ordre avait été institué en l'honneur de l'Annonciation :

---

(1) Notice écrite en 1862. La queue de la rue Popincourt n'était pas encore devenue la tête de la rue Folie-Méricourt, entre celle Oberkampf (Menilmontant) et le boulevard du Prince-Eugène.

l'ange Gabriel y figurait, annonçant à la Sainte-Vierge le mystère de l'Incarnation. En 1720, la 3me propriété et la 4me qui venaient sur la droite à partir de la rue Ménilmontant, étaient au sieur Albert, maître à danser ; les annonciades, dames de Popincourt, en avaient quatre sur la même ligne affermées à deux jardiniers, en regard de leur monastère. La communauté devenait nombreuse ; mais de cet accroissement ne résulta pas la prospérité de ses affaires et force fut, pour y mettre ordre, d'aliéner une portion du domaine conventuel en l'année 1760. D'autres nécessités provoquèrent même le sacrifice du reste, qui fut vendu, en 1781, à MM. Perrot de Chezelles, de Blosseville et Valentin.

La caserne construite sur le territoire qu'elles avaient occupé servait de quartier originairement à deux compagnies de fusiliers et à une de grenadiers, en tout 310 hommes des gardes-françaises. Cette caserne, depuis un an ou deux, sert d'hospice aux Incurables (hommes). L'église des religieuses, vendue comme bien national le 2 prairial an V, fut érigée pendant le Consulat en seconde succursale de la paroisse Sainte-Marguerite, rachetée par la Ville en 1811 et restaurée en 1818. Cette église, dédiée à saint Ambroise, touche le presbytère, qui ouvre actuellement sur le boulevard du Prince-Eugène ; c'est une vieille maison où Chéradame, entrepreneur du pavé de Paris, remplaçait immédiatement les religieuses.

Le village de Pincourt, ainsi dit par abrévation, a eu beau entrer à demi et puis tout-à-fait dans la ville, les Parisiens n'ont cessé de s'y croire à la campagne que plus d'un siècle après l'annexion. Les maraîchers et les nourrisseurs n'en habitaient pourtant pas exclusivement la grande rue. Une maison de santé y a été fondée, sous Louis XIV, par Nicolas de Blégny, ainsi que le jardin médi-

cinal de Pincourt. Le chef de l'établissement pratiquait principalement la chirurgie ; il s'était fait connaître comme bandagiste, avant d'ouvrir un cours d'anatomie et divers autres, voire même un cours sur les perruques. Ce M. de Blégny avait été jusqu'à se mettre à la tête d'une société académique, et elle publiait des mémoires, dont l'impression en France n'a été interdite, en 1682, que par égard pour tous les médecins qui se plaignaient d'y être maltraités. Au reste, notre chirurgien s'affichait de tous les côtés comme préposé à la recherche et à la vérification des nouvelles découvertes de la médecine, et il confiait au public des *Secrets concernant la beauté et la santé* ; donc ses écrits étaient d'un charlatan, exploitant l'ignorance et la crédulité dont le grand siècle n'était pas exempt. Il frappait d'une contribution à son profit, avec peu de savoir, avec beaucoup d'intrigue, la coquetterie et les infirmités, tous les vices, tous les accidents, en se donnant pour habile à guérir *les descentes, les maux vénériens et généralement les maladies extraordinaires* : spécialité des plus larges ! Son cabinet en ville était rue Guénégaud, tout près du théâtre de Molière, qui faisait rire tout le monde des médecins, sans diminuer la clientèle du praticien voisin en vogue. Mlle de Blégny, directrice honoraire et perpétuelle de la communauté des jurées sages-femmes de Paris, pratiquait également sur les personnes de qualité et demeurait chez son fils, apothicaire du roi, rue Guénégaud. L'officine regorgeait de remèdes secrets, il est vrai, mais suffisamment garantis par cette annonce exceptionnelle : *Une personne solvable qui en connait la vertu s'oblige, quand on le veut, d'en payer la valeur en l'acquit des malades en cas qu'ils ne guérissent pas, pourvu qu'ils conviennent de les payer au double pour une parfaite guérison.* Or la personne sol-

vable, l'endosseur invisible, le compère anonyme, n'était-ce pas Nicolas de Blégny lui-même? Tout le dénonce. Homme d'esprit pour se mettre en vue et de génie pour en tirer parti, il ne visait pas directement qu'à l'argent ; il devait de fort belles places à la réputation qu'il s'était faite lui-même, car on l'avait nommé chirurgien de la reine en 1678, ordinaire du duc d'Orléans en 1683 et médecin du roi quatre ans après. De sa vaste et belle maison de santé, où il n'y avait pas qu'une seule porte, il subsiste plusieurs corps-de-bâtiments, rue Popincourt, entre l'hospice et les dernières maisons de la rue actuelle. Les malades et les convalescents y étaient traités à des prix différents, depuis 20 sols jusqu'à 6 livres par jour : ils ne vivaient donc pas ensemble. Un pavillon entièrement séparé recevait les femmes qui venaient faire leur couches. On reléguait enfin les vénériens à un bout et les fous à l'autre. Une bibliothèque dépendait de l'établissement ; elle était publique pour les médecins, les apothicaires et leurs élèves, ainsi que le jardin médicinal. En allant jusqu'au labyrinthe qui surgissait à l'extrémité, les promeneurs avaient en vue d'autres jardins et des maisons de plaisance, clair-semées près du couvent et de la maison de santé ; seulement il n'y avait encore à la hauteur de celle-ci que des marais bien cultivés entre la rue Popincourt et le Boulevard. Elle n'est pas demeurée au-delà de l'année 1693 à la disposition de Blégny, qui tombait de haut et bien bas. Des escroqueries avérées l'ayant fait dépouiller de ses charges et garder huit ans en prison au château d'Angers, il est mort septuagénaire à Avignon en 1722.

En face ou presque en face de la rue Saint-Sébastien, une petite-maison fut taillée pour le fils du maréchal de Richelieu dans l'ancien hôtel de santé. La niche de saint qu'on remarque au

même endroit est d'une origine antérieure. Puisque les roués du XVIIIe siècle ne redoutaient pas trop l'indiscrétion à l'endroit de leurs galanteries, n'en citerons-nous pas une ou quelques-unes dont Pincourt ait été le théâtre? Fronsac y fit une partie carrée, le 7 janvier 1763, avec le marquis de Conflans et deux filles de chez la Hecquet. Il donnait à souper, le 14 du même mois, au duc de Coigny, à son frère et à deux autres seigneurs, près desquels figuraient trois filles, pensionnaires de la Deslongrais. Néanmoins, à la même époque, la liaison de Fronsac avec Sophie Arnould durait encore, et il aimait déjà la jeune Dubois, de la Comédie-Française, qui lui avait sacrifié ce que la plus belle fille du monde ne saurait donner plus d'une fois. Au mois d'octobre de la même année, la porte de la petite-maison s'ouvrait plusieurs fois par semaine pour la présidente de Boulainvilliers.

Le père de Fronsac, six ou sept ans plus tard, avait pour sous-secrétaire Joseph-Jean-Baptiste Albouy, fils d'un négociant de Marseille. Ce jeune homme avait fait chez les oratoriens de bonnes études, qui ne lui avaient pas donné le goût du commerce, et le maréchal l'employait à mettre en ordre les documents destinés à la rédaction de ses mémoires. Albouy ne vivait pas du produit de son travail ; il recevait une pension de sa famille, et, pour parfaire, il contractait des dettes ; mais les bontés de Richelieu lui permirent de s'ouvrir une carrière dans laquelle, entraîné par la vocation, il espérait mettre ordre à ses affaires. Ayant fréquenté le théâtre et appris des rôles à loisir, il joua d'abord en société et reçut des encouragements. La maison de plaisance de Fronsac était devenue, à cette époque, une petite salle de spectacle, appelée la Comédie-Bourgeoise de Popincourt, et ce théâtre avait pour sociétaires des fils

de famille, tels que les comtes de Sabran, de Gouffier et de Loménie ; la jeune marquise de Folleville et sa sœur faisaient partie de la troupe ; le public y était aussi de la meilleure compagnie. Là débuta dans le rôle de Crispin, des *Folies amoureuses*, Albouy, qui illustra ensuite sur la scène française le pseudonyme de Dazincourt.

A égale distance de la salle de spectacle et de la rue Ménilmontant, il y avait une sparterie, manufacture dont le siége est maintenant une fabrique de bronzes d'art.

Reconnaissons pareillement, au coin de la rue Saint-Sébastien, quelque chose d'une propriété dont les trois corps-de-logis et le jardin ne mesuraient pas moins de 3 arpens. Ce bien fut vendu à l'abbé de Lanne par le marquis de Pange, qui en avait acquis un tiers de Caumont, médecin ordinaire du roi, en 1757, un tiers de Malderie, seigneur de Catreville, et le reste de Bézodis, marchand-bonnetier.

Une autre maison de la rue Popincourt, et ne l'apercevons-nous pas à l'angle de la rue du Chemin-Vert ? fut louée au comte de Fodoas, ancien capitaine de cavalerie, qui peut-être y fit des folies, mais aux dépens de quelque riche douairière. La vieille princesse de Nassau, de laquelle il était aimé, dépensa 30,000 livres assez lestement avec lui. Létorière, son prédécesseur, n'en avait coûté que 6,000. Néanmoins Fodoas, médiocrement content de la princesse, chercha à mener plus loin la comtesse de Schlinfelt, décorée de l'ordre de Marie-Thérèse et qui n'avait guère moins d'un demi-siècle. M. Fontaine était propriétaire de la maison dont nous parlons, et les carmélites en avaient quatre qui faisaient suite.

Rue Turenne,

NAGUÈRE

Saint-Louis-au-Marais. (1)

Contingent de noms et dates mémorables fournis à l'histoire de Paris, pour le compte de cette rue, par des documents inédits et des livres.

Durant l'occupation anglaise, le duc de Bedfort obligea le prieur de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers à renoncer, moyennant 16 sols parisis de chef-cens, à la propriété de 8 arpens et 1/2 détachés de la culture Sainte-Catherine et qui, depuis la fondation du prieuré, au commencement du XIIIe siècle, faisaient partie de son domaine direct. Mais des lettres-patentes de Charles VII, en date du 3 décembre 1437, cassèrent le contrat de renonciation passé devant Legras et Pâris, notaires au Châtelet, le 17 juin 1425. Après être rentrés en possession de leur terrain, théâtre de maints désordres, les pères jugèrent bon de le faire entourer d'un mur; les prévôt et échevins les autorisèrent, qui plus est, en l'année 1487, à enclore avec la culture l'égout dont elle était bordée, à la condition de laisser une porte pour la visite et le curage. On forma en 1560 sur cet

(1) Notice écrite en 1862. La rue Saint-Louis, n'ayant pas encore pris pour en-tête celle du Val-Sainte-Catherine, ne se prolongeait pas, comme aujourd'hui, jusqu'aux rues de Rivoli et Saint-Antoine. L'un des plus célèbres habitants qu'elle avait eus ne remplaçait pas encore saint Louis sur ses estampilles.

égout, jusque-là découvert, la rue dite des Nouveaux-Égouts, puis Saint-Louis sous le règne de Louis XIII.

Des constructions ne remplacèrent que successivement des jardins et des chantiers sur les 8 arpens et 1/2 provenant de Sainte-Catherine, qui s'aliénèrent en divers lots, au moyen de *baux à vente* consentis par les religieux à des particuliers, tels que Mathieu Mayert, orfèvre, le dernier jour de novembre 1545, et Gildart Millet, praticien au Palais, le 18 mai 1547. Une place audit terrain, derrière les maison et jardin de Jean Lair, procureur au Châtelet, était baillée à rente perpétuelle, le 28 février 1560, à Méderic de Donon, contrôleur du Domaine, et une autre place à Jacques Saulger, par l'évêque de Toul, prieur de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, Marin Maupillé, sous-prieur, Jean Hamelin, François Fouet, François Cottard, Jean Choquet, Jean de Sussy et Jean Chaillou, tous religieux-profès dudit prieuré et couvent.

Un petit lot, vingt ans après, était cédé à Marc Miron, seigneur de l'Ermitage, conseiller et premier médecin du roi, par François de Berne, prieur, Jean Chaillou, sous-prieur, docteur en théologie, Jean Choquet, procureur et syndic, Godefroy Hardy, Simon Hamelin, François Béranger et Jean Jacob, prêtres ; Charles Tallery, diacre, et Jean Dugué, tous religieux-profès. Il s'agissait d'un morceau de terre qui longeait les égouts de la ville, derrière le jardin de Mme de Kernevenoy (Carnavalet), en tenant au jardin de Jean Lestelle, médecin. Déjà Miron, sept ans auparavant, avait acheté de Françoise de la Marche, femme de Villequier, gouverneur d'Anjou, deux maisons contiguës à celle de son confrère Lestelle. Le père de ce dernier avait été marchand et succédé dans sa propriété à Périne de Pisseleu. De plus, Jeanne Barbedor, belle-mère de Miron, avait été propriétaire par-là, avant

son gendre. Digne membre d'une famille de médecins célèbres, Miron avait suivi le duc d'Anjou en Pologne et contribué au retour en France de ce prince, devenu Henri III ; à deux reprises il avait siégé aux États de Blois, comme député de la Faculté de Paris, et on lui reconnaissait le titre de *comes archiatrorum* :

Dicitur archiater qui princeps est medicorum.

Charles Miron, évêque d'Angers à 18 ans, siégeant l'année suivante aux États de Blois, était fils de Marc ; il s'arrangea d'une place attenante à celle que son père avait eue de même origine, rue des Égouts. L'hôtel Miron touchait à la maison de Laroche-Bonneuil et au petit hôtel d'Argouges, lorsque l'évêque hérita du médecin, c'est-à-dire en 1608. Charles Miron prononça l'éloge funèbre de Henri IV, après avoir été chaudement son partisan. Des querelles avec son chapitre le portèrent à accepter l'abbaye de Saint-Lomer de Blois, en échange de son évêché, qu'il reprit pour peu de temps en 1622, et puis vint sa nomination à l'archevêché de Lyon, qui fut déclarée par Talon attentatoire aux libertés de l'église gallicane.

Le mariage de Marie Miron avec Louis Lefèvre de Caumartin, garde-des-sceaux sous le règne de Louis XIII, fit changer le nom de l'hôtel, qui passa à Anne de Caumartin, évêque d'Amiens, et à Caumartin de Saint-Port, conseiller d'État, puis intendant des finances, pour qui la terre de Cailly fut érigée en marquisat. Celui-ci, premier homme de robe qui ait porté du velours, laissa ses biens à des créanciers. Pierre Delpech de Cailly, président en la cour des Aides, disposa de la propriété de la rue Saint-Louis, après son beau-père, Pajot de Villers, et il y ajouta deux maisons, acquises de la famille Arnaud de Pomponne et dont une fontaine, établie en 1687, marque encore la place.

Le président maria sa fille au marquis de Joyeuse, colonel, qui vendit à Choux de Bussy, secrétaire du roi, en 1761.

Le plan de Paris en l'année 1652 place contre l'hôtel Caumartin un hôtel Villedo : quel était-il ? Un terrain clos de 166 toises, au coin de la rue Neuve-Saint-Catherine (1) et de la rue Saint-Louis, avait été cédé en 1634 par Lefèvre de Caumartin à Villedo, maître-maçon, en échange de 265 toises prises plus haut, dans la rue Saint-Louis, sur un terrain aliéné par les religieuses de Saint-Gervais, lesdites 265 toises tenant aux héritages de l'architecte Leroy et du président Lejay. Or Lejay, gouverneur d'Aire, a eu certainement un hôtel à l'encoignure de la rue du Parc-Royal et de la rue Culture-Sainte-Catherine (2). La famille Villedo de Clichy, postérieurement à la cession de Caumartin, disposait de quatre maisons au moins qui se suivaient, à l'entrée de la nôtre, et notamment de l'hôtel occupé par un de ses membres devenu conseiller du roi et général des bâtiments, ponts-et-chaussées de France. Une des autres maisons appartenait à Marguerite Villedo, épouse d'Etienne Papot, maître des bâtiments-du-roi, et plus tard à Madeleine Villedo, femme Rostau. Une autre maison aussi avait été apportée par Catherine Villedo à son mari, Michel Noblet, architecte du roi et garde-des-fontaines, qui en fit hériter son neveu, l'architecte Bruant. Une autre encore, contiguë à l'hôtel proprement dit, fut vendue par Villedo jeune, maître-des-comptes des bâtiments-du-roi, à Marguerite Foucault, fille majeure, en 1658. Enfin, dix ans après, un partage de famille attribuait à une D^lle^ Villedo, femme de Michel Delavigne, docteur-

---

(1) Présentement rue des Francs-Bourgeois.

(2) Présentement rue Sévigné.

régent, l'hôtel loué à l'abbé Colbert, puis acheté par Meynaud de Latour, secrétaire des finances, et ensuite hôtel Lowendal. M. de Lowendal, qui demeura rue Saint-Louis, était un fils du maréchal-de-France ; il avait alors Beaumarchais pour ami.

Une masure, en face de la rue des Minimes, paraît tout ce que la rue Saint-Louis a conservé de l'hôtel Caumartin ; mais on revoit la plupart des constructions dont les Villedo ont posé la première pierre.

Que sont devenues les Tournelles, de l'autre côté de la rue ? Sur l'emplacement du palais nous ne retrouvons pas que deux maisons modestes, pourvues encore d'escaliers à balustres, qui des premières y ont surgi, n° 8, n° 20. Quelles y sont les propriétés qui attirent le mieux l'attention ? Pendant tout le règne de Louis XIV on n'appelait le n° 16, où le maréchal de Catinat a résidé, que l'hôtel de Vitry. Les Minimes, monastère établi-par-derrière depuis 1611, n'ont pu l'englober que sous le règne suivant.

Girardin, ambassadeur de Louis XIV près du Grand-Turc, n'a pas manqué d'avoir sur l'ancien parc royal une grande maison rue Saint-Louis, près celle de Mivault, maître-des-comptes, et une autre maison par-derrière, qui le mettait en mitoyenneté avec Delisle-Mansart. Quand toutes deux, plus tard, appartenaient à Louis-Alexandre Girardin, maître-des-requêtes de l'hôtel-du-roi, en sa qualité de donataire de Jean Girardin, chevalier, seigneur de la Cour-des-Bois, des Préaulx et du Cigne, la première ne communiquait plus avec la rue que par une longue allée, et il y tenait d'une part à Petit-Destigny, d'autre part à Doublet, trésorier du duc d'Orléans, dans le fond à lui-même et à la veuve Ruelle ; il se trouvait également propriétaire derrière la seconde, qui, au coin de

la rue Saint-Gilles, touchait encore à celle des ayant-droits De Mivault.

Après la rue des Douze-Portes (1), Claude Guénégaud, trésorier de l'Épargne, avait fait élever un hôtel, qui est devenu la proie des flammes; Mme de Sévigné raconte qu'elle a été témoin de l'incendie : elle habitait alors l'hôtel Carnavalet. On a réparé le désastre pour un nouveau propriétaire, le chancelier Boucherat, dont la bibliothèque était citée et dont le jardin allait jusqu'au Boulevard. De la propriété du chancelier ce qui restait de mieux au XVIIIe siècle, par suite de réductions, était l'hôtel d'Ecquevilly, occupé de nos jours par le couvent de Sainte-Élisabeth. Le marquis d'Ecquevilly, capitaine-général des chasses du roi, après son père et son grand-oncle, épousait, en 1741, la fille d'un de ses voisins, le marquis de Joyeuse. Vers cette époque, Lesage était logé à l'angle de la rue des Douze-Portes : de bonnes positions avaient été offertes à l'auteur de *Gil Blas* et de *Turcaret*, qui préférait vivre de sa plume en faisant jouer des pièces à la foire.

Thévenin de Tanlay, premier président en la cour des Monnaies, n'avait-il pas ses bureaux, sous Louis XVI, au 30 ou au 32, que la famille de Gourgues a habités? En cas d'erreur, ce serait au 44.

Enfin au vénérable hôtel que les nos 46 et 48 nous représentent sans ses dépendances, diverses traditions rattachent d'illustres noms : Turenne, Vauban, La Bruyère, Mlle de la Vallière. Le plan de Gomboust y marque l'habitation de M. le Vasseur. On dit aussi que ce fût l'hôtel de Crosne, avant la nomination de M. Thiroux de Crosne,

(1) Présentement Villehardouin.

intendant de Lorraine, à la lieutenance-générale de police. La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, y avait résidé avant Turenne, son fils, qui recevait des frondeurs, lorsqu'il subissait l'influence de la duchesse de Longueville, et entretenait chez lui des assemblées protestantes périodiques, avant que Bossuet l'eût converti. Vauban lui-même, n'a-t-il pas commencé par servir dans les rangs de la Fronde, sous le grand Condé? Quant à l'auteur des *Caractères*, Bossuet l'a présenté pour enseigner l'histoire au fils de Condé; jusque-là il était trésorier de France à Caen. Outre le grand hôtel Turenne, aujourd'hui encore divisé, il y en a eu un petit, qui parfois s'en est détaché : ainsi s'explique l'exubérance des souvenirs locaux par la simultanéité. Pendant que Turenne, rentré dans le devoir, tenait campagne contre Condé, sa femme, Charlotte de Caumont, qu'il avait fondée de pouvoir, faisait fermer une rue Neuve-des-Minimes en vertu d'une autorisation royale du 17 avril 1655. De cette rue 17 toises étaient données par le roi au grand capitaine, qui les ajoutait à son jardin, et Guénégaud lui-même en gagnait un morceau entre Petit-Destigny et Mlle Scarron. Cette dernière n'était-elle pas la jeune femme du poète Scarron et par conséquent, propriétaire du chef de son mari?

La duchesse d'Aiguillon a donné, le dernier jour d'avril 1684, au cardinal de Bouillon la terre et châtellenie de Pontoise, en échange de l'hôtel Turenne, afin d'y établir les bénédictines de l'Adoration-perpétuelle-du-Saint-Sacrement. Leur entrée a eu lieu le 16 septembre de la même année. Seulement elles acquéraient, le 9 avril suivant, une place contiguë de 384 toises, qui avait déjà fait partie de l'hôtel Turenne et qui se trouvait circonscrite par leur propriété, par celles de MM. de Sainte-Foy, Boulin et Guénégaud, ainsi que par la rue Saint-Claude,

sur laquelle un bâtiment à elles alignait 4 toises de façade. Ce monastère se composait en premier lieu des révérendes mères: Marie de Saint-François-de-Paule, prieure, Marie-Bernardine de la Conception, Marie-Madeleine de Saint-Bernard, Marie-Anne de Saint-Joachim, Marie-Opportune de Sainte-Gertrude, Marie-Scolastique de Jésus, toutes religieuses de l'Adoration-perpétuelle-du-Saint-Sacrement-de-l'Autel, « maintenant établies rue Neuve-Saint-Louis, Marais du Temple, à l'hôtel de Turenne. » L'hôtel confisqué par la Nation sur les ci-devant religieuses a valu le nom de Turenne à la rue Saint-Louis depuis l'an IX jusqu'à la Restauration. Une congrégation de franciscaines a fait bâtir, à la place de l'église du couvent, Saint-Denis-de-Saint-Sacrement, qui est livré au culte depuis l'année 1835.

On appelait déjà Marais du Temple jusqu'à l'ancien jardin des rois lorsque l'hôtel Turenne, dont le terrain en provenait aussi, entrait en religion. Mais ce n'était pas encore le quartier vaste qui depuis se qualifie le Marais. Mme Cornuel, dont les bons mots faisaient les délices de la place Royale, en était presque lorsqu'elle habitait le Marais du Temple, c'est-à-dire entre la place Royale et le Temple, où le XVIIe siècle était si bien représenté. Cette fille de Bigot, intendant de M. de Guise, était la seconde femme de Cornuel, qui avait senti naître son amour pour elle le jour même de l'enterrement de la première Le nom du mari semblait le prédestiner à une disgrâce qui ne lui fut pas épargnée; il finit donc par en prendre son parti, et Mme Cornuel de dire : — Les cornes sont comme les dents, elles ont du mal à percer et après on en rit..... Mais si l'esprit dans ce ménage, comme dans beaucoup d'autres, venait de la femme, ce n'était pas sous le régime dotal ; Cornuel en eut sa part dans la communauté. Il

était déjà vieux, très-vieux quand un accident de voiture le jeta, au péril de ses jours, dans le même fossé que deux filles toutes jeunes, qui, lestement relevées, l'aidèrent lui-même à se tirer de là ; en les remerciant il ajoutait : — Pauvres enfants, nous étions tous les trois du même âge il y a deux minutes !

Le 56 et le 60 ont abrité le chancelier Voysin, dont Mme de Maintenon avait fait la fortune, et qui eut d'Aguesseau pour successeur aux sceaux. La famille de Jumilhac en a disposé, avant ou après le comte d'Erlach, colonel de gardes-suisses ; le marquis de Jumilhac commandait en 1791 la garde constitutionnelle de Louis XVI. Mais ce n'était plus l'ancien parc royal et encore moins l'ancienne culture Sainte Catherine qu'on y foulait aux pieds ; c'était la superficie des plus anciens Marais du Temple.

De ce territoire proprement dit dépendait le terrain vendu par les hospitalières de Saint-Gervais à Barthélemy de Bissi, et n'avons-nous pas vu Villedo en transporter 265 toises à Lefèvre de Caumartin ? Les propriétaires qui s'y suivaient entre les rues du Parc-Royal et Sainte-Anastase, vers l'an 1780, étaient : Dubreuil, Hocquart, Brunet d'Évry, Dassy de Beaudreville, Gesly, le comte de Voisenon et Richard.

Sur l'alignement opposé, au coin de la rue du Pont-aux-Choux, Yvonnet, seigneur de Bammeville, avait laissé, sous la Régence, à sa fille, femme d'Amyot d'Inville, conseiller aux Aides, une maison accotée à celle du commissaire Cailly et adossée à celle de Blanchard. Le monastère des filles du Calvaire, fondé en 1640, se présentait, mais non de face, entre cette rue du Pont-aux-Choux et celle des Filles-du-Calvaire (Vieille-du-Temple).

La rue Boucherat n'avait servi de prolongement à la

rue Saint-Louis, sur les Marais du Temple, entre les rues Vieille-du-Temple etCharlot, qu'au beau milieu du règne de Louis XIV. Jean Beausire, architecte du roi, maître-général, contrôleur et inspecteur des bâtiments de la Ville, qui avait dirigé les travaux pour l'établissement d'un nouvel égout, avait aussi spéculé sur les terrains mis en valeur par l'ouverture de la rue Boucherat, et Michel Richer, entrepreneur de bâtiments, avait fait de même à la suite. Sous le règne suivant, une propriété à M. Louis de Monmerqué précédait immédiatement la fontaine de cette rue, qui ne s'est ajoutée à l'autre qu'en 1851. Bloin, valet-de-chambre de Louis XIV, avait-il habité la même maison? Nous pensons que c'était plutôt le n° 94, qu'on dit lui-même ancien hôtel Boucherat. La fille de Mignard, avant que le roi signât à son contrat de mariage avec le marquis de Feuquières, était publiquement entretenue par ce Bloin. Il rendit le dernier soupir dans le Marais, nous ne savons plus à quelle date; mais peu importe, redirait Théophile,

Et dans les noirs flots de l'oubli
Où la Parque l'a fait descendre,
Ne fût-il mort que d'aujourd'hui,
Il est aussi mort qu'Alexandre.

Rue de Miroménil. (1)

Percée au commencement du règne de Louis XVI sur un terrain qui appartenait à Armand-Gaston Camus, avocat, propriétaire de l'hôtel Beauvau, cette rue eut pour parrain Hue de Miroménil, garde-des-sceaux, sous le ministère duquel fut abolie la question. A ladite s'ajouta la rue Guyot, ouverte deux années après à la diligence de Senneville, Aubert et de Lettre. Deux autres crues poussèrent en 1813 et en 1826 cette voie de communication jusqu'à la rue de Valois.

Au moment de la première de ces trois annexions, tout un côté de la rue Miroménil appartenait au susnommé Camus, à l'exception d'une seule propriété enclavée entre deux des siennes et qui était acquise à Bigonet. Cinq propriétaires de l'autre côté de la rue semblent avoir dicté dans le même temps leurs noms à quelque scribe, qui les aurait écrits d'une manière encore moins irréprochable que celle-ci: D'Orgemont, la baronne d'Alleps ou le comte de Camille, Marcelin et de Castellan, le marquis Andrault de Langeron. On remarquait pourtant, avant 89, un hôtel de Roquefeuil dans cette rue.

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue Miroménil n'était encore coupée ni par les boulevards Hausmann et Malesherbes, ni par la place formée au bout de la rue de Laborde, ni par les rues de Rovigo et de Lisbonne. Elle ne s'est également prolongee que depuis entre la rue de Valois, qui s'ajoutait à celle de Monceau, et le boulevard des Batignolles.

Notre collecteur de documents locaux a trouvé, pour sa part, au fond du nº 33, un pavillon décoré de bas-reliefs, avec un arbre qui a été planté avant que l'architecte Le Camus de Mézières dessinât l'hôtel de Beauvau. Le duc de Noailles avait été antérieurement propriétaire du terrain occupé dans le faubourg Saint-Honoré par l'hôtel Castellane et par les immeubles voisins ; mais la construction du susdit pavillon date encore de plus loin, il n'en faut pas douter, puisque son ancien escalier, qu'on a gardé dans un grenier, est bel et bien à balustres de bois.

Les sculptures beaucoup plus apparentes du nº 53 représentent deux voitures à trois corps, à quatre chevaux, et rien n'y manque, pas même les noms de ces voitures, la *Laure* et l'*Élisa*. L'administration des gondoles parisiennes, diligences pour Nanterre, Versailles, Marly et Saint-Germain, s'y établissait en 1824 et construisait, pour se faire des remises, le hangar qui est vis-à-vis. A ces voitures, qui ne menaient qu'à la campagne, il en succéda d'autres qui conduisaient les gens jusque dans l'autre monde. Mais les Pompes funèbres n'eurent leur garde-meuble, leur vestiaire, leurs écuries et leurs remises dans la rue de Miroménil que jusqu'en 1853.

Contentons-nous, par conséquent, d'un fiacre pour nous transporter

---

Rue Saint-Fiacre. (1)

Celle-ci, déjà connue en 1630, mais sous le nom de rue du Figuier, sortait-elle d'un petit fief Saint-Fiacre? Ou le sieur Fiacre y fonda-t-il le service des voitures qui ont gardé ce nom dans le vocabulaire usuel ? Des écuries et remises pouvaient y rester subordonnées à ce bureau de la rue Saint-Martin auquel convenait si bien l'enseigne de Saint-Fiacre et qui se tint plus tard rue du Faubourg-Saint-Denis. Lesdits carrosses de louage étaient déjà au nombre de 1800, avant que la concurrence des cabriolets de place, vers 1770, en renvoyât pas mal sous la remise. Le tarif était alors : 25 sols pour la première heure, 20 pour les heures suivantes, 24 pour une course.

La rue Saint-Fiacre a été fermée pendant un siècle par deux grilles, qui paraissent deux portes bien murées sur le plan de Paris en 1739. La plupart des propriétés qui la bordaient ayant leur entrée principale ailleurs, on ne comptait encore à la fin du règne de Louis XIV que 4 maisons qui appartinssent à la rue au même titre exclusif que ses 2 lanternes ; elle n'avait pourtant rien perdu depuis dix ans, époque où Mlle Moulleron, propriétaire du n° 2, ou du n° 4, tenait à Mme Canaple, celle-ci à Dumesnil, *chantre à l'Opéra*, Dumesnil à l'avocat Baudin et Baudin à De Meulle. Le jardin de ce dernier empiétait sur l'ancien fossé de la ville, où commençait également le jardin de l'abbé Dufour, qui, tout en allant jusqu'au Boulevard,

---

(1) Notice écrite en 1861.

faisait face à celui de Lhuillier, contigu à celui du conseiller Guilloye, après lequel venaient trois autres propriétés au même Lhuillier.

Le pavillon portant le chiffre 8 fut donc l'habitation de Dumesnil, haute-contre du temps de Lulli. Ce chanteur n'avait rien gagné au privilége qui permettait alors aux gentilshommes de devenir sans déroger pensionnaires de l'Opéra : il avait été le cuisinier de Foucault, conseiller d'État et numismate, cet ami du père La Chaise, puis intendant du prince de Montauban. Dans *Armide*, il créa le rôle de Renaud. Malheureusement Dumesnil, qui ne se piquait ni de sobriété ni de pudeur, entrait souvent en scène entre deux vins et aimait à se mettre en tiers dans les amours des filles de théâtre, pour en vivre plus à son aise. Mlle Maupin, sa camarade, qui n'avait répudié que les préjugés de son sexe, était mal avec ce chanteur, qui la traita d'hermaphrodite, ne sachant plus par où la prendre. La chanteuse, fille d'un gentilhomme, avait appris d'un de ses amants, prévôt d'armes, à tirer l'épée ; elle accosta sur la place des Victoires l'habitant de la rue Saint-Fiacre, qui revenait de l'Opéra, et comme il refusa de croiser le fer avec la cavalière qu'il avait insultée, celle-ci lui administra une volée de coups de canne, en lui prenant sa montre avec sa tabatière. Le lendemain, au foyer du théâtre, Dumesnil raconta qu'il avait eu affaire à trois gredins, qui avaient profité des ténèbres d'une heure avancée pour le frapper et le voler. Mais Mlle Maupin arriva à propos pour lui dire : — Palsembleu ! tu mens. J'étais toute seule. Voici une montre, voilà une tabatière que te rend la main qui les a prises.

Sous le règne suivant, M. de Curis avait dans la rue Saint-Fiacre la superbe maison voisine ; seulement il en sortait et y rentrait par la rue du Sentier. Cet amateur de petits-soupers en

faisait quelquefois avec M. de Jumilhac, le gouverneur de la Bastille; mais l'un et l'autre étaient fort contrariés que M. de Sartines, le lieutenant-de-police, fût à même de leur demander peu de jours après comment ils s'en trouvaient et sût aussi bien qu'eux en quel endroit s'était dressé le couvert, quelles filles en avaient été tout le contraire de la pièce de résistance et à quelle heure on s'était séparé. N'y avait-il donc pas moyen de soustraire leurs fredaines aux investigations des limiers de la police ? M. de Curis, n'en ayant pas trouvé, prit enfin le parti de supporter ce qu'il ne pouvait empêcher et proposa encore à son ami de faire ce qu'on appelait alors des *soupers de filles*. — Volontiers, répondit M. de Jumilhac, mais à la condition que M. de Sartines en soit.

Au 16 demeurait la Hecquet, chez laquelle s'engageaient force parties galantes, dont elle battait et rebattait les enjeux. Cette pourvoyeuse distinguée avait aussi au faubourg Saint-Laurent une petite-maison pour les soupers. L'avocat-général Séguier ne mettait pas moins à profit que ces MM. de la Ferme-Générale, la variété des ressources de la Hecquet, chez laquelle ce magistrat fut rencontré le 2 avril 1760. Il y avait déjà fait acte de présence dans les quatre nuits précédentes et Virgile lui-même eût perdu son latin à lui dire : *Quintam fuge.*

Rue Poissonnière. (1)

A Derbais, marbrier du roi, fut adjugé, en 1686, un grand terrain qui longeait le Rempart, c'est-à-dire le Boulevard, à partir de la rue des Poissonniers. C'était une portion de la Vallée-aux-Voleurs, dans laquelle on avait détroussé les passants et qui devait à un autre genre de licences le synonyme de Champ-aux-Femmes ; sous les mêmes qualifications avait été connu, dès l'an 1290, un chemin hors de ville, bordant ce territoire, qui dépendait lui-même du Clos-aux-Halliers, fief dit aussi des Masures-de-Saint-Magloire. Le passage des marchands de marée et l'agrandissement de la ville avaient érigé le chemin, sous une désignation nouvelle, en une rue de Paris qui comptait déjà 44 maisons et 10 lanternes à la fin du XVIIe siècle ; seulement elle empiétait un peu sur notre rue du Petit-Carreau.

Les Derbais étaient alors propriétaires du n° 35 actuel et la veuve Misson du 37. Daniel Gittard, architecte du roi, qui avait travaillé à Saint-Jacques-du-Haut-Pas et à Saint-Sulpice, disposait du 26. Un sieur Milieu, dont la propriété s'étendait jusqu'à la rue du Sentier, jouissait probablement du 21, auquel de belles ferrures et un balcon, donnant sur une grande cour, gardent l'air d'un hôtel de traitant et où des plaques de cheminée portent le millésime 1660.

Cette dernière maison se trouvait habitée plus

---

(1) Notice écrite en 1861.

tard par Gauthier de Montdorge, trésorier de la chambre aux Deniers et auteur des *Fêtes d'Hébé*, opéra-ballet dont la musique était de Rameau. Il épousa, vieux, une jeune fille, qui resta femme honnête, quoique bâtarde adultérine de M. d'Étioles et de Mme de Belvaux, qui lui avaient acheté un père et une mère d'occasion en la faisant reconnaître pour la fille d'un gentilhomme et d'une demoiselle mariés à prix d'argent. Plus tard encore, en 1787, un appartement du même hôtel était occupé par Grétry et sa famille. L'illustre compositeur avait déjà, dans sa fille Lucie, un élève sans pareil : elle avait composé, à l'âge de 13 ans, la partition du *Mariage d'Antonia*. Aux dépens du jardin dudit hôtel s'étaient édifiées, du vivant de Milieu, plusieurs maisons.

Voisenon, l'abbé galant que ses bons mots, plutôt que ses œuvres, allaient mettre de l'Académie, demeurait en 1765 à l'extrémité de la rue. L'architecte Pruneau de Montlouis était chez lui, à quelques années de là, en vue de la rue Beauregard.

Le 33, construction plus moderne, n'a pas même su conserver le titre que lui donnait à la notoriété le nom de Giudicelli, sur la porte du successeur de ce fameux chocolatier. Il est vrai que Giudicelli, qui était arrivé à Paris en sabots avant la grande révolution, ne se souciait plus, devenu quatre fois millionnaire, d'afficher le point de départ de la fortune de sa fille, mariée au fils d'un comte de l'Empire. Le véritable chocolat n'a-t-il pas fait son temps en France, et surtout à Paris, depuis que les droguistes en vendent à profusion sans sucre, sans cacao, mais non pas sans annonces à la 4me page des journaux ? Giudicelli en fabriquait de meilleur, en moins grande quantité ; heureusement on dirait qu'il a laissé sa recette à Prévost, le chocolatier

du coin de la rue et du Boulevard, dont les produits coûtent meilleur marché.

Peu de masures rappellent dans la rue Poissonnière l'ancien clos des Masures-de-Saint-Magloire. M is voici bien encore des maisons à porte bâtarde et à deux croisées par étage, fruit des économies du cordonnier, de la mercière et du pâtissier qui les ont fait bâtir. L'architecture peu académique du 25 est bien plus amusante pour le passant que les façades signées par les architectes d'à-présent : il y aura toujours des Parisiens assez peu fortunés pour se contenter de l'abri que leur procure cette bicoque et pour se sentir plus à l'aise avec leur veste, leur blouse, leur tablier, que couverts d'un habit acheté au *Prophète* ou à la *Belle-Jardinière*.

D'autres traditions sont respectées elles-mêmes tant soit peu sur la lisière de l'ancien Champ-aux-Femmes. L'amour vénal faisait encore bon feu, il y a quelques années, dans un grand nombre d'entre-sols de la rue ; il s'y cache aujourd'hui dans les mansardes, d'où il s'en va, transi, se réchauffer sous les lustres des bals publics. Mais il porte si mal, il dépose si souvent le masque de la grisette qu'on ne s'y trompe plus beaucoup. Il n'y a qu'une nuance entre cet amour-là et celui que garde en pension, à l'angle de la rue de la Lune, une maison plus que séculaire dans la spécialité. L'autre coin de la rue de la Lune était occupé, sous Louis XVI, par la compagnie colonelle des gardes-françaises.

Rue de la Lune. (1)

Pour l'honneur de la compagnie d'élite dont il s'agit à la fin de l'article précédent, constatons que, de son temps, il n'y avait encore à l'encoignure opposée de la rue Poissonnière qu'une seule des deux maisons de tolérance qui, aujourd'hui, relient une rue à l'autre. Celui des deux établissements dont la porte s'entre-bâille sur la rue de la Lune fut fondé vers 1820 par un marchand à la toilette.

Un galant mettait, au contraire, en cette rue le beau sexe à contribution, dans des conditions peu communes, au commencement du règne de Louis XIV ; on le nommait Henri Barjot de Rennevilliers. Fallait-il qu'une femme fût adroite pour passer par ses mains sans autres frais ! Si la belle avait plusieurs bagues, ce n'était jamais la plus simple qu'il soutirait à titre de souvenir, quand ce n'etait pas de l'argent à son mari. Il vivait donc à l'aise dans les meilleurs quartiers de la ville et ne se retirait à la Ville-Neuve, dont la rue de la Lune faisait partie, que sur une déveine en amour et au jeu, qui l'obligeait à des économies. Son train de maison, dans la morte-saison, se reduisait souvent à une vieille femme, nommée Blanche, qui n'attendait même pas après ses gages pour vivre : elle avait appris, en servant dans un hôpital, à saigner, à remettre les membres disloqués, et elle continuait à faire le chirurgien. Cette renoueuse ne craignait pas de se tranformer parfois en amazone; elle ne montait à cheval, sur le tard, qu'avec

(1) Notice écrite en 1861.

une épée dans la main droite et un flambeau dans l'autre, quand el e allait quérir son maître par la ville. La bouchère et la boulangère étaient toujours payées à sa manière par ce mauvais sujet, qui ne prenait jamais de fournisseur veuf : il ne laissait s'arrièrer des parties, c'est-à-dire des mémoires, qu'au risque de régler avec des créancières d'autant plus éloignées de la jeunesse. Une fois même, Rennevilliers avait affaire à une vieille femme de la rue de la Pourpointerie ou des Lombards, qui lui avait longtemps habillé des laquais. En arrivant, sur la promesse formelle qu'il lui serait enfin donné satisfaction, la malheureuse déployait un sac vide ; mais, avant de repasser la porte, elle jetait ses parties au feu en s'écriant : — Que demander à un honnête homme qui a pour la vieillesse tant d'égards !

C'est fort innocemment, nous le croyons, qu'à la fin du xvii[e] siècle M. Plaisir habitait le 41 : le véritable nom de ce propriétaire était bien Claude du Plaisir. Le joli nom de qualité ! Par malheur, à cette époque-là, une bonne moitié des marchands de la rue Saint-Denis prenaient librement le *de*, que l'ignorance crasse de notre siècle en science nobiliaire prend pour l'équivalent de *messire*.

Entre les rues Neuve-Saint-Étienne et Sainte-Barbe (1), le côté des numéros pairs fut bâti par François Berthelot, secrétaire des commandements de la Dauphine, et Marie Regnauld, sa femme, pour y placer 50 soldats blessés. Mais la fondation de l'hôtel des Invalides, en atteignant royalement le but des institutions du même genre, supprima la moinerie des soldats infirmes. La maison principale de la rue de la Lune fut achetée, en 1682, par les dames de Saint-Chaumont, qui en firent

(1) Maintenant de la Ville-Neuve et Pourtalès.

le petit Saint-Chaumont. Le chef-lieu de cette communauté des filles de l'Union-Chrétienne recevait des élèves, rue Saint-Denis, à des conditions autres que la succursale, qui prenait des pensionnaires à raison de 250 à 400 livres. Les bâtiments de cet annexe donnaient également sur le Cours, ancien Rempart, et dataient seulement de la renaissance de la rue, dont l'acte de naissance remontait au milieu du XVI[e] siècle. On en avait rasé les maisons dès 1593, pour fortifier la ceinture de Paris, dont la Ligue refusait l'entrée au Béarnais. Une chapelle Sainte Barbe avait elle-même disparu dans l'abatis, et c'est trente ans plus tard qu'on avait élevé à sa place Notre-Dame-de Bonne-Nouvelle, presque entièrement reconstruite sous la Restauration.

De Caux, huissier de salle à la cour de Versailles, avait aussi Louis XIV pour seigneur direct dans trois propriétés qui se suivaient rue de la Lune : le 14 *bis* en était une. Voyez-vous une maison de secours et une école de filles, n° 12 ? Cet immeuble et l'immeuble adjacent appartenaient aux pauvres de la paroisse Bonne-Nouvelle. Ils étaient chargés de 2 livres, 5 sols, 5 deniers de cens, redevance acquittée pour l'année 1703 par les mains de Françoise Énault, supérieure, Marguerite Gautier et Jacqueline Guénot, sœurs de la Charité attachées à ladite paroisse. La plupart des maisons situées sur cette ligne avaient sur le Cours une seconde porte, que quelques-unes conservent de nos jours sur le Boulevard.

Rue du Petit-Carreau. (1)

Le marché des Petits-Carreaux, moins fréquenté que le carreau des Halles, était sans doute pavé originairement de ce qu'on appelait du carreau ; le même pavé tenait lieu de plancher aux cabarets lorsqu'on y laissait des buveurs littéralement sur le carreau. Vis-à-vis de l'hôtel des Grilles, où la veuve Boyer a commandé en maître et qui n'est plus pour le vulgaire que le nº 43, les morceaux de viande s'étalaient qui avaient un moment fait une rue des Boucheries de l'entre-deux des rues Montorgueil et Poissonnière. Le plan de Gomboust, il est vrai, faisait commencer celle-ci et finir celle-là, en 1652, à la hauteur de la rue Neuve-Saint-Eustache ; toutefois on connaissait déjà un siècle avant, dans la rue Montorgueil, un lieu des Petits-Carreaux, et 58 maisons étaient portées au compte de notre rue en 1714 ; au nombre de ces maisons figurait déjà le 38, possédé sous Louis XVI par la baronne de Vignet.

On a toujours bu sec en ce quartier. L'enseigne des Trois-Bouteilles et celle du Château-Gaillard rivalisaient, dans la rue du Petit-Carreau, avec le Triomphe-de-Bacchus, dont le propriétaire lui-même portait, vers 1714, un nom qui ratissait chaleureusement la gorge et donnait soif : Le Poivre ! La corporation des joueurs de violon avait bien son bureau rue Saint-Martin, attenant à Saint-Julien-des-Ménétriers ; néanmoins les musisiens à embaucher se donnaient rendez-vous chez Zublet,

(1) Notice écrite en 1861.

aux Trois-Bouteilles, près la rue Thévenot, et, de nos jours encore, tous les dimanches, des virtuoses disponibles se réunissent sur le même point de la rue du Petit-Carreau, à la porte d'un marchand-de-vin, et y trouvent un engagement pour la soirée dans quelque orchestre de bal, de spectacle ou de café-concert.

Le cul-de-sac du Crucifix, dit aussi du Petit-Carreau, comportait 7 petites maisons en 1768. Nicolas Le Prieur en avait acquis 4; Pierre Le Prieur, fils de Nicolas, y ajouta les autres et fit bâtir par l'entrepreneur Goupy, sur l'emplacement du tout, un hôtel à deux portes, qui n'en a plus qu'une. C'est le nº 14, et comment le louer assez de n'avoir renoncé qu'à la moitié du jardin qui le distinguait d'une maison de petite bourgeoisie ! Goupy, devenu architecte, a dessiné le plan de plusieurs casernes de Paris, notamment de celle de la Nouvelle-France.

Le nº 26 sert de passage officieusement à l'ancienne cour des Miracles. Tout le monde, au commencement du dernier siècle, ne se hasardait pas encore le soir dans l'ancienne vallée aux Mendiants et aux Voleurs, chef-lieu de la truanderie au moyen-âge : il y avait pourtant 3 lanternes pour éclairer 4 maisons, en comptant ce qu'y possédaient les hospitalières de Sainte-Catherine et les filles-Dieu, sans compter par exemple les échoppes en appentis qui s'adossaient aux murs et qui n'étaient pas habitées la nuit. Une maison, dans ledit passage, ouvre sa porte cochère en face d'une ruelle que son écriteau donne pour impasse de l'Étoile : n'était-ce pas l'hôtel Dupressoir? De toute façon la location y remit, sous Louis XV, un nouveau genre de malfaiteurs adroits en possession de la cour des Miracles, que le règne précédent avait purgée de ribaudes et de francs-mitous moins civilisés. Les charmes de Dorothée, de la Beau-

voisin et puis de Jeanne Vaubernier, à l'âge de 21 ans, attiraient là des grands seigneurs, tels que le duc de la Trémoille et le prince de Ligne, mais plus encore de financiers, chez le comte Dubarry, qui leur dorait ainsi les pilules de son tapis vert. La plus séduisante des complices de ce chevalier d'industrie était la nouvelle recrue; ses bonnes grâces avaient déjà le rare privilége de ramener les galants, encore plus que de simples espérances. Elle était grande, bien faite, blonde à ravir : front dégagé, beaux yeux, sourcils à l'avenant, visage ovale légèrement marqué de petite-vérole, mais parsemé de signes sur les joues qui le rendaient piquant comme pas d'autre, nez aquilin, bouche au rire leste, peau fine, gorge qui contrariait la mode en conseillant à beaucoup d'autres gorges de se mettre à l'abri d'une comparaison ! Jeanne, sans songer à l'avenir, s'amusait pour son propre compte de l'empire exercé par elle à bien moins de frais qu'il ne fallait à son associé d'expérience et de dextérité pour commander à la fortune du jeu. Tout commençait alors ou finissait pour elle par un souper, où elle buvait peu de vin, mais beaucoup de liqueurs. N'avait-elle pas pour vocation le plaisir, auquel était dû tout ce qu'elle avait et jusqu'à sa naissance ? Son père était abbé ; sa mère, une Lorraine nommée Bécu, mariée ensuite à Ranson, qui, de domestique, s'était fait employé aux barrières de Paris. Dubarry avait rencontré cette jolie femme chez la comtesse Duquesnay, qui l'aimait de manière à en rendre jaloux M. de Chabrillan, dont ladite maîtresse donnait elle même à jouer. Lebel, valet-de-chambre du roi, vint de même cour des Miracles, lia facilement connaissance avec l'Égérie du tripot, et un appartement se meubla avant peu, rue des Petits-Champs, pour Jeanne Vaubernier, qu'on avait commencé à surnommer l'*Ange* dans la maison à

parties de la Gourdan, et Mlle Lange changea moins de conduite que de fortune et de nom, chacun le sait.

Dans l'ancienne demeure de Jean Dubarry habitait le publiciste Hébert, membre de la Commune de Paris, pendant que Jeanne Vaubernier payait de sa tête le luxe et le crédit dont elle avait joui comme comtesse Dubarry. Ce rédacteur du *Père Duchesne*, journal de cynique mémoire, avait été receveur de contremarques dans un théâtre ; il acquit de nouveaux titres à l'exécration générale lors du procès de Marie-Antoinette, fut dénoncé par Saint-Just à la Convention, qui le reconnut chef d'une faction menaçante pour l'État, et il ne finit pas autrement que Mme Dubarry.

Rue Thévenot. (1)

Ne venons-nous pas de revoir dans la rue du Petit-Carreau l'hôtel Le Prieur, qu'on disait à tort Thévenot ? Une lettre de M. le Prieur de Blainvilliers, petit-fils du fondateur, nous apprend que son grand-père fit construire en même temps le 21 de la rue Thévenot.

Un Thévenot remplissait les fonctions d'échevin sous la prévôté de Jacques Sanguin ; un autre a laissé des relations intéressantes de ses grands voyages et importé en France le café. L'usage de la liqueur nouvelle fut d'abord une affaire de mode ; Mme de Sévigné contribua elle-même, sans le vouloir, à sa propagation, en disant que le café passerait comme Racine, ou Racine comme le café. La réputation de l'un et de l'autre n'a guère fait que croître et embellir depuis cette comparaison, qui n'a pas même porté malheur à Mme de Sévigné ! André Thévenot, contrôleur en chef des rentes de l'Hôtel-de-Ville, survécut à Thévenot le voyageur ; il avait pour fils ou petit-fils l'échevin ; c'est à sa requête qu'on donna, en l'année 1676, un débouché sur la rue Saint-Denis au cul-de-sac des Cordiers, qui était du Paris de Charles V.

Père et parrain de la rue ainsi née, Thévenot y laissa à ses héritiers des maisons bien construites, dans lesquelles au XVIIIe siècle se succédèrent des banquiers et des agents-de-change, plus encore que des magistrats, et en voici les nos actuels :

---

(1) Notice écrite en 1861.

10, 12, 14, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24. En tout 11 propriétés, et la rue n'en nombrait que 16, y compris celle qu'a fait rebâtir ensuite Le Prieur. Lorsque la succession s'ouvrit du marquis de Carabas de cette rue, les nos 6 et 8 appartenaient à Thoré, et le 26, que Michel Richer allait bientôt reconstruire avec le magnifique balcon qui décore aussi l'impasse de l'Étoile, était à l'hospice Sainte-Catherine. Ce cul-de-sac, qui lui-même n'en est plus un pour les piétons qu'il mène à la cour des Miracles, avait dépendu de l'impasse des Cordiers antérieurement à la formation de la rue.

Vers le milieu du règne de Louis XVI, le propriétaire du 18, où un hôtel-garni a repris de nos jours le nom de Thévenot, créateur de l'immeuble, s'appelait M. de Saint-Péravy ; celui du 16, le Dr Chomel ; celui du 14, M. Armand. Au même temps, le comte de Lallemant, ou de Latemend, disposait du 7 et 9 ; M. Bourdin, du 11 ; M. Osmond, du 13. Quant au 24, qui a été mairie sous la Restauration, l'architecte Goupy y a laissé des traces de son passage sur les brisées de Thévenot, comme propriétaire.

Enfin le 12, déjà cité, était la résidence de la famille de Monmerqué, avant que Joséphine de la Pagerie y séjournât, n'étant encore que Mme de Beauharnais. Cet ancien hôtel a conservé un jardinet.

Rues de Viarme, Mercier, de Sartines, De Vannes, Oblin et rue Sauval,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Devarenne. (1)

M. Rousseau, qui songe à se marier, n'était guère flatté que nous l'envoyassions faire le tour de la Halle-au-Blé. La réputation acquise à ce quartier offrait des points curieux à étudier au point de vue des mœurs, mais risquait de compromettre publiquement un explorateur qui ne se contente pas toujours d'interroger l'enseigne d'une maison, le numéro d'une porte, l'inscription angulaire d'une rue. Les établissements séculaires où M. Rousseau redoutait d'avoir à prendre des notes sur son calepin, sont de ceux où l'on entre en craignant d'être vu, surtout lorsqu'on se dispose à rompre avec le célibat. Il partait donc à contre-cœur, pour la première fois sans doute, notre député à la course, notre observateur au carnet ! Il avait passé la nuit blanche, additionnant avec appréhension presque autant de gros numéros qu'il pouvait se trouver de portes dans les rues dont la nomenclature sert de titre au présent chapitre. Mais il est revenu tout fier des progrès accomplis, autour du Grenier-d'Abondance, par la moralité publique de son siècle. Sa philosophie

---

(1) Notice écrite en 1861. Le nom de l'historien Sauval n'était pas encore devenu celui de la rue Devarenne et de la rue des Vieilles-Étuves Saint-Honoré.

optimiste n'avait été mise à l'épreuve qu'une seule fois dans six rues mal famées.

La seule maison de filles qui y survive à beaucoup d'autres date, comme établissement, de la construction de la place. La dot de la comtesse Ogier n'en a pas moins été constituée en partie par l'apport de l'immeuble, dont le premier propriétaire avait été Eynaud, son père. C'est le n° 1 de la rue circulaire, autorisée en 1762, ouverte trois années après et appelée de Viarme à cause de Jean-Baptiste Élie Camus de Pontcarré, chevalier, seigneur de Viarme, Sengy, Belloy et autres lieux, conseiller d'État, qui a rempli les fonctions de prévôt-des-marchands de 1758 à 1764. Trois ans avant l'élection de ce magistrat, la Ville avait acquis le terrain de l'hôtel de Soissons, sur lequel s'établirent simultanément, d'après le plan général qu'avait tracé Lecamus de Mézières, la Halle-au-Blé, la rue de Viarme et les rues qui rayonnent autour de cette place.

Le père de Mme Ogier était aussi propriétaire, rue de Viarme, n° 3, et l'échevin Babille au coin de la rue Babille, mais sans porte sur la rue de Viarme. Les autres propriétés qui ouvrent sur cette rue sans fin, ont appartenu d'origine au sieur Camus, à l'exception de trois : le 21, qui fut bâti pour Devarenne ; une maison au coin de la rue de Sartines, qu'avait Piedbot, et le 4, qu'avait Gallien. Ce Camus, était-il le prévôt-des-marchands, l'architecte, ou quelqu'un des leurs ? Assurément, il avait derrière lui des associés ou des bailleurs de fonds.

La rue Mercier, dont les constructions sont uniformes, comme celles de toutes les rues de la même création, eut pour parrain Louis Mercier, écuyer, conseiller du roi en l'Hôtel-de-Ville, échevin. La comtesse du Bocage y disposait des n°s 5,

7, 9, peu d'années après la fondation de la Halle-au-Blé.

Gabriel de Sartines, comte d'Alby, avait été conseiller au Châtelet, lieutenant-criminel et maître-des-requêtes, avant que de passer lieutenant-général de police, et il devint ensuite ministre de la Marine. Son nom, placé sur l'estampille d'une rue, en face du Grenier-d'Abondance, ne nous rappelle-t-il pas qu'on accusa ledit lieutenant-de-police d'affamer, par calcul, Paris et tous ses environs, pendant que quatre intendants des finances, Trudaine de Montigny, Boutin, Langlois et Boulogne, se seraient entendus eux-mêmes avec Perruchot, directeur-général du monopole des grains, pour étendre cette cruelle spéculation à toutes les provinces? Mais l'agiot sur le blé n'a jamais pu susciter que des dangers locaux et momentanés, entièrement conjurés de nos jours par la rapidité des moyens de transport, et jamais l'acquisition par fortes parties n'a menacé de la famine toutes les places à la fois. Nos marchands de farine, qui se réunissent tous les jours au café du Commerce, et justement au coin de la rue de Sartines, sont loin de craindre que les capitaux affluent outre mesure dans le commerce des grains en France: la disette de l'argent y suit toujours de près celle du blé. Rue de Sartines, sur la droite, Camus, Devarenne, Bassin et encore Camus étaient propriétaires; sur la gauche, Prévosteau et Camus.

Jollivet de Vannes, avocat, procureur du roi et de la Ville, a gravé également sa carte de visite à l'angle d'une petite rue. En face de cette ruelle se dresse la colonne de Médicis, monument conservé grâce à l'initiative du poëte Bachaumont, qui a donné 1800 livres de cet observatoire de la reine, revendu ensuite à la Ville, afin qu'il survécût à l'hôtel de Soissons, démoli par les créanciers du prince de Carignan. Camus, Benoît et Dussausaye

signèrent dans la rue de Vannes les premières quittances de loyer.

Le nom de Pierre Devarenne, écuyer, avocat au parlement, conseiller du roi, quartenier et puis échevin, est arboré sur un autre écriteau municipal, en face de la même rotonde, entre les nos 1 et 2 de la rue de Viarme.

Avant que la Halle-au-Blé fût transférée d'un coin de l'emplacement actuel des Halles-Centrales sur le terrain de l'hôtel de Soissons, on traitait de rue Bouchée une impasse, dont le fond était l'une des entrées de l'hôtel : la place de cette porte, en regard de Saint-Eustache, est encore marquée par des pierres en saillie au milieu de la rue Oblin. Dans cette rue, qui avait commencé par s'appeler Carignan, dernière dénomination du cul-de-sac, Bernard Oblin et Charles Oblin, intéressés dans les affaires du roi et très-probablement dans celles de Camus, n'ont rien fait édifier que nous sachions : mais ils n'y ont pas jeté par terre les maisons préexistantes. Mme Fleuret y disposait, avant 1780, de deux propriétés près de la rue Coquillière, et l'éternel Camus en avait deux à l'autre extrémité de la ligne opposée.

Rue de la Verrerie. (1)

Suger. — Saint-Bon. — Les Verriers et les Faïenciers. — Notables des XVIIe *et* XVIIIe *Siècles. — Le Saint-Esprit. — Les Juges-Consuls. — Les Notaires et les Droguistes. — Les Experts du Bâtiment. — Les Huissiers. — L'Hôtel Saint-Faron. — La Trinité. — Le Petit-Paris. — Les Tapissiers. — Les Couturières. — Valmont de Bomare.*

Sur l'emplacement d'une chapelle, connue dès le siècle VIe, le chapitre de Notre-Dame fonda la collégiale de Saint-Merri, sous l'épiscopat de Rainaud II et le règne de Robert II. Un séjour de Suger y attenait trente ans après. La reconstruction de l'église, au XVIe siècle, englobait cet hôtel; elle put néanmoins en respecter le gros-œuvre de la façade actuelle du presbytère, dont l'entrée sert de porte latérale aux fidèles, malgré la sculpture du XVIIIe siècle qui la décore de deux amours, pour lesquels brûle un encens éternel. Le passage cessant d'y être public après l'heure des offices, la maison a encore tout l'air d'être indépendante de l'église, restaurée derechef en 1754, puis en 1836. A supposer même que les seigneurs chanoines aient eu là le bailliage ou la chancellerie de leurs fiefs de Marly et de Saint-Merri, le moyen de louer le chapitre d'avoir commandé ce dessus-de-porte !

La rue Saint-Bon y fait presque face et rappelle

(1) Notice écrite en 1862.

une chapelle Saint-Bon ou Saint-Bonnet, qui appartenait d'abord à l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés et dont le chef du diocèse prit possession, en devenant abbé de Saint-Maur, pour y nommer chapelain ordinairement un chanoine de Saint-Merri. Une confrérie de Sainte-Marguerite fut établie dans cette chapelle, qui ne servait plus, avant sa suppression, qu'à faire le catéchisme de la paroisse. Le bâtiment en fut mis aux enchères l'an 1792.

Les recherches de nos devanciers ont constaté l'existence d'une verrerie en l'année 1187 dans cette rue. Aussi bien la communauté des Peintres sur verre s'y établit dans le principe ; elle comprenait des émailleurs, des verriers, des patenôtriers ; ses statuts, réglés en 1467, se modifièrent en 1666. Cette compagnie, tige des diverses branches de l'industrie verrière, fut dite ensuite des Vitriers. On y avait fixé la durée de l'apprentissage à 4 années, le coût de la maîtrise à 500 livres. Le patron de la confrérie était saint Marc, et son bureau, au Renard de la rue Saint-Denis avant la fin du XVII[e] siécle, mais au cimetière Saint-Jean dans le cœur du siècle suivant. Un peu plus tard les Verriers se trouvaient en concurrence avec les Faïenciers, qui pendant soixante-dix années étaient restés de la même famille, bien qu'une institution particulière les eût émancipés sous Henri IV. Tout apprenti ou compagnon faïencier qui avait abusé de la femme, de la fille, de la parente ou de la servante de son maître, était par cela même déchu du droit de parvenir à la maîtrise. Mais, s'ils battaient la séduction en brèche, les statuts de la Faïencerie favorisaient, en revanche, la recherche pour le bon motif, en réduisant de 500 à 200 livres le taux de la maîtrise en cas de mariage avec la fille du maître. Apprentissage,

5 ans ; compagnonnage, *idem ;* brevet, 80 livres ; patron, saint Éloi.

L'émailleur Jacquemin Gringoneur, inventeur des cartes à jouer sous Charles VI, en peignait *à or et à diverses couleurs pour l'esbattement du roy* dans la rue de la Verrerie. Il y précédait de trois siècles Trincard, marchand de porcelaines, qui était membre de la confrérie avant qu'elle en formât deux, et dont le magasin attirait de riches amateurs. Du temps de Trincard on élargit la rue, parce qu'elle se trouvait sur le passage de Louis XIV, quand il allait du Louvre à Vincennes, et sur le passage également des ambassadeurs étrangers, qu'allaient prendre les carrosses du roi aux Folies-Rambouillet, dans la rue de Charenton, le jour de leur entrée officielle.

Sous le règne précédent, Bossuet, fermier des gabelles du Lyonnais et du Languedoc, qui n'était autre que le père de l'illustre évêque de Meaux, avait, en regard de la rue actuelle des Juges-Consuls, sa maison de ville, qui appartenait plus tard à Huault, seigneur de Bernay. L'enseigne en était la Ville-de-Reims alors que ce dernier avait pour acquéreur le bourgeois Leroy. Un bas-relief de forme ronde représentait alors sur une autre façade Henri IV, entre une maison à Barthélemy et une à la veuve de Forcadel, conseiller aux Aides. Celle de la veuve avait sa petite porte sur la rue du Coq, dont deux propriétés touchaient le fond de celle à médaille et de l'autre.

Du côté opposé se suivaient en ce temps-là, comme propriétaires :

Les héritiers de Girault, écuyer, conseiller au Châtelet. — Mme Rénée-Madeleine de Rambouillet de la Sablière, veuve de Trudaine, ancien prévôt-des-marchands, au nom et comme tutrice de ses enfants, avec Brument,

tapissier, pour locataire. — Les héritiers de Desnots, secrétaire des finances, au coin de la rue du Renard. — Mme Marie Angran, veuve de Philippe de Boran, Mis de Castilly, avec entrée rue du Renard. — Henri-Charles Arnauld de Pomponne, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint-Médard à Soissons, conseiller d'État, garde-des-sceaux : grande maison, tenant plus ou moins à la rue du Renard. — Jacques de Sallo, seigneur d'Auvilly : 2 maisons, venant des Saveuse, avec longue allée et des jardins. Charles Lebrun, greffier des bâtiments : grande maison, petit jardin. — Croizet, président-aux-enquêtes du parlement. — Pierre Quirot, architecte du roi. — Jacques de Ricouart : grande maison, avec une seconde porte dans la rue Barre-du-Bec (tronçon de notre rue du Temple).

Et cet appel peut déjà compter, quoique partiel. L'architecte Quirot habitait sa maison ; il l'avait achetée des hoirs de Charpentier, littérateur qui avait pris parti pour les modernes dans la querelle de son temps sur le mérite des anciens et des modernes. Denis de Sallo, conseiller au parlement et fondateur du *Journal des Savants*, devait être le père de son homonyme précité L'Arnauld de Pomponne sur le tapis avait localement hérité de son père, Simon Arnauld, marquis de Pomponne, et ce ministre intégre, dont Saint-Merri gardait la tombe, était lui-même, à titre de fils, héritier de Robert Arnauld. Pour la maison Desnots, elle tenait par-derrière à celle des Juges-Consuls.

Des dépendances de ce dernier hôtel se projetaient même rue de la Verrerie. La juridiction consulaire avait été créée par Charles IX; le siége de ce tribunal resta derrière Saint-Merri jusqu'à sa translation dans le palais de la place de la Bourse. André Bouret avait été propriétaire dans notre rue, près l'hôtel consulaire, comme acquéreur de la veuve de Jacques Thivol, sieur de Sainte-Foy,

chef du vol des oiseaux du cabinet de feu le duc d'Orléans.

Entre les rues de la Poterie (1) et Saint-Martin, les maisons appartenaient en 1780 : à Lebel, au même, à Sorèze-de-Meuze, à Coulon-Destouches, à La Motte et consorts, au Saint-Esprit, au Saint-Esprit encore, à Bourgoin, à De la Capelle. L'ordre du Saint-Esprit n'était pour rien dans cette litanie bourgeoise; il ne s'y agissait que de l'hôpital du Saint-Esprit, fondé place de Grève en 1362, rebâti en 1746, sur le plan de Boffrand, pour recevoir 60 garçons et 60 filles auxquels on apprenait un état.

Des notaires occupaient alors quatre ou cinq belles maisons édifiées pour la grande robe et maintenant vouées au commerce en gros de l'epicerie et de la droguerie, qui n'est devenu la principale industrie de la rue qu'en notre siècle. Près la rue du Temple se tenait le bureau des Experts-jurés des Bâtiments, institués par édit en 1690, et plus près de Saint-Merri le bureau des Huissiers-audienciers au Châtelet, où paraissait, imprimé tous les mois, un extrait des criées du tribunal.

La rue de la Tixéranderie, sacrifiée à celle de Rivoli, suivait un cours quasi-parallèle à la nôtre; l'une et l'autre ayant eu leur hôtel Saint-Faron, cela devait être le même sous deux faces différentes; il donnait, qui plus est, rue des Deux-Portes ou rue du Coq. Ses rapports ne furent-ils pas directs avec l'abbaye de Saint-Faron? Les comtes d'Auxerre avaient eu, de toute façon, un

(1) Ladite rue de la Poterie-des-Arcis est maintenant l'en-tête de la rue du Renard, qui commençait naguère à la rue de la Verrerie.

séjour au même endroit. N'était-ce même pas le royal hôtel de Navarre, qu'avait occupé, entre les rues de la Verrerie, du Coq et des Deux-Portes, Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois, et qu'avait aliéné en 1417 Catherine d'Alençon, veuve de Pierre de Navarre ? Ce palais ou l'hôtel Suger était évidemment le logis qui faisait de Charles VII en personne un habitant de la rue de la Verrerie alors que la trahison de Périnet-Leclerc livrait l'entrée de Paris aux Bourguignons. Ah que l'ancien palais dérogeait donc en devenant, sur la rue que voici, le bureau général des Fosses vétérinaires pour l'équarrissage hors de ville !

Un service régulier de carrosses pour Sézanne et pour d'autres localités partait dès le xvii[e] siècle d'un hôtel de la Trinité, en la même rue, et un traiteur voisin, à l'enseigne du Petit-Paris, servait jusqu'à des repas de noces. De grands magasins de tapissiers s'établirent postérieurement sur plusieurs points et cette spécialité allait un moment jusqu'à dominer dans la rue, au commencement de l'Empire, comme la verrerie autrefois. Roussin aîné, tapissier du gouvernement, entrepreneur de la décoration des fêtes publiques, y occupait surtout de nombreux ouvriers et y chargeait ou déchargeait incessamment des voitures de déménagement.

Non loin de l'hôtel Saint-Faron, mais pas du même côté, a été le bureau des maîtresses Couturières découpantes, communauté divisée en quatre classes. Les couturières en robe composaient la première ; celles pour enfants venaient ensuite, puis les lingères, puis les confectionneuses de garnitures. Une maîtresse ne pouvait avoir qu'une apprentie à la fois ; l'apprentissage durait trois ans ; le chef-d'œuvre était obligatoire pour parvenir à la maîtrise, qui coûtait 174 livres, comme le brevet 20 livres 10 sols. Saint Louis était le patron des Couturières.

Au nº 28 le naturaliste Valmont de Bomare avait un riche cabinet, dans lequel il faisait des cours, mais qui fut réuni en 1787 au cabinet du prince de Condé, dont venait d'être nommé garde ce savant, dans le château de Chantilly. Valmont de Bomare, membre de l'académie des Sciences, avait utilement voyagé pour le compte du gouvernement. Il est l'auteur d'un *Dictionnaire d'Histoire naturelle.*

Le nº 2 de la rue de la Verrerie a appartenu à la famille de Salignac-Fénélon. La fabrique de l'église Saint-Jean était propriétaire des nºs 4, 6 et 8, ainsi que de cinq maisons les suivant de près, mais en retour sur la petite rue de Moussi.

Rue de la Jussienne. (1)

La rue de la Jussienne commençait ou finissait par un hôtel de Givrac, du côté de nos chiffres pairs, au moment de la convocation des derniers États-Généraux. Le 16 appartenait à M. Dulac, et une école de filles y babille par le temps qui court ; ce n'en est pas moins un ancien hôtel Dubarry, à façade encore décorée de sculptures et de ferrures qui n'étaient pas d'une maison ordinaire. Perruchot, receveur-général des armées du roi, avait précédemment confié à ces murs, qui ne s'en étaient pas écroulés, la caisse de la spéculation fameuse sur les grains qu'on a flétrie du nom de *Pacte de Famine*, et lui-même était venu après Joseph Dupleix, gouverneur des établissements français dans les Indes. Ce vaillant défenseur de Pondichéry tenta de faire de la compagnie française des Indes, qui n'était que commerçante, une puissance territoriale : projet réalisé depuis, mais par la compagnie anglaise.

Au 8 demeura l'abbé de Lattaignant, chanoine de Reims, conseiller au parlement de Paris et poëte jovial ; mais cet homme d'esprit, dont jamais les couplets n'étaient mieux chantés que par lui-même, se retira dans sa vieillesse chez les pères de la Doctrine-Chrétienne et y vécut jusqu'en l'année 1779. Il y avait alors le dépôt principal des pompes à incendie dans l'ancienne habitation de Lattaignant, ou dans la contiguë. La compagnie des gardes-pompiers, institution de M. de Sartines,

(1) Notice écrite en 1861.

comptait 18 autres corps-de-garde. Le chevalier Morat était directeur-général des pompes en 1784.

A Lattaignant ne survécut guère un jeune poëte, d'un caractère tout différent ; le satirique Gilbert sortit de l'Hôtel-Dieu, où l'avaient fait porter une chute de cheval et la misère, en lui donnant des accès de folie, et son dernier souffle s'exhala dans un logement de cette rue.

Les revenus du 9 étaient touchés par les carmélites de la rue Saint-Jacques. Le comte Danès, prédécesseur ou successeur de M. Boyetet, avait le 11, et Robin, maréchal-ferrant, le 13, acquis en 1776 de la famille de Vigny, qui le tenait du trésorier de l'ordre de Saint-Louis, M. de Tourmont, adjudicataire en 1703. Le 15 était à M. Caqué, secrétaire du roi. Dans ce dernier immeuble des plaideurs élisaient naguère domicile chez Me Périn, de longue date avoué à la cour. Prenant économiquement sa femme pour maître-clerc, sa fille pour expéditionnaire et sa bonne pour saute-ruisseau, il n'en était pas moins de première force pour émolumenter et déjeunait souvent dans les grands restaurants, mais toujours à titre d'invité. On connaissait surtout ce gastronome chez Véfour, aux Frères-Provençaux et au café d'Aguesseau. Des auteurs et des acteurs faisaient partie de sa clientèle d'amphytrions, par ce qu'il était l'un des deux avoués en titre du Théâtre-Français.

La rue de la Jussienne qui a nombré longtemps 26 maisons, n'en a plus que 22 à l'heure qu'il est, dont quelques-unes seulement de construction moderne. Les derniers propriétaires de celles qui ont disparu au bout, du côté gauche, étaient le susnommé Caqué et le roi Louis XVI. Néanmoins quelques historiographes attribuent à la corporation des Drapiers la possession de l'ancienne chapelle de Sainte-Marie-l'Égyptienne, située à l'angle de la rue Montmartre. Déjà la messe s'y

disait sous Louis IX; mais on a pu croire indûment que ce fut une chapelle donnée aux augustins établis près de là au milieu du XIIIe siècle et dont le cimetière confinait effectivement à Sainte-Marie-l'Égyptienne. Ces pères vendirent leur maison à Guillaume Lenormand en 1290, et, trois ans après, Matifas, évêque de Paris, en transporta la propriété à Robert, fils du comte de Flandre. Le nom de la rue qui nous occupe vient par corruption du titre de la chapelle, reconstruite au XIVe siècle, qui devint celle des Drapiers, communauté primitivement paroissienne de Saint-Denis-de-la-Châtre. Les six corps de marchands de l'antique hanse parisienne, dits d'abord *les marchands par eau*, étaient les Drapiers, les Épiciers, les Merciers, les Fourreurs, les Bonnetiers et les Orfèvres. Des lettres-patentes de Henri III ont érigé la communauté des Marchands-de-vins en septième corps, mais qui n'a pu se faire reconnaître par les six autres que sous le dernier règne de l'ancienne monarchie. Une autre dévotion particulière attirait autrefois, mais une à une et en cachette, dans l'oratoire de la rue de la Jussienne, les jeunes filles qui craignaient d'être enceintes. Souvent une prière suffisait, disait-on, pour que sainte Marie-l'Égyptienne fît un miracle en sens inverse de l'opération du Saint-Esprit. Malheureusement la chapelle fut détruite dans les premières années de la Révolution.

Rue Saint-Sauveur. (1)

L'Église. — Les Agents-de-change. — Les 8 Veuves. — Le Jeu de Boules. — La Claudine de Colletet. — Julie Berville. — Le Bout-du-Monde et le Cadran. — Le Médecin Chambon. — Vergier. — Mlle Tiercelin.

Sur la rue Saint-Sauveur se profile un immeuble d'importance, dont la principale ouverture est rue Saint-Denis et dans le fond duquel s'exploite un établissement de bains. On y reconstruisait déjà l'église Saint-Sauveur, démolie en 1787, quand la Révolution fit suspendre les travaux, qui ne furent repris qu'en vue de transformer le temple en une salle de spectacle ; puis, ce nouveau projet ayant été abandonné comme le premier, une vente nationale, le 13 pluviôse an VIII, convertit l'édifice public en un bien privé. Avant même que l'ancienne église fût démolie, on avait décidé de l'agrandir aux dépens de plusieurs maisons dont la fabrique était en possession rue Saint-Sauveur, et dans l'une desquelles était organisé un service portatif de bains médicinaux, qui revenaient à 3 francs.

Le bureau des Changes payait également loyer à Saint-Sauveur ; aussi bien les agents-de-change ne manquaient pas dans le quartier. Il y en avait un au n° 6, ainsi que le bureau des rentes sur les huissiers-priseurs. La recette des décimes et d'autres impositions était centralisée n° 1.

---

(1) Notice écrite en 1861.

Un asile hospitalier pour 8 femmes veuves avait été fondé ou transféré rue Saint-Sauveur, entre celle des Deux-Portes et celle du Petit-Carreau. Très-possible, par conséquent, que ce fût au 26 ou au 28, où le fermier-général Letellier avait eu, sous Louis XIV, un locataire qui tenait un jeu de boules.

L'un des joueurs ou des amateurs jugeant des coups, dans ce boulingrin, fut Guillaume Colletet, membre originaire de l'Académie-Française : les bourgeois de Paris avaient alors la passion du jeu de boules. Guillaume, qui demeurait vis-à-vis, était le père de François Colletet, ce poëte crotté, parasite des cuisines, dont la misère faisait rire Boileau ; il eut plus que son fils des places lucratives, mais il ne sut pas les conserver mieux, dans le désordre de ses mœurs, que des terrains qui lui appartenaient aux environs de Paris. Nous croyons même qu'il fut propriétaire, avant l'abbé Colletet, de la maison qu'il habitait. Des trois servantes qu'il épousa l'une après l'autre, la dernière tournait mieux les vers que son maître. Une fois les dames rougirent jusqu'aux oreilles, dans une réunion chez Conrart, de cette question indiscrète que leur posait Colletet : — Quand nous nous réveillons la nuit, Claudine et moi, que pensez-vous que nous fassions ?.... Comme on se taisait, il répondit lui-même : — Mesdames, nous lisons l'*Astrée*.

Le plus grand personnage quand même de la famille Colletet fut inhumé dans l'église Saint-Sauveur en 1659. Quelle touchante épitaphe lui décernait sa veuve !

Comme je vous aimay d'une amour sans seconde
Et que je vous louay d'un langage assez doux,
Pour ne plus rien aimer ny rien louer au monde
J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Qui aurait alors deviné que Claudine serait des plus volages, se remarierait mal, en boirait comme un templier, pour noyer ses chagrins, en arriverait même à mendier, n'osant plus s'offrir, et crèverait en état d'ivresse !

A quelques pas de l'abbé Colletet, un Fer-à-Cheval était l'enseigne du sieur Langlois, fabricant de buses et de bois d'éventails curieux.

Les jolies femmes ont eu, dans tous les temps, un moyen de faire fortune qui n'a aucun rapport avec la poésie. Toutefois la rue Saint-Sauveur, vers la fin du règne de Mme de Pompadour, vit une charmante personne cruellement déchoir des espérances que lui avaient fait concevoir la galanterie d'un M. de Famini et ses 15,000 livres de rente. Julie Berville, fille d'un marchand de tableaux de la rue du Bac, avait été séduite par cet homme de condition, qui l'avait emmenée chez lui, au n° 12 ou 14 ; trois mois après, comme elle était enceinte, le suborneur la renvoyait, en reprenant ses arrhes, 3,000 francs de bijoux, pour les remplacer avec économie par 25 louis, que doubla, il est vrai, la menace d'un procès, mais tout-à-fait pour en finir. Julie, après ses couches, songea à profiter de l'éducation qu'elle avait reçue et s'exerça à la déclamation en vue de la Comédie-Française ; elle profita surtout de la leçon que lui avait donnée M, de Famini, en montrant moins de confiance et plus d'exigence au comte de Martigny.

En revanche, par le temps qui court, les jeux de l'amour et du hasard sont simplifiés outre mesure au n° 59 de la rue, dans un établissement à la tête duquel on pouvait s'étonner de voir il y a vingt ans un homme décoré. Le 65 en est encore jaloux. Comme bâtiments, ces deux maisons sont vieilles, et il en est dans la rue Saint-Sauveur qui datent du XIIIe siècle. Seulement

on appelait rue des Egouts en 1489, rue du Bout-du-Monde dans les siècles suivants et dernièrement encore rue du Cadran, la portion qui s'en trouve entre les rues Montorgueil et Montmartre.

Un fabricant d'horloges a remplacé, pendant la grande révolution, par un Cadran, qui lui servait d'enseigne, et qui n'a pas encore disparu, l'enseigne du Bout-du-Monde, figurée en rébus au n° 93. Mme de Lassure était propriétaire de la maison, quelques années avant cette ostensible modification. Mais au coin de la rue Montorgueil, du côté des numéros pairs, l'enseigne du Bout-du-Monde avait été portée aussi par une maison à Mlle Chambon, sœur du médecin du duc de Vendôme. La propriété contiguë était échue à Chambon, officier du roi, membre de la même famille. Voltaire cite le médecin dans ses vers, en y faisant donner au prince de Vendôme un conseil par François Ier, sur une matière que ce roi doit connaître :

Dites-lui de troquer Chambon
Contre quelque once de mercure.

Un poëte moins connu, Vergier, qui a fait des *Contes agréables*, était assassiné au coin de la rue Montmartre, dans la nuit du 17 au 18 août 1720 ; le chevalier Le Craqueur, complice de Cartouche, se reconnut l'auteur de ce crime, expié avec bien d'autres par l'exécution d'une sentence qui le condamnait à être rompu vif, le 10 juin 1722. Vergier, inhumé à Saint-Sauveur, près de Colletet, près des acteurs fameux Gauthier-Garguille, Gros-Guillaume, Turlupin et Raymond Poisson, avait très-probablement habité la rue.

Même vraisemblance pour la famille de la petite Tiercelin, qu'enleva dès l'âge de 11 ans Lebel, pourvoyeur principal du Parc-aux-Cerfs, et qui

fut préparée par une éducation de trois années à l'honneur que lui réservait Louis XV. Le roi suivant, outre la pension de 30,000 livres qu'il servait de retraite à la belle, attribuait chaque année deux fois autant à l'extinction de ses dettes, qui toutefois s'élevaient encore à 300,000 livres en 1779, sa dernière année : le fils qu'elle laissait de son auguste amant avait vu le jour quinze ans auparavant.

Quai de la Tournelle. (1)

L'Hôtel du Pain. — Le Cte d'Artois. — L'hôtel de Bar. — Le Danseur Blondi. — M. de Nesmond. — Mme de Miramion et les Miramiones. — Mme de la Sonne. — Mme de Nesmond. — Le Coche de Fontainebleau. — La Voiture de Montargis. — La Rue devenue Quai. — Les Chantiers. — Le Président Rolland. — La Boîte à Perrette. — M. de Clermont-Tonnerre. — M. Leroy de Saint-Arnaud. — Le Port. — La Porte Saint-Bernard. — Le Château de la Tournelle. — Le 3 Septembre 1792.

Non loin d'une petite rue au Pain, qui donnait rue Traversine et rue Saint-Victor, l'hôtel du Pain ne se trouvait-il pas, en vérité, des mieux placés ? Il s'élevait même sur l'ancien clos de Garlande, dont une portion avait été donnée en fief par l'abbé de Sainte-Geneviève, sous Philippe-Auguste, à la femme de Matthieu de Montmorency. Plusieurs membres de cette famille se trouvèrent, comme grands-panetiers de France, investis de la maîtrise impliquant droit de justice sur la boulangerie de Paris et aussi, pour toutes les affaires concernant la discipline et les statuts, sur toutes les autres communautés de boulangers du royaume. Mais l'hôtel dont nous vous parlons ne fut pas érigé en chef-lieu de cette juridiction par un Montmorency. Le chapitre de Saint-Victor avait cédé à l'abbaye de Tiron, du temps de saint Louis, un droit de cens sur le terrain, pareillement grevé

(1) Notice écrite en 1864.

au profit de l'évêché de Paris, et la maison elle-même avait appartenu aux religieux de Tiron, à l'évêque de Paris et à celui d'Arras, avant de passer à Robert de Mahaud, grand-panetier sous Philippe-le-Bel.

Robert III, comte d'Artois, en hérita ; mais, moins heureux dans le comté d'Artois, que sa tante Mahaud avait apporté en mariage à Othon, comte de Bourgogne, il perdit contre elle un procès en revendication. Comme fiche de consolation, cet époux de Jeanne de Valois, fille de Charles de France, comte de Valois, reçut de Philippe VI, dont il soutenait d'abord les droits contre les prétentions du roi d'Angleterre, la terre de Beaumont-le-Roger, érigée en pairie. Néanmoins le plaideur malheureux revint à la charge, et cette fois il produisit des pièces dont on ne tarda pas à reconnaître la fausseté. On l'accusait en même temps d'avoir empoisonné sa tante et d'avoir voulu faire assassiner le roi. Il se déguisa en marchand pour se sauver en Angleterre, où Édouard III le reçut à merveille ; puis il débarqua en Bretagne, à la tête de 10,000 hommes, avec les titres de comte Richemont et de lieutenant du roi d'Angleterre, pour combattre en faveur de la maison de Montfort contre celle de Blois, que défendait Philippe VI. Des suites d'une blessure, en 1343, ce comte d'Artois passait de vie à trépas ; mais il avait eu le temps de faire jurer à Édouard (qui avait déjà repris, à son instigation, le titre de roi de France) que sa mort serait vengée : représailles posthumes qui durèrent un siècle, malheureusement pour le royaume de France !

Le comte de Boulogne, sous Charles V, disposait de l'hôtel du Pain. Les ducs de Lorraine en firent l'hôtel de Bar, dont s'arrangèrent les ducs de Montpensier, puis différents particuliers, au nombre desquels nous remarquons Despaisse, avocat du

roi, et Blondi, fameux danseur de l'Opéra, qui s'était fait connaître dans les intermèdes du répertoire de Molière. Sous la direction de ce maître-de-ballet, les élèves du collège Louis-le-Grand, qui l'avaient pour maître à danser, exécutèrent des ballets, tels que l'*Empire de la Sagesse*, dont il avait composé les danses et dans lequel il jouait le rôle de Minerve le 7 août 1715. Chef d'école, il interdisait à ses élèves l'étude de son art dans les livres. Est-ce que des livres, en effet, depuis le traité tout spécial dû à Thoinot Arbeau, chanoine de Langres, vers 1588, jusqu'à l'*Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert, ne travestissent pas la chorégraphie en manière de science algébrique? Des lettres de l'alphabet y représentent les grâces comme des quantités.

Mettons x pour l'époque à laquelle se divisa l'hôtel de Bar, où se trouvait un jeu de paume. Le principal corps-de-bâtiment avait été restauré pour François-Théodore de Nesmond, président à mortier, surintendant de la maison du prince de Condé. Durant la Fronderie ce nouveau-venu s'était montré passablement habile dans ses négociations avec les Parisiens, au nom du roi, et à la même époque Mme de Miramion, qui n'était pas encore sa voisine, avait fait preuve du plus grand dévouement, en pansant des blessures, en distribuant des secours, en vendant diamants et vaisselle pour procurer du pain aux affamés.

Fille du financier Bonneau, seigneur de Rubelles, et de Marie d'Issy, son épouse, Mme de Miramion s'était vue orpheline à 15 ans et veuve, dès l'année suivante, du magistrat Beauharnais de Miramion, qui la laissait enceinte d'une fille. Elle n'avait échappé que par une défense héroïque, deux ans après, à un autre malheur auquel sa beauté l'exposait. Le comte de Bussi-Rabutin, comptant trop sur sa bonne mine pour s'attendre à une

résistance qui ne fût pas feinte, avait osé faire enlever la jeune veuve à la faveur des premiers troubles ; mais il n'avait pas même obtenu, en la gardant enfermée pendant 38 heures au château de Launoy, qu'elle y prît la moindre nourriture. Une délicatesse relative, plutôt que des remords ou des craintes, avait fait lâcher prise au ravisseur, qui ne s'était tiré ni sans peine ni sans frais des poursuites exercées par une parenté, à laquelle n'était pas offert ou ne convenait pas le seul genre de réparation usité entre gentilshommes. Mais la frayeur avait rendu malade l'héroïne de l'aventure, pour quelque temps retirée chez les sœurs grises, et depuis elle avait fait vœu de chasteté, avant d'être âgée de 20 ans, le 2 février 1649. Sa fille épousa, en 1661, Guillaume de Nesmond, successeur de son père au siége présidentiel.

La conclusion de ce mariage donnait à Mme de Miramion la liberté de fonder personnellement une petite congrégation, dite la Sainte-Famille, qui ne se composait encore que de 6 membres au quartier Saint-Antoine, mais qui se rapprocha avant peu de Saint-Nicolas-du-Chardonnet. Une autre communauté, sous le nom des filles de Sainte-Geneviève, avait été établie moins récemment par Mlle Blosset, à l'angle de la rue des Boulangers et de la rue des Fossés-Saint-Victor (1). Féret, curé de Saint-Nicolas, était le supérieur des deux institutions, et l'on ne se vouait pas moins dans l'une que dans l'autre, sans prise d'habit, à la visite des malades, à la préparation des médicaments et à la tenue des petites écoles. La fusion s'opéra avec facilité. Mme de Miramion avait acquis une maison bâtie ou refaite pour Martin, riche partisan, proche l'hôtel de Nesmond, et une maison de campagne à Ivry ; elle en gratifia la communauté,

(1) Ajoutée à la rue du Cardinal-Lemoine.

qui, de plus, donna d'une propriété contiguë 80,000 livres à M. de Nesmond, évêque de Bayeux, et à ladite fondatrice. Les filles de Saint-Geneviève, en devenant miramiones, continuaient à distribuer onguents, emplâtres et juleps, comme à faire pratiquer des saignées gratuitement; mais elles reçurent, outre des enfants pauvres, de jeunes pensionnaires pour lesquelles on payait de 4 à 500 livres par an. Des retraites de quelques jours avaient lieu périodiquement dans la maison : deux fois par année pour les dames, à la disposition desquelles 50 cellules étaient mises, et quatre fois pour les femmes, plus nombreuses, qui y prenaient pendant les jours de retraite leur nourriture, sans la payer, mais qui retournaient chez elles tous les soirs, fût-ce à la campagne, pour revenir le lendemain matin. La miramione par excellence avait aussi fondé l'institution du Refuge à Sainte-Pélagie; de plus, le séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet avait participé à ses libéralités. Des maisons religieuses n'étaient pas seules à s'en ressentir. Mais il faut dire que Mme de Maintenon et Louis XIV, à l'occasion, s'associaient aux bonnes œuvres de la supérieure. Elle avait consolé Mme de Montespan et Saint-Cyr lui était ouvert, un jour entre autres où l'on y jouait *Esther*. Un autre jour, le 24 mars 1696, Mme de Sévigné écrivait à M. de Coulange : « Pour Mme de Miramion, cette mère de l'Église, ce sera une perte publique. » Mme de Sévigné honorait d'autant plus la mémoire de cette femme qu'elle connaissait à fond son Bussi-Rabutin !

Aux Miramiones a demeuré plus tard Mme de la Sonne, née Caron, ancienne maîtresse du comte de Charolais. Deux filles de cette dame avaient été reprises par la famille dudit prince du sang et légitimées MMlles de Bourbon; elles étaient alors à marier. L'hôtel qu'avait eu la mère dans le haut du faubourg Poissonnière faisait lui-même pénitence,

converti en une maison de correction pour des femmes mariées.

Mais revenons à Mme de Nesmond. Elle eut moins d'esprit que sa mère, Mme de Miramion, mais plus de vanité. C'est la première femme de magistrat qui fit graver en lettres d'or le nom de son mari sur une porte, où aujourd'hui encore nous lisons : *Hôtel ci-devant de Nesmond*. Le temps ne manqua pas à cette présidente pour tourner à la dévotion ; elle mourut, en effet, centenaire et directrice en titre des séminaire et communauté des sœurs hospitalières de la Providence, rue de l'Arbalète. La direction de la Salubrité occupait encore son ancien hôtel au commencement du présent règne, et l'on ne prépare que plus en grand de quoi faire des potions et des emplâtres dans l'ancien local des miramiones, devenu Pharmacie centrale des Hôpitaux.

Du vivant de la fondatrice des Miramiones, le bureau du coche pour Fontainebleau, service qui se faisait par eau, était à la Croix-Blanche, sur le port de la Tournelle. Ce port se distinguait de la rue de la Tournelle, où, pour aller à Montargis, on montait en voiture à l'enseigne de la Corne, devant la rue de Bièvre. Il fallut abattre, en 1738, trois des maisons de la rue du Pavé-Saint-Bernard ou de la Tournelle, qui elle même en prolongeait une des Grands-Degrés, pour que les filles de Sainte-Geneviève demeurassent réellement au quai de la Tournelle, autrement dit des Miramiones, antérieurement port Saint-Bernard. C'est encore sur la rue des Grands-Degrés que donnait à ladite date une maison, avec la Tournelle pour enseigne, et elle appartenait à Lecamus, ancien major des gardes de la Ville, qui succédait à Passart, maître-des-comptes, et précédait le chevalier de Creil, le marchand de vins Bonnet, le rôtisseur Cormiolle; cette maison était pourtant

située entre les rues de Bièvre et des Bernardins, *vis-à-vis les grands degrés* et à côté d'une maison à Lavit, marchand de chevaux. La rue de la Tournelle finissait au coin de la rue des Bernardins, qui devait sa dénomination, ainsi que la porte Saint-Bernard, au collége des Bernardins.

Et notre quai, trente ans après, était encore bordé de 11 chantiers à ces enseignes :

Aux Armes-de-France, au Cardinal-Lemoine, à Saint-Nicolas, à la Croix-d'Or, à la Boule-Blanche, à la Croix-d'Argent, à l'Étoile, au Soleil-d'Or, au Grand-Chantier, à la Grande-Forêt, à la Maison-Blanche, au Cadran-Bleu, à la Fleur-de-Lys, à la Maison-Rouge, aux Armes-d'Orléans.

Le président Rolland, dont l'ancienne résidence est désignée par une inscription, s'appelait aussi d'Erceville. Grand ennemi des jésuites, il ne se contenta pas de coopérer chaudement à leur proscription ; il s'attacha ensuite à les flétrir, comme il les avait combattus, et publia un *Plan d'études* essentiellement janséniste. Le parlement, en s'emparant alors de l'instruction publique, ne se faisait encore aucune idée du coup d'État qui allait renouveler le parlement. Nul aussi bien que Rolland n'avait poussé à la suppression des petits colléges ; il fit donc partie du cortége qui les enterrait décemment. Le bureau d'administration de leur temporel se composait ainsi :

M. de la Roche-Aimon, prince du sang, premier duc et pair, archevêque de Reims, grand-aumônier de France et, en cette dernière qualité, président du bureau ; l'abbé Terray ; le président Rolland ; Roussel de la Tour ; Cochin ; de Samfray ; l'abbé Valette ; l'abbé Legros ; Poan Lempereur ; l'abbé Fourneau, grand-maître temporel ; Lecamus de Mézières, architecte du bureau.

Rolland fut disgracié, avec tous ses collègues

du parlement, en 1771, et il ne reprit ses fonctions qu'après le règne de Louis XV. Mais il ne savait plus à quel jésuite s'en prendre d'une autre disgrâce qui fondit sur sa tête. Un oncle qu'il venait de perdre, M. Rouillé des Filletières, au lieu de confier à sa garde la *Boite à Perrette*, trésor commun du parti janséniste, dont il était dépositaire, avait légué ce dépôt, par testament, à d'autres personnes zélées pour la même cause. Le président attaqua le testament, et s'il avait gagné à ce jeu-là, sa qualité de magistrat l'eût fait soupçonner de piperie ; heureusement il perdit la partie. La bonne veine lui revint encore moins devant le plus impitoyable des tribunaux, en 1794. L'hôtel Rolland était Bouffret, huit années avant cette échéance.

Un Clermont-Tonnerre occupait alors, sur le même quai, une maison dessinée par Gabriel Leduc et que naguère habitait un sénateur, frère du maréchal Saint-Arnaud : le n° 27. A quelques pas Brazier aurait fondé une maison de commerce pour les vins en 1711, d'après l'inscription en évidence sur la devanture du successeur actuel. Un demi-siècle après, maître Henri, greffier en chef de la chambre-des-comptes, avait certainement ses commis au 21. L'embarcadère du coche de Fontainebleau se maintenait près de là ; mais le service n'avait lieu que pendant le séjour de la cour en cette résidence royale, et l'on donnait, pour faire le trajet en douze heures, 2 livres 10 sols. Un autre bureau encore percevait, mais du côté des Miramiones, les droits de la ferme-générale sur les ardoises, tuiles et briques, à mesure qu'elles se débitaient vis-à-vis, sur le port aux Tuiles, anciennement dit aux Mulets, où se déchargeaient pareillement des poires, des pommes, des marrons et autres fruits du Gâtinais. La Halle-au-Vin, que remplace un entrepôt beau-

coup plus vaste, se trouvait au-delà de la Tournelle et de la porte Saint-Bernard.

Cette ancienne porte de la ville était rhabillée par Blondel, pour passer à l'état de petit arc-de-triomphe en commémoration de ce que Louis XIV venait de supprimer un impôt sur les marchandises qui arrivaient de ce côté. La Tournelle, qui était tout près, avait dépendu également de l'enceinte de Philippe-Auguste et défendu le passage de la rivière. Vincent de Paul obtint que les galériens, au lieu d'attendre à la Conciergerie le départ d'une chaîne, fussent placés au fort de la Tournelle, où des secours spirituels et temporels leur étaient affectés par le donateur anonyme d'une rente de 6,000 livres. Déjà un dépôt de ce genre avait été établi près de Saint-Roch, dans une maison louée par Vincent-de-Paul, avant que le transport en eût lieu dans ce château fortifié. Le départ des chaînes pour Brest, Rochefort, Marseille et Toulon ne s'effectuait pas plus de deux fois par an, le 25 mai et le 10 septembre. La chapelle du fort était d'abord desservie par la congrégation de Saint-Lazare, que remplaça en 1634 le curé de Saint-Nicolas, mais toujours avec le concours de Vincent. L'administration du temporel se trouvait dans les attributions du procureur-général; la nomination du concierge regardait le secrétaire d'État qui avait la marine dans son département. Comme la fausse porte Saint-Bernard et la Tournelle n'existaient déjà plus au commencement de la Révolution, les condamnés aux fers furent placés dans le ci-devant couvent des Bernardins. Ils y étaient au nombre de 73 le jour où les septembriseurs n'en laissèrent échapper que 3.

Rue Saint-Louis,

NAGUÈRE

Saint-Louis-en-L'île. (1)

L'Ile au Moyen-Age. — Christophe Marie. — Le Chapitre. — Les Marchands de Foin. — Les Fermiers. — L'Enquête. — Les Ponts et les Quais. — Poulletier et Le Regrattier. — La Seigneurie. — Jean de Lagrange. — Le Syndicat. — Le Chien de Montargis. — L'Église. — Les Hôtels et les Maisons. — Charles de Valois. — Les Parcheminiers. — Mme de Villetaneuse. — Bulliard. — Le Général Charton. — La Révolution. — Le Prince Czartoriski. — L'Archevêque de Paris.

Alors qu'on se rendait du quartier de la Tournelle au quartier Saint-Paul en passant l'eau, on relâchait ordinairement dans l'une des deux îles dont la réunion forme celle Saint-Louis. C'en était fait d'un pont de bois que le XIVe siècle y avait jeté. Les deux bras de la Seine, qui plus est, n'avaient-ils pas porté une double chaîne, en guise de bracelets? Cette barrière de la ville en pleine eau faisait ressembler la future île Saint-Louis à un forçat, avant que les galériens ne fussent encore au fort de la Tournelle. Une ceinture de peupliers y bordait presque entièrement la terre ferme au moyen-âge et il arrivait d'y donner des fêtes publiques. Elle se laissa embrasser, après cela, par un double pont, que noble homme

(1) Notice écrite en 1864. La rue qu'elle concerne a perdu depuis ses quatre ou cinq dernières maisons.

Christophe Marie, bourgeois de Paris, s'était engagé à bâtir, d'après un contrat en date du 16 mai 1614. Cet acte, signé par Nicolas Brûlart de Sillery, chancelier de France, y stipulant pour le roi avec l'assistance de Guillaume de Laubespine, Pierre Jeannin, Gilles de Maupeou, Isaac Arnauld et Louis Dolle, membres des conseils d'État et privé, concédait le terrain insulaire à Christophe Marie, qui devait le couvrir de quais, de rues et de maisons : les deux îles à réunir s'appelaient Notre-Dame et aux Vaches. Mais les chanoines de la cathédrale y exerçant de longue date des droits aussi difficiles à récuser qu'à déterminer, on ne pouvait, sans compter avec eux, envoyer le concessionnaire en possession. Le chapitre résistait, d'ailleurs, à l'exécution du contrat sous le prétexte que la sûreté de l'église métropolitaine et de l'hôtel épiscopal, à l'extrémité de l'île de la Cité, se trouverait compromise par les constructions nombreuses qu'on se proposait d'élever dans l'île Notre-Dame. Cette considération seule, à ce que disaient les chanoines, leur avait fait refuser précédemment 50,000 écus et 800 livres de rente, offres du sieur Carel, qui les avait déjà livrés en pure perte à la tentation d'aliéner les mêmes terrains. On leur opposait toutefois, à juste titre, que dès le 5 février 1542, aux termes d'une conclusion capitulaire, le chanoine Desvoisins avait été chargé de solliciter l'intervention de M. de Paris à l'effet d'obtenir du roi, en faveur du chapitre, la permission de transformer l'île Notre-Dame en un nouveau quartier de Paris.

Le fait est que la possession capitulaire, tout en paraissant remonter à l'année 867, avait été troublée par le corps de Ville à différentes dates : 1304, 1462, 1473, 1557. Louis XI avait reconnu aux chanoines le droit de confisquer, sur le territoire insulaire, le foin qu'on y débarquait pour le faire sécher au soleil ; la prévôté de Paris,

malgré cela, permettait aux marchands d'en étaler et d'en botteler, par sentence du 4 janvier 1609. Cette sentence était confirmée le 30 juillet suivant par un arrêt, qui condamnait le chapitre à souffrir cette servitude d'usage sur un espace où, de tout temps, avaient abordé et stationné les mariniers de la Seine. Comment le fermier du chapitre y trouvait-il son compte? Il tenait, le plus souvent lui-même, un cabaret, pour abriter au frais maints promeneurs, qui débarquaient si librement! Bail avait été fait au mois de janvier 1591, tant pour l'île Notre-Dame que pour celle aux Vaches, à Jacques Guchery, commis de barrière; mais, comme il y avait déjà plus d'une maison ou maisonnette de construite, la division était probable. Ledit fermier avait eu pour prédécesseurs :

Jehan Lehoux, marchand boucher; Mathurin Perrotet, charretier; Nicolas Baullard, lequel payait 25 livres tournois par an, de 1561 à 1570; Étienne Mutet, dont le loyer courait sur le même pied, depuis 1559; Étienne Pinot, manouvrier : 30 livres; Étiennette Desnoyers, veuve de Guillaume de la Perrelle, sous le règne de François Ier; Sanson Luillier, marronnier (c'est-à-dire pêcheur sans permission) : 14 livres en 1513, 10 en 1509, et Jean Blondel, 8 livres, même année.

L'enquête *de commodo vel incommodo* avait soulevé d'autres dificultés encore que l'opposition du chapitre. Des objections formulées après expertise avaient motivé, dès l'année 1611, un avis tout-à-fait contraire au projet; mais ensuite d'autres experts s'étaient prononcés pour. En ce temps-là, avant d'ouvrir une rue ou de la fermer, comme on réfléchissait mûrement, comme on délibérait libéralement! Prévôt, échevins, trésoriers-généraux, maîtres-ès-œuvres des Bâtiments-du-Roi et de la Ville s'étaient déjà transportés sur les lieux, en compagnie de marchands et de voituriers, ayant tous voix con-

sultative, avant qu'on déterminât exactement l'emplacement des deux ponts ; une visite nouvelle y ramenait dix notables, marchands et bourgeois, en présence des mêmes édiles, et c'est alors que le procès-verbal s'exprimait ainsi :

« Tous unanismement ont esté d'asvis de laditte construction dudit pont, comme ne se pouvant faire œuvre plus publique et plus nécessaire pour la commodité de tout le peuple et bien de ladite ville, pourveû que lesdits pilliers fussent de pierres et de bonnes étoffes. »

Jusque-là il n'était question que d'un double pont de bois, en vue duquel on avait déjà fait des études et des commandes. Le bureau de la Ville avait octroyé à Marie, le 7 janvier 1613, la maîtrise dudit pont, avec autorisation d'y élever des maisons comme dans les deux îles. De plus, il pouvait être établi six moulins à eau, des étuves, des bains et un jeu de paume par l'adjudicataire privilégié. Mais ces concessions et d'autres, qu'il avait aussi obtenues, ne permirent pas aux travaux de s'achever dans le laps fixé par lui-même à six années. Louis XIII et la reine-mère posaient la première pierre du pont Marie avant la fin de 1614 ; puis les échafaudages du pont de la Tournelle firent pendant à ceux du pont Marie, et quant à la passerelle en bois que, dès 1617, on se disposait à jeter sur la Cité, elle eut beau se faire lentement, le procès intenté par les chanoines voisins n'aboutit que plus tard encore.

Poulletier, secrétaire de la Chambre du roi, n'était devenu l'associé de Marie qu'après s'être chargé, dès l'année 1611, de la fourniture des bois nécessaires à l'entreprise ; les désordres de la guerre civile avaient fait perdre les deux-tiers de 4,600 pieds de chêne, achetés par lui sur la frontière picarde 18,500 livres, et le reste n'arrivait à bon

port qu'au moment où l'on exigeait des pierres de taille à la place de bois. Mauvais début pour la grande entreprise, dans laquelle Le Regrattier s'était également intéressé !

Le chapitre, de son côté, forme opposition à la poursuite des travaux, en 1616, et puis croyez-vous qu'il se tienne, quoique débouté, pour battu ? On lui présente encore, l'année suivante, un projet qui convertirait l'île Notre-Dame, si elle retombait sous sa coupe, en un vaste magasin pour la Ville ! Un arrêt du conseil-d'État décide, en 1618, que les chanoines jouiront de 1,200 livres de rente sur le domaine de Paris, et qu'ils rentreront dans tous leurs droits de cens, lods et ventes, après les 60 ans de jouissance accordés aux entrepreneurs. Ceux-ci, quelques années après, interrompent les travaux, faute d'argent et de crédit ; les commissaires du roi mettent en leur lieu et place Jean de Lagrange, secrétaire du roi, et le chapitre offre aussi, mais trop tard, d'achever l'entreprise aux mêmes conditions. L'impulsion rendue aux travaux par le nouvel adjudicataire est heureuse pour quelque temps ; mais les autres se plaignent si fort d'avoir été mis à l'écart au moment le plus favorable, qu'ils finissent par reprendre le dessus. Tous les propriétaires des terrains insulaires sont condamnés à payer aux entrepreneurs ce dont il sont encore débiteurs tant sur leur prix d'acquisition que de surcens, *etc.* Mais les chanoines, d'autre part, obtiennent 50,000 livres à titre d'indemnité, plus 7,000 pour les frais, et lesdits propriétaires acquittent cette contribution à raison de 3 livres par toise ; des lettres-patentes transfèrent même au chapitre les droits réservés au roi par le cahier des charges contre Marie, Lagrange et consorts. De plus, la justice des chanoines est reconnue dans ce quartier tout neuf, où il est défendu aux lieutenant-civil et officiers

du Châtelet d'empiéter sur la juridiction du bailli de la barre capitulaire, et à la même seigneurie sont reconnus revenir les droits de censive, qui ne feront retour au roi qu'au 1er janvier 1584. Là finit un antagonisme, mais qui fait place nette à un autre. Les insulaires, mécontents du peu de solidité des ponts et des négligences qui retardent la formation définitive des quais, adressent, le 9 janvier 1643, une requête aux commissaires du roi, pour se débarrasser enfin d'une administration qui ne vise qu'à se perpétuer. Cette levée de boucliers est due à l'initiative de Denis Hébert, maître-couvreur, que Poulletier a fait déguerpir tout récemment d'une place mal acquise, et ce dernier, en ripostant, énumère ainsi les compères du principal plaignant :

Guillaume le père, naguère receveur du domaine de Paris, auquel est réclamée judiciairement une place, évaluée 15,000 livres, en échange de laquelle il n'a donné à Lagrange qu'un office de sergent au Châtelet, en valant 800 ; — Simon Huguet, procureur à la chambre des Comptes, qui redoute les mêmes recherches, pour un lot de 24,000 livres, paye ainsi la moitié de son prix ; — Antoine Lemaire, procureur au Châtelet, dont les 230 toises, achetées 55 livres la toise, devraient être cotées trois fois autant ; — Pierre Lemercier, confrère de Lemarié, contre lequel s'exercent des poursuites à fin de restitution des pièces de criée relatives à un autre lot ; — enfin Michel Guillaume, marchand, de qui il a fallu arracher, par le moyen extrême d'une prise de corps, le prix de 11 toises, généralement estimées le double de ce prix convenu.

Les récriminations de maître Poulletier à l'encontre de tels plaignants ne les empêchent pas d'obtenir gain de cause. En conséquence, les intérêts communs des propriétaires de l'île sont confiés à leur propre gestion par la création de

leur syndicat, bien que celui-ci date, ou peu s'en faut, du moment où Claude Dublet, maître-charpentier, passe adjudicataire des travaux qui restent à faire et titulaire de 12 étaux de boucherie, en remplacement de Lagrange. Les réunions syndicales ont lieu à l'hôtel Bretonvilliers, où le prince Emmanuel de Portugal ne donne pas encore de bal masqué, avec feu d'artifice tiré sur la rivière. Tous les propriétaires de l'île ont été condamnés en 1638 à payer aux entrepreneurs ce qu'ils devaient encore. Parmi ces consorts du financier Le Ragois de Bretonvilliers figurent :

Simon Hugues, qui est ou sera syndic ; Philippe de Champagne, le grand peintre ; Gaillardon, intendant de Franche-Comté ; l'abbé Fortia ; M. Meiland, conseiller au parlement ; Lauzun, le Lauzun du grand règne ; le marquis de Richelieu ; Lambert de Thorigny, président au parlement, pour qui Levau a dessiné le superbe hôtel Lambert ; Charron, nom de famille illustré par le livre *De la Sagesse* et à la tête de l'édilité parisienne ; de Jassaud, magistrat ; Jacques Pichon, maître-tailleur d'habits et ancêtre du Bon Pichon ; M. de Choisy ; M. Hesselin et ses deux voisins, M. d'Astry, M. Sainctot ; Nicolas Delaistre, ancien échevin ; Claude Charlot, secrétaire du roi ; de Coulanges, abbé de Livry ; Le Bossu Le Jau, maître-des-comptes, qui a eu pour prédécesseurs un autre Le Jau et Salomon de Caux (nom bien pareil à celui d'un des inventeurs de la vapeur, décédé en l'année 1626) ; Archambault, valet-de-chambre du roi ; maître Jean de la Grange, sieur de Saint-Évroul.

Nicolas Lejeune, couvreur, passe pour avoir habité l'île dès le règne de Henri IV. Qui sait même si la maison unique dont le chapitre fit abandon, en touchant son indemnité de 50,000 livres, ne remontait pas à l'époque du célèbre duel judiciaire dans lequel le chien de Montargis vainquit l'assassin de son maître ? Ladite maison, à notre

sens, est celle qui porte rue Saint-Louis le n° 66. On y désigne la cage d'un escalier à vis comme ancienne tourelle de Marguerite de Bourgogne ; mais la seule tour qu'ait connue assurément cette reine, en ladite île, s'appelait Loriot, et, puisqu'une chaîne la rattachait par eau à la Tournelle et à la tour de Billy, il nous semble qu'elle aurait été mieux placée à celle des deux pointes de l'île où de nos jours commence l'ordre numérique de la rue. Là elle aurait fait place à l'une des deux terrasses des hôtels Bretonvilliers et Lambert, dont nous parlons en d'autres notices. Quoi qu'il en soit, Nicolas Lejeune a érigé, sous l'invocation de Notre-Dame, une chapelle qui est devenue l'église Saint-Louis. En même temps qu'elle, l'île a changé de nom, autrement dit en 1664. Mais la rue Saint-Louis-en-l'Ile avait été rue Palatine du côté des deux grands hôtels et rue Carel du côté le plus voisin de la Cité, puis rue Marie d'un bout à l'autre pendant dix ans.

Alors que les premiers numéros impairs de cette rue étaient occupés presque tous par Le Ragois, et les premiers numéros par Lambert, l'hôtel Galard se présentait à droite, contigu aux derrières de l'hôtel Meiland, qui tenaient le premier angle de la rue Poulletier, et en face des dépendances de l'hôtel d'Astry. Derrière l'église résidaient M. Hesselin et M. Sainctot ; vis-à-vis étaient établies des sœurs de Charité. Le président d'Aigremulle demeurait au-dessous de l'église ; Delanoue, un peu plus loin ; l'avocat Guillaume, plus loin encore ; Desjardins, greffier du tribunal, vers le 69 ; le procureur-général, aux 71 et 73 ; M. de Saint-Gilles, au 80 ; un Molé aux 84 et 86 ; Sévin, magistrat, au 88, et Durand, maître-des-comptes, au 92. En ce temps-là des Lefèvre d'Ormesson étaient propriétaires, en la même rue, de trois maisons qui se suivaient.

L'une d'elles, nº 52, fut habitée postérieurement par un savant, Charles de Valois de Lamarre, antiquaire du roi et académicien, qui n'avait que peu de pas à faire pour entrer, sur le quai, chez son ami Lefeuve de la Malmaison, conseiller au parlement. Les fermiers-généraux transformaient l'hôtel Bretonvilliers, à la même époque, en grand bureau des Aides. Plus de Galard, en face, et plus de Meiland ! Mais bureau des Saisies-Réelles. Toutes les juridictions y avaient recours, et jamais plus de saisies ne s'y réalisèrent que sous le triumvirat de Monnerot, Beaucousin et Beauvisage, qui étaient commissaires-généraux de l'ensaisinement lors de la banqueroute de Law.

Le 27 ou le 29 servait de bureau, beaucoup moins grandement, à la communauté des Parcheminiers. Les maîtres chargés de faire une tournée officielle chez les autres membres de cette corporation professsionnelle devaient toujours être assistés par quatre parcheminiers-jurés de l'université, placés sous les ordres du recteur. L'apprentissage durait 4 ans : le brevet coûtait 15 livres et la maîtrise 1.100.

Sous la Régence également, Mme de Villetaneuse, vieille bourgeoise qui n'avait pas d'enfants, enrichissait de ses legs ceux de sa sœur, la duchesse de Brancas, la duchesse de Luxembourg, fille de sa cousine-germaine, et la comtesse de Boufflers, fille de Guénégaud, son cousin-germain.

Le botaniste Pierre Bulliard habitait, sous Louis XVI, l'ancien hôtel Durand. Cet auteur de *Flora parisiensis* et d'un *Dictionnaire de Botanique* avait appris de François Martinet à graver de sa propre main les planches de ses ouvrages. S'agissait-il d'enrichir son herbier, ou bien d'empailler un oiseau, il ne prenait encore d'autre aide que lui-même. Déleurie, maître en chirurgie, donnait

des leçons d'accouchemont à l'hôtel Molé. Quels nouveaux maîtres disposaient en partie des hôtels Lambert et Bretonvilliers? M. de Beaumont et M. Devins-Fontenay.

Du reste, on vit bientôt sortir à cheval, tous les matins, de la porte débouchant en face de la rue Guillaume (1), un chef de division de la garde nationale, qui ne se nommait plus au 28e de ligne que le sous-lieutenant Charton en 1792, mais qui avait gagné, trois ans après, ses épaulettes de général. Malheureusement il fut tué en 1796. Un nom de robe, celui de Cheniseau, était porté depuis la Régence par un hôtel plus aristocratique, près de ladite rue Guillaume. Pourquoi dire un? ne voit-on pas encore qu'il y avait grand et petit hôtels? Aussi bien, dans cette île Saint-Louis, le train de maison fut rarement en rapport avec la place qu'on tenait au soleil! On n'attendit même pas la Révolution pour y faire d'un petit hôtel, en regard de la maison Durand, un simple corps-de-garde de pompiers. Autant de fait sur la besogne d'une ère nouvelle, qui se croyait appelée à supprimer toutes les marques de distinction! L'île et la rue de la Fraternité inaugurèrent cette ère-là en donnant plusieurs fêtes publiques dans le jardin de leur ci-devant hôtel Bretonvilliers. En revanche, elle se passèrent absolument de leur ci-devant église, vendue comme bien national en l'an VI, le 13 thermidor, et qui ne fut rachetée par la Ville que le 15 septembre 1817. Alors sa dénomination était déjà revenue à la rue, dite Blanche-de-Castille de 1806 à 1814. Les somptueuses réceptions du prince Czartoriski et la bienfaisance héroïque de ses œuvres, se multipliant au profit de la cause polonaise, firent encore plus

(1) Maintenant rue Budé.

d'honneur à l'hôtel Lambert, sous Louis-Philippe, que les peintures de Lebrun et de Lesueur, dans toute leur fraîcheur, n'y avaient jeté d'éclat. Puis d'autres événements politiques ayant changé en France la face des choses, l'hôtel Cheniseau devint pour quelque temps l'archevêché. On y rapporta le corps de Mgr Affre, frappé sur une barricade, où il affrontait, comme un saint, les dangers de la guerre civile, pour en conjurer les horreurs. Une caserne de gendarmerie y remplaça, pour une douzaine d'années, l'archevèché en deuil.

Rues Michel-le-Comte et Grenier-St-Lazare. (1)

Elles se suivent depuis si longtemps, sans se confondre, qu'autant vaut ne les pas séparer. Qu'elles remontent donc le cours des âges, comme deux wagons enchaînés l'un à l'autre, qui laisseraient descendre, à chaque station, des souvenirs, faute de voyageurs. Parfois c'est la cloche d'un collège ou d'un couvent du moyen-âge qui donne le signal du départ quand nous nous remettons en route dans ce voyage brisé d'historiographe. Ici, par extraordinaire, l'or et l'argent commencent par résonner : tout le monde ne s'en plaindra pas.

Entendez-vous le chant des lingots d'or, balancés par des poids de fer, et l'harmonieux frou-frou d'un grand comptoir d'escompte? Cela bruit, sans fatiguer l'oreille, entre les rues Michel-le-Comte et Montmorency, chez la veuve Lyon-Allemand, dont le commerce était fait sous le premier empire par Joseph Allemand et Hartzfeld, en la rue Grenier-Saint-Lazare.

A la maison de Mme Lyon-Allemand touche un ancien hôtel que la rue Montmorency partage aussi avec celle Michel-le-Comte, qui le cote no 22. Dubois de Crancé, qui y demeura, était d'abord parvenu à entrer dans les mousquetaires ; mais des doutes accentués sur sa noblesse l'avaient réduit à la consolation de commander dans la garde nationale. Cet ardent révolutionnaire, dantoniste à la Convention, s'acharna surtout contre

---

(1) Notice écrite en 1864.

Louis XVI, dont il vota la mort, comme le ci-devant comte Le Peletier de Saint-Fargeau, qui fut assassiné par un ancien garde-du-corps la veille de l'exécution du roi. Sur ce la rue Michel-le-Comte prit sans déroger, mais ne garda pas longtemps le pseudonyme de Michel-Le-Peletier. Dubois de Crancé, plus heureux que son collègue, devint sous le Directoire ministre de la Guerre ; mais, après le 18 Brumaire, il se retira, faute d'emploi, dans ses propriétés champenoises.

L'hôtel des Hypothèques portait le chiffre 32 dans la même rue, sous l'Empire. Un épicier du voisinage était à cette époque une ancienne tricoteuse : elle désirait garder un incognito que, par égard pour les parents d'une femme, revenue à bien, qui reniait jusqu'à son sexe, nous ne violons même pas. Ferry, autre épicier de la rue Michel-le-Comte, était l'un des gardes du corps des épiciers et apothicaires en 1772.

Notabilités de cette rue, quatorze ans après :

M. Lenoir de Mezières, payeur de rentes, au n° 19 de notre temps, hôtel dont le 17 devait dépendre ; M. Vaudé, banquier, n° 20 ; l'architecte Verniquet, n° 21, et M d'Halvil, au 28, hôtel donnant aussi dans la rue Montmorency, où nous en parlerons plus amplement.

La charge de commissaire-voyer, achetée par Edme Verniquet en 1774, l'avait poussé à réaliser, comme architecte du Jardin-du-Roi, des projets de Buffon. Mais son grand-œuvre fut le plan de de Paris, qui demanda 28 années de travail. L'ordre de dresser ce plan avait été donné par Louis XVI, dès 1783, mais sur des proportions si vastes qu'elles avaient bientôt fait reculer devant l'exécution. Le commissaire de la voirie avait relevé ce projet abandonné, et ses planches étaient déposées aux Cordeliers. Puis, la Révolution venue, le bureau

du Plan s'installa au ci-devant hôtel d'Angivilliers, près le ci-devant Oratoire-Saint-Honoré, où l'auteur se trouvait sans doute logé plus grandement que rue Michel-le-Comte. Le plan ne compta ses 72 feuilles grand-atlas qu'en 1796, et, comme si Verniquet n'avait plus rien à faire, son nom se gravait sur une tombe vers la fin du Consulat.

Verniquet, en sortant de chez lui, avait souvent passé devant le bureau des Paumiers, à l'entrée de la rue Grenier-Saint-Lazare, et puis, quelques portes plus loin, devant les ateliers de Lafontaine, inventeur privilégié d'une serrure dont l'Académie avait approuvé les combinaisons nouvelles. Les statuts de la communauté des *maîtres paulmiers, raquettiers, faiseurs d'estœufs, pelottes et balles*, remontaient au commencement du XVIIe siècle. Ses membres étaient exclusivement en possession de fabriquer et de vendre, avec les ustensiles du jeu de paume, ceux servant au jeu de billard. Le bureau se trouvait encore dans la rue de Seine à la fin du règne précédent ; depuis lors, le droit de réception avait baissé de 1,500 à 600 livres.

Il semble que la propriété foncière, dans les deux rues dont nous nous occupons, ait été plus divisée sous la Régence qu'à notre époque. La rue Michel-le-Comte avait 51 maisons, et l'autre, 45 : presque un tiers de plus qu'aujourd'hui ! On y a si peu démoli que plus d'une façade devait appartenir à un autre propriétaire que le corps-de-bâtiment élevé par-derrière. Il faut qu'on ait ainsi porté en compte pour plus d'une maison chaque hôtel, et combien la rue Michel-Lecomte en était pleine ! A main droite, elle partageait avec la rue Montmorency trois propriétés de ce genre ; à main gauche, elle commençait par une aile et des dépendances de l'hôtel Caumartin, suivies de près par un hôtel Thiroux (et il y en avait un autre du même nom dans le quartier),

ensuite par un hôtel Ferlet, par un hôtel Lemaître, enfin par un hôtel Mérat, qui s'appela aussi Crillon, et auquel faisait vis-à-vis l'hôtel Bouligneux, plus tard d'Halvil. Que de pratiques excellentes à la portée du vitrier Rousseau, dont la boutique était dans ladite rue ! L'honnête homme dont nous parlons est celui qui avait recueilli un enfant naturel de Mme de Tencin, abandonné sur les marches d'une église, mais à l'éducation duquel pourvoyait son père, le chevalier Destouches-Canon, et cet enfant devint l'illustre d'Alembert.

Remontons-nous encore de quelque trente années ? On parle alors de M. Le Vasseur comme réunissant des curiosités en sa demeure, rue Grenier-Saint-Lazare. Dans l'autre rue, on vient de démolir un théâtre érigé en 1632 par Jacques Avenet, à la place d'un jeu de paume, et que des comédiens de l'hôtel de Bourgogne exploitaient depuis 1660. Mais cette salle de spectacle avait été fermée longtemps, sur une plainte adressée au parlement par les habitants des deux rues, qui ne s'accommodaient ni des carrosses bruyants, ni de l'insolence des pages et des laquais, ni des vols qui se commettaient plus fréquemment aux abords d'un théâtre qu'en un quartier sans foule.

La rue d'en bas s'appelait *Garnier de-Saint-Ladre*, en 1315, et comptait au nombre des gens qui l'habitaient : *Nicolas le dorelotier* ; *Jeacques de la Salle, gâcheur; Jehan, savetier*. On dit qu'une famille était déjà connue au siècle précédent sous le même nom que cette rue, laquelle touchait presque à la porte Saint-Martin élevée sous Philippe-Auguste. Le comte Michel, parrain de la rue d'en-haut, *vicus Micaelis comitis*, passe pour contemporain de ladite famille.

Rue Montmorency. (1)

De 1215 *à* 1854.

L'avant-dernière maison à gauche est surtout amusante à voir de l'une des croisées qui font face : elle paraît l'agglomération désordonnée de plusieurs corps-de-bâtiment, dont le plus élevé s'appuie sur ceux de devant. Mais aux regards des passants elle dérobe le toit figurant un V renversé qui, si longtemps, la fit appeler *maison du grand pignon!* Aussi bien Germain Brice, qui ne la prenait pas pour une seule maison, écrivait-il : « A l'entrée de cette rue sont des inscriptions difficiles à lire et à entendre sur de vieilles maisons ; c'était autrefois un hôpital pour les passants, fondé par Nicolas Flamel. » Déjà vieilles sous Louis XIV, ces inscriptions elles-mêmes n'en feraient qu'une. Seulement deux petites boutiques, peintes de deux couleurs différentes et crottées comme l'escalier de Saint-Nicolas-des-Champs, se sont assimilé et partagé les pierres sur lesquelles restent gravées ces lettres :

Nous hômes et fèmes laboureurs demourans ou porche de ceste maison qui fu fée en l'an de grace mil quatre cens et sept : sommes tenus chacù en droit sou dire tous les jours une pastenostre et 1 ave maria en priant dieu q de sa grace face pardò aux poures pescheurs trespassez, amen.

Tout près de là gisait le cimetière Saint-Nicolas,

(1) Notice écrite en 1864.

qui comprenait une chapelle et que les religieux de Saint-Martin-des-Champs avaient donné à l'église Saint-Nicolas-des-Champs avant que l'Hôtel-Dieu en disposât et que les carmélites du quartier en agrandissent leur territoire: raison de plus pour que Nicolas Flamel et sa femme Pernelle se souvinssent des morts! Mais on peut douter qu'ils aient eu le temps de donner suite au projet d'établir un hospice dans leur maison de la rue Montmorency. Celle-ci fut laissée, avec leurs autres biens, à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, mais à charge d'acquitter tant de legs particuliers qu'il ne fallut pas moins de sept années aux marguilliers pour les remplir. On avait soupçonné Flamel de sorcellerie, parce qu'il se livrait à l'alchimie, et il passait, à cause de sa richesse, pour avoir découvert la pierre philosophale ; mais cet écrivain et libraire-juré de l'université de Paris, qui, de plus, tenait une école, n'avait fait son honnête fortune qu'au moyen de spéculations heureuses sur les terrains, et tous les Parisiens de la croire sans bornes, comme sa générosité!

Le parrain de la rue n'était autre que le grand-connétable Matthieu de Montmorency. L'hôtel qu'y avait fait construire en la 1215me année ce proche parent de deux empereurs et de six rois, allié aux autres souverains de l'Europe, resta aux connétables suivants de son illustre race. Le maréchal Charles de Montmorency, comme otage volontaire à la place du roi Jean, se trouvait retenu en Angleterre quand le prêtre Velvet, muni de la procuration du captif, et pour subvenir à ses besoins, vendit l'hôtel à Rogues, sire de Hangest. Seulement il ne faut pas croire, avec Sauval, que les Montmorency n'en reprirent plus possession. Messire Hangest fut nommé panetier de France le 11 février 1345, sur la démission de Charles de Montmorency, puis créé maréchal-de-

France par Jean-le-Bon, et les gages de la paneterie furent augmentés en sa faveur ; mais Charles V ou Charles VI en retrancha, après, 5 sols prélevés sur chaque boulanger. La même résidence passa-t-elle à Guillaume de Hangest, prévôt de Paris, Philippe-le-Bel régnant ? Cela se pouvait faire. Toujours est-il qu'au XVIme siècle le connétable Anne de Montmorency n'avait pas moins de quatre hôtels à Paris : l'hôtel de Montmorency, rue Sainte-Avoye, l'hôtel Rochepot, rue Saint-Antoine, l'hôtel Damville, à la Couture-Sainte-Catherine, et celui qui n'avait sans doute été l'objet que d'une vente à réméré 200 années auparavant. Cet aîné de tous les hôtels Montmorency était donné par Anne à Charles, son troisième fils, capitaine de 50 hommes d'armes.

L'hospitalité y fut reçue par le poëte Théophile, que Boileau a daubé d'importance et dont le frère, Paul de Viau, était maître-d'hôtel du duc Henri de Montmorency, le petit-fils du connétable et le filleul de Henri IV. Encore plus athée que calviniste, Théophile ne manquait ni d'imagination ni d'esprit ; mais des vers le firent accuser de lèse-majesté divine et humaine ; caché d'abord, mais condamné par coutumace à être brûlé vif, il se vit charger de fers et il n'obtint qu'avec difficulté la commutation de sa peine en bannissement de la capitale, avant qu'il lui fût fait grâce entière ; il avait pourtant conservé la fidèle protection du maréchal Henri de Montmorency et touché, sans interruption, jusqu'à la pension que lui servait le roi. L'acharnement des poursuites s'expliquait par le crédit de ses ennemis auprès du cardinal de la Rochefoucauld. Mais la conduite de Théophile laissait encore plus à désirer, sous le rapport des mœurs et de la religion, que ses écrits, qui, à la vérité, ne méritaient guère l'honneur de la persécution. La renommée du poëte n'était qu'à

peine, de son vivant, obscurcie par celle de Malherbe, et chez le duc, à Chantilly comme à Paris, il avait le pas sur Mairet.

« C'était, dit Voltaire, un jeune homme de bonne compagnie, faisant très facilement des vers médiocres, mais qui eurent de la réputation ; très-instruit dans les belles-lettres, écrivant purement en latin ; homme de table autant que de cabinet, bienvenu chez les jeunes seigneurs qui se piquaient d'esprit et surtout chez cet illustre et malheureux duc de Montmorency, qui, après avoir gagné des batailles, mourut sur un échafaud. »

Le protégé avait rendu le dernier soupir, à 36 ans, dans l'hôtel de son protecteur, qui n'en avait lui-même que 38 quand le cardinal de Richelieu se vengeait impitoyablement de sa rébellion. La branche directe des Montmorency tombait avec la tête du rebelle et la confiscation frappait ses biens. Nicolas Fouquet, fils d'un riche armateur, était procureur-général ; la protection d'Anne d'Autriche ne l'avait pas encore préposé à l'administration des finances lorsqu'il occupait le grand hôtel Montmorency, présentement n° 5. Le petit hôtel du même nom, que la rue séparait du grand, porte le chiffre 8. Il touchait tout-à-fait ou presque, Louis XIV étant déjà vieux, à l'hôtel de M. le lieutenant-criminel, qui pouvait sortir de chez lui par cette rue et rentrer par la rue Chapon.

Du côté de ce magistrat, mais plus loin de la rue du Temple, les évêques de Châlons avaient vendu leur propre hôtel aux carmélites en 1620 ; ces dames en avaient fait le noyau de leur couvent de la rue Chapon, qui englobait une dizaine de nos de la rue Montmorency actuelle, entre les rues du Temple et Beaubourg. Il y survit non-seulement d'anciens bâtiments du monastère, mais encore des murs de son église, où fut inhumée la duchesse

de Longueville et qui se transforma dans la suite en salle de danse, puis en théâtre Doyen.

Le beau 28 de la rue Michel-le-Comte, 17 de la rue Montmorency, débuta au service du lieutenant-général Louis de la Palu, comte de Bouligneux, longtemps colonel du régiment de Limousin, qui périt au siége de Vérue le 14 décembre 1704. D'autres membres de la même famille gardèrent cet hôtel Bouligneux, dont l'écurie avait des stalles pour 18 chevaux. Puis les d'Halvil, sur le plan de Ledoux, en modifièrent toutes les dispositions du côté du jardin, où une entrée de gala, avec sa barre seigneuriale, se trouva remplacée par une colonnade, qui ne se voit plus de la rue, mais qui n'en sert pas moins de portique démesuré à une maison de commerce. Il régnait en face un grand mur ; les carmélites permirent d'y peindre un paysage pour ajouter la fiction d'une perspective aux charmes de la galerie couverte. Un d'Halvil était maréchal d'Autriche et un autre était colonel d'un régiment suisse en France, vers le milieu du XVIII[e] siècle. Après cette famille arriva, dans le même hôtel, celle du prince Esterhazy, qui représentait la Hongrie au couronnement de l'empereur François II, en 1792, et qui était ensuite ambassadeur d'Autriche à Naples, près du roi Murat.

N'est-ce pas déjà beaucoup de nobles pour une rue dont la moitié ne dédaigna pas le pseudonyme de Courtauvilain ? Tous les historiens de rapporter que ses habitants signèrent et présentèrent, en 1768, une supplique pour divorcer avec ce vilain nom, dont un meilleur parti, dit-on, avait été tiré au moyen-âge par ses habitantes. La corruption des mœurs en cet endroit avait été autorisée par des ordonnances, qui en purgeaient d'autres quartiers ; la corruption du mot *Cour-aux-Vilains* avait dû être la conséquence de l'autre. Les vilains n'affluaient-ils pas dans notre rue, quand maitres

et garçons boulangers s'y présentaient à la barre du panetier, ou venaient y payer des droits, dont la noblesse était exempte? C'est entre la rue Beaubourg et la rue Saint-Martin qu'elle n'a jamais changé de dénomination; mais ses plus belles maisons toujours ont surgi dans l'autre moitié, qui avait déjà recommencé à se nommer Montmorency bien avant l'époque indiquée dans les ouvrages sur Paris. Trois curieux étaient cités dans le *Livre commode*, en 1691 et 92, avec indication de leur résidence dans la rue Montmorency, et pas un rue Courtauvilain : le comte de Vaux et M. de Crosy, en qualité d'amateurs de médailles, et M. de Creil, comme amateur de curiosités en général. Antérieurement encore, M. Vilain demeurait à l'hôtel Vilain, dans la rue Courtauvilain. M. de Mandat avait un autre hôtel, dont le jardin ouvrait sur la même rue et la cour sur la rue Chapon. Ce dernier reçut une lettre dont voici la suscription : *à M. de Mandat, Chapon par-devant, Courtauvilain par-derrière*. La concision de l'adresse flattait si peu le destinaire qu'il en demanda sur-le-champ pour la rue un changement de nom, qui lui fut accordé, malgré l'opposition du voisin qui espérait passer pour le seigneur du lieu.

Brice, moins de vingt ans après, vantait le cabinet d'antiquités de l'abbé Fauvel, chapelain du roi, en donnant son adresse à l'entrée de la rue Montmorency, et tout porte à croire qu'il sous-entendait : ancien hôtel Montmorency. Gresset enfin, étant déjà l'auteur de ses chefs-d'œuvre, *Vert-Vert* et le *Méchant*, logea pour quelque temps en la même rue, et nous pensons que c'était n° 11, chez Mme Thiroux de Lailly ou d'Arconville. Mme d'Arconville, femme d'un président, avait pour beau-frère M. Angran d'Alleray, lieutenant-civil : elle publiait des livres qu'il y avait modestie de son fait à ne pas signer. Gresset, lorsqu'il était

son hôte, pouvait prendre le titre de *poëte de Paris*, qui se trouvait dans les attributions du prévôt-des-marchands et dont le traitement s'élevait à 5,000 livres.

Le 19 novembre 1853, un incendie dévora plusieurs des maisons érigées sur l'ancien cimetière Saint-Nicolas, et les corps de plusieurs victimes mêlèrent soudain leurs cendres chaudes à des cendres longtemps refroidies. Une population ouvrière était jetée sur le pavé par ce lamentable sinistre ; la charité avait beaucoup à faire pour réparer le mal, en ce qui n'était pas irréparable. Mais des spectacles se donnèrent au bénéfice des incendiés et des souscriptions s'ouvrirent, notamment chez M. Detouche, le grand horloger de la rue Saint-Martin, qui fit tant et si bien que M. Arnaud-Jeanti, maire de l'arrondissement, versa au bureau de bienfaisance l'excédant du budget du feu. Le nº 34 en était quitte pour des réparations urgentes ; mais les décombres fumaient à la place du 32, et l'on en pouvait autant dire de plusieurs maisons de la rue Beaubourg.

Rue Richer. (1)

A l'hôtel des Menus-Plaisirs, rue du Faubourg-Poissonnière, le Conservatoire de la danse avait sa place, ainsi que le garde-meuble de la Couronne. Des garçons y battaient à tour de bras les fauteuils et les tapis de rechange, pour empêcher que les vers ne s'y missent ; mais ils ne braquaient pas, contre un autre genre d'ennemis, assez de souricières. Les élèves danseuses, quand elles quittaient la classe, marchaient encore sur la pointe du pied, afin de laisser moins de prise, en cas de rencontre, à quelque autre *rat*. Ce calembour doit être de Cicéri, qui demeura longtemps aux Menus-Plaisirs, comme peintre-décorateur de l'Opéra, et qui sans doute y surprit les rapports primitifs de *rats* de la danse avec les véritables rats, auxquels ils doivent leur surnom. Aujourd'hui ceux-ci et ceux-là se font la chasse au magasin de décors de l'Opéra, 6, rue Richer.

La seconde porte qui vient après était franchie, en 1841, par les amis de Berton, lorsqu'ils rendaient visite à cet auteur de la musique d'*Aline, reine de Golconde*. L'acteur Berton, notre contemporain, est fils, petit-fils et arrière-petit-fils de compositeurs.

Le 18 était érigé, en 1793, par et pour l'architecte Damesme, qui dessina aussi l'ancien théâtre de la rue de la Victoire et le grand théâtre de Bruxelles. M. Ollivier succéda à Damesme.

En 1809, M. Duval acquérait du sieur Saint-

---

(1) Notice écrite en 1864.

Pierre une maisonnette, que remplace le n° 1, passage Saulnier, habité encore par Mme veuve Duval. La même année, Mme Chasseraud était propriétaire du 34, rue Richer, petit hôtel datant de l'ancien régime. N'était-ce pas un hôtel Johannot, numéroté 8 sous l'Empire? Nous serions tenté d'en attribuer l'origine à Jean-Charles Richer, écuyer, chevalier de Saint-Michel, quartinier d'abord, puis échevin en 1780; mais les *Almanachs royaux* marquaient rue des Petits-Augustins la résidence de cet édile, qui fut aussi avocat, conseiller du roi, expéditionnaire en cour de Rome.

D'ailleurs, Antoine Richer, fabricant et marchand de bas au métier, avait en 1734 une maison dans la rue du Faubourg-Montmartre au lieu dit les Pointes, et il y tenait d'une part à Pesty, d'autre part à Lallemand, dans le fond aux héritiers Boucher. L'égout de la ville baignait les Pointes et ne marquait encore qu'étroitement la place de la future rue Richer. Le terrain de Sébastien Raoul, propriétaire à l'encoignure de la ruelle de l'Égout, avait été aliéné par les chanoines de Sainte-Opportune au profit de Gellée, en 1601; mais le vendeur de Raoul était Fontaine, secrétaire du roi; il ne restait qu'un droit de censive à payer au chapitre le 22 juin de chaque année, jour de la fête de sainte Opportune. Magdeleine Violle, veuve de Saveuse, marquis de Bougainville, avait laissé vers 1680 un terrain plus avant assis, le long du même égout, à sa fille, veuve du comte de la Mark, maréchal-de-camp.

L'échevin, qu'il descendît ou non du fabricant de bas, fut parrain de la rue; mais les fonts baptismaux sur lesquels il la tint étaient encore l'égout. On ne la connaissait que comme ruelle de l'Égout en 1738, et alors les jardins, les marais et le peu de constructions qui y donnaient, appar-

tenaient à des propriétaires dont voici le tableau complet :

Côté des numéros impairs :	*Côté des numéros pairs :*
La présidente Gilbert.	Leclerc.
Le marquis de Saint-Georges.	Lépine ou ses hoirs.
L'abbé Larcher.	Saulnier.
Brière.	Les hoirs Taussier, avec Lachambre pour locataire.
Saulnier.	L'abbesse de Montmartre.
Brière.	Dru père.
Les héritiers Bourgeois.	Les Quinze-Vingts.
L'Hôtel-Dieu.	Bedan et Saulnier.
Raoul.	Les hoirs Haran.
	Les hoirs Cliquet.
	Lanoix.
	Girard.
	Gaillon.

Rue Coquillière. (1)

Les Hôtels de Flandre, Dupin, de Soissons, Bullion, Chamillard, Witmer, Crisenoi. — La mère Proudhon. — Le Jeu de Paume au Serment. — 1705. — Talma. — Deux Farceurs abusant de la Réputation du Sultan. — Fleury.

L'hôtel de Flandre restait en-dehors du Paris de Philippe-Auguste, dont une porte, la porte Coquillière, ouvrait entre les rues actuelles de Grenelle-Saint-Honoré et Jean-Jacques-Rousseau (2). Coquillier, qui avait vendu l'une de ses maisons au comte de Flandre, était d'une famille dont on peut citer plusieurs Parisiens des XIIe et XIIIe siècles, par exemple Robert et Adam Coquillier, comme signataires de plusieurs actes, et Odeline Coquillière, pour avoir fondé une chapelle à l'église Saint-Eustache en 1262. Porte et rue devaient leur nom au propriétaire Coquillier. Les confrères de la Passion donnèrent pendant sept années des représentations de leurs mystères à l'hôtel de Flandre, avant sa démolition, qui date de 1547. Sur une portion du terrain de cet hôtel, le fermier-général Claude Dupin eut un hôtel à deux portes, rue Coquillière et rue Plâtrière ; il écrivait des livres, sans les signer, avec le concours de sa femme. L'éducation de leur fils fut confiée quelque temps à Jean-Jacques Rousseau, et ce grand précepteur, dont la rue Plâtrière porte le nom depuis la Révolution, n'empêcha pas l'élève de désoler d'abord

(1) Notice écrite en 1859.

(2) Deux rues qui n'en font plus qu'une, sous la dernière dénomination.

ses père et mère par son inconduite. En la propriété de Claude Dupin, une tour survivait à l'enceinte du XIIe siècle : une exhumation postérieure a mis à jour des antiquités romaines dans cet immeuble, ou dans un de même provenance.

D'autre part la même porte urbaine était flanquée d'un séjour qui, tour-à-tour, porta les dénominations de Nesles, de la Reine, de Bohême, des Flles-Pénitentes et de Soissons. Jean de Nesles, sous le règne de saint Louis, en fit hommage à la reine Blanche, dont le dernier soupir s'y rendit ; Philippe-le-Bel en gratifia Charles de Valois, son frère ; puis Philippe-de-Valois, en 1327, c'est-à-dire avant de prendre le sceptre, en favorisa Jean de Luxembourg, roi de Bohême. La fille de ce prince, Bonne de Luxembourg, épousa Jean de France, qui monta sur le trône de son père, Philippe de Valois. Le palais de Bohême, par ce mariage, revenait à la Couronne : on y voyait clair par des fenêtres grillées de fils d'archal et presque étroites comme des meurtrières. Son grand luxe était la sculpture ; son jardin, pourvu d'un bassin, avec l'agrément d'un jet d'eau, qui était alors peu commun, s'étendait depuis la rue d'Orléans jusqu'à Saint-Eustache à-peu-près ; sa chapelle, dite de la Reine, faisait coin sur la rue de Grenelle. La maison de Savoie, puis la maison d'Anjou disposa du royal manoir, qu'on se passait comme une bague au doigt ; Charles VI le racheta, pour en faire présent à son frère, le duc d'Orléans. Plus tard Louis XII accorda aux filles Pénitentes une portion de ce séjour, pour y établir leur maison ; plus tard encore, Catherine de Médicis transféra ces religieuses rue Saint-Denis et elle fit contribuer les grands artistes de son temps au rétablissement du palais, pour y fixer sa résidence. Cet hôtel de Soissons fut légué par la même reine à sa petite-fille, Christine de Lorraine ; la testatrice, par malheur, avait laissé

des créanciers, qui le firent vendre à Catherine de Bourbon, la sœur de Henri IV. Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, fut le dernier propriétaire ; ses créanciers requirent, en 1748, la démolition du palais qui avait tant de fois changé de mains sans déroger. M. de la Voypière, sous Louis XVI, possédait un hôtel bâti avec les pierres de l'hôtel de Soissons, sur un point du même sol, à l'angle de la rue du Four-Saint-Honoré (1).

En ce temps-là M. de la Granville avait presque en face, entre la rue du Jour et la rue Plâtrière, un autre hôtel, que M. Aguado acquit en dernier lieu ; François Mansart avait créé pour Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, cette résidence, passée à la famille de Laval en 1765. En interrogeant les personnes qui habitent les maisons édifiées à sa place, et dont l'alignement n'a été pris qu'en 1850, mais en vertu d'une ordonnance royale de 1847, notre éditeur a fait la connaissance de la portière du 14, qui, lorsqu'elle a vu jeter bas l'œuvre de l'architecte de Louis XIV, ne s'appelait encore ni fille ni femme Proudhon. Aucune alliance, aucun degré de parenté que nous sachions avec le sophiste, seul homme de talent révélé par la révolution de Février, ne justifie pareille conjonction ; mais les oreilles de la bonne femme lui tintent depuis que sa maison fut un club, et elle raconte incessamment que si le tumulte des frères et amis de Sobrier et de Proudhon l'a étourdie pour le restant de ses jours, du moins les citoyens clubistes avaient pour elle plus d'égards et lui montraient moins d'exigences que les locataires d'à-présent, qui sont portés à se croire tout permis depuis qu'on augmente leurs loyers. En foi de quoi tout le quartier lui a voté, à l'unanimité, le sobriquet de *mère Proudhon*.

Une plaisanterie d'un autre genre faisait traiter

(1) Rue Vauvilliers actuelle.

de ci-devant hôtel de Casse-Noisette, sous le Directoire, une propriété dont s'arrondit encore l'angle de la rue du Bouloi, avec un balcon pour ceinture, également nouée sur la rue Coquillière, et où siégeait la IVe municipalité. Avec le temps on a pris au sérieux la désignation de Casse-Noisette, qui avait de quoi nous dérouter. D'anciennes écuries de la maison ont été transformées, il est vrai, en une pharmacie ; mais, au lieu de broyer les noisettes au moyen d'un petit étau, les droguistes les passent au pilon, et d'ailleurs cette pharmacie, fondée vers 1750 au no 22 de la même rue, n'est au 25 que depuis 1804. Des pièces inédites nous ont appris heureusement que cet hôtel, paraissant annexé à l'hôtel de la Douane sur le plan de Turgot, ainsi que les nos 21 et 23 actuels, appartenait du temps de Louis XVI au fermier-général Gigot de Crisenoi, et nous avons deviné une corruption progressive de *Crisenoi* dans *Brise-Noix*, *Casse-Noix*, *Casse-Noisette*. Ce financier était-il parent du marquis de Chauvelin, ambassadeur à Gênes, et de de son frère, chanoine de Notre-Dame, siégeant au parlement ? Louis Chauvelin de Crisenoi, dès le milieu du XVIIe siècle, était receveur-général des domaines et bois de la généralité de Paris.

Le Domaine de l'État n'en a pas moins pris possession de l'hôtel Crisenoi à l'époque révolutionnaire. Puis la maison a été cédée aux héritiers de Jacques Vaussy, en échange du Jeu de Paume où avait commencé par un serment l'ère nouvelle et regardé pour cela même comme un monument national, en exécution de la loi du 23 messidor au VII, conformément à un arrêté consulaire du 19 prairial an IX et par décision du ministre des Finances du 12 messidor même année. Les héritiers Vaussy étaient les mineurs Langlois, Mme Molènes, née Alison, Mlle Vaussy et Angélique-Nicole Langlois, épouse de Jacques-Joseph Talma. Permis de croire,

par conséquent, que le crédit du tragédien Talma chez le premier-consul n'avait pas nui à la conclusion de l'affaire qui intéressait sa femme et qui demeurait en suspens depuis le 20 juin 1789. A l'audience des criées, le 8 floréal an x, l'architecte Lemoyne se faisait adjuger l'immeuble attribué à ladite succession, ancien hôtel Crisenoi, dont une aile tenait alors à Fouché et le fond à la compagnie Saint-Simon. M. Tiolier, graveur-général des monnaies, fut en 1808 l'acquéreur de Lemoyne.

Au-delà de la rue du Bouloi, sur la même ligne, l'année 1705 voyait se suivre comme propriétaires :

Les carmélites (plusieurs maisons, ne comptant que pour une encore). — Darboulin (2 portes cochères). — Mme Felsot de la Tour-Saint-Wast, à l'Epée-de-Bois. — Mme Yvon (porte cochère), au Roi-d'Angleterre. — Mlle Pornet (porte cochère). — Dubois et consorts. — Fleury, à l'Amandier-Fleuri.

Sur la ligne opposée, dans toute la longueur de la rue, même date :

Chevalier (coin de la rue du Jour). — La fabrique de Saint-Eustache. — Parquet, tapissier. — Le même, au Grand-Apollon. — Berrier (porte cochère). — De la Thouanne (porte cochère). — Dieufinois, médecin, aux Trois-Bouteilles (coin de la rue Plâtrière). — De Bullion, prévôt de Paris, à la Gerbe-de-Froment (autre encoignure). — Le même. — De Beauvais, notaire (2 portes). — De Bullion (porte cochère). — Le même. — Le même, à Saint-Jean (coin de la rue Coq-Héron). — Le duc de Gesvres (porte cochère), autre encoignure. — Le même (porte cochère). — Le même. — Le même (simple mur). — Malo (porte cochère). — Mme Lafayette. — Béchet. — Aubert, introducteur des ambassadeurs (2 portes cochères). — Guyeux, procureur (coin de la rue des Vieux-Augustins (1).) — De Beauvais, notaire (son étude et domicile, autre encoignure). — Chevalier.

(1) En ce temps-ci rue d'Argout.

L'hôtel bâti en l'année 1630, sur le plan de Levau, pour le surintendant des finances Bullion, donnait aussi rue Coq-Héron, mais principalement rue Plâtrière. Ses dépendances sur la rue Coquillière n'étaient pas toutes du même jet. Dans cette région, le n° 22, qui manque trop de profondeur pour avoir surgi seul, garde un escalier à balustres pour témoigner d'un âge plus avancé. L'hôtel Bullion s'est consacré aux ventes publiques en 1780 ; mais les priseurs et les enchérisseurs n'avaient que faire de la totalité ; deux belles galeries se convertissaient donc en une loge maçonnique et la grand'salle servait à donner des concerts ; il y avait, en outre, des locataires. Talma lui-même demeurait à l'hôtel Bullion lors de ses débuts aux Français.

Un petit nombre d'années après, le comité des halles et marchés tenait des séances au ci-devant hôtel Wilmer. Ainsi s'appelait un fermier-général dont l'ancienne propriété était sous la Restauration au général baron de Baltus, mais s'exploitait déjà en hôtel-garni sous le premier empire : c'est encore l'hôtel Coquillière.

Du 29 et de cinq autres maisons à la suite furent en possession les carmélites, qui toutefois aliénèrent plusieurs lots de leur couvent de la rue du Bouloi et de la rue Coquillière, après l'avoir quitté. Ce que le duc de Gesvres eut vis-à-vis faisait aussi plus ou moins corps avec son hôtel de la rue Coq-Héron, qui fut pareillement celui de Michel de Chamillard, contrôleur-général des finances et ministre de la Guerre sous le même règne.

A l'ancienne Épée-de-Bois ou à l'ancien Roi-d'Angleterre cohabitaient, en un temps moins reculé, les filles Dumoulin et Viriville. Ces deux impures fréquentaient, en toilettes voyantes, les promenades à la mode ; mais une fois elles n'y firent la conquête que de deux mystificateurs, les

acteurs Musson et Dugazon, qui leur offraient, de la part du Grand-Turc, un engagement de sérail pour trois ans : l'un se donnait pour le médecin, l'autre pour l'essayeur des odalisques. Rien ne manquait plus à l'édification des deux agents quand ils sortirent, afin de rédiger le rapport favorable qu'attendait Sa Hautesse ; mais le secret s'en garda si mal que, le lendemain, les deux futures pensionnaires du harem étaient montrées au doigt dans le jardin du Palais-Royal, où elles n'osèrent plus reparaître.

Le comédien Fleury avait son logement, en l'an VIII, dans une autre maison, que distinguent sa cour illustrée de sculptures, une rampe en fer tordu dans l'escalier et le chiffre 44 dont la porte est guillemettée. La distinction de ses manières à la scène, dans l'*École des Bourgeois*, l'*Homme à bonnes Fortunes* et le *Chevalier à la Mode*, faisaient de Fleury un modèle, tant il excellait à copier ceux qui donnaient le ton à l'ancienne cour ! Mais il avait failli, sous la Terreur, être traité absolument comme un homme de condition et jouer un rôle qu'on ne saurait répéter. Par ordre de Collot-d'Herbois, Fleury, Larive, Dazincourt, Mlle Contat et Mlle Raucourt avaient été mis en jugement, à la suite des représentations de l'*Ami des Lois*, et ils eussent succombé assurément si M. de Bussierre, qui ne pouvait les sauver que par un moyen de comédie, n'avait soustrait le dossier de l'accusation au comité de sûreté générale, dont il se trouvait l'employé.

La rue, en fin de compte, n'a guère l'air d'être du XIIe siècle. Mais elle comptait sous Louis XIV 42 constructions et 17 luminaires ; c'est approximativement le même nombre qu'à-présent. Une croix y surgissait près Saint-Eustache, au droit de la rue du Jour.

Boulevard Contrescarpe, rue Mazet,

NAGUÈRE

Contrescarpe-Dauphine, et rue Blainville,

NAGUÈRE

Contrescarpe-Saint-Marcel. (1)

Feuillets d'histoire posthume pour les fortifications de trois anciennes portes de la ville.

Trois voies de communication portent encore ce nom de Contrescarpe qui nous rappelle d'anciennes portes de Paris, dont elles contournaient l'escarpe.

La porte Saint-Antoine, construite sous Henri II et que décoraient des sculptures de Jean Goujon, fut sacrifiée dès l'année 1777 à la formation d'une petite place de la Porte-Saint-Antoine, fondue depuis dans celle de la Bastille. La mise en communica-

(1) Notice écrite en 1859. La rue Contrescarpe-Dauphine était aussi indirectement voisine de l'école de Médecine que la rue Contrescarpe-Saint-Marcel du Jardin-des-Plantes; leur accouplement, dû à l'identité d'origine et maintenu par l'ordre alphabetique, n'a été dissous que depuis. Un médecin et un naturaliste de la première moitié de notre siècle sont maintenant leurs patrons respectifs. Seulement la rue Blainville a perdu ce qu'avait la rue Contrescarpe-Saint-Marcel entre la rue Mouffetard et la rue de Fourcy, maintenant Thouin: retranchement qui profite à la rue du Cardinal-Lemoine, naguère des Fossés-Saint-Victor.

tion de la rue du Faubourg-Saint-Antoine avec la chaussée de Bercy rétrécissait le fossé de la Bastille, en 1781, et supprimait quelques échoppes, se donnant en location, pour lesquelles l'état-major de cette place-forte se contenta d'une légère indemnité, payée par le bureau de la Ville. L'alignement de la rue Amelot, qui se trouvait ainsi continué, avait reculé dans le fossé la contrescarpe du bastion détaché de la demi-lune de la Bastille. Mais plus encore de murailles et de fossés auraient été impuissants à défendre la forteresse elle-même contre le vent qui se déchaîna pour l'abattre. Il n'en restait plus que l'emplacement, dont Charles V avait agrandi Paris en élevant ce monument de défense, devenu celui des lettres de cachet. La rue sortie en 1790 de l'ancienne contrescarpe a un boulevard pour seconde édition, corrigée et augmentée vers la fin du règne de Louis-Philippe par l'édilité parisienne.

Une rue Contrescarpe-Dauphine ou de Saint-André s'était ouverte, dans la zône de l'enceinte de Philippe-Auguste, en aile de la porte Buci; on l'appelait néanmoins de la Basoche en 1636, c'est-à dire trente-six années avant qu'on démolît la porte, qui avait aussi bien cessé de s'ouvrir et de se fermer que la porte Saint-Denis à notre époque.

Cette rue courbe, sur le plan de 1714, accuse 10 maisons, qui sont les mêmes que de nos jours, et dès-lors elle se rétrécit sensiblement pour se planter, comme une corne, dans le flanc de la rue Saint-André-des-Arts. Des fenêtres à coulisses et à petits carreaux, voire même plusieurs œils-de-bœuf, ne dissimulent pas que le côté droit aura quelque chose à nous dire; mais il semble que l'autre côté donne à choisir le siècle, avant d'y reporter le curieux qui l'interroge. Par-là tournait avec la contrescarpe un séjour de Navarre, en marge rue Saint-

André-des-Arts. Il appartint à la reine Jeanne qui, tout en étant la femme de Philippe-le-Bel, conserva personnellement l'administration de la Navarre et de la Champagne, états qu'elle tenait de son père et qu'elle délivra à main armée de leurs envahisseurs. L'hôtel devint Buci ; mais c'est sans doute avant que Charles VII fît murer la porte voisine, dont Périnet-Leclerc avait livré les clefs, par trahison, aux troupes du duc de Bourgogne. Cette pénitence matérielle ne fut levée que par François Ier pour la porte Saint-Germain, anciennement Buci. Les archevêques de Lyon ne nous semblent avoir pris possession de la résidence qu'au XVIme siècle. Plusieurs maisons contiguës à leurs grand et petit hôtels, renouvelés de celui de Navarre, ont appartenu aux mêmes prélats.

Quelque Notre-Dame de Fourvière, devant laquelle on se signait, rayonnait sans doute dans la niche en souffrance du nº 11. Le 7 n'est plus au rez-de-chaussée qu'une remise de voitures à bras et il n'en porte pas moins la tête haute ; ce matériel de petit roulage ne rappelle guère que l'auberge du Cheval-Blanc, qui a gardé tout à côté une physionomie si pittoresque, était sous Louis XIV un point de départ et d'arrivée pour les voyageurs, à l'enseigne des Carrosses-d'Orléans. Au milieu du règne suivant, le service avait déjà dû s'améliorer ; mais il y avait encore peu de voyageurs. Les carrosses et messageries de ce bureau desservaient Orléans, Vendôme, Bourges, Tours, La Rochelle et Bordeaux ; il partait une seule voiture par semaine pour chacune de ces destinations ; le prix était de 96 livres pour Bordeaux, nourriture comprise, avec 6 sols de supplément par livre de bagages. Des bâtiments que vous voyez formaient leur carré sur une cour dès l'année 1652 ; mais ils dépendaient toujours de l'hôtel de Lyon, qui se maintenait principale-

ment rue Saint-André-des-Arts, d'après Gomboust. Par contre, un plan de 1743 ne marquait plus le même hôtel qu'en la rue Contrescarpe-Dauphine.

Le service général de la Poste aux Chevaux y remplaçait des services partiels de diligences quand M. de Veymerange fut nommé intendant des Postes et Relais. L'université de Paris avait joui d'un privilège de messageries et de postes, remplacé en 1719 par le 28me de ce que rapporteraient les Messageries et Postes royales: part qui s'élevait d'abord à 120,000 livres et qu'avait dû grossir l'augmentation croissante du bail. Fallait-il pourtant que M. de Veymerange gagnât de l'argent! Il était si gros joueur que M. de Choiseul lui en avait retiré l'emploi de commissaire des guerres; mais la disgrâce de ce ministre avait permis à sa victime de revenir sur l'eau et d'obtenir, avant de prendre les Postes, jusqu'à l'intendance de l'armée qui devait passer en Angleterre. Il n'en était d'ailleurs pas quitte avec Mlle Adeline, de la Comédie-Italienne, à moins de 10,000 livres par mois. Encore cette beauté à hôtel et à équipage osa-t-elle tromper avec un maquignon l'intendant de la Poste aux Chevaux! Sa seule excuse était que le protecteur n'avait pas craint de marchander, pour le lui offrir, un attelage, qui n'avait été livré par le fournisseur que moyennant ce pot-de-vin en nature. Tout en faisant à Adeline l'honneur de croire que c'était par trop cher, M. de Veymerange rompit net avec elle.

Les murs du fossé de Paris avaient été doubles également et séparés l'un de l'autre par une contrescarpe près la porte Saint-Marcel. Messire de Fourcy, prévôt-des-marchands, reçut en 1685 l'autorisation de débarrasser la voie publique de cette porte, pour donner une pente plus douce aux abords des maisons qui se comptaient dès-lors rue Contrescarpe - Saint - Marcel et qu'on

reprit en sous-œuvre, à 15 pieds de l'ancien niveau, en donnant une indemnité à leurs propriétaires. Sous Louis XIV étaient aussi comblés les derniers des fossés creusés depuis cinq siècles entre les portes Saint-Victor et Saint-Jacques, ligne dont avaient fait partie ceux sur lesquels régnait ladite rue.

Elle n'avait en ce temps-là que deux propriétés qui ressortissent du quartier de la place Maubert. Nous estimons celles qui répondent aux premiers chiffres impairs antérieures au changement de niveau opéré sous les auspices de Fourcy. Mais le 2, dont les étages font nombre, a dû s'asseoir sur la pente adoucie, ainsi que le 4 et le 6, aux constructions basses qui servent d'ateliers.

Le côté gauche de la rue commençait, en 1663, par les Deux-Aigles, maison et jeu de paume sous la même clef. Venaient après les Deux-Bouteilles, dont Michel Santeuil était propriétaire. Ensuite, le Puits-Tartare, à Nicolas Bouvier.

Notre n° 7 appartenait à Claude Coustellier et se vendit plus tard, en 1740, à Baptiste Rouillé, officier, dont l'héritier fut Michel Rouillé de Fontaine, conseiller honoraire au parlement. Un jeu de paume y était mitoyen avec le Puits-Tartare, au XVIIIe siècle ; mais d'autre part s'y rattachait, à l'angle de la rue Mouffetard, le cabaret qui avait arboré le premier une Pomme-de-Pin. Ce tournebride, qu'on ne regardait pas comme plus jeune que le mur d'enceinte, servait dans l'ancienne contrescarpe de salle d'attente aux domestiques, aux porteurs de chaise et aux montures des personnages qui ne faisaient pas à pied leurs visites de curiosité ou de famille au collége de Navarre ou à l'abbaye de Sainte-Geneviève. Rabelais, en en vantant les agréments, n'avait-il pas signé les lettres d'anoblissement d'une taverne, devenue bientôt celle de la Pléïade de Ronsard ? La même

invocation fut prise par d'autres cabarets, notamment par celui de la rue de la Juiverie qui se flattait de faire suite au premier, et où Racine, Molière, Chapelle, Lafontaine se réunissaient. Une autre buvette risquait la même enseigne à la Vallée-de-Misère, quai de la Mégisserie : c'était la Pomme-de-Pin des racoleurs. La bravoure en bouteilles se débita aussi, du temps de Louis XVI, chez un concierge du jardin des Tuileries, à l'extrémité de la terrasse du bord de l'eau : Pomme-de-Pin encore, Pomme-de-Pin ! Et j'en passe. Étiquette, célèbre, à coup sûr, et qui méritait d'autant mieux de survivre aux révolutions que celles-ci ont multiplié jusqu'à l'abus ces sortes d'établissements, qui tendent à devenir aussi bêtes qu'on y avait de l'esprit quand ils restaient encore clairsemés ! De l'immeuble s'est retranchée son encoignure, qui n'a plus rien d'ancien que pour mémoire : une inscription en lettres gothiques indique exactement la place qu'occupait le mémorable cabaret. Toutefois le dernier exploitant de ce fonds de commerce historique a cédé lui-même son enseigne à un marchand-de-vin, dont la boutique se trouve en face de l'inscription, grâce à une place qui n'a été formée qu'en 1853. Pierre Dupont fait acte d'apparition de temps à autre, comme un fantôme du curé de Meudon, dans cette buvette au vin parfumé de souvenances qui enorgueillissent le buveur et où une toile, en regard du comptoir, représente cette porte Saint-Marcel dont nous rappelions tout-à-l'heure l'exécution.

Le 15, qui plie sous les années, est aussi l'endroit où fait coude l'avant-bras de la rue Contrescarpe-Saint-Marcel, qui dépendait du quartier Saint-Benoît, pour 11 de ses maisons, peu de temps après l'aplanissement relatif de la voie. Les nos 12, 14, 17 et 19 semblent d'un âge plus avancé que le 21, maison à quatre portes, et

que le 23, qui compte huit étages, dont cinq d'escalier à balustres, filature de coton sous le premier empire. A cette dernière propriété est contiguë une maison à façade percée d'une niche ; vers la fin du siècle précédent, un charpentier y demeurait. Plusieurs de ces immeubles faisaient corps, nous dit-on, avec la caserne de la rue Neuve-Sainte-Geneviève (1), annexe de la caserne de Lourcine ; mais on serait porté à les prendre de préférence pour un ancien couvent, et il nous revient d'autre part qu'une communauté de Sainte-Perpétue a siégé par-là.

Pas moyen de dire plus au juste à quel n° de la même rue habitait Catherine Théos, visionnaire exaltée, dite la Mère de Dieu. Un arrêt du tribunal révolutionnaire la fit exécuter avec dom Gerle, la marquise de Chatenois et Quéviemont, médecin du duc d'Orléans, le 27 prairial an II, d'après M. Girault de Saint-Fargeau. Mais M. Bouillet la fait mourir à la conciergerie.

---

(1) Maintenant rue Tournefort.

Rue de Courcelles. (1)

Les Folies de-Chartres. — Autres Folies plus dissimulées. — L'hôtel Choiseul-Gouffier. — L'Hôpital. — La Princesse Borghèse. — Vers inédits. — Delorme. — La Princesse Mathilde.

Delille a célébré en vers les charmes du parc de Monceau, dont la dénomination rappelle seule un château habité près de Meaux par Catherine de Médicis. Les Folies-de-Chartres, dont les frais étaient faits en 1778, sur le territoire du village de Monceau, tout près de Paris, par le duc de Chartres, prince d'Orléans, plus tard Philippe-Égalité, n'ont verdoyé littéralement en ville que quand les fermiers-généraux eurent ceint Paris du nouveau mur qui se convertissait en fossé sur la lisière de cet enclos princier, afin de ne pas gêner la vue, tout en gênant la contrebande. Terrain nu et aride, habilement transformé en un jardin anglais, où l'eau était amenée

(1) Notice écrite en 1859. La rue de Courcelles commençait seulement à être passée au crible. Trois voies nouvelles s'y faisaient déjà jour ; mais aujourd'hui elles sont huit : les rues de Labaume, Rembrandt, de Lisbonne, Murillo. Van Dyck et de Vigny. le boulevard Haussmann, d'abord boulevard Beaujon, et l'avenue de la Reine-Hortense, d'abord boulevard Monceau. La rue lardée par tant de percements s'est, de plus, élargie à partir du boulevard Haussmann. Le parc Monceau, qui la longeait, s'est morcelé ; il n'en reste plus qu'un tiers, maintenant livré au public, dont la rue Van-Dyck fait partie. Mais aussi, depuis que la barrière est reculée, la rue de Courcelles qui y finissait absorbe la rue du même nom qui venait après, dans le hameau de Courcelles, et se poursuit en conséquence jusqu'aux Fortifications.

en abondance, et ingénieusement accidenté sur un plan qui faisait honneur à l'imagination de l'auteur dramatique Carmontelle, que le prince avait pour lecteur. En parsemant de fabriques le paysage, cet ordonnateur avait su isoler avec art, afin de s'en montrer moins prodigue, nymphées, tombeaux, forts crénelés, obélisques, temples, pagodes, kiosques et grottes. La verdure séparait un château en ruines d'un moulin à vent hollandais, dont le souffle faisait frissonner des vignes plantées à l'italienne. Ces amoureuses du soleil, qui l'attendaient échevelées, en eussent mieux reçu les visites dans le pays dont elle suivaient la mode ; toutefois leurs pieds frileux n'auraient pas tenu à la chaleur d'une pompe à feu, qui fonctionnait plus loin pour donner la vie de la nature aux aquarelles de l'album si merveilleusement réalisé ! Les pavillons étaient plusieurs : celui du prince, le bleu, le jaune, le transparent, le blanc et le chinois. Un temple de Mars et un bassin, disposé pour le bain, que des statues décoraient, se dégageaient, comme deux des principaux motifs, de la ritournelle des rochers, des cavernes, des pyramides égyptiennes, des ruines grecques et gothiques, des péristyles, des jeux de bagues, des rivières, des cascades, des balançoires et des jardins d'hiver. Comment vous dire toutes les pièces disparues de ce spectacle pittoresque, dont Carmontelle était le machiniste ! Dans ce qui reste on remarque la Naumachie, vaste bassin ovale, bordé d'une colonnade corinthienne, et un autre bassin, de marbre blanc, où figurait un charmant groupe. Houdon y avait représenté une femme au bain, derrière laquelle une autre femme, exécutée en plomb et peinte en noir, figurait une négresse, tenant d'une main une draperie, de marbre blanc également, et de l'autre main une aiguière d'or, dont elle

répandait, sur le corps de sa belle maîtresse, l'eau qui retombait en nappe dans le bassin.

Un décret de la Convention (floréal an II) affecta les ci-devant Folies-de-Chartres à divers établissements d'utilité publique. Puis on y remit quelques jeux en vigueur, en y donnant des bals d'été, qui ne furent pas longtemps suivis. Napoléon Ier gratifia de cette propriété Cambacérès, qui la lui rendit ensuite à cause des frais d'entretien que la jouissance en exigeait. Louis XVIII la restitua à la famille d'Orléans, qui en fut légalement propriétaire jusqu'aux décrets présidentiels de janvier 1852, bien que la révolution de Février en eût fait précédemment le quartier-général de ses Ateliers nationaux.

Sur la rue de Courcelles, quels étaient les vis-à-vis du duc de Chartres? Une tour pavoise le jardin du 77, disposé pour un grand seigneur, qui en fit sa petite-maison quand les Folies étaient en quelque chose le palais de la spécialité. La sagesse ne passe pas davantage pour avoir séché les plâtres d'une villa qu'habitait dernièrement M. Nisard, de l'Académie-Française, et que vient de réduire la formation d'un boulevard Monceau. Le 61, autre cottage, fut acquis en 1848 des héritiers de M. Daingremont, officier supérieur, par M. Artaud, vice-recteur de l'Académie de Paris. Jusque-là rien qui fît absolument contraste. Mais le derrière de l'hôpital fondé en 1784 par le financier Beaujon était loin de renvoyer aux pavillons princiers du parc l'écho de leurs gaietés nocturnes. La chapelle et le jardin de l'hospice y ont leurs portes, et voilà celle d'une sorte de purgatoire pour les dépouilles mortelles, pendant le laps où elles peuvent être réclamées. Tout corps dont ne prend souci personne est attendu dans un amphithéâtre, où le lit de la clinique posthume est encore plus froid que l'alité.

Une succursale des écuries de l'empereur occupe d'anciennes dépendances des Folies-de-Chartres, où l'on a supprimé depuis peu un corps-de-garde. Là commençait naguère la rue de Chartres, qui s'était appelée de Mantoue depuis l'an VI jusqu'à la rentrée des Bourbons en commémoration de l'évacuation de cette ville par les Autrichiens (14 pluviôse an V). Mais avant que le prince y fût propriétaire, la rue de Chartres s'était qualifiée chemin de Courcelles et elle avait fait suite à la rue de Villiers, dite de Courcelles en 1769.

Un bas-relief, qui est un antique, décore la façade du 40 depuis que cet immeuble et le 38 font deux pour le cadastre. M. le comte de Castellane achetait celui-ci, en 1838, de la famille du comte de Vichy, qui lui-même l'avait acquis, le 3 pluviôse an X, de François de Belle, général d'artillerie, et la division était postérieure à la Révolution. Tout appartenait donc, en 1792, à Jacques-Ezéchiel de Trémouille, conseiller du roi, nommé président de la cour des Monnaies en 1781 ; son beau-père, M. d'Émery, qui était mort porte-manteau honoraire du duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, avait fait élever l'hôtel sur un terrain à lui vendu par les héritiers de Lebouteux, maître-jardinier ; mais l'officier de la maison princière n'avait pas plus habité rue de Courcelles que son gendre, le président.

Il y a lieu de croire que leur propriété servait aux menus-plaisirs d'un personnage qui n'appartenait pas moins à la noblesse couronnée que le prince des Folies voisines et qui avait aussi plus d'une petite-maison. Preuve accablante : une chaise à bascule a été retrouvée dans les greniers, avant même que les médecins fissent usage de cette trappe mobilière dans leur cabinet de consultations. Fi l'horreur ! Un mari lui-même serait blâmé d'avoir recours, ne fût-ce qu'une fois, à l'expédient de

ruse et de violence qui sera permis au médecin, pour si peu que la même pudeur en revienne à ses hésitations du premier jour. D'Émery et Trémouille eurent ensuite pour locataire la marquise de Choiseul jusqu'à la mort de l'illustre duc du même nom, ancien ministre de Louis XV, puis le marquis de Gouffier, mestre-de-camp de cavalerie, et leur alliance fut scellée dans l'hôtel par la signature du contrat de mariage de la fille du marquis avec le comte qui, sous le nom de Choiseul-Gouffier, joua depuis lors un assez grand rôle. Antonio de la Cerda è Veraa, marquis de la Rosa et de la Mota de Treco, premier maître d'hôtel du prince des Asturies, succèda sur les lieux au marquis de Gouffier en l'année 1788.

La princesse Borghèse, sœur de Napoléon, occupa sous l'Empire le même hôtel, dont l'état délabré, en ce qui regarde le n° 38, attend encore sa propre restauration. On y remarque une salle-à-manger, qui a dû être fort jolie ; les murs et le plafond en revêtent un paysage sylvatique, où des glaces figurent l'eau qui dort dans le lointain et où des nervures capricieuses, qui parcourent le cristal, jouent le rôle de roseaux. Le jardin suisse sur lequel s'éclairait la pièce a été, par malheur, réduit et transformé en cour ; il en reste toutefois quelques arbres. Un beau portrait de Pauline Borghèse figure encore dans le plus grand salon, où d'autres portraits de la famille Bonaparte l'accompagnaient sous le premier empire ; il est signé Goubaud et daté de 1811. Ce millésime rappelle pourtant l'année où l'empereur exila de la cour cette même princesse Pauline, qui avait été loin de montrer des égards à la seconde impératrice. La même date se rapporte encore à une belle statue de Canova, modelée sur la princesse et qui fut envoyée au prince Borghèse, en Italie : seul rapprochement que celui-ci

crut possible ! Pauline se contentait alors de cette maison, faute de l'Élysée ; elle y recevait, comme au château de Neuilly, des gens de lettres et des artistes, cour qui remplaçait l'autre, et le musicien Blangini y charmait d'indiscrets échos. La veuve de Murat, en 1837, revint en pèlerinage visiter cette habitation, qu'elle avait fréquentée du temps de sa sœur, Pauline ; son émotion fut vive quand se rouvrit pour elle la porte de la chambre blanche, et des souvenirs assoupis se réveillèrent que ni l'absence ni la mort n'avait entièrement refroidis.

Sous la Restauration et sous Louis-Philippe, mais à des dates différentes, cet hôtel de la rue de Courcelles servait encore de séjour : à la princesse de Cantacuzène, laquelle y épousa le marquis de Bedmar ; à Charles Dickens, le romancier anglais ; à sir Henry Lylton Bulwer, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, et au duc de Cambacérès. Mais ne dirait-on pas que les maisons subissent elles-mêmes une destinée ? La mauvaise étoile de celle-ci a voulu qu'un maître-de-pension en fût dernièrement le locataire, pendant un certain nombre d'années. Le temps n'allait pas assez vite au gré des jeunes élèves qui en dégradaient à plaisir tous les ornements intérieurs. On sait cet âge sans pitié !

Au nº 34 habite Mme Rousset, qui est nonagénaire. Les vertus et l'esprit de cette cousine du maréchal Moncey ont inspiré à M. de Saint-Geniès les vers suivants :

De vous garder longtemps l'espoir nous est permis.
Pour conserver vos jours veillent des dieux amis,
L'Esprit qui, toujours jeune, est toujours sûr de plaire,
La Grâce, unie à la Raison,
L'Amitié courageuse, éclairée et sincère,
La Bonté, qu'on chérit, la Vertu, qu'on révère,
Et le Bonheur, leur compagnon.
Ces habitants de la céleste sphère

Daignent rarement la quitter :
Ils viennent peu nous visiter.
Ainsi, votre présence au monde est nécessaire ;
Car ces aimables dieux, pour les représenter,
Ont besoin de vous sur la terre
Et vous ordonnent d'y rester.

Or le 34, le 32 et le 30 sont un groupe de charmants cottages tout empreints de villégiature, occupés par Mme la duchesse douairière de Polignac, M. Edouard Thayer, sénateur, M. le comte Joachim Murat, député, M. Ulric Guttinguer, homme de lettres, *etc.* M. le comte de Persigny a figuré également parmi les locataires de ces villas, situées au point de section du nouveau boulevard de Beaujon, qui va faire disparaître les unes et déranger les dispositions prises par les autres. M. Delorme a fait bâtir presque toute cette cité ; le reste est de M. Belle, présentement architecte du Théâtre-Italien.

Ce Delorme, ex-avocat au parlement de Nancy, fut pourvu, à ce qu'on dit, d'un titre de marquis, sans le porter davantage que M. Thiers son titre presque inconnu de baron, et le moyen de lui en vouloir de cette abstention peu commune ! Il édifia en 1808 la galerie qui perpétue son nom dans un autre quartier et pour la construction de laquelle il utilisa les matériaux du château de Villegénis, qu'il jetait bas pour le refaire à neuf et puis le vendre au prince Jérôme. L'ancienne salle-de-spectacle de la rue de la Victoire fut achetée en 1816 par le même spéculateur, puis démolie et remplacée par un immeuble de grande importance, où depuis lors s'exploitent des bains. Il avait affiché ses opinions politiques en choisissant son jour, le 21 mai 1815, pour offrir à la Patrie une rente de 6,000 francs, avec le sacrifice de sa personne, et d'autres libéralités prouvaient que ce galant homme était aussi un homme galant. Il

résida dans le plus grand hôtel de la rue de Courcelles, avec le marquis de Tamisier, dont il était le beau-père, et il y eut pour successeur le général Herrera, ex-président de la République du Pérou. La reine-mère d'Espagne, Marie-Christine, en a fait son palais sous Louis-Philippe, puis S. A. I. la princesse Mathilde. L'immeuble avait coûté un million à Delorme, et la reine l'avait obtenu à moitié prix : l'empereur actuel l'eut pour 800,000 fr. et il en dota sa cousine, qui habitait d'abord le n° 12 de la rue.

Si nous passons ici le n° 16 et la pension y établie, c'est que nous en avons parlé suffisamment dans notre *Histoire du Lycée Bonaparte*, collége dont les cours sont suivis par les élèves de ladite pension.

Rue des Coutures-Saint-Gervais. (1)

Les Coutures. — L'École-Centrale. — Les Mémoires salés. — M. Le Camus. — M. de Villeroi. — La Camargo. — L'Archevêque de Paris.

La rue des Coutures-Saint-Gervais s'ouvrit en l'an 1620, ainsi que celle Saint-Gervais, sur les cultures des religieuses hospitalières de Saint-Gervais, marais qui avaient fait partie d'un clos Saint-Ladre et de la Courtille-Barbette. Mais la rue Saint-Gervais fut dite aussi des Morins, parce qu'elle conduisait à des chantiers qui étaient en la possession d'une famille pareillement appelée, et l'autre portait en 1653 le pseudonyme de rue de l'Hospice-Saint-Gervais.

Des hôtels de robe courte et des maisons bourgeoises du XVII[e] siècle occupent tout un côté de ladite rue ; deux de ces propriétés ont dû se rattacher, corps-de-bâtiments latéraux, aux hôtels Caumartin et Villedo, qui sont visibles rue Vieille-du-Temple sur le plan dressé par Gomboust, mais que remplace dans celui de Turgot uniquement l'hôtel d'Épernon.

De l'autre côté, un petit palais se cache, dont le *Magasin pittoresque* a parlé plus sciemment que les livres spéciaux sur Paris ; en cette propriété de M. Roussilhe siège depuis 1830 l'école centrale des Arts-et-des-Manufactures, après une pension de l'Université. L'angle de la rue Vieille-du-Temple conserve des pans de maison sans rapport ar-

(1) Notice écrite en 1859.

chitectural avec les constructions de l'école Centrale, auxquelles ils se trouvent contigus depuis la naissance presque de la rue ; mais ils appartenaient sans doute aux dames de Saint-Gervais plus anciennement. On remarque en effet à cette encoignure, sur un ancien plan de Paris, une sorte de galerie de cloître ; la chapelle du grand hôtel paraît y occuper l'angle opposé, du côté de la rue Thorigny.

Le *Tableau de Paris* dû à Saint-Victor commet une petite erreur en rapportant au coin de la rue Culture-Sainte-Catherine l'hôtel Salé, attendu que le voici bien, converti en école Centrale. On a déjà décomposé le grain de sel qui lui valait le surnom qu'il conserva jusqu'à la grande révolution, car ce n'était pas un nom propre. Le traitant Aubert de Fontenai faisait bâtir en 1656 cette maison splendide sur une portion de la culture Saint-Gervais, et comme il en coûtait fort cher à cet intéressé dans les gabelles, qui bénéficiait notamment sur l'impôt du sel, il avait cherché à s'en consoler par un bon mot : — Ah, quel hôtel salé !

Qui fuerant dulces, salibus vitiantur amaris.

On ne connaît pourtant le nom d'aucun des artistes distingués qui ont coopéré à l'œuvre. L'entrée par la rue Thorigny est magistrale ; une belle page d'architecture sert de façade sur le jardin, et le verso lui-même vaut la photographie. Des colonnes corinthiennes décorent aussi les cours ; un escalier royal est paré de sculptures superbes ; une salle dite de Jupiter et d'autres pièces montrent de belles peintures, parmi lesquelles sont des originaux, tels qu'un *Enlèvement d'Europe*, une *Diane* et un *Jupiter :* toutes ces merveilles vouées à l'incognito, comme si elles revenaient de Pompéï, nous prouvent, une fois de plus, qu'avant le grand interrègne des traditions du goût

et de bien d'autres, dans notre ville, on ne comptait pas les chefs-d'œuvre.

Cessionnaire d'Aubert de Fontenay, Le Camus était secrétaire du roi ; il put même devenir l'un des présidents aux Aides de sa famille, qui fournit aussi un lieutenant-civil et un cardinal. Leur auteur, d'abord porte-balle, avait fait de petites affaires avant de se lancer dans les grandes : de son temps, une Le Camus avait épousé Particelli d'Émery, trésorier de l'argenterie du roi. Est-ce à un membre de leur famille qu'il convient d'attribuer le chiffre A. C., qui se répète dans l'ornementation locale ?

Des deux maréchaux de Villeroi, celui qui prit la place du susnommé était l'époux de Marie-Rénée de Montmorency-Luxembourg et le gouverneur de Louis XV.

Le comte de Melun habita, à son tour, probablement l'hôtel, sûrement la rue. Il y amena, dans la nuit du 10 au 11 mai 1728, deux jeunes pensionnaires que l'on aurait cru d'un couvent, mais qui l'étaient déjà de l'Opéra, bien que victimes d'un rapt tout-à-fait pur de leur complicité. L'aînée, qui avait 18 ans, résistait depuis quelque temps à une passion que M. de Melun disait plus exclusive. Cette D^lle^ M. A. Cuppi, dite Camargo, qui devint célèbre et que chanta Voltaire, avait pour père un gentilhomme espagnol ; les premiers galants qui s'étaient présentés avaient eu maille à partir avec l'hidalgo, qui apprenait bon ou mal gré à ne plus demander raison aux amants de ses filles que du refroidissement ou de l'abandon dont elles se plaignaient à dessein. D'après les chroniqueurs enragés contre la noblesse, Mlle Camargo avait quitté tout de suite l'hôtel de Melun avec indignation ; mais il ne serait pas impossible qu'elle eût pardonné jusqu'à un affront indirect, en demeurant plus longtemps encore la maîtresse

du champ-de-bataille que celle du vainqueur par surprise. Ne remarquez-vous pas que l'A et le C pourraient être les initiales de cette victime consolée? D'ailleurs, plutôt que de souffrir une injure sans réparation, elle-même mettait les armes à la main. Quelque mâle que fût à l'occasion le courage de cette amazone de l'Opéra, elle avait aussi le cœur tendre; mais quand elle aimait réellement, c'était à l'espagnole. Son prince du sang, car il en faut bien un à une princesse de théâtre, fut Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont. Le président de Rieux figura aussi au nombre des amants attitrés de la Camargo; mais elle lui préféra si ostensiblement le chanteur Jélyotte que le rival sacrifié en reprit *sa poulette Mariette*. La retraite commença pour la danseuse en 1751, avec 1,100 livres de pension.

Si c'est bien le boudoir de la Camargo qui devint le cabinet de Mgr Leclerc de Juigné, auchevêque de Paris, quel contraste! Le grand hôtel se transforma incontestablement, mais pour peu de temps, en palais archiépiscopal dans l'une des dix dernières années de l'ancienne monarchie. L'escalier fut tendu en velours, couleur de pourpre, comme dans l'attente d'une dignité de plus pour le prélat, que Pie VI ne fit pourtant pas prince de l'Église. Du passage de Sa Grandeur, pour si honorable qu'il fût, les œuvres d'art ne gardent que trop de traces; des artistes promenèrent, par son ordre, le bout de leurs pinceaux sur les nudités de la peinture, pour y tendre une gaze pudique, voile abaissé par d'impérieux scrupules avec des regrets transparents, mais que l'art en demi-deuil porte comme un crêpe! En sa qualité de député, M. de Juigné assistait à l'Assemblée des États-Généraux du 24 juin 1789, à l'issue de laquelle on cribla sa voiture de pierres. Le marquis de Clermont-Saint-Jean, à la famille duquel il était

allié, l'accueillit en Savoie quand les mauvais jours devinrent pires.

Dans l'hôtel s'entassaient alors des livres qu'on avait pu sauver de la bibliothèque du ci-devant archevêque et de celles de plusieurs couvents du quartier. Ce dépôt ensuite se versa à la Bibliothèque de la Ville.

Rue du Croissant. (1)

Les Falots de l'Opéra. — M. David. — Les Colbert. — L'Hôtel de Mars. — Maison Badin. — Ce qu'était la Rue avant 1739. — 1760. — *Le Tripot. — L'Hôtel d'Avaux. — Le Cimetière. — Molière et Lafontaine.*

Le théâtre de l'Opéra, pour lequel fut construite, sous le règne de Louis XVI, la salle de la Porte-Saint-Martin, donnait alors des bals comme à-présent, amusants d'une autre manière, mais n'en ayant que plus de raisons d'être ; moins animés, mais tout aussi cohue ; moins petite Bourse des amours, car l'offre y devançait la demande, la grande affaire étant de plaire et de se faire regretter fin courant ! Tripot de galanteries clandestines, où le bon mot, le rire et le sourire, ces trois signes de belle humeur, servaient de fiches à marquer les points ; où l'enjeu profitait de l'incognito du masque pour grossir ou pour s'amoindrir à volonté ; où les parties se jouaient toutefois au pair, avec les mêmes règles des deux parts, après que les cartes eussent été bien mêlées de ce qu'on nommait encore les bonnes fortunes ; où enfin le caprice et l'esprit luttaient à l'aventure contre les réputations toutes faites, dominos diurnes qui donnent le change, autant que les dominos du bal, sur le mérite personnel ! Ce n'était pas le samedi, c'était le dimanche qu'avait lieu le bal de l'Opéra, toutes les semaines, depuis la Saint-Martin jusqu'à l'Avent et depuis le jour des Rois jusqu'au

(1) Notice écrite en 1859.

carême, outre les jeudi, lundi et mardi-gras. On y allait masqué ou non ; le prix d'entrée était de 6 livres ; les portes s'ouvraient à 11 heures, elles se refermaient à 6. Les carrosses de maître, les fiacres et quelques chaises à porteurs faisaient bien sentinelle dehors, pour protéger à la sortie contre la fraîcheur matinale l'ivresse qu'avaient produite les intrigues, la raillerie, le rire, la chaleur, la poussière et un va-et-vient prompt à changer de bras, de conversation et d'illusion. Il y avait aussi à la porte, comme à l'issue de tous les spectacles, un certain nombre de *falots*. On appelait ainsi des porteurs de lanternes numérotées, qui se chargeaient, quand manquaient les voitures, de reconduire les gens à domicile, jusqu'au palier de l'étage qu'ils habitaient, moyennant une rétribution variant selon l'heure et la distance.

Un de ces officieux lampadaires, en ramenant rue du Croissant, par une nuit du carnaval, M. David, un chevalier de Saint-Louis, ancien gouverneur-général des îles de France et de Bourbon, l'escorta ponctuellement jusqu'au seuil même de son appartement, accepta sans réplique une pièce de 24 sols. Le lendemain seulement, M. David, bien que son âge tournât le dos à celui des étourderies, s'aperçut que sa montre était restée dans les mains du falot, qui l'avait aidé au départ à se draper de son manteau, et le froid ou la mauvaise humeur, peut-être aussi le contre-coup de quelque déception au bal, l'avait empêché de prendre garde au numéro de la lanterne. De courir néanmoins chez son ami le chevalier Duboys, commandant de la garde de Paris et chevalier du guet. — Mais, mon cher, lui dit celui-ci, le mal est sans remède. Je ne peux pas faire arrêter tous les falots, pour en pendre un que tu ne sais pas désigner, et les bourgeois attardés m'en voudraient si j'allais les priver, ce soir, de leurs réverbères ambulants. — Avoue

plutôt, reprend le plaignant, que tous ces porteurs de lanternes sont des espions de police qu'on ménage. Pourquoi ne pas les choisir honnêtes ? — Tu en parles à ton aise, réplique alors le chevalier du guet ; mais où trouver un honnête homme qui se fasse *mouche* par dévouement ?

L'ancien gouverneur colonial, victime de cette petite mésaventure, possédait un fort bel hôtel. Il était d'une maison anoblie à Salins, ou d'une maison du Midi de laquelle faisait partie Alexandre-Alphonse-Joseph, dit le marquis de David, fils de David, comte de Saint-André, puis de Beauregard, et dont les armoiries à allusion biblique comportaient une harpe d'or, avec ces mots : *Memento nomine David.* Par contrat du 30 décembre 1770, Jeanne David, fille du gouverneur, avait épousé Louis-Henri-François comte de Colbert, lieutenant aux gardes-françaises, puis lieutenant du roi au comté de Nantes et second fils de François Colbert, marquis de Chabanais, mort maréchal-de-camp en 1765. Il est probable que le père de la comtesse avait connu le marquis de Beauharnais, gouverneur et lieutenant-général pour le roi de la Martinique et autres îles ; ce qui put valoir dans la suite à sa famille la protection de Bonaparte, pour rentrer en possession de cet hôtel et d'autres biens confisqués à l'époque de la Révolution. Pourtant Stofflet, qui avait été le garde-chasse d'un des frères Colbert, demanda lui-même, pour faire sa paix avec la République, en 1794, que son ancien maître recouvrât ses héritages légitimes ; de plus, presque tous les petits-neveux du ministre de Louis XIV servirent vaillamment l'Empire. L'un des cinq héritiers de Jeanne David, veuve du comte de Colbert, s'appelait Pierre-David de Colbert, lieutenant-général des armées du roi ; un autre, Louis-Pierre-Alphonse de Colbert, passa maréchal-de-camp en 1814.

Quant à l'aide-de-camp de Napoléon Ier, qui le fut ensuite de Louis-Philippe, il occupait encore sous la Restauration l'hôtel qui a gardé son nom et que, pour mettre ordre à ses affaires, il vendit, en y demeurant comme locataire. Le baron Louis, ancien ministre, occupait un appartement sous le même toit. Dans cet immeuble, que mesurent deux escaliers à ferrures de l'autre siècle et qui replie chaque matin sur lui-même les deux battants d'une porte colossale, fut fondé un journal, dont le premier numéro parut le 15 juillet 1836 ; la présente notice sur la rue du Croissant voit le jour dans cette feuille, le *Siècle*, dont les bureaux sont encore là, ainsi que ceux du *Charivari*.

Un sieur Duval était propriétaire, avant la fin du règne de Louis XV, des constructions auxquelles ont succédé, aux nos 12 et 14, l'immeuble où s'imprime la *Patrie*. M. Preissac de Marestang, dit le vicomte d'Esclignac, époux de Charlotte de Varagnac et fils du marquis de Gardouch, disposait de la maison voisine au même temps ; l'enseigne de cet hôtel de Mars, à l'usage des voyageurs, remonte nécessairement a une époque où l'école romantique des poëtes et des peintres n'avait pas rendu le paganisme ridicule : les dieux et les demi-dieux qu'on invoque depuis lors ne sont-ils pas encore plus ballottés qu'autrefois, mais sont élus à d'autres scrutins ?

Un gros propriétaire, M. Badin, signe aujourd'hui les nombreuses quittances de loyer du 8, où Mme Bouillet a précédé le sieur Cadet, dans le siècle d'avant, à l'enseigne du Nom-de-Jésus, laquelle était aussi celle d'un magasin de nécessaires tenu dans la galerie de Valois par le même Badin sous la Restauration. La demi-lune ménagée à l'entrée de cette ruche de petits ménages est marquée sur le plan de 1739, où la maison figure avec jardin, mais où n'est nullement indiquée

l'échancrure pareille de l'hôtel Colbert. Les plans des années 1707 et 1717 ne fortifient eux-mêmes la rue qui nous occupe que d'une seule de ces innocentes demi-lunes, facilitant dans les rues trop étroites la circulation d'une voiture. Gomboust, en 1652, ne fait voir qu'un jardin, suivant le cours de la voie à une distance suffisante pour que des maisons le précèdent; mais celles-ci ne sont nullement accusées. La rue portait déjà, l'an 1612, son nom, qui lui venait d'une enseigne; les livres sur Paris en conviennent, mais leurs découvertes se restreignent, rue du Croissant, à ce trop peu de documents. Pour en vérifier la valeur, nous avons comparé l'enceinte de Paris sous Charles V à celle de Paris sous Henri IV, et le fait est que le sol de la rue, laissé hors de ville par la première enceinte, y fut incorporé par la seconde.

Voici, du reste, quels étaient les propriétaires de notre rue, du côté de celle des Jeûneurs, il y a à-peu-près 150 années :

Claude de Mesmes, comte d'Avaux, marquis de Givry, *trois maisons, dont il avait occupé au moins une.* — Ferdinand. — L'abbé Dutot. — Caboué, *propriété ayant de la profondeur.* — Mlle de la Haye. — Perrichon, *grande propriété.* — La Suze. — Fouet, brodeur. — Mme Bouillet. — Dezègre, marbrier.

Dès 1739 étaient en façade sur la voie, tels que nous les voyons encore, les nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 16, 18, 20 et 22. Les sieurs Cardinal et Desnoyers payaient, un peu plus tard, droit de cens à l'archevêque de Paris pour le 6 et le 4, actuellement divisés en deux petits hôtels-garnis, et pour le 2, dont le devant est vieux et bas avec une grande porte. Le 1 et le 3 sont le flanc gauche du ci-devant hôtel de Chalabre, mis en loterie sous la Révolution et qui donne rue du Sentier. Le 5, fier d'une rampe en fer, d'un mascaron et

d'une prestance qui sent toujours le tiers-état, appartenait à un bourgeois, le sieur Guyot, et logea Baculard d'Arnaud, grand romancier, qui épousait en 1767 Mlle Chouchou, marchande de modes. Le 7, ouvrant rue Saint-Joseph, a gardé à ses fenêtres les grilles d'appui du temps de M. de Varagnes, dont la propriété formait équerre sur un jardin, remplacé aujourd'hui par une maison moderne. A l'encoignure de ce n° 7 commence l'élargissement de l'ancienne ruelle du Croissant, notre rue.

Le président Massu, contemporain de David, avait le n° 18, qui devint, sans qu'il y fût pour quelque chose, un tripot où se jouaient la belle et le biribi. M. de Pressigny, fermier-général, était le second voisin du président; mais on entrait dans sa propriété principalement par la rue des Jeûneurs. Quant à l'ancien hôtel d'Avaux, immeuble en partie double, il appartient en ce temps-ci à deux propriétaires différents, bien que l'issue en soit une. Il y avait déjà division en 1769, car le fond appartenait à M. Gamont et le devant, faisant angle, à M. Zilgens, dit Eclair, qui eut pour héritier son fils, un avocat au parlement. Un café se tient à ladite encoignure depuis assez longtemps; lorsqu'on en refit la devanture, en 1852, on retrouva intacte, sous la boiserie, une affiche qui annonçait encore, mais un peu tard, une vente pour l'un des premiers jours de 1784. Sur M. de Manneville, émigré, fut saisie la portion de cette propriété que M. Gamont avait eue. Or damoiselle Charlotte-Jacqueline-Françoise de Manneville, cousine de la duchesse de Rochechouart, avait épousé, en l'année 1754, Colbert, comte de Maulevrier; cette comtesse de Colbert était de la famille des Manneville, gouverneurs de Dieppe. Il vivait, d'autre part, un Jean-Robert Gosselin de Manneville, chevalier de Saint-Louis, en 1766.

Il n'y a plus que deux immeubles à caractériser par des révélations sur leurs antécédents. M. de la Planche en était propriétaire à l'autre coin de la rue Montmartre. A l'église Saint-Eustache appartenait le cimetière Saint-Joseph, qui venait après. Moyennant échange, le chancelier Séguier céda, en 1625, à Saint-Eustache, dont il était le premier marguillier, un grand terrain de la rue du Croissant à celle Saint-Joseph, où il fit construire une chapelle, dont il posa, seulement quinze ans après, la première pierre, bénite par le curé Étienne Tonnellier. Médiocre était l'architecture de cette petite église, qui n'avait ni fonts baptismaux ni saint-ciboire ; mais, si l'on n'y baptisait pas, en revanche on enterrait des morts à l'ombre de son édifice, qui, avant d'être jeté bas, devint le chef-lieu d'une section pendant la République.

La dépouille mortelle de Molière reposait dans ce cimetière, en vertu d'un permis d'inhumation signé en 1674 par M. de Harlay, archevêque de Paris ; on croit même qu'à côté de Molière gisaient les restes de Lafontaine, ce qui depuis a été contesté. Néanmoins, avant d'établir le marché Saint-Joseph à la place de l'église et de l'asile mortuaire du même nom, l'autorité chargea des commissaires de relever les cendres des deux poëtes, qu'on déposa au musée des Petits-Augustins et qu'en 1816 on transféra au Père-Lachaise : muette odyssée, qui ne séparait pas les deux compagnons de voyage ! La mort accouplait deux grands noms, conviés ainsi que l'un par l'autre au banquet de l'éternité, ici-bas promise au génie comme aux âmes dans un autre monde.

Rue Croix-des-Petits-Champs.

*Comment se rajeunissent les Maisons. — Le Bureau de l'*Union. — *Le Moulin.* — 1710. — *Hôtels. — Malherbe. — Hôtelleries. — Le Cte de Lussan. — Le Duc de Gesvres. — La Plaisante du Roi. — Le Ministre de la Marine. — Mme d'Étioles. — Les Maisons de Filles. — Les Luthiers. — Guerbois. — Les Petites-Affiches.* — 1780. — *La Croix. — Le Corps-de-Garde.*

On a fait fi de l'amidon en poudre, dont la neige cachait celle des années sur la tête d'un père, quand elle s'accommodait comme la tête de son fils, qui lui-même eût paru trop jeune à ne pas suivre cette mode. L'usage de se poudrer tendait pourtant à établir l'égalité de l'âge, qui serait plus précieuse que toute autre. Les femmes à cet égard ont presque toutes un esprit révolutionnaire. Les maisons qui, comme elles, cherchent à se rajeunir, commencent aussi par la tête. Ne se coiffent-elles pas d'un ou de plusieurs étages qui les grandissent, sans recourir aux échasses? Fort heureusement M. Rousseau, qui, rue par rue, mesure toutes les façades, croit ne blesser aucune bienséance en nous dénonçant celles qui portent perruque.

Par exemple, on a surchargé une maison fort originale, au coin de la rue de la Vrillière et de la rue Croix-des-Petits-Champs ; autrefois elle finissait au second étage, dont le joli balcon borde les bureaux de l'*Union*, feuille à la rédaction de laquelle nous ne sommes pas toujours étranger. Le ministre Portalis ayant constitué un majorat

appelé à se perpétuer dans sa famille, cette propriété y est inféodée. Le plan, exécuté dès 1733, en avait été donné par Pierre Desmaisons, chevalier de Saint-Michel, membre de l'Académie; mais Leduc, son confrère, était auparavant propriétaire au même endroit. Hébert disait de la maison dans l'*Almanach de Paris* pour l'année 1780 : « Elle forme une encoignure en tour ronde accompagnée de deux trompes; la proportion de son ordonnance et la hardiesse de sa construction ont mérité l'approbation générale. »

La rue Croix-des-Petits-Champs, ainsi nommée dès le XIVe siècle, ne s'était prolongée jusqu'à la place des Victoires, quand le maréchal d'Aubusson de la Feuillade avait créé celle-ci, qu'en prenant de son côté la dénomination d'Aubusson, qui ne dura pas. En 1615 un moulin évoluait encore entre la rue Coquillière et le sol de ladite place occupé par l'hôtel d'Émery; l'ancienne butte de ce moulin, au lieu de s'aplanir, servit de niveau à une élévation de terrain qui, comme toujours, causa des préjudices, en encaissant le rez-de-chaussée des maisons d'alentour et en laissant planter comme dans un grand fossé le jardin du Palais-Royal.

TABLEAU PRESQUE COMPLET DES PROPRIÉTAIRES VERS 1710.

Gauche :	Droite :
à partir de la	*place des Victoires.*
Crozat, à l'angle de la place.	Legras, banquier, à l'angle de la place.
Darboulin, marchand de vins suivant la cour, 5me maison venant alors après la rue Coquillière.	Leduc, architecte, deux maisons, la seconde au coin de la rue de la Vrillière.
Legrain, hôtel du Dauphin.	Rouillé, fermier des Postes.
De Voisenon, gentilhomme de la chambre, hôtel de Provence, porte cochère.	Boissière, à l'enseigne des Trois-Bouteilles, second

Thuillier, médecin, deux portes cochères.
De Voisenon, coin de la rue du Bouloi.
Paul Poisson de Bourvallais, autre coin de la rue du Bouloi.
Le même, hôtel de Bourbon, coin de la rue du Pélican.
Les Quinze-Vingts, autre coin de la rue du Pélican.
Lescot, à l'image du Chef-de-Cerf.
Pallu.
Moulle, au Soleil-d'Or, porte cochère.
Lebel, à la Couronne-de-Diamans.
Nolain.
coin de la rue Baillif.
De Maupeou, immédiatement après le susnommé.
Bouquant.
Daumesnil.
Veuve Leroux-Sellier.
Véron.
De la Guillaumie, deux maisons.
Ranchin, deux maisons.
Mise de Gourneray, avec sortie rue Neuve-des-Bons-Enfants (1).
Colbert de Maulevrier.
Le chapitre de l'église Saint-Honoré, propriétaire de tout ce qui séparait de la rue Saint-Honoré la maison précitée.

En cette nomenclature ne peut figurer que sous un autre nom l'ancien hôtel de Bazin de la Bazinière, trésorier de l'Epargne, près la rue du Bouloi. *Item* l'ancien hôtel d'Aubray, imputé en 1664 à une rue des Petits-Champs qui pouvait être celle à la Croix : d'Aubray, lieutenant-civil, avait le malheur d'être le père de la marquise de Brinvilliers. L'hôtel du Hallier-L'hospital avait certainement appartenu à la rue Croix-des-Petits-Champs ; mais il n'était plus porté qu'au compte de la place des Victoires. Malherbe était descendu en l'année 1606 à l'auberge de l'Image-Notre-Dame, près l'hôtel de la Bazinière : Henri IV, bien que ce poète eût servi dans la Ligue, le pensionnait.

Un siècle et demi plus tard, la rue donnait aux voyageurs le choix entre quatre hôtelleries, desquelles deux étaient tenues par des loueurs de carrosses, Gabaret et Francieu, hôtel d'Anjou et hôtel de Bourbon ; l'un de ces établissements exploitait les anciens bureaux de la compagnie du

(1) Présentement rue Radzivill.

Sénégal, maintenant hôtel de la Marine, où une rampe en fer tordu aide à monter de plus ancienne date encore. Dans la même rue était le café Allemand.

Le fermier-général des Postes n'entrait dans son hôtel de la Vrillière, actuellement occupé par la Banque-de-France, que par la rue de Vrillière et par celle des Bons-Enfants.

La famille de Lussan avait son grand hôtel au n° 38, trop bien remis à neuf depuis onze ans pour qu'on y revoie une tache d'huile qu'avait faite, disait-on, dans un accès de mauvaise humeur le grand Colbert, en renversant sur le plancher la lampe du comte de Lussan, attaché au prince de Condé. La même maison fut dite du Lombard, à cause d'un mont de Milan, bureau de prêt sur gages qui s'y tenait. Tripier, avocat estimé, l'habita ultérieurement et la laissa à ses héritiers.

L'ancienne porte de derrière du couvent des carmélites de la rue du Bouloi est près et facile à reconnaître. Sandrier des Fossés avait en 1780 l'une des deux maisons y attenantes.

Le 35, où s'expose la montre d'un chemisier, paraît avoir passé lui-même une gigantesque chemise de gala dans sa cour brodée de sculptures. Elle faisait partie du trousseau de luxe qu'apporta en sa résidence le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, qui ne ferma pas la corbeille sans y mettre les armes du roi, à titre de premier gentilhomme de sa chambre. L'écu est visible encore, mais privé de signes sur la porte, et une ancre de vaisseau, dont l'avait surchargé en 1750 une compagnie d'assurances, a été radiée également. On eût pu rehausser ces armoiries d'un cornet à dés et d'un jeu de cartes, les ducs de Gesvres n'étant que trop brelandiers. L'un deux donna au comédien Poisson en location son hôtel de la rue Neuve-

Saint-Augustin, avec une permission de jeu. Un autre se trouvait-il beaucoup plus étranger à l'exploitation d'un tripot, que la police dépista dans cet hôtel de la rue Croix-des-Petits-Champs, où il pouvait être né, mais qu'il n'habitait plus étant lui-même gouverneur de Paris. Celui-là aimait fort à rire ; son dos était chargé d'une bosse, qui lui fit dire au peuple, un jour d'émeute : — Mes amis, personne plus que moi n'a à se plaindre des abus *féodaux*.

Du vieux balcon fleurdelisé qui régnait sur la cour, n° 31, il ne reste déjà plus qu'une moitié, qui va être sacrifiée à l'établissement de magasins. Un escalier à jolie rampe y survivra, dans le bâtiment du fond, ressortissant à la rue Neuve-des-Bons-Enfants, et aidera encore à reconnaître une maison bâtie, disent les actes, pour une des plaisantes d'Henri IV, qui en fit don aux religieuses de Crécy. Elle entrait il y a 120 ans dans la famille qui en jouit maintenant.

Le hasard seul n'a pas groupé plusieurs compagnies maritimes et une auberge de la Marine en notre rue si, comme une tradition l'affirme, ce département ministériel a siégé au n° 27. Aujourd'hui c'est l'hôtel du Levant, qui ouvre encore par une belle porte à clous et dont les chambres ont conservé des dessus-de-portes peints et sculptés, auxquelles conduisent des degrés protégés par une belle ferrure du même âge.

L'exhaussement du sol nous explique les vestiges de peintures adhérentes aux caves du 25. Pour que son joli balcon n'ait pas l'air d'être descendu d'un étage, faut-il que l'auteur des raccords ait eu du talent ! Cet immeuble adjugé au citoyen Marck, le 18 prairial an III, et pourvu alors d'un jardin, avait été l'hôtel du lieutenant-général Scepeaux, marquis de Beaupréau, mari de Mlle Duché, père de la comtesse de la Tour-d'Auvergne. Néanmoins il s'y ajoutait, vers la fin du règne de

Louis XVI, aux grandes maisons de banque et de commerce déjà créées dans le quartier, celle de M. Rougemont.

La propriété adjacente fut vendue par M Mallat, gendre de Tripier, au baron de Nivière, avant de passer au père Brion, loueur de voitures. Au commencement de l'Empire on y dînait chez le traiteur Barbet.

On avait dîné de même au 21, durant tout le demi-siècle qui venait d'échoir : il s'y tenait une table-d'hôte à 32 sols, le prix moyen de ce temps-là, mais avec des appartements qui ne coûtaient pas toujours moins de 400 livres par mois. C'était le premier local de l'hôtel de Bretagne, qui n'a eu, vers 1805, qu'à traverser la rue pour passer au second. Un roman avait fait descendre Faublas à cet hôtel, qui n'avait rien d'imaginaire, puisque nous en donnons aussi l'adresse. Deux des fils du marquis de Juigné, colonel du régiment d'Orléans, tué à la bataille de Guastalla, et qui furent députés aux États-Généraux, comme leur frère, l'archevêque de Paris, donnaient à bail cette propriété avant que la Nation se l'appliquât. Un écusson ovale, en marbre noir, portant en lettres d'or l'enseigne de l'ancienne hôtellerie, y a été exhumé de notre temps, puis une borne fleurdelisée, d'une époque plus reculée. Aussi bien un passage usuel semble creusé sous le bâtiment du milieu pour relier le premier au troisième ; ce tunnel entr'ouvre le cercueil, pour ainsi dire, d'un rez-de-chaussée, qu'on a enterré vif en élevant ses abords jusqu'à la place des Victoires, et qui s'est transformé en un premier berceau de caves, tout en gardant le niveau du jardin du Palais-Royal. Un escalier de palais, tout en pierre et carré, bien conservé, et des mansardes sur la rue, qui semblent avoir servi de modèle à celles du château de Chantilly, font remonter à la fin du XVIe siècle cette ancienne résidence de

l'abbé de Saint-Honoré. L'hôtel, il est vrai, devint laïque au point de servir de berceau à de royales amours. Les premiers rendez-vous de Louis XV et de la future marquise de Pompadour avaient lieu rue Croix-des-Petits-Champs ; une publicité ménagée par des indiscrétions graduelles préparait pour Mme d'Étioles la succession de Mme de Châteauroux : le roi entrait à l'hôtel de Bretagne par une porte de la rue Neuve-des-Bons-Enfants, et comme deux de ses courtisans le suivaient, il n'en fallait pas davantage pour qu'on attendît à Versailles la nouvelle favorite qui faisait antichambre.

Un ordre moins relevé de galanteries avait sa chancellerie chez la Gourdan, qui ne demandait qu'à en multiplier les chevaliers, avec des récidives et des variantes d'accolade. Il faut croire que cette entremetteuse, qui habita la rue, avait l'air d'une femme honnête ; on l'appelait ordinairement la petite comtesse. Elle roulait une fois dans un fiacre, que bouscula le carrosse de l'évêque de de Tarbes, et le prélat n'hésita pas à offrir une place auprès de lui à la dame qu'il avait versée et qui, n'en souffrant déjà plus, demandait à reprendre la course qu'un accident venait d'interrompre. Mgr la conduisit donc chez Beudet, secrétaire de la Marine, à l'hôtel Praslin, où il l'aida, de sa propre main, à mettre pied à terre ; mais cette courtoisie fit tellement rire des gens qui étaient dans la cour que l'évêque s'en tint là. D'autres prélats, à ce qu'on osait dire, auraient plutôt laissé la petite comtesse sur le pavé que de lui parler en ville, tant ils la connaissaient chez elle ! Certaine Mme d'Oppy, que son mari, ancien grand-bailli d'épée de Douai, avait fait mettre à Sainte-Pélagie, prétendait elle-même n'avoir été chez la Gourdan qu'en la prenant pour une femme de son rang. Plus prudente que sa cliente, la matrone avait disparu ; on la condamna par défaut à être

promenée sur un âne monté à rebours; mais elle finit par purger sa contumace et, comme ses livres étaient en règle, un acquittement s'ensuivit. La même affaire avait maintenu pour quelque temps deux entremetteuses moins heureuses dans ledit lieu de correction. Notre vieille drôlesse fit enfin banqueroute au mois de mai 1778, et c'est le moment où deux personnages différemment connus sautaient le même pas : le principal du collége du Plessis et le bourreau. La Delaunay, qui eut aussi de la notoriété dans la partie, prenait la suite des affaires de la Gourdan, qui avait eu, dans la rue même, la Vaudry pour rivale. Nous croyons que le gynécée de celle-ci a efféminé le n° 26, dont la porte bâtarde annonçait la discrétion d'un escalier peu clair et dont le balcon se prêtait aux œillades. L'autre avait plus l'air d'un hôtel et se disait maison du Grand-Balcon : n'était-ce pas le 16 ?

Néanmoins cette voie publique avait une spécialité musicale et presque éolienne, comme quartier-général des luthiers, lorsque la harpe faisait fureur. Les facteurs d'instruments ne l'ont pas entièrement quittée ; mais on chercherait en vain dans une des maisons de rapport édifiées par le chapitre de Saint-Honoré, maintenant le n° 11, une boutique de luthier que, du temps de Grétry, tout Paris connaissait : un mécanisme à musique y faisait danser des violons en montre. On remarque, par exemple, au 32 un magasin de layetier-emballeur, portant le millésime 1740. Est-ce par modestie qu'aucune date ne s'affiche chez le successeur de Guerbois, pâtissier, dont le renom pour les pâtés se constatait déjà par une note dans une édition de Regnard, contemporaine de cet auteur du *Distrait ?*

Une ancienne galerie, dont la balustrade surmonte encore une porte et deux boutiques, fait soupçonner le 16 de mauvaises mœurs dont, après tout, il a

pu rester pur : pas d'autre preuve ne se relève à sa charge. Il s'y tenait plus sûrement, au commencement de la Révolution, le bureau des *Petites-Affiches* de Ducray-Duminil. L'arrestation de ce publiciste, qui succédait à l'abbé Aubert depuis le 15 septembre 1790, fut provisoirement décrétée le 14 nivôse an II, parce qu'il avait inséré l'annonce d'une vente à faire en assignats démonétisés ; par bonheur, il sut exciper de sa bonne foi et revint en liberté rue Croix-des-Petits-Champs. Dans cette feuille, fondée en 1612, l'abbé Aubert donnait encore des fables et Demoustiers des épîtres ; Ducray-Duminil avait l'un et l'autre au nombre de ses collaborateurs pour une partie littéraire, que les annonces depuis ont envahie.

Rappelons encore que le marquis de Vérac était propriétaire de l'ancien hôtel de Bourbon avant la Révolution. La rue du Pélican, qui touchait à cette maison, n'avait été qualifiée que trop gauloisement Poilecon au XIIIe siècle.

Que si les lecteurs nous permettent de les renvoyer pour le cloître Saint-Honoré rue des Bons-Enfants et rue Saint-Honoré, nous allons être au bout de notre rouleau pour la rue qui devait son nom à une croix placée à l'angle de la rue du Bouloi et à des champs, *extra-muros* pour l'enceinte de Philippe-Auguste. Un corps-de-garde, qui marquait encore, rue Croix-des-Petits-Champs et rue Saint-Honoré, la place d'une ancienne barrière des Sergents, n'a été démoli qu'en 1805.

Rue de Lille et Quai d'Orsay. (1)

Satisfaction donnée, en ce qui regarde deux voies publiques, à un besoin prévu dès 1787.

Dans le *Provincial à Paris* paraissait en 1787 cet avis de l'éditeur :

« Nous supplions les acquéreurs de vouloir bien faire écrire leurs noms sur le tympan des principales portes d'entrée, et de ne pas souffrir qu'on en efface les marques indicatives, telles que les armes, les numéros, etc. Ils ne sauraient imaginer avec quel plaisir un étranger, un Parisien, un homme de lettres, se promenant dans Paris, s'arrête pour les lire. Comme ces noms sont plus ou moins connus par des faits historiques ou des anecdotes intéressantes, sur-le-champ on se les rappelle ; et cette galerie d'hôtels superbes, décorés chacun d'un nom illustre ou remarquable, inspire du respect pour leur maître et une sorte de vénération pour leur demeure. »

A cet appel, qui fut mal entendu, la rue dans laquelle nous entrons eût pu répondre par des noms historiques, dont la liste n'a fait depuis que croître et embellir. Mais il est probable qu'une inscription révélait les écuries de S. A. R. la comtesse d'Artois, Marie-Thérèse de Savoie, dans la maison venant la première à gauche. Édifiée pour M. Pidoux dès les commencements du règne de Louis XIV,

(1) Notice écrite en 1861. Le quai d'Orsay n'avait encore pour affluent ni l'une des extrémités du boulevard Saint-Germain ni la rue Solférino, deux voies qui traversent la rue de Lille.

elle devint, sous le premier empire, l'hôtel de M. Réal, préfet de police, qui avait été procureur au Châtelet, accusateur public et procureur de la Commune ; puis cela fut le chef-lieu de la 1re Division militaire. Le général de Muy, voisin de Réal, avait eu pour prédécesseurs un Créqui et un Montmorency ; sa famille avait résidé à l'autre extrémité de la rue, laquelle recevait autre part des voyageurs à l'enseigne des Armes-de-Montmorency dès 1768.

Une église, qualifiée sur le plan de Gomboust *aide de Saint-Sulpice*, a été remplacée par une belle gentilhomnière de ville, où le comte de Lauragais, duc de Brancas, cultivait alternativement les lettres et les sciences. Ce grand seigneur ne se partageait pas moins sous un autre rapport : impossible à Mme de Lauragais-Brancas d'en garder le plus petit doute le jour où un carrosse lui apporta des bijoux et deux enfants, contenant et contenu que Sophie Arnould renvoyait à la femme pour mieux rompre avec le mari, de qui elle tenait tout cela. Le coupable, à son retour de Genève, constitua 2,000 écus de rente, dont le contrat ne fut accepté par sa complice que sur les instances de la femme légitime, qui n'en fut pas quitte pour si peu ; elle se jeta, de guerre lasse, dans un couvent quand il y eut réconciliation entre la maîtresse et l'amant. Au ci-devant hôtel Lauragais, n° 19, s'est casée la librairie Treuttel et Wurtz sous la Convention. Dès-lors le 21 avait été gagné à la loterie. Trois ci-devant hôtels de Crillon, du Chayla et de Béthune étaient et sont encore un peu plus loin. On avait confisqué sur les chanoines de Saint-Honoré les premières maisons que vous voyez sur la même ligne après la rue du Bac. L'une de celles-ci n'est donc pas la maison Weber, dont s'enrichissait la rue de Lille en 1801 et dont nous tenons le plan,

dû à Jacob, avec 4 croisées au rez-de-chaussée, plus la porte-cochère, et 5 croisées à chacun des 3 autres étages.

M. Mandat, colonel de la garde nationale, qui fut assassiné le 10 août 1792, et dont on condamna la nièce à mort rien qu'en mémoire de son oncle, demeurait immédiatement après la rue de Poitiers. Un Monaco de Valentinois y avait succédé au maréchal de Maillebois, petit-fils de Colbert. La marquise Desmarets de Maillebois avait acheté en 1739 de la présidente Baudoin et de son fils, seigneur de Pommeret, ayant pour locataire le marquis de la Fare. L'emplacement avait été vendu en 1700 par la veuve de Pagès, maître-des-requêtes, à l'architecte Prédot, bailleur du président Baudoin.

La propriété contiguë fut donnée, en 1706, au président Duret par le même Prédot, auteur probable de sa galerie à double rangée de colonnes. Courcillon, marquis de Dangeau, cet auteur du *Journal de la cour* à qui Boileau dédia sa satire sur la noblesse, y coulait ses derniers jours avec sa seconde femme, Sophie de Loewenstein, nièce du cardinal de Furstenberg. Leur petite-fille, Sophie de Courcillon, veuve de deux ducs et pairs, un Picquigny et un Rohan, vendit, dans le cœur du XVIIIe siècle, à Legendre, comte d'Onzembray, lieutenant-général. La société de Mme de Montesson et de Mme de Genlis fut représentée ensuite, à l'hôtel Dangeau de notre rue, par le comte de Nansouty.

Un hôtel subséquent a passé, sous Louis XV, du marquis de Mouchy au marquis de Carvoisin, et un autre était successivement Stonville, Rouault, Puységur : propriétés aujourd'hui divisées en amont de la rue Bellechasse. En aval, si nous cotoyons ce qui reste de la même rive en ne remontant qu'au règne de Louis XVI, nous avons à recon-

naître : — un hôtel de Périgord, occupé plus tard par le général Klein, et que nous croyons avoir été acquis, vers 1812, par la veuve du général Hoche ; — un hôtel de Salm-Kirchbourg ; — un hôtel de Gramont, qui peut être l'immeuble que, de nos jours, M. le duc de Maillé tient de sa belle-mère, Mme d'Osmont ; — un petit hôtel d'Humières, qui porte ou a porté le chiffre 73 ; — un hôtel Lafayette, plus récemment d'Harcourt et puis Crillon ; — enfin la résidence du comte de Muy, maréchal-de-France, qui accepta le portefeuille de la Guerre, après l'avoir refusé de Louis XV. On avait redouté à l'hôtel Forcalquier, devenu de Muy, la coterie du *Salon-Vert*, bureau d'esprit qui avait inspiré à Gresset l'idée de sa pièce, *le Méchant*, en lui fournissant des modèles à choisir. Un ou deux des hôtels que nous précitons avaient dû être le petit hôtel du Maine, puis de Dombes, sur le jardin duquel fut percée la rue de Courty, vers 1780, par Courty, De Romange et Cie. Le maréchal d'Estrées n'avait été propriétaire que du terrain de celui donnant à la fois rue de l'Université, rue de Bourgogne et rue de Lille, alors Bourbon.

Non-seulement celle-ci se prolongeait jusqu'à la rue de Bourgogne depuis 1704 ; mais encore elle aboutissait au Cours, avant que le prince de Condé fît exécuter par Belisart des changements et augmentations considérables au Palais-Bourbon, dessiné par Girardini en 1721 pour la duchesse de Bourbon, mais continué par Lassurance, Gabriel père et d'autres architectes Cet agrandissement avait reporté le palais de la rue Bourbon à celle de l'Université, en transformant son autre façade sur le quai d'Orsay, dit encore de la Grenouillère, et en couvertissant l'hôtel de Lassay en petit Palais-Bourbon. Lors de la prolongation de la rue, Boucher d'Orsay, prévôt-des-marchands, avait posé la première pierre du quai, dont les travaux,

bientôt interrompus, ne traînèrent pas moins que ceux du palais : un instant repris en 1769, ils ne le furent tout-à-fait qu'en 1808. La rue, dans son premier parcours, s'était ouverte sur le grand Pré-aux-Clercs, dès l'année 1640, sous le patronage de Henri de Bourbon, abbé de Saint-Germain-des-Prés. Force étant de changer son nom en 1792, on en profita pour consacrer le souvenir de la résistance des Lillois aux Autrichiens. Mais les confiscations faisaient subir d'autres changements encore à la rue, qui presque entièrement retournait à l'État. Nous venons d'en suivre le courant ; remontons en changeant de rive.

Les propriétaires y étaient, ainsi que sur le quai, du temps de la duchesse de Bourbon et de M. de Lassay :

M. Leclerc, maison et pré en fer-à-cheval sur le Cours. — M. le C[te] de Lassay. — S. A. S M[me] la duchesse. — M. le maréchal d'Estrées. — M. le duc d'Humières. — Mgr le duc du Maine. — M. de Torcy. — M. Bonnet sur la rue et le sieur Tripet sur le quai. — M[me] la princesse de Conti, avec des chantiers sur le quai. — M. de Mascany, *item*. — M. le M[is] de la Vrillière — M. de Bellisle. — MM. Delaunay et Cotte.

L'hôtel d'Estrées passa à M. de Salles, puis au comte de Bentheim, dont les ancêtres avaient été feudataires immédiats de l'empereur d'Allemagne, mais qui fut obligé en 1753 d'engager son domaine princier au Hanôvre. Au n° 96, démembré de l'hôtel Bentheim, la maréchale Lobau avait dernièrement pour lit mortuaire son ancien lit nuptial, qu'un demi-siècle n'avait pas changé de place.

Masséna, duc de Rivoli, prince d'Essling, que la campagne d'Italie avait fait surnommer à juste titre *Enfant chéri de la Victoire*, mourut le 4 avril 1817 au n° 94, qui est de la même origine. L'ambassade de Parme avait occupé l'autre hôtel

où M. de Vogué succède au prince de la Trémoille, et qui n'en a pas moins été Bentheim ; seulement l'envoyé de Parme avait, par exception, son entrée par le quai d'Orsay, où la plupart des autres propriétaires de la rue Bourbon, jusqu'à la rue du Bac, n'alignaient que des jardins.

Du crayon de Mollet sortit l'hôtel d'Humières, qui nous rappelle un maréchal de France, ami de Louvois, courtisan zélé de Louis XIV. Tout ou partie en devint Montmorency, refait par Desmaisons. Mlle Clairon, tragédienne qui avait quitté sa principauté de théâtre pour partager celle du margrave d'Anspach, près duquel l'avait remplacée lady Clarven, mourut octogénaire en 1803 au petit hôtel d'Humières, en regard du grand. Étienne écrivit même des mémoires sur Mlle Clairon dans cette maison, où il avait pris un logement. Le conventionnel Germain, qui perdit la raison avant la vie, précéda le maréchal Mortier, duc de Trévise, au grand hôtel d'Humières. On sait comment fut célébré en 1835 l'anniversaire des journées de Juillet par la machine infernale de Fieschi : elle n'épargna les jours du roi qu'en enlevant le maréchal Mortier, alors ministre de la Guerre.

Le prince de Dombes eut de son père, le duc du Maine, entre M. de Montmorency et MM. de Béthune-Charost, un grand hôtel, aujourd'hui disparu, que de Cotte avait dessiné et que le ministre au département de la Guerre a occupé sous Napoléon Ier.

Deux autres contigus furent l'œuvre de Boffrand et au service de plusieurs héritiers de Colbert, dont la bibliothèque s'y conserva assez longtemps. L'un s'appela Seignelay, comme le fils aîné dudit ministre, et d'Ancezune, comme son petit-neveu par alliance ; l'autre Torcy, comme son neveu direct. Ce marquis de Torcy avait déjà joué un grand rôle diplomatique alors qu'il acheta, en 1714,

l'hôtel que l'architecte s'était d'abord réservé pour lui-même, et c'est là qu'il laissa sa veuve : le duc d'Ancezune était leur gendre. Néanmoins M. de Lambert et la famille Béthune-Charost furent propriétaires à la place occupée par le marquis de Seignelay ou par M. de Torcy, et la duchesse de Modène locataire. Mme de Tencin y fit les honneurs du salon où le système de Law compta ses premiers adhérents, et d'autres souvenirs pèsent sur la chambre à coucher de cette femme d'esprit, auteur du *Siége de Calais*. Ses appartements furent plus tard occupés par le prince Eugène de Beauharnais, puis par le maréchal marquis de Lauriston, petit-neveu du financier dont les premières actions y avaient été souscrites.

M. le duc de Noailles a pour prédécesseur, aux 68 et 66, le maréchal Ney, qui y reçut des visites de l'empereur Alexandre. Des du Roure y vivaient en 1786. Ne traitait-on pas encore de Villeroi, à cette époque, un hôtel contigu à celui de Saisseval, qui l'était à celui de Salm ? Le marquis et le comte de Saisseval servaient comme capitaines de cavalerie : leur façade à péristyle de six colonnes regardait la rivière.

Quant au petit palais du prince de Salm, on en était aux bas-reliefs, on y mettait la dernière main : cette œuvre de Rousseau présentait sur le quai d'Orsay un avant-corps demi-circulaire, décoré d'un ordre corinthien, et sur la rue une porte en forme d'arc-de-triomphe à colonnes ioniques, presque en face d'une maison au même propriétaire. Ayant dissimulé ses sympathies pour les idées nouvelles, M. de Salm surprit la cour de France, qui le comblait de ses faveurs, en passant dans les rangs de la Révolution, d'abord en Hollande et puis à Paris, où il commandait un bataillon de garde nationale. Il lui en coûta la vie ; mais sa seigneurie immédiate de prince Allemand n'était pas encore médiatisée.

Le nommé Lieutraud, dit marquis de Boisregard, fut arrêté comme faussaire, dans l'ex-hôtel de Salm, dont il s'était rendu propriétaire, avant que Mme de Staël y présidât, pendant le Directoire, un conciliabule politique, auquel Benjamin Constant prenait déjà part. On en fit en 1802 le palais de la Légion-d'Honneur.

Le palais du conseil d'État et de la cour des Comptes, commencé sous le premier empire pour le ministère des Affaires-Étrangères, s'est achevé sous le règne de Louis-Philippe. Il n'y avait déjà plus de gardes-du-corps à la caserne du quai d'Orsay, substituée aux anciennes remises des voitures de la cour ; mais Visconti avait déjà orné ce quai d'un nouvel hôtel du petit format, le 31.

Le maréchal de Bellisle, petit-fils du surintendant Fouquet, s'était fait dessiner par Bruant fils un autre hôtel, à escalier de palais, à façades enrichies de balcons, de balustrades et de vases jusqu'aux combles ; puis il était mort sans enfants, ou du moins après ses enfants. Les Praslin ayant pris la place du maréchal, la duchesse de ce nom laissa un testament, en 1784, par lequel, en léguant ses biens aux héritiers du prince de Soubise, elle deshéritait ses enfants, comme étant ceux d'une femme de théâtre qu'on avait substitués aux siens ; le fait est que M. de Praslin, qu'elle laissait veuf et que l'académie des Sciences avait pour membre honoraire, était lié depuis un demi-siècle avec Mlle Dangeville ; mais on cassa le testament. Le comte Démidoff résidait dans l'hôtel au moment où il fut vendu à la comtesse d'Harville, née d'Alpozzo, c'est-à-dire sous le Consulat, et bientôt ce fut la demeure d'un sénateur, le général d'Harville ; M. de Lépine prit ensuite possession, avant d'être fait pair-de-France ; enfin la Caisse d'amortissement et des consignations acquit et s'installa. Un changement de dispositions ne rend encore méconnaissable

ni sur le quai ni sur la rue l'extérieur de cet édifice, à la hauteur duquel ne s'élevait plus aucun train de maison privée, et l'administration publique a jusqu'au bout donné le bon exemple, en faisant inscrire sur la porte de la rue de Lille ces deux dates : 1720-1858.

Le 54 appartient également à la Caisse. M. de Praslin en avait fait lui-même son majeur hôtel, par voie d'acquisition, et y avait formé une galerie de peinture. Mais Robert de Cotte, conseiller du roi et architecte de l'Académie royale, avait construit cette maison à ses propres dépens, ainsi que celle du coin de la rue du Bac, qui a été hôtel d'Harcourt alors que par-derrière M. de Chastelux occupait la première maison du quai. Dans celle-ci, le peintre Robert Lefèvre, dont le talent et la raison, sous le coup du plus vif chagrin, partageaient l'exil de ses augustes protecteurs, a fini déplorablement en octobre 1830. Dans celle-là, quittée par les d'Harcourt, le maréchal Jourdan a demeuré.

Carle Vernet, au n° 36, avait l'ancien atelier de Lebel, dans un ancien hôtel Crillon, vraisemblablement un de ceux qu'avaient édifiés les religieux théatins. L'hôtel-garni de Laon, qui s'était exploité près de là au siècle dernier, n'avait pas plus de profondeur ; mais d'autres maisons, encore plus rapprochées de la rue des Saints-Pères, allaient de la rue Bourbon au quai des Théatins (Voltaire), qui lui était parallèle entre les rues du Bac et des Saint-Pères. Tel était un hôtel d'Ancezune, près le dépôt de la Guerre ; telle une maison que M. Pierre Salle payait 218,000, livres, en l'année 1752, à la veuve de M. Thiroux d'Arconville, née Darlu, et qui tenait d'une part à l'hôtel de Ruffec, d'autre part à une maison prise en location par le comte de Jarnac.

Le monastère des Théatins, fondé par le cardinal

Mazarin, était également double en profondeur. Les fidèles y entraient à l'église Sainte-Anne, objet des libéralités d'Anne d'Autriche, par une maison de la rue Bourbon à trois étages et à deux fenêtres par étage, faite ou plutôt refaite sur le plan de Desmaisons. C'est aujourd'hui une hôtellerie, sur la porte de laquelle n'a pas cessé de trôner un ange sculpté dans une gloire, mais auquel un bras manque. Les religieux de ce couvent, seul de son ordre en France, étaient il y a cent ans au nombre de 24, frères compris. Les novices y payaient pension sur le pied de 4 ou 500 livres par an, à moins que le sujet obtînt par son mérite d'en être dispensé, et le noviciat durait 16 mois, dont 4 de postulance. La Révolution a transformé l'église des théatins, Sainte-Anne, en une salle de spectacle, où il ne s'est pourtant donné que des bals, puis en un café des Muses, démoli sous la Restauration.

Une petite niche à Notre-Dame fait encore vis-à-vis à une grande en ces parages, où le temps paraît se mesurer sur le cadran solaire et légendaire du n° 14, qui défie bien le passant de savoir littéralement l'heure qu'il est :

Dum petis, illa fugit.

Rue de Verneuil. (1)

1640. — Cette année voit tailler dans le grand Pré-aux-Clercs la rue de Verneuil, en même temps que celle Bourbon (Lille). Elles se partagent en véritables sœurs le nom de Gaston-Henri de Bourbon, duc de Verneuil, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés, et si l'une de ces rues jumelles rappelle au titulaire d'un des plus riches bénéfices de France que son père fut Henri IV, l'autre l'empêcherait au besoin d'oublier qu'il a perdu depuis sept ans sa mère, la marquise de Verneuil. Il s'en est même fallu de peu que celle-ci n'ait mêlé, dans les veines de son fils, le sang de la branche des Valois à celui du premier Bourbon, pour le rendre encore plus royal : elle est bien la fille de d'Entraigues, gouverneur d'Orléans, et de Marie Touchet ; seulement celle-ci, avant que de passer Mme d'Entraigues, a été la maîtresse de Charles IX. Avec ledit duc de Verneuil s'enterre son titre en 1682 ; mais la duchesse de Verneuil, fille du chancelier Séguier, mère de la duchesse du Lude et belle-mère de la duchesse de Sully, devient princesse du sang à titre de veuve, cinquante après la mort de la marquise qui lui vaut cet honneur tardif, et les prérogatives y attachées ne finissent pas pour elle avec la vie, dans sa 83me année : le roi prend le deuil pour 15 jours !

Hôtel de Saint-Thierri. — Un disciple de saint Rémi de Reims et un évêque d'Orléans ayant sanctifié le nom de Thierri, nous n'avons pas donné la préférence à ceux de *Saint-Thiry* et

---

(1) Notice écrite en 1861.

Saint-Diffry, qu'attribuent aussi des titres manuscrits à un hôtel de la rue de Verneuil. Suzanne Aubert, veuve Lecamus, l'achète en 1715 de M. de Montgeron et le revend en 1736 à Hébert, comte de Ferrières.

Académie Dugast. — L'année 1713 voit Pierre Catinat acquérir de Georges Roize, au second coin de la rue des Saints-Pères, une maison tenant à l'académie du sieur Dugast, qui deviendra royale si elle ne l'est pas encore. Les institutions de ce genre sont des écoles où l'équitation fait le fonds de l'enseignement, bien que d'autres leçons soient données à leurs académistes, jeunes gens de bonnes familles. Les étrangers qui voyagent pour s'instruire autant que pour leur agrément, prennent encore pied-à-terre dans ces académies, bien que la mode commence à passer d'en faire ainsi d'honnêtes hôtelleries, qui procurent tout-de-suite des relations et rendent moins indispensables les lettres de recommandation. Celle de la rue de Verneuil doit des succès à un attrait particulier ; l'auteur du *Séjour de Paris*, paru en 1727, nous le dit en ces termes :

« La fille de Dugast a 18 ans et fait le manège d'une façon admirable. Je l'ai vue en présence du cardinal Bentivoglio et en d'autres occasions faire tous les exercices à cheval ; en quoi elle surpassait de beaucoup tous les écoliers qui avaient appris déjà longtemps auprès de son père. »

Un Parvenu. — Bragouse, natif de Montpellier, est entré en qualité d'aide chez un chirurgien-barbier de la rue de Verneuil, près d'un hôtel qui appartenait à la marquise de Clérambault et que son entrée principale enrôlait dans la rue Saint-Vincent, ou de l'Université; mais il a épousé une blanchisseuse et puis le système de Law l'a enrichi. Bragouse achète donc une charge de trésorier de

la maison du roi, puis devient fermier-général. Chemin faisant il se montrait peu délicat sur le choix des moyens, que la fin justifie en ne le rendant pas plus scrupuleux.

1750. — A cette date, on distingue rue de Verneuil :

Les hôtels de Morveau (nos 1, 3 et 5 actuels) et de Gamaches, antérieurement Pidoux (no 2), l'académie royale de Dugier (nos 13 et 15), les hôtels de la Guistade (no 30), d'Aiguillon (no 33) et d'Avejean (nos 53 et 55.

Quel est M. de Morveau ? Un président. Que rappelle le nom suivant, outre les noces de Gamaches ? L'académie des Sciences, à cette époque, compte parmi ses membres l'abbé Étienne-Simon de Gamaches ; Louis XIV a choisi un officier du même nom pour accompagner le duc de Bourgogne, et Mme de Gamaches, femme d'esprit liée avec Mme de Longueville, a vécu ses quatre-vingts ans ; sans compter qu'il y a eu, sous Charles VII, un maréchal-de-France Rouault de Gamaches. Dugier, successeur de Dugast, forme comme lui des gentilshommes. M. de la Guistade siége au parlement de Paris. Vignerot du Plessis, duc d'Aiguillon, dont la fortune a commencé sous les auspices de Mme de Châteauroux, devra d'entrer au ministère à la disgrâce de M. de Choiseul et aux bonnes grâces de Mme Dubarry.

1785 — Côté gauche : — Hôtel de Bouville, qui est l'ancienne académie Dugier et l'une des mairies futures du Xe arrondissement. — Hôtel de Montchevreuil, 4me porte avant la rue de Beaune. — Hôtel de Cély-d'Astorg, qui a été d'Aiguillon. — Hôtel de Montesquiou, un peu plus haut. — Hôtel de Montboissier, dit aussi d'Avejean. — **Côté droit** : — Hôtel de Bercheny (où se trouve de nos jours l'intendance militaire de la 1re division).

Une collection de plans, que visitent les amateurs à l'hôtel de Cély-d'Astorg, a été réunie par Desmaisons, l'un des architectes du roi. L'abbé de Montesquiou, qui habite la rue de Verneuil, sera député aux Etats-généraux et deviendra, au retour des Bourbons, ministre de l'Intérieur, duc et l'un des quarante. Les Bercheny, originaires de la Hongrie, servent en France depuis le règne de Louis XIV et y sont à la tête d'un régiment de hussards, qui s'appelle comme eux. Les connaisseurs n'ignorent pas de quels tableaux se compose, à côté de l'hôtel Bercheny, le cabinet de M. Coupry-Dupré, greffier en chef des présentations du parlement. Les deux dernières propriétés de la rue sur cette ligne ont été vendues par Antoine Quinquevoy, sieur d'Olive, à François Coupry-Dupré en 1736. Un almanach et une gazette de 1807 annoncent qu'au même endroit « on voit la collection de gravures de l'histoire de France, chez Soulavie, ex-ambassadeur en Suisse. » Ce prêtre marié, qui se réconcilie sous l'Empire avec l'Église, a été résident de la république française à Genève et partisan compromis de Robespierre. Des mémoires importants, tels que ceux de Saint-Simon, mais encore incomplets, ont pour éditeur Soulavie, auteur lui-même de travaux historiques.

Rue Saint-André-des-Arts.(1)

Le Clos de Laas. — L'Église. — Ducange fils. — Le Collège d'Autun. — M. de Montholon. — Billaud-Varennes. — André Duchesne. — M. Boulard. — La Ctesse de Bonamour. — Chérin. — L'hôtel de Nevers. — Le Confesseur Sainte-Beuve. — L'hôtel de Lyon. — La Porte de Buci. — Le Palais d'Orléans. — L'Abri-Cotier. — *Lenain de Tillemont. — Cochois. — Jacques de la Guesle. — Les Ctes de Châteauvieux et de Villayer. — Le Papier et les Livres. — Les Traiteurs. — Le Pâtissier. — L'Hôtel de Saint-Aignan. — La Maison de Jeu.*

Le clos de Laas, qui appartint à l'abbaye Saint-Germain-des-Près, n'était déjà plus un vignoble inhabité quand l'abbé Hugues en aliéna une bonne partie. C'était en l'an 1179, et le commencement de l'an 1000 avait vu ériger en église un oratoire, à l'entrée d'une rue Saint-Germain qui traversait l'ancien clos. Saint André, patron de l'église, et de nombreux marchands d'arc, ses paroissiens, la firent appeler Saint-André-des-Arcs. Désinence modifiée ensuite par l'usage et par égard pour les maîtres-ès-arts dont les colléges voisins étaient la pépinière. La rue a perdu récemment une vingtaine de maisons, par lesquelles commençait son ordre numérique; tâchons donc d'indiquer autrement que par des chiffres, inévitablement appelés à reculer, la place des immeubles qui vont nous occuper.

La seconde façade encore debout du côté gauche

---

(1) Notice écrite en 1861.

a fait partie d'un hôtel de la Verrière, avant que le propriétaire y fût Dufresne, seigneur du Cange, président-trésorier de France et fils de l'historien-glossateur Ducange.

Sur l'autre ligne, un peu avant la rue Gît-le-Cœur, il subsiste une ou deux des huit maisons qui appartenaient au collége d'Autun, dont nous parlions déjà rue de l'Hirondelle. Une déclaration passée le 6 décembre 1710 par Fouret, prêtre et principal, Escomel, proviseur, Robert, Gachon, Teissier, Badon, Pajot, Mouton, Laurent, de Saint-Priest, Savoye et Chapuys, boursiers, rappelait que ces maisons étaient exemptes de cens par suite d'amortissement, à l'exception d'une seule donnant sur les deux rues de l'Hirondelle et Saint-André-des-Arts, à l'enseigne du Cheval-Noir.

Après la rue Gît-le-Cœur, ancien logis de l'un au moins des Montholon, père et fils, qui furent gardes-des-sceaux au XVIe siècle. Le premier avait plaidé, comme avocat, contre François Ier et la reine-mère, pour le duc de Bourbon ; son petit-fils, avocat aussi, fit dire que la probité était héréditaire dans la famille. Propriétaire au même endroit en 1650 : Ingrand, conseiller au parlement de Metz, et puis son fils, intendant du commerce. Locataire en 1793 : Billaud-Varennes, ce député de Paris à la Convention nationale qui organisa avec Robespierre le système de la Terreur.

Un balcon et des sculptures distinguent une maison d'en face, où a vécu l'historien André Duchesne, qui, après s'être concilié par des travaux utiles la protection toute-puissante du cardinal de Richelieu, est mort écrasé par une charrette en 1640. Un peu plus loin une maison bourgeoise appartenait sous Louis XIV à Vitard de Passy, avocat ; elle était décorée avant 89 des panonceaux du notaire Boulard, connu plus tard comme bibliophile. L'Assistance publique dispose de la suivante, où se tient une

école de filles et qui était à l'Hôtel-Dieu. Mme Freslon, comtesse de Bonamour, le joli titre qu'elle avait là ! vendait le premier coin de la rue de l'Éperon, en 1754, à Pissot, vrai nom d'encoignure !

Deux hôtelleries vis-à-vis : celle de Bretagne, celle de Rennes. Puis la demeure de Vacherot, tapissier, acquéreur des Lefèvre-d'Eaubonne ; puis une propriété de belle apparence, où était le bureau de Chérin, généalogiste du roi, à l'angle de la rue des Grands-Augustins, et qui avait passé par les mains de Cotelle, juré-vendeur de marée, ancien conseiller du roi, après avoir été laissée en héritage à Charlotte de Roumilley de la Chesnaye, femme de François de l'Hospital, marquis de Saint-Mesme, par Dutillet, baron de la Bussière, greffier en chef du parlement. Un hôtel de Nevers, qui allait de la rue Pavée (1) à celle des Grands-Augustins, avait été vendu 20,000 livres tournois, vers l'année 1556, par François de Clèves à Claude Hennequin, maître-des-requêtes, et à Louis de l'Estoille, président aux enquêtes, père de l'auteur du journal historique des règnes de Henri III et Henri IV. La part de Louis de l'Estoille, qui était la plus grosse, comprenait, à l'encoignure de la rue Pavée, l'hôtel de Saint-Clair, qu'on a démoli en 1848. A l'autre angle de la même rue a commencé en l'année 1613 et fini en 1677 la vie d'un janséniste en montre, le casuite Sainte-Beuve.

Entre la rue des Grands-Augustins et celle Contrescarpe-Dauphine (2), vous remarquez sans peine l'ancien hôtel de Lyon, qui en a formé deux, le grand et le petit, avec une sortie sur la rue Contrescarpe, fort utile à la Poste-aux-Chevaux

---

(1) Présentement rue Séguier.

(2) Présentement rue Mazet.

lorsqu'elle y était établie. Comment les archevêques de Lyon sont-ils entrés en possession de cet hôtel, autrefois de Buci, et de plusieurs maisons contiguës ? Miron, fils du médecin de Henri III, ou Richelieu, frère du cardinal, qui ont l'un après l'autre gouverné l'église de Lyon, ont pu en enrichir leur temporel. Le plan de 1652 écrit déjà : *Hôtel de Lyon*. L'archevêque Claude de Saint-George en est encore propriétaire, plus tard, mais au moyen d'un retrait opéré le 11 janvier 1703 sur les enfants et autres héritiers de Louis Blanet. Aussi bien cet ancien séjour est d'origine royale : Jeanne de Navarre, femme de Philippe-le-Bel, a voulu y fonder par testament le collége de Navarre, que les exécuteurs testamentaires de ladite reine ont préféré transporter autre part au moyen d'une aliénation.

La porte de Buci, dont Périnet-Leclerc livra les clefs aux soldats du duc de Bourgogne et qui s'appelait Saint-Germain quand Louis XIV la fit jeter bas, s'élevait rue Saint-André-des-Arts, auprès de celle Contrescarpe. Lorsque l'ancien Paris y commençait par l'hôtel de Navarre d'un côté de notre rue, il y finissait également par un royal séjour de l'autre côté. De la rue de l'Éperon à la porte de Buci, un grand logis fut occupé par les ducs d'Orléans du XIVe et du XVe siècle, dauphins de France ou frères de roi ; Louis XII en fit plusieurs lots avant son avénement au trône, et des particuliers s'en arrangèrent en janvier 1484.

L'un d'eux était Jacques Coytier, l'ancien médecin de Louis XI, tellement accusé de dilapidations qu'il rendit gorge de 50,000 écus, offerts à Charles VIII pour la guerre d'Italie. Il avait la grange du palais, qu'il transforma un peu plus tard en une belle habitation et qu'il appela l'*Abri-Cotier*. Toutefois, c'est un Éléphant que la porte montrait

pour enseigne. Il y avait aussi sur la façade l'inscription suivante :

Jacobus Coytier miles et consiliarius ac vice-præses
Cameræ computorum Parisiensis
Aream emit et in eâ ædificavit hanc domum
Anno 1490.

Du séjour d'Orléans ne reste-t-il rien rue de l'Éperon? Quelque chose du moins survit en l'autre rue de cet ancien Abri-Cotier, sur lequel la porte Buci projetait son ombre dans l'après-midi. Le janséniste Lenain de Tillemont, historien ecclésiastique, y est mort en l'année 1698 et il a été inhumé à Saint-André-des-Arts, où l'ancien médecin du roi avait fondé une chapelle. Jean Lenain, avocat-général, a vendu la propriété de l'Eléphant à Lemassoy, secrétaire du roi, prédécesseur de Michaut de Montaran, conseiller au parlement, et ce dernier a eu pour acquéreur, en 1738, l'architecte Richard Cochois, qui a fait élever une autre maison par-devant. Mais il subsiste encore par-derrière une maison à jardin, plus ancienne, avec une porte cintrée, venant après celle de Cochois, mais avant une troisième, également cintrée, comme les architectes du XVIIIe siècle n'en faisaient déjà plus.

On ne comptait entre la maison Cochois et la rue de l'Éperon que deux propriétés, l'hôtel de Villayer, l'hôtel de Châteauvieux : nous trouvons dans l'une et dans l'autre des librairies et des magasins de papier, bien que des cours, des escaliers, des ferrures, des boiseries, des cheminées et des dessus-de-portes de Boucher ne cessent pas d'y être signes de race. Les deux maisons n'en faisaient qu'une d'abord sur l'ancien territoire des princes d'Orléans, et Jacques de la Guesle, gentilhomme lettré, y demeurait. Il eut le malheur de servir d'introducteur à Jacques Clément dans le cabinet de Henri III, sans se douter du projet de l'assassin. Vivement attaché à ce roi, il ne

le fut pas moins à Henri IV et cessa de vivre en l'an 1612. Après lui, l'hôtel de la Guesle se partagea entre des cohéritiers. Le plus gros lot en passait du comte de Châteauvieux, qui avait épousé Marie de la Guesle, à son gendre, le duc ou marquis de la Vieuville. Mais les deux parts, à l'époque où Cochois prenait possession de l'Éléphant, furent encore réunies pour quelque temps par l'adjudication de l'hôtel Châteauvieux au profit de Renouard, comte de Villayer et d'Auteuil, conseiller du roi, maître-des-requêtes, qui venait dans l'autre hôtel après les Dutillet, famille parlementaire déjà propriétaire de l'autre côté. Au reste, le commerce du papier va bien avec celui des livres; tous deux en ce moment même nous aident à consacrer la mémoire d'un ancien hôtel où ils s'exploitent de conserve et qui sans eux resterait dans l'oubli. Bien avant de contribuer ainsi à des préparations de nourriture plus ou moins substantielle pour la mémoire, l'hôtel Châteauvieux a pourvu tout bonnement à celle du corps. On y dînait pour 30 sols en 1691.

Il en coûtait alors un tiers de moins pour prendre son repas au Coq-Hardi, ou aux Trois-Chapelets, dans la même rue, en laquelle, qui plus est, l'inventeur des pâtés de jambon, nommé Jacquet, avait son officine.

Aussi bien l'un des hôtels de la rue Saint-André-des-Arts a été Saint-Agnan, ou Saint-Aignan, nous ne savons à quelle date. Possible que l'honneur en fût dû à l'un des deux Beauvillier, ducs de Saint-Aignan, successivement en faveur près de Louis XIV.

Enfin cette rue eut sa maison de jeu publique, à l'entrée de la cour du Commerce : les tapis-verts en étaient transférés rue Dauphine sous Charles X.

Rue Séguier,

NAGUÈRE

Pavée-Saint-André, et rue Pavée,

NAGUÈRE

Pavée-au-Marais. (1)

Contribuables de Philippe-le-Bel. — Hôtels de Nemours, d'Aguesseau, Séguier. — Didot Ier. — 1650. — Saint François de Sales. — Les Frères Cordonniers. — Le Pavé du Roi. — Hotels de Lorraine, Brienne, Laforce, Lamoignon.

TAILLABLES DE LA RUE PAVÉE-SAINT-ANDRÉ EN L'AN 1292 :

Jehanne la Seurinne et sa fille. — Mestre Charles. — Enjorren, le Mésagier. — Guillaume de Corbueill. — Robert aux Molles. — Maheut la Breite. — Gautier, le toillier. — Thybaudin, le passéeur. — Thybaut, de Gournay. — Jehan Petit. — Jehanne Joëte. — Robert Bequet. — Pierre du Huic. — Le concierge de Néelle. — Loys l'Alemant. — Simon le Souffle. — Gautier l'Alemant, tavernier.

Mais la taille ne frappait que bourgeois et manants. Le connétable Gaucher de Châtillon, comte de Crécy et de Porthéan, qui était exempt de la taille, avait un séjour en cette rue, et il y succédait probablement à son père, Jean de Châtillon, comte de Chartres et de Blois, tuteur

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue Pavée-Saint-André n'avait pas encore pour patron le magistrat qui l'avait habitéé de 1803 à 1848.

des enfants de Philippe-le-Hardi. Louis-le-Hutin eut pour ministre le fils, qui vendit la propriété à Jean d'Arcy, évêque de Noyon ou d'Autun. Elle s'étendait jusqu'à la rue du Collège-Saint-Denis, autrement des Grands-Augustins ; des près même en faisaient partie, avec des jardins, des étables, un cellier et des maisonnettes. Hugues d'Arcy la légua en 1352 à l'église de Laon. L'occupation anglaise y introduisit Louis de Luxembourg, évêque de Thérouanne, qui devint archevêque de Rouen, cardinal et chancelier de France sous Henri VI. L'évêque de Laon ne rentra en possession qu'après l'expulsion des Anglais. Comme l'hôtel donnait également rue Saint-André-des-Arts, n'est-ce pas à ses dépens qu'il a été fait place de ce côté à l'hôtel de Nevers, dont une aile a passé hôtel Saint-Clair, au coin de la rue Pavée-Saint-André? Pourtant l'ancien manoir des Châtillon s'est principalement converti pour Jacques de Savoie, duc de Nemours, en un hôtel de Nemours, qui n'est sorti de sa famille que pour faire place à la rue de Savoie. La duchesse Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie, épouse de Charles-Emmanuel duc de Savoie, prince de Piémont et roi de Chypre, y héritait, en l'année 1766, de son père, Charles-Amédée de Savoie, et de son oncle, Henri de Savoie, comme si elle était fille unique, la reine de Portugal, sa sœur, ayant renoncé en sa faveur aux deux successions. Les sieurs Brière de l'Épine, secrétaire du roi, Simon de l'Épine, maître-général des ponts-et-chaussées de France, et Boileau, bourgeois de Paris, donnaient à la duchesse, le 29 avril 1672, 260,000 livres de la propriété, pour y spéculer sur le morcellement de la superficie et sur la multiplication des façades.

Un reste de l'hôtel de Nemours n'en était pas moins marqué par Jouvin en 1690 à l'angle-nord de la nouvelle rue et de l'ancienne; nous croyons

même que de nos jours les rues de Savoie et des Grands-Augustins en gardent d'autres dépendances. Ladite encoignure appartenait une trentaine d'années après à François de Montholon, seigneur d'Aubervilliers, membre du grand-conseil, qui s'y trouvait en mitoyenneté avec Lecoigneux, conseiller au Châtelet, et ce dernier tenait d'autre part à Le Peletier de la Houssaye, intendant des finances, fils d'un contrôleur-général.

La famille d'Aguesseau avait précédé l'intendant des finances au nº 18. Henri d'Aguesseau, ancien intendant du Limousin, y était entré avec ses deux fils, et le célèbre y avait reçu les sceaux à 29 ans. Mais les belles mansardes que l'immeuble a le bon gout de conserver connaissent de plus ancienne date un autre chancelier, Guillaume Poyet, qui, d'abord avocat, plaida pour Louise de Savoie contre le connétable de Bourbon, et que François Iᵉʳ revêtit des charges dont la malversation le fit dépouiller. L'hôtel d'Aguesseau a passé de M. de la Houssaye à la famille du cardinal de la Roche-Aymon, archevêque de Reims, ministre de la feuille des bénéfices.

Le 16, que le baron Séguier, premier-président à la cour d'appel, ne quitta qu'avec la vie, le 3 août 1848, après un demi-siècle de résidence, avait été dans le principe un hôtel de Moussy, cédé à titre d'échange en 1695 par Henri d'Orléans, marquis de Rothelin, à la veuve de Henri d'Argouges, marquis de Rannes, seigneur de Fleury, gouverneur d'Alençon; légué ensuite par la marquise à la comtesse de la Palue-Bouligneux, qui eut pour héritier son cousin, marquis de la Housse, ambassadeur près le roi de Danemarck; donné en 1728 à Grossolles, marquis de Flamarens, grand-chancelier de France; vendu en 1750 à la veuve de Marigny, grand-maître des Eaux-et-Forêts.

Vous ai-je conduit jamais, ô mes lecteurs, dans une rue plus chancelière ?

François-Ambroise Didot et sa femme, Charlotte Vaisin, avaient, sur la fin du règne de Louis XV, une maison en cette rue Pavée et une autre en la rue de Savoie, qui se reliaient derrière la maison angulaire dont nous n'avons rien dit encore. Là s'exploitait d'abord l'imprimerie qui a fait de la famille Didot une dynastie comme celle des Estienne : on y établissait, par ordre du roi, une triple édition des classiques français, in-4°, in-8° et in-18. Fondeur, imprimeur, éditeur, le patriarche des Didot connus n'avait que peu de pas à faire pour se rendre au bureau de Lebègue, garde-minute de la chancellerie, le n° 14 actuel : on y retirait les privilèges de la librairie, moyennant 37 livres.

Vers le milieu du XVIIe siècle, l'autre côté de la rue avait pour parties prenantes :

— Émery, imprimeur, près du quai ; — Lemaître, conseiller au parlement ; — les marguilliers de Saint-André-des-Arts ; les deux frères Prévost, l'un orfèvre-joaillier, l'autre lieutenant de cavalerie ; — de Chaumont ; — la communauté des Frères-Cordonniers ; — l'Hôtel-Dieu ; — l'abbé Viet ; — Sainte-Beuve, huissier du roi au parlement, père du théologien que son jansénisme à outrance fit priver de sa chaire en Sorbonne.

Le président Lemaître, en résidence rue des Grands-Augustins avec sa femme, née Feydeau, avait été propriétaire de la maison ci-dessus reconnue à son fils, hôtel de Saint-François où descendaient dès l'année 1617 les coches de Normandie et de Bretagne. La construction en remonte, qui plus est, à 1590, et tout nous porte, à croire que saint François de Sales, né en Savoie, qui a été évêque de Genève, mais qui a rempli

en France plusieurs missions et a su s'y concilier l'affection d'Henri IV et de Louis XIII, a lui-même dormi sous ce toit.

La famille Lemaître a disposé également des nos 9, 11 et 13, vendus en l'année 1700 par Anne Lemaître et son mari, Charles de la Boulière, sieur de Chagny, à Jobard, *maître-cordonnier privilégié suivant la cour et conseils de Sa Majesté*, qui demeurait aussi rue des Grands-Augustins. Les frères-cordonniers de Saint-Crépin, communauté fondée en 1645 par le baron de Renty, associé au cordonnier Buch, sur des statuts donnés par Coqueret, docteur en Sorbonne, occupaient la maison de Jobard, ainsi qu'une autre, rue de la Grande-Truanderie. Tous travaillaient, mangeaient et priaient en commun, chantant souvent des psaumes. Comme on était content des souliers de leur fabrication, le fruit de leur travail suffisait si bien à leurs besoins que le superflu s'en distribuait aux pauvres. Leur chapelle, Lacaille nous la montre. Ils allaient vêtus de noir, avec rabat et chapeau rabattu. Des reconnaissances pour le cens, dont l'établissement desdits frères était grevé au profit de Saint-Germain-des-Prés, portaient les signatures suivantes : *Coubon* et *Ganeval* en 1718 ; *Tronquart*, en 1735 ; *Pierre Noireaux*, l'année d'après. Quant à Saint-Beuve, le directeur de conscience, il avait vu le jour en 1613 dans la maison du coin de la rue Saint-André, où il fermait les yeux 64 ans après.

C'est sous les rois de la troisième race que la rue Pavée-Saint-André avait dû vraisemblablement à ses premiers habitants les pierres dures de sa chaussée. Mais le travail était sans doute à refaire du temps de Corrozet et des Colletet, la rue s'appelant alors Pavée-d'Andouilles : mot qui pouvait toutefois être la corruption du nom de Nantouillet, propriétaire en ces parages.

Presque autant d'années ont passé, sans qu'il y paraisse, par la rue Pavée-au-Marais, dite aussi Pavée-Marivault, depuis qu'elle est livrée à la circulation. Remontons donc, comme elle, au moyen-âge.

Le parlement y fait raser un manoir, à la requête de l'université de Paris, en réparation d'une offense dont les gens de Savoisi, favori de Charles VI, se sont rendus coupables envers des écoliers. L'université ne permet qu'en 1517 de rebâtir à la même place, et elle exige qu'une inscription, rappelant qu'elle a fait justice de l'injure, figure sur la porte du séjour rétabli. Après le trésorier Morlet de Museau, général des finances, les Savari y sont chez eux, puis l'amiral Chabot. Cet ancien compagnon de captivité de François Ier, qui l'a mis à la tête d'une armée, finit aussi par tomber dans la défaveur ; il comparaît devant une commission présidée par le chancelier Poyet, qui, pour le même crime dont ce président, à son tour, sera bientôt jugé coupable, le condamne à une grosse amende, et comme il ne peut l'acquitter, sa personne et ses bien en répondent. Après deux ans de détention, Chabot obtient, par l'entremise de la duchesse d'Étampes, la révision de son procès et jusqu'à sa rentrée en grâce. L'amiral peut ainsi mourir chez lui, bien que son hôtel ait fait légalement retour au roi, qui en gratifie Françoise de Longwy, veuve de l'amiral. Elle vend à Bellassise, trésorier de l'extraordinaire. A ce dernier succède Charles III, duc de Lorraine, qui déserte la maison, en y laissant sa fémme, pour ne revenir qu'une fois veuf, en 1657. Adjudication en date du 29 avril 1681 au profit de la veuve de Dauvet, comte Desmarets, grand-fauconnier. La petite-fille de cette dame épouse le marquis Adrien d'Herbouville, guidon des gendarmes ; un partage résulte de ce qu'elle

a un frère. L'hôtel de Lorraine empiétait et sur la rue du Roi-de-Sicile et sur celle des Francs-Bourgeois, où il avait un jardin et une tour, en remplissant tout un côté de la rue Pavée-Marivault ; à l'hôtel d'Herbouville manquent les deux encoignures. Le 11 actuel est alors Desmarets, le numéro suivant est d'Herbouville, comme l'indiquait sans doute un écusson où les propriétaires de ce temps-ci ont faufilé leurs initiales.

Des concierges qui font fortune sont visibles dans tous les temps. Celui de l'hôtel de Lorraine, ayant nom Courtavenne, tenait le 6 de dame Anne Phelypeaux, veuve de Le Bouthillier, comte de Chavigny, ministre ; il a eu pour acquéreur en 1663 un sieur Lecomte. Le marquis Desnos, qui était aux droits de Lecomte, a connu Dupont, banquier, au 8, Renault, correcteur des comptes, au 10, et Tronchet, avocat, au 12, que recommande à notre attention le nom d'un grand jurisconsulte, défenseur de Louis XVI. Deux escaliers à rampe de fer donnent à la même construction un certificat d'origine aristocratique, confirmé par son ancienne qualité de petit hôtel de Brienne. Les Loménie de Brienne en avaient hérité de leur aïeul, le comte de Chavigny, et ce ministre avait été, en somme, propriétaire avec sa femme de presque toute la rive droite de la rue, y compris l'hôtel de Laforce et le grand hôtel de Brienne, transformés en prison trois-quarts de siècle avant de s'évanouir.

Charles, roi de Naples et de Sicile, avait, sous le règne de saint Louis, le palais du roi de Sicile, situé rue Pavée-au-Marais et rue du Roi-de-Sicile, que le duc d'Alençon acquit en 1292 et Charles VI en 1389. Les rois de Navarre, le comte de Tancarville, le cardinal de Meudon, le cardinal de Birague, le duc de Roquelaure, le comte de Saint-Paul, le comte de Chavigny et le duc de

Laforce se succédèrent dans cet hôtel, rebâti au XVIe siècle. Les bureaux des Saisies-Réelles et du Vingtième, puis de la ferme des Cartes, s'y établirent avant que l'année 1780 en fît la prison de *la Force*, à laquelle un jeu de mots maintenait un nom d'hôtel essentiellement dérisoire, et dont rien ne demeure depuis que Mazas la remplace.

Un autre hôtel a tenu bon, sur la porte duquel est écrit :

Lamoignon, premier président du parlement de Paris (1655).

Quelle survivance de son illustration dans la famille de Guillaume de Lamoignon, fils lui-même d'un premier-président. Son petit-fils fut chancelier de France, puis un autre de ses descendants, qui collabora avec le ministre Loménie de Brienne à des édits que le parlement refusa d'enregistrer et qui donna dès-lors sa démission. Le vertueux Lamoignon-Malesherbes, cet autre avocat de Louis XVI, eut, avec presque tous les siens, la même fin que son roi. Seulement ce bel édifice est évidemment plus ancien que la notoriété du nom qui le personnifie publiquement, et le millésime de la porte ne se peut même rapporter qu'à l'établissement provisoire de la famille Lamoignon rue Pavée. L'historien Adrien Baillet, excellent conservateur de la précieuse bibliothèque du premier-président, n'a jamais vu cette inscription. Des fenêtres couronnées de *D* en disent plus long que la porte : c'est le chiffre de Diane de Poitiers. Elle-même y remplaçait Robert de Beauvais, dont la maison, avec un grand jardin, avait appartenu aux religieux de Saint-Antoine et s'était appelée la *Porcherie Saint-Antoine*. Le duc d'Angoulême, fils de Charles IX et de Marie Touchet, se rendit, en l'année 1581, acquéreur de l'hôtel,

qu'un de ses héritiers, Charles de Valois, comte d'Alais, occupait encore sous Louis XIII. Guillaume n'a pu y être que locataire, son fils Chrétien n'ayant acheté que par contrat signé en 1684. Le grand hôtel Lamoignon appartenait en 1791 à M. Boursier, et le petit à M. de Nicolaï, qui venait après la marquise de Livry.

Rue du Parc-Royal. (1)

M[me] des Fusées. — Autres Propriétaires en divers temps. — La D[lle] David. — M. Graux-Marly.

L'application de l'acétate de plomb ou du nitrate d'argent à la chevelure qui se décolore est un secret de toilette que notre époque divulgue, comme sa propre découverte. Mais une recette analogue n'était pas inconnue des précieuses de l'hôtel Rambouillet quand la présidente Bordier, qu'on appelait aussi M[me] des Fusées, vit des courants argentés s'établir dans les ondes de sa chevelure; elle eut beau retourner les spirales de sa sévigné, il fallut recourir à l'art pour mater l'éclat d'un reflet qu'envoyait le soleil d'automne. M[me] des Fusées, qui habitait la rue du Parc-Royal, manda un jeune Italien, qui mettait au service de la belle Ninon, disait-on, les secrets de sa cosmétique. — Faites votre prix, lui dit-elle, et de moi tout ce que vous voudrez.

Après avoir enduit d'une pommade les cheveux gris de M[me] Bordier, ce parfumeur, qui était par miracle un honnête homme, hocha la tête et risqua cet aveu : — Vous m'appelez trop tard, bonne dame; mon père, auquel je succède, aurait pu vous tirer d'affaire il y a dix ans.

— Insolent! s'écria trop vite la présidente, en ajoutant une giffle à ce mot.

— Un soufflet vaut un démenti, répliqua l'Italien sans se déconcerter. Vous laverez vous-même cet

---

(1) Notice écrite en 1861.

affront, si vous ne voulez pas vous réveiller demain matin avec les cheveux blancs comme neige : c'est l'effet de ma première couche, quand la seconde ne la suit pas de près.

Mme Bordier demanda grâce et offrit de payer aussi cher pour conserver la nuance intermédiaire de sa chevelure que si l'opération en avait rétabli la coloration regrettée. L'offre d'argent fut repoussée, comme un surcroît d'injure pour l'offensé, au cou duquel la pauvre dame se jeta, en lui mouillant la joue, encore chaude, d'une larme qu'elle y baisa.

— A la bonne heure, fit alors l'Italien ! C'est le président qui payera.

— Mais, monsieur, lui dit-elle, le président n'est plus, et j'ai trois filles, et je suis femme de qualité !

— Appelez-vous cela des raisons ? demanda l'autre imperturbablement.

La seconde couche fut si différente de la première que Mme Bordier en conçut d'autres craintes, qui allèrent croissant tout un mois. S'en voulait-elle d'avoir fait l'expérience de la pommade de Ninon ! L'inquiétude compliquait un dérangement de santé dont, du vivant de son mari, elle prenait beaucoup mieux son parti. Comment consulter un médecin, en pareil cas, sans le prendre pour confesseur ? La veuve ne se fit pas porter sans hésitation chez l'illustre Fagon, qui séance tenante lui rendit sa visite et dit : — Rassurez-vous, Madame, vous n'aurez plus de la vie rien à craindre.

La présidente n'était que trop rassurée : elle en vint à regretter jusqu'à ses inquiétudes.

Des Fusées, qui a l'air d'un nom de guerre, n'était même pas celui d'une terre. Mme Bordier l'empruntait tout bonnement à son hôtel, situé

vis-à-vis de la rue Culture-Sainte-Catherine (1), dans celle du Parc-Royal, qu'on avait dite elle même des Fusées et d'abord du Petit-Paradis. Celle-ci s'était ouverte sur les dépendances de l'ancien palais Barbette, dans la direction du parc royal des Tournelles; mais une seconde rue du Parc-Royal, entre la place Royale et les Minimes, sortait directement desdites Tournelles. L'arsenal de la Ville, en 1652, faisait presque face à M. Bordier, dont l'un des successeurs fut Canillac, familier du régent. L'ancien hôtel Canillac, plus anciennement des Fusées, se couronne de 8 ou 9 mansardes, fleurons du XVI[e] siècle. Quelque bonne opinion qu'elles donnent de Des Fusées I[er], nous ne savons même pas s'il fut l'un des ancêtres de Fusée, abbé de Voisenon, membre de l'Académie-Française, qui était né en 1708 dans un château près de Melun.

Anciens propriétaires au coin de ladite rue Culture : Lejay, gouverneur d'Aire, puis Feydeau de Brou, dont les héritiers y avaient pour locataire le marquis de Pérusse ou de Péreuse.

Près la rue des Trois-Pavillons (2), une femme a étonné le Marais par le nombre de ses amours et le luxe de ses atours ; c'était la D[lle] David, plante qui avait poussé dans la serre-chaude du Parc-aux-Cerfs. Son installation dans la rue avait été inaugurée par la conquête du prince de Rohan, que les beaux yeux de la nouvelle paroissienne avaient séduit pendant la messe, à l'église des Minimes.

A cela près, la rue du Parc-Royal était encore bien habitée. Une seule maison y séparait de M. Auger de Montyon M. de Montboissier, qui avait l'hôtel des Fusées. Plus d'un Château-Giron étaient

(1) Actuellement rue Sévigné.

(2) Actuellement rue Elzévir.

au nº 5 ; M. de Vigny, au nº 10, maintenant pensionnat, et M. de Bonneval, au 16, dont le 14 a dépendu, et où demeurait un général sous l'Empire, puis le vicomte de Grandeffe.

En face de la rue Payenne, un hôtel avec son jardin ne se souvient que du baron Lambert. Le 8, qui semble aussi un hôtel séculaire et dont la décoration est des mieux entendues, a pourtant eu pour architecte M. Graux-Marly, propriétaire actuel. Ce fabricant de bronzes n'a pu se rendre que sous un prête-nom acquéreur de l'immeuble, tel que son confrère Crozatier l'avait laissé en interdisant à ses héritiers de le vendre à un fabricant de bronzes. C'était alors un petit hôtel, qui forme encore une aile du nouveau : un souterrain l'avait relié au couvent du Saint-Sacrement ou à l'hôtel Turenne, de la rue Saint-Louis (1).

---

(1) Actuellement rue Turenne.

Place Royale. (1)

Les Tournelles. — La Manufacture. — Le Camp. — Les Maréchaux du Règne de Louis XIII. — Le triple Duel. — Marion Delorme. — Victor Hugo. — Les Pavillons du Roi et de la Reine. — La Dame du Lit. — Mlle Rachel. — Ninon. — Dangeau. — Les Richelieu. — Un Croquant. — MM. de Tresmes, de Tessé, de Canillac, d'Ormesson, d'Escalopier, de Villedeuïl, de Breteuil, Portalis. — La Mairie. — Sully.

Par acte passé le 11 février 1394 devant Gilon et son collègue, notaires à Paris, Nicolas de Rousse vend au duc d'Orléans, fils de Charles V, « deux maisons et cours devant s'entre-tenant, sises rue Saint-Antoine, et leurs dépendances ». Contrat d'échange est signé, d'autre part, le 22 juin 1404, entre le duc de Berri, frère du roi, et le duc d'Orléans, par lequel « ledict de Berri cesde son hostel des Tournelles pour l'hostel Aubriot, rue de Jouy (2), près Sainct-Pol, ledict hostel des Tournelles assiz près du Chastel ou de la Bastide de Sainct-Antoine, lequel hostel fust paravant à Pierre d'Orgemont, jadis chancelier de France, et depuis à Pierre d'Orgemont, son fils, évesque de Paris. » Ces deux pièces disent l'origine du palais des Tournelles, qui fait retour ensuite à Charles VI. Le duc de Bedfort y réside pendant l'occupation anglaise. Charles VII et ses successeurs l'habitent plus volontiers que l'hôtel Saint-Paul.

---

(1) Notice écrite en 1864.

(2) Voir la notice de la rue et du passage Charlemagne et de la rue Eginhard.

Catherine de Médicis, après la mort de Henri II, abandonne les Tournelles, puis Charles IX enjoint au parlement d'ouvrir des rues à la place de l'hôtel, « ne voulant pas, dit-il, continuer une grande despence tant en gages d'officiers qu'en réparations, par l'advis de nostre très-honorée Dame et Mère, des princes de notre sang et d'autres seigneurs de nostre privé conseil. » Néanmoins la démolition va si lentement qu'elle est encore pendante sous Henri IV, qui adresse en 1604 des lettres-patentes à son grand-voyer « à l'effect de faire transporter les trésoriers de France sur une place appelée le Parc-des-Tournelles, et donner leurs advis sur une concession que le Roy veult faire pour establir une manufacture de soye et argent fillé à la façon de Milan. » Ladite concession d'un terrain de 100 toises de long sur 60 de large est faite à Moisset, Saincton-Aumagne, Camus et Parfait : tous quatre sont entrepreneurs d'une fabrication d'étoffes de luxe, qui leur réussit rapidement. Ils ne quittent pourtant les débris du vieux palais que pour se conformer à un nouveau plan adopté pour la création d'une place, dont le roi fait construire un côté à ses frais : ils entreprennent alors, moyennant supplément de concession à charge de cens, l'établissement des trois faces qui manquaient au quadrilatère.

Paris y gagne cette belle place Royale qui pourtant n'a été achevée que sous la régence de Marie de Médicis. Un compte-rendu de fêtes qui s'y donnaient, comme pour l'inaugurer, a paru sous ce titre :

Le Camp de la Place Royale,

ou Relation de ce qui s'est passé les 5me, 6me *et* 7me *jour d'Avril mil six cent douze pour la publication des Mariages du Roy et de Madame, avec l'Infante et le Prince d'Espagne, le tout recueilli par le commandement de Sa Majesté.*

Les vers et la prose y alternent, chantant et décrivant à l'envi un palais de la Félicité, qu'on avait érigé pour la circonstance, les 36 pavillons de la place, y compris sans doute le palais, et un carrousel dont les chevaliers du Soleil, du Lis, de la Fidélité, du Phénix, *etc*, formaient les quadrilles en lice.

Le marquis de Vitry, capitaine des gardes de Henri III et de son successeur, avait été le premier habitant de la place : son hôtel, qui touchait aux tours du vieux palais, limitait, en la rue du Pas-de-la-Mule (1), la première concession faite par Henri IV. Vitry fils, à qui l'arrestation de Concini valut le bâton de maréchal de France, habita lui-même ce coin du quadrilatère, qui, fut le dernier où l'on mit les maçons. Toutefois Jean de la Guiche, comte de la Palue, seigneur de Saint-Géran, maréchal-de-France sous Louis XIII, donna son nom au pavillon qu'on y retrouve, le n° 24. Son fils, dont parle Mme de Sévigné, mourut avant la fin du siècle, ne laissant qu'une fille religieuse. La nommée Blondeau tenait une académie de jeu, où ponta le maréchal de Bassompierre, près de l'hôtel Saint-Géran, qui ne passa Boufflers que plus tard.

Marion de Lorme n'eut pas le pucelage d'un autre pavillon d'encoignure, qui est marqué 6 ; le maréchal de Lavardin y avait précédé la belle : cet ancien compagnon d'enfance d'Henri IV s'était converti avant lui et trouvé dans le même carrosse quand Ravaillac avait commis son crime. Pendant les guerres religieuses du règne suivant, la place Royale était le centre des plaisirs et des élégances du plus beau monde. Toutefois des raffinés s'y donnaient rendez-vous, le 12 mai 1627, à 2 heures de l'après-midi, pour vider une affaire d'honneur,

---

(1) Ou des Vosges.

et jamais la rigueur des édits qui défendaient le duel ne fut plus hautement bravée. Ils se battaient trois contre trois. Bussy-d'Amboise, frappé en pleine poitrine, expirait un quart-d'heure après ; Beuvron et son écuyer, qui tenaient avec Bussy, se sauvèrent en Angleterre ; mais deux de leurs adversaires, Montmorency-Boutteville et Deschapelles, qui fuyaient du côté de la Lorraine, furent arrêtés à Vitry-le-Brulé, condamnés à Paris, exécutés en Grève. Marion, qui inspira de l'amour jusqu'à Louis XIII, n'en dut voir qu'avec plus de plaisir, au milieu de la place, la statue de ce roi érigée par le cardinal de Richelieu. Sa maison passa aux Rohan et surtout à la branche de Rohan-Guéménée, qui a laissé son nom à une impasse, sur laquelle donne encore une porte de derrière. Mais le plus grand poète de notre siècle y a donné audience à plus de flatteurs qu'un prince ou qu'une femme à la mode. Dans le jardin intermédiaire, les branches d'un vieux figuier soutenaient, comme autant de colonnes torses, le dais que formaient ses larges feuilles : Victor Hugo, sous cet abri, a écrit tout son *Roi s'amuse*. Marion Delorme revivait surtout, dans son ancien appartement, alors que s'y composait le drame dont l'héroïne est cette courtisane qui, par exception, ne déshonorait pas ses courtisans. L'institution Jauffret, dirigée par M. Beaumont, vient de quitter pour l'ancien hôtel Guéménée celui de Saint-Fargeau, rue Culture-Sainte-Catherine (1). M. Edmond About est l'un des élèves à citer de M. Jauffret.

La rue Royale (2) débouche sur la place par trois arcades portant le pavillon dit du Roi. Il fait partie des constructions élevées par Henri IV, en face du terrain attribué en premier lieu aux quatre manufacturiers, qui mirent un pavillon de

---

(1) Ou de Sévigné.
(2) Ou de Birague.

la Reine en face de celui du Roi : l'un et l'autre n'en étaient pas moins dès le principe occupés par des particuliers.

Le pavillon de Chaulnes devait son nom à un maréchal de France, le duc de Chaulnes, qui commandait l'armée de Picardie en 1625 avec le maréchal de Laforce et s'emparait d'Arras, quinze ans plus tard, avec le maréchal de Châtillon. Après lui les Nicolaï s'invétérèrent dans ce n° 9. Pareillement MM. de Rohan-Chabot remplacèrent au n° 13 assez longtemps un M. des Hameaux, que le maréchal y avait pu connaître. Mme de Laborde n'a sans doute eu qu'un pied-à-terre à l'hôtel Rohan-Chabot ; son frère, M. de Vismes, avait été directeur de l'Opéra, et son mari valet-de-chambre du roi, quand la charge de dame du lit fut créée pour elle à la cour : ses fonctions se bornant à ouvrir et à fermer les rideaux de la reine, elle assistait au lever et au coucher de Marie-Antoinette, mais ne passait la nuit que par exception au pied du lit. M. de Laborde, tout en étant banquier, se livrait à la composition musicale. De nos jours, Mlle Rachel avait loué un appartement dans cette maison à superbe escalier, où la vente de ses meubles et de sa garde-robe, après décès, fit courir tout Paris.

Cette place ne nous paraît plus qu'une douairière de grande famille, qui a pris sa retraite à l'entrée d'un faubourg, où ne lui tiennent plus compagnie que des vieillards à la parole rare et des enfants à l'innocent tapage : les deux extrêmes ! Les plus gros péchés de sa jeunesse ont été commis par Marion et par Ninon, mais rachetés par Mme de Maintenon, qui elle-même avait rayonné dans ce centre d'une royauté purement honoraire et d'ailleurs collective, avant de participer personnellement à celle de Louis XIV. Plus encore que Ninon dans sa rue des Tournelles, la place demeurait jeune,

en ayant l'air de se ranger la première, et cette coquetterie lui allait encore mieux que la beauté du diable. Pour les femmes aussi l'âge de la raison ne commence-t-il pas quelquefois quand leur beauté est à son apogée et les fait aimer le plus follement? La place Royale ressemblait au salon de Célimène alors qu'y faisait son entrée Dangeau, brillamment annoncé par sa nomination de colonel au régiment du roi. Sa résidence touchait à l'hôtel Rohan-Guéménée, du côté de la rue des Tournelles, et ajoutons que dans la suite sa petite-fille, Sophie de Courcillon, épousa un prince de Rohan, déjà veuve de François d'Albon d'Ailly, duc de Picquigny. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, devait surtout son avancement à l'habileté avec laquelle il jouait aux cartes; néanmoins il avait servi avec distinction près de Turenne et il ne quitta plus le roi dans ses campagnes. Des conférences savantes se renouvelaient, de relevée tous les mardis, chez ce membre de l'Académie-Française, puis de l'académie des Sciences, qui est resté pour nous le type des chroniqueurs de cour; son journal manuscrit n'a reçu qu'après sa mort, et d'abord par extraits, les honneurs de l'impression. Il y écrivait un jour: « jeudi 15 octobre 1684 on apprit à Chambord la mort du bonhomme Corneille. » Quelle réduction d'apothéose pour l'homme de génie qui avait composé jusqu'à une comédie sous ce titre: *la Place Royale*! Dans quels détails, en revanche, Dangeau n'entrait-il pas chaque fois qu'il parlait de la famille royale! Par exemple, il ne laissait pas le duc de Chartres, ensuite duc d'Orléans et régent, épouser Mlle de Blois, sans en dire:

« *Dimanche*, 17 *février* 1692. Sur les 6 heures du soir, dans le salon où le roi s'habille, se firent les fiancailles de M. le duc de Chartres et de Mlle de Blois. Le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, fit la

cérémonie ; le secrétaire d'état de la maison, qui est M. de Pontchartrain, fit signer le coutrat au Roi et à toute la Maison royale. Il ne donna point la plume aux princes du sang. — *Lundi*, 18. Le Roi alla à la messe à son ordinaire. Le cardinal de Bouillon la dit et maria le duc de Chartres et M[lle] de Blois. Après le souper, le Roi mena le marié et la mariée à leur appartement, qui est le même qu'avant le mariage. Le Roi voulut que le Roi d'Angleterre donnât la chemise à M. de Chartres et M. d'Arcy la lui présenta. Madame la donna à la duchesse de Chartres. Le Roi après dîner monta en carrosse avec la mariée, Mademoiselle et la princesse de Conti, Monseigneur et M[me] de Guise, et alla à Paris au Palais-Royal, où Monsieur et le duc de Chartres lui montrèrent l'appartement destiné à la duchesse de Chartres.

Il n'y avait en ce temps-là que deux amateurs de curiosités parmi les habitants du quadrilatère à arcades : le marquis de Dangeau et le duc de Richelieu, général des galères. Celui-ci était le neveu du grand ministre, qui avait résidé avant lui au quatrième angle de la place pendant la construction du Palais-Cardinal, et son fils portait le nom de Fronsac. Duc de Richelieu à son tour, Fronsac était, de plus, le vainqueur de Fontenoy et il habitait le même hôtel quand il reçut, en revenant de Gênes, qu'il avait délivrée des attaques des Anglais, le bâton de maréchal et les gouvernements de Guyenne et de Gascogne.

Dans le répertoire des rôles joués successivement par le 26, quel est le plus marquant ? celui d'hôtel de Tresmes. Il n'a même pas osé se dire Camuzet du chef d'un croquant de fermier-général y ayant ses appartements, tant notre place, enducaillée de naissance et sans solution de continuité, dédaignait encore la finance ! La petite noblesse, celle de robe et de cloche, n'osait même s'y frotter que rarement. Camuzet, fils d'un commissaire de police que M[me] d'Argenson honorait de ses bonnes grâces,

avait été notaire, puis nommé dans les fermes par la protection de M[me] de Châteauroux, mais après la mort de cette maîtresse de Louis XV. A Nantes, dans le cours d'une tournée, une maladie, de celles qui se cachent, emportait Camuzet en 1753.

De ses contemporains, restituons le marquis de Tessé au n° 18, un Canillac à l'une des maisons qui donnent aussi rue des Tournelles et Henri-François-de-Paule Lefèvre-d'Ormesson, intendant des finances, ancien membre du conseil de régence, entre la rue du Pas-de-la-Mule et la chaussée des Minimes (1).

Hôtel d'Escalopier est le 25 de père en fils. M. Nouveau, à une date indéterminée, avait le 12, mairie actuelle de l'arrondissement. Est-ce le baron de Breteuil qui a laissé au n° 14 (où naguère étaient les bureaux de la mairie voisine) deux belles peintures de Lebrun et de Mignard ? Nous trouvons dans ce pavillon, un peu avant 89, le bureau de M. Laurent des Lions, directeur-général du canal de Picardie, et l'hôtel appartient alors à M. Laurent de Villedeuil, son frère : ils sont neveux de l'ingénieur Laurent, qui a construit ledit canal. Aussi bien les Breteuil n'ont-ils pas joué aux quatre coins place Royale ? Au 26 il y en a eu, et le 4 s'est appelé comme eux avant d'abriter le chevalier de Favras et plus récemment M. Portalis, premier président de la cour de Cassation : la grande robe, grâce à ce magistrat, n'abandonnait pas tout-à-fait ses galeries favorites du siècle précédent.

Néanmoins, il faut l'avouer, le ministre Sully trouverait les habitants de la place bien changés, s'il y rentrait par le n° 7, qui dépendait jadis de son hôtel de la rue Saint-Antoine. Le quartier des maréchaux de France et des duchesses n'est plus le Marais, tant s'en faut.

---

(1) Ou rue de Béarn.

Rue Corvisart,

NAGUÈRE

du Champ-de-l'Alouette. (1)

Champ de l'alouette ! un joli nom de rue et qui en dit bien l'origine. Des murs neufs et de vieux murs en ruine cachent aux passants ce qu'est devenu le champ, depuis qu'une rue tortueuse, et qui n'est pas encore pavée, le traverse. Quant à l'alouette matinale, elle chante encore sur les bords d'un ruisseau, où il ne reste plus qu'un arbre des deux rangées de la saulaie d'autrefois. Cette saignée faite à la rivière de Bièvre s'appelait surtout rue des Gobelins alors que les commis d'une barrière de la ville semblaient garder le ponceau sur lequel la rue passe l'eau; seulement le cours de celle-ci a plusieurs fois varié en quelque chose et celle-là a été exhaussée.

Des merveilles d'architecture n'attirent pas l'attention sur deux vieilles maisonnettes de maraîcher, restaurées de notre temps ; mais nous recherchons en vain l'image de Saint-Louis, qui distinguait l'une d'elles et qui avait valu son premier nom à la rue du Champ-de-l'Alouette. Si les maisons sont encore assez rares sur cette espèce de chemin vicinal, qui n'en comptait que 6 en 1714, les numéros du moins n'en conviennent

---

(1) Notice écrite en 1858. Depuis lors la rue du Champ-de-l'Alouette a reçu le nom du b[on] Corvissart, médecin de Napoléon I[er]; ses deux pentes ont été sensiblement adoucies; elle a été élargie du côté du boulevard d'Italie et pavée dans toute sa longueur.

guère; les cadres de l'effectif sont à remplir tout le long de l'ancien jardin des Cordelières, et il y a d'autres lacunes pour témoigner de la même prévoyance.

En revanche, le 52 est une construction à plusieurs corps, qui donne aussi sur le Boulevard, flanquée d'un clos par-ci et d'un jardin anglais par-là. C'est un ancien hôtel Neubourg, déjà visible sur le plan de Turgot du côté de la rue Croulebarbe; le terrain pour le moins en avait dépendu du clos Payen. D'autres Neubourg que la famille palatine de Bavière, devenue électorale en 1685 et issue de la maison ducale de Deux-Ponts, ont pu jouir de cette villa suburbaine. La bonne femme qui en dispose depuis la première république a commencé, sous la Restauration, à y blanchir le linge des Hospices, et la même buanderie coule toujours ses lessives.

Avenue des Champs-Élysées. (1)

Notes pour empêcher de les confondre avec ceux dont la Fable fait le séjour exclusif des âmes vertueuses.

En 1618 Marie de Médicis crée, sur d'anciennes cultures de maraîchers, la promenade du Cours-la-Reine, que d'abord ferment des fossés et des grilles. Vers 1670 se plantent les quinconces, ainsi que la grande allée du Roule, dite depuis l'avenue des Champs-Élysées. Au Rond-Point se jette le pont d'Antin sur un égout, en l'année 1719, et la promenade à cette époque sert toutes les nuits de repaire aux déclassés, qui n'ont pas encore la ressource de se mettre révolutionnaires de profession. Malheur aux petits bourgeois de Chaillot qui s'y attardent! Les arbres cachent nuitamment des bras crochus, qui agrippent le passant, l'entraînent et le fouillent au moins jusqu'aux chausses; quelquefois même l'allée des Veuves (2) en fait réellement une de plus. Toutefois il se suit bientôt dans le faubourg Saint-Honoré des hôtels qui projettent sans interruption un cordon de jardins sur l'avenue Gabriel, cette lisière des Champs-Élysées, et l'hôtel d'Argenson, séparé de l'Elysée-Pompadour par l'avenue Marigny, contribue, avec un petit nombre d'autres hôtels, avec le Colisée, avec la Folie-Beaujon et avec la Folie Marbeuf, à border de jardins particuliers ce parc de tout le monde aux grandes allées,

---

(1) Notice écrite en 1859.

(2) Avenue d'Antin.

aux carrés disposés pour les jeux de paume, de quilles et de ballon, dont les abords sont embellis pompeusement par Louis XV. Un monument en l'honneur de Marat et de Le Peletier y surgit, sous la Convention, mais tombe avec la tête de Robespierre. Puis la place Louis XV, devenue place Louis XVI à titre d'expiation, et les Champs-Élysées se trouvent concédés à la Ville par Charles X, mais à la condition qu'elle y dépense d'abord 2,300,000 francs.

A ce prix-là se sont régularisés des alignements, rajeunies des allées et aplanies des inégalités, sur toute l'étendue de la promenade, en même temps que s'améliorait la viabilité de l'avenue qui la partageait en deux. Mais c'est la révolution de 1830, et non pas la première, qui en a fait un lieu relativement sûr à la lueur des réverbères ; jusqu'alors il fallait être brave et bien armé pour y passer à minuit avec sécurité. Là pourtant commençaient et finissaient, depuis la première pousse, toutes les réputations qui tenaient essentiellement à l'équipage, comme si elles mangeaint au même ratelier, et les amours y menaient déjà ce train. Le Longchamps de la mode s'y prolongeait d'une semaine-sainte à l'autre et s'y prolonge encore pour des pélerines et pélerins mondains, dont les révolutions n'ont fait qu'accroître le nombre. Seulement un palais de l'Industrie, des théâtres, des cafés, des parterres, des jets d'eau décorent et animent la promenade qui, depuis l'Exposition universelle, a perdu le caractère d'un spacieux boulevard parisien, pour devenir en plein air le caravansérail du monde entier. Quand l'avenue fêtait la saint-Charles ou la saint-Louis, il s'y dressait des pavillons du haut desquels saucissons et poulets se jetaient à la foule, pour laquelle des fontaines de vin coulaient en bas. La saint-Napoléon fait autrement ses libéralités ; mais rien

n'est comparable à ses resplendissantes illuminations, qui n'attirent pas aux Champs-Élysées que des badauds de leur pays. Malgré cette extension internationale, il y aurait vraiment ingratitude à oublier que l'Élysée, le Colisée, Beaujon, Marbeuf et d'autres jardins d'hôtels avaient déjà donné sous l'ancien régime, avec la Seine, leur magnifique encadrement à l'ancien Cours-la-Reine.

Par delà le Rond-Point, deux lignes d'hôtels luxueux, mais ceux-ci de création moderne, font conduite à l'avenue, dite précédemment de Neuilly, jusqu'à la barrière de l'Étoile, qui est menacée elle-même de reculer jusqu'au Bois-de-Boulogne. Ce quartier de Paris devient, et comment en douter? le faubourg Saint-Germain du règne de Napoléon III.

Deux constructions anciennes, y faisant exception, appartenaient aussi aux rues d'Angoulême (1) et de Berri; nous en parlons dans les notices affectées à ces rues. Mlle Contat habita l'un des deux hôtels, avant le comte de Marescalchi, ambassadeur d'Italie. L'autre fut édifié pour la fine Mme de Langeac par Chalgrin, et Barthélemy y peignit le plafond du salon qui donnait sur ce qu'on appelait alors le Grand-Cours. Chalgrin, architecte de Louis XVI et de Monsieur, comte de Provence, aimait éperdûment sa femme; cette passion tout-à-fait légitime, mais qu'il n'était pas de mode au XVIIIe siècle d'afficher, donna lieu au jeu de mots que voici : sans *l* il n'y aurait que *chagrin*.

Vis-à-vis se projetaient les jardins de Chaillot, formés par M. de Janssen, homme instruit, bienfaisant et philosophe, qui était baronnet anglais et qui mourut à un âge avancé le 2 décembre

---

(1) La rue d'Angoulême-Saint-Honoré est actuellement de Morny.

1780. On remarquait dans son vaste enclos, quand Mme de Marbeuf en prit possession, un saule de Babylone au tronc de 84 pieds de circonférence. Le comte de Choiseul-Gouffier, favori de l'impératrice Catherine, acheta le jardin Marbeuf et y réunit des curiosités monumentales, qu'il avait recueillies dans son ambassade à Constantinople. L'arbre qu'on y admirait alors était un cèdre du Liban, contemporain de celui du Jardin-des-Plantes. Converti en jardin public par ordre de la Convention, l'ancien Marbeuf devenait Idalie; un hyppodrome y fut même disposé. Puis des maisons remplacèrent les taillis, dans un quartier nouveau, qui s'agrandit ensuite aux dépens du Jardin-d'Hiver, création du règne de Louis-Philippe.

On pourrait croire que l'hôtel qui porte le chiffre 44 date de la fin du siècle précédent; mais le docteur Villette, acquéreur d'une portion du Colisée, y a fait bâtir cette maison au commencement de la Restauration. Postérieur encore est un petit hôtel que possède, près la rue d'Angoulême, la baronne de Montalleur, y succédant à l'architecte Ducret, qui l'a bâti.

Au 70 un marchand de chevaux s'est établi sous le premier empire, et jusque-là les maquignons passaient sans s'arrêter dans les Champs-Élysées. La belle pelouse que laisse voir la grille du 74 ! Une pension de garçons y était tenue, sous Charles X, par Pierre Blanchard, qui écrivait et publiait des livres pour les enfants ; au même endroit avait été transférée précédemment la pension de demoiselles que dirigeait Mme Campan, auteur d'un *Traité de l'Éducation des Demoiselles* et de mémoires sur Marie-Antoinette. Et, comme si ce n'était pas encore assez de titres à la spécialité de la littérature d'éducation, Bouilly, des *Contes à ma Fille*, et la famille du poète Legouvé fréquentaient aussi la maison. La large porte du 78 ouvrait sur

l'hôtel d'un prince régnant, le duc de Brunswick, avant qu'une révolution lui enlevât l'exercice de la souveraineté. A ce prince succéda, comme propriétaire, M. le comte de Caumont-Laforce, aujourd'hui duc, et qui s'est fait construire un autre hôtel en face de l'ancien jardin Beaujon.

Le 99 et le 101 ne remontent guère qu'au commencement du présent siècle. A la place du 109, qui appartient à la rue du Château-des-Fleurs aussi et à la rue des Vignes (1), il s'élevait, sous Louis XVI, un bâtiment dont il reste un corps par-derrière, et une échoppe à bière y attenait, que fréquentaient en ce temps-là les habitués du promenoir de Chaillot. On appelait ainsi la promenade en terrasse que Chaillot accolait à l'avenue des Champs-Elysées.

(1) Maintenant l'une est rue Bassano et l'autre rue Vernet.

Rue Boissy-d'Anglas,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Rue des Champs-Élysées. (1)

Grimod de la Reynière. — Mlle Lorphelin. — Pelet de la Lozère. — Lagrenée. — Junot. — Les Diamants de la Couronne. — M. Rousse.

Le fermier-général Grimod de la Reynière, qui devint administrateur-général des Postes, s'était d'abord enrichi dans les fournitures de l'armée du maréchal de Soubise, pendant la guerre de Sept-ans, à l'issue de laquelle il s'était fait bâtir un magnifique hôtel. Le cercle Impérial en paye le loyer à l'État et y succède à l'ambassade de Turquie, qui venait elle-même après celle de Russie : 5, rue des Champs-Élysées. Le financier Grimod y a fait décorer un grand salon sur les dessins de Clérisseau, peintre du roi, premier architecte de l'impératrice de Russie, et y a réuni une belle collection de tableaux de l'école française, d'estampes rares et de bronzes. Le jour même où il épousait Mlle de Jarente, nièce d'un évêque auquel étaient connues de fastueuses amours, il demandait à Malesherbes, son beau-frère : — Croyez-vous qu'elle me rende heureux ? — Cela dépend, répondit nettement le plus honnête homme de son temps ! Cela dépend du premier amant qu'elle aura.

L'unique fruit de cet hymen fut un garçon

(1) Notice écrite en 1858. Le président de la Convention qui avait montré une si héroïque fermeté, dans la journée du 1er prairial an III, n'était encore le patron ni de la rue des Champs-Élysées, ni de celle de la Madeleine.

assez osé pour dire souvent à sa mère qu'elle s'était diablement mésalliée en épousant le fils d'un charcutier. Le jeune Alexandre Grimod de la Reynière, bien avant la prise de la Bastille, se moquait des grands airs toujours affichés dans sa maison, dont il aurait voulu que les armes fussent un cervelas sur champ de gueules. — Pourquoi ne pas acheter une charge de conseiller ? lui disaient ses amis. — Parce qu'étant juge, répondait le jeune homme, je commencerais par condamner mon père pour l'argent qu'il a mal acquis. En me faisant avocat, je ne pourrai que le défendre.

L'avocat offre ensuite un grand dîner, dans l'hôtel de son père, à ceux de ses confrères qui fourniront le mieux leurs preuves de roture ; d'autres fois il invite pêle-mêle abbés, mousquetaires, charcutiers, à la condition de se présenter tous la tête nue, sans épée et sans décoration. Il se livre néanmoins aux lettres, d'abord en ce qu'elles ont de compatible avec la bonne chère et la gaieté, mais aussi d'une façon plus sérieuse qu'au Caveau. On ne sert à ses déjeuners du mercredi et du samedi que du café au lait, des tartines et les écrits nouvellement mis au jour. Une fois que le droit de succession le rend tout-à-fait maître de la place, la table de Grimod de la Reynière est constamment ouverte aux beaux-esprits, qui lui font la réputation de gourmand illustre et généreux, pendant que mille facéties et mascarades continuent à le signaler comme original au premier chef. M[lle] Contat et d'autres actrices participent à ces fêtes, mais qui n'ont pas toujours pour décoration principale les emblêmes de la profession de son grand-père. Une fois, entre autres, il tend de noir la salle à manger, et derrière chacun de ses invités une bière fait l'office de servante. Domitien n'a-t-il pas, du reste, joué un tour encore plus funèbre à des

sénateurs et à des chevaliers, chacun desdits convives de l'empereur trouvant devant sa place une colonne sépulcrale et y lisant son nom à la lueur d'une lampe de tombeau ? L'amphytrion plus voltairien que Voltaire imagine, un autre jour, d'éprouver l'affection de ses amis, en faisant adresser à chacun d'eux une lettre de faire-part dans la forme ordinaire, qui les prie d'assister à ses prétendues funérailles. Beaucoup manquent à l'appel et se contentent de regretter sa table, où ils n'auront plus leur couvert ; ceux qui viennent pour rendre au défunt les derniers devoirs, trouvent un cercueil placé devant la porte et les domestiques en grand deuil. On se lève même pour se rendre à l'église ; mais soudain une porte s'ouvre derrière le mort, qui ressuscite, et avec lui une nappe somptueusement chargée, avec autant d'assiettes qu'il a encore de vrais amis. La Révolution n'en enlève pas moins à Grimod la majeure partie de sa fortune. Force lui étant de diminuer son train, quel meilleur moyen trouverait-il d'éclaircir de nouveau le nombre de ses amis que de se faire journaliste ! De 1803 à 1812 il a encore pour parasites d'Aigrefeuille et Camérani, ainsi que le docteur Gastaldi ; il préside un nouveau jury de sa création, qui prononce sur les découvertes culinaires, et il écrit l'*Almanach des Gourmands*, qui le fait accueillir à la table de Cambacérès. En 1814 il se retire à Villiers-sur-Orge, dans son château.

Au 8, qui tient la place de l'ancien magasin de marbres du roi, le premier empire voit prospérer la pension de Mlle Lorphelin, ancienne institutrice des quatre filles du prince Victor de Broglie sous Louis XVI. Cette maison d'éducation allant de pair avec celle que dirige Mme Campan, ci-devant femme de chambre de Marie-Antoinette, qui est déjà chargée de l'éducation de plusieurs princesses Bonaparte, Mme Campan fait attaquer l'établissement

rival du sien par un des rédacteurs du *Journal des Débats*. On reproche à Mlle Lorphelin d'élever ses pensionnaires trop pour le monde et surtout de leur faire jouer la comédie ; il est vrai que les représentations données de loin en loin par ces demoiselles obtiennent en ce temps-là tant de succès que l'élite de la société intrigue pour y assister. Le maréchal comte Serrurier, qui vote en 1814 la déchéance de Napoléon, cesse toutefois en 1816 de gouverner les Invalides ; remplacé dans ce poste par le duc de Coigny, il se retire où étaient naguère Mlle Lorphelin et ses élèves. Puis, à la fin du règne de Charles X, c'est l'hôtel du duc de Raguse. Nous y voyons mourir, en l'année 1841, le comte Pelet de la Lozère, ancien membre du conseil des Cinq-Cents, où il s'est constamment montré le défenseur des libertés de la presse, et l'immeuble appartient encore de nos jours à l'ancien ministre des finances du même nom, homme d'État aux vues libérales, mais d'application conciliante.

En face, voici le n° 9, habité sous l'ancien régime par le prince de la Trémoille, époux de la veuve du prince de Saint-Maurisse. Anselme Lagrenée, peintre de chevaux, fils et neveu de peintres, a disposé de la même propriété. La belle Mlle Bazire avait quitté de bonne heure la Comédie-Française, pour partager le nom de cet homme de plaisir, le plus aimable des membres de sa famille, victime du choléra en 1832.

Au 12, où demeurent maintenant les princes de Beauvau, nous eussions rencontré en son temps le général Junot, duc d'Abrantès, mari d'une femme d'esprit. Moins dépourvu de goût que d'instruction, Junot aimait les livres, les belles éditions, les manuscrits précieux, les gravures en première épreuve, et cette passion rendait insuffisants les grands revenus dont il jouissait ; sa bibliothèque

fort curieuse lui coûtait encore plus cher que son hôtel, ci-devant à la marquise de Cauvisson, bien qu'il en eût fait un palais. Les deux colonnes qui en décorent le seuil datent de cette restauration. D'ailleurs, un vieillard nous rapporte *de visû* que ledit hôtel, acheté par la liste civile, a servi à l'exposition des diamants de la Couronne, qu'on montrait tous les mercredis. Quant à Mme de Cauvisson, elle avait eu pour voisins les d'Andlau, prédécesseurs probables du comte Pelet.

Qui si nous remontons au plan de Turgot, pour voir les choses de plus haut, des murs et des chantiers n'avaient pas encore fait place en 1739 aux hôtels dont nous venons d'ébaucher l'histoire. Presque tout le terrain, du côté des numéros pairs, avait eu pour propriétaire Paul Duparan, seigneur en Brie et conseiller du roi Louis XIV, puis Noël Odeau, puis le célèbre Law. La rue s'appelait de la Bonne-Morue et finissait à la porte du Cours-la-Reine, en 1714, après avoir porté antérieurement, comme simple chemin, la dénomination de l'Abreuvoir-l'Evêque. Toutefois, dès le milieu du XVIIe siècle, il avait été bâti du côté précité une maison à deux corps, à quatre étages, à deux boutiques et à l'image de Sainte-Anne, pour Rousse, conseiller du roi ; les actes la désignaient comme sise au faubourg Saint-Honoré, en la grande rue, où donnait sa porte principale. Mècre, lieutenant de cavalerie, en était propriétaire lorsque des lettres-patentes de Louis XV, en 1757, donnaient à la rue son nom actuel, en prescrivant l'alignement qui coupait en écharpe ladite propriété, et ordonnaient l'établissement de l'égout qui grouille encore sous le trottoir. A la place de cette construction, doyenne à coup sûr de la rue, deux autres maisons s'élevaient sous la Restauration.

Rue des Charbonniers et rue Berthollet,

NAGUÈRE

des Charbonniers-Saint-Marcel. (1)

L'une des deux donne rue de Charenton, au faubourg Saint-Antoine ; l'autre, rue des Bourguignons, au faubourg Saint-Marceau.

Celle-ci date de 1540, en tant que chemin des Charbonniers, qui demeura quelque temps encore inhabité ; mais Henri IV eût pu y appliquer l'un des grands mots qui l'ont fait populaire : « Charbonnier est maître chez soi. » De son règne datent le 4 et le 6, masures déjà vides, qui ne demandent plus que le coup de grâce. A l'enseigne des Trois-Chapelets a été le 7. Le 9 tient bon, il porte ses deux siècles avec une certaine aisance : maison de petite bourgeoisie. Au 18 Fructidor vint s'y cacher Dussault, qui avait rédigé avec Fréron l'*Orateur du Peuple*, feuille rivale de celle

---

(1) Notice écrite en 1858. L'avenue Daumesnil et le viaduc du chemin de fer de Vincennes croisaient déjà celle des deux rues des Charbonniers qui garde sa dénomination ; mais les travaux de voirie n'y étaient pas achevés comme au boulevard Mazas, qui dépassait déjà cette rue dans un sens presque parallèle à l'avenue et au viaduc La rue qu'on a dédiée depuis à un grand chimiste ne commençait qu'à celle de l'Arbalète ; elle part maintenant de celle des Feuillantines, prolongement donné à un cul-de-sac ; son élargissement, bien qu'il ait épargné quelques maisons qui se regardent au milieu du nouveau parcours, porte son embouchure un peu plus à gauche que naguère sur la ci-devant rue des Bourguignons, tronçon actuel du boulevard Arago.

de Marat, et la découverte de sa retraite le contraignit à en chercher une autre; mais le 18 Brumaire lui permit de quitter l'incognito, pour concourir, non sans éclat, à la rédaction des *Débats*. Une fabrique de poterie succède à un jardin, nº 12, et l'école des Frères, qui fait vis-à-vis, tient elle-même la place d'une serre. La maison contiguë aux classes n'a plus rien, Dieu me pardonne! qui sente le sac à charbon; on y vit et on y respire sans poussier qui monte à la gorge. Un jardin s'épanouit encore derrière la muraille du 14, dont la seconde porte est rue des Bourguignons. Mais du temps de Buffon c'était bien autre chose : on venait jusqu'à la rue des Charbonniers-Saint-Marcel rien que pour la pépinière de Descemet, fleuriste du collège de Pharmacie et de Monsieur, frère du roi. Un hôtel de la Noblesse y portait, qui plus est, le nº 20: école formant par l'éducation nobiliaire des officiers pour l'artillerie, le génie et la marine. Néanmoins notre rue et celle des Bourguignons étaient privilégiées, comme une portion de celle de l'Arbalète, en ce que les ouvriers pouvaient s'y passer de maîtrise.

L'autre rue des Charbonniers a porté la désignation de Clochepin, et d'abord celle du Port-au-Plâtre. Elle a changé du blanc au noir; ce n'est pourtant pas une rue politique. Son nº 25 se reconnaît sur la grande carte de 1739 : cette maisonnette ouvrait dès-lors sur la rue de Charenton, mais il y attenait un jardin longeant la petite rue. Une jolie fille, nommée Rose-Marie, que le maréchal de Soubise avait lancée dans la circulation galante, et qui, au lieu de monter en grade, ce qui eût été difficile, avait fini, de chute en chute, par s'affoler d'un simple mousquetaire de la 2e compagnie, casernée rue de Charenton, logeait dans cette maison en 1757, et de chagrin elle s'y jeta dans le puits: elle avait vu la veille

défiler, sous sa fenêtre, ceux des mousquetaires noirs qui venaient d'assister à la funeste bataille de Rosbach, et une recrue occupait dans les rangs la place de son dernier amant, frappé d'une balle sous les yeux du premier. Les prières suprêmes de l'église n'étant pas accordées à Rose-Marie, les soldats qui avaient retiré son corps du puits l'inhumèrent pendant la nuit. Puis, pour purifier ce coin de rue de la souillure qu'y avaient imprimée, disait-on, le genre de vie et le genre de mort de cette fille, on mit dans la maison voisine, qui se bâtit vers le même temps, présentement nº 23, une petite statue de la Sainte-Vierge, dans une niche que chacun peut revoir.

Le reste de la rue des Charbonniers-Saint-Antoine, en 1739, n'était encore que marais.

Rue de Charenton. (1)

L'Omnibus. — Les Mousquetaires noirs. — Les Enfants Trouvés. — 1720. — *L'Abbaye. — Les Filles Anglaises. — Les Fabriques. — Le Clos de Rambouillet. — La Vallée de Fécamp. — La Barrière.*

Cette rue, qui embrasse tant d'immeubles, n'a pas toujours eu sa longueur. Elle finissait à la petite rue de Reuilly, pour s'appeler de la Planchette jusqu'à celle Montgallet, quand le reste en était rue de la Vallée-de-Fécamp, à cause d'un terrain, le Bas-Fécamp, sur lequel elle s'était formée au xv[e] siècle. M. Rousseau, notre éclaireur, s'est engagé dans cette longue rue sur l'impériale d'un omnibus ; c'était le moyen de voir les choses de haut. La mobilité de ce poste d'observation n'a pas empêché le voyageur de prendre ses notes, comme s'il était à pied. Mais des rames ne suffisent pas au jardinage ; il faut aussi que les petits

---

(1) Notice écrite en 1858. La rue qu'elle concerne, depuis que la Barrière a reculé jusqu'aux Fortifications, comprend une rue de Charenton qui ne faisait pas encore partie de Paris. L'avenue Daumesnil la croise, qui plus est, avec le chemin de fer de Vincennes pour terrasse, que borde aussi, mais de moins près, la rue Montgallet. Un peu plus bas, la rue Érard, naguère petite rue de Reuilly, rayonne au même carrefour que la rue Rambouillet, que la nouvelle rue Chaligny, d'abord de l'Empereur, et que la nouvelle rue Crozatier. Plus bas encore, mais un peu au-dessus du boulevard Mazas et de la rue Beccaria, naguère de Beauvau, le passage Abel-Leblanc a pris la place d'une allée de jardin.

pois poussent. Beaucoup de vieux bâtiments, plus ou moins refaits, qu'exploitent principalement des ébénistes, bordent la partie inférieure de la rue, bien que l'on n'y trouvât encore qu'un petit nombre de constructions avant le règne de Louis XV. Le nº 10, qu'on est en train de démolir, date au moins du xvie siècle. Le 20 remonte à la même époque ; sa porte cintrée est assez basse pour qu'aucun grenadier de notre temps ne la franchisse, tête nue, sans se baisser : preuve nouvelle que, depuis Louis XII, la taille du moins n'a pas décru. Au 24, vieilles ferrures, grande porte cintrée. Une croix indique à peine, pour les passants, qu'au fond de la cour du 26 est l'église Saint-Antoine, ancienne comme chapelle, contiguë en effet à l'hospice des Quinze-Vingts. Cet ancien hôtel des mousquetaires noirs, édifié en l'année 1701, fut vendu 450,000 livres aux Quinze-Vingts et passa de caserne hôpital en 1780.

En face des Mousquetaires il n'y avait encore que des chantiers en 1739. Maintenant plusieurs passages communiquent, sur cette rive, avec le faubourg Saint-Antoine, notamment la cour de Bourgogne, véritable cité ouvrière, avec bâtiments uniformes, à l'intérieur desquels chaque pièce forme aisément logement à part, et le tout semble avoir fait partie ou d'un couvent ou d'un hospice : les petits carreaux des fenêtres et la margelle d'un puits supprimé attestent, dans tous les cas, une origine séculaire. Que risque-t-on d'y voir une des dépendances de l'ancien hospice des Enfants-Trouvés, remplacé de nos jours par l'hôpital Sainte-Eugénie ? La première pierre de ces Enfants-Trouvés fut posée en 1669 par la reine Marie-Thérèse ; mais l'établissement d'une succursale place du Parvis-Notre-Dame prouvait, dès l'année suivante, l'insuffisance de cet hôpital, qui vraisemblablement fut agrandi. Toutefois ce nº 59 n'a-t-il pas

fait corps avec une maison fondée dans la rue du Faubourg-Saint-Antoine en 1646, sous le titre de la Providence, par le prêtre Antoine Barberé, mais qui ne durait déjà plus au milieu du siècle suivant ? En tout cas, les Enfants-Trouvés donnaient par-derrière sur la rue de Charenton en 1720.

A la rive gauche de la rue s'appliquait alors ce relevé :

Un tapissier, propriétaire *à l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Antoine.* — De Beaufort, maître-des-comptes, *avec entrée rue du Faubourg.* — Pacqué, bourgeois, *item.* — Leclère, charron, *item.* — De Grandchamp, *avec un brasseur pour locataire.* — Les D[lles] Bourassée. — Un marchand-de-vin. — Un charpentier. — Un brasseur. — L'hôpital des Enfants-Trouvés. — M[me] Chaumont, *propriété quadruple, avec entrée par la rue du Faubourg.* — M[me] d'Épinay, *son habitation, en face de laquelle commence le clos Rambouillet.* — Un boulanger. — La veuve Petitfils. — Un plombier. — Un mercier. — Baslin. — Josse. — Oudinguez. — Un boulanger. — La veuve Parisette. — Un maître-maçon. — Un boulanger. — Un vigneron. — Une jardinière. — De Lavalette, chef de cuisine du duc de Rohan, 261 *toises.* — Badin, géomètre. — Un menuisier. — Un jardinier. — Un carrier. — Un boulanger. — Un jardinier. — Un gagne-denier. — Un vitrier.

Si ce tableau était complet, l'abbaye royale de Saint-Antoine y profilerait au moins des arbres, à un plan même qui ne serait pas le dernier : son jardin verdoyait à partir de notre n° 103. D'ailleurs, Richer de Rhodes était propriétaire en 1715 au bout de la rue de Charenton, même côté.

Sur l'autre rive, au confluent de la rue Moreau, nous abordons à ce qui reste d'un couvent de Bethléem, qu'occupaient des filles anglaises. Ces religieuses de la Conception s'étaient réfugiées derrière la Bastille dès 1635, dit l'abbé Lebeuf ;

trente ans plus tard, selon d'autres historiens, et nous concluons de cette contradiction qu'elles ont eu par-là un établissement provisoire, avant de s'y installer d'une façon définitive. De leur chapelle, sur la rue Moreau, la première pierre ne fut posée que le 2 juin 1672, par la chancelière Le Tellier, et elles avaient acquis deux ans plus tôt une maison avec jardin à l'encoignure de ladite rue, après un court séjour dans le faubourg Saint-Jacques, le tout sous la conduite de Mme Jernigan, abbesse. Leur ci-devant propriété fut criée en trois lots aux enchères des 7 et 17 vendémiaire an VIII.

Au 80, qui vient après d'autres masures, ses contemporaines, nous remarquons encore une porte bâtarde, à cintre bas, qu'a rappetissée sans doute l'exhaussement du sol après coup : l'ancienne édilité de Paris était pourtant avare de ces surprises. N° 90 et 92 : façades du temps de Louis XVI, qui semblent avoir toujours été celles de deux grandes fabriques. La principale de la rue, en l'année 1769, était une manufacture de tabatières de carton verni. Mais au-delà c'est encore la culture qui domine, à droite comme à gauche ; les ustensiles de ménage d'occasion y sont l'article de commerce le plus en évidence, et les chantiers en moins grand nombre que ces étalages de rebut.

Le chemin de fer de Vincennes monte à cheval sur la rue près du n° 202, où des plantes potagères sont cultivées dans l'ancienne Folie-Rambouillet. Celle-ci, autrement dite jardin de Reuilly et hôtel des Quatre-Pavillons, fut créée sous Louis XIV par le financier Rambouillet, qui n'appartenait nullement à la famille d'Angennes de Rambouillet, mais qui eut pour neveu notre maître Tallemant des Réaux. Son fils, Rambouillet de la Sablière, administrateur des domaines du roi, tournait galamment le madrigal et avait une femme savante, mais d'esprit, qui s'est immortalisée par la protection qu'elle a

accordée à Lafontaine et au voyageur Bernier. Le jardin a été célèbre avant Mme de la Sablière ; d'heureuses dispositions, des fruits d'élite, des fleurs à profusion en ont fait tout de suite une des curiosités de Paris : les dames de la place Royale, sous prétexte de le visiter, y acceptaient des rendez-vous, et l'amour y jouait aux quatre coins. Le clos était carré, avec un pavillon à chaque angle et une maison au milieu. Sur un grand nombre d'allées, il y en avait que bordaient des palissades et d'autres que des arbres ombrageaient ; la plus longue menait à une terrasse en vue de la Seine. Les grands seigneurs et le roi lui-même faisaient demander au jardinier de ses fruits. Verger et cour d'amour, la Folie-Rambouillet a, qui plus est, des états de service diplomatiques : les ambassadeurs des puissances étrangères non catholiques, celui du roi de Siam comme celui du souverain des Trois-Royaumes, s'y rendaient et y stationnaient, en attendant les carrosses de la cour, pour faire leur entrée solennelle. Delaunay, gouverneur de la Bastille, n'eut qu'indirectement les restes de ces ambassadeurs et de M. de Masangy ou de Martangis : le clos était déjà réduit et l'agréable sacrifié à l'utile par la transformation de bocages et de parterres en potagers. Il en survit encore la porte principale, avec son petit guichet grillé, et le logement du jardinier, avec deux croisées bien ferrées.

En l'année 1720 étaient propriétaires :

Ledit Masangy ou Martangis, au clos de Rambouillet, affermé à divers maraîchers : 24 arpens, 935 toises de superficie, comportant 1 maison, 4 pavillons, 4 serres et 4 logis de jardiniers. — Le même, pour 1820 toises de la même provenance et situées immédiatement au-dessus, avec 2 autres corps-de-logis. — Grassin, directeur de la Monnaie de Paris, marais à la suite aboutissant

rue de Bercy, avec des jardiniers pour locataires. — Renauld, caissier du Trésor royal, maison et jardin : 2812 toises. — Vantenzie, *item* : 3077 toises. — Un jardinier. — Un autre jardinier. — Langelée, avocat : propriété qu'il occupe. — La veuve Gourniau. — Laguerre. — Un jardinier. — Un vacher. — Un jardinier. — Enfin un cabaretier.

Que si l'hôtel où faisaient antichambre les ambassadeurs protestants avait été choisi par le roi le jour même où il révoquait l'édit de Nantes, on eût pu croire à son intention de réveiller pour eux un souvenir comminatoire. L'ancienne vallée de Fécamp, dont sortait le clos de Rambouillet, avait été notoirement le théâtre d'un massacre de réformés, revenant tant à pied qu'en carrosses de leur prêche de Charenton, le 26 septembre 1621. Il est vrai que cette criminelle exécution avait eu pour mobile le vol et pour auteurs une bande de brigands, échappés de la forêt de Bondy, qui savaient enrichis par le commerce la plupart des religionnaires du temple de Charenton.

Mais nous voici à la barrière devant laquelle l'omnibus dépose ses derniers voyageurs. Notre ambassadeur protestant dit que l'aspect en est triste et trouve étrange que tant de gens viennent s'y amuser, le lundi, en noyant dans le vin leur raison sur une route qui mène à Charenton ! Cette porte de Paris n'avait pourtant pas tort de se mettre en fête un jour du mois de juillet de l'année 1800 : par-là rentrait le premier-consul en ville, peu de temps après la victoire de Marengo, et les acclamations de la foule ouvraient la marche ! La barrière de Charenton en a gardé le nom de Marengo jusqu'en 1815.

Rue Charlemagne et rue Éginhard,

NAGUÈRE

Neuve-Saint-Anastase. (1)

Le pourtour d'une ancienne poterne.

Vers la fin du grand règne, un président, sieur de Châteaugiron, recevait les visites, les paniers d'œufs et les chapons fins des plaideurs, dans l'hôtel respectable qui porte le n° 18; la cour en est fermée sur la rue par un mur, que surmonte un balcon à jolie balustrade en fer. C'était souvent le jour de l'an pour les juges de cette époque-là, sans que les étrennes engageassent leur conscience, l'usage autorisant la robe à faire bon accueil aux bourriches, que depuis on a remplacées par de simples cartes de visite. Comme président, M. de Châteaugiron recevait toute l'année; mais comme seigneur, c'était le premier mai, jour pour lequel il se rendait dans sa terre, située près de Rennes. Une singulière coutume voulait que chacun de ses vilains lui apportât après la messe, sur le pont-levis du château, et en présence du bailli, sous peine de perdre la jouissance de ses fruits pendant l'année, une ceinture de laine bigarrée, dite la ceinture du berger, et qu'il

---

(1) Notice écrite en 1858, avant que la ruelle Neuve-Saint-Anastase reçut le nom de l'historien Éginhard, secrétaire de Charlemagne.

chantât en même temps une chanson qui commençait ainsi :

> Belle bergère, Dieu vous gard,
> Tant vous êtes belle et jolie ;
> Le fils du Roi, Dieu vous sauve et gard,
> Vous et la votre compagnie ;
> Entrez, je suis en fantaisie...

Les procureurs qui habitaient le 25 et le 20 de la même rue regardaient comme très-superflu ce nombre immense de ceintures, et ils se contentaient de remplir la leur sans musique. Gilles Charpentier, trésorier-général de l'ordre de Saint-Louis, léguait vers le même temps à Jean Charpentier, conseiller du roi, le n° 21, où il reste un bel escalier à rampe de fer ; M. Charpentier de Sainsot, qui s'en défit en 1823, avait eu pour prédécesseur Charpentier de Foissel. Du même côté se présentait à l'envers, pendant les derniers siècles, le couvent de l'*Ave-Maria*, maintenant caserne.

Dans le passage Charlemagne, qui met la rue Saint-Antoine en communication avec la nôtre, on vous parlera de la reine Blanche, bien que la jolie tour, cage d'escalier à vis, et les sculptures qui s'y remarquent soient d'un siècle postérieur au XIIIe. Les reines avaient alors tant de logis qu'elles voyageaient par étapes dans Paris et aux environs, en se trouvant partout chez elles. La rue de la Fausse-Poterne-Saint-Paul, aïeule de celle Charlemagne, a pu recevoir la mère de Louis IX, près de la fausse porte de l'enceinte de Philippe-Auguste qui se trouvait derrière le lycée Charlemagne actuel ; mais il n'y a de certitude que pour une résidence princière. Ce lycée, l'un des quatre créés par la loi du 1er mai 1802, n'a donné que trente-huit ans après son nom à la rue et au passage. Celui-ci n'avait jamais dépendu de l'ancienne

maison professe affectée au lycée et s'était ouvert avant la révolution de Juillet. Les jésuites s'étaient établis sous Henri III rue Saint-Antoine, dans un hôtel Rochepot et Damville, que le cardinal de Bourbon avait acheté pour eux de la duchesse de Montmorency. Or Damville avait eu pour frère l'amiral de Coligni, dont les états de service pouvaient avoir inspiré le choix des attributs de marine qui figurent parmi les sculptures extérieures de ce reste d'hôtel historique. Mais l'église Saint-Paul-Saint-Louis, bâtie par les jésuites, qui se sont agrandis en l'année 1618 par des acquisitions nouvelles, tient la place de l'hôtel Rochepot. La tourelle survit à ce qui a été reconstruit de l'ancien hôtel Aubriot pour l'amiral de Graville sous Louis XII.

Charles V en avait fait les frais pour Hugues, Aubriot, prévôt de Paris, dont le prédécesseur avait été Jacques de Paci, en sa maison des Marmouzets. La confiscation avait mis le roi en possession de l'hôtel du prévôt disgracié, et Charles VI l'avait vendu à Pierre de Giac, chancelier de France, dont Louis duc d'Orléans avait été le preneur. L'image du Porc-Épic, arborée alors sur la porte, était l'emblème d'un ordre institué par ce prince, qui avait donné ledit manoir à Jean duc de Berri, en échange des Tournelles, et Jean de Berri en avait gratifié Jean Montaigu, surintendant des finances, saisi et décapité en 1409 pour crimes de sortilége et de malversation, mais réhabilité dans sa mémoire au bout de trois années. Guillaume de Bavière, comte de Hainaut, partisan du duc de Bourgogne, tout en n'étant qu'usufruitier à vie de l'ancien hôtel Aubriot, y avait précédé, au XVe siècle, son gendre Jean de Bourgogne, duc de Brabant, et le connétable Arthur de Richemont, dont la femme, Marguerite de Bourgogne, y était passée d'une vie dans l'autre. Ensuite Robert d'Estouteville avait refait du logis celui

du prévôt de Paris, en en remplissant les fonctions, et pareillement son fils Jacques après lui. Louis Malet, dit l'amiral de Graville, renouait lui-même le fil d'une autre tradition : il était arrière-petit-fils de Jean Montaigu. Son gendre, Pierre de Balzac, baron d'Entraigues, vendit à Guillaume Legentilhomme. Puis il y eut division. Mauran, conseiller du roi, n'était propriétaire en 1608 que de la moitié ; le reste appartenait dans le cours du même siècle et du suivant à la famille parlementaire de Jassaud, qui eut aussi le n° 9 de la rue.

Cette autre propriété, si elle ne comptait encore que pour une dans les 12 reconnues en 1714 à ladite rue, n'en a pas moins fait trois, réunies en 1784 par Pierre de Jassaud, seigneur de Bournonville, ancien officier du roi. Une origine plus reculée y est parfaitement attestée par une tour, encore en faction du côté de la caserne, et par un escalier, pourvu jusqu'au premier d'une élégante rampe de fer, à laquelle font suite des balustres de bois. Jassaud de Bournonville en tenait une portion de Mlle de Benoimont, dont la famille Taillandier avait eu le père pour acquéreur, et un autre corps-de-bâtiment lui venait de Jean Pantaléon, vicomte de Buttler, capitaine au royal-dragons. Plusieurs grands-oncles de Buttler, qui descendaient de Robert, duc de Normandie, avaient été généralissimes des armées de la Grande-Bretagne ; la reine Élisabeth avait eu un enfant d'un membre de ladite famille, son cousin au cinquième degré, et ce fils avait suivi Jacques II en France. Mlle de Jassaud, dont la mère était née Boischantel, avait en se mariant 200,000 livres, dont l'apport était constitué en totalité ou en partie par cette maison, dans la censive et mouvance de l'Archevêché, et par celle dont nous parlions tout-à-l'heure.

Le 9 et le 7 ne sont même pas les seuls qui

se donnent pour d'anciennes dépendances du prétendu séjour de la reine Blanche. Mais des prêtres de l'église Saint-Paul, démolie sous la République, ont tellement habité la rue qu'on l'en a dite longtemps des Prêtres-Saint-Paul. Les deux premières maisons qu'ils y trouvaient à droite en venant de la rue Saint-Paul appartenaient à la fabrique de leur église ; les trois d'en face, aux hospitalières de Saint-Gervais.

Le fanatique athée Naigeon a pourtant demeuré dans la petite rue Neuve-Saint-Anastase, originairement ruelle Saint-Paul, qui donne dans l'ancienne rue des Prêtres : ce disciple de Diderot, auteur d'un *Dictionnaire de Philosophie*, a édité des opuscules du baron d'Holbach. Du côté droit de la ruelle formant équerre, les susdites religieuses étaient propriétaires de ce qui donnait aussi rue Saint-Antoine.

Rue Charlot. (1)

Charlot. — Michel Sigeon. — Les Cambis et les Sourdis. — Les Gruyn. — Les Capucins. — M. de Brévannes. — — Nestor Roqueplan. — Le Coadjuteur. — M. de Charnacé. — M. Debelleyme. — M. de Turménies. — Autres Nobles et autres Vilains. — Les Polignac et les Colbert. — Les Bertin. — Les Pâtés d'Anguilles. — Sébastien Cramoisy. — Van Robais. — Bayard. — L'Oculiste. — Mme de Lamotte. — M. de Mascarani. — Noces, Festins, Parties fines.

De la rue Charlot, qu'on a dite aussi d'Angoumois, font partie depuis 1851 celles de Berri et d'Orléans, qui s'étaient ouvertes comme elle en l'année 1626. La Tynna dit, en son *Dictionnaire des Rues de Paris*, que des maisons bâties pour Claude Charlot, paysan languedocien qui était devenu un riche financier, l'impatronisèrent dans sa rue. Ce traitant, adjudicataire des gabelles et des cinq grosses fermes, acheta en Guyenne la terre de Fronsac, titre d'un duché créé par Henri IV pour le comte de Saint-Paul, de la maison d'Orléans-Longueville, et qui passa plus tard dans celle de Richelieu. Nous retrouvons, d'ailleurs, au financier du Marais deux parents : Joseph Charlot, seigneur de Prinzé, conseiller au Châtelet, échevin de la ville de 1635 à 1637, sous la prévôté de Michel Maureau, et Pierre Charlot, échevin trente-quatre années plus tard. Il est assez probable que le paysan parvenu a spéculé sur le terrain de beaucoup des hôtels

(1) Notice écrite en 1858.

dont nous allons parler; mais il aurait eu pour associé Michel Sigeon, à qui le grand-prieur de France avait accensé un quartier de la culture du Temple: aucun Charlot ne figure que nous sachions dans les actes relatifs à cette opération considérable, qui remonte à l'année 1608.

Le nº 3 appartenait, dès la fin du règne de Louis XV, à un fabricant d'étoffes, et un avocat, M. Hutin, en disposait avant 89; toutefois cette propriété, dite Verheyen, avait dépendu d'un multiple hôtel Montmorency, gigantesque corps démembré au XVIe siècle et dont cette côte avait été tirée pour former l'hôtel de Sourdis. L'impasse de Sourdis, ancienne ruelle qui a relié, en décrivant un angle droit, la rue d'Anjou à celle d'Orléans, sépare encore le 3 du 5, autre survivance du séjour des Sourdis, dont le crédit n'avait été que rafraîchi par Gabrielle d'Estrées, nièce d'une marquise de Sourdis, qui était née Babou de la Bourdaisière. Réné d'Escoubleau de Sourdis, capitaine de 50 hommes d'armes, s'était jeté dans la ville de Melun, que sa bravoure avait gardée à Henri III, qui lui en avait su gré; il avait épousé Anne de Rostaing, et de ce lit étaient sortis les grands propriétaires dont nous parlons. La même famille a donné deux évêques de Bordeaux, dont l'un portait la pourpre.

M. Gruyn, qui se rendit possesseur du second des deux hôtels Sourdis, était sans doute Charles Gruyn, sieur des Bordes, fils d'un cabaretier enrichi à la Pomme-de-Pin. Or il se débitait précisément du vin à cette enseigne dans la rue d'Orléans en 1691. Le marquis Villeron de Cambis, lieutenant-général et ambassadeur en Angleterre, épousa quand même Mlle Nicole Gruyn, fille d'un garde du Trésor royal, et elle eut pour second mari La Vieuville, marquis du Saint-Chamans. Un fils du premier lit fut au moins maréchal-de-camp et vendit en 1766 à Julie Derbais, épouse non commune

en biens de Langlois, ancien intendant des finances, non-seulement cette propriété, mais encore le n° 8, petit hôtel Cambis, sur la ligne duquel la première maison de la rue appartenait à Legrand, fabricant d'étoffes de soie rehaussées d'or et d'argent. Les Cambis, tout en servant dans les armées, avaient une bibliothèque et cultivaient les lettres : la baronne d'Aigremont, née Cambis, leur en avait donné l'exemple au xvi[e] siècle.

La rue n'était encore qu'en projet quand les capucins du Marais s'y établirent, sous Louis XIII, à la place d'un jeu-de-paume, et l'église Saint-François, qui était la leur, nous dit où. L'établissement avait pour fondateurs, avec le capucin Athanase Molé, qui était frère de Mathieu Molé, procureur-général, puis premier-président, puis garde-des-sceaux, le duc d'Elbeuf et Regnault, quartinier de la ville. Mais le jeu-de-paume ne leur suffisant pas, les pères à deux reprises rachetèrent du terrain à côté; les trois propriétaires qu'ils remplaçaient étaient Clozier de Juvigny, gentilhomme de la chambre, le marquis de Bournonville et le sieur Matice. On les reconnaissait de loin à leur longue barbe, au capuchon pointu de leur manteau. Sous Louis XVI, leur père temporel était Mahiou, conseiller du roi; leur sacristain, Louis de Bapaume, et le gardien du couvent avait nom Emmanuel de Douay : ces trois représentants renouvelaient, sans se douter que cela se fît pour la dernière fois, la reconnaissance du droit de cens à la Commanderie du Temple.

En vertu d'un arrêt de la cour des Aides, rendu en l'an 1634 contre Nicolas de Villantrois, Claude Corneille, secrétaire d'État, entrait en possession du 7, dont la paroisse était Saint-Jean-en-Grève, et qui passait plus tard de Pariot, procureur-général au parlement de Rouen, à Le

Pileur de Brévannes, conseiller au parlement de Paris. Après l'hôtel Brévannes venait l'ancien hôtel de Retz, où Nestor Roqueplan, dont les yeux s'y sont ouverts à la lumière, croit avoir eu pour prédécesseurs le célèbre chef de parti et d'autres Gondi de Retz. Le fait est qu'au moment où le rétablissement de l'ordre, après les troubles de la Fronde, n'empêchait pas le cardinal de Retz d'être arrêté, l'hôtel s'appelait comme lui, et que la résidence de Pierre de Gondi, duc de Retz, et de Beaupréau, pair-de-France, n'y fait pas doute. François-Emmanuel de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières et de Retz, le laissait en l'année 1678 à Lecamus de Bligny, premier-président, auquel succéda le marquis de Bligny, maréchal-de-camp, dont le fils, capitaine aux gardes, vendit en 1750 à Brion, marquis de Marolles. Après le fils de ce dernier vint la famille de Charnacé, le règne de Louis XVI finissant. Dès-lors était fermée la ruelle du Maine, sur laquelle cette maison et les suivantes avaient une seconde issue, et qui donnait sur la ruelle de Sourdis.

En la rue manufacturière dont le passé nous préoccupe, les magistrats ne manquaient pas, avant la Révolution ; dans leurs robes ont été taillées des tabliers en plus grand nombre. Toutefois elle a conservé pour habitant jusqu'en 1848 le président du tribunal civil de la Seine, M. Debelleyme. Pas une porte qui ne fût ouverte, entre la voie publique et le cabinet du magistrat, pour si peu qu'il eût à donner une signature ! Des vraies audiences se tenaient donc au 10, succursale de la 1re Chambre. Cette maison de verre n'en fut pas moins investie un jour de guerre civile, en juin 1848 ; des plaideurs, qui gardaient rancune d'une ordonnance de référé, introduisaient l'instance de l'émeute chez le président, qui se trouvait alors au Palais, et cette circonstance fut un rappel au

devoir : les plus menaçants vauriens reculaient devant le viol du domicile d'un absent qu'ils auraient été certainement les premiers à aborder sans le saluer. L'hôtel, du reste, a vu passer plus d'une révolution, et la sérénité plus que séculaire de ses êtres paraît n'en avoir pas souffert. Son jardin, sa cour vaste, ses salons décorés de peintures et dorés étaient au service de M. Leleu, l'un des conseillers du roi Louis XV et son avocat au bureau des finances. M. de Turménies, garde du Trésor royal, plein d'esprit et d'usage du monde, avait eu la maison auparavant.

Presque en face, que trouvons-nous? Une propriété que Thouin, jardinier en chef du jardin du roi, tenait des filles de Moncheny, qui l'avait établie à la fin du xviie siècle. Au même temps remonte l'occupation de l'hôtel contigu à la maison Debelleyme par Mesliand, conseiller au parlement, prédécesseur ou successeur de Bruno, comte d'Agay, intendant de justice, police et finances d'Amiens; Claude Lecomte, trésorier de France, en avait joui antérieurement, et Guillaume Brossier, trésorier-général de l'Extraordinaire des guerres, pas plus tard qu'en l'année 1646. Quoi de la maison suivante, qui fait le coin de la rue de Poitou? Jamais sa porte n'a été carrossable; mais une jolie rampe de fer battu se retrouve dans son escalier, et Boula de Montgodefroy, contemporain de M. d'Agay, en descendait, lorsqu'il allait siéger en parlement.

La porte cintrée du 24 replie ses deux battants sur un ancien hôtel, occupé par le maréchal marquis de Pérignon en 1815, par l'avocat Manuby du temps de M. Boula, et bâti pour Robert Godefroy, receveur-général des finances de Picardie dès l'année 1610 ou 1615. Car un certain nombre de maisons s'élevaient aussi dans cette portion de la rue Charlot avant même qu'elle portât légale-

ment sa dénomination de rue de Berri. L'une de celles qui s'alignaient plus haut avec la maison Godefroy avait été au comte de Villars et bâtie par un sieur Rousseau, cessionnaire de Michel Sigeon.

Ne remarquez-vous pas, un peu plus loin sur la même ligne, un hôtel dont la porte cintrée, répondant au chiffre 28, est du temps de la Fronde, et à l'ombre duquel un petit jardin se dissimule? Dans la seconde moitié du siècle XVII, Robinot de Bérancourt disposait de cette propriété, qui était, soixante ans plus tard, au président De la Garde, père de la marquise de Polignac. Aussi bien le poëte saint Sidoine Apollinaire parle déjà, au Ve siècle, du château seigneurial des Polignac dans le Vélay, comme de sa maison paternelle; il en résulte qu'au XVIIIe Apollinaire de Polignac, évêque de Meaux, premier aumônier de la reine, honore dans saint Sidoine un de ses grands-oncles. L'aumônier de la reine, le marquis de Sainte-Hermine, gentilhomme d'honneur du comte d'Artois, ainsi que sa femme, née Polignac, et la marquise de Balincourt, née aussi Polignac, comme héritiers de Mlle de la Garde, épouse du marquis de Polignac, premier écuyer du comte d'Artois, vendent l'hôtel à Brillon de Saint-Cyr, maître-des-comptes.

Non loin de là, mais sur l'autre côté de la voie, ont eu pignon, dans des proportions plus modestes, Robineau d'Ennemont, substitut du procureur-général, et De la Noue, valet de garde-robe de Louis XVI. Un autre immeuble, le 21, qui, sous le rapport de l'âge, ne le cède pas à la rue, a servi de résidence aux Colbert, comtes de Maulevrier, qui l'avaient reçu d'un oncle, nommé Martin Plufort, lequel avait traité, quatre mois avant de mourir, en l'année 1672, de deux maisons pour les fondre en une seule : la vie de leur parent, l'illustre ministre de Louis XIV, s'est prolongée

cinq ans de plus que celle de Martin Plufort.

Le jardin de cette habitation a fraternisé par-derrière avec celui de l'hôtel Bertin, qui, tout en étant de la rue d'Anjou, comportait sur celle de Berri quatre maisons avec une seule porte, en 1760. Les bureaux s'y tenaient des Parties-Casuelles, dont Bertin gardait le trésor, et il avait le salon des plus hospitaliers. En amour même ce financier ne négligeait pas le casuel, bien qu'il eût pour maîtresse à demeure Mlle Hus, de la Comédie-Française, dont le mobilier coûtait 500,000 livres. Il tenait la propriété de Bertin de Blagny, son prédécesseur aux Casuelles, qui l'avait achetée presque toute en 1640 de Lefèvre, trésorier-général de la maison de la reine. Le même bien avait appartenu à une Lefèvre, femme de Philippe de la Vieuville, grand-audiencier de France; à Bautru, marquis de Nogent, et originairement à Jean Colon, conseiller au parlement. Toutefois, sur une place de même provenance, trois bâtiments donnant en notre rue se sont édifiés au commencement du XVIIe siècle pour François Barbon, payeur de rentes de l'Hôtel-de-Ville.

Les n°s 31 et 33 ne font qu'un dans le principe, puis se trouvent divisés en trois ; au-corps-de-logis principal on arrive alors par l'avenue qui sépare l'une de l'autre deux moindres constructions par-devant, et Chuppin, trésorier-général du Marc-d'Or des ordres du roi, en jouit personnellement vers 1750. L'avocat Chaulotte l'y a précédé. Une porte du marché des Enfants-Rouges est tout près.

Annonce insérée dans le Livre commode en 1692 :

« Le sieur Grand'jean, maître-pâtissier de Melun, connu par ses excellents pâtés d'anguilles, en fait des envois en province. Le prix est depuis 12 livres jusqu'à

48. Il faut s'adresser à lui rue des Oignons à Melun, ou au sieur Jamineau, rôtisseur, rue de Berri au Marais. »

Propriétaire alors un peu avant la rue de Bretagne : Sigot. L'une des encoignures de ladite a fait partie d'un terrain vendu en 1610 par Sigeon à l'imprimeur Sébastien Cramoisy. Depuis 1687 la fille de Lenoir, trésorier de France à Caen, est veuve du président Maupeou, qui a remplacé au nº 50 Jean de l'Écluse, trésorier de l'Extraordinaire ; elle garde la maison jusqu'en 1714. Puis la veuve de Gomont, conseiller aux Aides, Puisieux, Despériers de Fresne, Cazalis, écuyer du petit-commun du roi, et Rolland de Juvigny y parlent successivement en maîtres. Près de la présidente et de son temps, Jean-Frédéric Douin de Vaudreuil, vicomte de Linze, est propriétaire, sans y vivre. Mais la maison de qualité qui suit était double en 1633 pour Jean de Montreuil ; elle abrite en 1780 Salomon Van Robais, qui a fondé la manufacture royale de draps d'Abbeville.

Saluons encore le 58 et le 60, comme si l'on avait absolument raison d'y voir l'ancien séjour du chevalier Bayard. Après cette accolade courtoise, ouvrons la lice à quelques dates qui ne donneront sans doute pas sans étonnement l'une contre l'autre. N'est-ce pas sous Charles VIII, Louis XII et François Ier que le titre de chevalier sans peur et sans reproche fut glorieusement gagné par Pierre du Terrail, dit Bayard comme une terre qu'il possédait en Dauphiné ? Or le Terrier de la Commanderie du Temple constate que Sigeon, deux ans avant la mort de Henri IV, prit à cens le terrain sur lequel s'érigea l'immense hôtel dont nous parlons, régnant d'abord jusqu'à la rue de Bretagne et qui avait alors trois portes, trois corps-de-bâtiment, aux ordres de Millot, secrétaire

de la chambre du roi, et de Durey de Sauroy, trésorier à l'Extraordinaire des guerres, qui, par suite d'arrangements de famille, s'appela du Terrail, comme sa mère, proche du chevalier Bayard. De là vient toute la confusion. Les hoirs du trésorier furent, au milieu du XVIIIe siècle, Marie Durey de Sauroy, femme de Timoléon duc de Cossé, et Joseph Durey de Sauroy, marquis du Terrail, maréchal-de-camp et auteur de plusieurs romans. Celui-ci avait épousé Mme de Crussol d'Uzès de Montausier ; il fonda avec elle un prix annuel à l'académie de Dijon et il fit jouer des pièces de sa façon sur le théâtre privé de son château, à Épinay. Le marquis laissa la propriété de la rue Charlot à son neveu, le duc de Cossé-Brissac, gouverneur de Paris, qui eut pour acquéreur, en 1775, le baron de Wenzel, déjà propriétaire de la maison qui vient après. C'est ainsi que l'hôtel Bayard, comme on l'appelle dans le quartier, n'est qualifié que Sauroy dans les actes. Mais combien peu de traces a conservées cette demeure du séjour de ses premiers hôtes ! M. Durand, ancien notaire, a depuis marqué son passage au n° 58 en faisant râcler les dorures, bijoux domestiques sur lesquels on perd plus encore que sur les bagues renvoyées à la fonte. Aux peintures, qui ne pouvaient s'enlever, il semble que ce propriétaire en ait voulu, tant elles sont dénaturées ! Aussi que reste-t-il ? Des murs, une pièce à panneaux sculptés, les boiseries d'une chambre à coucher et puis un balcon de pierre, qui domine une portion de jardin affectée aux ébats d'une pension de demoiselles.

Quant au baron du Saint-Empire Michel Wenzel, il était oculiste de LL. MM. impériales et britanniques; il exerçait son art, n° 62, dans un édifice digne de sa clientèle étrangère et acheté de la marquise des Réaulx; cette dame se l'était fait adjuger en vertu d'un décret poursuivi sur

les héritiers du colonel de Bragelogne en 1763. Jusque-là l'origine est aristocratique et justifie le luxe d'une rampe de fer, que porte crânement l'escalier, comme les maîtres portaient l'épée du gentilhomme. Il n'en est pas moins vrai que Gaultier, maître-perruquier, avait vendu au colonel le tiers ou le quart de ce bien de ville. Au surplus, combien de maisons avaient, d'un hôtel à l'autre, pour détenteurs des marchands et des artisans ! Près des rues de Bretagne et de Normandie, la rue Charlot donnait droit de bourgeoisie à Huyot, menuisier, à Dezègre, ancien marbrier, à un liquoriste de la rue Saint-Antoine et à un marchand-de-vin de la rue des Martyrs, acquéreur du marquis de Sourdis. Sébastien Cramoisy n'y avait élevé des constructions que pour les revendre, comme le font des spéculateurs chaque fois qu'une voie nouvelle se livre à la circulation. Les affaires démocratisaient ainsi la propriété, la bourgeoisie n'étant que l'élite du peuple, bien avant la révolution de 89 !

Richer, maçon, avait construit à ses risques et périls, dès 1614, deux maisons contiguës, un peu avant la rue de Forez ; la plus petite était cédée plus tard par Triperet, trésorier-général de la police, à Bernier, échevin, qui la transmettait aux Boulogne, maîtres-maçons, puis architectes ; la plus grande avait eu de même pour détenteur Raimond d'Albert, lieutenant-de-police. Dans le n° 57 voyons l'hôtel Boulainvilliers, où fut généreusement recueillie une jeune fille, qui descendait de la maison royale de Valois, par un fils naturel de Henri II, et qui devint Mme de Lamotte. La marquise de Boulainvilliers, femme du prévôt-de-Paris, en prenant sous sa protection une enfant que ses parents avaient abandonnée, était loin de prévoir la triste célébrité que l'affaire du Collier de la reine vaudrait à sa protégée.

Au-delà de la rue de Forez, une grande maison était donnée à l'Hôtel-Dieu en 1662 par Jacques Josse, conseiller du roi, lieutenant au Grenier-à-sel ; néanmoins elle appartenait dans le siècle suivant à J. B. Léger Truitie de Vaucresson, officier supérieur. Était-elle ou n'était-elle pas le susdit hôtel Boulainvilliers ?

En 1695, pour faire place à la rue de Vendôme et au Boulevard, appelé le nouveau Cours, ainsi que pour prolonger la rue Charlot de ce côté, un échange de terrain se consentit entre : le grand-prieur de France et les religieux du Temple, d'une part ; les prévôt et échevins de la ville et Mlle Le Trolleur, d'autre part. Claude Bosc, seigneur d'Ivry-sur-Seine et prévôt-des-marchands, donna d'abord son nom au bout de rue. Sur ce point, deux hôtels appartenant à Jean-Baptiste Beausire et à sa femme, née Le Trolleur, avaient un jardin en commun et payaient le cens, non plus au commandeur du Temple, mais au chapitre de Sainte-Opportune. Une de ces grandes maisons porte présentement le nº 83 ; Gabriel Desègre en traita avec Beausire ; Fargesse avec Desègre, et le marquis de Mascarani avec Fargesse en 1750. Riche personnage, n'en doutez pas, que messire François-Marie de Mascarany, marquis de Paroy, président en la cour des Comptes au milieu du XVIIIe siècle ! Il avait acheté 325,000 livres au prince de Carignan la seigneurie de Château-Chinon, et la valeur de cette terre, érigée en comté, triplait entre ses mains. L'autre maison, celle qui a fait place à de modernes bâtisses, fut acquise par Malo, seigneur de Sérizy et conseiller au parlement.

Le restaurant Bonvalet, à l'angle du Boulevard, n'était encore qu'un petit cabaret en 1830. Le Cadran-Bleu, à l'autre coin, datait du siècle précédent ; cet établissement mémorable de Lebaigue,

successeur d'Henneveu et prédécesseur de Bancelin, n'en avait pas moins commencé par être bouchon à bière dans une maisonnette à M. de la Vieuville, censive de Sainte-Opportune. La réputation de ton crû bordelais, ô Charlot, seigneur de Fronsac, n'était pas encore venue jusqu'en ta rue.

Rue Chanoinesse. (1)

Dans quel chapitre de chanoines elle fut prébendée et comment s'amortit son bénéfice.

Pour éviter quelques redites, conseillons d'abord au lecteur de recourir à la monographie de la rue Basse-des-Ursins, avec laquelle des maisons à deux portes marient la rue Chanoinesse : elles font deux lits, il est vrai, mais assez bon ménage pour qu'ils se touchent ! Le cloître Notre-Dame formait comme une autre île, comme une autre cité du moins, dans l'île de la Cité. Outre que ses rues demeuraient à la charge de MM. du chapitre, quant aux boues et lanternes, la censive des chanoines qui en possédaient les maisons s'étendait à 38 rues ; la censive de l'archevêque de Paris, en sa qualité de chef du diocèse, à 500 rues, et comme prieur de Saint-Éloi à 59. Le bailli du Palais-de-Justice n'exerçait de semblables droits qu'en 8 rues, hors du Palais. La juridiction de l'archevêque ne se bornait, d'ailleurs, pas à l'Officialité, justice diocésaine, dont tout le tribunal se composait d'un officier, d'un promoteur et d'un greffier ; il y eut aussi la Temporalité, dont le juge, exerçant au nom du même prélat, connaissait des appellations des sentences rendues en matière civile par les officiers des justices des terres de l'Archevêché. Au débouché de la rue Chanoinesse sur celle de la Colombe, la porte des Marmouzets servait d'entrée primitivement au cloître, qui, au

---

(1) Notice écrite en 1858.

surplus, se fermait le soir, de chaque côté, la veille encore de l'ouverture de l'Assemblée nationale, dont la première séance était tenue à l'archevêché. Grâce à un bref de Benoît VII, confirmé par lettres-patentes du roi Lothaire vers l'an 980, les maisons canoniales pouvaient être vendues par les chanoines à l'un de leurs collègues ; le droit d'en disposer a été étendu à toutes les classes d'héritiers et d'acquéreurs par la loi du 24 juillet 1790 sur le traitement du clergé (*art.* 27), à charge pour les détenteurs de payer au Domaine national, entre les mains du receveur du district, le sixième de la valeur des immeubles, suivant l'estimation qui en serait faite.

La chapelle Saint-Aignan, dont nous avons déjà parlé, dissimule ses restes au nº 26 sur la rue Chanoinesse. Elle est gothique ; les débris s'en négligent, nos antiquités nationales passant bien après les romaines. Que ne s'agit-il d'un fragment de borne milliaire ! la conservation officielle en serait requise par l'archéologie, qui en ferait un petit monument. Saint-Aignan était l'une des 52 églises que l'on comptait dans la Cité ; on y disait secrètement la messe pendant la Révolution, qui avait converti la cathédrale en un magasin de tonneaux.

Une façade à large seuil cintré sépare cet immeuble d'une autre propriété, dont la porte d'entrée est ferrée de grosses têtes de clous. Encore une médaille dont la rue parallèle a le revers ! Cette maison à deux façades, qui a été peu de temps divisée, Louis Augustin Viet, chanoine, la cédait, par acte passé le 2 prairial an III chez Mᵉ Dosne, moyennant 100,000 livres en assignats, au citoyen Ambroise Séjourné ; le vendeur tenait la maison de son propre frère, Pierre-Bernard Viet, aussi chanoine, suivant conditions stipulées entre eux et agréées par le chapitre de

l'église de Paris aux termes d'un acte capitulaire du 6 avril 1785.

Le même Séjourné achetait dans la même étude, le 28 vendémiaire an v, l'hôtel voisin, dont l'adresse alors se donnait : Cloître Notre-Dame, nº 21, et où nous retrouvons deux escaliers à balustres de chêne. Dans un appartement qu'a occupé, en ces dernières années, l'abbé Montès, aumônier-général des prisons, figurent, au premier étage, des boiseries avec encadrements, cinq dessus-de-portes peints à l'huile, emblêmes des arts libéraux, et des glaces surmontées d'attributs dorés en relief, tels que triangles, livres, serpents. Des ornements du même style décoraient le rez-de-chaussée, habité depuis 1792 jusqu'au règne de Charles X par Bouilly de Dorée, ancien procureur, puis avoué. Cette propriété est encore à la disposition du petit-neveu de M. Séjourné, qui l'avait prise des héritiers Radix. Le chanoine Jacques-Louis-Radix, conseiller-clerc au parlement, la possédait lui-même en vertu d'une délibération capitulaire du 17 mai 1776, pièce en latin constatant que Devienne, chanoine, s'était démis en faveur de Radix, autorisé à jouir de la maison sa vie durant, ou jusqu'à ce qu'il fût promu à un évêché. Parmi les hoirs de ce dernier, nous remarquons Marie-Charles Radix, veuve de Jean-Baptiste Talon, mort conseiller au parlement en 1772, et elle avait pour enfants : 1º Antoine-Omer Talon, qui avait émigré, et dont, par conséquent, la part héréditaire revenait au Domaine, duquel l'avait rachetée un autre membre de la famille; 2º Marie-Geneviève Talon, épouse divorcée du ci-devant marquis de Villaines, exempt des gardes-du-corps; 3º Marie-Victoire Talon, mariée au ci-devant marquis d'Escorches de Sainte-Croix, enseigne aux gardes-françaises. Parmi les ayant-droits du défunt chanoine figurait aussi un de ses frères, Claude-Maximilien Radix de Sainte-Foix,

ancien ministre plénipotentiaire de Louis XVI près du prince de Deux-Ponts, et l'émigré Malbec, un de ses neveux.

En remontant à l'origine de cette propriété Radix, ne trouverions-nous pas qu'elle n'en a fait qu'une avec le vieux manoir qui répond au 18, côté de la rue Chanoinesse, et que nous avons vu au 9 dans la rue Basse-des-Ursins?

Le 16 se rapporte à cette résidence de Racine que nous avons restituée soigneusement à la même rue inférieure.

Le plus ancien corps-de-logis du 10, qu'on a remis à neuf, passe pour avoir servi de séjour au vindicatif chanoine Fulbert, oncle d'Héloïse. Le revenu cessa d'en être une prébende ecclésiastique lorsque l'immeuble fit retour à la Nation, substituée au chapitre, et il en était de même pour tous les immeubles du cloître, qui n'avait reçu jusque-là qu'à titre de locataires les laïques. Dans celui où nous en sommes le receveur des Consignations avait son bureau sous l'ancien régime. Ramet, ministre des finances, le fit mettre aux enchères, l'an VI, en vertu d'un arrêté pris par le Directoire exécutif.

M. de Saint-Marsault, préfet de Seine-et-Oise, dispose du 8, qui d'ancien hôtel de chanoine est devenu le siége de l'état-major des pompiers.

De l'autre côté de cette rue, qui n'est pas toujours aussi large que la porte de ses hôtels, le 19 a dans ses titres de propriété jusqu'à un édit de Charlemagne, qui accorde des immunités à tous les habitants du cloître. Des vignes y grimpent sur les murs; une rampe de fer, jusqu'à l'ancien logement de l'abbé Gatignon. L'immeuble est dans la même famille depuis 1808.

Dans un renfoncement voici le 17, qui, comme

tous les numéros dont nous venons de parler, a pu être l'une des maisons capitulaires dont le cardinal de Retz fit son quartier-général, en y rassemblant ses amis pour les opposer aux partisans de Mazarin ; mais de ce bien de main-morte canonial nous ne savons pertinemment rien d'antérieur aux dispositions légales qui l'ont émancipé en 1790.

Rue des Chantres. (1)

Abélard, Héloïse habitèrent ces lieux :

alexandrin naguère inscrit sur la muraille rue des Chantres, n° 1. La maison ayant été refaite en 1849, cette légende figure encore sur sa façade, mais du côté du quai Napoléon. On lisait, de plus, à l'intérieur :

Abélard, Héloïse, 1118,

et quel curieux ne sentait pas son cœur battre en franchissant les degrés de l'escalier en spirale au pied duquel les deux amants avaient échangé leurs adieux ! Muet témoin de leurs embrassements, une porte est encore la même n°2. On ne l'ouvre plus, et c'est depuis longtemps qu'elle paraît condamnée, comme si la jalousie en avait poussé les verroux quand l'autre embrasure encadrait le couple, qui devait à l'amour de la trouver encore trop large ! Deux petits supports en pierre flanquent celle-ci, et la sculpture en date de sept siècles : piédestaux de statuettes qui ont bien l'air d'attendre Héloïse et Abélard ! Dans le fait, un pont a longtemps mis en communication avec le bâtiment qui n'est plus celui qui reste, mais qui prend ouverture sur la rue Basse-des-Ursins. Un petit jardin, du côté de la rivière, bordait la maison démolie, où se trouvait, dit-on, sur un des pas de vis de l'escalier, le cabinet de travail d'Héloïse. Aux livres qui n'y manquaient pas

(1) Notice écrite en 1858.

faisaient tort des paroles d'amour, puis des baisers à ces paroles.

On ne voit plus que des profils de maisons dans cette petite rue des Chantres. Mais la condamnation de sa dernière porte n'est pas une injure de plus pour le héros, en son vivant assez puni de l'amour que l'héroïne partageait. Les chantres de la cathédrale, beaucoup moins amoureux qu'ivrognes s'il faut en croire le *Lutrin* de Boileau, ont été, au plus tard, dans le cours du XVI[e] siècle les dénominateurs de la rue, où ils demeuraient. Ceux d'à-présent, pour habiter encore la même rue que leurs devanciers, se rendraient coupables d'escalade ; mais la police a pris ses précautions, en y faisant placer trois becs de gaz, dont la lueur protège en aîle de sombres bâtiments dont la face est ailleurs.

Rue Chapon. (1)

Le Demi-Monde sous Louis XV. — Les Capons. — Le Cimetière. — 1714.

Une jolie femme, qui fit parler d'elle pendant les derniers lustres du règne de Louis XV, était fille de Guynebault, marquis de la Millière. Ce gentilhomme, rejeton d'une famille protestante du Poitou, avait hérité trop jeune de 25,000 livres de revenu, s'était ruiné, puis avait abjuré, puis avait épousé la fille de son jardinier, avec laquelle il vivait déjà : une pension, sa dernière ressource, ne lui permit pas d'élever grandement ses trois enfants. L'un des trois obtint une compagnie, mais quitta la milice pour vivre d'expédients, et des deux autres, qui étaient filles, la cadette entra comme pensionnaire aux Carmélites de la rue Saint-Jacques. Le marquis ayant cessé de vivre en laissant des procès à suivre, sa veuve eut à faire des démarches près de M. de la Valette, intendant de Dijon, et du procureur-général, et de l'avocat-général. Ne réussissant pas toute seule à se les rendre favorables, elle alla prendre dans un couvent de Provins sa fille aînée, qui était sur le point d'y prononcer des vœux. Deux beaux yeux de jeune fille sont un tel avocat que la mère dut à cet appel plus de succès qu'en première instance. La novice au retour tombant malade, il fallut reculer la prise de voile. M. Nivers, le médecin du couvent, ne remit sur sa tige cette rose de Provins, passée lys, et ne lui restitua ses vives couleurs qu'en horticulteur passionné : la con-

(1) Notice écrite en 1858.

valescence ne fleurit que pour s'épanouir en grossesse. Mlle de la Millière fut prise en pension par Nivers, médecin décrié au parloir, mais d'autant plus demandé aux alentours par toutes les malades. Par malheur, il était marié, et Mme Nivers, qui ne pouvait plus douter qu'entre l'arbre et l'écorce il y avait eu place pour le doigt, était loin d'en prendre son parti, regardant comme fruit défendu celui qu'elle n'avait pas porté.

La jeune mère fut obligée de se réfugier à Paris, chez M. Bellissen, procureur au Châtelet, père d'une de ses amies de couvent, qui demeurait rue Saint-André-des-Arts, et elle n'y revint pas à bien. Un jour même la police l'accusa d'un vol commis chez une marchande de modes. Il y en avait bien assez pour que le procureur interdît à cette fille l'entrée de sa maison ; seulement il avait pour beau-fils M. de Mandeville, lieutenant au régiment de Rouergue, qui, n'y regardant pas de si près, la recueillit avec amour. Protégée qu'elle était toujours par le procureur-général, elle dut à son crédit une dot de 12,000 livres, provenant d'un legs confié à ce magistrat, mais destiné par la stipulation du testament à faciliter le mariage d'une demoiselle de condition mal partagée du côté de la fortune. Le lieutenant épousait Mlle de la Millière, en se parant d'un titre de marquis que d'Hozier lui eût marchandé. Il y avait, en effet, une terre de Mandeville près Bayeux ; mais, sous Louis XVI, le comte de Trévières jouissait de cette fiefferme, incorporée dans son comté. Deux autres Mandeville, ceux-là marquis, avaient successivement gouverné Dieppe ; mais ils étaient alliés aux familles d'Aligre, Mortemart et Colbert. La pseudo-marquise, en tout cas, appartenait déjà au demi-monde, que le nôtre n'a pas plus inventé que la poudre.

M. de Moras, qui voulait du bien à la belle,

pourvut son mari d'un brevet de capitaine dans les Indes ; seulement l'officier s'arrêta en Orient, rebroussa chemin et passa aux mousquetaires noirs. M[me] de Mandeville était une brune piquante, grande, bien prise, avec de beaux yeux ; nous l'avons vue au pastel, quai Voltaire. Comme elle ressemblait, ainsi faite, à Louis XV, n'était-ce pas le moins qu'elle eût sa petite cour? Elle monta du moins sa maison, avec trois laquais à grande livrée, rue Chapon, 16. Malheureusement, l'esprit de cette *fille du monde*, comme on disait alors des femmes galantes à l'usage de gens du monde, ne brillait guère, et Nivers, son amant de province, avait perdu lui-même à la regretter le peu qu'il en avait : ce malheureux, pour jouer un dernier tour à son épouse légitime, une fois sa maîtresse envolée, s'était pendu dans sa chambre à coucher.

L'ancienne demeure de la Mandeville est maintenant au pouvoir d'un grand orfèvre de la rue Saint-Martin, M. Detouche. La plupart des numéros pairs, dans cette région de la rue, qu'occupent surtout des fabricants de boiseries, sont des anciens logis de magistrat, maisons dans tous les cas bâties sur des terrains donnés à cens par les dames de l'hospice Sainte-Catherine, et que l'administration générale des hospices a mises en vente au commencement du présent siècle. Leur maître à tous est l'ancien hôtel de Jean-Bart, n[os] 2 et 4, propriété d'une magnifique ampleur ; mais nous y entrerons une autre fois par la porte principale, rue du Temple, 115.

Entre la rue du Temple et celle Beaubourg, la nôtre s'intitulait d'abord Robert-Begon et dès le XIII[e] siècle Capon. On appelait *capon* sous Philippe-le-Bel tout membre de la communauté des juifs, dite *societas Caponum*, et le mot venait de *capo*, chapon. Les archevêques de Reims, dont l'hôtel se trouvait placé en cette rue au moyen-âge, se

plaignaient fort qu'elle fût au nombre des rues affectées à la prostitution ; ils n'en avaient pas moins pour successeurs dans ce quartier mal famé les évêques de Châlons.

Un de ceux-ci, M. de Marchaumont, céda en 1619 la maison de ville, qui était aussi celle de son chapitre, à des sœurs carmélites qui, depuis deux ans transfuges du faubourg Saint-Jacques, s'étaient contentées rue Chapon d'un logement qui ne leur suffisait plus. Catherine de Gonzague et de Clèves, veuve de Henri d'Orléans, duc de Longueville, les aidait de sa bourse, ainsi que le prince, fils de cette duchesse douairière ; la reine Anne d'Autriche contribuait aussi à l'établissement en cette rue d'un second prieuré et couvent de la Sainte-Mère de Dieu, ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel. Les religieuses en étaient au nombre de 40 il y aura tantôt cent ans, et leur dot ordinaire montait à 8000 livres, outre que la prise d'habit en coûtait 1000 et le noviciat 3000. Elles ne recevaient pas d'élèves ; mais il y avait place pour de grandes pensionnaires, grâce à des acquisitions et à des constructions supplémentaires. Plus de la seconde moitié de ce qu'enserrent les rues du Temple et Beaubourg entre celles Chapon et Montmorency était occupé par ce monastère, qui servait de refuge à des femmes nées pour le monde, mais curieuses de mourir deux fois pour ainsi dire. La rue Montmorency en bordait principalement les jardins ; l'hôtel à façade ornée de sculptures, rue Chapon 13, en dépendait. Des bâtiments conventuels, vendus le 23 prairial an V, il reste même la plupart et jusqu'à des murs de l'église, dans un immeuble de la rue Beaubourg : sous le Directoire on y dansait, puis on y jouait la comédie.

En l'année 1714 la rue Chapon comptait entre les rues du Temple et Transnonain, aujourd'hui

Beaubourg, 26 bâtiments, dont l'un était l'hôtel du lieutenant-criminel, au-dessous des Carmélites ; mais il y en avait 27 dans ce qui de la rue actuelle s'appelait encore du Cimetière-Saint-Nicolas-des-Champs, entre les rues Transnonain et Saint-Martin.

La cour de Saint-Martin-des-Champs servait d'abord de cimetière à la paroisse Saint-Nicolas ; mais dès le siècle XIII l'espace y manquait à la fosse, et le cimetière fut transféré dans un clos, donné à cette paroisse par les religieux de Saint-Martin-des-Champs, puis affecté à l'Hôtel-Dieu. L'entrée en était rue Transnonain, vis-à-vis l'hôtel de Châlons, plus tard couvent des Carmélites. Le curé et ses paroissiens étaient engagés à percer une rue, pour conduire à l'asile mortuaire, et elle porta son nom ; tel est l'état-civil de cette voie de communication, réunie à la rue Chapon en 1851. En y procédant à des réparations, tout dernièrement, n° 31, n'a-t-on pas retrouvé des ossements qui pouvaient être ceux d'un sujet de Philippe-le-Bel ?

Rue Chartière. (1)

Une petite statue de Henri IV se remarquait encore sous le règne de son quatrième successeur au coin des rues Chartière et Fromentel : que voulait dire, je vous le demande, cette figure de roi vaillant, mais qui n'était pas un grand clerc, au milieu des colléges de la montagne Saint-Hilaire ? Impossible d'y voir autre chose que le monument commémoratif d'une de ses campagnes amoureuses. Redites-nous donc, échos savants, quelles leçons de galanterie vint prendre le héros d'Arques et d'Ivry dans les parages de la pédagogie ! Car les maîtres en cette faculté, fussent-ils barbons, apprennent jusqu'à la fin plus qu'ils n'enseignent. La tradition multiplie à cœur-joie les rendez-vous d'amour que donnait Henri IV, et elle se plaît, qui plus est, à divulguer que la même maîtresse en a reçu sur tous les points de la grand'ville. Nous surprenons donc la belle Gabrielle jusque dans la rue Fromentel, et ce n'est pas en chaise à porteurs qu'elle a dû monter si haut. L'auberge auguste à citer, après tant d'autres, dans l'odyssée des amours de Gabrielle, était pourvue d'écuries, dont les voisins encore nous montrent la porte dans la petite rue Chartière, nº 11. Le collége des Jésuites étant derrière, mauvaise place, très-mauvaise pour l'auteur de l'édit de Nantes, si cette compagnie n'était pas bannie de France depuis l'assassinat de Henri III ! Un édit la rappelait, du reste, six ans après la promulgation de l'autre.

---

(1) Notice écrite en 1858.

Les montures de ce relais ne venaient pas plus que leurs maîtres dans le quartier écolier pour y mordre au latin; mais elles avaient litière et ratelier dans l'ancien collége de Cocqueret. Le plein exercice de ce collége, mitoyen avec celui de Reims, avait été supprimé en 1551, par sentence de la faculté des Arts, et des bâtiments en avaient été vendus vingt années après à des particuliers. Il paraît néanmoins que, du côté de notre rue, une maison conserva le nom de Cocqueret assez longtemps. Le précité n° 11, dont une coquille décore la porte cintrée, se qualifie encore collége de Cocqueret sur le plan de la ville en 1652. Cent-vingt-sept ans plus tard, d'après Hurtaut, en son *Dictionnaire de Paris*, pas plus de principal que de boursiers; mais une manufacture de carton exploite alors l'ancien collége.

Au reste, la statuette du chef de la dynastie des Bourbons regardait de près le puits Certain, au bas de la rue Chartière. Ce puits, ressource précieuse pour le mont Saint-Hilaire avant qu'on y fît venir de l'eau d'Arcueil, avait été foré par les soins de Robert Certain, curé de Saint-Hilaire, puis principal de Sainte-Barbe, sous le règne de Henri II. De là venait une vieille enseigne de pâtissier, que nous avons vue à côté, sur la défunte place Cambrai : Au Puits-Certain.

Presque toutes les maisons de cette rue du XIIIe siècle appartinrent à des colléges, les occupant ou les donnant en location. Les ruines qui devraient porter à-présent le n° 8, dépendaient du collége de Marmoutiers, créé en 1329, avec le collége du Plessis, et vendu en 1641, au prix de 90,000 livres, pour agrandir le collége des Jésuites, avec l'agrément du cardinal de Richelieu qui, comme abbé de Marmoutiers, restait supérieur du Plessis. Amador-Jean-Baptiste de Vignerod, bientôt pourvu de la même abbaye, céda ensuite à la maison de

Sorbonne, pour faire plaisir à son oncle, le cardinal de Richelieu, le droit de supériorité sur le Plessis, en s'y réservant la collation aux bourses. Le collége de Clermont ou des Jésuites, aujourd'hui lycée Louis-le-Grand, longe toujours une bonne portion de la rue; on y revoit son ancienne chapelle, bâtiment rond, aujourd'hui classe de chimie. C'est depuis le règne de Louis XIV que cette maison a aussi englobé l'ancien collége du Mans, fondé en 1519 sur les rues de Reims et Chartière par le cardinal Louis de Bourbon, dans l'hôtel des évêques du Mans, puis transféré, non sans procès, à l'entrée de la rue d'Enfer.

Enfin nous rencontrons à notre époque, depuis le n° 13 jusqu'au n° 19, des murs et des corps-de-logis faisant partie d'une école préparatoire aux écoles du gouvernement, annexe de la maison de Sainte-Barbe. C'est bel et bien l'ancien collége de Reims, dont notre *Histoire de Sainte-Barbe* rapporte l'origine. L'institution en périclitait, sous la Régence, quand Mgr François de Mailly, archevêque de Reims, la releva. Les plus vieux bâtiments qu'on y retrouve datent de 1745; mais cette reconstruction, qui coûta 72,000 livres, endetta si fort les boursiers qu'il n'en restait plus qu'un qui pût être défrayé en 1763, et c'est alors que les petits colléges perdirent leur autonomie. Toutefois diverses fondations avaient fait Reims propriétaire de 11 maisons, dans les rues de Reims, des Sept-Voies et Chartière. On en tira, après la réunion, environ 1,000 écus par an, en y prenant vingt locataires, et le revenant-bon servit encore de provision pour 8 bourses à Louis-le-Grand, érigé en chef-lieu de l'université de Paris.

Rue de Charonne. (1)

Le Vin des Funérailles. — La Croix Faubin. — La Folie-Lachaise. — Les Filles de Sainte-Marthe. — 1720. — *M. Rieussec. — La Maison de Santé. — L'Acteur Guyon. — La Famille Chevet. — La Madeleine-du-Traînel. — La Duchesse d'Orléans. — Les Filles de la Croix. — Notre-Dame-de-Bon-Secours. — La Vocation de la Particule. — Richard Lenoir. — Mme Ledru-Rollin. — L'hôtel Mortagne. — Vaucanson.* — 1760. — *Une Cour-des-Miracles.*

La classe ouvrière, à Paris, conserve religieusement l'usage de boire, après chaque enterrement, un coup qui ne peut plus être à la santé que des survivants. Le petit et le grand Charonne ont des cabarets, où se boit hors barrière le vin des funérailles, et le Père-Lachaise ne les laisse pas chômer. Une rue ramène ensuite au faubourg Saint-Antoine la famille qui compte un membre de moins, escortée de voisins ou de voisines, de compagnons ou de compagnes d'atelier, et quand on se sépare, chacun emporte la consolation d'avoir rendu tous les derniers devoirs au défunt ou à la défunte. Cette rue longue et manufacturière n'était encore qu'un chemin au XVIIe siècle.

Les droits d'entrée des vins, pied fourché, Domaine, barrages et poids le Roy s'y payaient, sous

(1) Notice écrite en 1858. La rue Keller, le boulevard du Prince-Eugène et l'avenue Philippe-Auguste n'augmentaient pas encore le nombre et l'importance des affluents de la rue de Charonne.

Louis XIV, au premier angle de la rue de la Muette (1), et les laissez-passer se donnaient à l'autre encoignure pour ce qui n'était pas sujet aux droits. Entre les deux se dressait la croix Faubin, au milieu du chemin de Charonne, qui n'était pas encore à cette extrémité une avenue funéraire, bordée de mausolées et de couronnes d'immortelles à vendre Montlouis, maison de campagne donnée par le roi à son directeur François d'Aix, dit Lachaise, provincial de la compagnie de Jésus, ressemblait assez peu au grandissime cimetière actuel pour qu'on l'appelât parfois Folie-Lachaise.

Plus tard la communauté des filles de Sainte-Marthe s'établissait à la fois rue de Charonne, rue de la Muette et rue de la Roquette. Ces religieuses, qui ne prononçaient pas de vœux, donnaient gratuitement de l'instruction aux filles pauvres. Mais en l'année 1720 la dernière porte cochère de notre rue sur cette ligne s'ouvrait et se fermait habituellement pour M. Lemoine, auditeur à la cour des Comptes ; la pénultième pour le comte d'Igny, et les trois précédentes pour la famille de Lignières, Brunet de Rancy père et fils, bourgeois originaires de Beaune, et Desprez, curé de Saint-Landry.

La propriété de l'un deux devint l'hôtel Châteauneuf ; celle d'un autre, la petite-maison du marquis de Chabanais. La moitié de celle-ci était acquise, sous Charles X, par M. Rieussec, ancien fournisseur des armées, lieutenant-colonel de la 8me légion, qui fut l'une des victimes de Fieschi dans l'affaire du boulevard du Temple. De l'hôtel Chabanais provient aussi la maison de santé du Dr Archambault, successeur de Belhomme, au no 161. Cet établissement, fondé en 1768 par Belhomme

---

(1) Maintenant tronçon de la rue des Boulets.

père et consacré au traitement des affections cérébrales, se convertit sous la Terreur en prison adoucie pour la duchesse d'Orléans, mère de Louis-Philippe, Mlle Lange, de la Comédie-Française, l'avocat Linguet et Portalis père. Plus tard l'acteur Guyon y rendit le dernier soupir : il avait perdu la raison en bonne fortune, un soir que Mlle Rachel l'avait engagé à dîner avec Samson, avec Régnier, sachant bien que ces deux derniers, dont les noms étaient sur l'affiche, laisseraient de bonne heure l'amphytrionne en tête-à-tête avec son troisième invité.

Un hôtel vis-à-vis appartenait à la famille Chevet, qui l'avait fait bâtir : des serres-chaudes y perpétuaient la production du jardin, qui fournissait des primeurs à la montre de ces éminents marchands de comestibles.

Une fabrique dont le chef, ancien maire du 8e arrondissement, est le neveu de Richard Lenoir, occupe en partie, n° 100, l'ancien couvent des religieuses de la Madeleine-du-Traînel, vendu aux enchères du 5 brumaire an x. Cette communauté, fondée au Traînel, en Champagne, vers le milieu du siècle xii, fut transférée rue de Charonne en 1654 ; Anne d'Autriche y posa la première pierre de la chapelle. Le garde-des-sceaux d'Argenson fut aussi l'un des bienfaiteurs de cette maison, soumise à la juridiction de l'archevêque de Paris. Une autre duchesse d'Orléans, avant de s'y retirer, en augmenta beaucoup les bâtiments, qui comprenaient aussi le n° 102 ; elle occupait, sous la Régence, deux des quatre maisons du monastère. Brunost, intendant du duc d'Orléans, en habitait une autre immédiatement au-dessus ; nous la croyons celle qu'avait fait construire rue de Charonne, vers 1710, Nourry, sieur de Croixfontaine, gentilhomme ordinaire de la chambre du même prince, et qui couvrait, son jardin compris, 2 arpens.

Au-dessous dudit couvent, un autre avait déjà,

entre autres portes, une porte monumentale que nous remarquons encore, et il conserve, chose rare, jusqu'à sa destination. Les sœurs de la Croix, de l'ordre de saint Dominique, y sont rentrées en 1817 ; mais c'est seulement depuis quelques années que leur position y est légalement déterminée : elles n'ont que l'usufruit de cette propriété, que s'est réservée le Domaine. Leur territoire était beaucoup plus vaste avant la République ; mais on ne l'avait pas aliéné pendant le quart de siècle où elles avaient cessé d'en jouir. Leur sanctuaire gardait le cœur de Mlle Ruzé d'Effiat, fille du maréchal, aux dépens de laquelle s'était établie la maison, près de la fin du règne de Louis XIII. Ces religieuses, protégées également par la duchesse d'Aiguillon, n'avaient fait précédemment que des essais de résidence dans la rue Matignon-du-Louvre, dans la rue Plâtrière, dite aujourd'hui Jean-Jacques-Rousseau, et tout d'abord au faubourg Saint-Marceau. La fondatrice, mère Marguerite de Jésus, s'était concertée avec la baronne de Neuvillette pour convertir le poète Cyrano de Bergerac, au commencement de sa dernière maladie; mais le libertin, averti, eut le temps de se faire transporter à la campagne, chez un cousin, sous prétexte de changer d'air. Il n'en fut pas moins enterré chez les sœurs de la Croix.

« *Cité de Bon-Secours*, » nous dit en face un écriteau qui attire les regards. Cet immeuble et les deux immeubles qui le touchent à droite et à gauche, s'inféodaient au prieuré de Notre-Dame-de-Bon-Secours, créé au commencement des troubles de la Fronde par dame Claude de Bouchavanne, veuve de Vignier, conseiller du roi, et mis sous la conduite de sa sœur, Madeleine-Emmanuelle, religieuse au couvent de Notre-Dame de Soissons.

Les monastères de filles, allez-vous dire, pullulaient donc dans ces parages? J'en conviens, et les plus grandes dames, les plus distinguées à

coup sûr, participèrent, pendant plus d'un siècle, à ces sortes de fondations, après avoir plus ostensiblement attaché leurs noms aux passes-d'armes et aux tournois durant le moyen-âge. Plus tard, les femmes supérieures étaient reconnues aux dédicaces de livres qu'on leur offrait; elles créaient alors des salons, et la réputation en était faite par l'esprit, un hôte favori, qui n'y parlait pas le plus haut, mais que ménageaient les personnages les plus riches, les plus influents, les plus nobles. Depuis que l'industrie moderne et les incessantes préoccupations de la Bourse tiennent les femmes du monde en dehors de ce qu'on y fait de capital, elles ne cessent plus que dans leurs chambres à coucher d'être étrangères aux progrès de la production, et elles ne figurent plus que par calcul aux colonnes du passif, pour une consommation de luxe équivalente aux prétentions de crédit en affaires qu'affichent ainsi leurs époux. Où retrouver, je vous prie, leurs couleurs, c'est-à-dire quelque signe d'initiative, de résistance ou de médiation qui soit la leur, au milieu des lices financières où elles n'ont armé personne chevalier? Les plus ardentes, les plus fines, les moins patientes, les sensibles et les agissantes, m'apprendrez-vous à quoi elles se rattrapent dans notre société actuelle? Que la plupart de ces recrues nouvelles de la bonne compagnie aient, encore mieux que leurs devancières, l'œil sur les dépenses de l'office, sur leurs cahiers de musique, au piano et sur l'honneur de leurs maris, d'accord ; que non-seulement ces dames, mais encore ces demoiselles fassent acte de présence à tous les bals de charité et placent même à l'envi les billets des loteries du baron Taylor, je le veux fort! Mais une autre ambition encore agite, il faut le reconnaître, les innombrables ménages des parvenus, et presque tout l'esprit des mères, avec celui des filles, y passe. Les

moins actives s'en remuent, comme les mélancoliques y rêvent ; les impatientes s'en torturent ; les plus heureuses disent : M'y voilà !... L'idéal est pour toutes, presque sans exception, non plus un mari, mais un nom ; la blonde jeune fille trouve déplorable celui que son excellente mère subit elle-même en rougissant ; la veuve en a deux, au lieu d'un, qui lui inspirent la même horreur. Où trouver un titre, fût-il nu, une particule nobiliaire, ne fût-elle qu'au milieu d'un nom à compartiments, mais qui ne rappelle plus la source des flots de soie et de dentelles, ne transformant que la personne? Ancien régime ou Empire, que m'importe ! magistrature ou gabelles, qui le saura ? Mais, pour l'amour de Dieu et de ma dot, il me faut une carte de visite, et qu'elle n'ait plus rien de commun avec le chocolat, l'indienne, le notariat, la houille, la cote de la Bourse ! Ainsi parlent, de seize à soixante, les plus enviées et les plus provocantes, entre les prétendues disponibles, et tout le reste pour elles, même l'amour, à plus forte raison la vertu, ne vient qu'après. Vocation de la particule, tu recrutes dans la bourgeoisie du temps présent un bien grand nombre de novices ! On voyait, au contraire, des princesses de naissance, à l'époque des raffinés, s'appeler sœur Madeleine ou Marthe à Bon-Secours.

Un peu au-dessus de ce monastère, quand la duchesse d'Orléans résidait en regard, les religieuses anglaises de la rue de Charenton avaient affermé à un maraîcher un terrain, contigu d'autre part à une vigne. Au-dessous, le sieur de Rouen, bourgeois de Paris, était propriétaire. Les bénédictines mitigées de Bon-Secours prenaient des dames en pension, et fallait-il que ces religieuses eussent bonne réputation pour qu'on leur confiât néanmoins des femmes enfermées à la requête de leurs maris, par conséquent difficiles à garder

et qui étaient l'objet d'une surveillance à part! Église et couvent, reconstruits par l'architecte Louis de 1770 à 1780, furent aliénés par l'État les 21 floréal an VIII et 5 brumaire an X. Richard Lenoir y organisa bientôt une filature de coton, et c'est pourquoi son nom reste au passage voisin. Napoléon Ier, avec des membres de sa famille, se rendit à une fête chez ce grand manufacturier. — L'un et l'autre, lui dit-il, nous avons livré une rude guerre à l'industrie anglaise, mais jusqu'ici le fabricant a été plus heureux que l'empereur.

La révolution de Février et les journées de Juin 1848 avaient tellement déprécié les immeubles que Mme Ledru-Rollin, femme d'un membre du gouvernement provisoire, fit une excellente affaire, le 19 août, en se rendant adjudicataire de l'hôtel de Bon-Secours, no 97, avec un grand terrain, et de l'hôtel Richard-Lenoir, no 95, plus d'autres bâtiments et terrains, pour 612,500 francs. Le boulevard du Prince-Eugène, qui va passer par-là, rapportera à la propriétaire plus encore que la manufacture de papiers peints et les autres ateliers qui remplacent l'école du Commerce, qu'on y voyait sous Louis-Philippe.

Je ne m'explique guère pourquoi le no 77, dont l'édifice se délabre, est traité de *la vieille Pension* par les commères du quartier. Elles nous apprennent aussi vaguement que le 57, petit hôtel à façade bien sculptée, fut habité par une princesse: en tous cas, il a fait la paire originairement avec le 55, école primaire au temps du Directoire.

Qui de nous, d'ailleurs, eût deviné que la rue de Charonne était aussi orléaniste! Ses oratoires féminins ne la purifiaient encore qu'imparfaitement des petites-maisons qui se multipliaient aux environs; mais c'est pour le Palais-royal qu'elle faisait surtout pénitence. L'hôtel Mortagne, outre qu'il

pouvait aussi être la création de Nourry, officier du prince, a relevé pour sûr du même palais. Aussi bien de plus ancienne date la seigneurie de Mortagne changeait de mains : le maréchal Goyon de Matignon, prince de Mortagne, l'avait vendue aux Loménie, et le cardinal de Richelieu l'avait acquise, après cela, pour la laisser à son petit-neveu, avec substitution au profit des aînés. Le comte de Mortagne, premier écuyer de la duchesse d'Orléans, avait acheté en 1711 une grande maison à jardin, qui n'a perdu son nom qu'en le laissant à une impasse. Mais les petits-soupers du temps de la Régence ont principalement flori pour l'ambassadeur de Portugal, locataire de Mme de Mortagne. La propriété mesurait alors 2166 toises. Aux religieuses anglaises de la rue Saint-Victor appartenaient deux maisons plus bas, à l'endroit où la rue de Charonne oblique, avec une seconde porte rue de la Roquette.

L'hôtel Mortagne, dessiné par Delisle, eut pour habitant M. de Vaucanson, célèbre mécanicien, dont les Canards sont la pièce la plus connue, mais qui en créa beaucoup d'autres. Poursuivi et menacé par un groupe d'ouvriers, à Lyon, il inventait pour s'en venger, une machine avec laquelle un âne fabriquait une étoffe à fleurs. Dans une intention beaucoup moins malveillante, il fournit à Marmontel, pour la première représentation de *Cléopâtre*, un aspic remuant, qui sifflait en s'élançant sur le sein de l'héroïne. Malheureusement le succès du truc ne fit pas celui de la pièce. — Comment trouvez-vous cette tragédie ? demandait-on à l'un des spectateurs. — Ma foi, je suis de l'avis de l'aspic, répondit-il.

Mort en 1782 et enterré à Sainte-Marguerite, Vaucanson avait donné son cabinet à la reine ; mais les intendants du commerce réclamèrent les pièces relatives aux manufactures. Vandermonde,

mathématicien et musicien, adopta les idées de la Révolution, qui l'avait trouvé directeur du cabinet de Vaucanson. Le Flûteur et le Joueur d'échecs passèrent alors en Allemagne, et les autres automates de la collection se dispersèrent en même temps. Quant à Vandermonde, il coopéra, en 1793, avec Bertholet et Monge, à un *Avis aux ouvriers en fer*, sur la composition de l'acier, par ordre du comité du Salut public, et ce factum était le résultat de longues expériences faites rue de Charonne. L'empereur logea à l'hôtel Vaucanson des peintres, qui en furent congédiés, à ce qu'on dit, pour cause d'inconduite, et Grégoire, artiste en son genre, mais qui travaillait sur le velours, s'y mit à la tête d'une manufacture, que visita en 1814 l'empereur d'Autriche. On y rencontre de nos jours un décorateur-ornemaniste, et très-souvent des amateurs viennent saluer, dans ce n° 51, l'ancienne demeure du grand mécanicien. Sa porte majestueuse, sa large cour et ses sculptures offrent un aspect de l'autre siècle ; il reste même une petite portion du grand jardin qui s'étendait jusqu'à la rue de la Roquette. Du côté opposé, M[me] Marguerite-Thérèse Potier de Fougerais, veuve de François de Launay, sieur de la Normanderie, était propriétaire à l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Antoine, en 1760, à la place de sa mère, Geneviève Levassor, fille et héritière de Jacques Levassor, avocat en parlement. A la maison attenait une Cour-des-Miracles, peuplée de marchands de vieille ferraille et qui avait été à André Flory, écuyer, sieur de Lessart.

Rue Chauchat. (1)

M. de Vitrolles. — La Présidente Pinon. — M. Bruyère. — Maisons Cuisinier et Davillier. — La Ferme. — Mlle Chameroy.

En 1779, le vidame Jean-Joseph de la Borde, seigneur de la Ferté, conseiller-secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances, préside à la formation d'une petite rue, dont le parrain est Jacques-Chauchat, avocat, conseiller du roi, échevin de la ville de Paris. Celui-ci se rend acquéreur du château de Becquet, à Deuil près Montmorency, sous le premier empire ; mais il n'en est que plus loin d'habiter la rue, en quelque sorte sa filleule. Celui-là, tout au moins, y séjourne pendant quelque temps, dans ce no 9, dont l'encoignure sur la rue de Provence s'arrondit en un agréable pavillon. M. de Vitrolles, gendre de M. de Folleville, occupe l'hôtel sous la Restauration, et combien tout Paris, lors de l'avénement de Charles X, s'étonne du silence qui se fait tout-à-coup autour du nom de M. de Vitrolles, l'hôte assidu du pavillon Marsan ! Il est vrai que cet agent du prince de Talleyrand a servi avec zèle la famille royale, lorsqu'il y avait du danger à le

(1) Notice écrite en 1858. La rue de la Grange-Batelière ne se prolongeait pas encore jusqu'à la rue Chauchat, à laquelle, d'ailleurs, le prolongement de la rue Lafayette a fait perdre trois ou quatre immeubles dans le haut.

faire ; il est vrai que tout le monde lui attribuait ensuite, sous Louis XVIII, une grande influence ultra-royaliste sur Monsieur. Oui, mais les bonnes grâces de la cour ont fini par mettre dans l'aisance le conseiller intime du comte d'Artois, et quand son prince prend le sceptre, il demande à ne plus quitter la rue Chauchat, pendant que d'autres passent ministres !

La citoyenne Le Boulanger et le citoyen Thévenin, propriétaires, obtiennent, dès 1793, l'autorisation de prolonger la rue Chauchat jusqu'à la rue Pinon, maintenant Rossini, le long des bâtiments de l'ancienne halle de l'Octroi, transformés plus tard en un temple ; mais l'exécution de ce projet n'a guère lieu qu'en l'année 1821. Plusieurs historiographes, en remontant à l'origine légale de cette rue, ont le tort d'avancer le veuvage de la présidente Pinon, née Le Boulanger, qui a repris son nom de demoiselle : son mari, le président Pinon, propriétaire de la Grange-Batelière, n'est qu'arrêté sous la Terreur, et il échappe même, à l'aide d'un déguisement, à la curée parlementaire du 20 avril 1794 ; son beau-frère, le président de Gourgues, est moins heureux, et tout le reste du grand banc de la cour sert de pâture à l'échafaud, le premier président, M. de Sarron en tête, ainsi que le doyen, M. Pasquier, père du futur chancelier de France.

C'est en 1798 que Bruyère, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, se bâtit un petit hôtel sur la droite de la rue Chauchat.

Poussons une reconnaissance jusqu'au 17, qui ouvre à la fois rue Chauchat et rue de la Victoire : cet avantage n'est-il pas fait déjà pour lui mériter la confiance du corps-de-ballet de l'Opéra ? Mlle Bigotini et Mme Stolz, de l'Opéra, l'ont habité. Mais des locataires moins volages ont eu accès dans

ce petit hôtel, que s'était fait bâtir le père de M. Cuisinier, propriétaire d'à-présent, musicien-amateur et Mécène des artistes. De ce nid de mélodie, au reste, rossignols et fauvettes ne se sont envolés qu'en emportant attachées à une aile maintes romances signées *A. de Montis.* MM. Sanson et Davillier, à côté de là, ont rajeuni une propriété dont le fond seulement date de l'ancien régime.

Du temps où le terrain de cette rue se trouvait hors de ville, il restait une ferme, encore visible au nº 18 il y a trente ans ; une masure, qui en avait dépendu, n'a même quitté que l'année dernière la cour d'une maison de la rue du Faubourg-Montmartre. Le prolongement de la rue Drouot va faire à son tour disparaître la remise du loueur de voitures qui a succédé à la ferme, du côté de la rue Chauchat.

Quant au nº 16, c'est un hôtel refait, bien que M. le baron Évain n'en ait modifié beaucoup ni les proportions ni le caractère extérieur. Mlle Chameroy, danseuse, saurait encore le reconnaître, pour avoir abrité ses amours à la fin du siècle précédent ; par exemple, elle n'aurait jamais assez de mémoire pour faire ensuite l'appel des mêmes amours. Cette jeune femme est morte en couches, à-peu-près en 1802, et l'enfant qu'elle avait conçu était regardé par Eugène de Beauharnais comme le sien. Quoique le Concordat, signé entre le pape et le premier-consul, fût encore tant soit peu récent, le clergé refusait d'abord à la danseuse les dernières prières de l'Église; mais le beau-fils de Napoléon fit gronder vicaires et curé, à cause de leurs hésitations, et le service funèbre se célébra au couvent des Filles-Saint-Thomas. Mlle Chameroy, il n'en faut pas douter, était une bonne fille : elle demandait pour

donner. Béranger n'avait qu'elle en vue en composant une jolie chanson sous le titre de *La Sœur grise et la Danseuse ;* il y faisait dire à la pécheresse :

> Avec le prix d'une caresse
> Souvent j'ai sauvé la vertu !

Rues Château-Landon et Chaudron. (1)

— Qu'avez-vous vu, cher monsieur Rousseau, dans cet ancien chemin des Potences, converti en rue Château-Landon, dont le premier nom contribuait sans doute, avec le voisinage de Montfaucon, à éloigner les gens qui pouvaient craindre que dame Justice leur y assignât rendez-vous ? M'est avis que tous les habitants de pareille avenue devaient être de fort honnêtes gens.

— On y trouve peu de maisons neuves et peu d'anciennes ; mais des garnis y sentent toujours le chanvre, en ce qu'une corde tient lieu d'oreillers aux lits de leurs chambrées. Trois ou quatre masures datent sans doute de l'époque où la rue n'était encore qu'un chemin. J'y ai heureusement découvert l'origine du nom qui reste. Château-Landon n'était ni un village, ni un nom de famille, comme l'ont cru certains chroniqueurs ; c'était tout bonnement un castel, construit pour quelque sieur Landon, sous Louis XIV, puis quelque temps maison de campagne de la congrégation de Saint-Lazare. Au n° 39 se retrouve cet ancien lieu de plaisance ; le jardin du 41 en dépendait évidemment, ainsi que des terrains assez considérables par-derrière.

— Maintenant, ô consciencieux explorateur, rendez-moi compte, je vous prie, de vos découvertes rue Chaudron. La Tynna prétend qu'une enseigne de chaudronnier, placée à l'angle de la rue Château-Landon, a valu sa dénomination à

---

(1) Notice écrite en 1858.

cette autre rue, formée au commencement du XVIIIe siècle. Mais d'autres veulent que le parrain en soit Joseph Chaudron, qui a fait établir en 1718 une fontaine au coin de la rue du Faubourg-Saint-Martin et du chemin de Pantin (rue Lafayette).

— La rue Chaudron, bien qu'elle date de tantôt deux siècles à notre époque, ne paraît encore que tracée, et sur un sol qui n'a pas encore vu le fil-à-plomb. En face du château dont vous parlez, une vieille bicoque a l'air de trébucher, dans un petit renfoncement; mais il s'en exhale une poussière à faire éternuer les gabelous de la barrière des Vertus: on y bat sans cesse des tapis. En vue de la rue du Faubourg-Saint-Martin, voici bien une maison proprette, avec une entrée en jardin; il est vrai qu'elle fait exception. Les autres constructions sont en petit nombre, mais elles ne marquent plus: ne branlent-elles pas un peu la tête? Quelques poules, qu'on y voit gratter au pied des murs, ne semblent pas déjà si rassurées, et il est vrai qu'aux étages supérieurs pas mal de chambres sont à louer, comme des écriteaux l'indiquent. De ce côté-là, Paris n'est jamais plein. Mais ce n'est pas qu'on y craigne, en réalité, l'éboulement. Comment donc expliquer l'abandon et le discrédit qui font de cette rue du Chaudron, parallèle au mur de l'octroi, une sorte de second chemin de ronde? Entre chiffonniers il est passé de mode d'avouer qu'on y couche à la nuit, car le quartier Mouffetard l'emporte, comme si le prix du gîte y était bien plus doux. Ils ont pourtant baillé le sobriquet de *rue Quat'-sous* à celle du Chaudron.

Rue Picpus. (1)

Couvents. — Pensions. — Maisons de Plaisance. — Maisons de Santé.

Jeanne de Saulx, veuve de René de Rochechouart, comte de Mortemart, donna au commencement du XVIIe siècle le terrain et les bâtiments où s'établirent les pénitents réformés du tiers-ordre de Saint-François, venant de Franconville près Beaumont. Une épidémie, au milieu du siècle précédent, avait couvert les bras des femmes et des enfants d'enflures pareilles à celles que causent les puces, et un religieux avait donné la recette d'une liqueur parfumée pour faire disparaître tache et démangeaison ; de là le nom de Picpus, que porta non-seulement le couvent, mais encore le territoire environnant. Louis XIII, en posant la première pierre d'une chapelle, bâtie en remplacement d'une plus petite, fit la maison de fondation royale : ce fut d'ailleurs la métropole des 60 couvents de la congrégation. Le cardinal Duperron y reçut la sépulture et le père Héliot y prit l'habit, après avoir été chanoine du Sépulcre : tous deux léguèrent aux moines de Picpus des livres qui leur complétèrent une bibliothèque considérable. Des leurs était aussi frère Blaise, le sculpteur, et il orna d'une Notre-Dame-de-Grâce une des grottes de leur grand jardin, qui était ouvert au public. Le 14 mai 1717, Régnier,

(1) Notice écrite en 1862. Au-delà du Boulevard extérieur, la rallonge d'un bout de rue a été mise à la rue Picpus par le dernier agrandissement de Paris.

bourrelier au faubourg Saint-Antoine, faisait donation aux Picpus de la nu-propriété d'une maison, dont il restait usufruitier ainsi que son père; voici les signatures des religieux-profès qui acceptaient la donation : Louis Mirleau, *ministre provincial*, Jerôme, *deffiniteur*, Macaire, *ex-provincial*, Murcian, *gardien*, Eustache, *vicaire;* Emmanuel, Samuel, Grégoire, Charles, Constance, *discrets*, et Bonnot, *aussi discret et procureur*. Chez eux les frais du noviciat étaient de 400 livres et la profession entraînait à-peu-près la même dépense.

Le nº 52, situé en regard du couvent, qui en était propriétaire, servait de point de départ aux ambassadeurs des puissances catholiques, le jour de leur entrée solennelle à Paris, qui avait lieu ordinairement le dimanche. Cérémonial qui commençait à la Folie-Rambouillet, rue de Charenton, pour les ambassadeurs protestants.

Les religieux ont eu pour successeurs : au 57, un maître-de-pension, puis la congrégation de la Mère-de-Dieu, fondée par Mme de Lezeau ; au 42, le jardinier du couvent de Sainte-Clotilde; aux 41, 39 et 37, les dames des Sacrés-Cœurs-de-Jésus-et-de-Marie, dont l'église au 35 est neuve.

On y consacre tous les ans un service funèbre aux victimes immolées pendant la Terreur sur la place du Trône, alors du Trône-renversé, et qui ont été enterrées dans un ci-devant cimetière de chanoinesses, voisines des religieux de Picpus. Les parents de ces victimes ont été autorisés en 1804 à se faire inhumer près d'elles. Le général Lafayette y repose près de sa femme, fille du duc d'Ayen, et il n'y a pas longtemps que la marquise de Rosambo a pris sa place au même cimetière.

Tubeuf, intendant des finances d'Anne d'Autriche, avait fait venir de Reims et installé au village de Picpus, avec le concours de M. de Gondi, arche-

vêque de Paris, les chanoinesses de Notre-Dame-de-la-Victoire-de-Lépante : la première supérieure qu'elles y avaient élue, en 1652, était Suzanne Tubeuf, sœur de leur bienfaiteur. Ces religieuses célébraient, le 7 octobre de chaque année, la victoire remportée en 1572, dans le golfe de Lépante, par don Juan d'Autriche sur les Turcs. Elles suivaient la règle de saint Augustin et portaient un habit de serge blanche, avec surpli de toile fine, un voile noir sur la tête, une aumusse sur le bras. Environ 40 chanoinesses et 10 converses composaient leur maison, en 1778 : des jeunes pensionnaires y étaient reçues moyennant la rétribution annuelle de 400 livres, élevée à 500 dans les derniers temps. Le séminaire de Picpus, qui a succédé en 1830 à une fondation religieuse irlandaise, occupe en partie l'ancienne maison des religieuses.

Il y avait avant la Révolution plus de pensions de garçons que de couvents dans cette rue Picpus, et presque toutes du côté droit. La Mésangère, maître-ès-arts, homme de lettres, qui avait reçu la tonsure, y fut le chef d'un établissement, où la pension se payait 500 livres jusqu'à 10 ans, 600 au-dessus de cet âge, *plus 20 pour papier, plumes, encre, poudre et pommade*, et dans cette maison d'éducation, comme dans les voisines, on donnait par élève 24 livres *de bienvenue pour les maitres et les domestiques* Ayant quitté l'enseignement, La Mésangère fut rédacteur du *Journal des Dames et des Modes* de 1790 à 1831. Outre MM. Watrin, Lottin et Coutier, qui étaient établis plus haut, M. Collin tenait une pension, la plus ancienne de la rue, au n° 92, lequel avait appartenu à M. de la Beaume, maître-des-comptes. Le sénateur Viltard en fit sa maison de campagne, et depuis c'est une maison de santé pour les affections mentales. On y lit encore sur le mur l'inscription que voici :

1726. *De par le roi, défenses expresses sont faites de bâtir dans cette rue hors la présente borne et limite aux peines portées par les déclarations de S. M. de* 1724 *et* 1726.

Mlle Clairon, sous les auspices d'un financier, habita le 82, précédemment à M. de Nérac. Ce dernier avait eu pour voisin le musicien Marais, dont le jardin allait jusqu'à la rue de Reuilly. Un ouvroir pour les jeunes filles est sous la direction du Sacré-Cœur, au 64, antérieurement maison de santé Sainte-Aure-de-Picpus, et dans deux immeubles adjacents. Par-là a demeuré la comtesse d'Esparda, Eugénie de la Bouchardie, que Marie-Joseph Chénier a chantée.

Ninon de Lenclos avait eu pour maison de campagne la propriété occupée par La Mésangère, transformée en filature de lacets sous la République, et dans laquelle a été transféré en 1828 l'hospice d'Enghien, fondé neuf ans auparavant par la duchesse de Bourbon. La maison d'éducation de Mme Blacque, qui date d'un demi-siècle, est une transformation des anciennes écuries de Ninon.

Le 10 avait servi de rendez-vous de chasse à Henri IV. Mme Saint-Marcel y créa, sous Louis XV, un établissement particulier pour des aliénés, et l'immeuble appartient encore à la même famille, sans avoir changé de destination. L'acteur Lassagne y est au nombre des malades en traitement.

Le 4, ce pavillon carré dans lequel un pensionnat de demoiselles succède à un pensionnat de garçons, fut originairement une petite-maison. Léonard Bounaud de Tranchecerf, écuyer, comte du Saint-Empire, membre de l'Académie de chirurgie, demeurant rue de Montreuil, acquit cette propriété, en 1786, de la succession Gallé.

Rue de Reuilly et rue Érard,

NAGUÈRE

petite rue de Reuilly. (1)

Le Haut et le Bas-Reuilly sous les règnes de Dagobert Ier, de Jean-le-Bon, de Louis XIV, de Louis XVI, de Napoléon Ier et de Napoléon III.

En 1862 il y a encore une rue, une petite rue et une impasse de Reuilly ; mais l'impasse, désignée sur le plan de Verniquet comme cul-de-sac Siguéri, est devenue une rue, en débouchant sur le boulevard Mazas, et changera de nom inévitablement.

Les rois mérovingiens ont eu pour résidence d'été le château de Reuilly, où Dagobert Ier a amené Gomatrude, sa première femme, puis Nanthilde, après avoir répudié Gomatrude en l'année 629. Le roi Jean, au XIVe siècle, promettait encore à Humbert, patriarche d'Alexandrie, de lui donner son manoir de Reuilly. De ce château, reconstruit au moyen-âge, les ruines ont été longtemps une cour des Miracles, repaire de la bohême. Rivière Dufresny, patronné par Colbert, y a créé, en 1634, la manufacture royale des glaces, qu'on retrouve transformée en quartier d'infanterie. Il restait néanmoins, derrière la manufacture, une maison de Reuilly, dans la petite rue, entre le cul-de-sac Siguéry et la rue de Charenton. La population de ce hameau suburbain était croissante avant même qu'une grande industrie s'y exploitât

---

(1) Notice écrite en 1862. La rue qui est dédiée à Érard, facteur de pianos, s'appelait alors petite rue de Reuilly.

royalement. Une chapelle, pour le desservir, ainsi que Picpus, la Folie-Regnauld et autres lieux du voisinage, avait été construite dès 1625 à la pointe Reuilly.

Le lieutenant-criminel Lecomte avait pour locataire un jardinier, en 1720, dans l'impasse, où De Meufve, banquier, entretenait sa petite-maison; deux autres propriétés y appartenaient à Mme de Vorce, qui en occupait une. De l'autre côté de la petite rue, à l'angle de la rue de Charenton, un voiturier était propriétaire ; puis venait le comte de Nocé, qui ne soupait pas que chez le régent, puis le couvent de la Trinité, donnant aussi rue de Reuilly. Plusieurs corps-de-bâtiments datent, en cet endroit, des siècles précédents.

Suzanne Sarabat, protestante convertie, et Mme Voysin, femme du chancelier de France, établirent, en 1703, près du cloître Saint-Marcel les mathurines, filles de la Trinité, transférées près de l'Observatoire peu de temps après, puis, en 1707, rue du Faubourg-Saint-Antoine, et cinq années plus tard dans une maison de la petite rue de Reuilly, que leur cédait Mlle Fréard de Chanteloup. Ces religieuses, qui n'étaient point cloîtrées et que des vœux simples engageaient, portaient un triangle d'argent en sautoir sur un ruban bleu. Elles enseignaient gratuitement des filles pauvres et prenaient des pensionnaires à 3 ou 400 livres par année. La Trinité devint, sous la République, une filature ; on y retrouve une manufacture de papiers peints.

On a appelé Bas-Reuilly l'impasse et la petite rue, ainsi que la rive droite de la rue de Reuilly. La rue Montgallet elle-même a été dite du Bas-Reuilly. Le Haut-Reuilly a gardé le château, dont ce qui reste est beaucoup plus vieux que la manufacture royale, substituée au château d'une autre époque. La mar-

quise de Brinvilliers a fait de l'ancien séjour des mérovingiens sa maison de campagne, et notre siècle une fabrique de chandelles, rue de Reuilly, 37-39-41. Nous sommes, de plus, tenté de croire que cette propriété fut la maison à huit corps-de-logis et à jardin de 3 arpens, sise rue de Reuilly, vendue en 1775 à Louis Joron, conseiller du roi, *commissaire enquesteur et examinateur au Châtelet*, par Laffitte, procureur au Châtelet, dont la mère, née Lefebvre, avait acquis, en 1714, de Maignard, marquis de Bernières.

Le 2 mai 1775, Philippe-Louis Poquelin, demeurant rue Geoffroy-Langevin, Jean-François Selon, Joseph Canclaux, Antoine Saladin et Pierre Combault, tant pour eux que pour les autres associés et intéressés en la manufacture royale de glaces, achetaient le 14 actuel. Leur vendeur se nommait Louis Mortier. Un de ses prédécesseurs avait été Sébastien Bourbon, peintre du roi, recteur de l'académie royale de Peinture et de Sculpture. Ce peintre, décédé en 1671, avait passé les dix dernières années de sa vie dans la rue de Reuilly, que sa veuve et une de ses filles n'avaient quittée que 41 ans après.

Ladite maison et beaucoup d'autres relevaient censuellement de l'abbaye Saint-Antoine et s'immatriculaient, par un renouvellement d'aveu, dans le Terrier dressé l'an 1691 *en conséquence des lettres obtenues du roi et de la sentence rendue par N. N. S. S. des requêtes du palais, des publications faites*, etc., *à la diligence de noble et vertueuse dame Marie Madeleine de Mornay de Montchevreuil, abbesse, dames Élisabeth Burin, prieure, Marie de la Proustière, Élisabeth Scarron, Madeleine de Chevité, Marguerite Binot, Anne Lévis, Chrétienne Bailly, Anne Bouthillier, Jeanne Royer, Catherine de la Proustière, Marguerite Fouquet, Françoise Le Camus, Madeleine de la Salle, Anne de Rouvroy, Madeleine Leclerc, Louise de Taunave, Suzanne*

Doradour, Marguerite Chevré, Marguerite Goussault, Jeanne Amelot, Antoinette de Rouvroy, Anne Bonnet, Marie Molé, Élisabeth Chevré, Élisabeth de Sainte-Foigne, Antoinette de Maintenant, Madeleine Chevré, Madeleine d'Angest, Marie-Anne Duhamel et Françoise Macé, religieuses professes de cette Abbaye Royale. La maison faisant suite à la manufacture de glaces était louée à une boulangère par ces religieux, qui en avaient la propriété absolue. Beaucoup de boulangers habitaient alors ces parages. Le moyen de nous étonner qu'une boulangerie Bethmont et Béranger, 33 rue de Reuilly, se dise fondée en 1656 !

Lecarurier de Saint-Germain, gendarme de la garde ordinaire de Louis XV, gentilhomme des enfants de France, avait eu Dufix, tailleur d'habits, pour prédécesseur dans une maison et un jardin sis en haut de la rue ; Guillaume Barreau, bourgeois, lui succéda.

La petite-maison du marquis de Duras n'est-elle pas devenue, elle aussi, une manufacture sous le premier empire ? Le marquis y recevait M[lle] Ledoux, qui lui vola un jour une boîte d'or ; la duchesse de Mazarin en avait fait cadeau, comme souvenir, à M. de Duras, lors de son mariage. Ce qui vient par la flûte s'en retourne par le tambour !

Royer, maître de pension, et un de ses confrères avaient été établis rue de Reuilly avant la fin du règne de Louis XIV ; les sieurs de Longpré et Le François y tenaient une *école des sciences mathématiques et historiques* sous Louis XVI. M. Saint-Amand-Cimetière y fut ensuite chef d'institution. Des écoles et des pensionnats pour les jeunes filles catholiques et protestantes rivalisent, à notre époque, dans la même rue, que n'ont pas entièrement envahie les fabriques. Les diaconesses, sœurs de charité protestantes, ont le chef-lieu,

de leur institution au n° 95 : un hospice, un pensionnat, une maison de refuge et une maison de correction y sont réunies sans se confondre. Un peu plus haut, les dames de Sainte-Clotilde, dont la communauté est enseignante, occupent, depuis 1821, l'ancienne propriété dans laquelle les carrosses du roi allaient prendre les ambassadeurs catholiques par la porte qui donne rue Picpus.

Rue Portalès,

NAGUÈRE

Sainte-Barbe, et rue Villeneuve,

NAGUÈRE

Saint-Étienne-Bonne-Nouvelle. (1)

Propriétaires en 1720 rue Sainte-Barbe :

Côté des numéros impairs.	*Côté des numéros pairs.*
Godin.	Dame Ledoux, à l'Écu-de-France.
Cudel.	Labarque, tailleur.
Le Pas.	Frémont.
Dedieu, *coin de la rue de la Lune.*	Denis, au Monarque.
Les frères de Lenoncourt, maîtres-cordonniers, *autre coin.*	Navet, aux Trois-Cornets.
Idem.	Subtil, à Sainte-Anne.
Les filles de l'Union-Chrétienne.	Marchand, architecte, *coin de la rue de la Lune.*
	Héron, *autre coin.*
	Les Filles-Dieu.
	Dame Lataux.

---

(1) Notes publiées en 1862. Le bienfaisant M. Portalès, dont la rue Sainte-Barbe porte maintenant le nom, était encore vivant et curé de l'église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle. La rue Saint-Étienne-Bonne-Nouvelle n'avait pas encore reçu la dénomination de l'ancien quartier de la Ville-Neuve, dont elle avait fait partie, comme la rue Sainte-Barbe, comme la rue Bourbon-Villeneuve, à-présent Aboukir, *etc.*

Rue Sainte-Étienne :

Mlle Mercier.
Chambon.
Leprince, marbrier.
Idem.
Levicomte.
Idem.
Cheuvry.
Idem.
Veuve Titon, à la Figure-du-Roi.
Baudoin, *coin de la rue de la Lune.*
Dame Lemaître, *autre coin.*
Dame Brion.
Rattelier.
Questier.
Noury, avocat.
Ferré, tailleur.
Tirard, à la Fleur-de-Lis.
Veuve Polsac, à Saint-Louis.
Courin, *coin de la rue de la Lune.*
X, *autre coin.*
Huart, capitaine du quartier.
Turpin.

Rue Marie-Stuard. (1)

En passant dans une rue qu'elle ne connaissait pas, Marie Stuard, reine d'Écosse et de France, demanda comment elle s'appellait ; mais le nom en était si peu honnête qu'on le corrigea une première fois en répondant : — Rue Tire-Boudin.

Cet adoucissement parut si nécessaire qu'on en oublia l'autre nom, qui rappelait trop que la rue avait été de celles où se parquaient les femmes de mauvaises vie et mœurs. Deux siècles avaient déjà accepté cette pudique réforme quand Saint-Foix rappela, dans ses *Essais sur Paris*, l'anecdote à laquelle elle était due. Fouché s'en inspira, alors qu'il exerçait le commandement dans la police impériale, pour donner au même scrupule une satisfaction plus complète, en substituant le nom de Marie-Stuard à celui de Tire-Boudin.

Cinq paysans, chargés de provisions pour les halles, furent gelés dans la nuit du 20 janvier 1608, à l'entrée de ladite rue. Le froid avait eu, cette nuit-là, une intensité rigoureuse dont Henri IV lui-même s'était ressenti au Louvre. Le roi raconta, en effet, à Pierre Mathieu, assistant à son petit-lever, qu'il s'était réveillé la barbe toute gelée dans le lit que partageait la reine : circonstance aggravante pour la rigueur de la température !

Le n° 24, à l'enseigne de Saint-Sauveur, appartint simultanément à trois frères : Henri de Valois, écrivain critique, avocat, historiographe de Louis XIV ; Charles de Valois et Adrien de Valois, seigneur de la Mare, poëte latin, qui fut aussi historiographe du roi.

---

(1) Notice écrite en 1862.

Sous le règne suivant, une maison plus voisine de la rue des Deux-Portes que de la rue Montorgueil fut habitée par Carlin Bertinazzi. Cet arlequin célèbre de la Comédie-Italienne improvisait mieux qu'il ne récitait. Sa probité n'était pas moins connue dans le quartier que sa gaîté. Sa femme avait pourtant, sans sa permission, des amants, et pouvait-il en rire ? Quand on jouait des tours à l'arlequin, alors qu'il n'était plus en scène, il s'en consolait par ces mots : — Décidément je crois qu'il n'y a que moi de parfaitement honnête homme.

Mme de Hesse et Mlle Trial, du même théâtre, ont demeuré aussi rue Tire-Boudin. La première était fille de Thomassin, l'ancien arlequin des Italiens ; elle avait débité, enfant, des petits rôles, avant d'être reçue en 1727 amoureuse et soubrette. Mlle Trial eut pour mari l'acteur qui a laissé son nom à son emploi dans l'opéra-comique.

Rue Saint-Joseph. (1)

Prudhomme, auteur du *Miroir de Paris*, fait mourir Mme de Montespan dans la rue Saint-Joseph ; mais cette maîtresse de Louis XIV a passé les dernières années de sa vie tantôt au couvent de Saint-Joseph, situé rue Saint-Dominique, chez les filles de la Providence, dont elle était la bienfaitrice ; tantôt à Bourbon-l'Archambault, où elle a rendu le dernier soupir.

Lorsque Mme de Montespan avait encore ses appartements à Versailles, Martin Le Pas, architecte des bâtiments-du-roi, occupait déjà un hôtel dont le n° 11, rue Saint-Joseph, a pris la place dans notre siècle. La veuve de Leroquier, couvreur, était propriétaire nos 7 et 9, et Guignes, valet-de-chambre du roi, n° 1. MM. de Marande avaient sur l'autre ligne la troisième maison et la quatrième à partir de la rue du Gros-Chenet, présentement du Sentier.

Des scènes dramatiques d'un roman d'Alexandre Dumas, le *Chevalier d'Harmental*, se passent au n° 5 ; mais on n'y rencontrait réellement que Vincent père et fils, banquiers, dans la seconde moitié du dernier siècle. Au même temps, un payeur de rentes, nommé Maupetit, occupait le n° 4, postérieurement hôtel d'Hautpoul, qui appartient encore à Mme la comtesse de Palarain, fille de la marquise d'Hautpoul.

Le Conservatoire de musique, dont les traditions furent sauvegardées pendant la Terreur par le corps de musique des ci-devant gardes-françaises, se réfugia, à cette époque, rue Saint-Joseph ; mais

---

(1) Notice écrite en 1862.

il y resta peu de temps. N'était-ce pas dans la chapelle qui avait valu le nom de rue Saint-Joseph à l'ancienne rue du Temps-Perdu ? Ladite chapelle, en tout cas, avait été convertie en chef-lieu de la section de Brutus, précédemment section de Molière et Lafontaine, dite plus tôt encore de la Fontaine-Montmorency et tout d'abord district de Saint-Joseph. Molière et Lafontaine avaient reçu la sépulture dans le cimetière contigu ; leurs corps furent relevés officiellement, et l'aliénation permit de métamorphoser, trois ans plus tard, en un marché le cimetière et la chapelle. Le n° 28 servait de presbytère à celle-ci, que sa transformation ne rend méconnaissable qu'à l'extérieur. Le marché est moins bien construit sur l'emplacement du cimetière, c'est-à-dire du côté de la rue du Croissant. Aux frais du chancelier Séguier avait été bâtie, en 1640, la petite église, donnée avec le cimetière aux marguilliers de Saint-Eustache, en échange d'un autre cimetière, situé rue du Bouloi et que s'annexait l'hôtel Séguier.

Rue Saint-Marc. (1)

Le mauvais Lieu. — La Gazette érotique. — Les Hôtels. — Les Cabinets d'Amateurs. — Le Pavillon du Duc de Montmorency. — Ernest Legouvé.

L'explorateur qui prend des notes en ville pour servir à la rédaction de nos notices croit que la maison angulaire qui relie la rue Feydeau à la rue Saint-Marc a toujours eu la destination qui l'oblige à tenir nuit et jour ou ses jalousies abaissées ou ses persiennes fermées. Il paraît qu'on y retrouve jusqu'à de fausses portes d'une construction séculaire, et les précautions qu'elles servaient probablement à prendre n'étaient pas inutiles. L'appareilleuse Brissault, établie rue Feydeau, recevait jusqu'à des femmes mariées, réduites aux expédients par un moment de gêne et qui craignaient de rencontrer leurs maris en veine d'infidélité. Brissault, tailleur d'habits, s'était mis à la tête de la maison, avec sa femme, déjà connue comme *fille du monde*, et il en était résulté pour la Gourdan une sérieuse concurrence. L'engagement volontaire et le remplacement suffisent au recrutement incessant de l'armée féminine dont le service ne consiste qu'à remplacer l'amour et le mariage. Le poste que voici tient sous les armes, depuis plus de cent ans, le même nombre de jeunes soldats, d'autant plus braves qu'ils ne s'enrôlent pas sans avoir déjà vu le feu. Le chevrons n'y sont de mise que pour le capitaine, et les meilleurs soldats s'y

(1) Notice écrite en 1858.

renouvellent à la première ride. La jeunesse avant tout ! La manière d'exploiter le vice n'a pourtant pas toujours été la même dans cet établissement séculaire. Une femme, que la nuance de ses cheveux avait fait surnommer la Rouge, s'y prenait sous la République et le premier empire différemment que la Brissault sous Louis XV : à plein verre elle versait à boire aux chalands du rez-de-chaussée, qui ne grimpaient plus tous aux étages supérieurs. La Vincent restitua ensuite à la maison des habitudes moins soldatesques, afin de rivaliser avec la Saint-Aubin et la Mayancourt, établies rue Saint-Marc et rue Neuve-Saint-Marc, où leurs maisons du moins vivent toujours.

Le journal érotique rédigé pour Louis XV, sur les rapports de la police, traitait presque les femmes de qualité et les bourgeoises, dans leurs écarts, comme des filles du monde. Une belle blonde frisant la quarantaine, Mme Magon de la Balue, dont la demeure était rue Saint-Marc, chez son mari, le fermier-général, n'avait-elle pas un ami de ce dernier pour amant ? Jusque-là rien de surprenant. Mais la chronique scandaleuse *ad usum regis* ajoutait que Mme de la Balue avait eu raison de préférer à un galant de la première jeunesse le complice qu'elle avait choisi : ce bel homme était intéressé dans les manufactures de drap de Van Robais et encore garçon, n'ayant que 55 ans, âge compatible avec une saine vigueur. L'anecdote, ainsi présentée, flattait Louis XV, car il avait passé la quarantaine. Le fermier-général quitta bientôt pour la rue Grange-Batelière, puis pour la place Vendôme, la rue Saint-Marc, où son ancien hôtel porte aujourd'hui soit le chiffre 24, soit les chiffres 16 et 18, qui se rapportent également à un ancien hôtel Dubarry.

Un terrain affermé à Duval, jardinier, fut acheté en l'an 1700 par Bodre, maître-maçon, qui y construisit le 17. Cette maison appartenait, peu

d'années après la mort de Louis XIV, à Pierre Martinaut de Préneuf, secrétaire du roi, lieutenant-général au bailliage de Cusset, et à l'épouse de Noïlas, seigneur de Montluisant, auxquels propriétaires le procureur Aillaux réclamait vingt-cinq ans d'arrérages de cens au profit du fief de la Grange-Batelière, dont le financier Law était tenancier.

Les galeries particulières d'objets d'art affluaient rue Saint-Marc au XVIIIe siècle. On y vantait d'abord le cabinet d'histoire naturelle de Mme de Boisjourdain, puis celui du peintre Desmoulins ; la galerie des tableaux de Mme veuve Sorin et enfin le cabinet d'ornithologie du duc de Montmorency, établi dans un pavillon. Lecarpentier était l'architecte de ce pavillon, décoré de sculptures par Pineau et d'un plafond représentant les *Quatre-Saisons*, par Hallé.

Un chartrier et une salle de bain faisaient subsidiairement partie du pavillon, dont fut locataire le duc d'Orléans sous le règne de Louis-Philippe, et qu'occupe le café de l'Europe, rue Vivienne. L'hôtel de Montmorency-Luxembourg avait été édifié en 1704, sur le dessin de Lassurance, pour Thomas de Rivié, secrétaire du roi, prédécesseur en cet endroit du contrôleur-des-finances Desmarets. N'en survit-t-il pas d'autres bâtiments moins importants, de l'autre côté du passage des Panoramas ? Le roi avait autorisé le duc, en 1782, à ouvrir la rue Neuve-Montmorency (1) à ses dépens, en face de l'hôtel. Les autres maisons principales de la rue étaient habitées en ce temps-là par Mme Sorin, par la famille d'Esparbès, par Leroy de Camilly, payeur de rentes, par Chaumont de la Millière, intendant au département des Ponts-et-chaussées, et par Desmoulins.

(1) Présentement rue des Panoramas.

Le 14 appartenait-il déjà à la famille Legouvé ? En tout cas, Ernest Legouvé, notre cher maître, membre de l'Académie-Française, occupe de nos jours, au 14, la chambre à coucher dans laquelle il est né. Son père, l'auteur du *Mérite des femmes*, fit décorer l'appartement sur le plan de Percier-Delatour.

Le patron de la rue Saint-Marc, qui a vu le jour au milieu du XVIIe siècle, était un Vivien, comme les patrons de la rue Vivienne : tous les Vivien connus depuis le régne de Louis XII jusqu'à celui de Louis XIV, étaient seigneurs de Saint-Marc près Dammartin. Elle a épousé, en 1847, la rue Neuve-Saint-Marc, née en 1780 sur le terrain du duc et de la duchesse de Choiseul-d'Amboise. Ceux-ci, en vendant par lots leur hôtel de la rue Richelieu, s'en étaient réservé toute la rue d'Amboise et presque toute la rue Neuve-Saint-Marc jusqu'à ce que leur hôtel à la Grange-Batelière fût prêt à les recevoir.

Rue des Anglaises. (1)

La rue Neuve-Saint-Jean-de-Latran, une de celles auxquelles s'étendait la censive du commandeur de Saint-Jean-de-Latran, doit d'être devenue rue des Anglaises à un couvent dont l'abbé Lebeuf ne dit pas mot dans son *Histoire du Diocèse*. *Le Dictionnaire des Rues* le place au n° 20, où une communauté religieuse, mais différente, se trouvait établie il y a vingt ou trente ans.

Une autre encore, celle des Servites de la Sainte-Famille, s'installe, sous le patronage de Notre-Dame-des-Anges, aux nos 4, 6 et 8, qui n'ont pas été davantage le monastère nominal de cette rue. Principe, bourgeois de Paris, y plantait ses choux en 1724. Un voiturier payait alors à Leplus le loyer d'une maison sise de l'autre côté et plus haut, en regard des Anglaises. Leur bâtiment conventuel porte le n° 28.

Les lettres-patentes en vertu desquelles s'établirent ces religieuses benédictines anglaises, sous l'autorité de l'archevêque de Paris, sont du mois de décembre 1677. Un des articles de leurs statuts ordonnait à ces dames de prier pour le rétablissement de la religion catholique en Angleterre. Leur propriété, ayant de superficie 1790 mètres, fut vendue au profit de l'Etat le 1er brumaire an VIII.

---

(1) Notice écrite en 1870.

Rue Blondel,

NAGUÈRE

Neuve-Saint-Denis. (1)

Les portes Saint-Denis et Saint-Martin, avant de s'emparer des deux places qu'elles conservent à titre de monuments, se trouvaient sur la même ligne que la rue Neuve-Saint-Denis, qu'elles avaient fait naître au XVIe siècle sous ce nom : la rue des Deux-Portes.

La Ville adjugea, en 1675, à Julien Gervais, doyen de ses quarteniers, une maison et une place à bâtir, donnant à l'entrée de cette rue, ainsi que dans les rues Saint-Martin et Sainte-Apolline. La petite-fille de Gervais apporta ce bien en mariage à Thomas Ragon, trésorier-de-France au bureau des finances de la généralité de Rouen.

Du même côté que la famille Gervais, l'évêque de Clermont n'avait pas moins de 9 maisons, dont les enseignes se suivaient dans cet ordre : le Cheval-Blanc, la Perle, la Fleur-de-Lis, le Chapeau-Rouge (de bon augure, n'est-ce pas, pour un évêque ?), Saint-Nicolas, le Saint-Esprit, Saint-Martin et le Pied-de-Biche. La dernière propriété épiscopale ne gardait-elle l'anonyme que par hasard? Si les habitantes n'en avaient pas de meilleures mœurs que celles du présent no 4, la pudeur ne conseillait que trop d'y voiler l'image d'une sainte.

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue Neuve-Saint-Denis n'honorait pas encore d'une façon toute particulière la mémoire de Blondel, directeur de l'École royale d'architecture et auteur de la porte Saint-Denis.

Plus près encore de la rue Saint-Denis, du même côté, Mme Torcherie débitait ce qu'annonçait l'enseigne des Trois-Bouteilles. De l'autre côté, près de l'étude du notaire Gaillard, il y avait dès-lors une traverse, boulevard Sébastopol en herbe.

Peu de temps après, Claude Étignard de Lafaulotte, dont les descendants ne portent plus que le surnom, était propriétaire sur cette file, entre Grimaud et Havard.

Mme Rivarol, au contraire, ne portait même pas en son domicile de la rue Neuve-Saint-Denis le titre de comtesse que lui avait donné avec ostentation son défunt mari, le caustique écrivain. Elle était d'origine anglaise et faisait des traductions. Sa modestie, du reste, pouvait résulter de ce qu'on avait contesté la noblesse du comte de Rivarol, de son frère, le chevalier, et même du comte de Barruel-Beauvert, courageux publiciste, qui avait épousé leur sœur. On avait été jusqu'à abuser de ce que Rivarol père avait tenu un cabaret à Bagnols pour dire un jour au fils :

Calmez un peu votre colère,
Imitez monsieur votre père,
Qui mettait de l'eau dans son vin.

Rue des Gravilliers. (1)

Avec la cendre gravelée, on ne colore ni les peaux, ni les étoffes, mais on les prépare à recevoir la teinture. C'est de la lie de vin séchée, puis calcinée. On en faisait usage près Saint-Martin-des-Champs avant même que Paris ne s'étendît jusque-là. Une rue aux Graveliers, que l'on y connaissait déjà en l'an 1250, se trouvait encore habitée sous le règne de Louis X par des tanneurs et des pelletiers, en même temps que par des maçons, des charpentiers, des chauciers, des couteliers et des orfévres, sans compter le taunier Adam de Brou, sergent à cheval. Les historiens se bornent à rappeler qu'en cette rue, sous le règne précédent, un boucher s'appelait Gravelier ; mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque d'éclosion pour tant de noms patronymiques, l'œuf en était quelquefois le hameau, le quartier ou la rue que le ci-devant anonyme habitait, sous ce que nous appelons un prénom, qui n'avait rien d'héréditaire.

On se contente aussi de qualifier propriétaire ce Jean Robert dont le nom passa vers 1710 à une portion de la rue des Gravilliers, entre les rues Beaubourg et Saint-Martin. Ne convient-il pas d'ajouter que ce parrain, farceur de son état en même temps que marchand de cirage, débitait par les rues encore plus de facéties et de calembours que de noir ? Assez d'autres ne broient que du noir ; mais ceux-là ne font pas fortune. En la rue Jean-Robert, alors qu'elle emprunta cette

(1) Notice écrite en 1864.

dénomination si populaire, 30 maisons et 7 lanternes faisaient suite directement aux 61 maisons et 13 lanternes de l'autre rue, plus fidèle à son nom du XIIIe siècle. Ces bâtiments, comme on peut s'en rendre compte, n'ont fait depuis lors que croître; ces réverbères n'ont fait qu'embellir.

Au n° 69 d'à-présent, le grand hôtel d'Estrées garde sur la cour une madone dans sa niche; il fut bâti pour un grand-maître de l'artillerie de France, père ou grand-père de la belle Gabrielle. On retrouve au 70 le petit hôtel du même nom. L'un et l'autre nous reportent au bon temps des mansardes; elles ne couronnaient alors que peu d'étages, et il ne tient qu'à nous d'en revoir deux à cheval l'une sur l'autre, au n° 37, et qui semblent si entichées de leur célibat respectif qu'on les ferait tomber en poussière plutôt que de les accoupler.

Le passage de Rome, qui répond de ce côté au n° 24, nous rappelle qu'une rue des Cordiers, puis du Puits-de-Rome, relia la rue du Temple à la rue au Maire, où elle se réduisit ensuite à l'état de cul-de-sac. Le plan de 1652 marque tout simplement la place dudit cul-de-sac, maintenant passage, avec un seul mot, le mot : *Rome*.

Baletti, acteur de la Comédie-Italienne, demeurait en 1761 vers le n° 30 actuel. Lebel, premier violon au même théâtre, musicien ordinaire du roi, habitait la même rue vingt ans après. Le chimiste Cadet de Vaux y avait, à la même époque, sa pharmacie, qu'il vendit, afin d'appliquer plus librement, par ses expériences et ses écrits, la chimie aux besoins ruraux et domestiques. Cette officine portait le n° 16. Mais alors le n° 1 faisait le coin de la rue Transnonain, ajoutée de nos jours à celle Beaubourg, et le n° 2 suivait, sans changer de côté; Arbinet, serrurier notable, occupait

le n° 14 et rivalisait avec Georges, établi n° 27; les angles de la rue du Temple portaient les chiffres 46, 47, et Naturali, banquier, habitait le n° 84.

Ce dernier numéro est assez élevé pour faire croire que la rue Jean-Robert ne se distinguait déjà plus, sous Louis XVI, de celle des Gravilliers. Toutefois, MM. Lazare ne rapportent ce rapprochement qu'à l'année 1851. Ils racontent en même temps que, le 4 germinal an XII, Joyaut, Burban et Dutry, compromis avec Georges Cadoudal, furent arrêtés au n° 24 de la rue Jean-Robert, depuis lors n° 88 de la rue des Gravilliers.

Rue du Poirier. (1)

Thaumasse, dans la *Coutume du Berri*, parle de grains vendus et à vendre « selon que le blé vault au Poirier. » On appela donc *Poirier* un marché au blé, et cette ancienne acception semble donner à notre rue, qui suit la rue Brise-miche, laquelle fait angle avec la rue Taillepain, la seule étymologie rationnelle de son nom. Mais celui-ci fut également porté par une sorte de jeu.

Aussi bien la rue s'était dite de la Petite-Bouclerie dès le commencement du xive siècle, et une reconnaissance censuelle de l'année 1723 ne la nommait encore Poirier qu'en ajoutant : « dite aussi de la Baudroirie. »

Ce titre confirmatif, passé au profit du chapitre de Saint-Merri, comme seigneur censitaire, était conçu dans les termes ordinaires ; seulement on y relatait une circonstance particulière, c'est que le reconnaissant signait entre les deux guichets du Châtelet. Le propriétaire en prison n'en était pas moins qualifié messire Jacques-Edouard Richer, sieur de la Petite-Barre, Hessel, Clivot et autres lieux, bachelier de Sorbonne, prieur de Saint-Vincent de Laitre. Sa maison de la rue du Poirier comportait trois corps-de-bâtiments et aboutissait par-derrière à une maison de la rue Neuve-Saint-Merri appartenant à l'Hôtel-Dieu et que nous désignons dans la notice consacrée à cette autre rue.

---

(1) Notice écrite en 1864.

Sur la rangée opposée, la rue Pierre-au-Lard avait deux coins : l'un à la chartreuse de Paris, représentée par dom Arsène Le Boiteux, prêtre, religieux et procureur y demeurant, et l'autre à dame Marguerite Rousseau, veuve de Baudouin Presty, écuyer, ancien échevin.

En 1691, on dînait ou soupait pour 20 sols à la Croix-d'Or, dans la rue du Poirier.

Rue du Renard,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Renard-Saint-Merri, et rue Grenéta,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

Renard-Saint-Sauveur. (1)

L'acception dans laquelle a été appliqué à deux rues le mot *renard* signifiait : fente, canal ou trou par où se perdent des eaux. L'une comme l'autre avait son renard d'égoût et prenait aussi le nom de Saint-Merri par-ci, de Saint-Sauveur par-là.

Néanmoins une enseigne, qui passait sous Louis XIV pour patronymique, montrait un quadrupède carnassier à la queue touffue sur une maison de la rue du Renard-Saint-Sauveur ayant sa principale entrée rue Saint-Denis et appartenant à Mlle Hardy : là se trouve aujourd'hui le passage du Renard.

Le duc de Coislin, qui était l'homme le plus poli de France, occupait les nos 5 et 9 actuels, son petit et son grand hôtel. L'acteur Laruette, compositeur de musique pour les pièces à ariettes, demeura postérieurement au petit, avec sa femme, Mlle Laruette, née Villette. Le nom de cet acteur désigne encore l'emploi qu'il remplissait à la Comédie-Italienne : il avait réussi au théâtre comme

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue du Renard-Saint-Merri n'englobait pas encore la rue de la Poterie-des Arcis ; celle du Renard-Saint-Sauveur n'était pas encore ajoutée, avec la rue Beaurepaire, à la rue Grenéta.

père-noble bien mieux que dans les amoureux, qu'il jouait déjà à la foire Saint-Germain en 1752. L'actrice ne jouait pas avec moins d'expression que son mari, et elle chantait mieux; les opéras de Monsigny et de Grétry lui trouvèrent encore la voix fraîche, bien qu'elle eût débuté à l'Opéra en 1758, pour entrer aux Italiens trois ans après. Un agent-de-change habitait, au milieu du règne de Louis XVI, une maison contiguë à celle que les époux Laruette n'habitaient déjà plus, rue du Renard-Saint-Sauveur, et alors un autre agent-de change était au grand hôtel Coislin, en même temps que le célèbre accoucheur Sigaud de Lafon, qui y faisait son cours. La faculté de Médecine avait voulu, par gratitude, qu'une médaille fût frappée en l'honneur de ce praticien, pour consacrer l'expérience heureuse d'une découverte spéciale qu'il avait faite étant encore élève en chirurgie. Utile progrès, qui ne laissait pas d'être la conséquence d'un autre progrès encore plus important ! Les sages-femmes avaient-elles toujours eu, pour leur donner de salutaires exemples, ces confrères, ces rivaux, ces maîtres qui différaient de leur clientèle par le sexe? Rien qu'à ce mot : un accoucheur, combien de siècles antérieurs auraient crié à l'indécence ! Un magasin d'éponges, au petit hôtel, fut remplacé dès 1817 par le magasin de parfumerie que tient toujours la famille Dubuc-Josse. La maison intermédiaire se construisit vers le même temps, aux dépens de l'ancien jardin de M. de Coislin.

Leroy, ancien greffier, et Macé, greffier en l'élection, étaient propriétaires de front avec le duc. Ceux d'en face, à partir de la rue des Deux-Portes, étaient Barthélemy, maître-maçon, la susdite D[lle] Hardy, Des Essarts, De la Vergée et Valbrun.

L'autre ruelle du Renard eut jusqu'à une salle-

de-spectacle. Des amateurs y jouaient la comédie, au commencement de la République; des acteurs plus ambitieux leur succédèrent, en ouvrant au public payant le théâtre de la Concorde. Si la rue était trop étroite pour les voitures, il en fut autrement de la salle pour les piétons, qui ne s'y aventurèrent eux-mêmes que peu de temps. Ce théâtre était-il à gauche, ou bien à droite? D'un côté comme de l'autre il y avait eu place, sur des cours ou jardins d'anciens hôtels, pour cet établissement malencontreux. Quels étaient-ils donc, les hôtels d'une voie si peu carrossable? Il se peut que le n° 1 de ce temps-ci ne soit pas absolument autre qu'une maison, située au même endroit, dont le propriétaire était Desnots, secrétaire des finances, vers la fin du XVIIe siècle. Mais les chiffres impairs qui suivent ne montrent plus rien d'un hôtel qui communiquait aussi par une allée avec la rue Neuve-Saint-Merri et qui avait appartenu à René Potier, président au parlement : le conseiller d'État Réné de Marillac y avait pour voisins le président de Lesseville et M. de Buzenval; puis la maison passa au petit-fils de M. de Marillac, le duc de la Trémoille, encore mineur, mais déjà pair-de-France et président des États-de-Bretagne par droit de naissance. Quant aux chiffres pairs, ils commencent et ils finissent aristocratiquement par une construction séculaire, sans compter le n° 10, qui se flatte d'avoir eu pour maîtres, durant le dernier siècle presque entier, les princes d'Orléans. Il nous paraît probable néanmoins que le propriétaire de cette maison, sous la Régence, fut un simple conseiller au parlement, Lucas, seigneur de Muin, qui en avait une autre adjacente, et non pas le régent. M. Lucas y tenait d'une part à Arnauld de Pomponne, conseiller d'État, garde-des-sceaux, abbé commendataire de l'abbaye Saint-Médard de

Soissons, qui succédait lui-même au ministre, son père, et à son grand-père, Robert Arnauld d'Andilly, dans la propriété de son hôtel, ouvrant rue de la Verrerie. Seulement M. de Pomponne tenait aussi à la marquise de Castilly, dont la maison avait sa porte sur la rue du Renard-Saint-Merri.

Rue et Place Sainte-Opportune. (1)

Vendue nationalement le 24 novembre 1792, l'église Sainte-Opportune fut bientôt démolie. Des maisons la remplacent, entre la rue de l'Aiguillerie, la place Sainte-Opportune et la rue du même nom, qui s'appelait aussi de l'Aiguillerie quand la principale porte de l'église y donnait. Était-ce assez d'espace pour une église royale, collégiale et paroissiale, avec sa tour festonnée de fleurs de lis ? Pas trop : vous en pouvez juger. Mais les paroissiens pauvres remplissaient le chœur, tandis que le service curial se faisait dans une chapelle, sur le côté méridional de la nef. Le chapitre, au surplus, n'avait-il pas comme sous la main l'église des Saints-Innocents, dont le curé était à sa nomination ? Le jurisconsulte François Connan, élève de l'Italien Alciat, et que François I[er] avait fait maître-des-requêtes, reposait à Sainte-Opportune, au-dessous d'une épitaphe en vers latins, qui témoignait de la douleur de sa veuve. On ne remarquait pas moins un superbe candélabre, dont Charles-Quint, en passant à Paris, avait fait présent à l'église. Plus anciennement il y avait eu des recluses dans une loge qui dépendait du cloître, notamment Agnès du Rochier : cette fille d'un gros marchand de la rue Thibautodé s'était enfermée là volontairement, le 5 octobre 1403, n'ayant que 18 ans, et elle y était morte à 98. A une époque encore plus reculée, Sainte-Opportune avait été

---

(1) Notice écrite en 1864. La rue des Halles, qui traverse la place Sainte-Opportune, est de création postérieure.

un prieuré de filles. L'église datait, comme ermitage de Notre-Dame-des-Bois, d'avant l'invasion des Normands ; au siècle XIII on l'avait rebâtie et au siècle suivant érigée en paroisse. Ses deux bienfaiteurs principaux étaient Louis-le-Bègue et Louis-le-Gros.

Il y avait aussi, en 1260, une maison à Simon d'Auxerre sur la place Sainte-Opportune ; entre cette maison et l'église siégeait la justice du fief. Or nous retrouvons sur la place les nos 4 *bis* et 6, dont le plan de 1715 a tenu compte. De ces deux maisons la plus grande donnait à deux pas d'une porte latérale de l'église, et elle devait être non-seulement capitulaire, mais encore chef-lieu seigneurial du fief de Sainte-Opportune, par destination originaire ; ce qui en reste de mieux est voué en notre siècle au commerce du bouchon, de l'éponge et de l'amadou. Aussi bien la justice du chapitre avait été transférée aux Porcherons, dès l'année 1483, par « Messieurs les chefcier, chanoines et chapitre de l'esglise Madame Saincte Opportune, seigneurs de leurs grand et petit cloistres et anciennes appartenances d'iceux, du fief de Saint-Caran et Cocatrix, en partie des Porcherons et Marais de Paris, à prendre depuis le pont Perrin jusqu'au dessous de Chaillot, et austres lieux. » Du petit cloître dépendait la rue ; du grand, la place, et on ne cessait pas encore d'y voir, sous Louis XIV, un pressoir banal à verjus, propriété domaniale. La chefcerie n'en était pas moins propriétaire dans la rue des Fourreurs, et il en était de même du chapitre, dans la censive duquel il se trouvait des maisons situées en 16 rues de Paris, d'après Sauval. Les rues étaient encore peu nombreuses, mais se multiplièrent au XVIIIe siècle dans ce qu'on appelait la ceinture, les fossés de Sainte-Opportune : zone d'abord de défense militaire, puis d'égout suburbain, avant que Paris,

grandissant toujours, l'absorbât. M'est avis que le dénombrement des 16 rues ne comprenait pas encore ce qui demeurait du fief en-dehors de Paris. Les droits de cens étaient payables à cette seigneurie le 22 avril, jour de la Sainte-Opportune.

Du temps de Henri III, une maison séparée dudit n° 6 par quatre maisons, tout au plus, appartenait à Benjamin Leriche, receveur-taillon de la gendarmerie, lequel y venait après feu Blachivaille, commissaire-examinateur au Châtelet. Cette propriété, sise à la pointe de la maison du Papegault, donnait sur le grand cloître, à l'angle d'une rue de la Tabletterie, et aboutissait par-derrière à la maison des Rats, rue Saint-Denis. Une autre, qui faisait en ce cloître le coin de la rue des Fourreurs, dite alors de la Cordonnerie, était l'objet d'une reconnaissance passée au Terrier de Sainte-Opportune par « honorable homme Claude Richer, maître paticier et poullaier, demeurant à Saint-Germain-des-Prez, au nom et comme tuteur des enfants de Robert Andry, maître paticier, et de Jacqueline Berton, autrefois sa femme, à présent femme dudit Richer, tenant à Guillaume Jallier sur la rue, à Boutin sur le cloistre, et par-derrière à Charles Andry. » Un siècle plus tard, l'enseigne du Papegault avait fait place à celle de la Housse-de-Cheval, qui pendait à la porte de Mlle Antoinette Boursier, sage-femme ordinaire de la reine, veuve du docteur en médecine Robinet, tandis que l'ancienne maison de Blachivaille était à la veuve de Leroux de Clairfond, conseiller au bailliage d'Orléans. La rue Sainte-Opportune, qu'on a ouverte en 1836 entre la rue de la Féronnerie et la rue des Fourreurs, où commençait auparavant celle de l'Aiguillerie, garde la maison dont Boutin disposa, maintenant hôtel-garni du Petit-Manteau-Bleu.

La place du Cloître-Sainte-Opportune, dont le nom n'a subi qu'une abréviation, était habitée par

Mallet, agent-de-change, et par Gibert, notaire, peu de temps avant la suppression de l'église. Le bureau des Lingères s'y trouvait également, près la rue Courtalon, *aliàs* ruelle Sainte-Opportune, et ce n'était pas depuis peu, car il attenait déjà sous la Régence aux derrières de la maison de la Barbe-d'or, qui formait un des angles de ladite ruelle avec la rue Saint-Denis. Pour les maîtresses-lingères le droit de réception s'élevait encore à 800 livres, vers la fin, et il avait été plus fort de la moitié sous le règne précédent. Sait-on même pertinemment si cette gracieuse corporation ne siégeait pas au cloître Sainte-Opportune dès le milieu du XVIIe siècle ? C'est justement l'époque où la

---

Rue de l'Aiguillerie (1)

commençait à se substituer à la rue du Cloître-Sainte-Opportune, laquelle avait porté antérieurement la dénomination de l'Esculerie, et, en 1220, le nom de particulier que voici : Alain-de-Dampierre. Il est vrai que la communauté des Aiguilliers-épingliers pouvait s'être fixée, aussi bien que celle des Lingères, dans une des maisons aliénées ou affermées par les chanoines de Sainte-Opportune.

L'excellence des dragées et confitures, ces premières douceurs affriolant Paris, fit, moins légèrement que les aiguilles, une spécialité de commerce à notre rue, puis une réputation à la rue des Lombards, dont elle est la queue en droite ligne. La communauté des Épiciers achetait, en 1563, « dans la rue de l'Escuillerie, » c'est-à-dire au petit cloître Sainte-Opportune, une maison, moyennant une rente de 200 livres, qui dans la suite fut amortie. Or les épiciers-apothicaires ne formaient, sous Philippe-Auguste, que le dernier des quatre corps de marchands, qui passa plus tard le second. Les six maîtres ou gardes qui administraient ses affaires, au bureau de la rue de l'Aiguillerie, portaient dans les cérémonies des robes de drap noir, à bordures de velours et à manches pendantes, comme les robes de juges-consuls. Cette confrérie était dépositaire de l'étalon des poids. Une de ses grandes assemblées avait lieu à l'église Sainte-Opportune, dès 1572 ; une autre, dix-sept années après, à l'église des Grands-Augustins. Et le patron était saint Nicolas. Dans

---

(1) Notice écrite en 1854.

le même corps avaient été compris les chandeliers jusqu'au milieu du XVe siècle. Mais les apothicaires eux-mêmes avaient commencé sous Louis XII à se distinguer des épiciers, et d'autant plus facilement qu'ils avaient déjà constitué, sous le bon plaisir de Louis XI, une sorte de garde nationale. Des lettres qui interdisaient l'épicerie aux dissidents, avaient été octroyées par le roi en 1553; mais défense aux épiciers de s'en servir avait été faite par Duprat, prévôt de Paris, l'année suivante. Les alternatives de la lutte devaient la rendre bi-séculaire; les apothicaires y gagnaient le monopole du pain d'épices, et cependant leurs adversaires, tenant à se montrer plus discrets, n'empiétaient pas sur le chapitre des rafraîchissements plus lucratifs que toute ordonnance de médecin faisait administrer à domicile. Tant que le divorce ne fut pas consommé, l'apothicaire ne convolait que par une sorte d'adultère permanent, dont la complice était la Faculté, et l'épicier jouait au naturel le rôle du mari malcontent. Au demeurant, des intérêts communs n'étaient-ils pas à sauvegarder? Les sieurs Rousseau, Vilain, Vadurel, Lambert, André et Serret pouvaient encore se dire, au milieu de l'année 1683, *maîtres et gardes de la marchandise d'apotiquairerie et d'épicerie*. En 1715, qui plus est, les garçons apothicaires se louaient indifféremment à la Lamproie, maison de la rue de la Huchette, ou au bureau des Épiciers, dans le cloître Sainte-Opportune.

Le siége de la communauté, lorsque les susnommés étaient en charge, portait l'enseigne de la Tête-Noire, que remplace aujourd'hui le chiffre 8. Le droit de réception était de 1700 livres (qui furent réduites sous Louis XVI à 800). Vuaflard et Marsollier avaient pour locataires, au n° 6, Raguenet, épicier, et Caucheteur, bourgeois: le 4 appartenait à des marchands, les frères Denis

et Pierre Noiret ; le 2, au chirurgien Paul Emmenez, successeur de Charles Bernard.

A quelque cinquante ans de là, Sauvage, à l'image du Sauvage, faisait un grand commerce de soierie et de mercerie, dans l'ancienne propriété de Vuaflard et de Marsollier. Le même magasin passait, au moment de la Révolution, pour le plus ancien de ce genre, sous la nouvelle raison de commerce Paulus et Reverard. Les épiciers, tant que les corps-d'état ne furent pas entièrement abolis, maintinrent leur bureau dans cette rue ; une auberge s'y établit au commencement de notre siècle; mais ce n'est plus qu'une maison ordinaire, dont les habitants payent leur terme quatre fois par an.

Rue de la Huchette. (1)

Le Bureau des Apothicaires. — Les Enseignes. — Revue de Propriétaires. — Revue de Huches. — L'Hôtel de Pontigny. — L'Afficheur. — Les Aiguilles à l'Y. — Les Tapisseries. — Les Rôtisseries. — Manon Lescaut *au Cabaret. — La Noce et l'Enterrement. — Les Lapidaires. — Les Peaussiers. — Petit-Radel.*

En l'année 1714, le bureau des Apothicaires s'ouvrait tous les matins rue de la Huchette, à l'image de la Lamproie. Toutefois un maître-apothicaire, lorsqu'il était en quête d'un garçon, s'adressait aussi au bureau des Épiciers, rue de l'Aiguillerie, pour y être mis en rapport avec des sujets disponibles. Il y avait déjà séparation de biens, mais la séparation de corps n'était pas encore complète entre les épiciers et les apothicaires. Le bureau particulier de ces derniers avait simplifié l'enseigne de la maison, pour la purger du sens trop culinaire dont le boulanger Pierre Budin s'accommodait encore trente ans plus tôt, étant alors propriétaire à cette enseigne : La Lamproie-sur-le-Gril.

Ladite image pendait probablement à la porte du n° 13, en sortant de laquelle vous eussiez rencontré sur votre droite :

— la Croix-Verte, à Michel Pelet; — Saint-Nicolas, à la veuve de Jacques Daminois ; — l'Écu-de-France,

(1) Notice écrite en 1864.

à Hérard, chirurgien ; — la Hure-de-Sanglier, à D[lle] Marie Meusnier et consorts ; — la Bannière-de-France ;

et à main gauche :

— le Flacon-d'argent ; — Saint-Jacques, à Pierre Gilet, procureur au parlement ; — Notre-Dame (antérieurement les Trois-Pigeons), à la famille Corniquet ; — la Rose-Blanche, à Jacques de Logny ; — la Huchette-dOr.

Cette Huchette-d'Or ne succédait-elle pas de loin à la Huchette pure et simple, sous l'invocation de laquelle, Philippe-le-Hardi régnant, s'était percée modestement la rue ? La vieille maison de ce nom appartenait au chapitre de Notre-Dame. Mais l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, propriétaire du clos de Laas, qui s'étendait parallèle à la Seine entre Nesle et le Petit-Pont, en avait aliéné, vers l'année 1179, de quoi bâtir la rue qui nous occupe, primitivement de Laas. Les caisses de toute sorte, depuis le coffre-fort et le bahut jusqu'à la boîte à mettre les chandelles, ont commencé par être confondues le plus souvent sous la même dénomination que la *huche* à pétrir et à serrer le pain : huchier et menuisier ne faisaient qu'un. La dénomination de *huche* s'est appliquée aussi, par extension, à un petit étal de marchand et à un droit prélevé sur cet étal, principalement dans le commerce du poisson. Si d'origine on n'en a pas vendu dans la maison capitulaire, on y a du moins perçu le droit. Le receveur, pour parler de cet impôt, aura eu politiquement recours à un diminutif ; de là *huchette*, mot dont la terminaison cherchait à adoucir la chose, et qui souligna sur l'enseigne un coffret, qu'on dorait plus tard. Sous Louis XV, la Huchette-d'Or fut remplacée, en tant que blason domestique, par les Trois-Maillets-Couronnés. A cette époque, la maison tenait d'une part à Notre-Dame-des-Anges, que possédait Degland, un officier du roi, et,

d'autre part, à la Rose-Blanche, que Bachelier, un charcutier, avait au coin de la rue du Petit-Pont. La propriété du milieu était alors dans la censive du roi ; les deux autres relevaient des abbé et religieux de Sainte-Geneviève. La plupart des maisons sus-désignées se retrouvent par le temps qui court; on en comptait pourtant dans cette rue 79, nombre réduit de plus de la moitié.

Que si vous demandiez, par exemple, où est l'hôtel de Pontigny, on ouvrirait de grands yeux sans vous le dire. Il florissait, sous les règnes de Charles VI et Charles VII, à l'extrémité occidentale de la rue, du côté de la rivière, et les femmes se baignaient en ce temps-là aux étuves de l'hôtellerie des Bœufs, qui attenait à l'hôtel de Pontigny. Celui-ci n'a-t-il fait qu'un avec la maison de l'Ange, où séjournèrent des ambassadeurs de l'empereur d'Allemagne? L'abbaye de Pontigny, l'une des *quatre filles de Cîteaux*, avait été fondée près d'Auxerre en l'an 1114. Les Bœufs touchaient encore à son ancienne maison de ville en 1691; les messagers de la Ferté-Alais et de Châtillon-sur-Indre en partaient tous les lundis.

Dans la même rue, en revanche, vous ne chercheriez pas en vain un afficheur, et déjà il y en avait un sous Louis XIV, à l'image des Trois-Bourses : le colleur d'affiches Lafolie. Les bonnes ménagères, à Paris, ont encore en prédilection les aiguilles à l'Y ; apprenons-leur que cette marque de fabrique fit sa réputation, du vivant de Lafolie, dans une maison de commerce qui vendait en gros des épingles en même temps que des aiguilles, rue de la Huchette. Les tapisseries pareillement étaient l'objet d'un commerce local, qui, de fil en aiguille, allait bien avec l'autre. Mais passons de l'aigu au grave, en descendant, comme on fait en musique, et nous relèverons une spécialité infiniment plus

substantielle, qui marqua encore davantage dans cette rue dont nous fouillons le passé.

La Lamproie-sur-le-Gril, la Hure, les Pigeons et la Huchette nous font déjà soupçonner, comme au flair, des habitudes gastronomiques; la rôtisserie n'a plus qu'à déposer pour qu'aucun doute, dans l'espèce, ne fasse ombre à la conviction. Un des négociateurs de la paix de Vervins, le père Bonaventure Catalagirone, général des cordeliers, se rappelait encore, de retour en Italie, avec un soupir de regret, les broches qu'il avait vues tourner, au bruit crépitant d'un feu clair, chez les traiteurs de la rue de la Huchette. Quel fumet, pour aller si loin! Toutefois les rôtisseurs, à force de servir plus de vin que de cuisses d'oie, devinrent moins nombreux et cabaretiers. L'abbé Prévost, qui avait pris en affection l'un de ces restaurants où l'on buvait plus qu'on ne mangeait, y composa, dit-on, *Manon Lescaut*. Quel franc cabaret ce devait être! Malheureusement l'auteur avait quitté Paris depuis quatre ans lorsque parut le roman qu'il y avait pris sur le fait. Chez Aubry, à l'enseigne du Quartier-Général, se trouvaient la table et le logement quand un bal de noces, qui se donnait chez un autre rôtisseur transfiguré, fut interrompu tristement, le 7 février 1767, par l'écroulement d'un plancher : des danseuses et des danseurs, sans se quitter la main, tombaient, pour ne plus se relever.

Les lapidaires-diamantaires faisaient alors, comme de juste, moins de bruit que les cabaretiers; ils n'en avaient pas moins en cette rue le siége de leur corporation. Les statuts de la compagnie remontaient au règne de saint Louis, qui en était resté le patron. Pour passer maître, il fallait 300 livres et sortir victorieux de l'épreuve du chef-d'œuvre. L'apprentissage durait 7 ans.

Là n'était plus le bureau des Lapidaires en

1787 ; celui des Tanneurs, hongroyeurs, peaussiers et parcheminiers l'y remplaçait. Les tanneurs-hongroyeurs, dont les établissements se groupaient pour la plupart au faubourg Saint-Marceau, n'étaient que depuis onze années réunis officiellement avec les corroyeurs, les peaussiers, les mégissiers et les parcheminiers. Depuis lors la maîtrise, dans cette corporation professionnelle, ne coûtait que 600 livres ; le brevet, 30. On demeurait 5 années apprenti. La compagnie siégeait dans une maison qui portait le n° 8 ; mais l'ordre numérique, à cette époque, partait de l'extrémité de la rue Saint-André-des-Arts, sans que les chiffres pairs fussent appelés à faire vis-à-vis aux impairs.

Au n° 12 du même ordre, on venait suivre un cours d'anatomie, fait par Petit-Radel, qui avait été reçu docteur-régent de la faculté de Médecine de Paris en 1782 et que les Invalides eurent pour chirurgien sous l'Empire. L'un des deux frères de ce médecin connu fut architecte, élève de Wailly ; l'autre, prêtre et littérateur, membre de l'Institut.

Rue Galande. (1)

Jolies Maisons qu'on y découvre. — Comment on se galandait. — Images servant de Numéros. — Bureaux des Amidonniers et des Charpentiers. — Hôtels. — Saint-Julien-le-Pauvre. — Le Clos, le Fief et la Famille de Garlande. — Les Regrattiers.

Ne se cache-t-il pas, à notre avis, quelques-unes des plus jolies maisons de Paris dans cette rue ouvrière? Voici le 3, voilà le 12, le 27 et le 31, nous en citerions même plus de quatre aussi agréables à voir; mais ils tiennent si peu de place qu'un nouveau boulevard, s'il les guette, n'en fera qu'une bouchée. Le Paris qu'on aimait s'en va, et l'autre Paris jusqu'ici réalise des améliorations purement matérielles, qui ne sont pas toujours incontestables. Néanmoins on retrouverait encore, pour la plupart, les 76 maisons qu'éclairaient, dans la rue Galande, 14 des lanternes de M. de la Reynie, quand il était lieutenant-de-police. L'historique de tant de pignons étant lettre close, décachetons de nouveau. Ne semble-t-il pas que chaque rue ancienne soit un personnage collectif dont nous vous esquissons la biographie ? Donnons cette fois encore la préférence aux documents qui lui restitueront son caractère particulier :

Summa sequar vestigia rerum.

De prime-abord, la personnification de cette rue nous semblait devoir être galonnée sur toutes

---

(1) Notice écrite en 1861.

les coutures, ou vouée au commerce du galon. *Galand* signifiait anciennement galon, et *galander*, fournir ou border de galands. Mais l'interrogatoire a fait tomber tout de suite l'idée que nous avions préconçue d'une spécialité primitive : pas un bout de galon ne se montrait. D'ailleurs, près de la moitié de la rue Galande était encore des Trois-Portes sous Louis XIV.

Notre nº 1, qui appartenait aux boursiers du collége de Presle, eut pour signe particulier une Sainte-Thérèse, plus anciennement des Pélerins, plus anciennement encore un Gril. Puis venait immédiatement le Bon-Secours, ex-Cheval-Blanc, dont Beaubrun, peintre du roi, fut propriétaire. Henri et Charles Beaubrun travaillaient fraternellement aux mêmes portraits, qui ne firent entrer que l'aîné à l'Académie ; Louis Beaubrun, parent de ces deux frères, les avait devancés comme portraitiste. Étienne Langlois disposait du nº 5, où des Rats, ultérieurement, ne craignirent pas de remplacer un Lion-d'Or, pour flatter l'amour-propre d'un autre propriétaire, Pierre-François Le Rat, marchand-bourgeois de Paris, mari de Louise-Charlotte de Bougainville.

Toutefois la rue des Rats tombait de bien plus ancienne date dans celle des Trois-Portes ; c'est maintenant la rue de l'Hôtel-Colbert. Au premier angle de cette rue des Rats, le sieur Desmaisons, maître-maçon, avait en 1768 la Corne-de-Cerf, contiguë au Bout-du-Monde, qui tenait aussi aux deux rues et qui appartenait à Delamesle, libraire et fondeur en caractères. Après le second coin venait le Cheval-Alezan, ci-devant Saint-Étienne, à Louis Parmentier, marchand de chevaux, qui eut pour successeur Toudouze, boucher. Les deux encoignures de la rue Jacinthe étaient pareillement au pouvoir de Hébert, marchand de poissons, et de Boiste, conseiller aux Eaux-et-Forêts. A Ponson,

officier du roi, les Balances, entre Hébert et la veuve de Geoffroy, lieutenant de l'amirauté, dont les deux corps-de-bâtiments se disaient Saint-Claude et le Chêne-Vert.

Il est probable que le 9 et le 11 ne formèrent aussi qu'un : Grandjean, chirurgien-oculiste de la famille royale, y demeurait au moment de la Révolution.

Jean-Marc Antoine, porte-arquebuse du roi, se rendit adjudicataire du 30 en l'année 1694.

Dans l'une des maisons que vous voyez en face, le bureau des Amidonniers fut installé. Ce corps d'état n'obtenait pas sans peine, au mois de mars de l'année 1774, les lettres-patentes du roi l'autorisant et déterminant ses statuts. Tout amidonnier, avant de passer maître, n'avait que 2 ans d'apprentissage à faire ; mais il ne pouvait s'établir que si le lieutenant-de-police, condition moins facile à remplir, ne lui refusait pas son agrément.

L'apprentissage d'un charpentier se prolongeait trois fois autant que celui d'un amidonnier, et quand il aspirait à la maîtrise, il servait pendant un trimestre chez un juré de sa corporation, puis le même temps chez un des anciens maîtres ; après quoi il n'avait plus qu'à subir, s'il en était jugé digne, l'épreuve du chef-d'œuvre et à verser à la caisse commune 1,400 ou 1,500 livres, droit de maîtrise, dont n'était pas exempt un fils de maître. Les charpentier-jurés du roi exerçaient le privilége de l'estimation et du toisé des bois, ouvrés ou non, soumis à leur inspection obligatoire sur les ports et dans les chantiers. Un des articles du règlement de la communauté des Charpentiers, dont le siège se trouvait également rue Galande, défendait aux compagnons d'enlever les copeaux sous peine de punition corporelle. Saint Joseph était le patron de cette compagnie,

dont on attribuait la fondation au roi Charles Martel. Les maçons et les charpentiers avaient ouvert ou adopté, pour le service de leurs confréries, une chapelle Saint-Blaise-et-Saint-Louis, attenante à Saint-Julien-le-Pauvre. Cette chapelle, rebâtie en 1684, ne fut détruite que près d'un siècle plus tard, et alors on disait les messes de la communauté à la chapelle Saint-Yves, rue des Noyers, après les avoir célébrées quelque temps à l'église des Carmes, place Maubert.

Avant la fin du règne de Louis XIV, le nº 36 appartenait à Durfort, un maître-des-comptes, et le suivant, enjolivé d'une Perle, aux sieurs procureur, doyen et suppôts de la Nation de Picardie, qui avaient aliéné ladite maison sous Henri IV, mais qui, depuis peu rentrés en possession, y succédaient au théologien Bouvard de Fourqueux. La Perle, qui touchait rue du Fouarre à la sacristie de la chapelle et aux écoles de ladite Nation, était désignée sur le plan de 1715 sous cet autre nom : *Saint-Nicolas*, qui sous-entend à notre sens : séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet.

La Nation de France avait le Château-de-Vincennes ou de Bicêtre, à l'autre angle de la rue du Fouarre, ainsi que la maison voisine, à l'image de Saint-Julien. Puis le Grand-Écu-de-Normandie appartenait à la Nation de Normandie, dont le collége était rue du Fouarre, du côté opposé au collège de Picardie.

Deux anciens hôtels se révèlent un peu plus loin, au nº 57, dont les habitants regardent Gabrielle comme leur devancière, et au nº 65, où résidèrent pour sûr des Châtillon, et il se pourrait qu'on eût jeté bas un troisième bâtiment, sur le rang des chiffres pairs. Mais l'un de ces hôtels fut Lamoignon, grâce au président à mortier, père et grand-père de deux amis de Boileau. Dans son ancienne cour, dite

encore Lamoignon, se tenait en 1692 un bureau de papier et de parchemin timbrés, ainsi que le bureau du contrôle des exploits. L'un également des hôtels signalés porta le nom de Lesseville pendant un siècle pour le moins. Deux frères Leclerc de Lesseville obtinrent du Saint-Siége les dispenses nécessaires pour épouser deux sœurs, leurs cousines-germaines. L'un était Charles-Nicolas Leclerc de Lesseville, baron d'Hauton, seigneur de Saint-Leu et de Saint-Prix, conseiller au parlement de Paris, maître-des-requêtes, puis intendant de Limoges, d'Auch et de Tours successivement; l'autre demeura conseiller au parlement. Le premier cessa de vivre au beau milieu du XVIII[e] siècle, en laissant trois enfants : Charles, président de la chambre des enquêtes au parlement ; Anne, mariée à M. de l'Escalopier, intendant de Tours en dernier lieu, et puis une seconde fille, en religion aux Filles-Dieu. Mais ne citait-on pas déjà en 1691, à cause de son importance, la bibliothèque réunie par M. de Lesseville, rue Galande? Cet autre Charles Leclerc de Lesseville, qui se qualifiait seigneur de Rubelles, Saint-Leu, Saint-Prix et autres lieux, siégeait à la cour des Aides; il avait épousé en premières noces Marguerite Prévost, fille d'un conseiller au Grenier-à-sel, puis Anne Pallu, fille d'un fermier-général. Les deux frères mentionnés tout-à-l'heure étaient enfants du premier lit.

Dernièrement, pendant que la cathédrale était l'objet de grandes réparations à l'intérieur, le chapitre de Notre-Dame officia à Saint-Julien-le-Pauvre ; mais cette petite église, depuis longtemps, n'est plus que la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Il paraît qu'elle doit son origine à un établissement hospitalier du VI[e] siècle, où logea saint Grégoire de Tours, en s'arrêtant de passage à Paris. La rue Galande aurait donc eu pour habitant l'historien

de la première race des rois de France ; malheureusement elle était tout au plus un chemin du vivant de l'évêque de Tours dont nous vous parlons.

La rue, dit-on, ne fut percée qu'en l'an 1202, sur la lisière du clos Mauvoisin, lequel y confinait au clos de Garlande, en dépendant de la seigneurie du même nom. A cette date, en effet, le clos de Garlande fut donné en fief par l'abbé de Sainte-Geneviève à Matthieu de Montmorency et à sa femme. Mais la division ne s'était-elle pas jetée antérieurement dans le domaine seigneurial, et de façon à hâter l'ouverture de cette voie principale de communication, mitoyenne de deux clos primitivement distincts ? Étienne de Garlande avait affecté, dès l'an 1118, plusieurs vignes de Garlande à la dotation de la chapelle Saint-Aignan, établie à Paris par les chanoines de Saint-Aignan, église d'Orléans, et le fait est que, dans la suite, on ne connut plus d'autre fief de Garlande, *aliàs* Galande, que celui qui appartenait audit chapitre. Il est vrai que la fusion de leurs droits respectifs a pu résulter d'une alliance que les Montmorency ont contractée avec la famille de Garlande, qui remplissait aussi, au XIIe siècle, les premières charges du royaume. Anceau de Garlande fut sénéchal de France et premier ministre, sous Philippe Ier et Louis-le-Gros ; Étienne de Garlande, son frère, mourut évêque de Beauvais, en 1151, après avoir été lui-même sénéchal, chancelier et premier ministre pendant neuf années ; enfin Anselme de Garlande, une quarantaine d'années après la mort de cet évêque, remplissait les fonctions de prévôt de Paris. Les chanoines de Saint-Aignan passèrent un accord avec les juifs, sous le règne de Louis IX, pour leur vendre conditionnellement une maison et un terrain, où ils avaient alors la permission d'établir leur cimetière. Il ne se passa pas longtemps sans qu'on retirât cette autorisation ; mais c'est

précisément le cas aléatoire que le contrat de vente avait prévu, et le chapitre rentra dans tous ses droits.

Vers la fin du même siècle, presque tous les états se trouvaient exercés par la population de la rue Galande. Mais on y remarquait déjà des regrattiers, dont les traditions industrieuses sont précieusement conservées, en ce temps-ci, chez autant de gargotiers. Rien ne s'y perd !

Rue Drouot. (1)

La Grange-Batelière. — Les Pinon. — La Maison du Jockey-Club. — Crozat. — La Duchesse de Gramont. — L'Administration de l'Opéra. — Les d'Augny. — M. Aguado. — Le Salon des Étrangers. — La Mairie.

L'une des deux branches de l'équerre que formait la rue de la Grange-Batelière se prolongeait en 1847, à la place de l'hôtel patronymique de cette rue, et prenait le nom du général Drouot, qui venait de mourir à Nancy. L'autre branche était de première pousse, et ledit château avait servi de tronc à toutes les deux. La rue Neuve-Grange-Batelière, dite aussi du Faubourg-Richelieu, se distinguait de celle de la Grange-Batelière en 1704 et commençait où commence notre rue Drouot, pour y finir à la hauteur de notre rue Rossini.

Le chef-lieu du fief l'avait pour avenue. Ce n'était pas encore un hôtel ; mais depuis longtemps ce n'était plus une grange, et il ne fallait plus, comme autrefois, y arriver par eau, dans un bateau. Vous étonnez-vous qu'on ait pu se baigner et pêcher dans une rue aussi peu vénitienne ? Il descend encore de Montmartre, les jours de pluie, assez d'eau pour alimenter un étang, ou inonder démesurément un saut-de-loup, comme il y en avait sans doute devant la grange érigée en manoir, à un niveau depuis lors exhaussé. Les fossés de ce qu'on a appelé la ceinture de Sainte-Opportune sont depuis longtemps affectés à l'égout ; mais on

(1) Notice écrite en 1859.

les avait probablement établis pour servir à la défense, en prévision d'un retour offensif de l'ennemi. Ces fossés à la file, que depuis ont couverts les rues des Petites-Écuries, Richer, de Provence, *etc.*, avaient pu d'autant mieux s'étendre à la Grange-Batelière que Sainte-Opportune était en possession du fief dès l'année 1153, bien qu'il relevât plus ou moins de l'évêque. Les comtes de Laval en firent l'acquisition à la fin du même siècle ; Jean de Malestroit, évêque de Nantes et chancelier de Bretagne sous Charles VII, le donna aux blancs-manteaux, qui le vendirent au comte de Vendôme, et Catherine de Vendôme le mit dans la maison de Bourbon, par son mariage avec le trisaïeul d'Henri IV. Les financiers Vivien, qu'avait anoblis en 1491 Réné II duc de Lorraine et qui servirent plus tard de parrains à la rue Vivienne, achetèrent, au milieu du XVI[e] siècle, cette Grange-Batelière, terre surburbaine qui, originairement, ne contenait pas moins de 194 arpens, mais que l'établissement du Rempart de la ville, autrement dit du Boulevard, réduisit à 168. Louis Vivien, sieur de la Grange-Batelière, maria sa fille, le 28 août 1608, à messire Daniel Bourgoin, dont l'arrière-petite-fille épousa, le 27 mars 1713, Anne-Louis Pinon, vicomte de Quincy-sur-Cher, et le manoir passa de la sorte dans la famille Pinon, avec la terre. Le fils et le petit-fils de ce nouveau seigneur portèrent l'un après l'autre au parlement de Paris le bonnet rond de velours noir, bordé d'un galon d'or ; ils demeuraient rue Culture-Sainte-Catherine, avant de transformer en hôtel leur maison des champs, dont le vieux colombier marquait la suzeraineté sur le beau quartier qui commençait à sortir de leurs cultures.

Lorsque le président à mortier s'installa dans cette résidence, digne d'un souverain, ce fut pour y mener grand train : chaque dîner de cérémonie

qu'il donnait à l'occasion de la rentrée du parlement, lui coûtait 4000 écus. Le jardin de l'hôtel n'avait alors qu'un peu plus de 14 arpens ; mais les droits censitaires et de lods et ventes, attribués à la seigneurie, décrivaient un rayon si large et pesaient sur tant de maisons neuves, non-seulement dans le faubourg, mais encore dans les rues de Richelieu, Montmartre, Notre-Dame-des-Victoires, Feydeau, Saint-Marc, des Filles-Saint-Thomas, Neuve-Saint-Augustin, Neuve-des-Petits-Champs, Colbert, Vivienne, des Petits-Pères et place des Victoires, qu'ils faisaient ressembler le magistrat Pinon au marquis de Carabas. A l'occasion d'une réclamation d'une portion de ces droits, faite judiciairement au tenancier du domaine noble, mais que l'évêché avait eu en vasselage, M. de Vintimille, archevèque de Paris, publia un factum, par lequel on apprit que le revenu de la Grange-Batelière dépassait déjà un million au commencement du règne de Louis XV : il y avait de quoi partager ! Law, en ayant acquis tout ou partie, s'était qualifié lui-même seigneur de la Grange-Batelière.

M. Pinon n'échappa que par miracle à la terrible curée parlementaire du 20 avril 1795. La Grange-Batelière était personnellement occupée, pendant la Révolution, par des représentants montagnards : Christiani, du Haut-Rhin ; Villars, de la Mayenne. Ce fut sous l'Empire une magnifique hôtellerie, dans laquelle des princes descendaient. Le duc d'Orléans y fut lui-même le locataire de M. Pinon, à partir du 25 mai 1814, jusqu'à ce que les appartements du Palais-Royal fussent remis en état. Puis la Ville, en 1820, fit l'acquisition de l'hôtel, pour y établir la mairie du II[e] arrondissement, et, vers la fin du règne de Louis-Philippe, les bâtiments en livrèrent place tant au prolongement de la rue rectifiée qu'à un nouvel hôtel

des Ventes mobilières et à bien des maisons d'un grand revenu. Le nom de Pinon y restait encore à une rue séculaire, qui commençait à gauche sur le point où naguère tournait à droite celle de la Grange-Batelière ; c'est maintenant la rue Rossini. Ne croirait-t-on pas que s'est éteinte, avant de subir cet affront, la race magistrale des derniers titulaires du fief? Loin de là ! des rejetons attendent que le soleil de la fortune redore cette tige, qui n'en a plus que l'ombre.

Un autre hôtel figure sur le plan de 1739, à l'encoignure de la rue Neuve-Grange-Batelière et du Cours, et il n'a fait depuis que s'alourdir de force constructions supplémentaires. En voici l'historique. Du fief sont achetées 2016 toises, en 1717, par Pierre Darieux, bourgeois de Paris, qui en cède 952 à Nativelle, architecte des bâtiments-du-roi, et celui-ci y élève deux maisons, pour les transporter, deux années après, à Farges de Polizy, munitionnaire-général des troupes. Nicolas Levasseur, conseiller au parlement, se rend adjudicataire de la double propriété, en 1722, par suite d'un retrait lignager exercé à sa requête sur Nativelle et ses acquéreurs ; mais le munitionnaire, au bout de six années, prend de tels arrangements avec les créanciers du magistrat qu'il rentre en possession. Au décès de Farges, les biens de sa succession sont mis en vente par-devant les commissaires-généraux du roi : la grande maison, celle qui forme l'angle, est adjugée, avec son jardin, à messire François-Louis Le Tellier, comte de Rébenac, marquis de Souvré et de Louvois, maître de la garde-robe du roi et lieutenant-général ; la petite passe au bourgeois Lemaignen. Après l'avoir habité vingt-huit ans, M. de Louvois cède son hôtel, en 1764, à Jean-Joseph de la Borde, vidame de Chartres, conseiller-secrétaire du roi, lequel désintéresse bientôt

les héritiers de Lemaignen, pour réunir de nouveau les deux propriétés. M. de la Borde transporte ses droits, en 1783, au fermier-général Clément Delaage, mais en se réservant le jardin, sur lequel se sont ultérieurement casés les nos 16 et 18 du boulevard Montmartre. M. Delaage s'empresse de démolir ce qu'a fait bâtir Nativelle, à l'exception d'un bâtiment qui fait retraite encore sur le Boulevard, en s'y éclairant par deux fenêtres, et auquel on a ajouté sous le règne de Louis XVIII, un autre petit corps-de-logis, à l'extrémité de la propriété. Les autres, présentement surélevés tant sur la rue que sur le Boulevard, datent de 1784, comme l'escalier superbe du premier, comme le salon d'encoignure à six fenêtres et une ou deux autres pièces dont la décoration est encore de style Louis XVI.

Aussi bien cet immeuble, après la mort du financier qui l'a renouvelé, est acquis, sous l'Empire, par le comte Alexandre-Edmond de Talleyrand-Périgord, aide-de-camp du prince de Neufchâtel, époux d'une princesse de Courlande. Ce neveu du prince de Talleyrand fait la campagne de Russie en qualité de colonel au 8e chasseurs, est nommé maréchal-de-camp en 1814 et soutient au Congrès de Vienne les intérêts du roi de Naples qui, une fois rentré dans ses États, lui donne le duché de Dino. C'est justement l'année 1815 qui le voit transmettre à M. Mouroult ses droits sur la propriété dont il s'agit. M. Mouroult, neuf années plus tard, a pour preneur M. Debruges-Duménil, agent-de-change. Une galerie de curiosités, créée par ce propriétaire, par malheur a été vendue ; son moindre ornement n'était pas un cabinet, tout garni de laque jusqu'aux voussures, enrichissant le petit bâtiment qui reste de l'hôtel primitif. M. Jules Labarthe, ancien avoué, auteur d'un savant volume sur l'art céramique, a épousé la fille de M. Debruges,

propriétaire actuel. Cette maison, si avantageusement située, a eu aussi pour locataires à citer : le Jockey-Club, depuis sa création en 1836 jusqu'en 1855 ; le chirurgien Jules Cloquet, durant vingt ans ; le comédien Arnal, le facteur de pianos Pleyel et le restaurateur Laiter, dont les officiers supérieurs de l'armée alliée formaient la principale clientèle à la chute du premier empire.

En l'an de grâce 1729, Pinon de Quincy n'était encore que conseiller au parlement, comme Levasseur, et ils se touchaient de près d'autant plus que ce dernier, à la suite des deux maisons déjà portées à son actif, en avait quatre. Les propriétaires sur l'autre ligne, en deçà de l'hôtel seigneurial, étaient : Mlle de Villefranche, le bourgeois Ponroy, Delaunay et Crozat.

Le financier Pierre Crozat, écuyer, n'avait guère là qu'un vaste potager en 1709, alors que la permission de relier cet annexe à son hôtel de la rue Richelieu, par un passage souterrain, lui coûtait 500 livres comptant et 10 de rente. Il s'y élevait au moins un pavillon quand Crozat le vendit à Lenormand, en ne gardant à sa charge que la moitié de la petite redevance annuelle. D'après une carte de Paris gravée en 1763, le jardin s'étendait pour le moins jusqu'au point où la rue Taitbout accoste la rue du Helder. Quant à l'hôtel encore debout, Carpentier le dessina pour Bouret, avec la coopération de Desportes. Un autre capitaliste fameux, qui fit un peu de tout, M. de Laborde, y précéda M. de la Reynière et M. de Choiseul, ancien ministre, dont ce fut le dernier domicile. On y voit, en revanche, où se dressait le lit nuptial de la chanoinesse Béatrix de Choiseul-Stainville et du duc de Gramont, qui portait entre autres titres celui de souverain de Bidache et qui s'était une première fois marié à l'âge de 17 ans. Cette duchesse de Gramont n'était

pourvue que des agréments de l'esprit; l'homme d'État, son frère, ne négligeait ni ses conseils, ni ceux de Mme de Beauvau. Mme Dubarry, que la duchesse avait irritée, l'a vue avec délices partager la disgrâce du ministre, qui tombait avec les parlements; mais l'exil a eu ses grandeurs et puis un terme. Quelle catastrophe attendait à son tour le nouveau règne inauguré par de justes réparations! Les duchesses de Gramont et du Châtelet, deux amies, partagèrent enfin le même supplice, à la satisfaction de Robespierre et de Fouquier-Tinville. L'hôtel de Mme de Gramont, restitué depuis à sa famille, n'attendit toutefois pas la Restauration pour être Vindé. Le vicomte de Morel-Vindé, agronome et littérateur, pair-de-France et ancien conseiller au parlement, était propriétaire de l'immeuble, en 1821, quand on a fait de son jardin l'Opéra et les passages qui s'y rattachent. L'administration de ce théâtre ne siége qu'après l'état-major de la garde nationale dans l'hôtel même, que la finance du XVIIIe siècle avait libéralement pourvu de sa cour spacieuse et carrée, de ses sculptures, parmi lesquelles on remarque celles du fronton, et d'une porte qui serait assez haute pour un arc-de-triomphe. On se hausse involontairement pour passer dessous Étonnez-vous que les amours-propres et les prétentions des artistes, qu'on y voit plusieurs fois par jour, grandissent aussi! Il faudrait les faire passer tous par la petite porte du passage noir.

Les Daugny, en revanche, sont moins prétentieux au XIXe qu'au XVIIIe siècle: ils ont rengainé l'apostrophe qui donnait à leur nom l'emblême d'une épée de gentilhomme et relativement ils se rangent tous les jours. Le premier fermier-général de cette famille, qui pour Paris et la finance quittait Metz et la robe, aimait avec passion la table. S'il avait dissipé les 2,664,000 livres qu'il fut con-

damné à restituer au Trésor en 1716, alors qu'Antoine Crozat, son confrère, était taxé à 6,600,000 livres, c'est la goinfrerie qui lui avait fait faire ses folies. Son fils, également dans la Ferme, entrait 35 années plus tard dans un hôtel tout battant neuf à la Grange-Batelière, vis-à-vis de celui dont nous sortons, et quel hôtel! Avenue par-devant, grand jardin par-derrière, plus un manège couvert; petits appartements pour les maîtresses de monsieur, avec des peintures à demeure de Boucher, d'Eisen, de Vanloo, *etc.* Celui-là donc ne se contente plus de la bonne chère. Que ne lui coûte pas notamment la Gogo! On surnomme ainsi Mme Bellecour, qui a brillé dans l'opéra-comique avant de jouer à la Comédie-Française avec son mari, et ce Giles Colson, dit Bellecour, prélève de quoi faire lui-même des libéralités galantes sur celles du financier. Le même d'Augny se retire ensuite des affaires pour se marier; seulement il est si peu fier de prendre pour femme la petite chanteuse Liancourt, fille de la Duval, qu'il s'exile avec elle dans ses terres pour deux années, avant de reparaître à Paris. Soit lui, soit son fils, un d'Augny, trésorier des États de Bourgogne, occupe l'hôtel en 1789, et des médailles, des tableaux, un cabinet d'histoire naturelle y sont l'objet de l'attention des curieux.

Mais bientôt le comte de Mercy-d'Argenteau, ambassadeur de l'empereur d'Allemagne, remplace d'Augny. Puis la Révolution transforme un des ci-devant hôtels de la rue de la Grange-Batelière en ministère de la Guerre. Celui qui fut d'Augny ressemble en quelque chose, peu de temps après le 9 thermidor, à l'arche d'alliance, d'où partit une colombe en quête d'une branche d'olivier, qui confirmât que le déluge finissait; mais le ballon d'essai qui se lance pour cette fois est un bal, le bal des Victimes! L'Étranger a beau craindre

Paris, comme la peste, il viendra se l'inoculer, sous le prétexte de relever des victimes, mais encore plus pour voir ce qui reste des bourreaux, et le virus, au lieu de se cacher comme agent mystérieux de la contagion, prend toutes les formes de la séduction dans le salon des Étrangers, dont l'entretien est imposé à l'administration des Jeux.

Les bals masqués principalement font merveille à l'hôtel d'Augny ; les pontes du trente-et-un y tentent une fortune qu'aveugle plus encore l'incognito du masque. Seulement une dame d'honneur de Mme Bonaparte, aux derniers jours du Consulat, perd là un argent dont la source finit par ne plus être plus pure que le gouffre où il se perd, et le service de cette dame d'honneur est supprimé aux Tuileries, en même temps que les bals masqués au Salon des Étrangers : interdiction que ne lève pas l'Empire. Les réceptions continuent, mais à visage découvert. Les membres du corps diplomatique rencontrent sur ce terrain neutre plus d'un souverain, lors du mariage de Marie-Louise, et les gros fournisseurs de l'armée y coudoyent des gentilshommes de l'ancienne cour, sur le pied d'une égalité qui étonne encore moins ceux-ci que ceux-là. On n'est reçu à l'hôtel d'Augny qu'en justifiant d'un nom à conserver et d'une fortune à compromettre ; les redingotes et les bottes servent elles-mêmes de titre à l'exclusion. Il y a successivement trois commissaires chargés de maintenir le décorum et de résoudre les cas de conscience de l'étiquette, le marquis de Livry, le marquis de Rueil et M. de Cussy, gourmand célèbre. A deux ou trois grands dîners par semaine sont conviés les membres du cercle ; Robert et Lointier servent et Brillat-Savarin prend ses notes sur le menu. Frascati ne peut donc être, de l'autre côté du Boulevard,

qu'une pâle imitation de cette maison de jeu sans pareille :

Quin et erat magnæ pars imitanda domûs.

Pendant que Frascati survit au Salon des Étrangers, M. Aguado, marquis de Las Marismas, prend possession de l'hôtel d'Augny et y réunit une collection de tableaux, dont la vente fait événement après la mort de cet ancien banquier, qui a été marchand de comestibles. Le n° 4 dépend alors de la propriété, dont le jardin n'a pas encore cessé de se prolonger au-delà du passage Jouffroy. La révolution de 1848 trouve les bureaux de Ganneron et Gouin, banquiers, dans l'immeuble principal, qu'une compagnie d'assurances ne tarde pas à vendre à la Ville, qui aussitôt y rétablit la mairie à laquelle manque l'hôtel Pinon.

Rue des Noyers. (1)

« Un avocat en une ville, dit le proverbe, un noyer en une vigne, un pourceau dans un blé, une taupe dans un pré, un sergent dans un bourg, c'est pour achever de tout gâter. » Or, près des vignes de Garlande il y avait plus d'un noyer ; on en voyait une allée toute garnie, comme l'Hoheveg d'Interlaken, et ce double rang de noyers séparait, on ne peut mieux, le clos Bruneau du clos Garlande. Mais le moyen que la vigne en bordure ne souffrît pas d'un pareil voisinage ! L'air et le soleil y manquaient tour-à-tour. Aussi bien une rue, à la place de l'allée, amenait la ville jusque-là dès le règne de Philippe-Auguste ; puis une chapelle y fut dédiée à saint Yves, patron des avocats, et même la dénomination de rue Saint-Yves prévalut au milieu du XIVe siècle, mais moins longtemps que ne dure un bon procès, sur la dénomination héréditaire qui rappelait les deux rangées d'arbres. Noyers en vigne, puis avocats en ville, quel surcroît de mauvais augure ! s'il faut en croire la sagesse des nations. Néanmoins la chapelle, que la Révolution avait fermée au culte, n'a vu tomber ses quatre murs, avec l'aile droite de la rue des Noyers, que pour faire place au boulevard Saint-Germain, et l'aile qui reste ne sera pas découpée : le boulevard nouveau se l'incorpore. Ainsi, l'allée d'avant Philippe-Auguste reparaît plus large et plus longue, mais sans changer de direction, après avoir passé huit siècles sans verdure.

---

(1) Notice écrite en 1864.

Il nous est donc encore loisible d'y reconnaître deux maisons séculaires qui ont appartenu au collége de Lisieux, en face de la rue des Lavandières. Du même côté se présentait, sur la fin de l'ancien régime, l'entrepôt général des cartes de la marine du roi, sous la direction de Desauche, et alors les trois dernières maisons, après lesquelles venait la rue Saint-Jacques, étaient à Léonard, à Dubuisson, à Desprez, imprimeur.

Parmi les maisons, au contraire, que remplace le macadam du boulevard, nous en eussions signalé deux, situées près de la place Maubert : l'une et l'autre s'étaient partagé l'enseigne de la Pomme-de-Pin, qui nous paraît sentir le cabaret. Mais deux autres adresses de ce genre, que donna pour la rue des Noyers un guide des amateurs, en l'an 1692, étaient celles de Payen, traiteur, au Petit-Panier, et d'un de ses confrères, sous le signe du Loup.

Rues des Deux-Portes. (1)

Des ruelles qui se fermaient la nuit, aux deux extrémités, comme les squares de notre temps, quelques-unes ont tiré leur nom des instruments de cette clôture. Celle de la paroisse Saint-André-des-Arts est déjà enterrée sous le macadam du boulevard Saint-Germain : *de profundis!*

L'index d'un autre bras de rue rappelle encore, près de l'Hôtel-de-Ville, les deux portes qui l'enfermaient au couvre-feu, et ce bras avait naguère pour bracelet l'arcade d'une maison, au coin de la rue de la Tixéranderie : anneau d'alliance brisé par la grande rue de Rivoli, qui emportait bien autre chose avec ! Deux hôtels bâtis pour le fermier-général Bastonneau tombaient du même coup. Mais la petite rue des Deux-Portes-Saint-Jean, en convolant, a élargi le lit de ses secondes noces : des omnibus y circulent plus à l'aise que les litières d'autrefois. Elle n'a pourtant reculé qu'un de ses deux côtés et demeure accolée de l'autre à un îlot du Paris séculaire, par une maison d'origine très-bourgeoise, à l'angle de la rue de la Verrerie. Deux modestes constructions attenantes rient également sous cape d'avoir échappé à la Saint-Barthélemy immobilière dont le signal est parti du palais voisin, curieux de dégager ses abords. Ces maisons reblanchies, pittoresques bien que sans ornements et populaires quoique ennemies des révolutions, sont comme des revenants, qui protestent contre l'unité rectiligne, à laquelle tout

(1) Notice écrite en 1859.

près de là ont été sacrifiés la place de Grève et le marché Saint-Jean.

La reine Blanche de Navarre, veuve de Philippe de Valois, passait l'année 1391 dans un séjour qui régnait à la fois rue des Deux-Portes-Saint-Jean et rue du Coq-en-Grève. Cet hôtel de Navarre fut aliéné en 1417 par Catherine d'Alençon, veuve de Pierre de Navarre.

Chaussard, versificateur et professeur, habita cette rue des Deux-Portes étant secrétaire de la mairie de Paris, puis du comité de Salut public. L'affreux Chaumette aussi, ce procureur de la Commune dont Hébert fut le digne substitut.

Dans l'ancien quartier de l'hôtel de Bourgogne, voici la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur, que vit planter le XIIIe siècle, mais qui n'était pour commencer qu'un arbuste, ne s'élevant pas au-dessus de la rue Saint-Sauveur. On eût même pu la classer, dans la flore des rues parisiennes, parmi les belles-de-jour, fleurs de liseron dont la nuit ferme la corolle. Sur sa tige vint s'enter l'œil d'une première branche, qui partait de la rue Pavée et qui cessa, une fois greffée, de s'appeler comme le fruit qui succède à la rose de l'églantier : ainsi se réhabilitait une ruelle, que de vilaines mœurs avaient flétrie de la dénomination de *Gratte-cul* au moyen-âge. Puis, à la fin du XVIIe siècle, la rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur se prolongea encore jusqu'à celle Thévenot ; mais le nouveau bout s'en appela pour un temps rue Neuve-des-Deux-Portes.

Les propriétaires de l'ancienne étaient en 1703, sur le côté droit :

De Turménies, garde du Trésor royal, au Saumon. — De Louvancourt. — Jouault. — Les hospitalières de Sainte-Catherine, hôtel du Grand-Cerf, avec seconde porte rue Saint-Denis. — De la Neuville. — Vieillard,

maison et jeu de paume. — Le duc de Coislin, au premier angle de la rue du Renard. — Valbain, second angle. — Dlle de Bragelonne. — Aubry, receveur-général des finances de Rouen, avec une autre porte sur la rue Saint-Sauveur et une autre encore sur un cul-de-sac. — La fabrique de l'église Saint-Sauveur, au premier angle de la rue Saint-Sauveur.

Le susnommé Turménies eut son fils pour successeur au Trésor; sa fille épousa M. Bayez, puis M. de Laval. Le passage du Grand-Cerf nous montre assez où était l'hôtellerie à cette enseigne. M. de Coislin, Mlle de Bragelonne et M. Aubry jouissaient personnellement de leurs propriétés respectives. De leur temps, la veuve de l'avocat Galliot avait une maison sur l'autre ligne, au coin de la rue Pavée; M. de Nainvilliers, une autre, au second coin de la rue Saint-Sauveur; Mme Liber, la famille Cholois, MM. Souleroy et Blanchard, les quatre suivantes, et il n'y en avait plus qu'une, au coin de la rue Thévenot.

Cette rue devint autrement financière quand les actions du Mississipi commencèrent à circuler : des banquiers en achetaient ou prenaient à bail les principaux hôtels. Parmi ceux où l'agiot d'alors fit élection de domicile, signalons le 31, dont la rampe de fer, les boiseries et les médaillons servent d'ornement actuel à une pension dirigée par M. Challamet. On y répétait à huis-clos la comédie de la hausse et de la baisse : des ressorts à secrets n'ouvraient qu'en plusieurs temps les doubles portes, où des enfants ne jouent plus qu'à cache-cache. La maison de banque de M. Delaborde, maire de l'arrondissement avant 1830, était au 20, déjà livré au même genre d'affaires sous la Régence et maintenant imprimerie Malteste.

Néanmoins le n° 9, qui est sujet à reculement,

abrita MMlles de Camargo, et elles ne portaient pas un nom tout-à-fait d'emprunt, ayant eu pour grand'-mère Mme de Camargo, noble espagnole, bien que leur père, appelé Cuppi, fût maître de danse et de musique à Bruxelles. Quand ces danseuses n'avaient, l'une que 18 ans, l'autre 16, le comte de Melun les avait fait enlever, comme des pensionnaires de couvent, dans la nuit du 10 au 11 mai 1728, et déposer dans son hôtel des Coutures-Saint-Gervais. L'aînée fut chantée par Voltaire, en petits vers qui la comparaient à Mlle Sallé, avec laquelle elle partageait le sceptre de la danse.

Au 13 et au 15, qui ne faisaient pas deux et où avait demeuré aux trois-quarts du siècle précédent le fils de la marquise de Matharel de Fiennes, née Bigot de Martigny, M. de Magnanville, garde du Trésor, entretenait sa maîtresse aux dernières années du régne de Louis XV.

Au 29 ou au 36, qui ne manquent pas de rampes en fer battu, a demeuré la Dlle Paganini, première danseuse de Lisbonne, qui avait débuté à la Comédie-Italienne : on disait cette grande femme excellente pour les gambades, mais voilà tout.

En 1780, l'ancienne maison de Mlle de Bragelonne était au marquis du Châtelet, celle d'Aubry à M. de Launay, et celle de la fabrique Saint-Sauveur en formait deux. Puis M. Osmond et M. Langlois avaient chacun deux propriétés et M. de Sainte-Marie l'avant-dernière.

Rue du Petit-Pont. (1)

Le Petit-Pont, qu'il a fallu rebâtir plus d'une fois depuis l'époque de la domination romaine, menait au petit Châtelet, qu'on a démoli en 1782, et à la rue du Petit-Pont, qui commença à être connue dans le cours du XII[e] siècle.

En cette rue, dont la longueur ne dépasse guère celle du pont, on dînait, du temps de Boileau et de Colletet, à la Rose-Rouge. Mais c'est de l'autre côté, le droit, que les maisons ont toujours eu le plus d'importance. A des immeubles qui s'y suivent ont trait les notes que voici :

1685 : — Philippe Lécuyer, propriétaire, à la Pomme-de-Pin. — Jean Savary, à l'image de Saint-Jean. — François Hersan, marchand-drapier, à l'Étoile-d'Or. — Adrien de Croissy et Guillaume Engrand, au Grand-Cornet. — Louis Brochant, seigneur d'Orangis, à Saint-François-de-Paule. — Boucher, au Panier-Blanc, ci-devant à la Clef-d'Argent, maison à l'encoignure de la rue Saint-Séverin.

1768 : — Brizard, maître-maçon, à la Madeleine. — Delahaye, officier du roi, à la Pomme-de-Pin. — Les pères lazaristes, à Saint-Jean. — Aubertin, greffier honoraire, à la Perle, ci-devant à Saint-François-de-Paule. — Louis-Étienne Chabenat de Bonneuil, conseiller au parlement, propriétaire du chef de sa femme, née Boucher, au Chat-qui-Écrit, ci-devant au Panier-Blanc.

Le fief Outre-Petit-Pont, qui appartenait à l'archevêque, se composait du fief des Rosiers, dont l'évêque de Paris n'avait donné qu'une portion à la Sorbonne en 1284, et de plusieurs autres.

---

(1) Notice écrite en 1864.

Rue Amyot,

NAGUÈRE

du Puits-qui-Parle,

et rue Laromiguière,

NAGUÈRE

des Poules. (1)

La dénomination de celle-ci date de l'époque où la poule au pot du paysan préoccupait un roi de France ; mais elle fut dite aussi du Châtaignier pendant les troubles de la Ligue et du Mûrier pendant ceux de la Fronde. Les basses-cours et les jardins n'y manquaient pas : aujourd'hui encore il en reste. Celle-là dut son nom, sous Henri III, à un puits et à son écho. On passe toujours devant le puits à l'angle des deux rues ; seulement il ne parle plus, il est bouché.

La propriété contiguë au Puits-qui-Parle n'avait pas d'autre enseigne, et elle appartenait à René Bertignon, au commencement du règne de Louis XIV ; puis elle fut annexée à la Tête-Noire, maison de la rue des Postes (2), qu'on abattit ensuite. Le couvent des augustines de la rue des Postes n'était pas plus étranger à celle du Puits-qui-Parle.

---

(1) Notice écrite en 1861. La rue des Poules n'avait rien encore de commun avec le professeur de philosophie, sentimental disciple du sensualiste Condillac ; la rue du Puits-qui-Parle, pas davantage avec l'éminent traducteur de Plutarque.

(2) Présentement rue Lhomond.

Il y avait, du temps de Bertignon, un cimetière pour les protestants dans la rue des Poules. Guillaumet, avocat, était propriétaire en la même rue, à l'image du Petit-Jésus, dans le milieu du XVIIIe siècle, et le bourgeois Turpin y disposait d'une maison pourvue de sa chapelle, qui passa sous Louis XVI à Lemoine de la Clartière, conseiller aux Aides. La famille de ce dernier fut aussi propriétaire du Pot-d'Étain, tout à côté. Aumont, bourgeois, avait une autre maison de la rue des Poules, et une autre enfin fut vendue par la veuve de François Roland au sieur de Chazelles, bourgeois de Paris, vers l'année 1755.

Rues Dupuytren et Antoine-Dubois. (1)

Peu fréquentée par les voitures à cause de sa pente un peu rude et de la préférence qui reste due au carrefour de l'Odéon, comme dégagement en divers sens, la rue Dupuytren semble la cour d'un immense hôtel d'étudiants, un square d'avocats et de médecins en herbe. Pendant y est fait par une rue parallèle, encore moins carrossable dans ce qu'elle a de plus élevé, mais formant en bas l'un des pans de la place de l'École-de-Médecine, qu'occupait autrefois le couvent des Cordeliers. De celle-ci, qui porte le nom d'Antoine Dubois, célèbre médecin mort en 1837, il était difficile de ne pas parler en s'occupant de celle-là, mise sous l'invocation du baron Dupuytren, chirurgien non moins illustre, décédé deux années plus tôt. L'une et l'autre ont pour front de bandière des étalages de libraires, étendards déployés par la science médicale aux abords de la citadelle où l'assaut se livre aux diplômes. Toutes les deux ont été formées, une dizaine d'années avant la fin du xviie siècle, sur l'emplacement du cimetière des cordeliers et à la diligence de ces religieux, l'une comme rue de l'Observance, l'autre comme rue de Touraine ou de Turenne. Le légendaire du plan Turgot a adopté cette dernière version, pour laquelle militent les convenances de date, car Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, était mort en l'année 1675. Mais il venait aussi à l'appui de la première version non-seulement un hôtel seigneurial de Tours, sis presque en face, dans la rue du

(1) Notice écrite en 1859.

Paon, aujourd'hui Larrey, mais encore un collége de Tours, à un coin de la rue Serpente, et l'on peut croire que la rue nouvelle, cédant à l'influence de la proximité, se fit également tourangelle. La grande Observance, qui a laissé son titre à l'autre rue jusqu'au règne de Louis-Philippe, avait été introduite aux Cordeliers, en l'année 1502, par Gilles Dauphin, 40e général de l'ordre. Clément XIV ayant réuni tout-à-fait les conventuels et les observantins, le collége de cette maison, affecté aux jeunes religieux de la compagnie qui venaient étudier à Paris la théologie, fut installé dans un vaste bâtiment composé des nos 4, 6 et 8 actuels de la rue Antoine-Dubois, ainsi que des nos 7 et 9 de la rue Dupuytren. Une cour, que l'aliénation républicaine a divisée en y laissant un puits commun au centre, et des rapports constants de construction nous montrent quelle était l'importance au XVIIIe siècle, en tant qu'édifice, du collége de ces religieux de l'ordre de Saint-François. De leur maison, en des temps plus reculés, étaient sortis des docteurs de l'Église, saint Bonaventure et le subtil Jean Duns, dit *Scot*, philosophe scolastique ; elle avait aussi donné plusieurs papes et cardinaux. Les deux immeubles de la rue Dupuytren dont nous venons de dire l'origine ont deux rampes d'escalier pareilles. La première a été l'objet d'une donation à l'Assistance publique, qui y a établi une école gratuite de dessin pour les filles, sous la direction de Mlle Rosa Bonheur, en y mettant un logement au service de cette artiste distinguée. La seconde a été occupée par un savant, le baron Dunoyer, qui possédait aussi le no 6, et M. de Malleville, conseiller d'État, en perçoit le revenu.

Le 1 n'a pas toujours été distinct du 3 ; des fenêtres y sont hautes et étroites, au point de ressembler tant soit peu à des meurtrières. Leur

vis-à-vis paraît plus vieux que la rue. Les deux autres maisons d'encoignure ont été refaites vers 1830, et le 8 il y a quelques années. Du 5 nous n'avons rien appris.

Mais tous les numéros de la rue n'ont pas encore répondu à l'appel. Voici le nº 4, qui sort des rangs, citons-le à l'ordre du jour pour avoir logé Mlle Molière ; car le titre de madame était refusé par les usages du temps à la femme de Molière, née Elisabeth-Armande-Clérinde-Claire Béjard. M. de Modène, son père, un gentilhomme du Comtat-Vénaissin, avait épousé secrétement sa mère, qui était comédienne et qui avait refusé de consentir au mariage de sa fille, contracté en l'année 1662, avec l'immortel écrivain, qu'elle se flattait avoir eu pour amant. Mlle Béjard, actrice de naissance, avait de plus une sœur au théâtre, ainsi qu'un frère, longtemps pensionnaire de la troupe. Molière, encore plus mélancolique et tendre que plusieurs de ses personnages féminins, n'a pas été, comme mari, à l'abri des passions jalouses dont il offrait surtout dans ses ouvrages le côté fâcheux, ridicule et comique. Veuve en 1673, la femme de Molière a épousé en secondes noces M. Guérin d'Estriches, s'est retirée du théâtre en 1694 et a fini peu de temps après le siècle. Ces dates nous prouvent qu'elle n'a pu habiter qu'aux dernières années de sa vie la rue de Turenne ou de Touraine, dont les maisons, moins divisées alors, puisqu'on n'en a pas ajouté, se trouvaient au nombre de 7, auxquelles pendaient 2 lanternes.

Rue Debelleyme,

EN CE QUI S'EN APPELAIT NAGUÈRE

de l'Échaudé-au-Marais, rue de la Douane et rue de l'Échaudé. (1)

L'ancienne édilité parisienne appelait *échaudé* un îlot de maisons coupé en fichu par trois rues.

Nous retrouvons en effet, rue de l'Échaudé-au-Marais, un pâté de constructions, ou, pour mieux dire, une pâtisserie légère, puisqu'un immeuble unique s'y gonfle sur une triple façade, entre les rues Vieille-du-Temple et de Poitou. Cette maison, qu'on a refaite, n'a pourtant rien changé à sa forme triangulaire, dont l'hypothénuse absorbe tout le flanc droit de la petite rue de l'Échaudé. Sur le flanc gauche il y a le nº 3, dont la porte est rue de Poitou, mais qui date ostensiblement de l'ouverture de notre ruelle sur la culture du Temple en l'année 1626. Quant au nº 1, il affectait à l'angle de l'autre rue des allures de maison à double pavillon, en face de l'hôtel Montlosier ; mais sa petite cour d'entrée a été recouverte, convertie en boutique, et il a été percé en aile une porte, qui ne peut servir qu'aux piétons. Si Philippe-Robert Sanson, maître de la chambre aux Deniers, qui habita cette encoignure, n'allait pas jusqu'à se

(1) Notice écrite en 1859. Le nom d'un président du tribunal civil, récemment mort et qui avait habité la rue Charlot, n'était pas encore attribué à la réunion des rues de Périgueux, de Limoges, de l'Échaudé et Neuve-Saint-François.

faire porter en vis-à-vis, il avait tout au moins une mule, ne fût-ce que pour visiter ses propriétés.

Car il possédait notamment un marais en culture, de l'autre côté du Cours, auprès d'un emplacement qui appartenait aux sieurs Gilbert, Caumartin et consorts, pour le fonds, et à la présidente de Fourcy, quant à l'usufruit. Un bout de rue Sanson y fut autorisé en 1782 ; mais la ruelle demeura barrée à ses deux extrémités jusqu'à ce qu'elle comptât un nombre suffisant d'habitants. Elle fut prolongée en 1826, c'est-à-dire plusieurs lustres après la mort du maître de la chambre aux Deniers, et puis on effaça son nom, en 1851, de l'estampille municipale, pour y porter *rue de la Douane*. Comptez donc sur l'immortalité que décerne l'inscription voyère !

L'échaudé du faubourg Saint-Germain est encore formé, entre les rues de Seine et Jacob, par trois ou quatre maisons qui donnent par-derrière sur une seconde rue de l'Échaudé, depuis le milieu du xvie siècle : on la nommait aussi en ce temps-là *ruelle allant au Guichet de l'Abbaye*. Cette voie oblique, s'élargissant un peu au-delà de la rue Jacob, compte plus d'une construction neuve depuis le dénombrement de 1714, qui ne lui en accordait que 6 en propre, se partageant la lueur de 3 lanternes, et qui, par conséquent, laissait de côté les maisons prenant ouverture sur d'autres rues. Le 14, le 16 et le 17 sont déjà deux fois séculaires et ne font, à eux trois, que le dixième des numéros actuels. Aussi bien le percement de la rue Bourbon-le-Château avait coupé, vers l'année 1669, cette rue de l'Échaudé en deux ; la seconde moitié en suivait la rue Abbatiale, sa parallèle du côté de l'Abbaye, et se terminait en un cul-de-sac, dit du Guichet. Les 22, 24 et 26, construits sur un mode identique, dénoncent très-bien l'origine monastique. Un tout petit hôtel-garni, assez coquet, au n° 28, ne

doit avoir pour chambres que d'anciennes cellules; son escalier, sur la rue de l'Échaudé, est un dégagement d'après coup et d'invention lilliputienne : on maigrit rien qu'à passer devant. Quel moine fût allé jusqu'en haut ! L'impasse était fermée par le n° 30, qui ne fut aliéné par l'État en 1760 qu'à la condition de se diviser pour faire embouchure à la rue. Cette maison, dont il reste une aile sur la place et rue Sainte-Marguerite (1), rapportait d'assez bons revenus aux abbé et religieux de Saint-Germain-des-Prés, dont c'était la propriété : une boucherie à 9 étaux s'y trouvait au XVIIIe siècle, et l'importance en était d'autant plus grande que la rue des Boucheries, qui est encore à deux pas de là, mais ajoutée à celle de l'École de-Médecine, se trouvait la halle à la viande du faubourg Saint-Germain. Puis notre voie de communication prit en 1806 le nom de Durnstein, commémoratif d'une bataille; mais la paix en refit la rue de l'Échaudé.

---

(1) Présentement rue Gozlin.

Rue de l'Échiquier. (1)

La Maison du Fleuriste. — Le Pavillon de l'Échiquier. — L'Inventeur de la Fantasmagorie. — La Rue d'Enghien. — M. et Mme de Nervo. — Le Caissier du Duc d'Orléans. — L'ancien Fossé de la Ville. — Le Bon Louis.

Le soleil, en se laissant arrêter par Josué, ne prolongea que le jour d'une victoire. Il fit plus pour Wenzel, en permettant que ce fleuriste convertît en un long printemps les dernières années de l'ancien régime pour les plus jolies femmes de la cour, qui se paraient encore comme des châsses quand la Révolution voulut que ce fût comme des victimes. On a eu tort de publier que la jolie maison édifiée par Wenzel dans la rue de l'Échiquier n'est plus: le devant du 46 n'eut pas d'autre origine, la porte du 36 servait d'entrée d'honneur. En ce dernier immeuble, pas de mur de refend; les pièces du premier au-dessus de l'entre-sol sont séparées l'une de l'autre par des cloisons légères ; l'édifice ne perdrait donc rien de sa solidité à ce qu'on rétablît les grandes galeries dans lesquelles de beaux bals étaient donnés par le fleuriste de la rue Bourbon-Villeneuve, qui également y faisait jouer des comédies et des proverbes.

Un pavillon incorporé à la même propriété montrait les cases d'un échiquier peint, à l'angle de la rue du Faubourg-Poissonnière. Robertson

---

(1) Notice écrite en 1859.

y eut, dans les dernières années de l'autre siècle, son laboratoire, son cabinet, sa chambre noire, pour établir ses expériences d'un nouveau spectacle d'optique faisant apparaître des fantômes, et il donna, par extension, ses premières séances de fantasmagorie dans la maison Wenzel. La désinence anglaise du nom de l'expérimentateur était elle-même un innocent trompe-l'œil : Robert, natif de Liége et non de Londres, avait été jeune prêtre et instituteur dans une maison particulière avant 89. Il transféra bientôt son petit spectacle dans l'ancien couvent des Capucines ; mais ses connaissances en physique lui avaient ouvert d'autres voies. Ses travaux aérostatiques eurent pour théâtre le jardin de Tivoli, lors de la création des fêtes de ce jardin, et il fit faire un grand pas à la science, comme inventeur réel du parachute. La renommée acquise à Paris par Robertson fut ensuite exploitée avec succès à l'étranger. Ayant fait de son fils son élève, il ne mourut qu'en 1837, aux Batignolles. Pour le corps-de-logis où avait point la réputation de Robertson, il avait disparu pendant le Consulat. Plus de pierres de taille, plus de moëllons se sont depuis lors entassés dans l'ancien jardin de Wenzel qu'il n'y avait eu de fleurs pour servir de modèles à celles de sa fabrication.

Ainsi finit le pavillon de l'Échiquier, que d'aucuns veulent ressusciter dans son ancien pendant, au nº 36. Comme la Grange-Batelière, la maison de l'Échiquier était chef-lieu de fief. Ce fief, situé entre les deux faubourgs Saint-Denis et Poissonnière, avec une profondeur y englobant beaucoup de rues d'à-présent, appartenait aux filles-Dieu, qui avaient établi leur lieu de refuge, avec un hôpital, sur ce point désert hors Paris, dès l'année 1226. Elles l'avaient quitté au milieu du XIVe siècle par force majeure, alors qu'on démolissait de fond

en comble leurs bâtiments, dans l'appréhension que les Anglais y prissent position en assiégeant la ville. Dans ces critiques circonstances le couvent hospitalier s'était transféré rue Saint-Denis, près de la rue dite encore des Filles-Dieu. Il y aurait anachronisme à exciper d'un jeu de mot pour inférer que la retraite patriotique et précipitée de de ces religieuses, devant les troupes d'Édouard III, fut un *échec* pour elles, puis pour l'ennemi, comptant sur cette facile capture, et que la commémoration en fut confiée au fief de l'*Échiquier*. A un autre point de vue, il se peut que la configuration du territoire fût un carré semblable à la tablette du jeu de l'échiquier, inventé de toute antiquité, et que le sol, cultivé en marais, s'y découpât en plus petits carrés : nous ne voyons effectivement, désignés à cette place sur le plan de La Caille, que deux maisons et des marais, sans chemin apparent qui les sépare.

Mais, selon nous, le titre d'Échiquier fut donné à la terre par l'occupation étrangère, qui l'érigea en fief pour récompenser des services que les historiographes français ont pris plaisir à oublier : tout le monde ne sait-il pas qu'une juridiction, en Angleterre, s'appelle l'Échiquier, et qu'elle date de la Table-Ronde ? Restitué aux Filles-Dieu, le fief garda une dénomination qu'il ne devait pas avoir au siècle XIII. A la demande des prieure et religieuses, qui s'étaient entendues avec Claude-Martin Goupy, entrepreneur des bâtiments-du-roi, ces sœurs furent autorisées, en l'année 1772, à répondre aux besoins de la ville agrandie, en aliénant leur territoire, afin que des rues s'y ouvrissent. Celle de l'Échiquier fut d'abord dite rue d'Enghien, et celle d'Hauteville, rue de la Michodière. Sur quoi les filles-Dieu réclamèrent, en 1779, pour que la rue d'Enghien reprît le nom du Pavillon, qui fut alors bariolé à leurs frais de petites cases

noires et blanches, naïf *rébus*, calembour ingénu, et la communauté alla à dame. Enghien, battu par Échiquier, fut mis en disponibilité ; mais il se retira en bon ordre sur les derrières de la maison de Wenzel, où il prit prossession d'une rue parallèle, bordée par les jardins des mêmes hôtels, qui ne tardèrent pas à avoir deux façades et par suite à se dédoubler.

Revenons sur le 46, cité plus haut, pour évoquer ses souvenirs de l'Empire. M. De Nervo, d'une ancienne famille noble de la Suisse, y recevait beaucoup de monde ; son salon était un bureau d'esprit ; Mme de Nervo en faisait les honneurs, avec sa fille, Mme de Montgeroult, femme d'un ancien fermier-général, admirée par ses rares talents en musique. Ils recevaient le chevalier Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses*, Mme de Beaufort-d'Hautpoul, fille de Marsollier, la princesse napolitaine de Belmonte, Bougainville, Dureau de la Malle, Lebrun le pindarique, le comte de Saint-Geniès, *etc.*

Le 40 et le 28 sont respectables par leur âge. Le 26, tout en se coupant en deux, est demeuré au même propriétaire : les morceaux ne s'en prodiguent que plus à l'aise des servitudes réciproques. M. de Gisors, attaché aux bureaux de la comptabilité du duc d'Orléans (dit, plus tard, Égalité), y résidait et raconta ensuite une anecdote se rapportant à cette époque de sa vie. Le prince manda un jour au caissier principal de sa maison, d'avoir à tenir prêts ses comptes et l'état de sa caisse pour le samedi suivant. Au jour dit, tout était en règle, car le caissier, pour combler des lacunes, avait fait d'assez forts emprunts pour vingt-quatre heures. — Je suis content de vous, lui dit le duc, en mettant sur-le-champ la clef de la caisse dans sa poche.... Les prêteurs du comptable en furent ainsi pour leurs avances. De

la propriété qu'a habitée M. de Gisors, jouit depuis la fin de l'Empire M. Blerzy, grand-oncle de l'auteur des présentes notices.

Du 24 également la première pierre fut posée avant la Révolution, seulement il manque de profondeur : c'est maintenant la maison des sœurs de la Charité du IIIe arrondissement. Le 22, bâti vers le même temps par Andry, tapissier, n'en est pas plus l'aîné des 18, 16, 4 et 2. Or les maisons de la première pousse ont gardé, rue de l'Échiquier, outre des détails de construction et des ferrures qui les font reconnaître, des carreaux en gros verre convexe, à reflet de verre de bouteille, qui ne sont plus de notre siècle. Quel heureux signe particulier, pour une rue qui commence à dater, et quelle preuve de sérénité pour les mœurs de ses habitants, se reflétant sur celles des passants, que jamais les vitres ne s'y cassent ! On voit bien que la bourgeoisie, principal élément de sa population, passe tout au moins six mois de l'année dans les villas des environs de Paris et en voyage. Les croisées des appartements y restent closes bien plus de la moitié du temps, car les persiennes empêchent, même en hiver, que le jour s'y fasse à ses heures. Plusieurs coqs réveillaient de grand matin les dormeurs mécontents lorsqu'il y avait encore des nourrisseurs, des vachers de côté et d'autre ; mais le dernier des baux consentis dans la rue à ces paysans citadins a expiré avant 1830, et le taux des loyers s'élève encore, de peur qu'ils n'y reviennent.

Sur la rive gauche de la rue, le 1, le 13, le 15, le 19 et le 21 ont été d'abord visités avec zèle par M. Rousseau ; mais notre explorateur n'a rien trouvé qui permît de les signaler à l'attention rétrospective. L'architecte Bellanger, lors de l'ouverture de la voie, fut le fondateur du 23, et la même famille en dispose depuis

Bellanger : un petit jardin s'y est maintenu plus bas que le sol de la rue, dans l'ancien fossé de la ville.

Casimir Delavigne demeurait au 37 lorsqu'il fit représenter *Marino Faliero* au théâtre de la Porte-Saint-Martin, c'est-à-dire le 30 mai 1829. Il y composait ensuite la *Parisienne*, que chanta sur divers théâtres Adolphe Nourrit, son ancien condisciple au lycée Napoléon.

Les trois maisons qui suivent ont une origine commune ; mais celle du milieu, que précède une avenue et qu'occupe le consulat du duché de Brunswick, fut construite à un autre moment que les deux autres, qu'accouplait des pieds à la tête le même mode d'architecture. Le 43 vient d'être refait ; mais il suffit de regarder son pendant, pour le revoir lui-même tel qu'il était quand le baron Louis l'habitait. M. Louis avait été, lui aussi, lié aux ordres sacrés et, de plus, conseiller-clerc au parlement de Paris ; il avait assisté, comme diacre, l'évêque d'Autun, prince de Talleyrand, à la messe célébrée au Champ-de-Mars le 14 juillet 1790. Ayant concouru à la Restauration, en 1814, il eut deux fois le portefeuille des Finances, après avoir occupé des places dans ce département sous Napoléon. Une belle terre qu'il avait acquise près de Melun, en se retirant du ministère, prenait tous les loisirs que lui laissaient les affaires.

Le jardin d'une de ces propriétés, maintenant distinctes l'une de l'autre, est encore mitoyen par-derrière avec le théâtre du Gymnase. On y a déterré, lors de la construction du mur, quelques ossements humains qui rappelaient un cimetière, antérieurement établi entre la rue de l'Échiquier et le boulevard. Un plan de 1778 marque, en effet, à cet endroit le cimetière Bonne-Nouvelle, sur lequel se taisait le plan de 1739. On apprend

ailleurs que ce lieu de sépulture, en 1787, ne recevait que des protestants et attenait à un corps-de-garde. Mais un cimetière n'a pu être placé que pendant peu d'années dans une excavation qui n'était encore qu'un fossé au commencement du règne de Louis XV et où cessèrent les inhumations sous la République.

Place de l'École et Quai du Louvre,

NAGUÈRE

de l'École. (1)

Mlle de Rieulx. — Le no 6. — Le Dentiste de Louis XVI. — Ledru-Rollin. — Mme Danton. — La Mère Moreaux. — Le bon vieux Temps. — Les Joueurs de Dames.

Les écoles de Saint-Germain-l'Auxerrois, parmi lesquelles furent celles de chirurgie, firent appeler, dès l'année 1290, *Grande rue de l'Eschole Sainct-Germain-l'Aucerroy* le quai dont nous nous occupons, redressé et élargi sous François Ier, sous la Régence, sous Louis XVI et au commencement du règne de Napoléon III. La rue du Petit-Bourbon, aujourd'hui rue et place du Louvre, débouchait sur le quai, par l'arche de Bourbon, entre le port au Blé et le port au Bois-neuf, qui finissait près de la Samaritaine. Du côté du Pont-Neuf, les premières maisons ont gardé l'alignement du XVIe siècle ; elles ont vu à coup sûr, en 1573, Rénée de Rieulx, maîtresse du duc d'Anjou, fouler aux pieds de son palefroi, par un jour de cérémonie, Nantouillet, qu'elle y rencontra, marchant à pied. Jolie femme et vindicative, qu'avait aimée le prince de Condé vers le temps de la conjuration d'Amboise, et qui tua de sa propre main, en d'autres jours, le florentin Antinotti, qu'elle

---

(1) Notice écrite en 1859. Le quai de l'École n'avait pas encore changé de nom.

avait épousé, dit-on, mais bientôt surpris en contravention avec la foi conjugale !

Le n° 30 fait partie d'un lot récemment adjugé à M. Coin et que va lui rétablir avec avantage, au point de vue du revenu, l'éminent architecte M. Brouty, entre le quai de l'École, la place du Louvre et la rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois. Ladite maison fut construite par ordre de Catherine de Médicis, qui y fit établir des bains dits de la Reine-Mère. Il y a eu depuis surélévation ; mais le rez-de-chaussée et l'entresol sont du premier jet. Le couronnement en était gracieusement orné de sculptures et d'une balustrade élégante, qui sont complètement détruits. Les arcades du rez-de-chaussée ont été à demi enterrées par l'exhaussement du sol. Le baron Larrey a habité l'immeuble, puis le baron Dupuytren.

2 et 4, beaucoup plus hauts que larges, auront le même sort que le numéro d'après : chacun des trois s'appuie sur les deux autres, comme s'ils avaient fait le serment des Horaces. Or le n° 6 n'aura pas vécu sans projeter l'ombre de son histoire jusqu'à ce recueil, appelé à y survivre s'il plait à Dieu. Son escalier tourne avec des balustres sur des degrés étroits et roides, qui conduisent présentement M. Le Vaillant de Florival, professeur d'arménien près la Bibliothèque impériale, à son logement, d'où la vue est fort belle, et l'orientaliste y succède, mais à deux siècles d'intervalle, au chirurgien ordinaire de la reine Anne d'Autriche, ayant nom Nicolas Prodé. Messire Pierre Alexis Dubois, présidant la 1re chambre des requêtes du parlement, disposait de la propriété aux dernières années du règne de Louis XIV ; puis ce fut Guillaume Tartarin, d'abord avocat et échevin, ensuite conseiller-secrétaire du roi et avocat-général du conseil de la reine ; puis vint un autre Tartarin, seigneur d'Argen-

ville, colonel d'infanterie. Cette maison dans la censive de l'Archevêché était contiguë, sous Louis XV, d'une part à la maison de Mlle Quarante, de l'autre à la maison de Mlle Descartes. Le savant philosophe du siècle précédent avait illustré ce dernier nom, sans laisser de postérité ; mais de sa noble famille, originaire de Bretagne, était probablement la demoiselle, vouée comme lui-même au célibat. Un perruquier-baigneur, dénommé Jean-Entier Dubois, tint le rez-de-chaussée et le sous-sol à bail, de 1738 à 1777, sous-sol qui, aujourd'hui encore, s'étend jusqu'au-dessous du quai et se trouve incorporé de date immémoriale à la propriété. Cet empiétement originel marque sans doute l'alignement du temps de Philippe-le-Bel. Toutefois plusieurs maisons riveraines communiquaient avec la Seine, par des souterrains antérieurs à la construction du Pont-Neuf, ce qui confirme la tradition des fréquentations d'Henri IV dans la maison dont nous parlons, à l'époque où ce roi, que la prudence avait initié aux ressources du sous-sol parisien, se ménageait de l'autre côté de l'eau plus d'un pied-à-terre de plaisance.

Le 8 opère un léger retrait, et le sol en pente de sa cour témoigne de l'exhaussement du quai ; il n'a pas moins de sept étages, mais qui ne sont pas de même venue ; son balcon à balustres, s'appuyant sur de noueuses consoles, paraît avoir servi de modèle tout récemment à un balcon de la rue Richelieu et à bien d'autres, qui signalent un des retours de la mode et du goût. Bordet, dentiste de Louis XVI, a créé cette propriété, qui n'est pas sortie de sa famille et que trois dames, plus qu'octogénaires, se sont transmise, gage d'affection domestique aidant à la longévité. Avant 1840 Ledru-Rollin y avait son appartement, n'étant encore que docteur en droit, jurisconsulte distingué, avocat à la Cour de cassation et au

conseil d'État ; il y donna congé pour se marier et se maria pour entrer à la Chambre, où il se fit remarquer bientôt comme orateur, sur les bancs de la gauche, mais loin des idées socialistes qu'il adopta, le lendemain de son entrée au pouvoir, et qui firent sombrer l'équipage.

Plusieurs dentistes se partagent l'héritage de Bordet, comme clientèle, dans les autres immeubles longeant la levée près du fleuve, et qu'on a plus ou moins refaits jusqu'au 26 inclusivement. Mais les boutiques voisines de la maison du dentiste du roi étaient toutes occupées par des fripiers, à l'exception d'une seule, où se trouvait le café du Parnasse, pendant la seconde moitié de l'autre siècle. Danton, l'un de ses habitués, épousa Mlle Charpentier, fille du limonadier, laquelle mourut, en 1792, pendant que le tribun, son mari, était en mission dans la Belgique, nouvellement conquise à la France par Dumouriez.

En 1769 Mme Lequin tenait, quai de l'École, une auberge à l'image du Cheval-Blanc.

La place de l'École qui, du temps de François Ier, avait pour pseudonyme la qualification de place aux Marchands, n'en remonte pas moins à la même origine que le quai où elle forme golfe.

A l'entrée de la baie a jeté l'ancre par hasard, à l'époque du Directoire, une cargaison de prunes à l'eau-de-vie, dans une cantine plus que modeste alors, où fut servie la première goutte à un soldat de l'armée de Sambre-et-Meuse, dont le corps partait pour l'Égypte. Combien de temps l'anonyme resta-t-il à ce débit de fruits alcoolisés ? Toutes les gloires n'ont-elles pas leurs étapes ? Des étudiants, sous la Restauration, commençaient à s'y arrêter, en amicale ou amoureuse compagnie, chaque fois qu'ils traversaient la Seine ; la mère Moreaux leur faisait bon accueil, qu'ils eussent de l'argent

ou point. Les uns payèrent, les autres ne s'acquittèrent qu'en réputation et en louanges, monnaie qui éleva la figure commune de l'hôtesse à la dignité d'effigie. Souvent l'obligeante liquoriste, quand le mois touchait à sa fin, avait mis une rallonge à sa modeste table, invitant à dîner ses pratiques du pays latin. La mère Moreaux, par une bonne humeur qu'augmentaient ses petits sacrifices, n'a-t-elle pas mérité cette immortalité qui profite à ses héritiers, et dont le principe était la gratitude? Il lui sera beaucoup pardonné, et notamment d'avoir multiplié à l'infini le nombre de liquoristes qui se pavanent maintenant sous ses auspices. Elle a créé le genre Moreaux, à ses risques et à ses dépens ; une famille innombrable de filles de comptoir, toujours coquettes, jeunes et gentilles, versant le sourire au fond du verre, sous prétexte de prunes ou d'absinthe, est sortie, pour courir la ville, des jupons en indienne de cette mère Gigogne du comptoir : jusque-là l'ivresse des petites bourses n'avait que de répugnantes Hébés, qui se sont mises gardes-malades et auxquelles, par malheur, les liquoristes taillent de la besogne !

Quel contraste ne fait pas, en faces de telles nouveautés, l'aspect de cette habitation, contemporaine de François Ier tout au moins, qui forme encore angle sur la place et rue des Prêtres-Saint-Germain-l'Auxerrois ! La saillie de sa toiture en angle aigu ne peut plus accorder qu'un simulacre de protection à ces allées et venues sans fin qui font maintenant que l'état de coureur est cumulé par tant de professions ! Autrefois le marchand d'en-bas ne prenait l'air que sur le pas de sa porte, sortait le plus rarement possible en jours ouvrables ; l'avocat du premier ne s'occupait de la hausse ou de la baisse que de ses propres honoraires, curieux de s'en montrer plus digne

par des études répétées ; les fenêtres des étages supérieurs, garanties de la pluie par le rebord du toit, servaient d'observatoire au petit rentier, de course en chemin de fer à sa femme, de télégraphie pour l'amour tant aux gens dépourvus qu'aux gens mal pourvus des deux sexes, avant que de grandes découvertes eussent fait naître des goûts et des besoins insatiables d'ubiquité à tous égards. D'autres propriétés, place de l'École, ont eu l'heur ou le malheur (comme on voudra) de connaître ce bon vieux temps.

Quoi de plus sédentaire, par exemple, que le jeu de dames ! Comment croire que, comme théorie, il ait eu sa révolution, son changement de constitution en 1770 ? O esprit de réforme, voilà encore de tes coups ! Un ouvrage publié par Manoury en ce temps-là, et qu'on a depuis réimprimé deux fois, a fait perdre huit pions au damier. L'universalité des joueurs a depuis lors Manoury pour législateur, pour souverain. Son nom brille encore sur la porte du café où il présidait aux exercices d'une véritable académie ; le maréchal de Saxe est venu prendre des leçons de ce maître, là où les amateurs de notre temps engagent encore les parties de dames les plus intéressantes. Comme établissement public, le café Manoury date de bien avant l'introduction en France de l'usage du café ; il a été ouvert par un chocolatier, sous Henri IV. M[me] Servant, qui a tenu la maison pendant trente ans, avait eu son père pour prédécesseur. C'était aussi un lieu de réunion adopté par des gens de lettres au XVIII[e] siècle et sous l'Empire.

Les Boulevards de l'Hôpital et d'Italie,

NAGUÈRE

des Gobelins, d'Italie et autres, les Boulevards Saint-Jacques, d'Enfer, Mont-Parnasse et des Invalides. (1)

Promenade entre le Jardin-des-Plantes et l'hôtel des Invalides.

Ces boulevards du Midi, officiellement natifs de lettres-patentes du 9 août 1760, mais dont l'établissement était déjà projeté un demi-siècle auparavant, on ne les a jamais fréquentés autant que les boulevards du Nord, leurs frères aînés, qui s'appelaient dès le règne de Louis XV et qui resteront malgré M. Haussmann *le grand boulevard.* Toutefois le monde élégant ne dédaignait pas, au début, cette promenade méridionale, où les carrosses du faubourg Saint-Germain se croisèrent libérale-

(1) Notice écrite en 1864. Le boulevard de l'Hôpital, dont le niveau s'est abaissé du côté de la nouvelle place d'Italie, n'avait encore au nombre de ses affluents ni le boulevard Saint-Marcel ni les rues de Campo-Formio, Fagon, Pinel, Coypel, Philippe-de-Champagne : presque toutes les autres y ont de plus, changé de dénomination. Le boulevard d'Italie n'englobait encore ni les boulevards de la Glacière, de la Santé, d'Arcueil, des Gobelins, ni la portion du boulevard Saint-Jacques comprise entre les rues de la Glacière et de la Santé. Le nouveau boulevard Arago aboutit, avec la rue d'Enfer, au boulevard d'Enfer. Deux nouvelles avenues embrassent, sur le boulevard des Invalides, la nouvelle église Saint-François-Xavier.

ment avec les premiers coupés de la Chaussée-d'Antin, inventés pour Mlle Coupé, de l'Opéra. De grands arbres s'y élevaient déjà : cinq vues, prises par Martinet, ne nous permettent pas d'en douter. L'une de ces bonnes petites gravures du temps représente le boulevard de l'Hôpital, vu du pont de la rivière de Bièvre.

L'hospice de la Vieillesse pour les Femmes y fut fondé en l'année 1632, comme dépôt de mendiants et de vagabonds, à la place d'une salpétrière, et de là vient un pseudonyme que l'hospice n'a pas encore perdu : la Salpétrière. On le qualifia également Hôpital-Général ; néanmoins la Pitié surtout fut le chef-lieu de l'administration hospitalière qui reliait les hospices de Bicêtre, du Saint-Esprit, de la Pitié et de la Salpétrière. La maison du boulevard de l'Hôpital, dont le plan avait été jeté sur le papier par le crayon de Libéral Bruant, reconnaissait particulièrement pour ses bienfaiteurs Louis XIV, Mazarin, la duchesse d'Aiguillon, le président Pomponne de Bellièvre, M. de Lassay et encore d'autres. N'était-ce pas, d'ailleurs, sous les dehors d'une magnificence relative que ce monument abrita jusqu'à 7,000 malheureux des deux sexes, parmi lesquels il y avait des fous ? On continuait à y garder des pauvres, mais en les séparant des fous, des folles et des filles de joie. Des convois de ces dernières étaient, en cas de besoin, dirigés sur les colonies, comme nous le rappelle si dramatiquement *Manon Lescaut*. On en conclut, par exagération ou malveillance rétrospective, que l'hôpital n'était qu'une maison de force. Mais la garde ne s'y composait, du vivant même de l'auteur du célèbre roman, que de 16 fusiliers, 4 caporaux et 1 sergent. A l'intérieur, un nombre égal de prêtres obéissaient à un recteur et le service général était confié à des religieuses. Les femmes avaient beau dominer

de plus en plus, dans cet établissement, combien de divisions encore, combien même de subdivisions ! Le style d'architecture y mettait moins de différence entre le pavillon Mazarin et tel autre, par exemple le pavillon Lassay, que la destination spéciale affectée à chaque bâtiment. On ne détenait que trop réellement, dans le fond à gauche, des filles à corriger et des femmes incorrigibles, écume souvent pestilentielle de la prostitution ; mais c'était un quartier à part. La cour des folles et des idiotes ne s'y rattachait aucunement. Il y avait des ateliers de lingerie, de broderie et de tapisserie, au premier étage, sur la droite, et les sœurs se retiraient au-dessus, dans leurs cellules. De vieux ménages se partageaient, plus loin, un dortoir réservé ; puis venait une salle pour soigner des enfants qui tombaient en convulsions. Aussi bien la merveille de toute la maison, n'était-ce pas l'apothicairerie ? Les étrangers visitaient la chapelle avec moins de curiosité. La maison de force, par exemple, était moins accessible que le reste aux visiteurs. La princesse de Lamballe elle-même ne réussissait pas à obtenir, en août 1786, la permission de voir Mme de Lamotte, que l'affaire du Collier de la reine tenait enfermée à la Salpêtrière depuis la fin du mois de mai. Cette prisonnière et trente-quatre autres y furent assassinées par des septembriseurs, qui venaient de rendres libres 183 prostituées, détenues dans la même maison, et déjà, depuis un jour ou deux, au pied du mur d'une prison, la Force, qui n'avait plus rien d'un hospice, Mme de Lamballe était tombée sous les coups de bourreaux pareils, mais d'une barbarie plus raffinée.

Vis à-vis l'hospice de la Vieillesse, quelques maisons paraissent du même âge que le boulevard, et l'une d'elles, n° 26, fut une maison de santé sous plusieurs règnes, avant celui de Louis-Philippe.

Le restaurant, à l'enseigne du Point-du-Jour, qui occupe l'un des deux angles de la rue Poliveau, a remplacé un pensionnat vers la fin du premier empire ; mais il se rattachait, comme construction, au jardin des Chevaliers de l'Arc, avant la grande révolution, et il se pourrait même que cette maisonnette datât d'avant les lettres-patentes. Il restait sous Louis XVI un tir, mais à l'usage d'une compagnie de bourgeois, dans le jardin du ci-devant hôtel royal de l'Arquebuse, dont nous revoyons le bâtiment principal sur la place de la Bastille, au coin du boulevard Richard-Lenoir. Les chevaliers de l'Arc ou de l'Arquebuse, devenus archers de la Ville, avaient pris en location un autre jardin de l'autre côté de la Seine, entre le marché aux Chevaux et la rue Poliveau. Cette royale compagnie, qui remontait par origine à la confrérie arbalétrière de Saint-Sébastien, fondée par saint Louis, jouissait de priviléges et d'exemptions ; mais la charge de chaque membre coûtait 2,000 livres, et le lieutenant-général duc de Montmorency-Luxembourg, en sa qualité de colonel des archers de la Ville, signait le brevet. Aussi quel brillant uniforme! Bleu de roi, rouge et or, arc et flèche couronnés, fleurs de lis, croix de Saint-Sébastien, veste jaune, culotte et doublures de même couleur. La tenue d'été n'était modifiée que par la veste et la culotte blanches. Les exercices avaient lieu au jardin, tous les dimanches, depuis le premier dimanche du mois de mai jusqu'à la Toussaint. On tirait de l'arc, en visant le *papigot*, autrement dit le *papegai* : cet oiseau figuré était au bout d'une perche, qui prolongeait elle-même d'autres perches. Ainsi gagnés chaque semaine, les prix étaient des jetons d'argent au coin de la compagnie; mais il y avait aussi des médailles d'or, accordées extraordinairement par le roi ou par la Ville. Les armoiries du corps des archers étaient : une

arquebuse et une arbalète sur champ d'argent, avec chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or. En même temps que cet écusson, le jeton en portait deux autres : les armes de la Ville, à droite, et celles du roi, qui chevauchaient en tête. Minerve couronnait le tout, avec cette devise : *Per tela, per ignes.*

Une avenue plantée d'arbres conduisait au marché aux Chevaux, plus fréquenté alors que de nos jours (1). On y achetait le plus souvent un cheval quand on avait quelque voyage à faire, et, s'il ne crevait pas en route, on le ramenait, avec un autre bouchon de paille à la queue. Mules et ânes faisaient aussi l'objet d'un commerce plus considérable, qui se traitait en même temps. C'était marché tous les mercredis et samedis, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'au soir. D'importantes améliorations étaient dues à M. de Sartines ; la place n'avait cessé que sous son administration d'être pour ainsi dire impraticable par les mauvais temps. L'estrapade y avait été transférée, en 1687, de la place de la Vieille-Estrapade ; mais Louis XVI supprima définitivement la punition corporelle à l'usage des militaires, dont elle était publiquement l'instrument. De cette façon disparut une machine dont on ne sait plus que le nom. Elle était de bois et s'élevait très-haut, disposée en forme de grue ; à l'extrémité jouait une corde, mue d'en bas par un tourniquet : les pieds et les mains du patient étaient liés à cette corde, et on le hissait jusqu'en haut pour qu'il retombât brusquement, mais encore suspendu à plusieurs pieds du sol, autant de fois qu'on devait lui donner l'estrapade. C'était donc une peine du même genre que la cale, infligée à bord

---

(1) La nouvelle rue Duméril était naguère celle du Marché-aux-Chevaux.

des navires. Depuis l'an 1642, le marché aux Chevaux touche presque au boulevard de l'Hôpital. Sa spécialité avérée n'a pas empêché d'y vendre aussi des bestiaux, dont l'alimentation tirait parti plus spécialement et plus ouvertement dans la ville et dans les faubourgs. Le plus illustre des intendants du Jardin-du-Roi s'est montré bon voisin en qualifiant le cheval « la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite » ; mais Gomboust, sur son plan de Paris, avait fait le contraire de Buffon, en reléguant trop loin du premier rang le quadrupède qui hennit, par cette inscription afférente au lieu public dont nous parlons : *Marché aux Cochons et aux Chevaux.* De nos jours encore, le dimanche, on y met en vente des chiens.

En 1773, permission fut donnée à M. de Jolly, grand-audiencier honoraire de France, de se faire bâtir un peu plus loin, sur l'un des deux côtés du même boulevard, une maison d'encoignure. Il portait un de ces noms que la particule suit de meilleure grâce qu'elle ne les précède ; aussi bien chez M. de Maupeou, qui donnait le sceau, on annonçait toujours M. Jolly sans *de*. Mais chez le notaire de ce robin et chez lui, rue Bourbon-Villeneuve (1), près celle des Filles-Dieu, y regardait-on de si près ? Il est vrai que la charge d'audiencier anoblissait.

Ensuite la grande guinguette des Fêtes-de-Momus vint égayer la porte de Paris, au pied de laquelle finissait le boulevard de l'Hôpital et commençait le boulevard des Gobelins (2). Une fête d'un autre genre y fut donnée, dans la nuit du 12 au 13 juillet 1789, par une poignée d'hommes qui

---

(1) Maintenant d'Aboukir.

(2) C'est maintenant la place d'Italie.

s'amusaient révolutionnairement à brûler la barrière en bois. Des rats-de-cave étaient de la partie; mais l'idée venait de Mirabeau, et l'exemple, si bien donné à cette porte de la ville, allait être fidèlement suivi à toutes les autres par une populace déjà ivre du vin sans droit qu'elle promettait au peuple. Cette fois Momus ne se contentait plus de tourner les autres dieux en ridicule dans les limites du vaudeville français; c'est à l'éloquence d'un tribun qu'il accordait libéralement plus encore que n'avait demandé un carme du xve siècle en ce vers latin :

Mome, procul blattis tineisque nocentior esto.

Un autre dieu du paganisme avait-il eu, comme on le prétend, un temple sur l'emplacement du clos Payen, que traversait notre second boulevard? D'après une version plus modeste, ce clos portait tout simplement le nom d'un ancien propriétaire, et le fait est que des héritiers Payen étaient encore en 1724 propriétaires de la blanchisserie et des terres labourables qu'il comportait alors « avec deux entrées en la rue Payenne ou de la Barrière et une en la rue du Champ-de-l'Alouette. » Partant il n'y avait rien de commun entre ce clos et la terre de Payen, qu'avaient érigée en marquisat, dans le diocèse et l'élection de Troyes, des lettres enregistrées au parlement et à la chambre des Comptes les 17 et 21 août 1665, en faveur d'un Colbert, mestre-de-camp, plus tard inspecteur-général de la cavalerie, deuxième fils d'Édouard Colbert, marquis de Villacerf. La Bièvre, en arrosant le clos, y avait attiré des blanchisseurs; il était borné, du côté de la ville, par le champ de l'Alouette, par la maison royale des Gobelins. Il s'y était élevé, du côté de la campagne, un ou deux moulins à vent, que l'ouverture des boulevards du Midi avait forcé de jeter bas, comme

ceux de la butte Mont-Parnasse. Cette transformation, qui fait encore passer la petite rivière sous le boulevard des Gobelins, n'empêcha pas de couler la lessive et de faire sécher le linge, comme par le passé, au clos Payen. Le plan de Verniquet marquait même, avant la fin du siècle, un étang au-delà du mur d'enceinte urbaine, qui séparait le boulevard d'à-présent, dans sa largeur, en deux voies parfaitement distinctes, et sur la même carte figurait, comme boulevard de la Glacière, la portion de celui des Gobelins comprise entre les rues du Champ-de-l'Alouette et de la Glacière. L'autre voie contiguë, c'est-à-dire suivant le mur, ne se trouvait alors qu'une sorte de chemin de ronde extérieur.

Un hôtel de campagne à colonnade fut construit en 1762, sur le dessin de Peyre l'aîné, architecte du roi, pour M. Le Prêtre de Neufbourg, en son clos Payen. Ce petit seigneur n'était-il pas aussi le capitaliste d'une entreprise manufacturière ? On blanchissait surtout des toiles neuves, en leur donnant de l'apprêt pour le commerce, autour de sa jolie maison, que nous revoyons n° 58. A Saint-Hippolyte, sa paroisse, on remarquait postérieurement, dans une chapelle située au fond, un tombeau sculpté par Gauthier, sous lequel reposait Le Prêtre de Neufbourg fils. Maintenant la blanchisserie des hôpitaux exploite l'hôtel.

Et, depuis que l'octroi est reculé aux Fortifications, la nouvelle rive gauche du boulevard des Gobelins se dit boulevard d'Italie. Cette dénomination rappelle que les voyageurs italiens n'entraient pas là dans notre ville par le plus beau quartier, avant l'invention des chemins de fer. Au boulevard d'Italie font suite ceux de la Glacière, de la Santé et d'Arcueil, en regard du boulevard Croulebarbe, qui fusionne avec celui des Gobelins, et en regard du boulevard Saint-Jacques. Le

clos Payen, que le Cours avait coupé, donna aussi sur le côté du sinistre château de Bicêtre, comme l'hôpital Sainte-Anne.

L'hôpital de la Santé, dit ultérieurement de Sainte-Anne, avait été fondé pour les pestiférés au faubourg Saint-Marceau, puis transféré près du futur boulevard par Anne d'Autriche. Non loin de cet établissement, mais du côté de Paris, Louis XVI ouvrit pour les militaires et pour les prêtres une autre maison royale de Santé, avec le concours du clergé de France, qui avait donné 100,000 livres pour la construction des bâtiments, sous la direction de l'architecte Antoine. Le moins ancien des deux hospices devait au roi la provision de 12 lits, à la Ville celle de 3 et à un prélat celle du 16e lit. Le premier-président et le procureur-général nommaient aux 6 lits destinés à des militaires ; les agents-généraux du clergé, aux lits ecclésiastiques. Mais il y avait d'autres chambres et de grands jardins, qui recevaient à un prix modéré des malades, des convalescents et des infirmes, même quand leur religion n'était pas celle des frères de la Charité, investis du gouvernement de la maison.

Faut-il considérer comme substituée indirectement à l'une de ces fondations hospitalières la filature que vous voyez boulevard Saint-Jacques, à l'angle de la rue de la Santé ? C'est l'avis d'un honorable membre du conseil municipal de Paris, qui nous écrit à ce sujet en Suisse, au moment où nous venons de passer de ce pays dans les Pyrénées, mais dont la lettre arrive encore à temps, et voilà le point qui importe. Que n'avons-nous toujours des collaborateurs aussi peu en retard que celui-là, et aussi éclairés ! On ne trouverait plus que nous prenons trop de vacances. L'officieux correspondant se souvient que des religieuses, tenant une maison de correction, ont

quitté, dans l'une des premières années du règne de Napoléon III, cette propriété qui, depuis lors, est devenue une filature : renseignement qui manque dans tous les livres. Plus haut, n° 46, connaissez-vous le pavillon dont jouissent MM. Deck, habiles céramistes ? Il dépendit originairement de la maison royale de Santé, et ensuite il s'en détacha, avec un superbe jardin, pour devenir la propriété de Masséna. Ce général célèbre avait toutefois pour maison de campagne, dès le Consulat, l'ancien château du cardinal de Richelieu, à Rueil.

Le plus dramatique des spectacles n'a que trop souvent attiré place Saint-Jacques un immense concours de curieux, qui passaient la nuit à attendre que les teintes blafardes du petit-jour y missent lentement en lumière la guillotine dressée dans les ténèbres. Maintenant le lieu d'exécution des condamnations capitales est la place de la Roquette.

La rue d'Enfer débouche, après cela, sur le boulevard pareillement appelé, qui représente un embranchement, bien que trait-d'union indispensable dans le réseau primitif des boulevards du Midi. Le Val-de-Grâce, l'Observatoire et Port-Royal arrêtaient court la ligne principale, qui n'était reprise qu'au boulevard Mont-Parnasse. Le cimetière du même nom et du Sud, longeant le boulevard d'Enfer, ne fut ouvert qu'en l'année 1824 ; un compartiment réservé y recevait, encore tout chauds, les décapités de la place Saint-Jacques. Pour établir ce boulevard de jonction, il avait fallu aplanir une butte décorée du même nom que la plus haute montagne de la Phocide, où les poëtes de l'antiquité placent le séjour d'Apollon et des Muses : rapprochement qui venait, dit-on, de poésies chantées ou récitées par des écoliers se réunissant sur la butte ! La rencontre des deux boulevards d'Enfer et Mont-Parnasse, sur l'emplacement de la même butte, avait lieu sous la

forme d'une demi-lune. Un corps-de-garde empêchait de passer toutes les voitures indignes de figurer sur l'élégante promenade qui commençait derrière Port-Royal pour finir près des Invalides. Et ceux de nos lecteurs qui connaissent le quartier, de s'écrier : — Comme tout change !

Une des vues gravées par Martinet représente, à l'entrée du Cours, la maison de la rue d'Enfer où le duc de Chaulnes avait créé un cabinet de physique. Ce membre honoraire de l'académie des Sciences fut ruiné par les folles dépenses de sa femme, fille de Joseph Bonnier, baron de la Mosson, et le chagrin qu'il en conçut abrégea ses jours, que la guerre avait épargnés. Sa veuve se remaria à l'âge de 65 ans. Le duc de Chaulnes, leur fils, qui s'adonnait également aux sciences physiques, et principalement à la chimie, se prit de querelle avec Beaumarchais, et comme son cabinet de physique avait été transféré rue de Bondy, vis-à-vis la demeure du chevalier du guet, celui-ci n'eut qu'un autre boulevard à traverser pour arrêter le duc de Chaulnes, qui fut mis à Vincennes, pendant que son antagoniste était conduit au Fort-l'Evêque.

Le long de ce clos des Chartreux dont une grande portion est absorbée par le jardin du Luxembourg, régnait le Cours qui, en tête de la ligne, s'appela aussi boulevard d'Enfer, puis boulevard du Luxembourg, avant de s'incorporer absolument au boulevard Mont-Parnasse, dont l'ordre numérique commence actuellement à la rue de Sèvres pour remonter à son ancien point de départ.

Le n° 133, nous dit-on, garde les cuisines d'un hôtel de Chevreuse disparu, et le 129 lui-même est séculaire : il nous semble très-fort que l'ancien hôtel de Rohan-Guémenée a dû englober le premier et avoisiner le second. Mais les hôtels de Fleury

et de Laval étaient surtout remarqués, sous Louis XVI, le premier entre les rues de Chevreuse et du Mont-Parnasse, le second entre les rues du Mont-Parnasse et de Vaugirard. L'hôtel de Fleury, construit pour l'abbé Terray, donnait aussi rue Notre-Dame-des-Champs ; c'est le premier local qu'ait occupé depuis, sous la direction de l'abbé Liautard, le collége Stanislas, ensuite transféré dans la même rue à l'ancien hôtel de Mailly. Quant à l'hôtel de Montmorency-Laval, qui fut double rue Notre-Dame-des-Champs, la raffinerie Santerre ne l'occupa postérieurement que simple, et le majeur pouvait n'y pas être du même côté que le mineur. Un document inédit nous révèle justement une maison de chasse, bâtie en 1774 sur le boulevard Mont-Parnasse, pour le duc de Laval, par l'architecte Célerié, avec salle de concert, avec deux grilles, et ne comportant qu'un seul étage. Toutefois un marais entre rue et boulevard n'aurait-il pas permis de regarder, par extension, comme sis sur le boulevard, l'hôtel en vue derrière ce marais?

Il y avait là non-seulement des cultures, mais encore quelques maisons, telles que l'hôtel de Mailly, avant la formation définitive du nouveau Cours. L'une de ces maisons fut habitée par un grand peintre de portraits, Hyacinthe Rigaud, qu'on surnommait *y Ros*, c'est-à-dire *le Roux*, dans sa ville natale, à Perpignan. Comme Rigaud résida tantôt rue Neuve-des-Petits-Champs, tantôt rue de Richelieu, il n'avait que sa maison de campagne dans le voisinage du jardin des chartreux, et l'on ne pouvait guère y donner plus explicitement son adresse, puisque le chemin ne s'érigea qu'après lui en boulevard Mont-Parnasse. Or le chagrin d'avoir perdu sa femme emporta Rigaud en 1743, mais de concert, il faut en convenir, avec son âge de 84 ans. Pour lui rendre une

visite posthume, il suffit vraisemblablement de frapper à la porte du n° 85, où deux balcons présentent dans l'ornementation de leurs ferrures deux *r*. Seulement Mme Bouchard-Huzard objectera, par délicatesse, qu'elle a eu pour prédécesseur, comme propriétaire de cette maison, un Rigaux, bourgeois de Paris, Suisse de naissance, qui l'acheta, la refit et la revendit, de 1765 à 1782. Une obligeante lettre à ce sujet ne nous fait pas chercher fortune ailleurs, bien que Rigaud ait pu se mettre au frais dans l'une des propriétés que nous remarquions tout-à-l'heure, à la hauteur de la rue de Chevreuse. Le n° 85 paraît s'être élevé du même jet que le 87, qui touche une autre propriété à l'encoignure de la rue du Mont-Parnasse, et certaine tradition locale, qui n'y va pas de main-morte avec cet autre immeuble, y loge jusqu'à des pages de Henri IV. Oh ! pour le coup, une vraie maison de chasse ! Quoi de plus naturel qu'il s'en fût détaché, sous l'un des règnes suivants, celle du peintre, qui aurait été rachetée après sa mort par un homonyme, pouvant même être un parent ? Sur la façade qui a gardé son chiffre, deux petits pavillons, reliés par une terrasse, étaient d'un aspect moins bourgeois que l'étage, depuis lors rempli, qui donne plus de logement. Pierre Leroux demeurait là lorsqu'il initia Georges Sand aux secrets de sa philosophie, dont le côté intelligible est purement saint-simonien. C'est de l'autre côté sans doute que le maître se tournait pour montrer au disciple, dans un peuplier du jardin, le symbole d'un gouvernement sans défaut. Ils fondèrent ensemble la *Revue Indépendante*. Puis une révolution peupla la grande ville d'exemplaires innombrables de l'arbre préconisé. Mais dès-lors Mme Azaïs, veuve d'un autre philosophe qui avait inventé un système de compensations, habitait, au lieu de Pierre Leroux, l'intéressante maison dont nous parlons.

Qu'est devenue une maison Ledue, surélevée d'un belvédère, et que Damesme avait dessinée en l'année 1788 ? Prenez de ses nouvelles au n° 102.

Les quatre immeubles que vous trouvez après, en rebroussant l'ordre des numéros, se sont fait une réputation impérissable sous ce nom : la Grande-Chaumière ! C'est là que la jeunesse des écoles, qui jusqu'alors avait tant résisté aux empiétements de la galanterie vénale, a enterré elle-même l'amour au pair, qui s'endettait comme un cadet de famille pour soutenir vers la fin un rang déjà perdu. Cette jeunesse, hélas ! renonçait à danser, même le cancan, dont les calicots, dans les bals, allaient faire une sotte parodie. Mais la Chaumière se ressentait elle-même du manque de foi et de conscience qui devait faciliter, en politique, la révolution de Février. La grisette vieillissait ; la fille de joie se cachait pour avoir trop fait le trottoir ; la lorette voulait être à la fois l'une et l'autre, en passant du neveu à l'oncle, ou de l'artiste à l'agent-de-change. Par malheur, ce même luxe qui envahissait tout n'excepta pas le bal de la Chaumière, qui, ne recrutant plus ses habitués exclusivement dans les écoles et dans les ateliers, mit en présence souvent les deux rivaux, et la lorette eut l'embarras du choix : deux coupés en même temps l'attendaient à la porte, dont un toujours pris à crédit ! La bohème dorée reprochait à la Chaumière ses accointances avec l'autre bohème, qui n'y avait plus du tout ses coudées franches. Le père Lahire, en mettant le holà, n'empêchait pas toutes les altercations, et le temps était déjà loin où le quadrille, dans ses nombreux écarts, sollicitait toute sa surveillance. Une querelle pourtant avait été plus vive, année 1833, entre les étudiants en droit et ceux en médecine ; comme ils se distribuaient jusqu'à

des coups de couteaux, il n'avait pas fallu moins de 500 soldats, cachés dans les salons, pour se jeter entre les combattants et faire évacuer le champ-de-bataille. La contredanse et les montagnes russes ont fini par languir elles-mêmes dans ce jardin, le plus beau des jardins publics : restaurant, café, bal y ont fait place nette à divers établissements industriels.

Heureusement pour Lahire, dernier entrepreneur des fêtes de la Chaumière, il n'avait pas qu'une corde à son arc : non-seulement il vendait du vin en gros, mais encore il tenait la caisse dans une pension de demoiselles, que sa belle-sœur dirigeait au Marais. Du pensionnat au bal, jolie distance ! Malgré cela, il faut en convenir, la mère avait longtemps pu amener sa fille à la Chaumière; les bals n'avaient guère cessé d'y être honnêtes et à petit orchestre qu'en 1830.

Benoît, dont Lahire était le gendre, avait tenu la Chaumière avant lui. Les montagnes russes n'y dataient, il est vrai, que de 1810 ; mais le bal et le café avaient été fondés en 1788, comme Vauxhall des boulevards du Midi, par un Anglais nommé Tickson, qui avait pris ensuite pour associés Ettinghausen et le traiteur Filard. Devenu chef, Ettinghausen avait fait du jardin une réunion pittoresque de curiosités rustiques. Ses affaires avaient tourné de façon à lui donner le traiteur pour successeur, et les enfants de Filard avaient appliqué le nom de Grande-Chaumière à ce jardin public, déjà fréquenté par les étudiants et les artistes, mais aussi par les orfèvres et les libraires. Les maisons qui faisaient alors concurrence à la Grande-Chaumière étaient notamment les guinguettes de l'Arc-en-Ciel et de la Polonaise, établies sur le même Cours. Aussi bien des cafés où l'on faisait de la musique n'avaient pas attendu l'ouverture du bal de Tickson pour s'installer là et aux alentours.

Dès la fin de l'année 1768, on avait jeté les bases du Vauxhall, qui devait être un théâtre hydraulique, représentant en relief le palais de Neptune dans le fond du jardin ; mais les travaux avaient été interrompus l'année suivante, pour ne reprendre qu'au mois de juin 1775, avec d'autant plus de célérité que l'exécution y simplifiait le plan primitif de Legrand, architecte des économats. Toujours il y a que l'ambassadeur de Sardaigne donnait de très-grandes fêtes en ce Vauxhall, du 23 au 25 août de la même année, à l'occasion du mariage de la princesse Clotilde de France avec le prince de Piémont. Qui de nous aurait deviné, ô Grande-Chaumière, ton auguste origine ?

Un souvenir plus ancien se rattache au n° 25 dudit boulevard du Mont-Parnasse. On peut avoir raison, dans le quartier, d'y voir une des anciennes résidences du grand Turenne ; mais ce ne fut, à nous en porter garant, que la petite-maison du duc de Vendôme, démissionnaire du grand-prieuré en 1719, qui mourut huit années plus tard. Ce petit-fils de Henri IV avait gagné, comme son frère Philippe, des batailles qu'on regardait déjà comme perdues à l'heure tardive où il sortait de son lit. De notre temps, M. Lucas, chimiste, est mort propriétaire de l'immeuble.

On dit aussi de la maison des Oiseaux, à l'angle de la rue de Sèvres et du boulevard des Invalides, qu'elle doit ce sobriquet à une ancienne volière. Toutefois il est plus constant que le sculpteur Pigalle, propriétaire de cette maison, fit peindre sur le mur d'une salle une multitude d'oiseaux, dont le gazouillement ne rivalisait pas avec les concerts du Vauxhall, mais encore mieux apprivoisés, en revanche, que ceux qui pouvaient abuser d'une cage mal fermée pour prendre leur volée. Pigalle ne put se fixer que plus tard rue Pigalle. La

maison des Oiseaux, sous la Terreur, renfermait des prisonniers qui, par bonheur, ne furent pas traduits au tribunal révolutionnaire. Maintenant on y met au couvent un grand nombre de jeunes personnes, sous la direction des chanoinesses de la congrégation de Notre-Dame.

Le terrain du boulevard des Invalides avait servi de dépôt aux eaux du faubourg Saint-Germain, trois ou quatre puisards y recevant les ruisseaux de la rue de Varennes et des rues parallèles. Les grands hôtels qui se trouvaient placés à l'extrémité desdites rues, bordaient le nouveau Cours de magnifiques jardins, dans plusieurs desquels ont été données des fêtes populaires pendant la Révolution. Raison de plus pour qu'il y eût peu de maisons et surtout peu d'hôtels qui appartinssent en propre au boulevard des Invalides; aussi essaya-t-on, vers 1790, d'appeler boulevard Plumet celui sur lequel débouchait la rue du même nom, présentement rue Oudinot. C'est alors que Brongniart, architecte du roi et de l'hôtel des Invalides, ouvrit sur des terrains dont il était propriétaire une rue nouvelle, dans laquelle donnait aussi l'hôtel d'Entragues, construit ou reconstruit depuis six ans par le même architecte et longtemps habité par le prince de Masserano ou Masseran, dont la rue conserve le nom. Ce noble Piémontais qui, en 1805, était ambassadeur de Ferdinand VII, roi d'Espagne, près Napoléon I[er], a ensuite accepté le titre de grand-maître-des-cérémonies du roi Joseph Bonaparte, à Madrid: mais, au lieu de remplir ses fonctions nouvelles, il est resté boulevard des Invalides. Le prince y a eu pour successeur M. Leclerc, ancien homme d'affaires des Rohan, qui, nous dit-on, a fait bâtir la belle maison adjacente.

Il y eut néanmoins un hôtel Richepanse contigu à l'hôtel Masserano, et tout nous amènerait à

croire que le général Richepanse, s'il eut personnellement cette résidence, y suivit de près M. Chamblin. L'architecte des Invalides avait aussi fait le plan d'une maison Chamblin, élevée sur le boulevard Plumet en 1789.

L'hôtel que vous voyez en face, et qui se contente aujourd'hui d'une porte sur la rue Oudinot, fut occupé par l'un des auteurs du Code, le comte Abrial, bon sénateur, mais pair-de-France meilleur, dont la bru ou la petite-bru est encore propriétaire.

Plus modestement le 39 compte parmi ses locataires la fille de Leterrier, marbrier de Louis XVI, qui a fait construire la maison en 1791. Le premier propriétaire du 13 avait été un autre marbrier, plus d'un demi-siècle auparavant. Enfin, quelle fut en ce quartier la résidence du fameux naturaliste Adanson ? Elle fait place depuis peu à l'hôtel de M. de Vertillac, qui répond au chiffre 35.

Rue du Mont-Parnasse. (1)

Un poëte romantique piteusement effacé, qui habite le n° 11 de cette rue, est devenu le dispensateur, aussi infatigable que fatigant, d'une critique entièrement dépourvue de caractère ; il n'a jamais été croyant et il ne sera jamais penseur, bien qu'en sacristain qui raisonne, il sache, convenons-en, donner de l'eau bénite et convertir son goupillon immédiatement en férule. Quelque mérite qu'il reconnaisse à un personnage qui ne vit plus, une tache de bave envieuse ne manque jamais de faire contrepartie à l'éloge, parce qu'il est gratuit. S'agit-il, par exemple, de flatter quelqu'un d'influent, le flagorneur y met une impudence aussi peu commune que peu désintéressée. Chaque fois il atteint son but, en changeant d'amis politiques ; mais il n'entend pas différemment l'indépendance. Comme les honnêtes gens s'en formalisent, il fait de temps en temps un retour sur lui-même et s'encanaille alors d'une popularité de mauvais aloi, par des encouragements donnés avec amour à l'auteur d'un livre immoral ou d'une bravade anti-religieuse. Tel est le bonhomme Sainte-Beuve, qu'on a pu prendre en sa première manière pour un voluptueux, mais impuissant, et qui n'est plus qu'un raisonneur inconséquent : s'il y avait encore deux écoles en littérature, elles se mettraient d'accord pour le siffler.

Si Sainte-Beuve n'est plus légitimiste, l'un de ses voisins, M. Ducoux, n'a-t-il pas dans un

---

(1) Notice écrite en 1864.

autre sens changé d'idées? Il était purement démocrate et républicain à faire peur; le voilà toutefois qui exerce, comme fondateur et chef de la compagnie des voitures de place et de remise, un monopole sans pareil, en se moquant pas mal de la seule liberté connue en industrie, la concurrence! La charmante habitation de M. Ducoux, n° 23, doit l'ancien surnom d'hôtel des Cariatides à deux façades, que décorent principalement deux cariatides élevées sur leurs piédestaux et portant un entablement dorique. Les croisées du premier étage sont ornées de chambranles et de corniches; un fronton surmonté d'un bas-relief règne sur celle du milieu. M. Parker y succédait, sous le premier empire, à un notaire, M. Pierron; mais le premier occupant avait été Benjamin Calau, peintre de la cour de Prusse, lequel fit de bons portraits, retrouva la cire punique et mourut à Berlin un peu plus que sexagénaire en 1785. Poyet n'avait donné que dix ans plus tôt le plan de la maison. L'ouverture de la rue avait été autorisée vers le même temps, à la requête et aux frais de Roussel, curé de Vaugirard, représenté par Morel, avec qui il avait traité; le prolongement de cette rue au-delà du boulevard Mont-Parnasse n'eut lieu, d'après MM. Lazare, que vers 1786, sur des terrains échus à l'Hôtel-Dieu ou à l'Hôpital-général, mais ayant dépendu de la ferme du Grand-Pressoir.

Le bouquet de la fin des travaux ne fut pas plus tôt mis et arrosé à l'hôtel des Cariatides, que le comte d'Orliane fit jeter, presque en face, les fondements de l'hôtel du Silène, qu'il avait dessiné lui-même et que lui-même il occupa. L'invocation du nourricier de Bacchus était justifiée par une statue et par des bas-reliefs. Le sénateur et comte de l'Empire Dubois-Dubais, qui avait siégé à la Convention, fut un des successeurs du comte

d'Orliane, en cet hôtel, ainsi qu'un des prédécesseurs de la marquise Christine Tridulzi, princesse de Belgiojoso, qui voyage, qui écrit, qui fait de la politique. Le collége Stanislas, pour s'agrandir, a depuis peu d'années acquis de la princesse l'ancienne maison du Silène, qui en formait deux pour le moins, tant sur la rue que sur le boulevard. Un portique à quatre colonnes y distingue le principal corps-de-bâtiment, celui qu'habita l'architecte.

Rue Grégoire-De-Tours. (1)

Raoul d'Aubusson avait acquis, en l'an 1254, de l'abbé de Saint-Germain-des-Prés, moyennant 40 sols parisis de rente, un terrain sis sur un chemin qui, à la fin du siècle suivant, tirait encore sa dénomination d'une propriété, la Folie-Reinier. Des bouchers survenant firent dire : rue de l'Escorcherie. On sait que les règnes de Charles V et de Charles VI se ressentirent vivement de la turbulence d'une communauté de bourgeois, principalement composée de bouchers, qui eut pour chef Caboche, un écorcheur de bêtes, et qui, lors des factions entre le duc d'Orléans et le duc de Bourgogne, se déclara pour ce dernier, en commettant les plus affreux désordres : à ces causes la rue de l'Escorcherie passa rue des Mauvais-Garçons. Une rue de Craon prenait le même nom le jour où Pierre de Craon, qui y demeurait, assassina Olivier de Clisson, connétable de France; mais elle était située entre les rues de la Tixéranderie et de la Verrerie, c'est-à-dire dans la ville, et l'ancienne rue de l'Escorcherie ne se trouvait alors qu'à Saint-Germain, qui n'était pas encore faubourg intérieur de Paris. Une ordonnance royale, en 1846, fit de celle-ci la rue Grégoire-de-Tours. Quant à celle du Cœur-Volant, qui la continuait depuis la rue des Boucheries (maintenant de l'École-de-Médecine) jusqu'à la rue des Quatre-Vents, elle s'est appelée ruelle de la Tuerie, de la Boucherie et de la Voirie avant

---

(1) Notice écrite en 1851.

le XVIe siècle, et elle n'a été absorbée qu'en 1851 par la rue Grégoire-de-Tours.

La plaque municipale n'honore ici qu'un historien, et peu importe qu'il ait été évêque ou capitaine ; néanmoins on dirait qu'une révolution vient de passer par-là, pour y gratter ce qui manquait, en 1793, à la rue Honoré et à la rue Antoine. Mieux ne valait-il pas laisser une inscription qui rappelait publiquement les nombreuses boucheries que ces parages n'ont pas gardées moins de cinq-cents ans ? Dans la rue des Mauvais-Garçons il y aurait plus de filles que de garçons, et l'enseigne du Cœur-Volant y conviendrait surtout à deux ou trois maisons, par la même raison sans doute qui la fit jadis adopter dans la rue dont on a modifié plus récemment l'estampille indicative.

On retrouve au n° 6 un Sauvage sculpté. Une autre enseigne, mais en saillie, c'est-à-dire au nombre de celles que M. de Sartines a supprimées par ordonnance de police du 17 septembre 1761, représentait, à l'un des angles de la rue du Cœur-Volant, une Devantière. On nomme ainsi une jupe que mettent les femmes pour monter à califourchon sur un bidet. La nommée Pigault abritait sous ce pudique pavillon la fabrication clandestine des vestes dites de petits-soupers, qui, l'habit une fois dégrafé, montraient des peintures licencieuses. Le sieur Passavant, limonadier, disposait de la Justice-Royale, à l'entrée de la rue des Mauvais-Garçons, où le prêtre J.-B. Passavant avait eu pour prédécesseurs Philippe, bourgeois de Paris, et sa famille.

Presque en face de cette maison se trouvait établi, rue de Buci, Landelle, cabaretier en réputation, bien que tailleur de son état. Crébillon et Gresset, en sortant de chez Landelle, pouvaient se rendre à la Comédie-Française par la rue des Mauvais-Garçons, où un passage conduisait

à leurs loges les comédiens ordinaires du roi. Un corps-de-garde de pompiers veillait sagement au seuil de ce passage. Comme ladite salle-de-spectacle menaçait ruine, les comédiens l'abandonnèrent en 1770, pour occuper le théâtre des Tuileries.

Le comédien Bellecour, né Colson, logea près de là; mais ce n'était sans doute pas à l'époque où il jouait lui-même le rôle de Mondor dans ses amours, en puisant, par la main de sa femme, surnommée Gogo, dans le coffre-fort du fermier-général d'Augny. Le mari et la femme étaient de la Comédie-Française, ainsi que Mlle Vadé, qui ne se montra pas insensible à l'amour de son camarade, mais qui trouva moyen de le tromper encore plus que Mme Bellecour. Il acheta pour sa maîtresse, qui était la fille du poëte burlesque Vadé, une maison, à la barrière Blanche, dont elle le chassa, sitôt que la quittance fut en règle, et il en mourut de chagrin.

Dans la rue où donnait par-derrière le théâtre qui ne jouait plus, un jeu de paume était encore tenu par François Farolet, paulmier du roi.

Rue de Penthièvre. (1)

Mlle Gatenaire se donnait, au milieu du siècle dernier, comme héritière des secrets, ou comme ayant retrouvé les recettes perdues des courtisanes peuplant le Céramique d'Athènes, qui avaient vendu cher des philtres pour raviver les sens épuisés par le libertinage, ainsi que des breuvages narcotiques pour endormir la surveillance jalouse, et elle faisait, sous le manteau, absolument le même commerce, dans une maisonnette solitaire de la rue du Chemin-Vert, qui succédait au chemin des Marais. Cette Circé mystérieuse ne descendait-elle pas en droite ligne de Gaténaria, inventeur de la seringue? Le même nom paraît s'être francisé pour s'attacher moins indiscrètement à une spécialité qui touchait de près, si l'on veut, à celle de l'aïeul. La gloire, hélas! est comme la fortune, qui souvent ne tient qu'à un fil! Cette Gatenaire serait devenue riche sans un éclat fortuit qui la brouilla trop tôt avec la médecine et avec la justice. La femme du fermier des Postes, Mme Thiroux de Montsauge, qui lui avait acheté du narcotique, fut surprise par son mari au moment où elle en versait dans un bouillon qu'il allait prendre; les aveux complets de sa femme en provoquèrent de M. de Montsauge, à qui la même pourvoyeuse venait de fournir de l'eau aphrodisiaque, et comme cette coïncidence d'effets contraires pouvait mettre sa vie en péril, il envoya directement les deux fioles au procu-

---

(1) Notice écrite en 1864.

reur du roi, qui en fit analyser le contenu par un docteur-régent de la Faculté ! On n'y trouva aucune trace de poison ; mais on acquit formellement la preuve que la Gatenaire se moquait du monde, en aromatisant tantôt du lait et tantôt du vinaigre, pour vendre un louis ce qui valait six liards.

La même rue du Chemin-Vert devenait ensuite rue Bergère, puis rue Verte et Grande-Rue-Verte sous Louis XVI. L'hôtel de Ray, ouvrant rue du Faubourg-Saint-Honoré, s'étendait à la fois sur la Grande-Rue-Verte et sur la Petite, appendice aujourd'hui de celle de Matignon. La baronnie de Ray, en Bourgogne, fut dans la maison de Mérode, et nous croyons que l'hôtel appartint à Marie-Thérèse-Apolline de Mérode, baronne de Ray, femme ou veuve du comte de Cosvaren-Loos. Néanmoins le marquis de Ray était propriétaire en 1780, et il avait le sieur David pour voisin, dans la rue qui nous occupe ; MM. Crosnier, Sandrier de Jouy et Matheron avaient trois maisons sur l'autre ligne. Tout dernièrement, en juin 1864, on mettait à découvert des peintures murales de jardin, qu'avaient faites à l'hôtel de Ray le peintre allemand Nebel, et déjà de nouvelles bâtisses cachent pour jamais les pavillons, les arbres qu'elles représentaient si bien !

Le génie militaire avait dessiné en même temps le plan de la caserne que trois compagnies de gardes-françaises occupaient dans la même rue.

On y remarquait aussi un hôtel de Bachmann, pour lequel il ne faut pas prendre le n° 22, qui date seulement de l'une des dernières années du premier empire. Nous pensons que les n°s 2, 4 et 6 remplacent la maison de qualité dont nous évoquons le souvenir. Le baron Bachmann-Anderletz, Suisse au service de la France depuis l'âge

de 19 ans, émigra après la journée du 10 Août, pour aller servir en Sardaigne, et ce vieux général ne cessa de vivre qu'en l'année 1831.

Une inscription rappelle de haut que le n° 26 fut le séjour de l'illustre Franklin. Lucien Bonaparte habita aussi la rue, avant le 18 Brumaire.

Elle a reçu, en 1846, la dénomination de rue de Penthièvre, qu'elle a reprise en 1852, après un retour de quatre ans à la dénomination de Grande-Rue-Verte.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

contenues dans le tome quatrième. (1)

(1) Une table par ordre alphabétique vient après celle-ci. Voir la *Table Générale* à la fin du dernier volume.

(1) Une erreur de pagination laisse une lacune de 100 pages dans le numérotage de ce volume, où la page 551 suit indûment celle 450.

Table par ordre alphabétique

pour le même tome.

FIN DES TABLES DU TOME QUATRIÈME.